



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

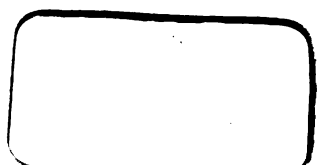
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

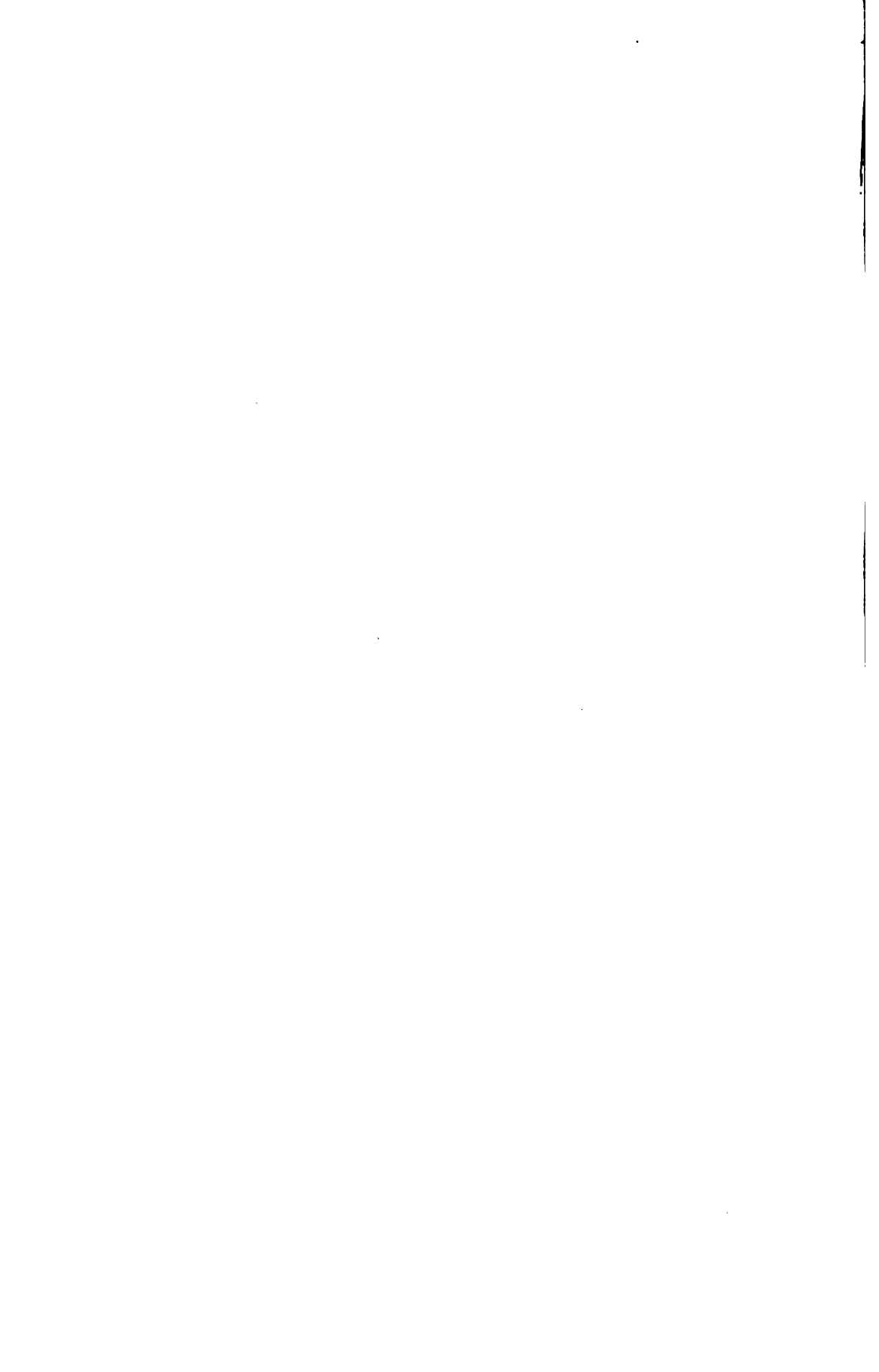
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

300032408N

1107 1100







LE PETIT ET LE GRAND

EXORDE DE CITEAUX

Order to the effect that



PIA CISTERCII MATER ET REGINA



SIS NOSTRI SOLAMEN ET TUTELA

LE PETIT ET LE GRAND

EXORDE DE CITEAUX

CONTENANT

les Origines du Monastère et de l'Ordre
de ce nom
avec de nombreuses légendes
sur la vie admirable des anciens Moines

DE CLAIRVAUX



SOLIGNI-LA-TRAPPE Orne
IMPRIMERIE DE LA GRANDE-TRAPPE

1884

1912



A LA GLOIRE
DU ROI IMMORTEL DES SIÈCLES,
JÉSUS-CHRIST,
NOTRE SEIGNEUR ET DIEU,
AUTEUR ET CONSOMMATEUR DE TOUTE SAINTETÉ,

ET. A LA LOUANGE
DE SA MÈRE IMMACULÉE,
LA TRÈS-DOUCE ET TRÈS-CLÉMENTE
VIERGE MARIE,
REINE DE L'ÉGLISE UNIVERSELLE,
PATRONNE
DU SAINT ORDRE DE CÎTEAUX.

Pour nous conformer au Décret du Souverain Pontife Urbain VIII (13 mars 1625), nous nous faisons un devoir de déclarer que si, dans le cours de notre Traduction de l'Exorde de Citeaux, nous attribuons à certains personnages, sur lesquels la Sainte Eglise ne s'est pas prononcée, les titres de Saint, Vénérable, Bienheureux, et si nous qualifions de surnaturels certains faits extraordinaires relatés dans cet Ouvrage, nous l'avons fait uniquement pour satisfaire aux exigences de notre tâche, et sans aucun dessein de prévenir, en quoi que ce soit, les décisions de notre sainte Mère l'Eglise, au jugement de laquelle nous soumettons humblement cet écrit et tout ce qu'il renferme.

Imprimatur.

N.-D. de la Grande-Trappe, 8 Septembre 1883.

F. M. ÉTIENNE,

Abbé de la Grande-Trappe, Vic. Gén.

AU LECTEUR

CE nous est une joie bien douce, et qui sera partagée par un grand nombre, d'avoir pu conduire à bonne fin la traduction et l'impression de l'*Exorde de Cîteaux*. Les faits admirables que renferme ce livre, vrai poème ascétique des temps passés, ont été partiellement racontés dans divers ouvrages : jamais, que nous sachions, personne ne s'était astreint au pénible labeur de les reproduire intégralement dans notre langue. Cette œuvre est aujourd'hui accomplie et dans des conditions, nous osons l'espérer, qui la rendront aussi intéressante qu'utile.

Les âmes sérieusement chrétiennes, dont la foi sait résister aux vents contraires de l'impiété et du naturalisme, se complairont dans le récit des actes merveilleux que leur présentent ces pages, écrites à une époque bien meilleure que la nôtre. Et ce ne sera pas pour elles un simple délassement de l'esprit : elles y puiseront une doctrine saine, qui les excitera à la vertu, en les confirmant dans leurs croyances.

Quant aux religieux, plus familiarisés par état avec les dons célestes, ils apprécieront un langage qui leur montre, avec autant de vérité que d'onction, comment Dieu se plaît à récompenser la générosité de ses serviteurs, à les corriger paternellement de leurs écarts et à les conduire dans les sentiers étroits de la vie intérieure.

Au point de vue de l'érudition, du charme littéraire, de l'originalité du style, et surtout de la piété, le *Grand Exorde* est un des monuments hagiographiques les plus remarquables du Moyen-âge.

L'auteur ne nous a pas révélé son nom. Cette modestie n'ôte rien à son mérite. Il nous suffit de savoir qu'il était moine de Clairvaux, presque le contemporain de Saint Bernard et le Frère en religion de la plupart des personnages dont il nous entretient. Sa narration est l'écho fidèle de ce qu'il a vu, entendu, palpé de ses propres mains. Le baume des Saintes Ecritures s'en exhale sans cesse. Ce sont des faits extraordinaires — on ne peut en disconvenir — qu'il nous raconte ; mais il les appuie sur des témoignages si respectables, si rapprochés de lui, qu'on n'oserait l'accuser d'invention. Nos idées actuelles répugnent à ces manifestations insolites du monde surnaturel. Nous voudrions tout soumettre à nos faibles lumières. En sommes-nous plus sages pour cela ? Qui peut mettre des bornes à la toute-puissance divine ? Est-ce au vase d'argile à demander raison de la forme qui lui est donnée ?...

Le plus bel éloge de l'*Exorde* se trouve dans cette

analyse que nous en donne l'écrivain Cistercien Henriquez : « Je n'ouvre jamais ce livre, nous dit-il, sans en admirer la piété, la gravité du style, le poids des sentences, et sans être charmé des merveilleux événements qu'on y raconte. Je l'estime un des plus riches trésors de l'Eglise, digne d'être considéré comme tel par tous les fidèles (1) . »

Le *Petit Exorde*, qui occupe moins de place, est dû à Saint Etienne (Harding), troisième Abbé de Citeaux. C'est le récit primordial de la fondation de ce Monastère. Exposé simple, modeste, précis, détaillé autant qu'il le faut pour nous éclairer sur les commencements de la famille Cistercienne (2) .

Quiconque voudra connaître cet Ordre à fond, étudier ses premiers règlements, s'édifier au contact des grandes âmes qui l'ont illustré, admirer enfin les prodiges de grâce dont il a été l'objet, devra lire les deux *Exordes*.

Les disciples de Saint Benoît y verront l'épanouisse-

(1) Quantum ad me, quotiescumque hunc librum evolvere, non possum satis pietatem, styli gravitatem, sententiarum pondus, et mirandos eventus, qui ibidem referuntur, non mirari : idque ausim dicere, hunc in suo genere esse ex majoribus et pretiosioribus thesauris quibus gaudet Ecclesia, talemque a fidelibus habendum. (HENRIQ., *ex apparatu ad menolog. Cisterc.*)

(2) L'annaliste Manrique appelle le *Petit Exorde* un ouvrage d'or, petit par le volume, mais de grand poids et de grand prix : *aureum opus, parvum mole, sed ponderis et pretio satis magnum*. (Annal. Cisterc., 1120, I, 10).

ment complet des préceptes de leur incomparable Maître.

Les Moines de Citeaux se retrouveront chez eux. Morcelés à l'heure présente en des observances multiples, appelées Trappistes, Bernardins, Cisterciens, privés de cette union qui donnait autrefois à leur Institut autant de prestige que de valeur morale, ils discernent aisément les causes de sa salutaire influence, au XII^e siècle, et, par contre, ce qui a préparé sa décadence.

Le secret de sa force était principalement dans la sage et puissante législation qui le gouvernait.

La Règle de Saint Benoît, pratiquée à la lettre, fut la première devise, le mot d'ordre, la résolution unique des fondateurs. Leurs sentiments, leurs paroles, leurs actes en sont une affirmation péremptoire. Les Usages de l'Eglise-Mère n'étaient que le commentaire pratique de la sainte Règle. De ces Coutumes on a fait un recueil, appelé *liber Usuum* « le livre des Us », dont les dispositions embrassent le détail des actions quotidiennes du moine Cistercien : depuis son lever jusqu'à son coucher, tous ses mouvements sont prévus, rien n'est laissé à l'arbitraire.

Pour assurer le maintien de cette discipline uniforme, qui devait régir chaque communauté, et pour relier ensemble tous les monastères de son Ordre, de façon à en faire une grande famille monastique, Saint Etienne rédigea une Charte ou Statut fondamental, vrai chef-d'œuvre administratif. On a appelé ce monument la

Charte de Charité. C'est à la sagesse de ses dispositions qu'il faut attribuer toute la vigueur de l'ordre de Cîteaux pendant son âge d'or : *Lex prima cui soli omnem qui in illo fuit vigorem acceptum referre debemus.*

(D^r JANAUSCHEK, *Orig. Cist.*) On la trouvera intégralement rapportée dans le présent volume.

De l'étude de ce document, des *Us* et des définitions des premiers Chapitres Généraux, il résulte que la fin principale vers laquelle tout convergeait, c'était la conservation et la pratique littérale de la Règle de Saint Benoît, cette Règle par excellence, qui a peuplé le Cloître de Religieux, enrichi l'Eglise d'âmes d'élite, et rempli le ciel de Saints. Heureuses les corporations qui la possèdent ! Plus heureuses celles qui la suivent dans tous ses points (1) ! Puissent-elles la transmettre intacte à leurs successeurs, et les faire participer ainsi aux immenses bienfaits qui n'ont cessé jusqu'à nos jours d'être le fruit de son action féconde et vivifiante !

2 Février 1884.

(1) La Congrégation Cistercienne de la Grande-Trappe observe la Règle de Saint Benoît à la lettre et les Constitutions primitives de Cîteaux, approuvées par le Saint-Siège. On pourra se convaincre par l'aperçu suivant sur l'état actuel de l'Ordre de Cîteaux, que ce vieux trono monastique n'a pas cessé jusqu'à nos jours de pousser de vigoureux rejetons : les tempêtes révolutionnaires elles-mêmes, en le disséminant, ne font que le propager davantage !

ÉTAT ACTUEL DE L'ORDRE DE CITEAUX

L'Ordre de Cîteaux a un Président Général, qui réside à Rome. C'est à lui qu'il appartient de confirmer, au nom du Saint-Siège Apostolique, les Abbés des divers Monastères.

Cet Ordre est aujourd'hui partagé en trois Observances distinctes : les Cisterciens de la Commune Observance, ceux de l'Observance de Sénanque, et les Cisterciens Réformés, vulgairement dits Trappistes.

La commune Observance compte environ vingt-cinq Monastères de Religieux et quarante-sept de Religieuses, situés en divers pays (Espagne, Italie, Autriche, Belgique, Pologne, etc.).

L'Observance de Sénanque, ou moyenne Observance, se compose des six monastères suivants :

- 1° Abbaye de Sénanque, Diocèse d'Avignon, Vaucluse.
- 2° Abbaye de Lérins, Diocèse de Fréjus, Alpes-Maritimes.
- 3° N.-D. de Fontfroide, Diocèse de Carcassonne, Aude.
- 4° N.-D. de Hautecombe, Diocèse de Chambéry, Savoie.
- 5° N.-D. de Ségriès, Diocèse de Digne, Basses-Alpes.
- 6° Un Monastère de femmes, au même Diocèse, sous le vocable de N.-D. des Prés.

Cette Congrégation, d'origine récente, est administrée par un Vicaire Général, qui est l'Abbé de Lérins.

L'Observance des *Cisterciens réformés* ou Trappistes comprend plus de quarante Monastères d'hommes et quatorze de femmes, répartis en trois Congrégations, dont l'une, la *Congrégation de la Grande-Trappe*, suit les Constitutions primitives de l'Ordre de Cîteaux, la seconde, celle de *Sept-Fons*, les règlements de l'Abbé de Rancé, et la troisième, appelée *Congrégation de Belgique*, les mêmes règlements légèrement modifiés. Chacune de ces Congrégations est gouvernée par un Vicaire Général qui est, de droit, l'Abbé de la Grande-Trappe, pour la Congrégation qui observe les Constitutions primitives.

Outre ces trois Congrégations de la Trappe, il y a encore les Trappistes de Casamari en Italie, qui ne se rattachent à aucune d'elles, et qui possèdent les trois Maisons de Casamari, Valviscioli et Saint Dominique de Sora.

**LISTE DES MONASTÈRES DES TROIS CONGRÉGATIONS
CISTERCIENNES DE LA TRAPPE.**

*Tous ces Monastères sont Abbayes, sauf quelques-uns
nouvellement fondés.*

**CONGRÉGATION DE LA GRANDE-TRAPPE
MAISON-MÈRE**

N.-D. de la Grande-Trappe, près Mortagne (Orne), au Diocèse de Séez (siège du Vicaire Général de la Congrégation).

QUATRE PREMIERS MONASTÈRES

(Voir la Charte de Charité, § 4, et la note p. 28 de ce volume).

N.-D. de Melleray, Bretagne (Loire-Inférieure), au Diocèse de Nantes.

N.-D. de Bellefontaine, près Cholet (Maine-et-Loire), au Diocèse d'Angers.

N.-D. d'Aiguebelle, près Grignan (Drôme), Diocèse de Valencé.

N.-D. de Bricquebec, au Diocèse de Coutances (Manche).

Autres Monastères de la même Congrégation

N.-D. du Mont-Melleray, près Cappoquin, Comté de Waterford (Irlande).

N.-D. du Mont-Saint-Bernard, au Comté de Leicester (Angleterre).

N.-D. de Thymadeuc, Diocèse de Vannes (Morbihan).

N.-D. de Staouéli, Diocèse d'Alger (Afrique).

N.-D. de Gethsémani, au Kentucky (Etats-Unis).

N.-D. de la Nouvelle-Melleray, près Dubuque-Jowa (Etats-Unis).

N.-D. de Fontgombauld, Diocèse de Bourges (Indre).

N.-D. des Neiges, au Diocèse de Viviers (Ardèche).

Sainte-Marie du Désert, près Cadours (Haute-Garonne), au Diocèse de Toulouse.

N.-D. des Dombes, au Diocèse de Belley (Ain).

Abbaye des Trois-Fontaines, située aux Eaux Salviennes, près Rome, et dédiée aux saints martyrs Vincent et Anastase. Elle est en commende. Outre l'Abbé commendataire, qui est un Cardinal, il y a un Abbé régulier.

N.-D. du Petit-Clairvaux, Nouvelle-Ecosse (Amérique).

N.-D. de Divielle, près Monfort (Landes), Diocèse d'Aire.

N.-D. d'Acéy, Diocèse de Saint-Claude (Jura).

N.-D. d'Igny, près d'Arcy-le-Ponsart (Marne), Diocèse de Reims.

N.-D. de Bonnecombe, Diocèse de Rodez (Aveyron).

N.-D. du Mont-Saint-Joseph. par Roscréa, Comté de Tipérary (Irlande).

N.-D. du Lac, près Montréal (Canada).

N.-D. de Reichenbourg, Styrie (Autriche).

N^a S^a de Bellpuig, province de Lérida (Espagne).

N.-D. du Sacré-Cœur, à Akbès, par Alexandrette (Syrie).

MONASTÈRES DE RELIGIEUSES

DE LA

CONGRÉGATION DE LA GRANDE-TRAPPE

N.-D. des Gardes, au Diocèse d'Angers (Maine-et-Loire).

N.-D. de Vaise, à Lyon (Rhône).

N.-D. de Maubec, Diocèse de Valence (Drôme).

N.-D. de la Cour-Pétral, près la Ferté-Vidame, au Diocèse de Chartres (Eure-et-Loir).

N.-D. de Blagnac, près Toulouse (Haute-Garonne).

N.-D. d'Espira de l'Agly, Diocèse de Perpignan (Pyrénées-Orientales).

N.-D. de Bonneval, près Espalion (Aveyron), au Diocèse de Rodez.

Monastère de San Vito, Colline de Turin (Italie).

N.-D. de Saint-Paul-aux-Bois, près Blérancourt, au Diocèse de Soissons (Aisne).

N.-D. de Lanouvelle, au Diocèse de Nîmes (Gard).

CONGRÉGATION DE SEPT-FONS

N.-D. de Saint-Lieu-Sept-Fons, près Dompierre (Allier), au Diocèse de Moulins.

N.-D. du Port-du-Salut, au Diocèse de Laval (Mayenne).

N.-D. du Mont-des-Olives (Alsace), Diocèse de Strasbourg.

N.-D. du Mont-des-Cats, Diocèse de Cambrai (Nord).

N.-D. de la Grâce-Dieu, Diocèse de Besançon (Doubs).

N.-D. de la Double, Diocèse de Périgueux (Dordogne).

N.-D. de Chambarand, près Roybon (Isère), au Diocèse de Grenoble.

N.-D. des Iles, à Wagap (Nouvelle-Calédonie).

N.-D. de Tamié (Savoie), Diocèse de Chambéry.

Monastère de Mariastern, près Banjaluca, en Bosnie (Turquie d'Europe).

N.-D. de Résica, en Croatie (Autriche).

Et deux autres Maisons, nouvellement fondées, l'une dans la province du Cap (Afrique méridionale), l'autre en Chine près Pékin.

MONASTÈRES DE RELIGIEUSES

DE LA

CONGRÉGATION DE SEPT-FONS

N.-D. de l'Immaculée-Conception, près Laval (Mayenne).

N.-D. de la Miséricorde (Elenberg), au Diocèse de Strasbourg, en Alsace.

Saint Joseph d'Ubexy, au Diocèse de Saint-Dié (Vosges).

(Ces trois Monastères sont gouvernés par une Abbesse).

N.-D. du Sacré-Cœur, près Mâcon (Saône-et-Loire), au Diocèse d'Autun.

CONGRÉGATION DE BELGIQUE

Abbaye de N.-D. de Westmalle (Province d'Anvers), au Diocèse de Malines.

Abbaye de Saint-Sixte (Flandre occidentale), au Diocèse de Bruges.

Abbaye de Saint-Benoît, à Achel, au Diocèse de Liège.

Abbaye de N.-D. de Scourmont, à Forges-les-Chimay, Diocèse de Tournai.





PETIT EXORDE



PREMIER EXORDE

DU SAINT ORDRE DE CITEAUX

Désigné plus communément sous le nom de

PETIT EXORDE

PROLOGUE



OUS, premiers fondateurs de l'Eglise de Cîteaux, faisons connaître, par le présent écrit, à ceux qui viendront après nous, la canonicité, l'autorité, les personnes, l'époque, le monastère, le genre de vie qui en ont marqué le commencement.

En leur racontant les faits avec une exacte vérité, nous nous proposons de leur faire aimer davantage l'observance de la Sainte Règle, de les attacher plus fortement à ce lieu dans lequel, par la miséricorde du Seigneur, nous avons commencé nous-mêmes à la pratiquer.

Puissions-nous les exciter à prier pour nous, qui avons porté constamment le poids du jour et de la chaleur !

Plaise à Dieu qu'ils ne reculent jamais dans le chemin étroit et difficile, que la Sainte Règle nous trace, jusqu'au moment où ils verront couronner leurs luttes et leurs travaux ; et qu'après avoir déposé l'enveloppe terrestre ils soient mis en possession de l'éternelle félicité !

CHAPITRE I

EXORDE DU MONASTÈRE DE CITEAUX



AN de l'Incarnation du Seigneur 1098, Robert, de bienheureuse mémoire, premier Abbé de Molesme, au diocèse de Langres, se rendit avec quelques-uns de ses religieux auprès du vénérable Hugues, alors Légat du Saint-Siège et Archevêque de Lyon. Ces moines venaient promettre de se conformer en tout désormais aux saintes observances de la Règle de leur Père Saint Benoit.

Et pour mettre avec plus de liberté ce projet à exécution, ils sollicitaient instamment l'appui du vénérable Prêlat et la protection du Siège Apostolique. Le Légat, charmé d'une telle demande, s'y montra très-favorable, et par la lettre suivante, il jeta le premier fondement de ce grand édifice.

Voici sur les débuts de Citeaux ce qu'on lit dans une ancienne traduction française, publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Dijon :

EN le vesquié de Lengres eut une abeie Molesme de grant renom et de grant religion, que Dius visita en leur commencement de grant richesses et de vallans personnes et religieuses. Mais por ce ke richesce et religions ne puent longement durer ensanle, auquant de cele congregation des plus sages et des plus religieux esgarderent k'il amoient mius estre ensounié de querre tresor en ciel k'en tierre, et por l'amor des viertus aquerre commencerent penser à povreté. Et parmi tot ce il esgardent ke ia fut ce ke là mesme vesquist on saintement et honestement : ne porquant il ne tenoient mie l'ordene plainement si com il l'avoient pormis, se parlerent ensanle se dist chascuns ce que il sanla. A ce vint en le fin que li abes Robiers qui abes estoit de le maison de Molesme, et 21 de ses mosnies isirent de là. Et parmi grans paines et grans travaux vinrent à Cysteaus, etc., etc...

CHAPITRE II

LETTRE DU LÉGAT

HUGUES, *Archevêque de Lyon, Légat du Siège Apostolique, à Robert, Abbé de Molesme, et à ses Frères qui veulent servir Dieu selon la Règle de Saint Benoît.*



DIEN-AIMÉ Fils, que tous ceux qui se réjouissent des accroissements de la Sainte Eglise notre Mère, sachent que vous vous êtes présenté devant nous, à Lyon, avec quelques-uns de vos Frères du monastère de Molesme. Vous nous avez déclaré que vous aviez formé le dessein de suivre désormais parfaitement et à la lettre, la Règle de Saint Benoît, Règle qui n'est gardée à Molesme qu'avec négligence et tiédeur.

« Mais, comme dans votre monastère des causes multiples ne vous permettraient pas d'exécuter cette pieuse résolution, voici de quelle manière nous entendons pourvoir au salut éternel et de ceux qui quitteront Molesme et de ceux qui continueront à l'habiter. Il nous semble expédient que vous alliez vous établir ailleurs : la Providence ne manquera pas de vous faire trouver une autre place où vous pourrez, avec plus de profit et de paix, vous appliquer au service de Dieu.

« Quand vous vintes nous soumettre votre pieux dessein, nous en fûmes heureux et nous vous conseillâmes d'y demeurer fidèles. Aujourd'hui, par les présentes, nous vous enjoignons à vous, Robert, Abbé, à vos Frères Albéric, Odon, Jean, Etienne, Letald et Pierre, ainsi qu'à tous ceux qui régulièrement et d'un commun accord se joindraient à vous, nous vous enjoignons de persévérer dans votre noble entreprise. Nous la confirmons pour toujours de l'Autorité Apostolique par l'ap-
position de notre sceau. »

CHAPITRE III

SORTIE DES MOINES CISTERCIENS DE MOLESME ; LEUR ARRIVÉE A CITEAUX ;
COMMENCEMENT DU MONASTÈRE



MORTS de l'appui d'une si haute et si imposante autorité, l'Abbé Robert et les religieux qui l'avaient suivi revinrent à Molesme. Là, ils choisirent parmi les Frères déjà soumis par des vœux à la Sainte Règle, ceux qu'ils reconnaissaient les plus aptes à partager leur entreprise. Ils se trouvèrent bientôt, tant ceux qui étaient allés à Lyon se présenter au Légat que ceux qui avaient été pris postérieurement dans le monastère, au nombre de vingt et un.

Ainsi augmentée, la petite troupe se dirigea avec ardeur vers une solitude située dans le diocèse de Châlons et connue sous le nom de Citeaux. C'était un affreux désert, inculte, boisé, retraite ordinaire des bêtes fauves et dont les hommes n'auraient osé approcher.

Un tel lieu, précisément parce qu'il était plus inaccessible et qu'il inspirait à tous plus d'horreur, parut très-propre au dessein que ces hommes avaient formé. Avec l'approbation de l'Evêque et l'assentiment du seigneur-proprétaire, ils se mettent à l'œuvre et, sans différer, les voilà déblayant le terrain, arrachant les arbres, les ronces, les broussailles qui l'encombraient et commençant la construction d'un monastère.

Durant leur séjour à Molesme, ces pieux moines s'étaient souvent entretenus, dans un esprit de zèle, de la transgression manifeste de la Règle de leur Père Saint Benoit. Ils étaient affligés de voir que personne parmi eux ne gardait cette Sainte Règle avec fidélité, quoiqu'ils eussent fait solennellement le vœu de l'observer. Tel était le motif, nous l'avons déjà dit, qui

les avait portés à venir dans cette solitude, après avoir recouru à l'autorité du Légat Apostolique. Désormais ils pouvaient, fidèles à leur profession, embrasser avec amour leur Règle et l'observer dans tous ses points.

Le monastère qu'ils venaient de commencer était pauvrement construit en bois ; mais la Providence vint à leur secours.

Le Duc de Bourgogne, Eudes, touché de la vie sainte et fervente de ces moines et pressé d'autre part par les lettres suppliantes du Légat, voulut encourager lui-même cette œuvre et se chargea d'en faire tous les frais. Là ne se bornèrent pas les effets de sa bienveillance. Longtemps encore il leur prodigua toutes les choses nécessaires à la vie et les pourvut largement de terres et de troupeaux.

CHAPITRE IV

CITEAUX EST ÉRIGÉ EN ABBAYE



VERS cette même époque, par ordre du Légat Apostolique, l'Abbé Robert reçut de l'Evêque du Diocèse, avec le bâton Pastoral, la charge de gouverner ses Frères. Quant aux religieux eux-mêmes dont il devenait le Père, ils promirent sans délai, sur l'avis qu'il leur en donna, leur stabilité à Cîteaux. Voilà comment le Nouveau-Monastère, sous la protection du Légat du Saint-Siège, fut canoniquement érigé en Abbaye.

CHAPITRE V

LES RELIGIEUX DE MOLESME S'AGITENT POUR OBTENIR DU PAPE
LE RETOUR DE LEUR ABBÉ



DES que l'Eglise de Cîteaux fût érigée en Abbaye, quelques moines de Molesme, pressés par Dom Geoffroy leur Abbé, viennent à Rome, auprès du Pape Urbain, pour demander que Robert soit rendu à son premier monastère.

Le Pape, cédant à leurs instances poussées jusqu'à l'extrême, mande au vénérable Hugues, son Légat, de ménager, s'il était possible, le retour de l'Abbé Robert à Molesme. Il lui enjoignait en même temps de veiller à ce que les moines de Cîteaux ne fussent point inquiétés dans leur désert où ils étaient heureux de vivre.

CHAPITRE VI

LETTRE D'URBAIN II, POUR LE RETOUR DE L'ABBÉ ROBERT

URBAIN, *Evêque, Serviteur des serviteurs de Dieu, à Notre Vénérable Frère et Coévêque, Hugues, Légat du Saint-Siège, Salut et Bénédiction Apostolique.*



NOUS venons d'entendre le cri des religieux de Molesme réclamant avec instance le retour de leur Abbé. Sans lui, disent-ils, c'en est fait de toute observance religieuse dans leur monastère. Ils affirment même que le départ de leur Abbé a attiré sur eux

l'animadversion des princes et de tous leurs voisins.

« Vaincu par les plaintes de ces moines, Nous faisons savoir à votre Dilection, qu'il Nous serait agréable, si la chose est possible, que l'Abbé Robert passe de son désert au monastère qu'il a quitté. Dans le cas où l'ordre que Nous donnons ne pourrait recevoir son accomplissement, employez tous vos soins pour que ceux qui sont attachés de cœur à la solitude de Citeaux puissent y demeurer en paix. Faites aussi que les religieux de Molesme observent une exacte discipline. »

Après avoir lu ces Lettres, le Légat prit conseil de personnages graves et craignant Dieu et rendit la décision consignée dans le Décret suivant.

CHAPITRE VII

DÉCRET DU LÉGAT

HUGUES, *Serviteur de l'Eglise de Lyon, à son très-cher Frère Robert, Evêque de Langres, Salut.*



L nous a paru nécessaire de porter à la connaissance de votre Fraternité la décision prise par nous au sujet de Molesme. Afin de traiter cette affaire avec plus de maturité, nous avons convoqué une assemblée à Pierre-Scise où les moines de Molesme, munis de vos Lettres, se sont présentés devant nous. Ils nous ont exposé la détresse et le discrédit de leur monastère par suite de l'éloignement de Robert : ils veulent à tout prix que cet Abbé leur soit rendu. Sans lui, disent-ils, jamais l'Eglise de Molesme ne retrouvera la paix et la tranquillité ; jamais sans lui la régularité ne reprendra son ancienne vigueur.

« Geoffroy lui-même, que vous avez donné comme successeur à Robert, s'est présenté devant nous. Il se disait prêt à

céder de grand cœur le siège Abbatial à son Père, s'il nous plaît de le rendre à l'Eglise de Molesme.

« Prenant en considération votre requête et celle de ces religieux, après avoir relu les Lettres par lesquelles le Saint-Père s'en remet à nous de cette affaire, et sur l'avis de plusieurs personnes graves, Evêques et autres assemblés ici, nous accédons à vos supplications et à celles des religieux de Molesme. Nous rendons à leur Eglise le Chef qu'ils réclament.

« Toutefois, avant de retourner à Molesme, Robert ira à Châlons déposer entre les mains de notre Frère, l'Evêque de ce lieu, la charge et le bâton Pastoral qu'il en a reçus. C'est à lui que Robert a fait la promesse d'obéissance demandée aux Abbés ; il priera l'Evêque de Châlons de l'en relever. De son côté, lui-même déchargera les religieux de Cîteaux du vœu d'obéissance qu'ils ont fait entre ses mains.

« Nous autorisons les Frères qui avaient suivi Robert au Nouveau-Monastère, à retourner à Molesme avec lui. Nous mettons toutefois cette condition expresse qu'on s'abstiendra désormais de toute tentative de changement entre les religieux de Molesme et ceux de Cîteaux ; nul ne cherchera à en attirer un autre, contrairement aux règles données par Saint Benoit pour l'admission des religieux d'un monastère connu. — Cela fait, nous renvoyons Robert à votre Dilection ; qu'il lui plaise le réintégrer dans la charge d'Abbé de Molesme. Si plus tard, Robert venait à quitter de nouveau son monastère, du vivant de l'Abbé Geoffroy, nous défendons d'élire un successeur avant d'avoir obtenu notre assentiment, le vôtre et celui de ce même Abbé Geoffroy. Nous voulons que toutes ces mesures soient considérées comme émanant de l'Autorité Apostolique.

« Quant à la chapelle et aux divers objets que Robert a apportés au Nouveau-Monastère, ils devront être laissés aux moines de Cîteaux, même un Bréviaire qu'ils garderont seulement jusqu'à la Fête de saint Jean-Baptiste pour en prendre copie. Ceux de Molesme y consentent, pourvu qu'à cette époque il leur soit rendu.

« Etaient présents à notre assemblée les Evêques : Mérigald d'Autun, Gauthier de Châlons, Bernard de Mâcon, Ponce de Belley ; les Abbés : Pierre de Tournus, Laurent de Dijon, Josserand d'Ainay ; en outre, Pierre, camérier du Saint-Père et plusieurs autres personnages recommandables. »

L'Abbé Robert, acceptant toutes ces décisions, s'est mis à même de les exécuter. Il a délié les Religieux Cisterciens du vœu d'obéissance qu'ils lui avaient fait, soit à Cîteaux, soit à Molesme. Déchargé lui-même de son Abbaye par l'Evêque de Châlons, il est revenu à Molesme, suivi de quelques religieux moins attachés de cœur au désert de Cîteaux. L'Autorité Apostolique a rétabli la paix et le bon accord dans ces deux monastères. — L'Abbé Robert emporte avec lui ces Lettres pour les présenter à son Evêque et s'en faire, au besoin, un moyen de justification.

CHAPITRE VIII

LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE CHALONS

*A notre très-cher Frère Robert, Evêque de Langres, Gauthier,
Serviteur de l'Eglise de Châlons, Salut.*



ACHEZ que, sur la décision du Seigneur Hugues, Archevêque de Lyon, nous avons délié le Frère Robert de ses engagements envers notre Eglise de Châlons et de l'obéissance qu'il nous avait promise. Robert avait contracté ces engagements quand nous lui confiâmes le Nouveau-Monastère de Cîteaux, dans les dépendances de notre Evêché. Lui-même a délié de leur promesse d'obéissance les moines restés à Cîteaux.

« Ne craignez donc pas de recevoir cet Abbé et de le traiter honorablement. Adieu. »

CHAPITRE IX

ALBÉRIC EST ÉLU DEUXIÈME ABBÉ DE CITEAUX



ARIVÉE de son Pasteur, l'Eglise de Citeaux songea à se donner un chef. Les religieux se réunirent en assemblée et l'un d'eux, nommé Albéric, fut élu régulièrement. C'était un homme lettré et versé dans la connaissance pratique des choses divines et humaines. Amateur de la Règle et de ses Frères, il avait exercé longtemps la charge de Prieur à Molesme et à Citeaux, et il n'avait reculé devant aucune peine pour faire passer les religieux d'une Eglise dans l'autre. La prison, les coups et les outrages de toute sorte avaient été la récompense de son zèle.

CHAPITRE X

PRIVILÈGE APOSTOLIQUE



ALBÉRIC avait accepté la charge pastorale bien à contre-cœur. Doué d'une rare prudence, il se demanda avant tout de quel côté pourraient venir les tribulations et les orages capables d'ébranler cette maison qui lui était désormais confiée. Il ne vit rien de meilleur que de placer son monastère sous la protection du Saint-Siège.

Ses religieux, dont il prit l'avis, l'ayant encouragé dans cette pensée, il députa vers Rome où siégeait alors le Pape Pascal, deux de ses moines, Jean et Ilbode. Ils devaient sup-

plier le Saint-Père d'abriter l'Eglise de Cîteaux sous les ailes de la puissance Apostolique, afin qu'elle demeurât à jamais préservée de toute attaque de la part des personnes ecclésiastiques ou séculières et qu'elle pût jouir d'une parfaite tranquillité. Ces députés se mirent en route, munis des Lettres officielles de l'Archevêque Hugues, des Cardinaux Jean et Benoît et de Gauthier Evêque de Châlons.

Le voyage fut heureux ; les députés étaient de retour avant que Pascal, alors prisonnier de l'Empereur, eût fait ses regrettables concessions. Ils rapportaient un privilège Apostolique en très-bonne forme et qui répondait pleinement aux désirs de l'Abbé Albéric et de ses religieux.

Nous avons jugé opportun de consigner ici les Lettres dont nous venons de parler ainsi que le privilège du Saint-Siège. On verra la prudence et l'autorité qui ont signalé la fondation de l'Eglise de Cîteaux.

CHAPITRE XI

LETTRE DES CARDINAUX JEAN ET BENOÎT

*Au Très-Saint Père, le Pape Pascal, digne de tout hommage,
Jean et Benoît présentent leur humble soumission.*



N sait qu'il appartient à Votre Autorité suprême de pourvoir aux besoins de toutes les Eglises et de favoriser les justes demandes qui Lui sont adressées. N'est-ce pas dans le secours de Votre Paternité, que la religion chrétienne trouve ses accroissements ? Voilà pourquoi, nous osons supplier instamment Votre Sainteté de daigner prêter une oreille bienveillante aux moines porteurs de ces Lettres.

« Ce sont deux religieux députés à Votre Sainteté par leurs Frères, sur notre conseil. Ils demandent que par un acte émané de Votre Autorité suprême, Votre Sainteté confirme à jamais les mesures de votre prédécesseur, d'heureuse mémoire, le Pape Urbain, pour assurer leur tranquillité personnelle et la stabilité de leur Institut.

« Ils souhaiteraient aussi la confirmation de ce qui a été réglé par l'Archevêque de Lyon, alors Légat, assisté de plusieurs Evêques et Abbés. Ces mesures et ces décisions ont trait à un différend survenu entre eux et les religieux de Molesme, desquels, dans des vues de réforme, ils s'étaient séparés. Nous attestons, comme témoins oculaires, la ferveur exemplaire de leur vie. »

CHAPITRE XII

LETTRE DU LÉGAT ARCHEVÊQUE DE LYON

A Son Révérendissime Père et Seigneur le Pape Pascal, Hugues, serviteur de l'Eglise de Lyon, humble et parfaite soumission.

N se rendant vers Votre Paternité très-illustre, les religieux; porteurs de ces Lettres, sont venus auprès de nous. Ayant une maison dans notre Province, au diocèse de Châlons, ils ont sollicité de notre humble personne des Lettres de recommandation auprès de Votre Sainteté. Ces religieux appartiennent à une Maison dite le *Nouveau-Monastère*, et située en un lieu qu'on appelle Cîteaux. Ils se sont fixés là, en sortant de Molesme avec leur Abbé, pour y mener une vie plus solitaire et plus stricte, selon la Règle de Saint Benoit. Ils voulaient, après l'avoir embrassée, renoncer aux coutumes plus larges de certains monastères où l'on se croit trop faible pour porter un tel fardeau.

« Aujourd'hui, ceux de Molesme et autres religieux leurs voisins, ne cessent de les inquiéter et de les molester sur leur nouvelle manière de vivre. Comment en effet, disent les mécontents, ne pas voir retomber sur nous les dédains et les mépris du monde, quand ils viennent se donner en spectacle par un genre de vie si étrange ? Nous supplions donc en toute humilité et confiance, Votre Paternité très-Auguste, de vouloir accueillir avec sa bonté accoutumée ces religieux qui mettent en Elle, après Dieu, tout leur espoir et qui vont solliciter sa protection.

« Daigne Votre Paternité, par un acte de sa puissance Apostolique, soustraire le monastère et la personne même de ces religieux aux vexations dont ils sont l'objet. Ces pauvres de Jésus-Christ n'ont à opposer aux entreprises jalouses de leurs rivaux ni richesses ni autorité ; aussi mettent-ils toute leur confiance dans le secours d'en-Haut et la bienveillance de Votre Sainteté.

CHAPITRE XIII

LETTRE DE L'ÉVÊQUE DE CHALONS

*Au Vénérable Père, le Pape Pascal, Gauthier, Evêque de Châlons,
Salut et soumission entière.*



OMME Votre Sainteté souhaite ardemment le progrès des Fidèles dans notre Sainte Religion, il convient que le secours de Votre protection et la consolation de Votre appui ne leur fassent jamais défaut. Nous venons Vous présenter nos humbles supplications en faveur de certains religieux qui, entraînés par le désir d'une vie plus austère et sur le conseil de personnes

très-recommandables, sont sortis de Molesme. La Providence le voulant ainsi, ces religieux sont venus s'établir dans notre diocèse. Les porteurs des présentes Lettres vont soutenir leur cause devant Vous.

Daigne Votre Sainteté approuver le Décret que rendit, sur les ordres de Votre prédécesseur, l'Archevêque de Lyon, alors Légat Apostolique. Une assemblée d'Evêques et d'Abbés, parmi lesquels nous nous trouvions, avait été convoquée pour examiner cette cause. Qu'il Vous plaise confirmer leur monastère dans la jouissance de sa pleine liberté, sans déroger à la soumission canonique due à notre personne et à nos successeurs. L'Abbé que nous avons établi, ainsi que tous ses religieux, supplient Votre Bénignité de vouloir accorder cette confirmation qui doit assurer leur repos.

CHAPITRE XIV

PRIVILÈGE DE ROME

PASCAL, Evêque, Serviteur des serviteurs de Dieu, à Notre Vénérable Fils Albéric, Abbé du Nouveau-Monastère, au diocèse de Châlons, et à ses successeurs canoniquement institués dans toute la suite des temps.



QUAND Dieu daigne inspirer quelque dessein pour le progrès de la vie religieuse et pour le salut des âmes, il doit être exécuté sans délai. Aussi, Fils bien-aimés dans le Seigneur, afin de répondre avec une affection paternelle à vos saintes aspirations, Nous accueillons votre supplique sans difficulté et dans toute sa teneur. Nous voulons que le lieu choisi par vous et dans lequel vous tenez à vaquer tranquillement aux exer-

cices monastiques, soit libre et exempt de toute vexation. Ayant le titre d'Abbaye, ce monastère sera désormais sous la protection du Siège Apostolique ; et cela, aussi longtemps que vous persévèrerez, vous et vos successeurs, dans l'exacte discipline que vous y gardez en ce moment, sauf la soumission due à l'Eglise de Châlons.

Par le présent Décret, Nous défendons à une personne quelconque d'introduire dans votre genre de vie le moindre changement ; Nous interdisons à tout monastère de recevoir, sans autorisation régulière, les religieux de votre Abbaye ; enfin Nous voulons que nul n'inquiète, par fraude ou par violence, votre communauté. Nous confirmons, comme pleine d'équité et de sagesse, la décision prise, dans l'affaire soulevée entre vous et les religieux de Molesme, par Notre Frère l'Evêque de Lyon, alors Légat du Siège Apostolique, assisté des Evêques de sa province et d'autres dignes personnages. D'ailleurs, notre prédécesseur Urbain II, d'Apostolique mémoire, l'avait ainsi ordonné.

Fils tendrement aimés dans le Christ, n'oubliez donc jamais que, parmi vous, les uns ont renoncé aux voies larges du monde, les autres ont abandonné les sentiers trop aisés d'un monastère où la discipline avait perdu sa vigueur. Pour vous rendre toujours plus dignes d'une pareille grâce, gardez avec soin dans vos cœurs la crainte et l'amour de Dieu. Plus vous êtes dégagés du tumulte et des délices du siècle, plus aussi vous devez aspirer, par toutes les puissances de votre âme, à plaire au Seigneur.

Si dans la suite quelqu'un, Archevêque ou Evêque, Empereur ou Roi, Prince ou Duc, Comte ou Vicomte, de l'ordre ecclésiastique ou civil, si quelqu'un, connaissant la teneur de cette Constitution, a la témérité d'y contrevenir, qu'il soit averti deux ou trois fois ; s'il ne répare pas son tort par une satisfaction convenable, qu'il soit dépouillé de toute puissance, honneur et dignité ; qu'il sache, que devant Dieu, sa conscience est gravement coupable par cette transgression et qu'il soit privé du corps et du sang adorable de Notre-Seigneur Jésus-

Christ, en attendant le compte rigoureux qu'il rendra au dernier jugement. Au contraire, que la paix de Dieu repose sur tous ceux qui respecteront les droits de ce monastère ; qu'ils reçoivent le prix de leur bonne action et qu'ils trouvent la récompense de l'éternelle paix, auprès du Juge dont nous redoutons la sévérité. — Moi, Pascal, Evêque de l'Eglise Catholique.

Donné à Troja (1), par la main de Jean, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, le xiv^e jour avant les Calendes de Mai (2), indiction VIII, l'an 1100 de l'Incarnation et la seconde année du Pontificat du-Seigneur Pape Pascal II.

CHAPITRE XV

RÈGLEMENTS DES RELIGIEUX CISTERCIENS VENUS DE MOLESME



DATER de ce jour, Albéric et ses Frères, fidèles à leur promesse, établirent à Cîteaux, selon qu'ils l'avaient unanimement résolu, l'observance de la Règle de Saint Benoit. On commença par rejeter tout ce que cette Sainte Règle n'autorisait point.

Ils supprimèrent les vêtements flottants, les fourrures et le linge de corps, les grands capuces, les hauts-de-chausses, les pelisses et les garnitures de lit. Au réfectoire, ils réduisirent le nombre des mets, excluant tout apprêt à la graisse. Ils agirent de même pour ce qui pouvait s'éloigner de l'observation pure et simple de la Sainte Règle. Son accomplissement littéral devait être à l'avenir le but de leur vie : ils voulaient

(1) Troja, petite ville de la Capitanate, dans l'ancien royaume de Naples, au pied de l'Apennin.

(2) Le 18 Avril.

mettre leur conduite en harmonie parfaite avec ses moindres obligations et n'en négliger aucune, quel qu'en fût l'objet. C'est ainsi qu'ils se félicitaient de dépouiller le vieil homme pour revêtir l'homme nouveau.

Ce qui fixa de prime abord leur attention, c'est que nulle part on ne voit, dans la Règle de Saint Benoit ni dans sa vie, que ce grand Maître ait jamais rien possédé en propre ni qu'il ait eu des Eglises, des autels, des offrandes ou des sépultures, des dîmes ou redevances, des fours, des fermages, des moulins, des serfs. Encore moins trouve-t-on qu'il ait permis aux femmes d'entrer dans son monastère ou qu'il ait, à part le privilège accordé à sa Sœur, donné le droit de sépulture aux étrangers. En conséquence ils abdicèrent les coutumes introduites sur tous ces points.

Quand Saint Benoit notre Père, disaient-ils, enseigne que le religieux doit être absolument étranger aux choses du monde, il affirme clairement que les maximes du siècle ne doivent avoir aucun accès dans son cœur. Les moines qui veulent être dignes de leur nom, doivent donc montrer pour le siècle et pour tout ce qui le regarde, une sainte aversion.

Ils ajoutaient : nos dignes prédécesseurs, vrais organes du Saint-Esprit, eux dont on ne saurait sans crime répudier les saines traditions, divisaient les dîmes en quatre parts ; l'une pour l'Evêque, l'autre pour le Prêtre, la troisième pour les étrangers, les veuves, les orphelins et les pauvres qui n'avaient pas d'autre moyen d'existence ; la quatrième enfin, pour les frais du culte. Dans cette distribution, rien n'était réservé au religieux, lequel doit vivre du produit de ses terres et du travail de ses mains ; et, en s'écartant de cette ligne de conduite, ils auraient cru léser les droits d'autrui.

Nouveaux soldats du Christ et pauvres comme lui, tout en dédaignant les biens de ce monde, ils se demandaient par quels arrangements il leur serait possible de remplir les devoirs de l'hospitalité envers les indigents, conformément au précepte de la Règle qui oblige à les recevoir comme Jésus-Christ lui-même. Ils conçurent alors le projet, qu'ils firent

approuver par leur Evêque, de s'adjoindre des Frères convers ou Frères laïcs, portant la barbe comme signe distinctif. Sans être moines, ces Frères devaient être traités, leur vie durant et à leur mort, comme les moines eux-mêmes. Ils admirent aussi des mercenaires ou domestiques : sans ce secours, ils n'auraient pu observer pleinement, jour et nuit, les prescriptions de la Règle.

Ils convinrent encore de prendre des terres éloignées de toute habitation, des vignes, des prairies, des forêts, des cours d'eau pour y placer des moulins au service du monastère et pour faire la pêche. Ils entretiendraient des chevaux et autres animaux domestiques pour servir à l'exploitation et aux nécessités de la vie. Ayant établi des granges destinées au service de l'agriculture, ils décidèrent que ces granges seraient confiées aux convers plutôt qu'aux religieux : la Sainte Règle disant que l'habitation du moine est le cloître.

Saint Benoît veut que les monastères soient situés dans des lieux éloignés de tout commerce avec les hommes, c'est-à-dire, loin des grandes villes, des petites cités et même des simples bourgades ; en outre, le même Saint envoyait pour chaque fondation douze religieux et leur Abbé. Les Cisterciens devaient suivre cet exemple en tout point pour les monastères qu'ils auraient à créer.

CHAPITRE XVI

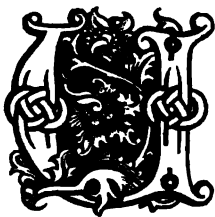
LEUR AFFLICTION



DEPENDANT, Dom Albéric et ses Frères étaient attristés du petit nombre de sujets qui se présentaient pour s'associer à leur manière de vivre. Ces hommes vénérables avaient un désir ardent de laisser à des successeurs, pour le salut de beaucoup d'âmes, le trésor de vertus que le ciel leur avait fait trouver. Or, ceux qui les voyaient ou qui entendaient parler d'eux songeaient, presque tous, plutôt à les fuir qu'à embrasser un genre de vie qui semblait d'une sévérité excessive, et dont la durée paraissait plus que douteuse.

Toutefois, Dieu qui dans sa miséricorde leur avait inspiré une si sainte entreprise, pour la perfection d'un grand nombre, ne les abandonna pas. Il ne tarda pas, comme on va s'en convaincre, à les favoriser d'un accroissement merveilleux.

CHAPITRE XVII

MORT D'ALBÉRIC. — ÉLECTION DE SON SUCCESSEUR. — NOUVEAUX
RÈGLEMENTS, — ALLÉGRESSE DES RELIGIEUX

DRAI serviteur de Dieu, Albéric, s'était exercé avec un plein succès à la discipline régulière et à l'école du Christ, durant neuf années et demie, lorsque le Seigneur l'appela à lui. Grand par sa foi et par ses vertus il avait vraiment mérité d'être admis à la félicité des saints. Un certain Frère nommé

Etienne, Anglais de nation et venu de Molesme avec les autres, lors de leur retraite à Cîteaux, fut son successeur. Etienne aimait souverainement la Sainte Règle et le Nouveau-Monastère.

De concert avec ses Frères, il régla que le duc de Bourgogne ou tout autre prince, ne tiendrait plus désormais sa cour dans l'Eglise de Cîteaux ; jusque-là aux grandes solennités la coutume contraire avait prévalu. Ensuite, afin d'éloigner de l'oratoire, où ils voulaient servir Dieu nuit et jour dévotement, tout ce qui respirerait le faste ou la superfluité et afin de bannir ce qui porterait atteinte à la pauvreté religieuse, gardienne des vertus, à laquelle ils s'étaient voués, ils arrêterent les règlements suivants.

« L'usage des croix d'or ou d'argent sera interdit ; on devra se servir de croix de bois passées en couleur ; un seul candélabre en fer suffira ; les encensoirs seront en cuivre ou en fer ; les chasubles en futaine, en lin ou en laine, sans tissu d'or ou d'argent ; les aubes et les amicts, de toile de lin. Quant aux chapes, dalmatiques, tuniques et palliums, l'usage devait en être absolument interdit. Les calices et les chalumeaux (1) ne seraient plus en or, mais en argent ou en vermeil. Les étoles et les manipules ne devaient plus admettre ni or ni argent ; la pale des autels serait en toile de lin sans aucune décoration ; les burettes sans ornement d'or ou d'argent. »

A cette époque, leurs vignes, leurs prairies, leurs granges prirent une rapide et notable extension, sans que l'esprit religieux en subit aucun détrimement. Il plut alors au Seigneur de répondre aux gémissements et aux larmes de ses serviteurs par une effusion de sa miséricorde. On sait qu'ils étaient profondément attristés et découragés de ne voir personne grossir leur nombre et de mourir sans laisser de successeurs.

Or, précisément dans ces jours, un grand nombre de sujets, clercs distingués, laïques recommandables par leur

(1) Instrument dont on se servait pour puiser dans le calice le précieux sang par aspiration ; car on communiait alors sous les deux espèces.

science et leur noblesse, se présentèrent en même temps. Poussés par la grâce divine, ils entrèrent trente au noviciat le même jour. Tous étaient animés d'une joyeuse ardeur. Par des efforts constants contre eux-mêmes et le malin esprit, ils poursuivirent vaillamment et jusqu'au bout la carrière où ils s'étaient engagés.

Leur exemple ne fut pas perdu : des hommes d'âge, de condition et de pays divers, reconnaissant alors que cette Règle qu'ils avaient jugée au-dessus des forces humaines, était cependant praticable, accoururent empressés et nombreux. L'aspect d'une vie aussi austère avait saisi leur cœur, et ils venaient humblement s'assujettir au joug aimable de Jésus-Christ. En donnant un nouvel essor à la communauté, ces recrues nombreuses remplirent de joie et de courage le cœur de tous les religieux.

CHAPITRE XVIII

FONDATIONS



DÈS ce moment, les Cisterciens commencèrent à créer de nouveaux monastères dans divers diocèses. Les bénédictions célestes ne leur manquèrent pas. Elles furent si abondantes, qu'en moins de huit années, les Maisons-Filles de Cîteaux, avec celles qu'elles avaient elles-mêmes fondées, s'élevèrent à douze.

CHAPITRE XIX

PROLOGUE DE LA CHARTE DE CHARITÉ



ES Abbayes Cisterciennes n'avaient pas encore commencé à fleurir, lorsque Dom Étienne et ses Frères réglèrent que nulle Abbaye ne serait fondée, dans un diocèse quelconque, avant que l'Évêque n'eût accepté le Décret fait et arrêté entre le monastère de Cîteaux et ses Maisons-Filles; et cela, pour éviter toute difficulté entre le Prélat et les moines.

Or, dans ce Décret, afin de sauvegarder à l'avénir une paix mutuelle, ces religieux ont mis en lumière, statué et transmis à leurs descendants, le mode d'accord, ou pour mieux dire, la charité par laquelle les moines de leurs Abbayes, séparés de corps dans les divers pays du monde, seraient indissolublement unis par l'esprit. C'est avec raison qu'ils convinrent d'appeler ce Décret *Charte de Charité*, parce que, en dehors de toute exaction, il a pour objet la charité seule et le bien des âmes au point de vue des choses divines et humaines.

Dans sa forme primitive, la Charte de Charité était sans division du texte. C'est ainsi qu'on la trouve dans un très-ancien manuscrit de la Bibliothèque de Dijon, publié par M. Guignard, et dans la Bibliothèque des Pères de Cîteaux de Dom Bertrand Tissier. En 1201, le Chapitre Général en ordonna la lecture dans tous les monastères; alors on la divisa en douze chapitres. Nous avons adopté cette division recommandable par son antiquité.

CHAPITRE XX

CHARTE DE CHARITÉ (1)

§ 1^{er}.

L'Eglise de Citeaux n'imposera aucune redevance à celles qui vivent sous sa discipline. Elle retient seulement le soin des âmes.



ARCE que nous nous reconnaissons tous pour les serviteurs, quoique inutiles, du seul vrai Roi, Seigneur et Maître, les Abbés et les religieux nos confrères que Dieu, dans sa bonté, aura bien voulu réunir en divers lieux par nous les derniers des hommes, sous une même discipline régulière, ne seront soumis de notre part à aucune exaction temporelle, prélevée sur leurs biens. Car n'aspirant qu'à leur être utiles ainsi qu'à tous les enfants de la sainte Eglise, nous ne voulons rien dispenser à leur égard qui puisse leur être à charge ou diminuer leurs ressources, de peur qu'en cherchant à nous enrichir de leur pauvreté nous ne nous rendions coupables du crime d'avarice qui, selon l'Apôtre, est une véritable idolâtrie.

Nous voulons néanmoins, dans une vue de charité, retenir le soin de leurs âmes, afin que si jamais (ce qu'à Dieu ne plaise !) ils cherchaient à s'écarter de leur première résolution et de l'observance de la Sainte Règle, ils puissent de nouveau, par nos soins et notre vigilance, y conformer leur vie.

(1) Ce nom, comme on vient de le voir dans le Prologue, est celui que les premiers Pères Cisterciens donnèrent à la *Constitution fondamentale* de leur Ordre. C'est cette même Constitution, approuvée par plusieurs Souverains Pontifes, qui régit actuellement la Congrégation de la Grande-Trappe. Celle-ci a embrassé la primitive observance de Citeaux, en vertu d'un Décret Apostolique du 25 Février 1847.

§ 2.

La Règle de Saint Benoit sera partout interprétée et observée comme on l'interprète et on l'observe à Citeaux ; les usages de Citeaux, son chant, ses livres seront partout adoptés, et il ne sera permis à personne de demander un privilège quelconque contraire à ses institutions.

Nous voulons donc dès à présent, et nous leur en faisons le commandement exprès, qu'ils observent en tout la Règle de Saint Benoit, comme elle s'observe au *Nouveau-Monastère*, leur défendant d'y introduire un nouveau sens, afin que comme nos saints prédécesseurs et nos Pères, savoir les religieux de Citeaux, l'ont entendue et pratiquée et comme nous l'entendons et pratiquons aujourd'hui, de même eux aussi l'entendent et la pratiquent.

Et parce que nous recevons dans notre cloître tous ceux de leurs religieux qui viennent à nous, et qu'ils reçoivent pareillement les nôtres dans les leurs, il nous paraît à propos, et c'est encore notre volonté, que les usages, le chant et les livres nécessaires pour toutes les Heures du jour et de la nuit et pour les Messes, soient conformes aux usages du *Nouveau-Monastère*, afin qu'en toutes nos actions, il n'y ait aucune différence et que nous vivions unis par la même charité, la même Règle et les mêmes usages.

Qu'aucune Eglise ou personne de notre Ordre n'ait la hardiesse de solliciter, auprès de qui que ce soit, quelque privilège contraire aux instituts généraux de l'Ordre, et d'en user, de quelque façon qu'il l'ait obtenu.

§ 3.

L'Abbé de Cîteaux sera reçu dans tous les monastères de l'Ordre avec les honneurs dus à l'Eglise-Mère. — Manière de recevoir les autres Abbés. — Pouvoirs de l'Abbé de Cîteaux dans ses visites.

Lorsque l'Abbé du Nouveau-Monastère viendra dans ceux de l'Ordre pour y faire la visite, l'Abbé du lieu, en reconnaissance de ce que l'Eglise de Cîteaux est la mère de la sienne, lui cédera partout, et l'Abbé du Nouveau-Monastère, à son arrivée, prendra la place de cet Abbé et la gardera durant tout le séjour qu'il fera chez lui.

Cependant il ne mangera pas à l'hospice, mais au réfectoire avec les Frères, pour maintenir la discipline, à moins que l'Abbé du lieu ne soit absent. Tous les Abbés de notre Ordre arrivant dans un monastère feront de même, et s'il s'en rencontre plusieurs en l'absence de l'Abbé, ce sera au plus ancien à tenir la table des hôtes. On fait encore cette exception, que l'Abbé du lieu, même en présence de l'Abbé son supérieur, recevra les vœux de ses novices, après l'année d'épreuve.

En outre, que l'Abbé du Nouveau-Monastère prenne bien garde de toucher, régler ou disposer quoi que ce soit dans le temporel du monastère qu'il sera venu visiter, contre la volonté de l'Abbé ou des religieux.

Mais s'il aperçoit dans ce monastère quelque prévarication contre les prescriptions de la règle ou les instituts de notre Ordre, qu'il s'empresse, avec le conseil de l'Abbé, s'il est présent, de corriger les religieux avec charité ; si l'Abbé est absent, il n'en corrigera pas moins ce qu'il aura trouvé de défectueux.

§ 4.

L'Abbé Père visitera une fois par an ses Maisons-Filles. — Les Abbés des quatre premiers monastères visiteront de même, en personne, Citeaux.

Qu'une fois par an, l'Abbé de la mère Eglise visite, par lui-même ou par l'un de ses coabbés, tous les monastères qu'il aura fondés ; et s'il en visite les religieux plus souvent, que ce soit pour eux le sujet d'une plus grande joie.

Pour la maison de Citeaux, elle sera visitée une fois chaque année par les quatre premiers Abbés de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, au jour qu'ils auront fixé entre eux et en dehors du temps du Chapitre Général, à moins que l'un d'eux ne soit retenu par une grave maladie (1).

§ 5.

Des Abbés qui viennent à Citeaux et des honneurs qu'ils se doivent mutuellement.

Lorsque quelque Abbé de notre Ordre viendra au Nouveau-Monastère, qu'on lui rende les honneurs dus à sa dignité ;

(1) Chez les Trappistes de la dernière réforme ou de la primitive observance, la Grande-Trappe représente Citeaux. *L'Abbé de ce monastère, canoniquement élu, devient par le fait même Vicaire Général de la Congrégation avec toute l'autorité nécessaire pour la bien administrer. Il tient le Chapitre Général et il est chargé de visiter, tous les ans, par lui-même ou par un mandataire les maisons de la Congrégation.* (Décret Apost. de 4847.) En observant la *Charte de Charité*, on entre parfaitement dans l'esprit de ce Décret.

Les quatre premiers Abbés de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond sont représentés par les quatre Abbés de Mellcray, de Bellefontaine, d'Aiguebelle et de Bricquebec. Ils visitent chaque année en personne l'Abbaye de la Grande-Trappe qui est l'Eglise-Mère de toute la Congrégation.

qu'il occupe la stalle de l'Abbé du lieu, et qu'il mange à l'hospice, si pourtant cet Abbé n'est pas dans la maison ; s'il y est, qu'il ne fasse rien de tout cela, mais qu'il mange au réfectoire. En l'absence de l'Abbé, c'est au Prieur à régler les affaires de la maison.

Pour les Abbayes qui n'auront entre elles aucun rapport, telle sera la loi : Tout Abbé cédera partout, dans son monastère, le pas à l'Abbé survenant, afin d'accomplir ce qui est écrit : « Ils se préviendront mutuellement d'honneur. » S'il en arrive deux ou même plusieurs, le plus ancien tiendra la place la plus honorable. Tous cependant, à part l'Abbé du lieu, mangeront au réfectoire, comme nous l'avons dit plus haut. Mais ailleurs, en quelque lieu qu'ils se rencontrent, ils prendront rang suivant l'ancienneté de leurs Abbayes, en sorte que celui dont l'Abbaye est la plus ancienne soit le premier ; et partout où ils devront s'asseoir, ils ne le feront pas sans s'être inclinés les uns devant les autres.

§ 6.

Fondations. — Institution, autorité, forme du Chapitre Général et lieu de sa réunion.

Lorsque, par la grâce de Dieu, l'une de nos Eglises aura pris un tel accroissement qu'elle puisse en fonder une autre, que les religieux de ces Eglises observent entre eux cette Charte de Charité que nous observons entre nos frères, excepté qu'ils ne tiendront point entre eux de Chapitre annuel ; — mais tous les Abbés de notre Ordre, laissant là tout prétexte, se réuniront chaque année pour le Chapitre Général de Cîteaux, excepté seulement ceux qu'une infirmité corporelle aurait retenus. Ils devront cependant envoyer un messenger capable d'attester au Chapitre la nécessité de leur absence. On

excepté encore ceux qui, habitant des contrées trop éloignées, ne viendront qu'à l'époque qui leur aura été déterminée par le Chapitre. Si quelque autre Abbé, pour quelque cause que ce puisse être, prenait sur lui de ne pas se rendre à notre Chapitre Général, qu'il demande pardon de sa faute au Chapitre de l'année suivante et qu'on ne la laisse point passer sans une sévère réprimande.

Que dans ce Chapitre Général, les Abbés traitent du salut de leurs âmes; et si, dans l'observation de la Sainte Règle et de l'institut, il y a quelque chose à corriger ou à faire, qu'ils le règlent; enfin qu'ils affermissent entre eux le lien de la paix et de la charité.

S'il se trouve quelque Abbé peu zélé pour la Règle ou trop appliqué aux affaires séculières ou répréhensible en quelque chose, qu'il y soit charitablement proclamé, que proclamé il se prosterne et accomplisse la pénitence qui lui sera imposée pour sa faute; mais ces proclamations ne doivent se faire que par les seuls Abbés.

S'il s'élève entre des Abbés quelque différend, ou que l'un d'eux soit accusé d'une faute assez grave pour mériter la suspense ou la déposition, que l'on s'en tienne irrévocablement à la décision portée par le Chapitre Général.

S'il arrive que, par la diversité des opinions, la cause tombe en discorde, on s'en tiendra sans résistance à ce que jugera l'Abbé de Cîteaux et ceux qui paraîtront de meilleur conseil et les plus capables; en observant qu'aucun de ceux que la cause intéresse spécialement ne doit être présent à la définition (1).

(1) La teneur de ce 6^e paragraphe est fidèlement gardée dans la Congrégation de la Grande-Trappe; et depuis la restauration des Ordres religieux, en France, les Chapitres généraux se tiennent régulièrement chaque année dans l'Eglise-Mère. Les Abbés les plus éloignés, comme ceux d'Amérique, se conforment à cette observance, en venant à l'époque qui leur a été déterminée.

§ 7.

Des monastères tombés dans l'indigence.

Si quelqu'une de nos Eglises tombe dans une extrême pauvreté, que l'Abbé de ce lieu ait soin de représenter sa situation devant tout le Chapitre, et qu'alors tous les Abbés, embrasés du feu de la plus ardente charité, s'empressent, chacun selon ses moyens, de soulager, des biens qu'ils ont reçus de Dieu, l'indigence de cette Eglise.

§ 8.

Vacance d'une Abbaye, élection de l'Abbé.

Si quelque maison de notre Ordre vient à perdre son propre Abbé, que le Père immédiat, de la maison duquel celle-là est sortie, prenne soin de toute son administration, jusqu'à ce qu'on y ait élu un autre Abbé; et, le jour de l'élection étant fixé, qu'on y appelle des Abbés de la filiation, si cette maison en a une, et que ces Abbés et les religieux de la maison en élisent l'Abbé d'après le conseil et la volonté de l'Abbé Père.

§ 9.

Vacance de Citeaux, élection de son Abbé.

Pour la maison de Citeaux, comme elle est notre mère commune, lorsqu'elle perdra son propre Abbé, les quatre premiers Abbés, savoir : ceux de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, y pourvoiront, et le soin de cette maison reposera sur eux, jusqu'à ce que le nouvel Abbé y soit élu et établi.

Mais pour l'élection de cet Abbé, après qu'on en aura déterminé et fixé l'époque, qui ne sera pas de moins de quinze jours, l'on devra convoquer des Abbés de la filiation immédiate de Cîteaux, et quelques-uns des autres que les susdits premiers Abbés et les religieux de Cîteaux reconnaîtront pour capables ; et que tous, Abbés et religieux assemblés au nom du Seigneur, élisent un Abbé.

Qu'il soit permis à chaque mère Eglise de notre Ordre de se choisir en toute liberté un Abbé, non-seulement parmi les religieux, mais encore, s'il le faut, parmi les Abbés de ses Eglises-Filles. Mais que nulle de nos Eglises ne prenne pour Abbé une personne d'un autre Ordre ; de même nous ne permettons pas qu'on donne un de nos religieux aux monastères qui ne sont pas de notre Ordre.

§ 10.

Démission.

Si quelque Abbé, à raison de son inutilité ou par pusillanimité, demande au Père Abbé de la maison d'où la sienne est sortie, à être déchargé du fardeau de son Abbaye, que celui-ci prenne bien garde d'acquiescer à son désir facilement et sans une cause raisonnable et très-nécessaire ; et, supposé le cas d'une grande nécessité, qu'il ne fasse rien de lui seul, mais qu'après avoir convoqué quelques autres Abbés de notre Ordre et pris leur avis, il fasse ce qu'ils auront jugé ensemble devoir être fait.

§ 11.

Déposition.

Si un Abbé est reconnu pour mépriser la Sainte Règle, ou prévariquer contre l'Institut, ou donner les mains aux dérègle-

ments de ses Frères, que l'Abbé de l'Eglise mère, par lui-même ou par son Prieur, ou de la manière qu'il le jugera plus à propos, l'avertisse jusqu'à quatre fois de s'amender ; si malgré ces monitions, il ne se corrige pas, et s'il ne veut pas se démettre volontairement, qu'après avoir assemblé un certain nombre d'Abbés de l'Ordre, on dépose de sa charge ce transgresseur de la Sainte Règle ; qu'ensuite les religieux de cette Eglise et les Abbés de la filiation, si elle en a une, élisent un autre Abbé qui soit digne de l'être, comme il a été dit plus haut, d'après le conseil et la volonté du Père immédiat.

Si l'Abbé déposé et ses religieux (ce qu'à Dieu ne plaise !) veulent être contumaces et rebelles, de sorte qu'ils n'acquiescent point du tout à la sentence portée contre eux, que l'Abbé de la Maison-Mère et les autres Abbés les excommunient, et qu'ils concertent ensemble les mesures que pourra prendre ensuite l'Abbé Père pour les contenir dans le devoir.

Après cela, si quelqu'un d'entre eux revenant à lui-même, veut relever son âme de l'état de mort et retourner auprès de sa Mère, qu'il y soit reçu comme un fils pénitent. Hors ce cas, qu'on ne saurait éviter avec trop de soin, qu'aucun Abbé ne retienne le religieux d'un autre Abbé de notre Ordre sans son consentement. Qu'aucun Abbé encore n'envoie ses religieux dans la maison d'un autre pour y habiter, à moins que celui-ci ne le veuille bien.

§ 12.

Conduite à tenir envers l'Abbé de Cîteaux ou ses religieux,
s'ils sont récalcitrants.

De même, s'il arrive (ce qu'à Dieu ne plaise !), que les Abbés de notre Ordre apprennent que l'Eglise de Cîteaux, notre mère, se relâche de sa ferveur et s'écarte de l'observance de la Sainte Règle ou de l'Institut, que par le ministère des quatre

premiers Abbés, savoir : de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, agissant au nom de tous les autres, ils avertissent l'Abbé jusqu'à quatre fois de se corriger lui-même et de corriger les autres ; et que ces Abbés aient soin d'accomplir à son égard tout ce qui a été dit au sujet des autres Abbés qui se montreraient incorrigibles : excepté, que s'il ne veut pas se démettre de son plein gré, ils ne pourront ni le déposer, ni l'excommunier comme rebelle, jusqu'à ce que dans le Chapitre Général, ou, si l'on ne peut attendre jusque-là, dans une autre assemblée à laquelle seront convoqués les Abbés de la filiation de Cîteaux et quelques-uns des autres, on dépose cet homme inutile ; et alors, que ces mêmes Abbés et les religieux de Cîteaux procèdent avec zèle à l'élection d'un Abbé capable. Que si l'Abbé déposé et les religieux de Cîteaux résistaient opiniâtrement, il ne faudrait pas craindre de les frapper du glaive de l'excommunication.

Mais ensuite si quelqu'un de ces prévaricateurs venant enfin à résipiscence, et voulant sauver son âme, se réfugie à l'une quelconque de nos quatre Eglises, la Ferté, Pontigny, Clairvaux ou Morimond ; qu'il y soit reçu comme un membre et un cohéritier de cette Eglise, en lui imposant toutefois une satisfaction régulière, jusqu'à ce que, réconcilié à sa propre Eglise, il lui soit enfin rendu, comme la justice le demande. Pendant ce temps-là, le Chapitre annuel ne se tiendra pas à Cîteaux, mais au lieu que les quatre Abbés sus-nommés auront déterminé.

CHAPITRE XXI

FRUIT DE LA CHARTE DE CHARITÉ



On voit par la *Charte de Charité* comment les communautés de notre Ordre, répandues déjà en diverses parties du monde et appelées, Dieu aidant, à se répandre partout, se trouvent, malgré la différence de langage, merveilleusement unies entre elles par un pacte d'amour. Retenues dans cette union par les devoirs d'une mutuelle déférence, elles forment une seule Eglise, un seul Ordre, un seul Corps en Jésus-Christ et dans toutes leurs entreprises spirituelles ou temporelles elles n'ont d'autre but, que la charité et le salut des âmes.

Toutes les prescriptions de ce Décret concourent admirablement au maintien de la paix, de la charité et de la discipline régulière ; c'est ce qu'avaient en vue le bienheureux Etienne et ses Frères. Parmi ces prescriptions il en est une d'une importance capitale entre toutes : celle qui ordonne à tous les Abbés de l'Ordre de Citeaux de se réunir une fois chaque année pour le Chapitre Général.

Dans ce Chapitre, ils doivent s'occuper avec le plus grand soin de leur conduite personnelle et des moyens de se maintenir mutuellement dans une paix inaltérable : afin que la discipline parfaite à laquelle ils se sont engagés, souvent remise sous leurs yeux et corroborée par l'autorité des divines Ecritures, ne s'affaiblisse pas, mais puisse durant de longues années conserver sa pleine vigueur.

Tous les ans, les Abbés Cisterciens doivent donc visiter leur Mère, et remplis de l'Esprit Saint, tenir le Chapitre Général. Sous l'influence et l'onction de ce divin Esprit, ils font des

règlements, des statuts, des définitions, antidotes composés de divers aromates, qui vont se répandre dans le cœur des Frères et procurer le salut des âmes, dans toute la Congrégation.

CHAPITRE XXII

DE CONCERT AVEC LES AUTRES ABBÉS, DOM ETIENNE S'ADRESSE
AU SAINT-SIÈGE



DEPENDANT le vénérable Dom Etienne comprenait que, dénué de la sanction de l'Autorité Apostolique, son Statut ne jouirait pas d'une longue durée. A l'exemple de son prédécesseur, il résolut, de concert avec les siens, de s'adresser à Rome.

Il fit donc supplier le Pape Calixte II, Pontife alors régnant, de vouloir ratifier et confirmer de son Autorité suprême le Statut qu'il avait rédigé d'accord avec ses coabbés et ses religieux pour l'affermissement de la discipline monastique. Le Souverain Pontife accueillit très-favorablement cette demande, et promulgua pour la confirmation de l'Ordre le Décret suivant.

CHAPITRE XXIII

PRIVILÈGE DU SOUVERAIN PONTIFE CALIXTE II

CALIXTE, Evêque, Serviteur des serviteurs de Dieu, à ses très-chers Fils en Jésus-Christ, le vénérable Etienne Abbé de Cîteaux et ses Frères, Salut et bénédiction Apostolique.



PAR une disposition de la Providence, Nous avons été promu au gouvernement du Siège Apostolique afin d'accroître, avec le secours divin, notre sainte Religion et de prêter l'appui de Notre Autorité à tout ce qui est entrepris dans des vues de piété pour le salut des âmes. C'est pourquoi, Fils très-chers en Jésus-Christ, Nous acquiesçons à votre demande en toute charité et, vous félicitant avec une paternelle affection de l'esprit religieux qui vous anime, Nous confirmons du sceau de Notre Autorité l'œuvre que vous avez entreprise.

« Du consentement et du commun accord des Abbés, des religieux de vos monastères et des Evêques dans les diocèses desquels se trouvent ces monastères, vous avez arrêté certains règlements touchant l'observance de la Règle de Saint Benoit et touchant quelques autres points qu'il paraissait nécessaire de fixer dans l'intérêt de l'Ordre et de la maison même de Cîteaux. Puis, vous avez demandé pour la paix de votre maison et la sécurité de l'observance religieuse, qu'ils fussent sanctionnés par le Saint-Siège.

« C'est avec joie, que Nous confirmons de Notre Autorité Apostolique ces règlements et la Constitution, déclarant que cette approbation est valable pour toujours. De plus, Nous

défendons à tout Abbé de recevoir vos religieux sans l'autorisation régulière.

« Si quelqu'un, ecclésiastique ou séculier, était assez téméraire pour s'élever contre Notre confirmation et votre Statut, par l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul et la Nôtre, Nous le frappons du glaive de l'excommunication, comme perturbateur de la religion et de la paix monastique, jusqu'à ce qu'il ait pleinement satisfait ; mais que celui qui les aura défendus reçoive la grâce et la bénédiction du Dieu Tout-Puissant et de ses saints Apôtres.

« Enfin, Nous interdisons à qui que ce soit de recevoir à demeure vos convers ou vos profès.

« Moi, Calixte, Evêque de l'Eglise Catholique, j'ai donné et signé cette confirmation.

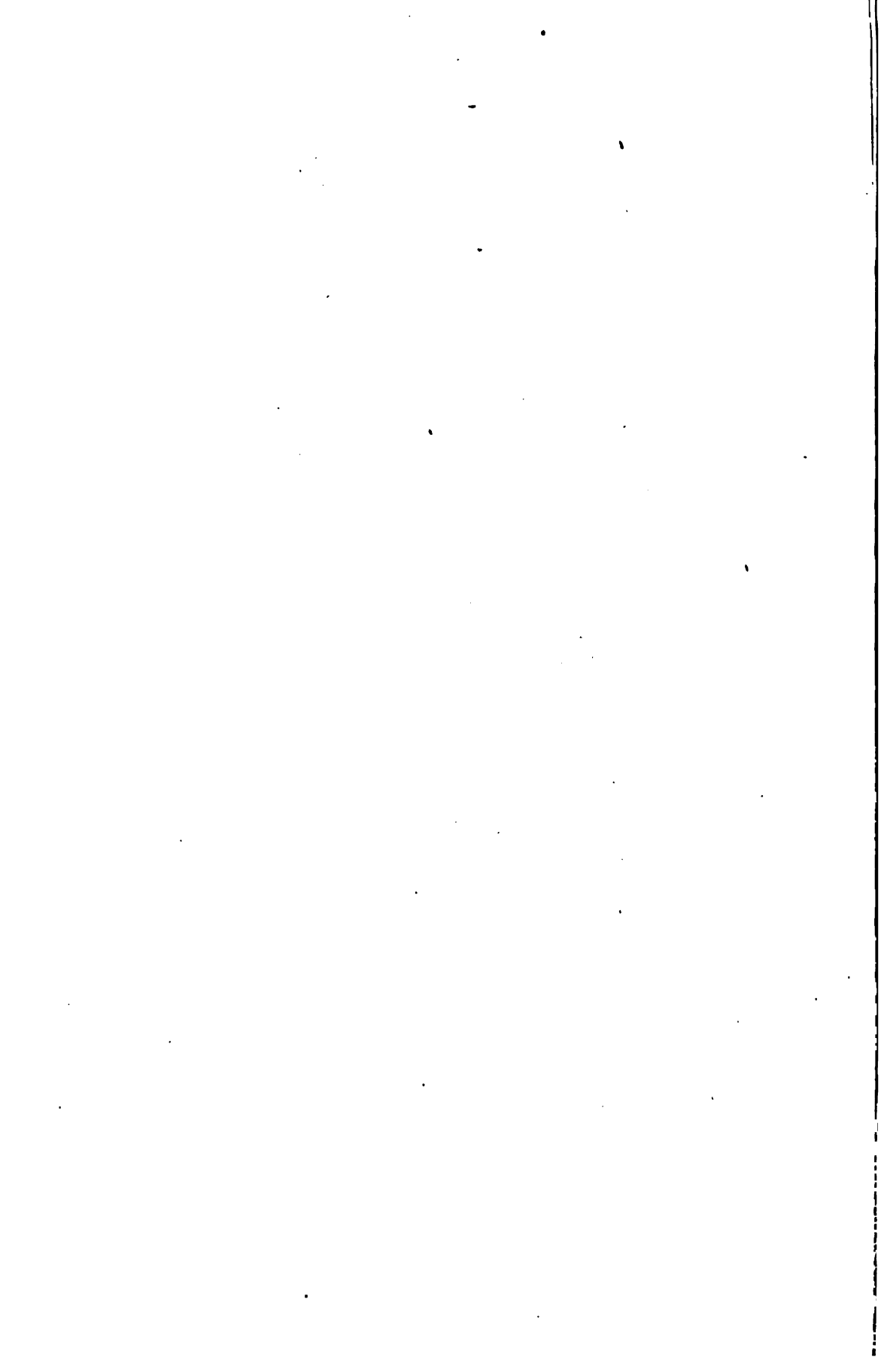
« Fait à Saulieu, par Chrysogon Cardinal-Diacre de la Sainte Eglise Romaine et Bibliothécaire, le 10 des Calendes de Janvier (1), indiction XIII^e, de l'Incarnation de Notre-Seigneur l'année 1119, la 1^{re} du Pontificat du Seigneur Pape Calixte II. »

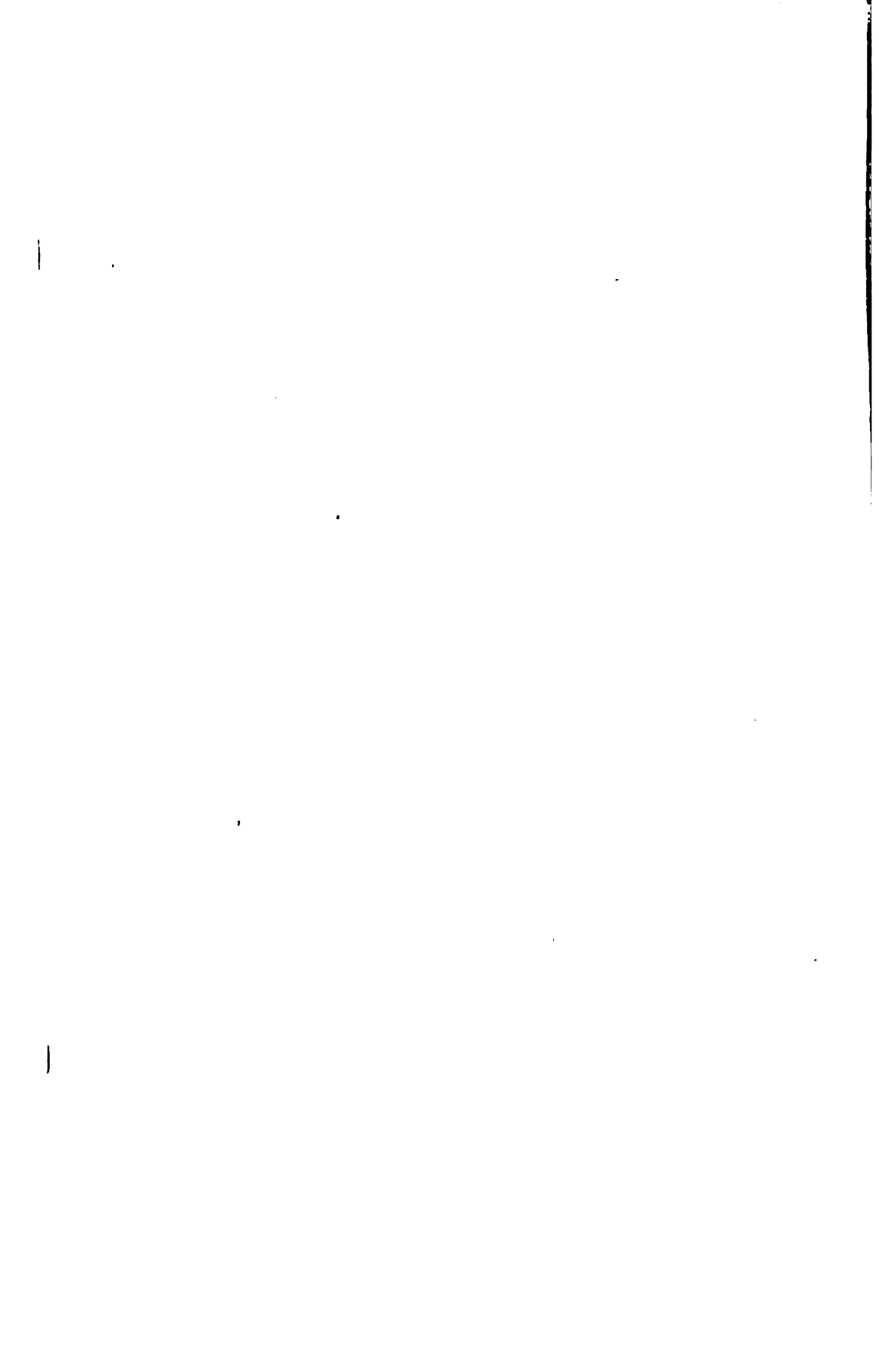
(1) Le 23 Décembre.

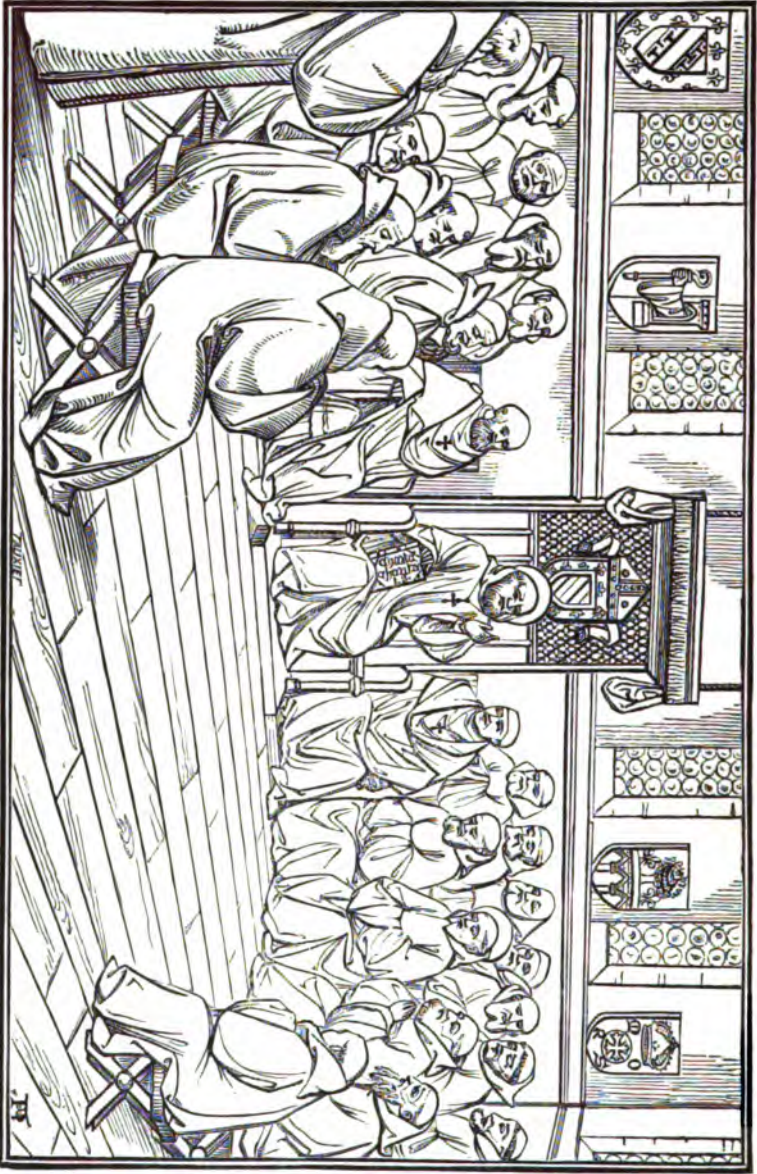




GRAND EXORDE







Voir page 24.

SECOND EXORDE
DU SAINT ORDRE DE CITEAUX
OU
GRAND EXORDE

SOMMAIRE

AU NOM DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST,



NOUS commençons le récit des origines de Cîteaux, par la sortie de nos Pères de Molesme, quand ils voulurent rétablir l'Ordre dans son intégrité primitive, en gardant à la lettre la Règle de Saint Benoit.

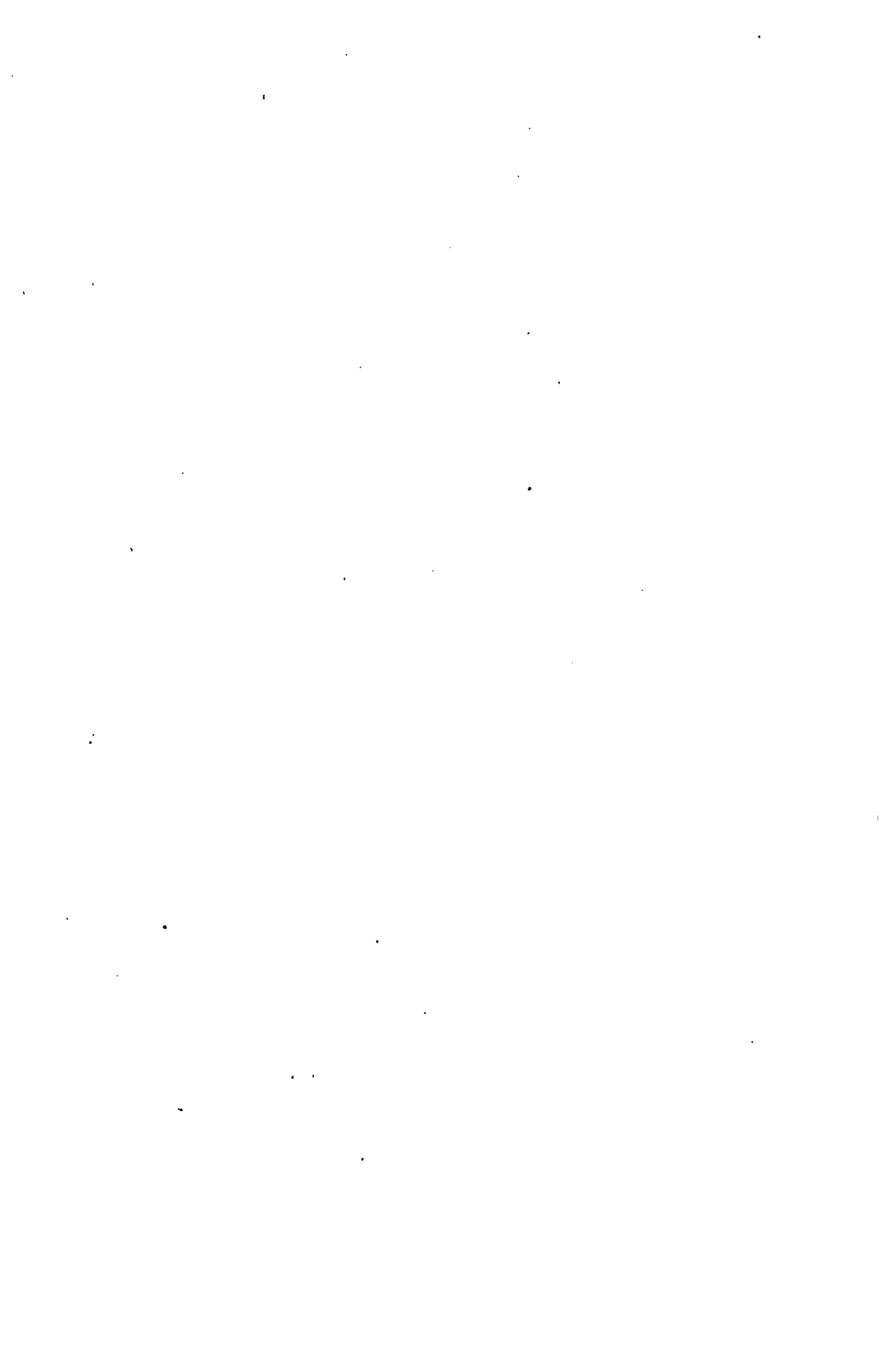
Nous racontons ensuite comment ils fondèrent l'Eglise de Cîteaux, notre Mère commune, qui fut favorisée d'une fécondité admirable : c'est d'elle, en effet, que sont sorties toutes les Eglises de notre Ordre, comme d'innombrables ruisseaux émanant d'une source très-pure.

Enfin nous nous occupons de plusieurs personnages remarquables, qui se sont illustrés par leurs vertus, spécialement à Cîteaux et à Clairvaux.





LIVRE PREMIER



CHAPITRE I

COMMENT LE SEIGNEUR JÉSUS NOUS A DONNÉ DANS SA DOCTRINE
L'IDÉE D'UNE PARFAITE PÉNITENCE



ILS du Dieu Eternel, Eternel comme son Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ, Créateur de toutes choses et Rédempteur des hommes, manifesta au monde les voies salutaires de la vraie pénitence. Au jour de ses abaissements, tandis qu'il opérait ici-bas notre salut, on l'entendait dire : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche (1). »

Grâces soient rendues à l'ineffable miséricorde du Seigneur qui daignant jeter un regard de compassion sur la postérité d'Adam, adoucit par cette parole : « Faites pénitence » la rigueur de la loi ancienne qui disait : « œil pour œil, dent pour dent », et qui punissait sans pitié toute faute de la peine du talion. Et pour que l'homme déchu ne fût point terrifié par ce mot de pénitence, comme jadis par la peine du talion, il se hâta d'en tempérer la sévérité en ajoutant cette suave et consolante parole : « Le royaume de Dieu est proche. »

(1) Matth. IV. 17.

Quel est en effet l'homme sensé, si infirme et si délicat qu'il soit, qui ne supportera patiemment, et même avec joie « le fardeau des souffrances passagères de la vie (1) », en considérant qu'elles le préservent d'éternels châtimens et lui garantissent une félicité sans fin ? — Le saint Précurseur Jean-Baptiste, au temps de sa prédication, a, lui aussi, recommandé de faire de dignes fruits de pénitence. Il nous importe donc souverainement de connaître la perfection de cette vertu et l'excellence de ses fruits. Mais, où pourrions-nous en puiser une idée plus exacte que dans les enseignemens et les exemples du plus grand des maîtres, Notre-Seigneur Jésus-Christ ?

Un riche adolescent lui demandait un jour ce qu'il fallait faire pour obtenir la vie éternelle. Le Seigneur lui expose les préceptes de la loi.

— Je les ai gardés dès ma jeunesse, répond le jeune homme.

— « Il vous reste encore une chose à faire : Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous possédez, donnez-en le prix aux pauvres et marchez à ma suite : ainsi vous acquerrez sûrement les trésors du ciel (2). » Mais ce jeune homme ne s'était pas jusque-là donné lui-même ; il avait donné ses biens et encore avec parcimonie, c'est-à-dire pour satisfaire aux exigences de la loi : la dime, les prémices et autres offrandes. Estimant avoir beaucoup fait en se conformant aux prescriptions légales, il n'a pas le courage d'accepter la divine parole, il recule, laisse son cœur se prendre à la terre et s'éloigne tristement. Tant il est vrai, comme la Vérité nous l'atteste, que celui qui s'attache aux richesses se sauvera difficilement.

Saint Pierre était bien autrement disposé. L'abondance des dons célestes, en pénétrant son âme jusque dans ses profondeurs, en avait banni à jamais toute convoitise terrestre. Entendez-le dire à Notre-Seigneur, au nom de tous les Apôtres,

(1) 2. Cor. IV. 71

(2) Luc, XVIII. 18.

avec une humble confiance : « Nous avons tout quitté pour « vous suivre (1). » Voilà bien l'expression de la parfaite pénitence que le Sauveur avait voulu enseigner à l'adolescent qui était venu l'interroger ! Voilà celle qu'il propose à ses disciples et à quiconque veut marcher après Lui !

Nous lisons, il est vrai, que quelques hommes ont su rester dans la modération et l'humilité au sein des richesses et parmi les vanités du monde ; mais c'est là le privilège d'un petit nombre et non la règle commune. Pour celui qui aspire au sommet de la perfection, il est bien plus sûr, de prêter l'oreille à cette parole du Seigneur, dans l'Évangile : « Nul ne « peut être mon disciple s'il ne renonce à tout ce qu'il « possède (2). »

CHAPITRE II

VIE COMMUNE DANS LA PRIMITIVE ÉGLISE — ORIGINE DE LA VIE
MONASTIQUE



A Sagesse incréée étant descendue du sein du Père pour nous donner la règle de la vraie justice, il convenait, ce semble, d'en voir l'application parmi le petit troupeau qui représentait l'Église naissante. Attirées par cet exemple, les âmes appelées à marcher dans les âpres sentiers de la vie parfaite auraient pour se soutenir et la puissante doctrine du Maître et le spectacle encourageant des premiers fidèles ; elles deviendraient ainsi capables de courir, le cœur dilaté, dans les voies du Seigneur, en chantant avec David : « Seigneur, sur votre

(1) Luc, XVIII, 28.

(2) Luc, XIV, 33.

« parole, j'ai suivi des chemins difficiles ; je sais que vous me
« recompenserez au centuple, selon votre promesse ; et que
« vous me donnerez encore la vie éternelle (1). »

Après sa passion douloureuse et sa résurrection, le Seigneur, étant monté au Ciel, envoya, selon sa promesse, le Saint-Esprit à ses disciples. Dès ce moment, le nombre des fidèles commença à se multiplier et les splendeurs de cette vie divine, que l'on apprend surtout par la sainte pénitence, commencèrent à rayonner avec un plus vif éclat ; dès ce moment aussi, comme l'affirme saint Luc, « on vit la multitude des croyants « ne faire qu'un cœur et qu'une âme. — Nul ne considérait « comme sien ce qui de fait lui appartenait ; mais tout était « en commun. — Ils vendaient leurs maisons et leurs « champs et venaient en apporter le prix aux pieds des Apôtres (2). » — Le même Evangéliste nous apprend avec quel saint respect les infidèles eux-mêmes considéraient cette vie sublime des premiers chrétiens, quand il dit que nul n'osait se joindre à eux, mais que tous à l'envi faisaient éclater en les voyant leur admiration.

Ce n'est pas seulement à Jérusalem que se formait cette divine école de la primitive Eglise. Elle florissait aussi à Antioche sous la parole puissante de saint Paul et de saint Barnabé. C'est là que, pour la première fois, les disciples furent appelés du nom de Chrétiens. Un docte philosophe, le juif Philon, dans son livre de la vie contemplative, parle longuement de la ferveur de ces premiers fidèles.

Il est manifeste que le nom, la vie, la discipline des moines et cénobites remontent à ces premiers temps.

La parole de Dieu avait pénétré partout, partout la voix des Apôtres avait retenti. La Sainte Eglise, comme l'Arche, étroite en ses sommets à raison de la haute perfection de ses conseils, devait, dilatant les entrailles de sa charité, recueillir

(1) Matth. XIX, 29.

(2) Act. IV, 32.

dans ses demeures inférieures, non-seulement les âmes pusillanimes et moins capables d'atteindre au faite de la Sainteté, mais encore ouvrir son sein à ces âmes charnelles, souillées de la poussière du siècle, véritables images des animaux, de l'Arche, dont il fallait aussi procurer le salut (1).

Il arriva donc que cette noble République chrétienne, œuvre du Seigneur Jésus, sur laquelle il avait envoyé son divin Esprit pour la fortifier, et dans laquelle nul ne possédait rien et nul cependant n'était pauvre, ne tarda pas à déchoir, sous l'influence des intérêts privés. Les chrétiens commencent à reprendre l'usage libre de leurs biens, sans toutefois porter préjudice à personne. Quoique moins parfaits, ils préféraient encore les choses du Ciel à celles de la terre et se servaient même de celles-ci comme d'un moyen pour acquérir les trésors de l'Eternité.

CHAPITRE III

AFFERMIE PAR SAINT ANTOINE ET LES AUTRES SAINTS PÈRES,
LA VIE MONASTIQUE JETTE UN GRAND ÉCLAT.



DIEN que la sainte Eglise notre mère, par égard pour la faiblesse du grand nombre, ait daigné diminuer les austérités primitives de la vie chrétienne, néanmoins, dès son berceau, et dans tous les temps, elle nous montre des hommes de cœur, dévorés du feu de l'amour divin, qui préférèrent aux séductions

(1) L'Arche était la figure de l'Eglise ; or Dieu avait prescrit à Noé d'en terminer le comble par une coudée de rétrécissement. — Conrad, abbé d'Eberbach, auteur présumé du *Grand Exorde*, voit dans cette partie supérieure de l'Arche l'image de l'état religieux, plus resserré et plus étroit que les autres, mais aussi plus élevé et plus parfait ; tandis que les étages inférieurs, plus spacieux, mais plus bas placés, représentent le commun des fidèles appelés à la simple pratique des préceptes de l'Evangile.

d'une existence commode la rigidité de la vie commune, ce fondement solide de la parfaite pénitence prêchée par le Seigneur Jésus. Ces grands hommes embrassèrent cette vie commune avec le zèle d'une charité infatigable. Par les règles qu'ils ont laissées, autant que par la sainteté de leurs exemples, ils fournirent à leur postérité le moyen de la garder comme eux.

Les premiers et les plus remarquables parmi ces saints personnages furent Antoine, Pacôme et Basile.

Antoine, qui les devança tous, n'a laissé aucun monument écrit; la doctrine que l'esprit de charité avait gravée dans son cœur, lui servit seule à former une foule de disciples accomplis qui devaient reproduire parfaitement dans leur conduite la vie de leur Maître : tels furent Macaire, Paphnuce, Pambon, Isidore et les autres. Ceux-ci devinrent, à leur tour, les Pères des monastères à jamais célèbres de l'Égypte et de la Thébaïde, et conduisirent dans les sentiers d'une pénitence héroïque de nombreuses phalanges de moines, glorieux vainqueurs du monde et de Satan.

Pacôme, éminemment doué de la grâce qui fait les apôtres, écrivit sous la dictée d'un Ange ses règles monastiques. Avec ces règles, il a façonné une infinité d'âmes, comme autant de pierres polies prédestinées aux murs de la Jérusalem céleste.

Saint Basile, évêque de Césarée, docteur éminent, écrivit aussi une règle pour les moines. Notre Père Saint Benoit nous affirme qu'elle contient une doctrine sûre et très-apte à nous faire avancer, sans péril, dans le chemin de la céleste patrie.

Les enseignements de ces vénérés patriarches, autant que l'exemple de leurs vertus, produisirent durant des siècles, dans l'Église Orientale, une riche floraison de vie monastique, et naguère encore, l'Archevêque de Ravenne, Anselme, de sainte mémoire, nous en laissait un précieux témoignage dans son beau livre de controverse contre les Grecs schismatiques. L'Empereur des Romains, le pieux Lothaire, avait envoyé le saint Archevêque à Constantinople pour y rechercher avec soin, auprès des Apocrisiaires, les statuts des diffé-

rentes communautés religieuses. Or, le Saint trouva dans le monastère de *Pantocrate* (tout-puissant) plus de 700 moines qui vivaient sous la règle de saint Antoine; dans celui de *Philantrope* (ami de l'homme), il en vit près de 500 qui suivaient celle de saint Pacôme. Il cite, de plus, un grand nombre de familles religieuses où, sous la règle de saint Basile, on portait avec amour le joug aimable de Jésus-Christ.

CHAPITRE IV

ORIGINE ET AUTORITÉ DE LA RÉGLE DE SAINT BENOIT, SES FRUITS MERVEILLEUX



JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur, qui a illustré l'Orient par la présence de sa Très-Sainte Humanité, destina, après les avoir remplis de son divin Esprit, ses Apôtres Pierre et Paul les plus distingués dans son Eglise, pour le représenter en Occident : Pierre, par le précieux dépôt de cette foi qu'il avait puisée, non dans la chair et le sang, mais dans le sein du Père céleste; Paul, par cet Evangile qu'il tenait, non des hommes, mais de la révélation du Christ lui-même. C'est ainsi que l'Orient et l'Occident, unis dans une même foi, devaient former la sainte Eglise, Epouse immaculée et sans rides de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

De même qu'en Orient Dieu avait suscité les saints anachorètes dont nous avons parlé, pour y établir la vie monastique, de même il a daigné, par un privilège spécial, donner à l'Occident un homme qui ne leur cède point en mérite : nous voulons dire notre Père Saint Benoit. Cet illustre cénobite était rempli, non-seulement de l'esprit des Antoine et des Basile, mais encore, au témoignage de saint Grégoire, de l'esprit de

tous les Justes. Astre lumineux, éblouissant par la sainteté de ses œuvres, la pureté suréminente de sa vie, l'éclat de ses miracles, il resplendit d'un bout du ciel à l'autre, et les divers trésors de grâces que l'Orient reconnaît et admire dans les Pères du désert, l'Occident se glorifie de les contempler réunis en un seul homme, Saint Benoit, le digne et révérend patriarche des moines.

Il a composé une Règle qu'il n'a point apprise de la bouche des hommes, mais qu'il a puisée dans un long et sublime exercice des vertus et dans les enseignements de Celui qui donne la sagesse aux hommes. L'Esprit divin, ouvrier incomparable, nous a présenté dans cette Règle, la sainteté la plus élevée, unie, avec un art merveilleux, à la plus admirable modération. Là, le religieux parfait trouve toujours de nouveaux progrès à réaliser ; là aussi, le pusillanime et l'imparfait trouvent les remèdes les plus convenables à leur faiblesse.

Supposez un religieux assez magnanime, assez fervent et zélé, pour gravir, avec le secours de la grâce, les douze degrés d'humilité décrits dans la Sainte Règle (1) ! Supposez qu'il ait parcouru les deux séries d'échelons qui les composent, qu'il soit arrivé, à force de mérite et de vertu, jusqu'à la fin de l'une et au commencement de l'autre, je veux dire jusqu'au sixième et au septième degré, ces deux points dominants de la double série senaire de l'échelle mystique de Saint Benoit ; senaire, parce que le nombre six est l'emblème de la perfection ; double, parce que le comble de la perfection consiste, d'après la Règle du Maître, dans le double amour de Dieu et

(1) Saint Benoit établit dans sa Règle douze degrés d'humilité ou de perfection : or le sixième et le septième sont les plus excellents et les plus difficiles et l'on se demande naturellement pourquoi les deux degrés les plus parfaits se trouvent au milieu de l'échelle au lieu d'être à sa partie supérieure. L'auteur nous en donne ici une raison toute mystique et nous montre le saint législateur faisant parcourir à son disciple deux séries de six échelons chacune, qui se touchent par leurs extrémités, c'est-à-dire par le sixième et le septième degré, les plus éminents de tous.

du prochain. Si le religieux, arrivé à ce point, et tout accompli qu'il paraisse jette sur lui-même un regard sincère, s'il scrute avec soin les replis de sa conscience, alors, mesurant ses forces et sentant ce qui lui manque encore, ne s'écriera-t-il pas avec l'Apôtre : « Si quelqu'un s'estime être quelque chose, quoiqu'il ne soit rien, il s'abuse lui-même (1). »

Considérez ensuite un religieux moins bien doué ; quel que délicat qu'il puisse être, ne trouvera-t-il pas des adoucissements conformes à sa faiblesse dans cette Règle qui modère toutes choses, en fait de veilles, de jeûnes et de travaux, avec une si parfaite discrétion ?

Au reste, le saint Législateur déclare lui-même au dernier chapitre, que toute perfection n'est pas dans son livre ; il l'appelle une ébauche de la vie monastique, renvoyant aux leçons et aux maximes des premiers Pères, les âmes qui veulent parvenir au faite de la sainteté. Mais, dit saint Bernard, l'humilité seule lui a inspiré ce langage. Craignant de paraître, en écrivant une Règle, s'égalier aux anciens Pères, il la nomme une ébauche, pour sauvegarder son humilité.

Saint Grégoire, homme vraiment apostolique non moins par ses mérites que par la dignité dont il était revêtu, exalte la clarté admirable de cette Sainte Règle et son incomparable discrétion. Ce saint Docteur semble, par l'autorité de ses éloges, inviter les moines à laisser les observances peut-être moins discrètes des autres constitutions, pour embrasser avec amour et garder en toutes choses la discipline si sage du Bienheureux Benoit, ce Père aimé de Dieu.

Plus tard, un Concile célébré dans les Gaules (2), décida, d'une voix unanime, que les moines de cette contrée et ceux de la Germanie renonceraient à toute autre Règle, pour adopter

(1) Galat. VI, 3.

(2) Le Concile d'Aix-la-Chapelle — 10 juillet 817 — présidé par saint Benoit d'Aniane que Louis-le-Débonnaire avait établi chef et supérieur général de tous les monastères de son empire.

dans leurs monastères celle de notre saint Patriarche et embrasser le genre de vie qu'il y a tracé. Elle fut pareillement remise en honneur dans plusieurs maisons d'Italie qui se réformèrent ; un grand nombre d'autres furent fondées sur le même modèle, et chez toutes, une multitude de religieux, vrais Israélites servant le Seigneur dans un esprit d'humilité, produisirent de dignes fruits de pénitence.

CHAPITRE V

SAINT BENOIT, A LA PRIÈRE DE L'ÉVÊQUE DU MANS, ENVOIE SAINT MAUR
FONDER UN MONASTÈRE DANS LES GAULES



OMME l'Italie, les trois principales régions de la Gaule dans lesquelles avait déjà pénétré le parfum que répandait cette religion sainte, manifestèrent de bonne heure le louable désir de s'assujettir au joug suave du Seigneur, en embrassant les institutions bénédictines. L'illustre évêque du Mans, Bertgramme, députa au vénérable Patriarche des moines, son archidiacre Flodegair et Harderède son vidame, pour lui demander avec d'instantes prières de daigner envoyer au-delà des monts quelques-uns de ses religieux, et d'y fonder un monastère soumis aux prescriptions de sa Règle.

Saint Benoit jeta les yeux sur son cher disciple Maur, qu'il avait élevé lui-même dès l'enfance dans la crainte de Dieu, et le mettant à la tête de quelques Frères, il lui ordonna de partir pour les Gaules. Maur y construisit un monastère célèbre par sa ferveur autant que par ses richesses ; et devenu le Père d'une nombreuse famille religieuse, il mourut plein de mérites, avec la gloire et la renommée d'un thaumaturge.

On possède encore, dit-on, dans ce monastère, la livre et l'hémino que Saint Benoit y avait envoyées pour régler la mesure du pain et du vin pendant le repas. On les conserve pour leur antiquité et par respect pour le saint Patriarche.

Dès cette époque, les moines militant sous la Règle Bénédictine dans l'armée du vrai Roi, le Christ notre Seigneur, prirent un rapide accroissement et se répandirent dans toutes les provinces de la Gaule. Ils eurent de nombreux disciples qui, poussés par la grâce et suivant les mêmes voies, ne tardèrent pas à produire par la patience, dans la terre de leur cœur, d'excellents fruits de vertu.

Dans la suite, Dieu, pour punir les crimes de son peuple, permit l'invasion des barbares. Ces infidèles firent en ces contrées de fréquentes incursions, et beaucoup de pieux monastères devinrent la proie des flammes ou furent ruinés jusque dans leurs fondements. Quant à ceux qui échappèrent à ces désastres, ils tombèrent dans un relâchement tel qu'ils n'offraient plus aucun vestige de leur ancienne ferveur. La persécution fut à son comble au temps de Charles Martel, vers l'an 718 de Notre-Seigneur; mais peu de temps après, les mécréants furent écrasés par ce prince, sous les murs de Tours, dans une bataille où trois cent soixante-dix mille des leurs restèrent sur place.

Quand la charité se refroidit et que l'iniquité abonde dans son Eglise, Dieu permet qu'elle soit châtiée par diverses tribulations, mais sans lui fermer les entrailles de sa miséricorde; de même, quand les Ordres monastiques viennent à déchoir, par suite de l'infirmité humaine, la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ suscite toujours en temps opportun pour les relever, des hommes de haute vertu. Les faits suivants vont le montrer.

CHAPITRE VI

LE BIENHEUREUX ODON ABBÉ DE CLUNY, AVEC UN GRAND COURAGE,
RELÈVE L'ÉTAT MONASTIQUE



Le bienheureux Odon qui a si admirablement gouverné la très-noble abbaye de Cluny, s'éleva à un si haut degré de sainteté et fut si fidèle à la grâce dont le Seigneur l'avait favorisé, qu'il réussit à rétablir entièrement l'antique rigueur de la discipline religieuse, tombée alors en pleine décadence.

Deux mots suffirent pour donner une idée du relâchement de cette époque.

Après que ce vénéré Père eut senti la nécessité d'astreindre les communautés à l'exacte observation de la Règle et qu'il eut commencé sa réforme, certains moines, outrés de voir leurs Frères laver et graisser eux-mêmes leurs chaussures, s'employer à de vils ouvrages et, soigneux de garder le silence, remplacer au besoin la parole par des signes, firent éclater scandaleusement et mal à propos leur mauvaise humeur et leur colère : « Misérables, s'écriaient-ils, que faites-vous là ? Quelle est la loi, quel est l'ordre qui vous oblige à des travaux si bas et si serviles ? Où donc, s'il vous plaît, l'Écriture vous prescrit-elle de substituer les mains à la langue ? N'est-il pas manifeste que vous faites injure au Créateur lui-même, lorsque, abandonnant l'usage naturel de la voix et de la parole, vous remuez vos doigts comme des insensés ?... »

Mais le saint homme ne tenait nul compte du verbiage déplacé de ces faux-moines incorrigibles, et ne cessait de soutenir et de stimuler ses Frères par ses exemples et par ses discours. Était-il appelé en quelque lieu par de pieux person-

nages, il s'empressait d'y aller et ramenait à une sévère discipline les monastères dégénérés ou bien il en fondait de nouveaux.

On pourra juger pleinement de la rigueur avec laquelle les religieux qu'il avait formés tenaient au maintien de la régularité, par ce seul trait de vertu que nous rapportons ici comme un témoignage de leur ferveur.

Quelques-uns d'entre eux s'étant mis en voyage, au milieu des ténèbres de la nuit, furent surpris par des brigands qui s'emparèrent d'eux, et après les avoir trainés, dépouillés, accablés d'outrages, finirent par les jeter dans les fers. Ce qui étonnait ces bandits et les rendait furieux, c'était de voir que malgré tout le mal qu'ils leur avaient fait, ils n'avaient pu leur arracher une seule parole. Tous en effet, comme frappés de mutisme, insensibles aux injures et aux mauvais traitements, gardaient opiniâtrément le silence. Ce n'est qu'après la célébration de l'Office de la nuit et des Laudes matutinales, quand les premiers rayons du jour commencèrent à briller, qu'une louable discrétion délia leur langue. Jusque-là une sainte rigueur, plus louable encore, avait su la retenir, sous l'influence de la crainte de Dieu et du respect pour la Règle.

Ce ne fut pas seulement dans les Gaules qu'Odon restaura la discipline de son Ordre, mais encore en Italie et tout spécialement dans le monastère de Saint-Benoit-de-Floriac où repose, dit-on, son très-saint corps. Il se rendit en ce lieu sur l'invitation de Saint Benoit lui-même, ainsi qu'on le rapporte dans les actes de sa vie. — Un jour en effet que les religieux de cette maison, assis dans l'intérieur du cloître, n'avaient pas honte d'y employer le temps à des contestations et à des bouffonneries, le Bienheureux Patriarche Benoit apparut à un moine devant la porte de l'Abbaye : « Va, lui dit-il, et apprends à ces Frères combien je suis contristé de leur mauvaise conduite : aussi vais-je de ce pas, chercher en Aquitaine un homme selon mon cœur, afin qu'il vienne corriger ces pervers et rétablir la discipline dans ce monastère qui est à moi. »

Frappé de stupeur le moine accourt vers ses Frères et répète

devant tous ce que son Père spirituel l'a chargé de leur dire. Quelle ne fut pas leur surprise et leur consternation !

Ils se demandent avec beaucoup d'anxiété quelle était la personne dont leur Père avait parlé ; ils soupçonnaient que ce ne pouvait être que le bienheureux Odon ; — l'événement vérifia plus tard leur conjecture.

En effet, ce serviteur tout dévoué du grand Saint Benoit se transporta dans ce monastère, et malgré les tribulations et les injures de toute espèce qu'il eut à subir de la part de religieux plus amateurs d'une liberté pernicieuse que de la gêne d'une vie régulière, il réussit, avec la grâce de Dieu et l'assistance du saint Patriarche, à rétablir convenablement dans cette communauté la discipline bénédictine.

Le vénérable Odon, cet homme chéri de Dieu, a fait prospérer non-seulement son propre monastère, la vaste et noble abbaye de Cluny qui brille entre toutes par la multitude de ses moines, par ses biens, ses richesses et sa gloire ; mais encore le couvent d'où il était sorti avec ses Frères pour venir à Cluny. L'histoire nous apprend combien d'hommes, dès l'origine, s'y sont rendus célèbres par leur piété consommée et par une perfection vraiment digne de Dieu. Il nous a été donné d'y recueillir deux faits miraculeux pleins d'intérêt que nous sommes heureux d'insérer dans cet ouvrage. — D'après ceux-ci, la sagacité du lecteur jugera du reste.

CHAPITRE VII

COMMENT DES MIETTES DE PAIN SE CONVERTIRENT DANS LA MAIN
D'UN FRÈRE EN PERLES D'UN GRAND PRIX



DANS ce monastère il y avait un règlement ou statut d'après lequel les Frères assis à table, devaient, le repas achevé, recueillir soigneusement les miettes détachées de leur pain. — Ils ne voulaient avoir, même en cela, aucune négligence à se reprocher devant Dieu. — Or, un jour il arriva que l'un d'entre eux, d'une grande délicatesse de conscience, assis avec les autres à la table commune, tenait dans le creux de sa main les miettes qu'il avait recueillies ; et comme il accordait, dans la joie de son cœur, toute son attention à la lecture, avant qu'il eût songé à les porter à sa bouche, le signal de la fin du repas fut donné et le lecteur s'arrêta. Le Frère revenant alors à lui-même resta tout interdit et reconnut, non sans un grand effroi, la négligence qu'il venait de commettre.

Que faire ? Il ne lui était plus permis ni de rejeter les miettes, ni de les manger ; des deux côtés il y avait danger de prévarication.

Il les retient donc dans sa main fermée et réfléchissant qu'il n'y avait plus de remède à sa faute que dans la confession et la pénitence, aussitôt après les Grâces, il fait signe au Prieur qu'il veut s'accuser, le tire à part, tombe sur la face, demande pardon et avoue sa faute avec une grande simplicité de cœur.

Le Prieur lui fit une réprimande convenable et lui demanda ce qu'il avait fait de ces miettes. « Les voici, dit-il, mon Père. » Et ce disant, il étend le bras, ouvre la main, et qu'aperçoit-on ? au lieu de miettes, des perles étincelantes.

Puissent la ferveur et la simplicité dignes d'éloges de ce bon Frère, faire quelque impression sur ces religieux peu scrupuleux qui sont loin de l'imiter ! Si, la lecture finie, il leur reste un bout de pain à manger ou dans la tasse quelque peu à boire, ils n'ont pas honte de le prendre, sans respect pour l'honneur de Dieu et de la Règle.

On sait l'usage adopté dans notre saint Ordre, qu'à partir du moment où l'on commence à dire : *Tu autem Domine...* personne ne doit plus prendre ni nourriture ni boisson. Pourquoi pensez-vous que le Dieu tout-puissant ait voulu opérer un si glorieux miracle en une chose si minime et même pourrait-on dire, nullement nécessaire ?

C'est bien assurément pour manifester à quel point lui sont agréables dans une communauté, les religieux fervents qui, par crainte de lui déplaire, gardent avec sollicitude non-seulement les grandes obligations de la Règle, mais encore les moindres observances.

CHAPITRE VIII

UN RELIGIEUX MOURANT VOIT VENIR A LUI UNE MULTITUDE VÊTUE
DE ROBES BLANCHES



N religieux du monastère de Cluny, après une vie édifiante passée tout entière dans la dévotion et la ferveur de notre saint état, fut atteint d'une maladie mortelle et réduit à l'extrémité. Au moment d'entrer en agonie, ouvrant les yeux, il vit s'avancer une grande foule de moines revêtus de robes blanches semblables à des aubes, telles qu'on a coutume de les porter dans cet Ordre aux principales solennités de l'Eglise. S'imaginant

que c'était la communauté, le malade s'étonnait fort de la voir venir à lui sous un costume inusité et s'adressant avec une sainte impatience à l'infirmier qui l'assistait :

« Quelle est, dit-il, cette lumière que j'aperçois ? Depuis quand les Frères ont-ils coutume de se rendre ainsi vêtus auprès d'un religieux mourant ? »

L'infirmier de répondre et de dire que la communauté n'est point là.

« Que dites-vous, reprend le malade ; ne voyez-vous pas tout autour de moi cette troupe considérable de Frères revêtus d'aubes de la plus éclatante blancheur et qui s'empressent à l'envi pour célébrer mes funérailles ? »

L'infirmier écoutant cela, et n'apercevant rien de semblable, resta convaincu que ce religieux était favorisé d'une vision des Esprits bienheureux. — Aussi, peu de temps après, cette sainte âme dégagée des liens de la chair, eut le bonheur de quitter cette vallée de larmes et les tentes de Cédar, c'est-à-dire le séjour de ce monde tout noir de péchés, pour se réunir au blanc cortège des habitants de la céleste Jérusalem qu'il avait mérité de voir pendant qu'il était encore dans l'exil de cette vie.

Au Révérendissime Odon succédèrent, dans le gouvernement du monastère de Cluny, des Abbés d'une piété remarquable. Les principaux furent les saints et dignes serviteurs de Dieu Mayeul et Odilon et, dans un temps plus rapproché, le bienheureux Hugues qui, propageant l'Ordre de Cluny dans toutes les contrées et les îles de l'Europe, transmit intégralement à ses disciples l'étroite observance de la vie monastique.

Dans cette même abbaye si pieuse et si florissante, parmi tant de salutaires pratiques de la vie spirituelle, parmi tant de saintes coutumes, il en est une qui mérite d'être signalée : nous voulons parler du zèle empressé avec lequel cette fervente multitude de moines travaillait à la délivrance des âmes du Purgatoire, offrant des prières, célébrant des messes pour obtenir la diminution des peines qu'elles endurent ou

mieux encore leur rémission complète et l'entrée de ces âmes au céleste repos. — Outre la récitation quotidienne d'oraisons et de psaumes, la pieuse prévoyance des Pères de cette illustre communauté leur fit décréter, pour certaines époques de l'année, des offices solennels en faveur des fidèles défunts, et l'on peut dire que le grand anniversaire célébré par l'Eglise universelle le lendemain de la Fête de tous les Saints et la solennité de l'office de ce jour, ont pris naissance dans le monastère de Cluny.

CHAPITRE IX

COMMENT LE BIENHEUREUX HUGUES, ABBÉ DE CLUNY
GUÉRIT UN PARALYTIQUE



DUISQUE nous avons fait mention du bienheureux Hugues qui gouverna d'une manière si digne d'éloges l'abbaye de Cluny à une époque peu éloignée, nous allons rapporter, pour l'édification des lecteurs, un de ses miracles qui présentera d'autant plus d'intérêt que la date en est plus récente et que nous le tenons d'une source certaine, l'ayant reçu de la bouche même du vénérable Guillaume, jadis supérieur de Sainte-Geneviève de Paris, et plus tard Abbé du Paraclet, maison de l'Ordre de Saint-Victor.

Près de la ville de Paris existe un couvent de chanoines réguliers. Un des religieux de ce monastère gisait malade et tellement débilité, qu'il était incapable de se soulever sans le secours d'autrui. Sur ces entrefaites arriva fortuitement le vénérable Hugues, Abbé de Cluny. Ce fut pour tous le sujet d'une grande joie ; ils conçurent aussitôt l'espérance de voir leur Frère recouvrer la santé par les mérites de cet homme de

Dieu. Ils accourent donc auprès de lui et le supplient avec instance, de vouloir bien par ses prières, obtenir de la toute-puissance divine, la guérison d'une infirmité qui durait depuis si longtemps.

Le saint Abbé ne put refuser ce que demandait de lui la charité fraternelle et, du fond de son âme, avec la plus tendre piété, il se met à implorer la divine clémence en faveur de ce religieux infirme. Or dans ce même lieu se trouve, dit-on, la moitié d'une chasuble du bienheureux apôtre Pierre. Après avoir célébré les saints mystères, le vénérable Hugues s'approchant de l'autel, vient y prendre la précieuse relique, se rend auprès du malade et le couvre de ce vêtement sacré, puis le prenant par la main, il commence de chanter à demi-voix cette antienne : « *Petrus apostolus dixit Paralytico, Ænea, surge et sterne tibi.* » (L'apôtre Pierre dit au Paralytique : Æneas, levez-vous et rangez vous-même votre couche). Il y changea seulement deux mots, se servant du temps présent *dicit* au lieu de *dixit* et remplaçant *Ænea* par *Roberte* ; car le malade s'appelait Robert. — A peine avait-il prononcé ces mots que le Frère qu'il tenait par la main se leva sans effort ; son infirmité avait complètement disparu.

Tous ceux qui étaient présents glorifièrent le Seigneur qui, en considération des mérites du vénérable Hugues, avait daigné manifester la puissance du grand Apôtre. Le saint Abbé obtint d'autant plus aisément de la Bonté divine cet éclatant miracle, qu'il en attribua la gloire, non à sa propre vertu, mais au puissant crédit de saint Pierre, son patron ; l'Eglise de Cluny en effet se glorifie d'être placé sous le patronage de ce nom vénéré et tous ses moines ont à cœur de lui rendre un hommage particulier.

Sous la conduite des saints et illustres personnages dont nous avons cité les noms, l'Ordre de Cluny resplendit du plus vif éclat et fut pour un grand nombre, un parfum d'édification. En voici un exemple.

Le bienheureux Henri, deuxième du nom, auguste empereur

parcils excès, nous comprenons les gémissements du prophète : « l'éclat de l'or s'est obscurci, sa couleur s'est effacée ; on voit les pierres du sanctuaire dispersées au coin de toutes les rues (1). »

Mais hélas ! est-ce à nous de reprendre avec tant de sévérité les vices du prochain ? ne va-t-on pas dire, qu'aveuglés sur nos propres fautes, nous avons des yeux trop clairvoyants pour celles de nos amis ? Qu'on lise, si l'on veut, la lettre apologétique que Bernard, notre bienheureux Père, adressa au vénérable Guillaume, Abbé de Saint-Thierry ; là on pourra voir combien cet Ordre illustre de Cluny dont nous avons déjà parlé si longuement, obscurci, défiguré par des coutumes étrangères à l'Institut et corruptrices de la discipline, a dégénéré de sa pureté et de sa sainteté primitive.

Et maintenant, pourquoi ces réflexions ? Quelle fin nous proposons-nous en mettant tout d'abord en relief la parfaite régularité d'un Ordre différent du nôtre, pour faire ressortir ensuite avec plus d'éclat l'état lamentable de relâchement où nous le voyons réduit de nos jours ? — Ah ! notre seul désir, c'est de nous voir, nous qui avons embrassé la sainte milice du Seigneur dans un Ordre que les Pères de Cîteaux ont réformé et rétabli dans l'étroit sentier de la vérité, c'est de nous voir devenir plus vigilants et plus précautionnés, au spectacle de la ruine des autres.

Lavons nos mains dans le sang des pécheurs (2), nous rappelant toujours ce que saint Benoit nous commande dans sa Règle : d'éviter à tout prix la négligence. Méditons sans cesse cette parole de l'Apôtre : « Que celui qui est debout prenne garde de tomber (3). » Sachons bien que notre maison est en danger quand celle du voisin est en feu et qu'une étincelle qu'on n'a pas soin d'éteindre peut devenir un incendie.

(1) Thron. XLVIII, 5.

(2) Psal. LVII, 11.

(3) Cor. I, 12.

CHAPITRE X

COMMENT LES PREMIERS FONDATEURS DE CÎTEAUX FURENT ÉCLAIRÉS DE DIEU
PENDANT LEUR SÉJOUR A MOLESME



Il est temps maintenant de faire connaître, avec la plus grande exactitude, aux générations futures, l'origine de Cîteaux ; et de leur apprendre quelles abondantes bénédictions Dieu a répandues sur le berceau de cet Ordre glorieux, comme nous l'ont transmis dès le principe les saints personnages qui furent les premiers fondateurs de cette illustre Eglise, et comme nous l'avons appris nous-mêmes de la bouche de nos Anciens. Que les religieux appelés par l'inspiration de la grâce divine à faire partie de cette milice sacrée dans les siècles à venir, lisant ces modestes pages écrites pour leur consolation, et considérant à quelle noble et royale mamelle ils ont puisé le lait de la religion, rougissent de se voir eux-mêmes des fils si dégénérés.

A ce travail, non-seulement, nous invitent le dévouement que nous portons à notre Ordre et l'espérance d'être utiles ; mais encore une sorte de nécessité nous y pousse. On sait que les moines noirs, surtout dans les provinces de la Germanie, ne cessent de répéter en toute rencontre, pour rabaisser notre Institut, que nos saints fondateurs sont sortis de Molesme par un acte de révolte scandaleuse contre la volonté de leur Abbé. — Le récit fidèle des faits mettra au grand jour leur impudent mensonge. — Aidés du secours d'En haut, nous nous proposons de fermer la bouche aux calomniateurs, par une narration impartiale et le témoignage non suspect d'autorités respectables. De plus, en mettant sous leurs yeux des renseignements fondés sur la vérité, nous pensons être utiles à nos Frères qui peut-être, jusqu'à cette heure, n'étaient pas assez

éclairés pour combattre avec avantage de fausses et malicieuses imputations.

O aveuglement impie d'une jalousie toujours déraisonnable ! L'Ordre de Cîteaux a été élevé sur un chandelier d'honneur et de vertu pour éclairer tous ceux qui vivent dans la maison de Dieu : on le sait, on le voit, la raison le dit, le jugement de Dieu et des hommes le confirme, et pourtant. On ne laisse pas de chercher, par de secrètes insinuations, à lui ravir dans tous les cœurs l'estime et l'amour qu'on lui a voués. Le moyen d'attirer sur soi la considération serait-il de la soustraire aux autres ? « Ce n'est pas, dit l'Apôtre, celui qui se recommande lui-même qui est digne d'éloges, mais celui que Dieu recommande. »

Nous ferons voir par les lettres du Souverain Pontife, des Cardinaux et des Evêques qui ont travaillé à une si sainte entreprise, combien fut sage aux yeux des hommes, l'œuvre de restauration qui a donné naissance à l'Ordre de Cîteaux, et de quelle puissante autorité elle fut revêtue ; nous nous attacherons ensuite à montrer combien, au jugement de Dieu lui-même, cette œuvre était digne d'approbation. Il est évident en effet, pour toute personne sensée, que le Tout-Puissant autorise une Religion qu'il a daigné combler de tant de bénédictions et de tant de grâces à son berceau, et dans laquelle il a suscité de si illustres et si parfaits Nazaréens.

Néanmoins qui pourrait, je ne dis pas apprécier dignement, mais simplement raconter, de quel éclat, de quelle splendeur elle a brillé dans les diverses parties du monde, non-seulement dans les grands, mais encore dans les plus petits monastères ? Combien on y a vu de Prélats, d'une gravité, d'une humilité, d'une vertu sublimes, combien de sujets dévoués, toujours prêts à toute espèce de bonnes œuvres et d'une patience merveilleuse à supporter la pauvreté volontaire pour l'amour de Jésus-Christ ! Qui pourrait dire combien de religieux de cet Ordre ont été favorisés de visions célestes et de fréquentes révélations ? Combien d'entre eux, purifiés par la rigueur d'une pénitence volontaire, après une fin bienheureuse, sans passer par les

flammes du Purgatoire, (ce qui est extrêmement rare) sont parvenus à la Terre des vivants et ont été admis à contempler le Dieu des dieux dans Sion !

Afin de prouver que les personnages illustres ne manquent point à notre récit, après avoir, pour complaire aux personnes pieuses et imposer silence à la calomnie, décrit avec exactitude les commencements de notre saint Ordre et parlé brièvement du zèle et des vertus des Révérendissimes Abbés de Cîteaux et de Clairvaux, nous rapporterons certains faits des anciens Pères de cette dernière maison qui, fidèles observateurs de la Règle monastique, ont laissé leur mémoire en bénédiction parmi nous. Ce récit confirmera dans la foi toute âme sincèrement pieuse et le détracteur y apprendra à ne plus regarder d'un œil sinistre cette religion qu'il insultait par ses calomnies ; il s'efforcera au contraire d'en imiter la ferveur et les vertus, ou du moins, frappé par les rayons éblouissants de la vérité, il séchera de douleur et de dépit en voyant qu'on lui enlève tout ce qui pouvait servir de prétexte à ses odieuses imputations.

Si quelqu'un s'étonnait de nous voir laisser de côté les anciens Pères de l'illustre Abbaye qui a donné naissance à l'Ordre, pour parler seulement de ceux de Clairvaux, qu'il sache, qu'ayant été élevé dans ce saint monastère, nous avons été à même de voir et de connaître d'une manière plus exacte et plus intime leur pieuse conduite. Du reste, ce que nous disons ici de la vie céleste et de la bienheureuse mort d'un petit nombre, ne peut préjudicier à la sainteté de ces innombrables serviteurs de Dieu qui, à Cîteaux et dans l'universalité de l'Ordre, ont généreusement soutenu les rudes combats de la milice spirituelle.

Comme nous l'avons dit plus haut, alors que l'état monastique était tombé dans un tel excès de relâchement qu'un grand nombre de monastères offraient à ceux qui venaient dans le dessein d'y mener une vie plus parfaite beaucoup plus de danger que de profit, et que nulle part on ne voyait luire un rayon d'espoir qui put présager une rénovation, le Dieu Tout-Puissant qui, dans le temps, appelle ses serviteurs et les justifie après

les avoir prédestinés dès le commencement à la gloire éternelle, — tandis que tout reposait dans un solennel silence, — députa des Célestes demeures son Esprit, et l'envoya au cœur de quelques moines qui vivaient au monastère de Molesme, situé sur les terres de la Bourgogne. Ces serviteurs de Dieu, d'ailleurs en très-petit nombre, mais fortement animés par ce feu que le Seigneur Jésus a apporté en ce monde et dont il veut que nous soyons embrasés, étaient profondément attristés, à la lecture journalière de la Sainte Règle qui se fait au Chapitre, en voyant les usages de leur monastère en opposition avec ce qu'ils devaient observer. Eux et leurs Frères avaient juré solennellement de garder la Règle Bénédictine, mais leur vie n'était que trop en désaccord avec ce qu'elle prescrit. Dans des colloques privés ils se plaignaient amèrement et souvent de ces transgressions, et se demandaient par quel expédient ils porteraient remède à un si grand mal. Ces rumeurs, d'abord secrètes, ne tardèrent pas à éclater. Les relâchés qui ne pouvaient prétendre, selon la parole du Prophète, de posséder le feu sacré et d'être dirigés par les enseignements du Très-Haut, tournèrent en dérision les serviteurs de Dieu et n'omirent rien pour les distraire de leur sainte résolution. Mais ceux-ci, éclairés par l'Esprit-Saint, se mettant peu en peine de leurs attaques malveillantes, s'adressent à Dieu de toute l'ardeur de leur âme, et demandent sans cesse au Seigneur qu'il daigne dans sa miséricorde les mener en tel refuge où ils puissent accomplir les engagements de leur profession, conformément à la Règle de Saint Benoit. Considérant néanmoins avec l'Apôtre qu'il faut se garder de croire à tout esprit, et que la Règle qu'ils voulaient suivre dans tous ses points, châtie celui qui oserait faire un acte quelconque sans l'autorisation de l'Abbé, ils se présentent devant leur Père, lui expriment leur chagrin sur la violation de la Règle, et lui révèlent, avec leur projet, le désir ardent de l'exécuter. Ils implorent son aide et son conseil pour une entreprise conçue sous l'inspiration du Saint-Esprit.

Saint Robert, touché de leurs dispositions, approuve tout,

et non-seulement promet, de les seconder, mais s'engage à s'associer lui-même à leur dessein. Grande fut alors la confiance de ces humbles d'esprit. Ils comprirent, à n'en point douter, que leur idée venait de Dieu. Elle n'était pas un rêve de leur imagination, mais l'œuvre de la droite du Dieu vivant.

CHAPITRE XI

L'ABBÉ DOM ROBERT ET SES FRÈRES, DÉSIREUX DE RÉTABLIR L'EXACTITUDE MONASTIQUE, SE RENDENT AUPRÈS DU LÉGAT DU SAINT-SIÈGE



ES hommes magnanimes, ces futurs chefs et porte-étendard des innombrables soldats du Christ, poussés bien moins par le désir d'innover que par celui d'accomplir de grands travaux au profit du monde entier, délibéraient souvent entre eux sur les moyens les plus convenables d'amener à bonne fin leur pieux projet. La raison et la prudence leur découvrirent que ce serait présomption de vouloir changer d'Ordre ou de lieu, sans le consentement du Siège Apostolique.

Le vénérable Hugues, Archevêque de l'Eglise de Lyon, personnage recommandable par sa piété, sa prudence, son autorité, était alors Légat du Saint-Siège dans les provinces de la Gaule. C'est vers lui que se rendent avec leur Abbé ces religieux qui brûlaient du désir de renouveler l'état monastique. Ils lui exposent humblement les ardeurs et les aspirations de leur âme; ils se plaignent tout d'une voix que les coutumes de leur maison sont par trop différentes de la Règle qu'ils ont promis d'observer et confessent avec douleur qu'ils se sont rendus sciemment coupables d'un parjure manifeste. Ils ajoutent qu'ils sont déterminés à conformer de point en point leur vie aux prescriptions de la Sainte Règle et pour exécuter plus

librement leur dessein, ils sollicitent avec instance l'appui de l'Autorité Apostolique.

Le Seigneur Légat, homme prudent et discret, après avoir examiné minutieusement toutes leurs raisons, jugea qu'ils méritaient d'être encouragés. Il prit sous ses auspices leur pieux dessein, et les exhorta par une lettre bienveillante à travailler en pleine liberté à sa parfaite exécution.

Heureux du succès de leur démarche, l'Abbé Robert et ses Frères, appuyés d'une si haute et si puissante autorité, revinrent à Molesme. Leur premier soin fut de se ménager dans la communauté des compagnons déterminés à rejeter sans délai les douceurs d'une vie trop commode et animés d'un vif désir de garder purement et simplement la Règle dans sa pure et simple intégrité. Bientôt les moines qui étaient allés à Lyon avec ceux qu'ils s'adjoignirent dans le même monastère furent au nombre de vingt-et-un qui tous, désireux de mener une vie parfaite et de garder à la lettre la Règle de Saint Benoit, s'engagèrent ensemble dans la voie étroite qu'elle a tracée.



CHAPITRE XII

DE QUELLE MANIÈRE ET EN QUELLE ANNÉE NOS ILLUSTRES PÈRES SORTIRENT DE MOLESME POUR SE RENDRE DANS LA SOLITUDE DE CÎTEAUX



L'AN mil quatre-vingt-dix-huit de l'Incarnation de Notre-Seigneur, Dom Robert, Abbé du monastère de Molesme, dans le diocèse de Langres et avec lui les religieux dont le Seigneur avait touché le cœur, marchant sur les traces de notre bien-aimé Père Saint Benoit et préférant les durs labeurs de la pénitence aux agréments de cette vie, sortirent de Molesme, et se dirigèrent pleins d'allégresse vers le lieu qu'ils avaient jugé le

plus convenable à leur entreprise, lieu que l'Esprit divin leur avait désigné d'avance. C'était un désert du nom de Citeaux, situé dans le diocèse de Châlons-sur-Saône. Inaccessible aux hommes, à cause des bois et des épaisses broussailles qui le couvraient, il servait de repaire aux bêtes fauves : lieu d'horreur et de vaste solitude, il parut à ces saints religieux d'autant plus favorable à l'observance monastique, qu'il était pour les gens du siècle moins attrayant et plus inabordable. Après s'être débarrassés par la hache des arbres et des épines qui l'encombraient, ils y construisirent un monastère, du consentement de l'Evêque de Châlons et du seigneur de la propriété (1).

Ainsi donc en cette année, et le 12^e jour avant les Calendes d'Avril (2), — à la joie des Anges et tandis que l'enfer en frémissait de rage — prit naissance le monastère de Citeaux, et par suite l'Ordre qui porte ce nom. On célébrait en ce jour la fête de notre Père Saint Benoit et le Dimanche des Rameaux, solennités mémorables qui apportaient à l'âme une double allégresse. Ces hommes remplis d'une philosophie profondément chrétienne, qui voulaient s'assujettir au joug du Seigneur en réglant leur vie sur le modèle fourni par la Sainte Règle, furent bien inspirés de jeter le premier fondement de leur Institut le jour où était entré dans la gloire l'auteur même de cette Règle pleine de l'Esprit de Dieu : on ne pouvait commencer sous de plus heureux auspices.

L'éternel et suprême pasteur des âmes qui laissant sur les montagnes éternelles, dans les pâturages du ciel, ses brebis bienheureuses, a daigné descendre dans cette vallée de larmes pour y chercher la brebis perdue, par un nouveau témoignage de sa miséricorde, ouvrait, comme on le voit, un asile aux âmes d'élite. Sur le faite de cet asile il plaça l'étendard du salut, signe de ralliement pour les pauvres petites brebis languissantes et malades qui s'égarèrent dans cette forêt de

(1) Raynald, Vicomte de Beaune.

(2) 21 Mars.

vices, qu'on appelle le siècle, et qui se déchiraient aux épines de la cupidité et des voluptés charnelles. — A la voix de la tourterelle elles accoururent dans ce divin bercail, dans cette hôtellerie du vrai Samaritain pour se guérir avec le vin de la pénitence et l'huile sainte du pardon.

De même qu'au commencement de l'ère de grâce, au moment de la naissance du Christ notre maître et sauveur, le monde plongé dans les ténèbres de l'ignorance reçut le gage de la rédemption nouvelle, de la restauration promise et de l'éternelle félicité, ainsi dans ces derniers temps, alors que la charité se refroidissait et que l'iniquité débordait de toutes parts, le Seigneur tout-puissant et miséricordieux a jeté dans le désert de Cîteaux une semence de grâce.

Cette semence arrosée par l'effusion de l'Esprit divin, et développée sous l'influence d'une sève surnaturelle, a pris un si merveilleux accroissement qu'elle est devenue un grand arbre, un arbre magnifique et d'une admirable fécondité. Sous son ombre les peuples de toute tribu, de toute langue sont venus s'abriter et savourer la douceur de ses fruits. Ces fruits, tout imprégnés de la saveur d'une pénitence laborieuse, sont amers, il est vrai, pour la concupiscence; mais ils ont toute la suavité du miel pour une conscience sans tache.

Revenons maintenant à notre récit. Le Seigneur Archevêque, Légat du Saint-Siège, qui par sa bénédiction, ses ordres et son autorité avait donné à cette œuvre excellente un fondement si solide, considérant la pauvreté des serviteurs de Dieu et comprenant que dans le lieu stérile où ils avaient fixé leur demeure, ils ne pourraient ni subsister, ni élever des édifices, si quelque personne puissante ne les aidait de son appui, écrivit à l'illustre prince Odon, duc de Bourgogne, pour lui demander et lui persuader de devenir le protecteur et le soutien de ces pauvres du Christ animés d'un si grand zèle pour sa gloire et celle de l'état monastique; il le pria de vouloir bien avec sa générosité princière subvenir à leurs nécessités.

Le duc de Bourgogne accueillit favorablement le conseil et

la demande de l'Archevêque. Grandement édifié de la ferveur et de la piété de ces moines, il fit bâtir et achever à ses frais leur monastère qui n'était encore qu'une misérable construction en bois. Longtemps il les secourut dans tous leurs besoins et leur fournit d'abondantes ressources en terres et en troupeaux.

CHAPITRE XIII

DES PREMIERS TEMPS DU MONASTÈRE DE CITEAUX. — GOUVERNEMENT
D'ALBÉRIC, SON SECOND ABBÉ



N ne fait que reproduire, dans les chapitres suivants, le texte même du *Petit Exorde* dont nous avons donné, au commencement de ce livre, la traduction. Le répéter en cet endroit serait grossir inutilement ce volume. Nous nous contenterons d'un simple résumé.

Après avoir rappelé comment Citeaux fut érigée en Abbaye, comment le Souverain Pontife Urbain II cédant aux importunités des moines de Molesme, obligea saint Robert à revenir au milieu d'eux, l'Abbé d'Eberbach raconte l'élection de saint Albéric, et ses démarches pour mettre son monastère sous la protection du Saint-Siège. Afin de donner plus de poids à son récit, il met sous les yeux du lecteur toutes les pièces que nous avons déjà précédemment consignées. Il rapporte intégralement les premiers Statuts dressés par Albéric et ses Frères : ce sont les fameux Règlements appelés par

les premiers historiens de l'Ordre : *Institutions des moines de Cîteaux sortis de Molesme.*

Ces fervents religieux s'engageaient à observer à la lettre la Règle de Saint Benoît, à supprimer toutes les coutumes qui pouvaient y porter atteinte, à retrancher toute superfluité dans la nourriture et le vêtement, rejetant la variété des mets ainsi que l'ampleur et la finesse des étoffes. — Les moines de Molesme étaient habillés de brun : Albéric donna à ses Frères la couleur blanche ; le scapulaire seul garda sa nuance primitive. Une ancienne légende de l'Ordre nous apprend que la Sainte Vierge elle-même était venue apporter au saint Abbé l'habit dont elle voulait que ses enfants fussent revêtus, et c'est peut-être à cette occasion qu'Albéric mit son monastère sous la protection de cette Reine des Anges : dans la suite toutes les Abbayes Cisterciennes lui ont été particulièrement dédiées.

Cependant cette communauté où Dieu était servi avec tant de générosité et de ferveur s'attristait de voir que nul ne se présentait pour s'associer à la vie austère et pénitente qu'elle avait embrassée, mais le Seigneur, comme nous allons le voir, daigna bientôt la consoler et soutenir son courage.

CHAPITRE XIV

D'UN CLERC AMENÉ MIRACULEUSEMENT PAR UNE VISION
A L'ORDRE DE CITEAUX



U temps du bienheureux Albéric, l'an de Notre-Seigneur 1104, un clerc de Vandœuvre (1) qui étudiait dans les écoles de Lyon, aperçut en vision, pendant la nuit, une vallée située au pied d'une montagne sur laquelle s'élevait une cité extrêmement belle, dont l'aspect charma tous les regards. Quiconque l'avait vue, ne pouvait en rassasier ses yeux et tendait vers elle par tous les moyens possibles. Or un fleuve environnait de ses circuits le pied de cette montagne. Tandis que notre clerc en parcourait les bords, cherchant de quelle manière il pourrait le traverser, il aperçut sur la rive douze ou quatorze pauvres occupés à laver leurs tuniques dans ses eaux. Au milieu d'eux on remarquait un personnage vêtu d'un habit éclatant de blancheur, qui passait de l'un à l'autre et les secondait dans leur travail. Voyant cela, le clerc s'approcha de celui qui les assistait ainsi et lui demanda quels étaient ces hommes. — « Ces hommes, lui fut-il répondu, sont d'humbles religieux qui se purifient de leurs péchés par la pénitence ; et moi, je suis le *Fils de Dieu, Jésus-Christ*, sans l'aide duquel nul ne peut opérer aucun bien. Cette belle cité que tu vois, c'est le *Paradis* où je demeure. Quand on a lavé sa tunique, c'est-à-dire qu'on a fait pénitence, alors seulement on peut y entrer. Pour toi qui cherches depuis assez longtemps la route qui conduit à ce bienheu-

(1) Vandœuvre (Vandopera), petite ville du département de l'Aube.

reux séjour, sache bien qu'il n'est pas d'autre voie pour y arriver que celle-là. »

A ces paroles le clerc se réveilla, et fut grandement surpris de cette vision. Peu de temps après, ayant quitté l'école pour retourner en son pays, il raconta ce qu'il avait vu à l'évêque de Châlons avec lequel il était très-lié. A ce récit, le saint évêque lui persuada d'abandonner le siècle et d'entrer en religion, lui recommandant préférablement à tous les autres l'Ordre de Cîteaux.

Le clerc s'y rend et n'y trouve qu'un lieu inculte et désert, avec des religieux vivant au milieu des bêtes sauvages. A la porte du monastère qui n'était faite que d'osier pendait un marteau de fer au moyen duquel quiconque se présentait appelait le portier. Au bruit du marteau le portier accourt, et s'incline humblement devant le clerc pour le saluer. Au premier regard celui-ci reconnaît le Frère pour un de ceux qu'il avait vus laver leur tunique dans les eaux du fleuve : il le prie de le conduire à l'Abbé. L'Abbé arrive avec la communauté et le clerc voit reparaitre devant lui tous ceux qu'il avait aperçus dans sa vision ; il se jette aussitôt aux pieds d'Albéric et le prie avec larmes de vouloir bien le recevoir parmi ses Frères. Il fut reçu en effet, et peu de temps après devint Prieur.

CHAPITRE XV

MORT DU BIENHEUREUX ALBÉRIC. — PROMOTION D'ÉTIENNE SON SUCESSEUR ;
 CELUI-CI AJOUTE DE NOUVEAUX RÉGLEMENTS AUX ANCIENS. — SOUS
 SON GOUVERNEMENT L'ORDRE SE MULTIPLIE D'UNE MANIÈRE MERVEIL-
 LEUSE ET JETTE UN GRAND ÉCLAT PAR SES VERTUS



OM Albéric, cet homme de Dieu, si distingué par sa foi et ses vertus, après avoir, pendant neuf ans et demi, pratiqué parfaitement, à l'école du Christ, tous les exercices de la discipline régulière, passa au séjour du Seigneur pour y jouir de l'éternelle félicité qu'il avait méritée par une sainte vie. Après la mort de son second pasteur, l'Eglise de Citeaux encore pauvre et obscure se réunit pour traiter, sans acception de personnes, de l'élection de son Abbé. Divinement assistée par l'Esprit Saint, elle élut un Frère du nom d'Etienne, anglais de nation, qui lui aussi était sorti de Molesme. C'était un religieux d'une grande bonté, d'une sainteté remarquable et paré de toutes les vertus, ami de la solitude et ardent défenseur de la sainte pauvreté.

Cet homme de Dieu quittant dès sa jeunesse son pays et sa parenté, était allé en pèlerin au tombeau des saints Apôtres. Durant ce voyage, il ne se livrait pas, comme on a coutume de le faire, à de vaines conversations ; mais consacrant son temps à la louange divine, il récitait intégralement, chaque jour, le psautier avec son compagnon de route.

Ayant acquitté son vœu et achevé son pieux pèlerinage, à son retour de Rome, il passa par les Gaules et vint au monastère de Molesme où il prit le saint habit de la religion. Quand il fut question dans cette Abbaye de restaurer l'état monastique, il fut le premier parmi les promoteurs de cette sainte

entreprise, se signala par son zèle et son ardeur et s'employa de tout son pouvoir à la création du monastère et de l'Ordre de Citcaux, dont il devait être plus tard, par une disposition spéciale de la Providence, le pasteur et le législateur éminent.

Lorsque ces choses, par la grâce de Dieu, se furent accomplies, comme nous venons de le dire, Etienne, ce fidèle et prudent administrateur, se mit aussitôt à chercher en son esprit avec une pieuse sollicitude par quel moyen il pourrait affermir et parfaire son Ordre récemment fondé, chancelant encore, pourvu d'institutions incomplètes ou qui respiraient moins le pur amour de la pauvreté religieuse. Il fallait le doter d'un régime fort et fécond, capable de lui faire produire des fruits abondants pour le Seigneur Jésus. Ayant donc convoqué ses Frères, il tint conseil avec eux et, d'un commun accord, on dressa les statuts suivants.

L'auteur insère en cet endroit, sans y rien changer, les règlements de saint Etienne qui se trouvent au xvii^e chapitre du *Petit Exorde*, règlements inspirés par l'amour de la discipline monastique et de la pauvreté.

Les princes abusant du droit de protection attaché à leur qualité de fondateurs de l'Abbaye ou de seigneurs de la contrée, venaient en grand appareil tenir leur cour dans les monastères, au grand détriment de l'observance religieuse qui avait beaucoup à souffrir de ce contact avec les séculiers. Etienne, plus jaloux de plaire à Dieu qu'aux grands de la terre, décida la suppression de cette coutume abusive. — Frappé sans doute du luxe exagéré qu'on étalait à Cluny où régnait alors un Abbé superbe, prodigue et relâché, Ponce de Melgueil, dont les excès jetèrent dans la plus extrême désolation ce

puissant monastère, il voulut faire contraster l'indigente simplicité des nouveaux moines avec l'ostentation fastueuse des anciens. Cluny se complaisait à accumuler dans son Eglise des tableaux dorés, — des croix, des candélabres, des encensoirs d'or, — des vases de métaux précieux : on voyait suspendue au milieu du chœur une resplendissante couronne qui portait un grand nombre de flambeaux ; il y avait aussi d'immenses chandeliers à branches d'une grandeur si extraordinaire que saint Bernard les compare à des arbres aussi brillants par les pierreries qui les ornaient que par les lumières dont ils étaient chargés. A Citeaux au contraire, pour n'être pas distraits dans leurs pieux colloques avec Dieu par la beauté et la magnificence des objets du culte, Etienne et ses Frères réglèrent qu'on ne placerait dans leur chœur qu'un seul chandelier de fer, qu'on se servirait d'une simple croix de bois et que l'on se garderait de rechercher pour le service de l'autel des ornements trop précieux.

Après avoir rapporté ces divers règlements, l'écrivain reprend son récit.

Par ces saintes institutions, dit-il, et autres semblables non moins agréables au ciel, ces grands serviteurs de Dieu affermirent les fondements de leur Ordre. — Quant aux coutumes qu'ils avaient suivies antérieurement, ils retranchèrent sans réserve, les unes comme contraires à la véritable humilité, et aux autres ils apportèrent de salutaires modifications en les mettant plus en harmonie avec les saintes restrictions de la pauvreté. Ils substituèrent ainsi les voies droites de la

pénitence aux voies tortueuses de la sensualité et les sentiers unis de la justice aux âpres sentiers de la vanité et de l'orgueil, de sorte que l'insensé lui-même, selon la parole du prophète, ne pouvait s'égarer en chemin.

Oh ! combien d'hommes, cultivés par l'austère discipline de l'Institut Cistercien, portent des fruits de sainteté, qui placés dans un autre milieu, sous une observance relâchée, se seraient précipités dans les monstrueux désordres de la volupté et des désirs charnels ! Aussi, gardons-nous bien de croire que notre Ordre soit une invention des hommes. Il est manifeste qu'il s'est formé à l'école de l'Esprit-Saint qui ne cesse de faire reflourir, quand il le faut, par ses dévots serviteurs, l'éclatante pureté de la vie religieuse, et de la protéger contre la fragilité du cœur humain porté au mal dès l'adolescence. Toutefois, que nulle chair ne se glorifie devant Dieu ! et qu'il ne sorte jamais de la bouche des moines le blasphème de ces présomptueux qui, tirant vanité de leur savoir-faire. et de leur sagesse, disent en eux-mêmes : c'est la puissance de notre bras et non le Seigneur qui a fait toutes ces choses !

Pendant le vénérable Etienne et ses Frères marchaient à grands pas dans les voies de la perfection et constataient chaque jour, par une heureuse expérience, combien l'œuvre qu'ils avaient entreprise était excellente et combien il était avantageux d'échanger les biens terrestres, temporels et caducs pour les biens éternels, célestes et divins. Une chose néanmoins altérait leur joie spirituelle et les attristait parfois profondément : c'était de ne voir aucun postulant venir à eux. Ces saints personnages en effet brûlaient d'un ardent désir de transmettre à leurs successeurs le trésor de vertus qu'ils avaient reçu du ciel, pour le salut et le profit d'un grand nombre ; mais la plupart de ceux qui étaient témoins de leur genre de vie, ou qui entendaient parler de son austérité insolite et presque inouïe, avaient hâte de s'éloigner d'eux, de cœur et de corps plutôt, que de s'en rapprocher : aussi désespérait-on de leur avenir. Mais le Seigneur tout-puissant dont la bonté avait inspiré à ses serviteurs le plan de cette milice

spirituelle, pour en faire partager les avantages à une multitude de personnes, daigna compléter son œuvre et lui donner, comme nous allons le voir, un accroissement magnifique.

Comme ils étaient découragés à l'excès et que, se voyant privés de postérité, ils élevaient leurs regards vers le ciel, demandant à Dieu, par de ferventes prières, de vouloir bien dilater en leur faveur les entrailles de sa miséricorde, leurs supplications furent enfin entendues. Ils durent cette grâce, croyons-nous, aux mérites et au crédit de la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, dont tous les monastères de notre Ordre portent le nom béni et à laquelle ils sont spécialement consacrés, aussi bien qu'à l'intercession de notre Père Saint Benoît, dont ces pieux cénobites avaient promis d'observer intégralement la Règle.

En ce temps-là, le Seigneur, parla au cœur d'un jeune adolescent du nom de Bernard. De race noble, d'une constitution délicate, d'un esprit cultivé, ce jeune homme se sentit embrasé d'un feu si violent du divin amour, que renonçant aux plaisirs et aux richesses de ce monde, voire même aux dignités ecclésiastiques, il ne se proposa rien moins que d'embrasser de tout cœur les austérités de Cîteaux, et devenir ainsi comme les prémices des moissons du Seigneur.

Oh ! que Dieu est admirable dans ses œuvres ! que sa parole est puissante et avec quelle évidence ne nous montre-t-il pas combien il rend aisé ce qui semble impossible aux yeux des hommes ! Tandis que les nobles, les riches, les hommes de condition médiocre, que dis-je, les pauvres eux-mêmes, en voyant la rigide discipline des Cisterciens, évitaient d'aller à eux ; ce jeune homme tendre et délicat, sortant, du cellier de la grâce de Dieu qui était venu le chercher, tout enivré du vin qui réjouit le cœur de l'homme, allait de tous côtés, brûlant d'ardeur et dévoré de zèle, annonçant à tous l'appel divin qu'il avait entendu dans le secret de son cœur et désirant communiquer aux autres sa sainte ivresse ; selon ce qui est écrit :

« Que celui qui a entendu le divin appel, dise lui-même : venez,

Qui audit, dicat, Veni (1). » Ayant donc persuadé ses frères, ses proches, ses amis et d'autres personnages distingués par leur naissance, leur instruction et leur position dans le siècle, il se présenta avec eux au monastère de Citeaux et tous au nombre de trente prirent place au noviciat.

Animés de l'esprit de force, ils engagèrent généreusement la lutte contre les vices de la chair et les attaques du démon, prouvant aux autres hommes, non par des mots mais par des actes, que toute cette austérité de l'Ordre qui les faisait fuir était vraiment le joug suave du Seigneur et son fardeau léger. Excitée par leur exemple, une multitude innombrable de personnes de tout âge et de toute condition, nobles, bourgeois ou indigents, se pressèrent à l'envi dans cette étable du Christ enveloppée des langes de l'innocence et la remplirent tellement que ces religieux, naguère si tristes et si désespérés de se voir sans descendance, ne pouvaient maintenant contenir leur joie ; et comme d'un grand lac s'échappent par mille ruisseaux, sous l'impulsion de leurs rapides nageoires, des poissons aux brillantes écailles : ainsi de ce fécond monastère de Citeaux sortaient en foule, sous l'impulsion de leurs pieux désirs et parés de l'éclat de leurs vertus, de parfaits Cénobites, qui peuplèrent tout l'Occident de leurs nombreuses colonies.

(1) Apoc. XXII, 17.

CHAPITRE XVI

COMMENT UN FRÈRE DÉFUNT APPARUT A L'ABBÉ ÉTIENNE POUR LUI RÉVÉLER
LA FUTURE EXTENSION DE SON ORDRE



DEU de temps avant cette affluence inespérée de sujets, le Seigneur avait daigné la faire connaître dans une consolante révélation à son humble serviteur, l'Abbé Etienne.— Au moment où les Frères, comme nous l'avons rapporté, éprouvaient une profonde tristesse de se voir privés de successeurs, il arriva qu'un d'entre eux, au terme de sa carrière, allait, comme un vaillant soldat, entrer dans la joie du Seigneur, pour recevoir le prix de ses travaux. Le vénérable Abbé qui l'assistait au moment suprême, affligé plus que tous de se voir sans postérité, osa faire une chose qu'on aurait pu accuser de témérité, si sa bonne intention n'eût justifié sa conduite. Les actions humaines doivent être jugées d'après l'intention et nous sommes tous persuadés qu'en cette circonstance, le motif louable qui faisait agir Etienne et la nécessité du moment excluent de sa conduite toute présomption.

Ce religieux était donc sur le point de rendre le dernier soupir ; le saint Abbé s'approchant de lui, lui parla de la sorte : « Vous voyez, mon très-cher frère, dans quel chagrin et quel abattement de cœur nous sommes tous plongés. Vous savez que nous sommes entrés pleinement dans la voie étroite et ardue que notre Père le bienheureux Benoit nous a tracée dans sa Règle ; mais notre genre de vie est-il agréable à Dieu : c'est ce qui ne nous est pas suffisamment prouvé, surtout quand tous les moines, nos voisins, nous regardent comme des novateurs et nous accusent depuis longtemps de schisme et de scandale.

Ce qui pénètre surtout mon âme de la douleur la plus amère : c'est notre petit nombre, et c'est de voir que la mort nous frappe, de jour en jour les uns après les autres ; aussi je crains fort que cet Institut religieux qui a commencé avec nous, ne finisse également avec nous, puisqu'il n'a pas plu au Seigneur de nous envoyer jusqu'à présent des personnes ferventes, aptes à supporter les humiliations de la sainte pauvreté et à transmettre intact à ceux qui viendront après nous notre modeste genre de vie. C'est pourquoi, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour l'amour duquel nous nous sommes engagés dans le pénible sentier que son Evangile propose à ceux qui marchent à sa suite, et en vertu de la sainte obéissance, je vous commande de revenir vers nous après votre mort, dans le temps et de la manière que la bonté de Notre-Seigneur en aura décidé, et de nous communiquer des renseignements certains sur notre état. » — « Je ferai volontiers ce que vous m'ordonnez, mon Révérend Père, répond le malade, si vous voulez me faciliter par vos prières le moyen de mettre votre commandement à exécution. »

Il dit, et peu d'instant après, de cette vallée de misères son âme s'élança d'un vol joyeux vers la montagne de l'allégresse, vers la montagne de l'éternelle béatitude.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis la mort du Frère : le vénérable Abbé se trouvant au travail avec la communauté, venait de donner, comme de coutume, le signal du repos. Il était assis à peu de distance des autres, le capuce sur la tête et s'adonnant à la prière. Tout-à-coup le défunt se présenta devant lui : il paraissait entouré d'une grande auréole de lumière et se tenir en l'air plutôt que poser ses pieds sur le sol. Interrogé sur sa condition présente, il répondit : « Tout va pour le mieux, mon excellent Père, tout va pour le mieux ; je vous souhaite le bonheur que je possède. Vos enseignements et votre sollicitude m'ont rendu digne de participer à cette joie sans fin, à cette paix incompréhensible de Dieu qui surpasse tout sentiment. C'est pour obtenir cette récompense que j'ai supporté dans la patience et l'humilité les

rudes travaux de votre nouvel Institut. Et maintenant, comme vous me l'aviez commandé, je suis revenu pour vous annoncer à vous et à vos Frères la grâce et la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Vous m'aviez commandé de vous donner des renseignements certains sur votre état. Sachez-le donc, — et que cela ne fasse plus pour vous l'ombre d'un doute, — votre vie et votre observance sont saintes et agréables à Dieu. Quant au chagrin de ne pas laisser de postérité qui vous afflige outre mesure, éloignez-le bien vite et qu'il se change en allégresse et en transports de joie ; car le jour va venir où les enfants de votre stérilité feront retentir ces mots à vos oreilles : « Ce lieu est trop étroit pour nous ; faites-nous de l'espace pour notre demeure. »

« Voici que le Seigneur va faire éclater sur vous sa magnificence. Il vous enverra une multitude de personnes, nobles et lettrés, qui rempliront cette maison de telle sorte que, semblables à des essaims d'abeilles qui s'échappent en bourdonnant de leurs ruches trop pleines, ils prendront leur vol pour aller s'établir en diverses contrées du monde. Ils iront recueillir dans toutes les parties de l'univers, des gerbes multipliées d'âmes saintes sorties de cette semence divine que le Seigneur a jetée en ce lieu et qu'il a réchauffée par sa grâce. »

Réconforté et transporté de joie de ce qu'il venait d'entendre, le saint Abbé rendit grâces à Dieu du plus profond de son cœur, éprouvant par une heureuse expérience la vérité de cette parole de l'Écriture : « Le Seigneur n'abandonnera pas ceux qui espèrent en lui. »

Cependant le messager céleste s'appêtait à partir ; mais, chose vraiment admirable ! il voulut avoir auparavant la bénédiction de son Père spirituel. « Il est temps, lui dit-il, mon Révérend Père, que je retourne vers Celui qui m'a envoyé : c'est pourquoi je vous prie de ne pas me congédier sans m'avoir béni. » — Que dites-vous là ?... s'écrie l'Abbé stupéfait et tremblant. Vous qui êtes passé de cette terre corruptible à l'incorruptibilité, du mensonge à la vérité, des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, vous me demandez de vous bénir,

à moi qui gémissais encore sous le poids de toutes les misères de ce monde : n'est-ce pas contre toute raison et toute justice ? C'est moi plutôt qui dois recevoir votre bénédiction, et je vous supplie de me l'accorder. » — « Non, mon Père, il n'en sera pas ainsi ; le Seigneur vous a donné le pouvoir de bénir, en vertu du haut degré de dignité et d'autorité spirituelle dont vous êtes investi ; c'est à moi, votre disciple, qui grâce à vos salutaires avis, suis parvenu à me soustraire aux souillures de cette terre, c'est à moi de vouloir votre bénédiction, et je ne me retirerai d'ici qu'après l'avoir obtenue. » — Alors l'Abbé, plein d'admiration et de surprise, n'osa pousser plus loin sa résistance. Levant la main, il le bénit ; et cette sainte âme disparut, déposant dans les secrets de l'invisible les apparences visibles qu'elle avait empruntées.

Une autre fois, un moine de Cîteaux, sur le point de prendre cette route finale par laquelle toute chair doit passer un jour, aperçut en vision, autour d'une fontaine très-limpide, située près de l'oratoire du monastère, une multitude innombrable de personnes occupées à laver leurs vêtements, et il lui fut dit alors : « Cette fontaine s'appellera Ennon (1). » — Ayant eu connaissance de ce fait, Dom Etienne, cet homme admirable, comprit sur-le-champ le sens de cette consolante vision ; plein de joie de la promesse qui lui avait été faite, et plus heureux encore de la voir se réaliser, il en remercia de nouveau le Seigneur.

Dieu avait mis à l'épreuve, pendant quatorze années consécutives, par une pauvreté extrême et par diverses tribulations, la patience et la foi de ses serviteurs ; et il avait reconnu

(1) *Ennon*, ville de la tribu de Manassé, située non loin du Jourdain, sur un ruisseau qui va s'y jeter. Au temps de Notre-Seigneur, on y accourait en foule pour se faire baptiser par saint Jean-Baptiste. — Le sens de cette vision était sans doute, qu'une multitude de personnes viendraient également à Cîteaux, pour y laver leurs fautes par la pénitence.

combien elles étaient sincères. La quinzième année après la fondation de Cîteaux, il fit lever sur eux son divin soleil et les visita de sa grâce, en leur envoyant les personnages dont nous avons parlé. A la même époque, on fit don à cette Eglise de prés, de vignes, de champs, de granges, et les biens de la communauté s'accrurent, sans que la régularité en subit le moindre détriment.

CHAPITRE XVII

LE BIENHEUREUX ÉTIENNE, PAR UN ESPRIT PROPHÉTIQUE, DÉCOUVRE
A UN NOVICE UN MANQUEMENT SECRET



BERNARD, cet enfant du Seigneur, qui devait être dans la suite le premier Abbé de l'Eglise de Clairvaux, étant encore novice à Cîteaux, avait coutume de dire, tous les jours en particulier, les sept psaumes de la pénitence, pour l'âme de sa mère. Un certain jour qu'il les avait commencés après Complies, soit oubli, soit somnolence, il s'étendit sur sa couche avant de les avoir achevés et répara ses forces par le sommeil sans procurer à sa mère son soulagement ordinaire.

L'Abbé Etienne, qui avait vu en esprit cette négligence, va le lendemain trouver le novice et lui dit : « Frère Bernard, quand avez-vous acquitté hier vos psaumes, je vous prie ? ou à qui en avez-vous confié la récitation ? » A ces paroles, le jeune homme à l'âme timorée se prend à rougir et se dit en lui-même, avec le sentiment de la surprise : Seigneur, mon Dieu ! comment a-t-on pu découvrir une chose que je suis seul à connaître ? Voyant bien qu'elle avait été surnaturellement révélée à son Père spirituel, il se prosterne à ses pieds, confesse sa négligence et sollicite son pardon. — Il l'obtint facilement et désormais plus attentif à ses pratiques personnelles et aux observances communes, il se garda bien de les jamais transgresser.

CHAPITRE XVIII

APRÈS UNE SAIGNÉE, L'HUMBLE ABBÉ ÉTIENNE SE NOURRIT D'UN POISSON
APPORTÉ MIRACULEUSEMENT PAR UN GRAND OISEAU



Le pauvre de Jésus-Christ, l'Abbé Etienne, venait de subir une saignée. Le cellérier, à qui incombe d'après la Sainte Règle le soin des pauvres et des infirmes, ne pouvait rien trouver, tant l'indigence du monastère était grande, pour préparer à son Abbé affaibli un repas un peu plus appétissant. Comme il le chérissait d'un amour sincère et filial, il aurait voulu, en cette circonstance, lui donner un témoignage sensible de son affection. Or voilà qu'un grand oiseau accourt, portant dans ses serres un magnifique poisson qu'il jette à ses pieds, à la surprise de tout le monde. — Le cellérier saisit cette proie et fut heureux de pouvoir l'offrir à son bien-aimé Père.

CHAPITRE XIX

LE PAIN MANQUANT DANS LE MONASTÈRE, LA DIVINE PROVIDENCE Y POURVOIT,
A LA GRANDE JOIE DE LA COMMUNAUTÉ



N'était arrivé à la grande fête de la Pentecôte et, dans ce saint jour, à peine se trouvait-il dans l'Abbaye autant de pain qu'il en fallait pour suffire à la nourriture des Frères. Transportés de joie, comme si cette pauvreté même qu'ils supportaient pour Dieu, eût été pour eux une excellente nourriture, ils se

mirent à chanter la messe de cette solennelle journée, avec toute la ferveur de leur dévotion et dans toute l'allégresse de leur âme. — La messe n'était pas encore achevée, que par un effet de la bonté divine, les provisions leur arrivèrent d'où ils ne les attendaient point. Ils en rendirent au ciel de vives actions de grâces.

Etienne, cet homme de Dieu, considérant la vérité de cette parole de l'Écriture... « que rien ne manque à ceux qui craignent le Seigneur (1) », plein d'admiration devant la libéralité et la miséricorde divine dont il était l'objet, lui et ses Frères, profitait de ces faveurs et autres semblables pour faire tous les jours de nouveaux progrès dans l'amour de son état ; et il se glorifiait des rigueurs de la pauvreté, comme s'il eût vécu dans l'abondance de toute espèce de biens.

CHAPITRE XX

COMMENT SAINT ÉTIENNE, ENTRANT A L'ÉGLISE, AVAIT COUTUME DE POSER SA MAIN SUR LA PORTE, EN SIGNE DE RÉCOLLECTION



OUS allons voir, par le fait suivant, que le bienheureux Abbé ne fermait pas l'oreille au précepté de la Sainte Règle qui dit : « Appliquons-nous à la psalmodie de telle manière que notre esprit soit d'accord avec notre voix. » — Il avait l'habitude, en entrant à l'Eglise après la lecture de Complies, de retenir la porte avec la main et d'y appuyer fortement les doigts, de la même manière qu'on fait une marque ou un nœud à quelque objet pour se rafraîchir la mémoire sur une chose que l'on craint d'oublier.

Comme le serviteur de Dieu répétait fréquemment cette pra-

(1) Psalm. XXXII, 10.

tique, l'un des Frères, qui l'approchait plus facilement, lui demanda la raison de cet acte. Le vénérable Abbé fit cette réponse : « Je dis à toutes les pensées que les fonctions de ma charge me forcent d'accueillir pendant la journée, pour le bon ordre de la maison, de rester dehors et de ne pas franchir le seuil de l'oratoire ; mais d'attendre jusqu'au lendemain, pour que je les reprenne après la récitation de Prime. »

Le religieux fut singulièrement édifié de ces paroles. Il comprit combien la conduite de son vénéré Père contrastait avec la négligence de certains autres.

CHAPITRE XXI

DE L'HUMILITÉ ET DE LA PAUVRETÉ DU BIENHEUREUX ÉTIENNE



QUEL degré d'humilité était arrivé cet homme qui ne se conduisait point en mercenaire, mais en vrai pasteur, et combien il avait en aversion toute espèce de faste, le bâton pastoral, dont il se servait d'habitude aux processions des grandes Fêtes, nous le dit éloquentment.

Ce bâton conservé jusqu'à ce jour dans la sacristie de Cîteaux et tenu en grande vénération, par respect pour la mémoire d'un si saint Père, semble à peine différer des bâtons qui servent communément à soutenir les vieillards et les gens infirmes.

Tel fut cet Abbé qui forma dans la vie religieuse notre bienheureux Père Bernard ; tel fut ce maître parfait qui a mérité d'avoir le plus parfait disciple. C'est grâce à sa doctrine et à ses exemples que d'innombrables trophées sont encore aujourd'hui enlevés au prince de l'orgueil, c'est-à-dire au démon, pour être présentés au Christ Notre-Seigneur le vrai roi de l'humilité.

CHAPITRE XXII

UNE EXTRÊME INDIGENCE CONTRAINT LE VÉNÉRABLE ÉTIENNE D'ENVOYER UN FRÈRE AU MARCHÉ, SANS ARGENT, POUR SE PROCURER LES CHOSSES NÉCESSAIRES. — IL LUI PRÉDIT NÉANMOINS UN HEUREUX SUCCÈS



A maison de Citeaux se trouvant un jour dans une grande disette, le vénérable Etienne, inspiré de Dieu, appelle un de ses moines et lui parle en ces termes : Vous voyez, mon cher Frère, que nous sommes réduits à une extrême indigence et à la veille de voir nos religieux mourir de faim, de froid ou de misère : allez donc à la foire de Versoille, elle est très prochaine ; vous y achèterez trois voitures semblables et pour chaque voiture trois forts chevaux de trait ; nous en avons grand besoin pour le transport de nos fardeaux. Quand vous aurez chargé ces voitures d'étoffes, de comestibles et d'autres objets nécessaires, vous nous les amènerez, avec la joie d'une pleine réussite. » — « Je suis prêt à obéir, mon Révérend Père, lui répondit le religieux, si vous me donnez l'argent indispensable à ces divers achats. »

Le saint Abbé qui, dans sa pénurie, comptait sur la miséricorde divine, reprit : « Sachez, mon Frère, qu'après avoir cherché avec anxiété et sollicitude de quoi subvenir aux besoins de la communauté, je n'ai trouvé dans toute la maison que trois deniers. Prenez-les, si vous voulez. Quant au reste, la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ y pourvoira. Partez en pleine assurance, l'ange du Seigneur vous accompagnera et rendra votre voyage prospère. »

Le religieux se rend aussitôt à Versoille et reçoit l'hospitalité chez un homme de bien et craignant Dieu qui, s'étant enquis

auprès de son hôte des motifs de son voyage, reconnaît bien vite son indigence. A l'instant il quitte le Frère et va chez un de ses voisins possesseur d'une grande fortune. Atteint d'une maladie désespérée et sentant les approches de la mort, ce personnage distribuait tous ses biens aux pauvres. Apprenant l'extrême disette des moines Cisterciens dont la bonne renommée était connue de tous, il fit venir le Frère qui reçut une somme suffisante pour se procurer tout ce que son Abbé lui avait enjoint d'acheter.

Ayant donc acquis les trois voitures avec neuf chevaux de trait ; le religieux les chargea des provisions nécessaires à la communauté. Ainsi, après être parti les mains vides, il s'en retourna, selon la prédiction de son Abbé, dans l'abondance et dans la joie.

Tandis qu'il approchait de Cîteaux, il envoya un messager pour annoncer son arrivée et l'heureux succès de son voyage. A cette nouvelle, le vénérable Père tressaille d'allégresse dans le Seigneur ; il appelle ses religieux et leur tient ce langage : « Bénissons le Dieu de bonté et de miséricorde qui vient de nous combler de ses largesses et de ses bienfaits. Avec quelle magnificence, avec quelle délicatesse, ce divin pasteur a pourvu à tous nos besoins, ouvrant sa main libérale pour bénir et soulager notre pauvreté !... »

On se mit alors en procession pour aller à la rencontre du Frère ; et l'Abbé lui-même revêtu des ornements sacrés, la crosse en main, s'avança précédé des ministres portant la croix et l'eau bénite pour recevoir solennellement et avec de grandes actions de grâces cette aumône qui leur était faite par le ciel plutôt que par la main des hommes, cette bénédiction du Seigneur, ce témoignage de son amour.

Ce Père prudent et sage voulait évidemment, par cette réception solennelle d'un bienfait si extraordinaire, donner à ses enfants présents et futurs un salutaire enseignement. Il tenait à ce que l'on gardât toujours le souvenir d'un si grand prodige, qu'on apprît à compter en toute rencontre avec une

filiale confiance sur la bonté de Dieu qui n'abandonne pas

ceux qui espèrent en Lui, et qu'on n'oubliât jamais qu'il est le consolateur du pauvre et son appui à l'heure de la tribulation.

Dès ce jour, grâce à la munificence du Seigneur, les biens spirituels ont abondé à Cîteaux et les ressources temporelles n'y ont jamais manqué : néanmoins, fidèle aux institutions de notre Ordre, ce monastère ne s'écarte point des règles d'une sage modération. Il conserve les traditions du bienheureux Etienne, qui même avant d'être Abbé, se montrait au plus haut point un amateur zélé, un ardent défenseur de la vie monastique, de la pauvreté et de la discipline régulière.

Il me souvient encore d'avoir ouï de la bouche du maître-chantre Pierre, de Paris, personnage fort honorable et très-instruit, l'anecdote suivante sur ce grand serviteur de Dieu.

Un jour, son cellérier lui vient dire qu'il ne se trouvait plus au monastère de quoi nourrir les religieux. — « Amenez-moi, sur-le-champ, deux ânes, » lui répond le saint Abbé. — Cela fait, il ordonne à un convers d'en prendre un, lui-même se met sur l'autre et chacun de son côté va dans le voisinage mendier du pain de porte en porte : ils devaient se rencontrer en un lieu convenu. Au retour, Etienne voyant que le sac du Frère convers était plus garni que le sien, lui dit en souriant : « Où avez-vous mendié ? Il me semble que vous avez glané dans un champ plus fertile que le mien. Où donc, je vous prie, avez-vous cueilli tout cela ? » Le convers répondit : « C'est ce prêtre qui vous est bien connu qui a rempli mon sac. » A ces mots, l'Abbé fit entendre un profond gémissement et dit au Frère : « Malheureux, comment avez-vous osé accepter là quelque chose ? Ne saviez-vous pas que ce prêtre est un simoniaque et que son bénéfice est un vol et une lèpre. A Dieu ne plaise que nous touchions à rien de ce qu'il nous a donné ! Ce serait nous nourrir de son péché et nous l'incorporer. » Il appelle aussitôt des bergers qui se trouvaient non loin de là et vide entre leurs mains tout le sac du convers.

CHAPITRE XXIII

L'ÉGLISE DE CITEAUX FONDE DES MONASTÈRES EN DIVERS DIOCÈSES. — INSTITUTION DU CHAPITRE GÉNÉRAL. — DOM ÉTIENNE ET SES COAHBÉS OBTIENNENT DU SAINT-SIÈGE LA CONFIRMATION DE LEUR ORDRE



RACE à la protection du ciel, le nombre des religieux se multipliait tous les jours dans l'Église de Citeaux, et cette mère qui avait gémi si longtemps de sa stérilité, commença dès lors à se réjouir du grand nombre de ses enfants. Cette vigne du Seigneur des armées étendit au loin ses rameaux. Les Cisterciens ouvrirent en divers lieux et en diverses contrées, des cités de refuge, où ceux qui avaient eu le malheur de répandre le sang des âmes pouvaient trouver une retraite, obtenir le pardon de leurs fautes et acquérir le bienfait de l'éternelle rédemption que nous a mérité la mort de ce Pontife suprême qui est entré dans le saint des saints par l'effusion de son sang.

Après la naissance de la première fille de Citeaux, la Ferté ou Fermeté (1), dont le nom d'un heureux augure présageait l'avenir à jamais stable de notre Institut, les Abbayes créées en divers diocèses prospérèrent à un tel point, sous la bénédiction puissante du Seigneur, qu'en moins de huit années, les filles et les petites filles de l'Église mère de l'Ordre s'élevèrent au nombre de douze. C'était un beau spectacle que celui de ces moines, fervents imitateurs de notre bienheureux Père Benoît, qui s'efforçaient de tout leur pouvoir de marcher sur ses traces, en copiant sa vie et ses institutions. De même que

(1) En latin *Firmilas*.

ce saint patriarche construisit douze monastères, et y établit des Abbés auxquels il confia le soin de faire observer sa Règle ; de même nos Pères, en renouvelant l'Ordre Bénédictin et le ramenant à sa pureté primitive, fondèrent eux aussi douze communautés dont les religieux, à l'instar des douze Apôtres, enivrés de l'Esprit divin allèrent offrir au monde entier le breuvage du salut.

Toutefois, avant l'extension vraiment prodigieuse des Abbayes Cisterciennes, notre vénéré Père Etienne, assisté du conseil de ses Frères, écrivit sous l'inspiration de l'Esprit-Saint le décret connu sous le nom de *Charte de Charité* (1).

L'auteur signale en cet endroit les principaux avantages de la Charte Cistercienne. Il raconte comment elle fut approuvée par le Saint-Siège et cite intégralement le Décret de confirmation du Souverain Pontife Calixte II. Ces pages ne sont que la reproduction fidèle des trois derniers chapitres du *Petit Exorde*. Nous ne les répèterons pas ici.

(1) Ce passage du *Grand Exorde* nous fixe sur la date précise où l'Ordre de Cîteaux fut régulièrement constitué, et détermine l'époque mémorable où fut composé par Dom Etienne et ses Frères la *Charte de Charité*, son statut fondamental. Puisqu'ils se proposaient pour modèle la sainte Eglise qui eut pour fondement les douze Apôtres et qu'ils voulaient imiter Saint Benoit qui construisit d'abord douze monastères, il est évident que c'est après avoir créé douze Abbayes et avant qu'elles se fussent propagées, comme on le dit ici, dans tout l'univers, que la famille Cistercienne consumma son unité et forma un véritable Institut. — C'est donc en 1119 que ce fait eut lieu : car en 1118 on ne comptait pas encore douze fondations, et en 1120 on en comptait davantage.

L'Auteur du *Grand Exorde* devait connaître de science certaine, comment et dans quelle circonstance on avait jeté les premiers fondements de son Ordre. Lui qui nous a présenté, quelques pages plus haut, comme digne de toute créance, un miracle du bienheureux Hugues, Abbé de Cluny, mort en 1109, parce qu'il est, dit-il, de date récente et qu'il l'a oui de la bouche même des contemporains de ce fait, pouvait à plus forte

CHAPITRE XXIV

ÉTIENNE CONNAÎT PAR RÉVÉLATION L'INDIGNITÉ DE SON SUCCESSEUR.
— PRÉCIEUSE MORT DU SAINT ABBÉ.



PRÈS avoir rempli, avec un zèle infatigable et selon toutes les règles de la vraie humilité chrétienne, la charge que Notre-Seigneur lui avait confiée, le bienheureux Etienne accablé de vieillesse, sentant sa vue décliner et ses yeux s'obscurcir, déposa le fardeau pastoral, voulant désormais s'occuper de Dieu seul et de son âme dans les saintes délices de la contemplation. Il eut pour successeur un moine indigne appelé Widon, qui, merveilleusement doué de tous les avantages extérieurs, n'était qu'un sépulcre blanchi, cachant dans son fond mauvais les plus grands vices.

Dès les premiers jours de sa promotion, comme il recevait, selon l'usage, la promesse d'obéissance de ses Frères, Etienne, ce grand serviteur de Dieu, vit intérieurement l'esprit immonde s'approcher de lui et entrer dans sa bouche. Un mois s'était à peine écoulé que le Seigneur dévoilait l'indignité de cet homme,

raison acquérir la certitude de ce qu'il avance sur l'origine de l'Institut Cistercien (1119), en interrogeant les témoins mêmes de cet événement, au milieu desquels il devait avoir vécu.

Les douze premières Abbayes dont il est question dans ce chapitre étaient : 1. LA FERTÉ-sur-Grosne (Saône-et-Loire) ; — 2. PONTIGNY (Yonne) ; — 3. CLAIRVAUX (Aube) ; — 4. MORIMOND (Haute-Marne) ; — 5. PREUILLY ou PRULLY (Seine-et-Marne) ; — 6. TROIS-FONTAINES (Marne), Fille de Clairvaux ; — 7. LA COUR-DIEU (Loiret) ; — 8. BONNEVAUX (Isère) ; — 9. FONTENAY (Côte-d'Or), Fille de Clairvaux ; — 10. BELLEVAUX (Haute-Saône), Fille de Morimond ; — 11. BOURAS (Yonne), Fille de Pontigny ; — 12. CADOUIN (Dordogne), Fille de Pontigny.

et que cette plante bâtarde, que le Père céleste n'avait pas plantée, était arrachée du jardin des élus.

Cependant le temps approchait où ce vieillard, chargé de mérites, allait recueillir le fruit de ses travaux et entrer dans la joie de son Seigneur. Ce pauvre de Jésus-Christ qui avait choisi la dernière place en ce monde, selon le conseil de l'Evangile, allait recevoir du Père de famille une place honorable à son divin banquet. Ses Frères et quelques-uns des Abbés de sa filiation dont le nombre s'élevait, dit-on, déjà jusqu'à vingt, se réunirent autour de lui pour assister de leurs prières et de leurs soins empressés cet ami fidèle, ce Père si humble que Dieu appelait dans la céleste patrie. Le voyant déjà en agonie et sur le point d'expirer, les Frères commençaient à le béatifier d'avance à cause de sa grande vertu, et à se dire les uns aux autres, qu'il pouvait en toute sécurité se présenter à son Dieu, lui qui pendant sa carrière avait produit, dans la sainte Eglise, tant de fruits de salut.

Entendant ces paroles et recueillant tout ce qui lui reste de souffle, le mourant s'écrie d'un ton de reproche : « Quel langage tenez-vous-là?... En vérité, je vous le dis, je vais à Dieu aussi tremblant et aussi inquiet que si je n'avais jamais fait de bien ; car s'il y a eu quelque chose de bon en moi, et si la grâce divine a su tirer quelque fruit de mon insuffisance, je crains et je tremble de n'avoir pas assez dignement correspondu à cette grâce et de l'avoir reçue avec trop peu d'humilité. »

Ces humbles sentiments, qui débordaient de son cœur sur ses lèvres, lui servirent de bouclier pour repousser avec énergie les traits de feu et de soufre lancés par l'esprit du mal, et c'est ainsi que, dépouillant son enveloppe terrestre, il se fraya un chemin tranquille à travers les puissances des ténèbres, pour s'élever jusqu'aux portes du Paradis où l'attendait l'immortelle couronne. Ses précieux restes furent déposés avec respect auprès de son prédécesseur. Unis pendant qu'ils étaient sur la terre dans un même esprit et dans une même foi, ils devaient partager la même gloire dans l'éternelle béatitude.

CHAPITRE XXV

DE LA VIE ET DES VERTUS DU RÉVÉRENDISSIME PASTRÈDE,
ABBÉ DE CITEAUX



A vie de cet homme chéri de Dieu, vie sainte, pleine d'édification et d'utiles enseignements pour le lecteur, a été écrite par un religieux de Clairvaux, personnage véridique et recommandable qui avait mérité de vivre dans l'intimité d'un si digne supérieur. — C'est dans son ouvrage que nous avons puisé ce qui concerne l'Abbé Fastrède. Nous lui avons pareillement emprunté pour l'insérer ici la relation de quelques traits admirables des anciens Pères de Clairvaux. Ayant réuni ces faits épars, mêlés à des récits étrangers, nous les avons mis en ordre en rapprochant ceux qui présentaient quelque analogie, afin d'en rendre la lecture plus claire, plus intéressante et plus profitable.

Voici donc ce que nous trouvons écrit.

« Le vénérable Fastrède de pieuse mémoire, autrefois Abbé de Cîteaux, homme d'une sainteté éminente, noble par sa naissance, mais plus noble encore par l'excellence de ses mœurs, joignait à une connaissance étendue des lettres profanes celle des sciences sacrées, à l'étude desquelles il se livra de tout temps avec une louable ardeur. Dans la maturité de l'âge et de la sagesse, elles furent son occupation habituelle. Il ne se serait pas mis à table sans assaisonner son repas d'une sainte lecture : ce qu'il pratiquait non-seulement chez lui, mais dans toutes les écoles où il se rendait.

« Tandis qu'il était Abbé de Cambron, le successeur de saint Bernard, Robert, de pieuse mémoire, étant mort, il fut élu pour gouverner le monastère de Clairvaux. Bien qu'il eût été

convoqué à l'élection, il chercha des prétextes pour n'y pas venir, craignant une promotion qu'il avait toujours redoutée. Avant que les religieux, envoyés de Clairvaux pour le chercher, fussent parvenus jusqu'à lui, le bruit public lui fit connaître que tous les suffrages s'étaient réunis sur sa personne. Cette nouvelle le troubla, et il en fut si affecté, qu'il se hâta de fuir au Val-Saint-Pierre, maison de l'Ordre des Chartreux, où il demeura caché quelque temps.

« S'adonnant sans relâche à l'oraison, et le jour et la nuit, il fut ravi en extase. La Sainte Vierge Marie, Reine des Anges, lui apparut dans une grande majesté, tenant entre ses bras le Roi de gloire, le petit enfant Jésus. Fastrède, en la voyant, tombe à ses pieds et la supplie d'avoir pitié de lui. — « De quoi te troubles-tu ? » lui dit la Bienheureuse Vierge ; et déposant entre ses mains, comme entre celles d'un autre Siméon, le noble fardeau qu'Elle portait : « Prends mon Fils, ajouta-t-elle, je t'en confie la garde. » Sur ce, la vision s'évanouit, et le saint homme, revenu à lui-même, comprit que Dieu avait parlé, et que les membres du Christ étaient confiés à sa sollicitude, dans la personne de ses Frères.

« Prévenu par une vision si consolante, il n'osa plus résister, dans la crainte de s'opposer à l'ordre de Dieu même. Il prit donc le gouvernement de cet illustre monastère. — Dire jusqu'à quel point il se montra un pasteur discret, vigilant, débonnaire, serait une tâche au-dessus de nos forces. Chaste, pieux, humble, doux et modeste, au-delà de ce que nous pouvons dire, il devançait les autres par l'excellence et la sainteté de sa conduite, autant qu'il les précédait par la dignité de sa charge.

« Comme Sulpice-Sévère le dit de saint Martin, il est superflu de louer son austérité. Etant encore dans le siècle, il vivait si sobrement qu'on l'eût pris pour un moine, plutôt que pour un écolier. Il a même révélé confidemment à quelques-uns de ses amis, que, deux ans avant son entrée en religion, parvenu à l'âge mûr, il pratiquait l'abstinence à un tel point, qu'il n'aurait pas voulu user, même de pain et d'eau, jusqu'à satiété.

Quant à la viande, quoique très-malade, il refusa toujours d'en

manger. Ce serait merveille de raconter les mortifications et les jeûnes par lesquels, devenu moine, il réduisait son corps en servitude. Il faut avouer, que sur ce point, il a même excédé. Je puis d'autant plus l'affirmer, que pendant plusieurs années, je l'ai moi-même servi à table. Il attaquait sans miséricorde les vices de la chair, et n'avait même pas pour cette malheureuse, qui en est le foyer, autant de compassion qu'il en faut.

« Son vêtement et sa tenue extérieure étaient d'une humilité et d'une modestie admirables, eu égard surtout à sa haute dignité. Ce seul trait va nous en donner la preuve. — Un jour le religieux chargé du vestiaire, avait mis à sa couche, pour son usage, une coule ou une tunique, un peu meilleure que de coutume. J'entendis le Père l'en reprendre et lui dire : « Eh quoi ! mon bien cher Frère, que prétendez-vous ? Voudriez-vous me séparer du commun de vos Frères et me singulariser par un habit plus éclatant ? Parce que je porte le nom d'Abbé, dois-je cesser d'être moine ? Est-ce pour être traité plus délicatement, et pour être paré d'habits plus recherchés, que j'ai été établi le ministre et le serviteur des autres ? Si vous m'aimez, si vous tenez à moi et si vous voulez être docile à mes avertissements, je vous en supplie, et au besoin je vous l'ordonne, ne faites plus cela. Car je suis le moindre de tous, et le plus indigne devant Dieu. C'est déjà beaucoup pour moi que l'on m'accorde la nourriture et l'habit de la communauté. Du jour où j'ai été choisi pour le gouvernement des âmes, j'ai redouté constamment, et je redoute encore, que ma charge ne m'expose au péril d'abandonner la vie pauvre que j'ai vouée, et de perdre le centuple promis au moine. »

« C'est ainsi que ce vénérable Père, si cher à Dieu et aux hommes, et si excellemment enrichi de tous les dons de la grâce, instruisait ses inférieurs par la parole et par l'exemple. Il contribuait de plus, par son maintien, à inspirer de la dévotion à tous ceux qui le voyaient. Car tel était le rayonnement de la grâce du Saint-Esprit, qui se reflétait sur son angélique visage, que personne parmi les fidèles ne pouvait se lasser de

contempler ses traits, surtout quand on pensait à cette candeur d'âme, à cette douceur incomparable, dont on apercevait comme un sceau divinement imprimé sur toute sa personne.

« Lorsque l'Eglise de Citeaux, notre Mère, se trouva sans Pasteur, la bonne odeur de ses vertus engagea les Abbés et les moines chargés de l'élection, à le choisir d'un accord unanime pour Abbé de ce monastère, et Père commun de l'Ordre entier. Quel bien n'eût-il pas opéré dans son gouvernement, s'il ne nous eût été enlevé si vite ! Les mérites de sa grande piété le rendaient déjà mûr pour la récompense. Sans doute nous n'étions pas dignes de jouir plus longtemps de ses saints exemples, puisque le fil de sa vie a été rompu tout-à-coup, comme le fil de la trame ourdie par le tisserand. En peu de jours il avait accompli une longue carrière : et son âme agréable à Dieu avait été trouvée digne d'être associée aux Anges.

« Son bienheureux trépas fut révélé d'avance à un vénérable religieux de Clairvaux, Pierre de Toulouse, de sainte mémoire, dont nous aurons à parler dans la suite (1).

Cette révélation eut lieu de la manière suivante.

« Pendant la nuit, il vit le Fils de Dieu venant sur les nuées du ciel, accompagné d'une multitude de saints. Il était dans l'espace, assis sur un trône de gloire, dont l'éclat rejaillissait dans le monde entier. A la droite de la divine Majesté, un tombeau magnifique et d'un admirable travail, également suspendu dans les airs, charmait les regards de tous ceux qui le contemplaient.

« Cependant, aux portes de la Basilique de Clairvaux, stationnait une foule considérable de personnes de tout sexe, qui avaient les yeux fixés sur Notre-Seigneur et sur le mausolée. Pierre, le religieux dont il s'agit, s'approchant alors de cette foule, demanda ce que signifiait ce sépulcre. Un des spectateurs lui répondit : « Ce sépulcre est celui d'un saint personnage qui va être ravi à la terre. Sa mort sera dans ce pays le

(1) Livre III^e de cet Exorde, chap. XIII.

sujet d'une désolation générale. Elle sera précieuse devant Dieu et glorieuse devant les hommes. »

« La vision disparut : le moine qui en avait été témoin, demeura triste et agité. Le lendemain, le voyant moi-même avec un visage assombri, sur lequel se poignait la douleur de son âme, je m'informai de la cause de son chagrin. Il se fit longtemps prier, avant de me raconter ce qu'il avait vu. Comme je le connaissais pour un homme favorisé de grâces extraordinaires, et souvent honoré d'abondantes consolations de la part de Dieu, je pensai et restai convaincu que la vision d'un homme si saint, si avancé dans la perfection, aurait indubitablement son effet.

« Une vingtaine de jours environ s'étaient à peine écoulés, lorsque retentit tout-à-coup à nos oreilles l'affligeante nouvelle du décès de ce très-saint Abbé. Jamais événement plus lamentable n'avait attristé ces contrées et tout l'Ordre de Cîteaux. Et, pour que la prédiction se réalisât en tous points, cette mort fut non-seulement précieuse devant le Seigneur, nous en avons la confiance, mais elle fut aussi infiniment glorieuse devant les hommes.

« Le saint Abbé se trouvait à Paris auprès du Souverain Pontife Alexandre III, pour les affaires de son monastère et celles de l'Ordre. Ce fut là qu'il fut saisi d'une maladie grave qui l'obligea de se mettre au lit. Il mourut saintement cinq jours plus tard. Or, toute la Cour Romaine vint assister à son agonie ; il reçut les dernières onctions de la main même du Saint-Père qui le fortifia de sa bénédiction apostolique, lui témoigna l'affection la plus compatissante, et l'honora de ses louanges quand il fut mort. Mais ce n'est pas seulement le Souverain Pontife, c'est encore Louis VII, le très-pieux Roi de France, qui, présent avec toute sa cour, regretta ce très-saint homme, comme il eût regretté le père le plus chéri ; il répandit sur lui d'abondantes larmes. — Ses saintes dépouilles furent portées à Cîteaux et inhumées avec vénération.

« La précieuse mort du vénérable Père, aussi bien que l'éclat des funérailles qui lui furent faites, étaient donc bien re-

présentés par la splendeur de ce riche monument, qui avait apparu près du trône de Dieu.

« Mais il est encore une autre révélation le concernant, que je ne saurais tout-à-fait passer sous silence. Quoique nous ne connaissions point celui qui en fut favorisé, nous ne laissons pas cependant de la tenir pour certaine, l'ayant recueillie bien des fois de la bouche de différentes personnes.

« Et d'abord elles rapportent qu'un religieux d'Angleterre, d'une vertu éminente, vit en esprit dans ce pays, le jour où saint Bernard mourait à Clairvaux, un des princes de la cour céleste député à la terre pour y recueillir une âme d'un mérite considérable, qu'il emporta au ciel avec une grande joie. — Or, ce même religieux eut une semblable vision, le jour où le bienheureux Fastrède sortait de cette vie. Le même Ange lui apparut venant encore ici-bas, et prenant une autre âme, qu'il transportait aussi au séjour de la gloire. Quelque grand cependant que fût le mérite de celle-ci, il n'était nullement comparable à celui de la première.

« Tels sont les traits relatifs à la sainteté et à la bienheureuse mort de cet homme de Dieu, que j'ai cru devoir résumer ici. Mon intention n'était pas de faire l'histoire de sa vie, ni de raconter toutes ses œuvres, d'ailleurs si remarquables. — En parler dignement serait au-dessus de ma capacité. — J'ai voulu seulement consigner par écrit, afin que le souvenir ne s'en perdit point, les choses que je savais n'être connues que de moi seul, ou d'un très-petit nombre d'autres personnes avec moi. »

CHAPITRE XXVI

CONVERSION ADMIRABLE DE DOM ALEXANDRE, ABBÉ DE CITEAUX



DANS la ville de Cologne, cette illustre métropole de la seconde Germanie, vivait un maître distingué, du nom d'Alexandre, chanoine et docteur d'une grande réputation. A cette époque, le bienheureux Bernard, sur les ordres du Souverain Pontife Eugène III, vint en Allemagne pour y prêcher la croisade à Conrad et aux habitants de cette contrée. L'éclat de ses vertus et de ses miracles, la vue des grands prodiges qu'il opérait touchèrent le cœur de ce prince qui reçut la croix des mains du saint Abbé. Une multitude innombrable de ses sujets suivit sur le champ son exemple. Leur foi était si vive et si ardente qu'ils s'arrachaient les lambeaux des vêtements de l'homme de Dieu : ce qui l'obligeait de les renouveler fréquemment. On s'estimait malheureux, quand on n'avait pu réussir à posséder une croix faite de ses habits.

Beaucoup de nobles et d'hommes sages furent conquis au Seigneur, ils vinrent à Clairvaux, s'y firent moines, et portèrent plus tard de grands fruits dans l'Eglise.

Parmi eux se trouvait Alexandre, ce noble personnage dont nous avons parlé plus haut. Il était jeune alors, enflé de l'orgueil que donne la science du siècle. Paré de l'éclat des richesses et des honneurs éphémères de ce monde, il ne songeait à rien moins qu'à sa conversion ; mais Dieu qui confond la prudence humaine et qui la prend dans ses propres pièges, accomplit sur lui ses desseins par un enchaînement admirable de circonstances, ainsi que le témoignent les faits suivants.

Comme saint Bernard l'engageait à changer de vie, cet

homme, fier de sa science toute profane et de son opulence, lui répondit avec dédain, que pour le présent il n'avait ni l'envie, ni la pensée de prendre le froc. Mais dans la nuit, le serviteur de Dieu lui apparut, pendant son sommeil. A ce moment il se voyait étendu sur son lit gravement malade ; le digne Abbé le soulevait et le rendait à la santé, puis ôtait son propre habit et cherchait à l'en revêtir. Une première et une deuxième fois Alexandre rejeta cet habit de ses épaules avec indignation ; mais à la troisième il fut contraint de le retenir, car le saint était parvenu à le passer à son cou et l'avait étroitement attaché à son corps. Bernard lui remit ensuite le bâton pastoral qu'il tenait à la main, — signe de la prélature à laquelle il était destiné, — et lui commanda de partir ainsi.

Quand Alexandre se réveilla, cette vision n'avait pas amolli la dureté de son cœur. Il persistait dans sa résistance à la grâce.

Or, le même jour, comme l'Abbé de Clairvaux était à table, on lui offrit à manger de la perche. Le bienheureux levant les yeux au ciel, fit sur le poisson une longue prière, le bénit et en présenta un morceau à Alexandre qui était un des convives, cherchant bien moins à nourrir son corps mortel et périssable, qu'à convertir son âme impérissable et immortelle. Aussi à peine cet homme jusque-là rebelle eût-il goûté ce mets sanctifié par la prière du serviteur de Dieu, qu'il éprouva en lui-même, par une heureuse expérience, combien cette prière avait d'efficacité ; car, soudain changé en un autre homme, touché d'un vif repentir, il se mit à verser des larmes, tout surpris de se voir en cet état, ne sachant ce qu'il avait, ni pourquoi il pleurait.

Se souvenant de la vision qu'il avait eue la nuit précédente, il comprit que le Seigneur le prévenait de sa grâce, et voulait manifester en lui sa miséricorde. Alors, du fond du cœur, le remerciant de ce divin appel, il s'abandonna entièrement à la conduite du vénéré Père, qui lui fit l'accueil le plus cordial. Devenu moine de Clairvaux, puis Abbé de Grandselve, ses progrès dans la ferveur religieuse et dans la sainteté furent si

remarquables, qu'il mérita d'être élu par le monastère de Cîteaux, et devint le Père Général de l'Ordre.

Ces faits nous ont été communiqués par le bienheureux Alexandre lui-même, tels que nous venons de les exposer dans ce fidèle récit.

CHAPITRE XXVII

LE BIENHEUREUX CHRÉTIEN EST FAVORISÉ D'UNE RÉVÉLATION SUR L'ABBÉ
RAINARD ET LA COMMUNAUTÉ DE CÎTEAUX



RAINARD, Abbé de Cîteaux, personnage d'un grand mérite, ayant ouï parler de la sainteté éminente d'un moine nommé Chrétien, désirait beaucoup voir cet homme admirable et l'entretenir. Il écrivit donc à l'Abbé de l'Aumône, dont ce saint religieux dépendait, de vouloir bien le lui envoyer avec tous les égards possibles. L'Abbé fait venir celui des Frères qu'il savait le plus apte à cette mission, et lui confie le serviteur de Dieu pour le conduire à Cîteaux, selon l'ordre qu'il en avait reçu.

Un jour, pendant qu'ils cheminaient ensemble, les deux voyageurs, après avoir dit de concert l'Office de Sexte à l'heure accoutumée, se séparèrent pour réciter, chacun en son particulier, le Petit Office de Notre-Dame ; car la récitation publique n'en était pas encore autorisée.

L'homme de Dieu qui avait pris les devants, fut tout-à-coup ravi en extase ; ses yeux s'inondèrent de larmes ; la face tournée vers le ciel, il vacillait au-dessus de son cheval sur lequel il paraissait à peine tenir. Le Frère qui lui servait de guide, voyant cela, craignait fort qu'il ne se laissât tomber : toutefois,

reconnaissant l'action divine, il attendait l'issue de ce ravissement, sans oser approcher de lui.

Après un court intervalle, le saint vieillard revint à lui-même, et son compagnon de route, s'avancant avec respect, le pria humblement, s'il avait vu quelque chose qui pût tourner à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain, de vouloir bien le lui découvrir. — Le serviteur de Dieu lui répondit d'un visage souriant : « Mon cher Frère, de quel côté est situé le monastère de Cîteaux ? » et quoiqu'il ne l'eût jamais vu, ni passé par la route qui y conduit, étendant la main vers le ciel dans la direction de cette Abbaye : « N'est-ce point de ce côté-là ? » reprit-il. — « Oui, mon Père », lui dit le religieux saisi d'étonnement. Alors ce saint homme ne contenant plus les transports de joie qui débordaient de son cœur : « Qu'ils sont heureux, s'écria-t-il, les Frères qui habitent Cîteaux ! qu'elle est heureuse, cette sainte communauté, qui s'adonne de tout son pouvoir à servir jour et nuit le Seigneur avec une dévotion si sincère ! » — Puis se tournant vers son compagnon : « Comme vous l'avez vu, lui dit-il, j'ai eu tout-à-l'heure une extase. J'ai été ravi en esprit à Cîteaux. Je voyais les religieux debout dans le chœur, chacun à son rang, tout entourés de clarté, et chantant avec une grande ferveur les louanges de Dieu. Audessus de la communauté, j'en apercevais une autre, composée de saints Anges qui se tenaient dans le même ordre que les Frères, au milieu d'une auréole de lumière plus éblouissante encore, et qui semblaient les féliciter de leur zèle pour l'Office divin. Parmi ces Anges et debout dans sa stalle, le vénérable Abbé de Cîteaux m'apparaissait environné de la gloire qui lui convenait, et projetant autour de lui des rayons du plus grand éclat. »

Le Frère, à ces mots, lui demanda s'il avait vu le Révérendissime Père briller d'une splendeur pareille à celle des Esprits célestes. Le saint vieillard lui répondit : « Vous devez savoir que dans cette vie mortelle et corruptible, personne, quelle que soit sa perfection, ne peut être revêtu d'une clarté égale à celle des saints Anges. »

scrute les plus intimes profondeurs de l'âme, commanda d'effacer du livre de vie ce clerc qui n'avait pas eu souci d'exécuter au plus vite le bien qu'il avait projeté.

Nous venons de résumer dans un récit fidèle les quelques renseignements qui nous ont été communiqués sur les vertus des Révérendissimes Pères de Cîteaux. Nous savons de source certaine que cette maison a produit des hommes consommés dans la perfection, qui l'ont illustrée par l'éclat de leur vie religieuse. Quant à rechercher les traits de vertu qui les ont distingués, nous avouons que c'est une tâche au-dessus de nos forces.





LIVRE DEUXIÈME



Voir page 59.



CHAPITRE I

DES VERTUS ET DES MIRACLES DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE BERNARD,
PREMIER ABBÉ DE CLAIRVAUX



ÉPIE du Dieu des armées, l'Eglise de Citeaux, cette vigne céleste, avait commencé, comme nous l'avons dit, à produire des rejetons. Elle avait déjà fondé les deux maisons de la Ferté et de Pontigny ; l'an de l'Incarnation onze cent quinze, elle fonda, au nom de la très-sainte et indivisible Trinité, son troisième monastère, celui de Clairvaux. Dom Etienne, de sainte mémoire, lui donna pour premier Abbé notre bienheureux Père Bernard.

La conduite admirable, la sainteté éminente, les travaux, les miracles et les autres grands faits de cet homme extraordinaire sont décrits fidèlement dans le livre de sa vie ; mais nous avons jugé qu'il convenait à sa gloire de rapporter ici quelques traits omis dans cet ouvrage : ce sera, nous l'espérons, pour le lecteur, un nouveau sujet d'édification.

Nous proposant dans ce recueil

de donner en spectacle les religieux qui se sont distingués

par leurs vertus, nous ne pouvions passer sous silence la plus splendide colonne de notre Ordre.

Commençons par le fait suivant :

Un jour qu'on chantait à Clairvaux la messe de communauté en présence du vénérable Père, par suite d'une négligence, l'eau manqua pour laver les mains du prêtre, après l'Évangile. Déjà depuis quelque temps on attendait ; et la communauté se tenait debout, la face tournée vers l'Orient, selon l'usage de l'Ordre. Le saint Abbé était dans sa stalle, près du degré du presbytère, quand tout-à-coup un religieux, mort peu de jours auparavant, lui apparut et, se plaçant devant lui, se mit à mouvoir la tête, en signe de mécontentement. Bernard le reconnut et lui demanda pourquoi il agitait ainsi la tête. — « Oh ! si vous saviez, répondit le défunt, quels compagnons vous avez dans le ciel et combien ils sont nombreux, assurément vous vous garderiez de toute négligence. »

Le serviteur de Dieu reçut cette parole avec gratitude et ajouta : « Pensez-vous que tous les Frères qui sont dans ce monastère seront sauvés ? » — « Oui, dit-il, ils le seront ; et non-seulement eux, mais tous ceux de notre Ordre qui auront vécu dans l'obéissance et l'humilité. » Le pieux Abbé se souvint alors d'un certain Frère qu'il avait été obligé de reprendre souvent, à cause de sa négligence et de la dureté de son cœur. C'était pour lui un grand sujet de tristesse : « Savez-vous quelque chose de certain sur le salut de ce Frère ? » demanda-t-il. — « Oui, même à celui-ci la miséricorde divine ne fera pas défaut. »

A cette réponse, l'homme de Dieu se sentit pénétré de la joie la plus vive. Les paroles que le Seigneur, lui avait fait entendre le rendirent lui et ses Frères d'autant plus ardents à suivre les voies austères de la pénitence qu'ils étaient plus sûrs d'obtenir un jour la récompense éternelle.

CHAPITRE II

D'UN CERTAIN FRÈRE CONVERS DÉCÉDÉ A CLAIRVAUX



N Frère convers venait de mourir. — Comme les religieux accouraient pour réciter autour de son corps les prières accoutumées, l'un d'entre eux, vieillard d'une grande vertu, entendit des démons qui s'avançaient par troupes avec un bruit affreux, en hurlant et poussant des vociférations : « Allons, allons ! venez, venez ? Voilà enfin une âme que nous avons pu arracher à cette vallée maudite pour lui faire partager notre sort. »

La nuit, pendant que ce même vieillard dormait, le défunt lui apparut avec un visage triste et lugubre, et lui dit : « Puisque vous avez entendu hier les démons se réjouir de mon supplice, venez et voyez à quel tourment terrible j'ai été livré par un juste jugement du DIEU TOUT-PUISSANT. » Le conduisant alors à un puits très-large et d'une horrible profondeur, il ajouta : « A chaque instant je suis précipité dans ce puits par les démons, et avec une cruauté si grande, que si le choix m'en était laissé, j'aimerais mieux être précipité cent fois dans cet abîme par la main des hommes qu'une seule fois par ces méchants esprits. »

Dès le matin, ce religieux alla rapporter au bienheureux Bernard ce qu'il avait vu et entendu. Le saint Abbé qui avait appris par révélation toutes ces choses, s'écria en gémissant : « Je sais que sans une cause grave les démons n'auraient jamais eu une telle audace. » Etant donc entré au Chapitre, il fit connaître à la communauté le malheur de ce Frère défunt et s'adressant à la conscience de tous, par un discours pathétique il les exhorta à bien se surveiller eux-mêmes, dans les voies

saintes de la religion, leur affirmant que si la malice des Démons est grande contre tous les chrétiens, elle l'est plus encore contre ceux qui ont embrassé la vie monastique. Il les excita ensuite à secourir de tout leur pouvoir cette âme si cruellement tourmentée, à offrir au Seigneur des psaumes, des prières et des messes pour tenter de fléchir sa colère. Touché par leurs supplications et par l'offrande de la sainte Victime, ce Père compatissant daignerait peut-être délivrer leur Frère de son supplice et de la féroce tyrannie des Démons.

Les religieux s'employèrent à cette œuvre de miséricorde avec la plus grande ferveur.

Peu de jours après le défunt apparut de nouveau et la joie de son visage faisait assez connaître que son état s'était amélioré. Le saint vieillard, en le voyant, lui demanda comment il se trouvait. — « Bien, répondit-il, très-bien, grâces en soient rendues au Seigneur notre Dieu. » Interrogé derechef sur la manière dont il avait été délivré — « Venez et voyez, reprit-il, et conduisant aussitôt le religieux dans l'oratoire, où les prêtres, assistés de leurs ministres, offraient à chaque autel le saint sacrifice, avec la plus ardente piété. « Voici, dit-il, voici les armes dont la grâce de Dieu s'est servie pour opérer ma délivrance ; voici la force et la vertu toujours invincible de la miséricorde divine ; voici l'hostie par excellence qui efface tous les péchés du monde. Je vous le déclare en vérité : à ces armes de la grâce divine, à cette vertu de la miséricorde du Seigneur, à cette hostie salutaire, rien ne peut résister, si ce n'est un cœur impénitent. »

Le vieillard s'éveillant alors, éprouva une grande joie de la délivrance de cette âme ; il raconta sa vision aux autres religieux, et rendit leur dévotion envers l'auguste sacrifice des autels d'autant plus vive, qu'il leur avait été donné d'en expérimenter par eux-mêmes l'efficacité, en délivrant leur Frère de ses tourments.

CHAPITRE III

LE SAINT ABBÉ BERNARD VOIT UN ANGE AUPRÈS DE CHACUN DE SES RELIGIEUX



N célébrait l'Office de la nuit ; notre bienheureux Père y assistait avec cette pureté et cette ferveur habituelles, que Dieu seul et lui connaissaient. Le chant des psaumes était languissant et l'Office traînait en longueur. Tout-à-coup le saint Abbé, ouvrant les yeux, aperçut, debout auprès de chacun des Frères, un ange qui prenait note de leur psalmodie et la transcrivait sur une feuille, comme aurait pu faire un notaire ; mais avec tant d'exactitude que la moindre syllabe prononcée avec un peu de négligence s'y trouvait relatée. Ces anges écrivaient de différentes manières, avec de l'or, de l'argent, de l'encre, de l'eau ; quelques-uns mêmes n'écrivaient absolument rien.

L'Esprit-Saint, qui montrait ces choses à l'homme de Dieu, lui fit comprendre en même temps par inspiration, ce que signifiaient ces divers genres d'écriture.

L'or indiquait une âme pleine d'ardeur pour le service divin, un cœur tout entier à son devoir dans la psalmodie ; l'argent annonçait une dévotion pure, mais une ferveur moins grande. L'encre, une certaine bonne volonté, mais sans beaucoup de zèle. L'eau enfin dénotait des religieux dominés par la somnolence et la paresse, livrés à des pensées futiles ; ils font entendre des sons, mais leur cœur distrait n'est pas d'accord avec leur voix. Et cependant, ô clémence admirable du Seigneur ! ceux-là mêmes ne travaillent pas en vain : tant il est vrai que, si aucun mal ne reste impuni, il n'est aucun bien non plus, quelque petit qu'il soit, qui demeure sans récompense !

Il y a d'autres anges qui n'écrivaient rien. C'est là un terrible reproche pour ces moines au cœur dur, pour ces moines oublieux de leur profession et sans crainte de Dieu, qui se laissent aller volontairement à un sommeil mortel pour leur âme, ou qui, tout éveillés, la bouche close, s'abandonnent à des pensées vaines et dangereuses, non par une faiblesse de la nature, mais par une volonté délibérée. Contrairement au précepte du Seigneur, ils ne craignent pas de paraître en sa présence dépourvus de toute dévotion.

Témoin de ce spectacle, notre bienheureux Père se souvint de ce passage de l'Écriture, où il est dit des Esprits célestes, qu'ils sont envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut. — Autant il applaudissait à la ferveur et aux efforts de ceux qui faisaient des progrès dans le chemin de la perfection, autant il déplorait avec les sentiments d'une affection vraiment paternelle la tiédeur des lâches et des négligents.

CHAPITRE IV

NOTRE PÈRE SAINT BERNARD APERÇOIT LES ANGES SE RÉJOUIR AVEC
LES FRÈRES, AU CHANT DU *Te Deum*.



ÉTAIT pendant l'Office solennel des Matines. L'homme de Dieu était là avec tous ses Frères. A l'hymne *Te Deum*, il vit les saints Anges brillants de clarté, parcourir les deux chœurs. La joie et la piété rayonnaient sur leurs visages, ils excitaient tantôt l'un, tantôt l'autre, se mêlant à ceux qui chantaient et se tenant à leurs côtés, comme pour prendre part à leur religieuse allégresso. Ils n'omettaient rien pour que cette hymne fût exécutée avec ferveur et dévotion. L'ardeur qu'ils déplo-

aient fit comprendre au saint, que le *Te Deum* est vraiment une hymne céleste, familière aux Anges.

Un moine très-versé dans la spiritualité, vit aussi, au commencement de cette hymne, une flamme d'un grand éclat s'échapper de la bouche de celui qui l'avait imposée, et monter vers le ciel.

CHAPITRE V

SAINT BERNARD CONSOLE ADMIRABLEMENT QUELQUES FRÈRES PUSILLANIMES



ERNARD annonçait un jour la parole de Dieu à ses Frères, il s'élevait fortement contre le vice et jetait la terreur dans leurs âmes en les faisant souvenir du redoutable jugement de Dieu.

Il connut intérieurement que plusieurs de ses auditeurs en éprouvaient un trouble profond, voisin du désespoir. Alors, tout embrasé du feu de la charité fraternelle, au grand étonnement de l'assemblée, il s'écria tout-à-coup : « Quel est donc mes Frères le sujet de votre frayeur ? Pourquoi considérer l'énormité des fautes que vous avez commises dans le siècle, avant votre conversion, jusqu'à perdre de vue les miséricordes infinies de notre Dieu ? En vérité, je vous le dis, si Judas le fils de perdition, qui a vendu et livré son maître, était ici dans cette école du Christ, et incorporé à ce saint Ordre, il obtiendrait son pardon par la pénitence. »

Une parole si consolante ranima non-seulement les esprits abattus qui inclinaient vers le désespoir, mais tous ceux qui étaient présents, pleins de confiance en la bonté divine, se mirent à glorifier le Seigneur.

CHAPITRE VI

UN MOINE REFUSE DE COMMUNIER, PAR MANQUE DE FOI



ÉDUIT par les ruses de Satan, un moine trop simple était tombé dans une telle faiblesse d'esprit, qu'il disait que le pain et le vin mêlés d'eau, offerts sur l'autel, ne peuvent nullement être changés au vrai Corps et au vrai Sang de Notre-Seigneur

Jésus-Christ. Aussi dédaignait-il de recevoir le sacrement de vie, sous prétexte qu'il ne lui était d'aucune utilité.

Il fut remarqué par ses Frères qui en prévirent les Anciens. Interrogé par eux en secret, il ne dissimule pas les motifs de sa conduite. Alors ils cherchent à l'éclairer, lui citent le témoignage des Saintes Ecritures ; mais sans succès. — On en défère au vénérable Abbé, qui fait venir ce religieux ; toute sa sagesse ne peut réussir à le convaincre : « Il n'y a pas de raison, dit-il, qui puisse m'amener à croire que le pain et le vin qu'on présente à l'autel, soient le vrai Corps et le vrai Sang de Jésus-Christ. Et pourtant je sais bien que je dois, pour cela, descendre en enfer. »

A ces paroles, l'homme de Dieu, qui triomphait toujours par des voies merveilleuses des difficultés les plus insurmontables, de s'écrier : « Eh quoi ! mon religieux descendre en enfer ? à Dieu ne plaise ! Si vous n'avez pas la foi, eh bien ! je vous le commande en vertu de la sainte obéissance : allez et communiez sur la garantie de la mienne. »

Oh ! le bon Père ! oh ! le sage médecin des âmes ! L'onction de la grâce, qui l'instruisait de toutes choses, lui faisait discerner le remède à appliquer à chaque tentation ou infirmité spirituelle. Il ne dit point : sortez d'ici, hérétique ; allez-vous-en, damné ; retirez-vous, malheureux réprouvé ; non, mais il lui

dit avec confiance : allez et communiquez sur la garantie de ma foi. Il ne croyait pas possible que cet enfant si tendrement aimé, — pour lequel il éprouvait à l'exemple de l'Apôtre, les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé dans son cœur, — put être étranger à sa foi pas plus qu'à sa charité.

Astreint par l'obéissance, ce moine, qui se croyait incrédule, s'approche de l'autel et communique. Tout-à-coup, par l'efficacité de cette obéissance et les mérites de son bienheureux Père, la lumière se fait en lui, il recouvre la foi, et la conserve intacte jusqu'au dernier soupir.

CHAPITRE VII

VISION DE DOM MÉNARD, ABBÉ DE MORES, DANS LAQUELLE IL APERÇUT JÉSUS-CHRIST CRUCIFIÉ PRESSANT LE BIENHEUREUX BERNARD ENTRE SES BRAS



OM Ménard, jadis Abbé de Mores, monastère voisin de Clairvaux, homme d'une grande piété, a rapporté à ses amis, comme s'il se fût agi d'un autre, un fait bien merveilleux que nous croyons pourtant lui être personnel. « Je connais quelqu'un, disait-il, qui rencontra un jour le saint Abbé Bernard priant dans une Eglise. Il était prosterné devant l'autel. Devant lui se montrait une croix avec son Christ, posée sur le pavé ; le bienheureux l'adorait très-dévotement et la couvrait de ses baisers. Or le Seigneur détachant lui-même ses bras des extrémités de la croix, embrassait le serviteur de Dieu et le pressait sur son cœur. Voyant cela, le religieux tout hors de lui, ne se possédait plus de surprise et d'admiration. Cependant dans la crainte de déplaire à son bien-aimé Père, s'il s'apercevait qu'il était découvert et que ses secrets étaient surpris, il s'éloigna en silence, comprenant que tout, dans ce digne Abbé, sa prière et sa vie s'écartaient des voies ordinaires. »

CHAPITRE VIII

SAINT BERNARD SOULAGE PAR SES PRIÈRES UN MOINE ÉPILEPTIQUE



U temps de la moisson, le saint Abbé sortit un jour pour visiter ses Frères dans les champs ; il était monté sur un âne, car ses infirmités ne lui permettaient pas d'aller à pied. Or, le religieux qui l'accompagnait et qui conduisait l'animal, était depuis longtemps atteint d'épilepsie. Pris tout-à-coup de son mal, il tombe devant le saint sur la route. Le bon Père, à cette vue, est touché de compassion ; il implore le Seigneur, et lui demande pour ce Frère, qu'il ne soit plus surpris inopinément par un de ses accès.

Jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt ans et plus, il eut en effet cet avantage, — dont jouissent rarement les autres épileptiques, — de pressentir l'attaque, assez longtemps d'avance pour qu'il eût le loisir de se mettre sur sa couche et de se précautionner contre les accidents d'une chute imprévue.

Le vénéré Père, qui lui avait obtenu cette faveur, eût bien pu, croyons-nous, lui obtenir une guérison complète, s'il l'eût jugée utile à son âme. Mais comme ce Frère était un homme à l'humeur difficile et au cœur dur, il avait besoin tout à la fois d'un bâton pour le soutenir et d'une verge pour le corriger : c'est pourquoi il lui fut accordé miséricordieusement, et d'être préservé du danger des accès imprévus, et de conserver néanmoins son mal, comme un salutaire stimulant pour l'exciter à son devoir.

CHAPITRE IX

SAINT BERNARD DÉFEND A UN MALADE DE MOURIR AVANT L'HEURE DE MATINES



LE Bienheureux Bernard était venu visiter, après Complies, un de ses religieux de Clairvaux, qui touchait à ses derniers moments.

Le voyant sur le point d'expirer, il lui dit : « Mon bien cher Frère, vous savez que la communauté est en ce moment très-fatiguée par le travail, et qu'elle n'a que peu de temps à reposer, avant l'heure de Matines. Si dans cet intervalle, vous veniez à mourir, et qu'il lui fallût interrompre son repos, elle serait trop accablée, et l'on serait obligé de célébrer les Vigiles avec moins de solennité. En conséquence, pour votre propre bien, et pour votre heureux passage dans la Terre des vivants, dont vous allez jouir pour toujours, — au nom de NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, — je vous ordonne d'attendre, pour mourir, l'heure de l'Office divin. » — « Père, répondit le malade, je ferai volontiers ce que vous m'ordonnez, si toutefois vous voulez bien seconder ma bonne volonté de vos prières et de vos suffrages. »

Sur ce, l'Abbé se retira au dortoir en silence, et le malade, qui était à la dernière extrémité, ne mourut point avant le moment convenu.

Dès que le signal fut donné pour les Matines, on frappa la tablette (1) et alors le moribond rendit paisiblement son âme à Dieu en présence de la communauté. Le même fait s'est reproduit dans la suite : plusieurs Frères mourants ont vu leur décès différé au gré et selon la volonté du Bienheureux.

(1) Quand un malade approche de sa fin, l'infirmier frappe à coups redoublés, avec un marteau, sur une tablette de bois suspendue aux murs du cloître. A ce signal tous les Frères accourent auprès du moribond.

CHAPITRE X

LE SAINT PRÉDIT A GUI SON FRÈRE QU'IL SERA ENSEVELI HORS DE CLAIRVAUX



INFORMÉ qu'un de ses enfants spirituels, bon et saint religieux, qu'il avait envoyé en Normandie, était atteint dans cette contrée d'une maladie désespérée, le serviteur de Dieu décida qu'on l'enverrait chercher, et qu'on le ramènerait à Clairvaux, afin que ce pauvre oiseau surpris par l'orage pût mourir dans son nid. Mais Gui, un des Frères de Bernard, selon la chair, faisait tous ses efforts pour s'opposer à ce dessein. Comme il était l'un des cellériers du monastère, il voulait épargner probablement, et le travail et la dépense.

Voyant qu'il persistait dans son sentiment avec tenacité : « Comment ? lui dit le saint, vous avez plus de souci de votre argent et de vos chevaux que de vos Frères ! Eh bien, puisque vous ne voulez pas qu'ils reposent avec vous dans cette vallée, vous n'y reposerez pas non plus vous-même. » C'est ce qui arriva.

Conformément à la prédiction du saint, ce même Gui, quoiqu'il fût d'ailleurs un excellent et saint religieux, ne termina pas ses jours dans Clairvaux. — A Pontigny il fut atteint d'une maladie grave et par la volonté de Dieu, cette maison fut le lieu de sa mort et de sa sépulture.

CHAPITRE XI

SAINT BERNARD VISITE EN ESPRIT SES RELIGIEUX



DOME et l'Italie avaient vu le vénérable Père s'employer, pendant trois ans, à l'extinction du schisme de Pierre de Léon, et tout le monde sait de quel succès furent couronnés les efforts du serviteur de Dieu. Au bout de ce temps, il rentra enfin à Clairvaux.

Dès son arrivée, après une courte prière, il se rendit à la salle du Chapitre. La fatigue du voyage ne lui permit pas de parler longuement ; il dit seulement à ses Frères ces paroles qui respiraient la joie du retour : « Béni soit le Seigneur qui m'a rendu à mes enfants bien-aimés et qui leur rend aujourd'hui leur indigne Père ! Il a semblé, pendant ces trois ans, que j'étais éloigné de vous ; mais n'allez pas croire que j'aie toujours été absent. Sachez que, dans cet intervalle, à trois reprises différentes, j'ai visité cette maison, parcouru vos ateliers, et chaque fois je me suis retiré consolé et réjoui, en voyant votre bon accord et votre fidélité à remplir les obligations de votre Ordre. »

Il serait trop long de redire les paroles et les actes du saint Abbé, qui prouvent à quel point il était doué d'une lumière et d'une grâce prophétiques. Souvent il se trouvait présent en esprit là où il était absent de corps, et il connut, par révélation divine, même à de grandes distances, bien des choses qui semblaient devoir lui être complètement cachées : c'est ce que nous avons entendu affirmer par Dom Gérard, autrefois Abbé de Longpont. C'était l'un des plus anciens religieux de Clairvaux, et il avait noté avec un soin particulier tout ce

qu'a dit et fait notre bienheureux Père. C'est de lui que nous avons appris comment cet homme de Dieu annonçant un jour, au Chapitre, la parole divine, fut aperçu par deux Frères qui se trouvaient là, soulevé de terre avec le siège sur lequel il était assis, et demeurant suspendu en l'air, à la hauteur d'un pied environ.

CHAPITRE XII

UN NOVICE DE CLAIRVAUX MERVEILLEUSEMENT CONSOLÉ



IDÈLE et prudent dispensateur des biens de son Maître, Bernard était demeuré hors de son monastère plus longtemps que de coutume. Les intérêts de l'Eglise et les ordres du Souverain Pontife l'avaient retenu malgré lui, et l'avaient obligé à de fréquents voyages, pour ramener la paix, éteindre le schisme, ou confondre l'hérésie.

Après ces affaires difficiles, revenu en toute hâte à Clairvaux, il se rendit d'abord à l'appartement des novices pour y visiter ses nouveaux enfants, les nourrir du lait de sa parole, les encourager et leur verser des consolations d'autant plus abondantes qu'ils en avaient été privés depuis plus longtemps.

Il ne manquait pas, toutes les fois qu'il sortait, de répandre en tous lieux la semence de la parole divine, et comme elle fructifiait merveilleusement, il ne rentrait jamais sans entraîner avec lui une multitude de nouvelles recrues dont il remplissait son noviciat. Leur nombre s'est élevé quelquefois jusqu'à cent. On les a vus, aux Heures de l'Office divin, occuper tout le chœur, à ce point que les religieux profès étaient obligés de se tenir dehors, sauf quelques anciens chargés de présider à la psalmodie.

Le bienheureux Père s'était donc rendu, avons-nous dit, à l'appartement des novices. Sa douce et édifiante parole les combla tous de joie et excita en eux une plus grande ferveur pour l'observance de leurs devoirs. Cependant le saint Abbé en prit un à part et lui dit : « D'où vous vient cher enfant, cette tristesse amère qui ronge si profondément votre cœur ? » Le novice confus osait à peine répondre. — « Je sais, mon fils, ce qui se passe en vous, je compatis d'autant plus à votre peine que je vous aime davantage. Durant ma longue absence, privé, à mon grand regret, de la présence sensible de mes Frères bien-aimés, il me fut donné, par la bonté de Dieu, d'être présent d'esprit là où je ne pouvais être présent de corps. Je suis revenu dans cette maison et j'en ai parcouru les diverses obédiences, observant avec soin comment chacun se comportait. Je suis entré aussi dans l'appartement des novices : je les ai tous trouvés, dans la joie de la crainte de Dieu et dans le travail de la pénitence. Je vous ai vu seul accablé de chagrin ; j'ai voulu alors vous attirer vers moi par de douces caresses, mais vous m'avez repoussé, et, détournant votre visage, vous pleuriez amèrement, si bien que notre coule a été toute arrosée de vos larmes. »

Ainsi le charitable Père, par ses paroles et par ses salutaires avis, dissipa la profonde tristesse de ce novice et ramena à la joie spirituelle des enfants de Dieu cette âme affligée. — Doux et humble de cœur, il était vraiment le bon pasteur auprès de ses brebis.

Que Dieu est admirable dans ses Saints ! Oui vraiment, il est ineffable, et ineffables sont ses œuvres ! Je ne sais ce qui est le plus à admirer dans notre bienheureux Père, ou de cette grâce tout-à-fait extraordinaire que le Seigneur lui accorda, non pas une fois, mais plusieurs fois ; ou de l'humilité incomparable avec laquelle il la reçut. Un autre peut-être aurait gardé pour lui le secret de telles faveurs, ou l'aurait communiqué tout au plus à quelques amis — ce qui n'est même pas sans danger ; — lui, au contraire, les manifesta publiquement, devant toute l'assemblée des Frères, sans que l'ombre d'une

vaine complaisance vint seulement effleurer son cœur si solidement affermi dans la crainte de Dieu.

Il est également rapporté de ce saint homme, que vivant encore, il apparut accompagné d'une multitude de religieux, à un novice de Clairvaux, gravement malade, et lui prédit que, dans cinq jours, vers le coucher du soleil, il irait le revoir. Il lui enjoignit d'avoir confiance et de ne rien craindre, mais de poursuivre directement sa course vers le Seigneur Jésus, et de lui présenter les humbles salutations de la famille de Clairvaux. A cette voix, le novice, par respect, s'inclina aussi bien qu'il put et fit un mouvement des lèvres ; puis, fermant les yeux, à l'heure même, il s'endormit dans le Seigneur.

CHAPITRE XIII

VOYAGE DE SAINT BERNARD A PARIS. IL CONVERTIT PAR SA PRÉDICATION ET SES PRIÈRES, UN GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS QUI ENTRENT DANS L'ORDRE DE CITEAUX



OBLIGÉ de se rendre à Paris, l'homme de Dieu, sur la demande des clercs, entra selon l'usage dans leur Ecole. En vrai philosophe, il traita devant eux du mépris du monde et de la pratique de la pauvreté volontaire pour l'amour de Jésus-Christ. Son discours ne convertit personne : le Saint en fut d'autant plus triste que pareille chose ne lui arrivait jamais. Passant alors dans la maison d'un Archidiacre qui lui avait offert l'hospitalité, il se retira dans un Oratoire qui se trouvait là. Sa prière était d'une véhémence et d'une ferveur telles qu'il fondait en larmes et qu'on entendait du dehors ses gémissements et ses sanglots.

L'Archidiacre, s'en étant aperçu, voulut savoir des compagnons du Saint quelle pouvait être la cause d'une si grande

affliction. L'un d'eux, nommé Renaud, personnage d'une grande piété, qui fut plus tard Abbé de Foigny, et qui était initié aux secrets du serviteur de Dieu — c'est de lui-même que nous tenons ce fait, — répondit à l'Archidiaque : « Cet homme admirable, tout embrasé du feu de la charité, et tout absorbé en Dieu, ne désire rien autre chose en ce monde que de ramener dans la voie de la vérité ceux qui s'égarèrent, et de gagner leurs âmes à Jésus-Christ. Il vient de semer dans les Ecoles les paroles de la vie éternelle. Elle n'a porté aucun fruit : ce qui lui fait croire que Dieu est irrité, puisqu'il n'a pas daigné abaisser ses regards sur sa prédication. De là ces torrents de larmes et cette explosion de sanglots. Mais attendez : vous verrez que demain la joie d'une abondante moisson compensera largement l'insuccès de ce jour ; j'en ai la certitude. »

Le lendemain, en effet, l'illustre prédicateur reparait aux Ecoles, se remet à prêcher, lance sa barque en pleine mer et, selon l'ordre du Seigneur, jette sur la foule les filets de la doctrine sacrée. A la fin du discours plusieurs clercs se convertissent, et viennent se livrer entre les mains du Saint, qui, les retirant sur-le-champ des flots si périlleux de la mer de ce monde, loue des voitures et les fait conduire dans le saint asile de Clairvaux.

Il quitte donc la ville, et arrive avec ses compagnons au bourg de Saint-Denis, où il passe la nuit. De grand matin, au moment où les Frères s'attendaient à partir, il leur dit : « De toute façon il nous faut retourner à Paris ; il s'en trouve encore quelques-uns que nous devons emmener et joindre à notre bercail, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. »

Ils étaient à peine rentrés dans la ville, que le Saint aperçut de loin trois clercs qui venaient à sa rencontre. « Le Seigneur est avec nous, dit-il à ses compagnons. Nous allons pouvoir reprendre notre route ; car voici les étudiants, pour lesquels nous étions revenus. » Ceux-ci, l'ayant abordé, le reconnurent, et s'écrièrent, tout transportés de joie : « O Père, comme vous arrivez à propos ! Notre désir était d'aller à vous et de vous

suivre ; mais vous croyant déjà bien loin, nous désespérions presque de vous atteindre. » — « Je savais cela, mes chers amis, leur répondit Bernard. Aussi me suis-je hâté de venir au-devant de vous. Allons ; je serai maintenant votre guide dans votre voyage.

Tous ensemble suivirent le saint Abbé, s'attachèrent à lui, et, sous la discipline d'un tel maître, s'exercèrent sans relâche à la milice spirituelle, le reste de leur vie.

CHAPITRE XIV

SAINT BERNARD PROPHÉTISE LA PRÉLATURE DE PLUSIEURS NOVICES



PLUSIEURS novices, comblés des bénédictions de ce bienheureux Père, dépouillant le vieil homme, aussi bien que ses actes, avaient revêtu l'homme nouveau, créé, selon Dieu, dans la justice et la vraie sainteté. Eclairé par l'Esprit d'en haut, Bernard annonça d'avance que tous seraient revêtus de la dignité abbatiale. Par la succession des temps ses prophétiques paroles se vérifièrent pour chacun d'eux.

Un seul, nommé Pierre, que le saint Abbé avait envoyé en Suède, au monastère de Nidal, avait survécu de longues années au serviteur de Dieu. Il était arrivé à une extrême vieillesse, sans que la prélatore lui eût été conférée. Sa grande simplicité le faisait juger peu capable de si hautes fonctions.

Mais quoi ! parce qu'il était relégué, pour ainsi dire, au bout du monde, et déjà surchargé des infirmités que la décrépitude amène avec elle, pouvait-il échapper à l'action toute puissante du Saint-Esprit ? Et les paroles qu'il avait mises sur les lèvres de son prophète Bernard pouvaient-elles ne pas recevoir leur accomplissement ?

Un si long espace de temps s'était écoulé depuis la prédiction faite par le vénérable Père, au sujet de cet homme, simple comme une colombe, que le souvenir s'en était presque complètement perdu. Or tout-à-coup un monastère fondé par Nidal dans l'île de Gothland, vient à perdre son Abbé. Selon les coutumes de l'Ordre, les religieux recourent à leur Mère-Eglise, afin que, par les soins et la prévoyance du Père immédiat (1), leur maison soit pourvue d'un sage administrateur. Et alors par la volonté de Dieu, par cette volonté qui ne reste étrangère, ni à la chute d'une feuille, ni à celle du moindre petit oiseau, l'Abbé Père et tous ceux qui prenaient part à l'élection s'accordent à choisir pour cette dignité le vieillard oublié.

Ce saint religieux put compter avec d'autant plus de confiance sur la bonté secourable de Dieu et les mérites de son bien-aimé Père, qu'il se défiait davantage, dans son humilité, de sa propre insuffisance.

L'élection faite, on se ressouvint de la parole prophétique du Saint, et le bruit de cette merveille se répandit de toutes parts. Tous ceux qui en eurent connaissance en furent dans l'admiration, et ne cessaient de répéter que, si la promotion d'un homme si simple et si âgé avait été ménagée par la Divine Providence, c'était afin qu'il fût bien avéré, que de toutes les prophéties de l'homme de Dieu, pas un iota, pas un point n'avait été témérairement risqué.

(1) Le Père immédiat d'un monastère est l'Abbé de la maison d'où ce monastère est sorti.

CHAPITRE XV

SAINT BERNARD CONVERTIT UN MALFAITEUR QU'ON MENAIT AU DERNIER SUPPLICE



BERNARD était venu trouver Thibaut, Comte de Champagne, pour quelques affaires. Arrivé près de la ville où celui-ci se trouvait, il rencontra une grande foule de gens qui sur l'ordre du Seigneur Comte traînaient au supplice un fameux criminel. A cette vue, le charitable Père, saisissant dans sa main la corde dont le brigand était garotté : « Laissez-moi ce malfaiteur : c'est moi, dit-il au bourreau, qui me charge de l'exécuter. »

Cependant le Comte Thibaut, apprenant l'arrivée de l'homme de Dieu, s'était pressé d'aller au-devant de lui ; car il l'avait toujours honoré et l'aimait tendrement. En voyant dans ses mains la corde du malheureux, il frissonna et se prit à dire : « Vénérable Père, que voulez-vous faire ? Voudriez-vous ramener des portes de l'enfer un scélérat, coupable de mille crimes et digne de tous les supplices ? Pourrez-vous jamais sauver ce démon incarné ? N'espérez pas le corriger ; sa mort est le seul bien qu'on puisse attendre de lui. Laissez donc, vénérable Père, laissez cet homme de perdition consommer sa perte. L'existence de ce malfaiteur est un danger pour un trop grand nombre de personnes ! Il vaut mieux, par cette mort, sauver la vie de beaucoup d'autres, que de la compromettre en laissant vivre ce scélérat. » — « Je sais bien, très-digne Comte, lui répondit le Saint, je sais très-bien que ce volceur est le plus grand des scélérats, digne des tortures les plus cruelles. Aussi ne croyez pas que je veuille le laisser impuni. Tout au contraire, je prétends le livrer aux bourreaux, et en faire bonne justice. Le châtiment sera d'autant plus équitable, que la durée en sera plus prolongée. Vous avez donné l'ordre d'en finir avec

lui par un supplice d'un instant : moi je le ferai mourir, pour ainsi dire, à petit feu, et par une mort très-lente. Vous eussiez laissé son cadavre à la potence, quelques jours tout au plus, moi je l'attacherai au gibet de la croix, et l'y laisserai plusieurs années à souffrir sans relâche. »

A ce langage ce prince très-religieux se tut et n'osa pas s'opposer davantage à la requête du Saint. Celui-ci aussitôt, quittant sa tunique, en revêt avec bonté son prisonnier ; lui coupe les cheveux, et donne place dans le bercaïl du Seigneur à ce loup transformé en agneau.

Le larron converti le suivit à Clairvaux ; il se montra obéissant jusqu'à la mort, et justifia par sa persévérance dans le bien la belle signification de son nom : car il s'appelait Constant. Il vécut, si je ne me trompe, une trentaine d'années, ou d'avantage, dans l'Ordre, et entra dans la joie du Seigneur, qui avait daigné le délivrer si miséricordieusement, par les mérites de notre bienheureux Père, de la double mort du corps et de l'âme.

CHAPITRE XVI

BERNARD EST ÉLU ARCHEVÊQUE DE MILAN. — UN PIEUX PERSONNAGE L'APERÇOIT
DANS UNE VISION PLACÉ AU RANG DES APÔTRES



OUS tenons de l'Abbé Renaud, dont nous avons déjà parlé, le fait suivant. Quand le bienheureux Bernard se rendit à Milan, cette illustre capitale de la Lombardie, pour travailler à l'extinction du schisme de Pierre de Léon, il y fut accueilli avec un tel transport que la cité tout entière se précipita à sa rencontre jusqu'à la distance d'une lieue. Beaucoup même s'avancèrent jusqu'à

quatre ou cinq milles (1). Bien que ce peuple ne l'eût encore jamais vu, il fut si charmé de sa personne qu'on le nomma tout d'une voix et par acclamation à l'archevêché de cette ville. Il refusa; mais on se préparait à lui imposer de force cette haute dignité, quand il se déroba par la fuite à l'enthousiasme populaire.

Pendant son séjour, la foule se pressait tellement autour de la vaste maison où il logeait, qu'il était impossible d'y pénétrer. Un Milanais d'un air distingué, d'un extérieur honorable désirait à tout prix parvenir jusqu'à l'homme de Dieu; mais sans succès. Il se glissa alors au milieu de l'assemblée et tantôt rampant des pieds et des mains, tantôt passant par-dessus les épaules de ceux qui étaient assis, il finit par arriver jusqu'à celui qu'il avait tant désiré approcher. Lui prenant aussitôt les pieds, il les couvrit de baisers avec une singulière dévotion.

Le vénérable Renaud qui se trouvait près de là essaya de l'écarter, sachant toute la peine que de pareilles démonstrations causaient au saint Abbé de Clairvaux. Se tournant vers lui : « Laissez-moi, dit ce personnage, laissez-moi, je vous en prie, contempler et toucher cet homme aimé du ciel, cet homme vraiment apostolique; car je vous le déclare et je vous l'atteste, sur ma foi de chrétien, je l'ai vu, bien certainement vu, au milieu des Apôtres de Jésus-Christ. »

Le religieux, entendant ces paroles, eut voulu connaître plus à fond le mystère de cette vision; mais par une certaine réserve, il n'osa l'interroger. Il demeura toutefois intimement convaincu que la vénération extraordinaire de cet homme pour le serviteur de Dieu avait pour principe une révélation divine.

(1) Deux milles d'Italie valaient environ une lieue de France.

CHAPITRE XVII

MERVEILLES QUE SAINT BERNARD OPÈRE AUX ENVIRONS DE TOULOUSE.
COMMENT IL CONFOND UN HÉRÉTIQUE.



L'ÉPOQUE où le Légat du Pape et quelques Evêques emmenèrent avec eux dans l'Aquitaine le bienheureux Bernard, pour y combattre l'hérésie des Manichéens, ses Frères lui préparèrent une monture meilleure que de coutume, capable de suffire à un si long voyage. Etant arrivé près de Toulouse en compagnie des autres Prélats, un certain Henri qui avait été moine noir (1) et qui n'était plus qu'un vil apostat, fauteur de l'hérésie, apprenant l'arrivée de l'homme de Dieu appréhenda de se trouver en sa présence, car il savait bien qu'il ne pourrait résister à l'esprit de sagesse qui parlait par sa bouche ; il se hâta de fuir et sut si bien se cacher qu'on ne put venir à bout, durant tout ce temps, de découvrir sa retraite.

Dans cette province, le Seigneur se plut à glorifier son serviteur en présence de tout le peuple et des princes de la terre, opérant tous les jours par ses mains des miracles et de grandes merveilles en face de la multitude. On se ferait difficilement une idée de la foule qui obsédait toute la journée cet homme apostolique. Les uns cherchaient auprès de lui la lumière, les autres la santé, tous voulaient sa bénédiction.

Un jour devant une innombrable assemblée, le Saint venait de faire un éloquent discours sur la nécessité de conserver sa foi intacte et de fuir l'immonde société des hérétiques. L'un

(1) C'est ainsi qu'on appelait les Bénédictins proprement dits, par opposition avec les moines de Cîteaux qui portaient l'habit blanc.

des plus puissants et des plus habiles de la secte se trouvait là. Il observait d'un œil jaloux les marques de vénération que le peuple ne cessait de prodiguer au serviteur de Dieu, et tramait quelque mauvais dessein pour diminuer l'estime qu'on faisait du saint Abbé, et tâcher de ternir sa réputation.

Bernard, après avoir répondu aux nécessités du moment, venait de monter à cheval et se disposait à partir. Soudain, comme une couleuvre qui déroule ses replis et redresse la tête, cet hérétique s'élançait en face de l'homme de Dieu et s'écriait devant tout le monde : « Seigneur Abbé, vous saurez que le cheval de notre maître que vous appelez un méchant homme, n'a ni l'embonpoint, ni l'encolure de ce beau palefroi. » Le Saint, à ces mots, conservant sa douceur et sa patience, lui répondit avec sa sérénité ordinaire : « Je ne disconviens pas, mon ami, de ce que vous dites ; mais vous devez savoir que ce cheval au sujet duquel vous m'insultez est un animal sans raison qui suit les instincts de sa nature et la loi de son appétit. Il mange et s'engraisse à sa guise, la justice n'en souffre nullement et Dieu n'est pas offensé, l'animal faisant ce qui convient à son espèce. Ce n'est pas sur la forte encolure de nos chevaux que votre maître et moi serons jugés, mais sur l'embonpoint de chacun de nous, et maintenant considérez mon cou, s'il vous plaît, et voyez s'il est plus gros que celui de votre maître ; alors peut-être pourrez-vous me faire de justes reproches. »

En disant ces paroles, il rabat son capuce et se découvre la tête jusqu'aux épaules, laissant voir un col élevé, qui, malgré sa ténuité et sa maigreur, était d'une beauté vraiment céleste et d'une blancheur éblouissante comme celle du cygne.

A cette vue, tous ceux qui étaient présents, transportés de joie, bénirent le Seigneur pour avoir mis sur les lèvres du saint religieux une réponse si digne et si pleine d'à propos, qui fermait la bouche à cet homme d'iniquité et le couvrait de confusion.

CHAPITRE XVIII

UN AVEUGLE RECOUVRE LA VUE EN BAISANT LA PLACE OÙ L'HOMME DE DIEU
S'ÉTAIT ASSIS



HOUT le temps que notre vénéré Père demeura dans le midi de la France, on le vit parcourir les villes et les châteaux, porter en tous lieux la bonne nouvelle, guérir les malades, combattre les hérétiques, les persuader et réfuter leurs extravagances.

Un aveugle, qui se trouvait dans le voisinage de l'homme de Dieu, entendit parler des miracles et des prodiges qui se multipliaient sous sa main. Poussé par l'espoir de recouvrer la santé, il résolut aussitôt de se rendre auprès de lui. — Peut-être les faveurs de la grâce céleste, que Dieu prodiguait avec tant d'abondance aux malheureux, ne lui seraient pas refusées, peut-être celui qui dissipait tant de ténèbres lui rendrait à lui-même la lumière du jour. — Il se hâtait donc, s'enquérant partout avec sollicitude du lieu où il pourrait trouver le saint Abbé. On lui apprit qu'il y avait en tel endroit un grand concours de peuple et qu'il y semait la parole de vie.

Perdant haleine et trébuchant à chaque pas, le pauvre aveugle parvient enfin au lieu désigné ; mais c'est pour entendre cette triste nouvelle que le serviteur de Dieu n'était plus là. Que faire ? Le désir de recouvrer la santé l'excitait à poursuivre sa route ; mais les ténèbres épaisses qui l'enveloppaient rendaient sa marche lente et difficile. Le découragement s'était emparé de son âme et il était plongé dans une profonde tristesse. Tout-à-coup divinement inspiré, et concevant dans son cœur une grande confiance dans les mérites du Bienheureux, il dit à ceux qui l'entouraient : « Je vous en prie, par pitié,

conduisez-moi à la place que ce saint religieux a occupée, à la place où il s'est assis.»

Ayant obtenu ce service de la bienveillance de ceux qui étaient présents, il se prosterne à terre de tout son corps, baise avec la plus admirable dévotion la poussière que les pieds sacrés de Bernard ont touchée, offre au Seigneur ses mérites et implore sa clémence, en frottant sans relâche de cette poussière bénie ses yeux malades, avec la foi la plus ardente. Dieu enfin se laisse toucher et pour manifester par un nouveau prodige la sainteté de son serviteur absent, il rend tout-à-coup à cet aveugle l'usage de ses yeux.

Ce miracle en affermissant les catholiques dans l'orthodoxie, imprima au front des hérétiques une marque indélébile de honte et d'ignominie.

Qui pourrait dignement rapporter combien cet homme d'une sainteté si éminente était fondé dans l'humilité ; quelle était sa modestie, sa circonspection, sa frayeur, au milieu de la gloire et de la considération dont l'entouraient les peuples de tout pays chez lesquels il était appelé pour traiter les affaires de l'Eglise?

Laissant de côté les nations où la foi catholique brillait dans toute sa pureté, je citerai seulement cette province de Gascogne qu'il a arrachée de la gueule béante d'une hérésie infâme, et qu'il a pour ainsi dire retirée des gouffres de l'enfer par la puissance de sa parole, par l'éclat de ses œuvres et de ses miracles. Ces peuples lui avaient voué une vénération dont les ardents témoignages ne lui laissaient pas de repos. Cédant à leur importunité, il prenait un siège et se prêtait de bonne grâce à leur religieux empressement. La foule de ceux qui se précipitaient pour être bénis de ses doigts sacrés et y poser leurs lèvres, était si grande, que sous l'impression multipliée de tant de pieux baisers, ses mains délicates et amaigries par la pénitence s'étaient enflées jusqu'au-dessus du poignet. Ce qui était pour les autres une source de bénédictions devenait ainsi pour ses membres frêles et fatigués une cause d'incommodité et de souffrance.

Béni soit à jamais le Seigneur qui en ces derniers temps a daigné susciter dans l'Ordre de Cîteaux un homme d'une religion si parfaite et d'une sainteté si consommée. Par lui l'état monastique a vu reflourir toute la vigueur de son antique discipline, et l'Eglise de Dieu, grâce à son zèle apostolique, a reçu en abondance les bienfaits de la divine miséricorde.

CHAPITRE XIX

SAINT BERNARD RESSUSCITE UN MORT



LES Sarrasins venaient d'envahir la Terre sainte. La chrétienté était dans la désolation et l'âme de Bernard se sentait percée d'un glaive de douleur. Courant de pays en pays, par ses paroles, par ses vertus, par ses miracles il excitait la multitude des fidèles à prendre les armes contre les mécréants et à venger l'injure faite au Sauveur. Ses prédications l'amènèrent jusqu'en Allemagne.

Un jour il sortait de Fribourg, ville importante du Brisgau ; il était précédé et suivi d'une foule nombreuse ; un homme jeune encore et de noble origine nommé Henri, l'invita, comme il était tard, à s'arrêter en sa maison pour y passer la nuit. Or ce même Henri avait déjà pris la croix et s'était promis de ne pas monter à cheval, tant qu'il n'aurait pas réuni la somme nécessaire à l'accomplissement de son pieux pèlerinage. Malgré cela le saint Abbé lui commanda de prendre une monture et de lui tenir compagnie.

Le jeune chevalier accéda aussitôt à cet ordre et se mit à sa suite.

Le serviteur de Henri voyait cela d'un mauvais œil. Ce disciple de Bélial, au cœur dépravé, et qui ne croyait à aucun

bien, se mit à proférer de hideux blasphèmes contre l'Abbé de Clairvaux et à poursuivre son maître de ses malédictions : « Allez ! allez ! lui criait-il, suivez ce Diable et puisse-t-il vous emporter ! »

Tout-à-coup à leurs côtés se présentent deux femmes qui en soutenaient une troisième percluse et paralysée. Elles venaient prier l'homme de Dieu de rendre à cette infortunée l'usage de ses membres, et de les délivrer elles-mêmes par cette guérison de leur pénible fardeau.

Témoin de ce spectacle Henri eut pitié de cette pauvre infirme. « Posez-la, dit-il, sur le cou de mon cheval, pendant que vous irez en toute hâte implorer le secours et l'appui du bienheureux Bernard. »

Alors le serviteur, indigné de cet acte de miséricorde excréé par son maître, ne peut plus contenir sa colère ; il s'abandonne contre lui aux invectives les plus grossières, l'accuse de livrer cette malheureuse aux mains d'un enchanteur, d'un magicien, d'un sorcier. — « Non, reprit Henri, il n'en est pas ainsi, mais je la mène à cet homme de Dieu pour que sa bénédiction lui rende la santé et je suis si certain de ce que j'affirme, que s'il ne la guérit pas, je m'engage à te faire cadeau du cheval sur lequel je suis monté. »

Le serviteur accueillit cette parole avec la plus grande joie, riant et se moquant de son maître, sûr d'avance d'obtenir le cheval ; car il ne croyait ni à la puissance de Bernard, ni à la possibilité de cette guérison. Quant à l'infirme, à peine eût-elle reçu la bénédiction désirée, qu'elle se redressa pleine de santé, et depuis lors elle n'eut plus besoin de personne pour la soutenir.

A cette vue, notre homme, inspiré par l'esprit malin qu'il portait dans son cœur, courut en avant pour pouvoir se poser en face du thaumaturge, décharger sa fureur et vomir contre lui toutes les malédictions, les injures et les turpitudes que Satan lui avait suggérées. Mais la vengeance divine prévint son odieux projet ; il tombe à la renverse, se brise la tête et rend le dernier soupir.

Henri, tout désolé d'une mort aussi lamentable, annonce à l'Abbé de Clairvaux ce lugubre accident, le suppliant de revenir en arrière pour être témoin de ce triste spectacle. « C'est à votre occasion, ajoute-t-il, que ce grand malheur est arrivé ; car il a eu l'audace de lancer contre vous des blasphèmes et des injures. » « Hélas ! répondit le saint homme : à Dieu ne plaise que quelqu'un puisse être frappé de mort à mon sujet ! »

Aussitôt retournant sur ses pas, il se met en prière : c'était son unique ressource dans toutes les difficultés. Il pria donc en silence sur ce corps environ l'espace d'un *Pater*, puis il ordonna aux assistants de le mettre debout. Quand on l'eut redressé, sa tête qui n'était plus soutenue par les muscles du cou, tombait de côté et d'autre d'une manière qui faisait peine à voir. « Tenez lui fortement la tête, reprit le Saint, et s'approchant du cadavre, de sa salive dont il usait souvent comme d'un baume salutaire, il frotta la blessure, la marqua du signe divin et s'écria : « Lève-toi ! Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit que la vie te soit rendue ! »

Aussitôt ce corps s'anime ou plutôt se ranime devant toute l'assemblée stupéfaite. A l'aspect de ce mort ressuscité sous ses yeux par un miracle si évident, la foule fait éclater sa joie et un immense concert de louanges s'élève vers le ciel.

L'Abbé demande alors à cet homme comment il voulait vivre désormais et ce qu'il comptait faire : « Il répondit, Seigneur, je vivrai selon que vous l'aurez prescrit, et tout ce que vous voudrez, je le ferai. » Aux assistants qui s'informaient s'il avait réellement rendu le dernier soupir : « J'étais bien mort, dit-il ; déjà même j'avais entendu l'arrêt de ma condamnation, et si le saint Abbé ne s'était hâté d'accourir, j'allais être précipité irrévocablement dans les enfers. » — Quelques-uns l'exhortèrent alors à prendre la croix. Il le fit et partit pour Jérusalem.

Quant à Henri, dans ce même voyage il se donna à Dieu et à saint Bernard. Il devint moine de Clairvaux.

Ce miracle qui s'était passé sous ses yeux, il le croyait très-connu des historiens du grand Abbé ; il fut affligé quand il s'aperçut qu'ils l'avaient passé sous silence. Pour la gloire de Dieu et de

son Saint il a fait le récit fidèle de ce qu'il avait vu, afin que toutes les générations à venir puissent connaître et comprendre quelle estime nous devons avoir pour celui que Dieu lui-même a voulu glorifier à un si haut degré.

CHAPITRE XX

MORT DU BIENHEUREUX BERNARD



BHÉRI de Dieu et des hommes, Bernard ce Père vénéré, après avoir heureusement consommé sa course à Clairvaux, plein de jours et plus encore de vertus s'endormit dans la paix du Seigneur. Comme on peut le voir dans son histoire, il avait connu d'avance le jour de sa mort et il en avait prévenu plusieurs fois les autres.

Beaucoup d'Evêques, d'Abbés et de pieux personnages assistèrent à son décès. Pendant deux jours que durèrent ses funérailles, la foule accourue au monastère fut si grande qu'on n'avait presque plus aucun égard, ni pour les Evêques, ni pour les Frères. La grâce des guérisons, dont il avait été favorisé pendant sa vie, ne cessa pas quand il fut mort.

Pendant que son saint corps décemment revêtu des ornements sacerdotaux, les mains et le visage découverts, demeurait exposé aux regards du public, un religieux gravement atteint d'épilepsie depuis longtemps, s'approche avec humilité et respect du bienheureux, et comme s'il eut été encore vivant, le supplie en versant des larmes d'avoir pitié de lui. Ainsi interpellé devant tout le monde, il ne pouvait, le bon Père, rester insensible à une si grande affliction ; comme pour vérifier en cette circonstance ces paroles de l'Ecriture : « Mon Fils, je dors, mais mon cœur veille, » sur-le-champ, la grâce

qu'on demandait fut accordée. Depuis ce moment l'épileptique jouit d'une santé parfaite et reconnu par une heureuse expérience que le saint Abbé, après sa mort, vivait encore.

La veille du jour où ses précieuses dépouilles devaient être enfermées dans la tombe, survint un jeune enfant d'un village voisin qui avait la main et le bras desséchés. Son âge et sa faiblesse excitaient la compassion de ceux qui le voyaient. On l'invitait à venir toucher avec confiance le corps du Saint, après l'heure de None ; et on le pressait d'autant plus vivement que son enfance le rendait plus timide. A peine eut-il approché son bras privé de vie du bras du bienheureux défunt et posé sa main contractée dans cette main bénie, que tout-à-coup la nature reprit sa vigueur, le membre malade se déroiddit, et l'enfant put étendre et plier les doigts à volonté, sous les yeux de la multitude qui entourait de toutes parts le cercueil.

A cette guérison instantanée, la louange de Dieu éclata dans toutes les bouches : ce fut un cri général, si bien que les Frères pouvaient à peine maintenir l'ordre dans cette foule.

La nuit venue on apporta un autre infirme qui était réduit à la dernière faiblesse ; il se pencha sur cette dépouille sacrée et, devant tous les moines occupés à la psalmodie, il se redressa aussitôt et fut conduit à l'autel.

Dom Gozevin Abbé de Citcaux qui, avec plusieurs autres Abbés de son Ordre, était venu pour assister aux funérailles de l'homme de Dieu, s'apercevant que le tumulte de ce peuple importunait les Frères et conjecturant, d'après ce qui se passait sous ses yeux, ce qui arriverait plus tard, appréhenda vivement que si les miracles se multipliaient, le concours de la foule ne devint intolérable, ce qui mettait en danger la discipline de l'Ordre et pouvait porter une atteinte sérieuse à la ferveur des moines de Clairvaux.

Après en avoir délibéré, il s'approcha du corps avec un grand respect et lui enjoignit, au nom de l'obéissance, de ne plus faire de miracles.

L'Apôtre nous dit du Seigneur Jésus, qu'il fut obéissant

jusqu'à la mort et c'est jusqu'à la mort que notre législateur saint Benoit, a voulu nous faire porter l'obéissance, sur le modèle du divin Maître. Formée à cette école, l'âme sainte et vraiment humble de notre Père, s'est montrée soumise aux ordres d'un homme mortel même au-delà de la tombe.

Ce corps d'où les miracles rayonnaient pour ainsi dire, a cessé tout-à-fait d'en opérer depuis ce moment : nous voulons parler des miracles publics ; car il est évident que l'intention de l'Abbé de Citeaux était d'interdire seulement ceux qui pouvaient nuire à la discipline de l'Ordre, en attirant un grand concours de peuple. Aussi le Saint a-t-il continué de secourir dans leurs besoins plusieurs fidèles et surtout les religieux Cisterciens qui ont eu recours à son crédit.

Citons le fait suivant qui s'est passé plusieurs années après la mort de Bernard. Une dame d'Italie était en proie à l'esprit malin qui la faisait souffrir horriblement. Dans une aussi lamentable occurrence, ses parents et ses amis profondément consternés cherchaient en eux-mêmes avec inquiétude, s'il n'y aurait pas quelque remède à ce mal.

Il y avait dans le voisinage une abbaye de l'Ordre de Citeaux. Comme l'espoir, de quelque part qu'il vienne, inspire aisément la confiance aux cœurs affligés, tous d'un commun accord résolurent de conduire cette démoniaque à ce monastère, pour y demander sa guérison. On mena donc à la porte cette malheureuse, et on l'y retint pendant que quelques-uns de ceux qui l'accompagnaient allaient trouver l'Abbé et les Frères, pour implorer leur assistance. — L'Abbé se fait accompagner de quelques anciens dont il connaissait la piété et muni des reliques des Saints et de la Vraie Croix, il se rend auprès de la patiente ; mais ni la Croix du Sauveur, ni les saintes reliques n'obligent le démon à sortir de ce corps.

Alors ce même Abbé se ressouvint qu'il avait en sa possession de précieux restes de notre Père saint Bernard : c'était un peu de sa barbe et de ses cheveux dont on lui avait fait présent à Clairvaux, cette année même, si je ne me trompe, lorsqu'il se rendait au Chapitre. Il les portait habituellement sur lui pour

sa propre préservation. Sans rien dire, il passe la main sous sa coule et les retire, pour s'en servir contre l'esprit malin.

Celui-ci qui de ses yeux de lynx avait aperçu ce mouvement, se met aussitôt à broyer de ses pieds un escabeau, à lancer des crachats et à trahir par des mouvements désordonnés ce qu'il éprouvait intérieurement. Puis il éclate en paroles : « Holà ! petit Abbé, que veux-tu faire ? Quel méchant dessein machines-tu contre moi sous ton froc ? tes efforts seront vains, ton travail inutile. Garde ton petit Bernard, il ne te servira de rien. » — « Par la grâce de Dieu et les mérites de son grand Saint, tu vas sortir sur l'heure, » dit l'Abbé. — « Quoi ! reprit l'ange du mal, oublies-tu qu'on lui a défendu de faire des miracles ? Cela étant, je reste tranquille chez moi et je m'y tiens en sûreté. »

Tous les religieux présents furent très-étonnés que cet esprit mauvais eut si vite découvert cette prohibition, dont ils se servait comme d'un bouclier pour sa défense. Néanmoins l'Abbé insista et continuant ses adjurations, il commanda de nouveau à Satan, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par les mérites de Bernard, de quitter ce corps dont il s'était emparé : ce qu'il fut contraint de faire, et la femme qu'il tourmentait d'une manière si affreuse se trouva tout-à-coup délivrée.

Nous venons de donner un précis bien imparfait des vertus de Bernard ; en le terminant, nous supplions la miséricorde divine, par l'intercession du très-doux Père, de nous préserver de tout mal. Puissions-nous, en marchant sur les traces d'un si puissant protecteur, recueillir une moisson abondante de grâces et n'être pas frustré dans notre espérance de participer un jour avec lui à la vie éternelle. — On trouvera du reste dans la biographie du saint Abbé une description fidèle de ses actes et de ses miracles.



CHAPITRE XXI

DOM ROBERT, SECOND ABBÉ DE CLAIRVAUX. — IL AFFERMIT UN NOVICE
DANS SA VOCATION



AINTE Bernard eut pour successeur dans le gouvernement de Clairvaux, Dom Robert, Abbé du monastère des Dunes, en Flandre. Le Seigneur daigna faire connaître, sept ans d'avance, sa promotion à la prélature. — Vers cette époque, deux religieux de Clairvaux s'entretenaient ensemble des belles actions de leur bien-aimé Père. « Savez-vous, dit l'un d'eux, combien de temps il a encore à vivre ? » L'autre répondit : « je l'ignore. » — « Eh bien ! je sais, repartit le premier, qu'il vivra encore six ou sept ans, et que son successeur, sera l'Abbé actuel des Dunes. »

Dieu permit qu'il en fût ainsi. On vit le pieux Robert exercer la charge pastorale avec une humilité d'autant plus profonde, qu'il se jugeait bien inférieur en mérite à son prédécesseur. Plus les vertus de celui-ci lui paraissaient éminentes, plus il dédaignait les bonnes actions qu'il faisait lui-même, et, quoiqu'il fût pour tous un grand exemple de vertu, en se comparant au grand Saint qui l'avait précédé, il se jugeait méprisable à ses propres yeux.

Il y avait à Clairvaux, du temps de ce vénérable Abbé, un saint religieux, que le Seigneur favorisa d'une vision remarquable, pour sa propre consolation et pour celle de ses Frères. Le moine qui mérita cette faveur, ne saurait dire s'il dormait ou s'il était en pleine veille. Il croit cependant qu'il était éveillé, et qu'il fut ravi en extase.

C'était le lundi de Pâques. Il assistait à Matines dans le chœur de Clairvaux, lorsque le fait eut lieu. Une main lumineuse lui apparut en l'air, tournée vers le milieu du chœur.

Et cette main, bénissait la communauté occupée à louer Dieu par le chant des psaumes, des hymnes et des saints cantiques : elle fit lentement sur elle deux signes de croix. Et en même temps l'Esprit divin révélant le sens de ce mystère, faisait entendre au fond du cœur de ce moine ces paroles : « Voici le bras du Dominateur suprême ; voici la droite du Tout-Puissant. »

Ce jour-là même, entra à Clairvaux un très-noble personnage, nommé André, archidiaque de Verdun ; il était venu sans autre motif que de solliciter des prières. Mais à peine fut-il entré au Chapitre des Frères ; pour faire sa demande, que l'aspect tout angélique de cette sainte assemblée, le toucha de componction et le changea en un autre homme. Il renonça au monde, et telle était sa ferveur qu'il ne voulut pas repartir, ni pour dire adieu à ses amis, ni pour mettre ordre à sa maison ou régler ses affaires ; afin de s'attacher plus vite à Jésus-Christ, il rompit sur l'heure tous ses liens plutôt qu'il ne s'en dégagea. Pour qu'il n'y eût aucun doute sur le sens du double signe de croix tracée par la main mystérieuse, en même temps que lui, vint se donner à Dieu un autre clerc, nommé Geoffroy, d'une condition plus humble, mais son égal, croyons-nous, par la sainteté de sa vie et sa générosité dans le service du Seigneur. Ensemble ils entrèrent dans l'Ordre, ensemble ils y persévérèrent vaillamment. Aujourd'hui après les fatigues de la lutte, ils partagent les joies de la victoire.

Au début de sa conversion, André, eut à soutenir beaucoup d'épreuves ; mais la main céleste, qui avait donné la bénédiction, le préserva de tout mal. Il était tendre et délicat à l'excès, comme le vermisseau qui s'attache au bois : en lui la droite du Seigneur triomphait avec d'autant plus d'éclat, que le vase sur lequel elle opérait était plus fragile.

Comparant les rudes labeurs de son noviciat avec les aises de son ancienne existence, comme Loth, au sortir de Sodome, craignant de ne pas trouver son salut sur la montagne, il songea à se retirer dans un Ordre moins austère. Il s'en était déjà ouvert plusieurs fois à son Père spirituel, le vénérable Robert,

et celui-ci, par ses salutaires avis, avait réussi, durant quelque temps, à le détourner de son projet.

Un jour enfin vaincu par le découragement et par les assauts de la tentation, il déclare à son Abbé qu'il est à bout de patience. A force de prières et de conseils, celui-ci lui arrache la promesse qu'il se fera violence et patientera encore jusqu'au troisième jour. Cette promesse obtenue, il se rend au Chapitre, et prescrit des prières à la communauté. Lui-même, le tendre Père, suppliait le Seigneur, avec les plus vives instances, de conserver, dans sa miséricorde, cette brebis que le démon s'efforçait de lui ravir.

Or précisément, ce jour-là le novice venant se mettre à table, trouva servie une portion de pois. Ce genre de légumes était pour lui le plus insipide ; il lui donnait des nausées. A la vue de ce mets qu'il détestait souverainement, il fut tout déconcerté : malgré sa faim, c'est à peine s'il osait y toucher. Mais, ô Dieu bon, riche en miséricorde, plein de compassion pour les faibles et les délicats, votre volonté s'accomplit en toutes choses, et votre nom ne cesse d'être glorifié ! A peine André eut-il goûté cette nourriture pour lui si répugnante, qu'il y sentit, une saveur merveilleuse, plus appétissante que celle des viandes et des poissons, si bien que prenant devant soi l'écuelle, il alla jusqu'au bout, sans laisser le moindre reste. Bien plus, de temps en temps il portait le doigt à la bouche, comme pour saisir des brins de lard, dont il s'imaginait que ces légumes avaient été assaisonnés.

A la fin du repas, il court auprès de son Abbé, et l'interroge pour savoir si c'est à dessein et par son ordre qu'on avait accommodé sa portion au lard ou à la graisse. Sur la réponse négative de l'Abbé, on fait venir les cuisiniers. Ceux-ci à leur tour affirment qu'ils n'ont mis que l'eau et le sel. Le novice comprit alors que c'était là un prodige de la grâce et un effet de la visite du Seigneur. Dans sa joie, il en bénit Dieu, et rien ne put à l'avenir ébranler sa persévérance dans l'Ordre.

Le lendemain, et dans la suite, longtemps encore, il éprouva la même saveur dans ses repas. Il apprit donc par sa propre

expérience que le Tout-Puissant a le pouvoir de communiquer à son gré aux herbes et aux racines, le même goût qu'aux viandes et aux poissons, pour le soulagement de ses serviteurs. Aussi répétait-il souvent qu'il trouvait plus de plaisir à son nouveau régime de pois et de légumes, qu'il n'en avait eu antérieurement à se nourrir de volailles et de gibier.

CHAPITRE XXII

UN ANCIEN RELIGIEUX DE CLAIRVAUX CONNAÎT PAR RÉVÉLATION LA PROCHAINE APOSTASIE D'UN MOINE, ET EN INFORME L'ABBÉ ROBERT



A consolante histoire de ces deux athlètes du Christ est bien propre à encourager ceux qui sont faibles et pusillanimes et à leur inspirer la persévérance, en leur montrant que la main du Seigneur est toujours assez puissante pour retenir, fortifier et affermir dans la sainte religion les personnes même les plus délicates. Voici maintenant le récit d'un fait d'un autre genre, récit vraiment lamentable.

Il s'agit de deux sujets, qui, après leur profession, trompés par Satan, regardèrent en arrière. Ce sera un enseignement pour ceux qui seraient tentés de se croire en pleine sécurité, par cela seul qu'ils sont incorporés à un Ordre saint : c'est le moment, au contraire, de déployer tout son courage ; car on ne recevra la couronne promise qu'après avoir dûment combattu.

Un ancien de Clairvaux, nommé Guillaume, qui avait blanchi au service du Seigneur, et que l'Abbé Robert lui-même avait en singulière vénération, à cause de son mérite, se trouvait à l'infirmerie, souffrant et alité. Une nuit, après Matines, pendant que les autres malades reposaient, lui, plein de ferveur, veillait, selon sa coutume, et priaît sur sa couche.

A ce moment il vit de ses yeux le démon entrer par la porte de l'infirmierie sous les habits et la figure d'une courtisane. Passant devant lui, il fit le tour de l'appartement comme s'il cherchait quelqu'un. La lampe qui brillait au milieu de la salle lui permettait de distinguer nettement les gestes lascifs de ce monstre. Le fantôme promenait de tous côtés son regard investigateur, examinant presque toutes les couches, observant avec attention qui était endormi, qui était éveillé, cherchant à découvrir quelqu'un des siens, quelqu'un capable de céder à ses mauvaises suggestions. Devant l'un il ne faisait que passer, devant l'autre il s'arrêtait un peu plus ; il ne regardait celui-ci que de loin, il s'approchait au contraire davantage de celui-là. Tout était soigneusement exploré. Ce que l'esprit mauvais a coutume de suggérer dans le secret des cœurs était rendu visible aux regards de ce saint religieux, Dieu le permettant ainsi pour notre instruction.

Le monstre rencontre enfin celui qu'il cherchait et s'arrête devant son lit. C'était un jeune moine nouvellement converti et profès depuis peu de temps. Le démon écarte un peu de sa tête la couverture et, le poussant légèrement de la main pour le réveiller, lui dit d'une voix claire : « Pauvre insensé que fais-tu donc ici ? lève-toi bien vite et suis-moi. Dis à ton compagnon d'en faire autant ; je vais vous attendre à la porte. »

Sur ce, la monstrueuse apparition s'éloigne à pas précipités, reprenant pour sortir la route par où elle était venue.

Le jeune homme qu'elle avait troublé dans son sommeil, se soulève, passe les mains sur son front et regarde de côté et d'autre pour savoir qui l'a réveillé. N'apercevant personne, il laisse tomber sa tête et se rendort, mais non dans le Seigneur.

Dès le matin, l'homme de Dieu témoin de cette vision, raconte à son Abbé, Dom Robert de pieuse mémoire, ce qui s'était passé. Ce bon pasteur, soucieux de ne perdre aucune des brebis confiées à sa garde, fait venir le jeune religieux, l'interroge sur ses pensées, lui donne avec zèle et prudence d'utiles avis et de sages instructions. Il n'en reçoit d'autre réponse, sinon, qu'il n'a été agité par aucune mauvaise pensée, et qu'il

est plus que jamais bien résolu à persévérer dans sa sainte vocation.

C'était l'iniquité qui se mentait à elle-même. Le démon gardait l'entrée de ce cœur et y fermait toute issue à un aveu sincère, de peur que la pénitence ne lui méritât le pardon. L'Abbé communiqua au saint vieillard la réponse qu'il venait de recevoir : « Attendez un peu, reprit celui-ci, l'événement montrera s'il a dit vrai. »

Q'arriva-t-il ? Peu de jours après, ce jeune religieux dominé par le feu de ses passions, perdant de vue le terrible jugement de Dieu, brise ses liens, et, retournant à son vomissement, devient un vil apostat. Ainsi l'œuvre de perversion, entreprise par le fantôme corrupteur n'avait que trop réussi.

Quant au compagnon qu'il lui avait persuadé d'entraîner à sa suite, il avait été novice en même temps que lui, et avec lui il avait prononcé ses vœux. En apprenant que son ami avait secoué le joug de la religion, il rompit ses saints engagements et imita son apostasie. On ne peut en douter : c'est l'esprit de fornication, qui, selon le Prophète, « souffle sur les charbons pour les embraser », c'est cet esprit qui alluma dans leurs cœurs les funestes ardeurs des voluptés charnelles, et tous deux se laissèrent séduire. — Voilà bien les manœuvres exécrationnelles de cet ennemi des hommes en qui réside la puissance du mal. Que le Dieu Tout-Puissant et miséricordieux l'éloigne à jamais de ses fragiles serviteurs !

CHAPITRE XXIII

VISION DE L'ABBÉ ROBERT, A L'OCCASION DU DÉCÈS D'UN SERVITEUR DE DIEU



N fils spirituel du Révérendissime Robert avait couru avec un zèle infatigable dans la voie étroite qui conduit à la vie, quand il plut au Seigneur de mettre un terme à ses travaux et de le faire jouir de sa paix. C'était l'heure où ce saint religieux, après avoir terminé sa course, allait recevoir la couronne éternelle : Dom Robert, avec la communauté prenait son sommeil. Tout-à-coup il aperçoit en songe deux adolescents remarquables par leur maintien et l'éclat de leur visage. Ils parsemaient tout le Chœur de Clairvaux de lis, de roses, de violettes et d'autres fleurs, au point que tout le sol en était jonché magnifiquement.

L'Abbé n'en revenait pas de surprise. Cependant son zèle pour la simplicité qui convient à notre Ordre prenant le dessus : « Pourquoi, dit-il, ô bons jeunes gens, pourquoi contrairement à nos usages, couvrez-vous ainsi le parquet de fleurs ? » — « N'en soyez ni surpris ni attristé, lui fut-il répondu ; nous accomplissons un devoir. Bientôt dans ce même Chœur on va célébrer la fête d'un nouveau saint ; les Anges se réjouiront de cette solennité, l'hymne du triomphe sera chantée au Seigneur dans la céleste Sion. »

Ils parlaient encore, et le pieux Abbé était dans le ravissement de tout ce qu'il voyait et entendait, lorsque le son de la tablette des mourants frappée à coups redoublés, vint l'arracher soudainement à son sommeil et l'inviter à accomplir, dans cette fête qu'il avait vue se préparer en songe, l'Office que lui imposait sa dignité.

A ce signal il accourt en toute hâte, avec tous les religieux,

fait avec une grande dévotion la recommandation de l'âme, et demeure persuadé que le mourant est le nouvel élu dont les anges vont fêter l'entrée au céleste repos.

Qu'ils sont heureux, Seigneur, qu'ils sont heureux, ceux que vous avez choisis et privilégiés, et qui, dès cette vie, se dégagent par le feu de la pénitence de toutes les scories du péché ! Ils n'ont plus besoin de passer par les ardeurs consumantes des flammes de la Justice divine, dans lesquelles le Seigneur purifie les souillures des filles de Sion : libres de tout péché, ils pénètrent sans obstacle dans l'éternel bonheur.

C'est ce qui arriva au second Abbé de Clairvaux, Dom Robert, de bienheureuse mémoire. S'il n'égalait pas en mérite son saint prédécesseur, il fit néanmoins valoir, pour le bien des âmes, avec fidélité, prudence et humilité le talent qui lui avait été confié. Maintenant il se réjouit dans le ciel avec celui auquel il avait mérité de succéder dans le gouvernement d'une si pieuse communauté. Ses restes reposent à Clairvaux, sous un monument pratiqué dans la muraille, près de la sortie de l'Eglise. Là reposent aussi d'autres dignes et saints religieux, dont nous aurons à parler dans la suite.

CHAPITRE XXIV

DOM PONCE, CINQUIÈME ABBÉ DE CLAIRVAUX, ET PLUS TARD ÉVÊQUE
DE CLERMONT



ASTRÈDE, dont nous avons déjà parlé et qu'on ne peut nommer qu'avec le plus grand respect, fut le troisième Abbé qui gouverna le monastère de Clairvaux. Le quatrième fut Dom Geoffroy, le fils bien-aimé et le secrétaire de notre Père saint

Bernard, celui qui a écrit avec tant d'onction les trois derniers

livres de sa vie. Après quelques années, Geoffroy se démit de sa charge, et le vénérable Ponce, Abbé de Grandselve, recommandable par sa sainteté et sa prudence, fut appelé par le choix des Abbés et des religieux à occuper le siège vacant.

N'étant encore que simple moine à Grandselve, cette abbaye de la province de Toulouse, où brillèrent dans le commencement des hommes si remarquables, on le voyait tout appliqué à purifier son cœur et à extirper les vices de la chair ; aspirant de tous ses vœux à la patrie céleste, il était crucifié au monde et le monde était crucifié pour lui. Il recherchait particulièrement l'amitié et le commerce des anciens, qu'il savait plus avancés dans les voies spirituelles. Encouragé par leurs exemples et leurs exhortations, il se renouvelait continuellement dans la ferveur et progressait de jour en jour dans les sentiers de la vraie sagesse.

Parmi ces anciens il en est un auquel le moine Ponce s'attacha d'une amitié spirituelle beaucoup plus étroite. Maître des novices dans cette même maison, c'était un homme d'une sainteté éminente et paré de l'éclat de toutes les vertus. Ennemi du monde et de la chair, après les travaux les plus méritoires, il ne songeait plus qu'au repos de l'éternelle félicité. Aspirant de toute l'ardeur de son âme à la possession de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il aurait voulu hâter sa dissolution, afin de s'unir à ce divin Maître. Animé de ces sentiments, tous les jours il répétait dans ses prières ces paroles du Prophète : « Quand arriverai-je à la fin de ma course ! Quand me sera-t-il donné de contempler la face du Seigneur ! »

On était au Jeudi-Saint, jour de la Cène eucharistique. Selon l'usage, la communauté assistait à la messe solennelle, pour participer au Sacrement de l'Autel. Au moment où les Frères s'approchaient par ordre de la Sainte Table, il s'avança, lui aussi, pour avoir sa part du festin sacré. L'Hostie était encore dans sa bouche, et son âme était toute pénétrée de douces ineffables. Dans l'élan de son amour, portant la main à son cou comme pour presser la sainte Hostie, il fait cette prière : « Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant, Sauveur des

hommes, qui avez daigné, pour nous pécheurs, prendre dans le très-chaste sein de l'Immaculée Vierge Marie, cette chair très-pure dont vous voulez bien me nourrir, si la demande de votre pauvre petit serviteur n'est pas trop indigne, j'implore et je supplie votre clémence de ne pas permettre que cette bouche qui vient de recevoir ce pain céleste, s'ouvre jamais plus pour livrer passage à aucun aliment de la terre. » Ce disant, avec la dévotion et la joie la plus vive, il fait descendre dans son âme plutôt que dans son corps l'Hostie sainte qu'il avait retenue jusque-là.

Au même instant, comme si le Seigneur avait répondu : « Qu'il soit fait selon tes désirs », il sent ses forces l'abandonner, et au bout de trois jours, c'est-à-dire la veille de Pâques, il s'endort dans la joie de son Dieu après lequel il avait si ardemment soupiré, pleinement rassasié dans la contemplation de celui que les Anges ne se lassent jamais de contempler. Bienheureux l'homme dont les désirs sont ainsi accomplis ! Heureuse prière, qui mérita d'obtenir si vite son effet !

Dom Ponce, alors simple religieux, chérissait tendrement ce privilégié du ciel ; il l'assista dans son infirmité et lui prodigua ses soins jusqu'à la mort, avec un zèle infatigable. Sur sa demande s'il souffrait beaucoup, le mourant répondit qu'il n'éprouvait aucun malaise, excepté une légère douleur au gosier, à l'endroit même où il avait porté la main. Ponce, ravi de ce spectacle, s'incline vers le malade, et d'un cœur profondément attendri, le conjure d'obtenir de la bonté divine, la faveur de venir, après sa mort, pour le renseigner sur sa situation au-delà de la tombe.

Le moribond y consentit, et peu de jours après son décès, il revint en effet trouver son bien-aimé Frère. Son corps était tout resplendissant de lumière et transparent comme le cristal le plus pur. Il dit à Ponce : « Je viens vous apprendre, très-cher ami, que j'ai été reçu par la miséricorde du Seigneur, dans la Béatitude éternelle. Quant à cette enveloppe corporelle que vous me voyez, elle m'a été donnée jusqu'au jour de la résurrection générale, que j'attends dans un parfait repos. En ce jour,

mon propre corps, qui est maintenant la proie des vers et va être bientôt réduit en poussière, recouvrera, pour m'être rendu, une gloire incomparablement plus grande et plus belle : et cependant le corps que je possède à cette heure jouit d'une si grande clarté et d'un si merveilleux privilège, que par chacun des membres et chacune des parties qui le composent, je vois parfaitement clair, comme s'il ne faisait tout entier qu'un seul oeil. »

Néanmoins l'apparition considérait avec quelque tristesse un point maculé qui paraissait sur l'un des pieds de ce corps très-brillant. — « Cette tache que vous voyez est l'effet de ma négligence, dit le Saint. Parfois j'étais paresseux à me rendre au travail quotidien et, quand la communauté y allait, je n'apportais pas à la suivre toute la ferveur désirée. »

Après ces révélations, et d'autres non moins admirables, cette âme bienheureuse disparut, laissant le moine qu'elle avait visité, merveilleusement édifié et consolé.

Qu'ils y pensent ces paresseux qui non-seulement vont au travail avec lâcheté, mais qui cherchent toute espèce de raisons pour s'y soustraire ! — Il est certain que toutes les observances de l'Ordre sont saintes et agréables à Dieu et qu'elles ne peuvent être négligées sans un grave péril pour les âmes.

CHAPITRE XXV

UN RELIGIEUX MOURANT FAIT CONNAÎTRE D'AVANCE A DOM PONCE, SON ABBÉ,
LA GLOIRE DE L'ÉTERNELLE BÉATITUDE, DONT IL VA JOUIR



EST pour la consolation de ceux qui portent le poids du jour et de la chaleur, dans l'Ordre de Cîteaux, que la vision précédente fut donnée au vénérable Poncc. Ses mérites allaient toujours croissant : aussi fut-il choisi, pour gouverner son propre monastère. Il honora sa dignité par la sainteté de sa vie, exerçant la

charge pastorale avec toute l'autorité qui convient, sans rien perdre toutefois de sa mansuétude et de son innocence.

Il arriva, sous son gouvernement, que le Seigneur, par une secrète disposition de ses jugements redoutables, affligea cette maison d'une effrayante mortalité. Dans l'espace de deux mois, quarante-cinq religieux environ furent enlevés de ce monde. Ils acceptaient tous la mort avec une si grande piété, qu'on aurait cru qu'ils étaient sûrs d'avance de la félicité que Dieu leur préparaît, à la suite des misères de cette vie.

Plusieurs en effet entrevirent leur bonheur et méritèrent de le posséder, après l'avoir déjà contemplé. — Pour qu'on ajoute foi à nos paroles, nous allons citer l'exemple suivant.

Il y avait là un moine d'une sainteté éprouvée qui succomba dans cette épidémie. Comme il touchait à sa dernière heure, on frappa la tablette après Complies, et les Frères vinrent l'assister. Or tandis qu'on récitait autour de lui, les litanies et les psaumes, le moribond lui-même, fortifié par le Seigneur, mêlait sa voix à celle de ses Frères autant qu'il le pouvait. Les prières étant achevées, Dom Ponce fit signe à la communauté de se retirer : il pensait que le malade, qui avait pu suivre la psalmodie, n'était pas proche de sa fin. Mais celui-ci, étendant le bras, indiqua par son geste qu'il désirait qu'on attendit encore un peu. Son dernier moment était arrivé, il ne l'ignorait pas.

L'Abbé fut ravi de la ferveur de cet homme, qui poussait le respect pour la discipline régulière jusqu'à ne vouloir pas parler, même à l'article de la mort, après l'heure des Complies. Ne pouvant contenir sa joie, il rompit lui-même le silence par le *Benedicite* d'usage, et il dit : « Je vois bien, mon cher Frère, que le Seigneur est avec vous. C'est pourquoi, je vous en prie, veuillez nous faire savoir si vous avez reçu quelque révélation sur le bonheur qui vous attend, afin que, nous aussi, nous soyons consolés dans le Seigneur et prenions part à votre joie. » — « O mon Père, lui répondit l'infirmes, ma réponse sera courte ; sachez que j'ai vu des choses dont il n'est point

permis de parler. Tout ce que j'en puis dire, c'est que, quand même mes seuls mérites surpasseraient ceux de tous les hommes ensemble, je me croirais bien indigne de cette éternelle Béatitude qui m'a été montrée, et dont je vais prendre possession. » Ce disant, il s'endormit dans le Seigneur.

CHAPITRE XXVI

L'ABBÉ PONCE ENCOURAGE MERVEILLEUSEMENT A LA PÉNITENCE UN RELIGIEUX PUSILLANIME



L y avait encore dans la même communauté de Grandselve un religieux de grande piété, du nom de Bernard. Dès le début de sa conversion, envisageant d'un côté l'énormité de ses péchés, et de l'autre la rigueur des jugements divins, il fut pris d'une frayeur telle qu'il tomba presque dans le désespoir. Le vénérable Abbé voyant cela, s'efforçait de lui persuader par des exemples et de salutaires exhortations, que le pardon est assuré à un coupable quelconque, quand il se confesse et fait pénitence. Comme il ne parvenait pas à le calmer, il ajouta : « Eh bien, je me constitue moi-même caution de votre salut, en sorte que mon âme répondra pour la vôtre ; pourvu que de votre côté, vous persévériez dans cet Ordre et dans l'obéissance. » Fortifié par cette promesse, le religieux triompha de cet esprit de défiance qui l'avait assailli, et désormais la joie l'emportant sur la crainte, il célébra les miséricordes du Seigneur, non moins que ses justices.

Issu d'une noble origine, il n'estimait d'autre noblesse que celle de se faire pauvre et de servir les pauvres, pour l'amour de Jésus-Christ. Aussi lui avait-on donné l'emploi d'infirmier à l'hôtellerie des pauvres. Attentif à leur rendre toutes sortes

de bons offices, il les servait, non comme des étrangers et des mendiants, mais comme ses maîtres et comme les membres du Fils de Dieu. S'il en voyait un atteint de maladie, couvert d'ulcères ou rongé par les vers, il lui prodiguait les soins de la charité la plus tendre, le lavant, le nettoyant, le réconfortant, et l'assistant enfin comme eût fait une mère pour son fils malade. Telles étaient les œuvres auxquelles ne cessait de s'appliquer le serviteur de Dieu, lorsqu'il plut au Seigneur de le rappeler à Lui, à l'époque de cette mortalité dont nous avons parlé précédemment.

Voyant ses compagnons emportés tous les jours par le terrible fléau, il avait un grand désir d'être dégagé, lui aussi, des liens de son corps pour se réunir à Jésus-Christ. Et le Seigneur qui, dans sa bonté, est toujours prêt à complaire au moindre de ses serviteurs qu'il voit contrit et affligé, résolut d'exaucer ses vœux.

Atteint d'une petite fièvre, et n'étant encore que légèrement indisposé, il crut pourtant devoir se mettre au lit. Dom Ponce, son Abbé, vint le visiter, et s'étonna qu'un homme aussi fervent se fût alité pour si peu de mal. Aussi lui disait-il en souriant : « Ne craignez rien, mon Frère Bernard, vous n'en mourrez pas encore cette fois : vous continuerez de manger avec nous des fèves et des légumes. » — « Ce n'est pas que je craigne, lui répondit le religieux. Non, mon Père, je n'ai aucune crainte. J'ai confiance dans le Seigneur et j'espère que je ne serai pas frustré dans mon désir. »

Quatre ou cinq jours plus tard, l'étincelle devenait un grand incendie ; cette fièvre, qui n'avait paru qu'une affection passagère, ne laissait plus d'espérer. Force fut à l'Abbé de revenir alors sur son appréciation, et de reconnaître que le religieux avait mieux compris son état que lui.

L'heure du départ suprême approchait, on dut lui donner l'extrême-onction. Après la réception de ce sacrement, il fut ravi en extase et resta longtemps privé de mouvement et de sensibilité : on l'aurait cru trépassé. Mais voilà que ses yeux s'ouvrent et il lui est donné de contempler la gloire de

Dieu, de sorte qu'il pouvait dire : « J'ai vu le Seigneur face à face et je ne suis pas mort. » Gisant sur sa couche et presque inanimé, il avait pu sonder, par l'effet de la grâce, les secrets du ciel, et, quand il fut revenu de ce ravissement, son visage indiquait assez où il avait été.

Le pieux Abbé, s'approchant alors, lui demanda comment il se trouvait : « Bien, mon Père, lui répondit-il. Grâce à Dieu, je me trouve bien. Et maintenant, je vous remercie infiniment de toutes les peines que vous vous êtes données pour ce pauvre pécheur, et je vous délie de l'obligation que vous vous êtes imposée, en vous faisant caution pour moi : le répondant est quitte de sa promesse, lorsque celui qui l'a reçue entre en possession de ce qui a été promis. » L'Abbé, ne comprenait rien à ce langage ; car il avait perdu le souvenir du fait auquel le saint religieux faisait allusion. Celui-ci le lui rappela en ces termes : « Avez-vous donc oublié, qu'autrefois vous avez voulu répondre pour mon salut?... Eh bien, par la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il est désormais assuré, et je vous dégage de votre parole. »

Ponce voulut savoir comment il avait acquis cette connaissance ; mais le Frère refusait absolument de le dire. Voyant qu'il ne gagnerait rien par ses sollicitations, l'Abbé lui ordonna, au nom de la sainte obéissance, de révéler, pour l'édification et la consolation de son prochain, ce qu'il avait vu.

A ce commandement, le malade s'exprima ainsi : « Puisque l'obéissance me force à ne point taire la vérité, je l'exposerai telle qu'elle est, dussiez-vous n'ajouter que peu de créance à mes paroles ; et, comme preuve de la véracité de mon témoignage, je vous prédis que, lorsque j'aurai cessé de parler, je cesserai de vivre. Apprenez donc que j'ai été, tout misérable et tout indigne que je suis, présenté à Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, je l'ai vu face à face, non pas dans sa divine essence, mais sous cette forme adorable qu'Il a daigné prendre pour l'amour de nous. Sa miséricordieuse indulgence m'a pardonné mes fautes, et, grâce à Lui je porte dans mon cœur l'espérance inébranlable du bonheur céleste.

« Voici ce qu'il m'a été donné d'entendre de sa bouche sacrée :

**TOUS CEUX QUI, ÉTANT OBÉISSANTS,
PERSÉVÉRERONT DANS CET ORDRE, JUSQU'A LA MORT,
RECEVRONT DE LUI LE SALUT ÉTERNEL.**

« J'ai vu dans le repos des bienheureux ceux de nos Frères qui ont quitté cette vie, je les ai vus jouissant d'une béatitude parfaite, et la place que je dois occuper moi-même au milieu d'eux m'a été montrée. » A peine avait-il parlé ainsi qu'il rendit heureusement son âme à Dieu.

Embrassons donc, mes Frères, la pénitence ; car il est vrai de dire après Jésus-Christ : « Le royaume des cieux souffre violence, les violents seuls peuvent le conquérir. » A l'exemple de ce saint religieux, confessons nos péchés et présentons-nous devant le Seigneur avec un cœur contrit, afin de mériter, nous aussi, de contempler la face de Dieu, dans la joie de notre cœur et le tressaillement de notre âme.

Voilà ce grand pécheur qui, au commencement de sa conversion, effrayé du nombre et de l'énormité de ses crimes, succombait presque au désespoir ; la lumière divine l'éclaira, il se redressa contre lui-même, et aussitôt on le voit, plongé dans les larmes et le deuil de la pénitence, se dévouer sans réserve au service des malheureux et offrir journellement à Dieu le sacrifice d'un cœur contrit et humilié. C'est pourquoi il fut jugé digne de contempler cette face divine, qu'il craignait d'avoir irritée et qu'il cherchait de toute façon à se rendre favorable. Encore revêtu de ce corps fragile, il la vit, non-seulement apaisée, mais — ce qui doit faire la consolation des véritables pénitents — lui accordant son pardon avec une bonté ineffable, et l'invitant à jouir de l'éternelle félicité.

Ce n'est pas, comme on le voit, aux endormis et aux négligents, à ceux qui dissimulent leurs péchés, qui mettent leur confiance dans le nombre de leurs années de religion, que le

royaume du ciel est assuré ; mais à ceux qui veillent, et qui s'appliquent, nuit et jour, à l'observation des préceptes divins.

La perfection et les vertus religieuses de ses disciples, nous font juger de la sainteté de Dom Ponce, Abbé de Grandselve. Il était de ceux dont il est écrit : « Que celui qui est saint, se sanctifie encore. » Aussi, serviteur fidèle dans les petites choses, mérita-t-il que le Seigneur l'établît sur de plus grandes. Par le choix de Dieu et des hommes, il devint le Père et le Pasteur de l'Eglise de Clairvaux et de toute sa filiation. Infatigable fut la sollicitude avec laquelle il s'appliqua à la conduite de son troupeau. Ce qu'il cherchait dans sa Prélature, ce n'était pas son propre avantage, mais la gloire de son Maître.

Il ne fallait point que cette lampe allumée par le Saint-Esprit, restât cachée sous le boisseau. Un nouvel appel de Dieu, une nouvelle élection de tout le clergé et du peuple de Clermont, le firent asseoir sur le siège épiscopal de cette ville. Nonobstant un si grand honneur, il ne se départit jamais de l'humilité du moine et manifesta merveilleusement dans sa personne un double mérite : d'un côté l'éclat de la dignité sacerdotale faisait ressortir davantage la pureté de son humilité monastique, et de l'autre l'austérité du religieux relevait singulièrement l'autorité du Pontife. — Il se fit remarquer parmi les Prélats de son temps, par son zèle à instruire ses ouailles, qu'il dirigeait par ses exemples, non moins que par ses paroles. Enfin, après avoir saintement consommé sa course, il reçut dans la paix du Seigneur la récompense de ses travaux.

CHAPITRE XXVII

DU BIENHEUREUX GÉRARD, SIXIÈME ABBÉ DE CLAIRVAUX ET MARTYR



OM Ponce, promu aux honneurs de l'épiscopat, eut pour successeur le bienheureux Gérard, Abbé de Fosseneuve, qui devint sixième Abbé de Clairvaux, et qui allait réaliser, dans sa vie comme dans sa mort, cette perfection qu'exprime le nombre six (1). C'était un homme d'une pureté de vie et d'une intégrité de mœurs, au-dessus de tout éloge.

Agréable à Dieu et cher aux hommes, il était si riche des dons du ciel, que tous ses Frères le regardaient comme une des fleurs les plus brillantes de la religion : ils le vénéraient autant qu'ils l'aimaient ; et comment n'eussent-ils pas aimé celui en qui Dieu avait répandu tant de grâces ? Le maître et le dispensateur de toutes les vertus, le Christ, en qui sont cachés tous les trésors non-seulement de la sagesse et de la science, mais aussi de la piété et de la grâce, avait comblé son serviteur de l'abondance de ses biens spirituels : aussi Gérard qui lui avait voué sa foi et son amour, n'hésita pas à endurer, pour son nom, la mort la plus affreuse.

Si c'est par l'épreuve qu'on juge de la grandeur de la foi et de la perfection de la charité, on ne peut nier que notre bienheureux ne possédât ces deux vertus à un degré éminent. Comme un bon et fidèle serviteur, il a gardé avec soin la foi dans la tribulation, et il a porté la charité jusqu'à chérir un ennemi cruellement avide de son sang. Il préféra mourir pour

(1) Voir ce qu'on a déjà dit de la signification symbolique du nombre 6, à la page 52.

la justice, plutôt que de compromettre, par un lâche silence, l'honneur de l'Ordre et le salut des âmes ; car il faisait plus d'état de la vie de l'âme que de celle du corps, et une mort horrible lui était moins redoutable que l'affaiblissement de sa foi.

Nous raconterons comment, après une existence digne de tout éloge, ce bienheureux obtint la palme du martyr ; mais il ne sera pas inutile de faire précéder ce récit d'une vision, qui lui annonçait d'avance sa fin prochaine.

Gérard était parti pour l'Allemagne, afin d'y visiter, en qualité d'Abbé de Clairvaux, les monastères de sa filiation. Il s'arrêta à Trèves, capitale de l'ancienne Belgique, ville autrefois très-opulente, et qui portait le nom de seconde Rome. Les ruines imposantes de cette cité montrent assez ce qu'elle dut être aux temps de sa splendeur. — Dans un de ses faubourgs, existe une abbaye célèbre, sous le vocable de Saint Mathias ; on y conserve religieusement le corps entier de ce grand Apôtre, qui y fut apporté de Palestine par l'impératrice Hélène, mère du Grand Constantin. — Ce qui rend encore ce lieu plus vénérable, c'est que les précieux restes des saints Eucher, Valère et Materne, sont renfermés avec honneur dans une crypte de l'Eglise et sont de la part des fidèles l'objet d'une grande dévotion. — Ces trois disciples du prince des Apôtres avaient été envoyés par lui, pour porter aux nouveaux peuples de ces contrées la parole du salut et leur prêcher la vertu de la croix. La gloire de leur pontificat, illustra les trois plus nobles villes de la Germanie, Trèves, Cologne et Utrecht.

Dom Gérard, à son arrivée dans la ville de Trèves, alla demander l'hospitalité au monastère de Saint-Mathias. L'Abbé et les Frères le reçurent avec de grands égards. Lui, qui était venu là, non pour y chercher le bien-être, mais son profit spirituel, se lève pendant le silence de la nuit, se rend à l'Eglise, pénètre dans la crypte, et se prosternant de corps et d'âme, devant les reliques des saints Confesseurs, sollicite le crédit de leurs suffrages auprès de Dieu, pour lui et pour les siens.

Après une longue prière, son âme, dilatée par la ferveur de

la dévotion, devient capable des communications célestes. Les illustres Confesseurs de la foi lui apparaissent et l'un d'entre eux, Euchèr, lui parle ainsi : « Frère ne craignez point ! que votre cœur ne s'émeuve pas en notre présence ! Nous sommes ceux qui, envoyés par l'Apôtre saint Pierre, ont les premiers évangélisé ce pays. Je suis Euchèr, et ceux-ci Materne et Valère, dont vous avez sollicité le secours. Charmés de votre foi et de votre piété, nous sommes venus vers vous, par l'ordre du Seigneur, afin de vous donner un conseil sur vos sollicitudes présentes. Vous souhaiteriez, et c'est le vœu de votre cœur, vous occuper uniquement de Dieu et de vous-même, après vous être affranchi du tracas et du tumulte des affaires. Un tel dessein n'est pas selon la volonté de Dieu. Je vous exhorte et je vous invite à ne pas abandonner inconsidérément le poste d'honneur, auquel vous avez été élevé par la faveur divine. Soyez constant et courageux : bientôt le Seigneur viendra vous visiter, et vous donner, pour vos travaux et vos victoires, la couronne de gloire et d'immortalité. » Après ces mots, les trois saints disparurent, laissant Gérard saisi, émerveillé de ce qu'il venait de voir et d'entendre.

Le pieux Abbé ne tarda pas à reprendre sa route et le cours de ses visites. Son aimable présence et ses sages enseignements provoquaient parmi les religieux un renouvellement de ferveur dans l'Office divin, et dans les saintes observances de l'Ordre. Mais partout et toujours le souvenir de cette douce vision, que nous venons de raconter, se représentait à sa mémoire ; il repassait sans cesse dans son esprit la promesse qui lui avait été faite qu'il serait bientôt visité par le Seigneur.

Toutefois en pensant affectueusement aux saints qui lui étaient apparus, il se demandait avec surprise où avait été l'âme de Materne et comment elle avait passé les quarante jours, durant lesquels son corps demeura dans le tombeau, avant d'être ressuscité au contact du bâton de l'Apôtre (1).

(1) Une tradition immémoriale raconte que Materne étant mort à Ell, dans le cours de ses prédications, Euchèr et Valère, les deux compagnons

Il regrettait de n'avoir pas profité de la circonstance de sa vision pour s'en informer.

Ayant enfin terminé les affaires qui avaient motivé son voyage, il repassa par Trèves, mais ne logea point à Saint-Mathias. Il avait dû céder aux pressantes instances d'un riche et puissant personnage de cette ville, qui l'avait supplié de s'arrêter chez lui à son retour pour bénir sa famille. Il reçut donc l'hospitalité dans cette maison. — Le soir même de son arrivée, avant l'heure du coucher, il s'entend secrètement avec le Convers qui l'accompagnait, et lui ordonne de tenir deux chevaux prêts pour le lendemain, avant le lever du jour, afin qu'ils puissent, l'un et l'autre, se rendre à Saint-Mathias.

Au moment voulu, les chevaux étaient préparés, et l'Abbé, qui avait récité Matines à l'heure régulière, alla en grande dévotion faire oraison auprès des saintes Reliques. Il pria depuis longtemps, avec une grande abondance de larmes, lorsque, par une nouvelle faveur de Dieu, il obtint de revoir les mêmes saints, tels qu'ils lui étaient apparus précédemment. Eucher, fixant alors ses regards sur l'Abbé, lui montra de la main saint Materne et le lui présenta en disant : « Voici mon Frère Materne ; informez-vous auprès de lui de ce que vous désirez savoir : » Comme Gérard hésitait et n'osait dire mot, retenu par le respect dont il était saisi à la vue de la gloire qui resplendissait sur leurs visages, le bienheureux Materne l'encouragea par ces paroles : « C'est avec raison, mon bien-cher Frère, que vous craignez qu'il n'y ait trop de hardiesse à rechercher ce que vous désirez savoir. Il semble bien téméraire,

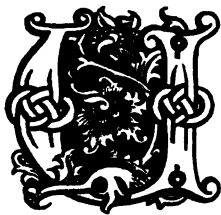
de son apostolat, retournèrent à Rome exposer leur douleur à saint Pierre. Celui-ci leur donna son bâton pastoral, en leur disant de le poser sur le corps du défunt et de lui commander de ressusciter. C'est à ce miracle qu'on fait remonter la coutume des Papes de ne pas porter de crosse. Les deux Eglises de Cologne et de Trèves se sont partagé le bâton de l'apôtre et en ont conservé religieusement chacune leur moitié. Le tombeau, qui avait servi pendant quarante jours de sépulcre à saint Mathias, a attiré la foule des pèlerins dans l'antique basilique de la Résurrection qui fut bâtie en cet endroit.

en effet, de vouloir sonder la profondeur des jugements de Dieu, cet abîme impénétrable à toute intelligence humaine. Mais, comme c'est la piété, plutôt qu'une vaine curiosité, qui vous porte à cette recherche, je vous ferai connaître, autant que vous serez capable de le comprendre, le secret de ce mystère. Vous vous demandez, et telle est la pensée qui vous préoccupe, où pouvait être mon âme, et comment elle vivait, pendant les quarante jours que mon corps resta dans le tombeau. — L'enfant tant qu'il est dans le sein de sa mère, ne laisse pas de vivre, sans qu'il s'en doute, ainsi demeurai-je moi-même dans le sein de la terre : mon corps dormait du sommeil de la mort, et cependant mon âme restait toujours vivante en Dieu ; j'étais alors devant le Tout-Puissant, tel que je devais être plus tard aux yeux des hommes après qu'on m'eut ressuscité. »

L'Abbé de Clairvaux, Dom Gérard puisa de nouvelles forces et un nouveau courage dans la double visite et dans les entretiens de ces saints Confesseurs. Il s'appliqua plus que jamais à faire, de jour en jour, de nouveaux progrès et à montrer plus de diligence dans le service de Jésus-Christ, bien convaincu que le terme de sa vie était proche, puisque le messager céleste, qui lui en avait donné la nouvelle, n'avait pu évidemment ni se tromper, ni vouloir le tromper.

CHAPITRE XXVIII

MARTYRE DE GÉRARD, ET RÉVÉLATION QUI EN FUT FAITE A UN SAINT RELIGIEUX



N an ne s'était pas écoulé depuis la vision que nous venons de raconter, et déjà le moment approchait où Gérard allait devenir l'hostie du Christ, en répandant son sang pour la justice, comme l'Agneau immaculé, dont il suivait les traces, avait ré-

pandu le sien pour l'Eglise universelle.

Il y avait, en ce temps-là, un moine noble par sa naissance, mais dégénéré par sa conduite. Contrairement à l'observance et à la dignité de son Ordre, on le voyait vagabonder partout, fréquenter les cours des Princes, s'ingérer sans pudeur dans les affaires du siècle et mener la vie d'un gyrovague, plutôt que celle d'un moine cloîtré.

L'Abbé de Clairvaux, ne consultant que son zèle pour la justice et pour l'honneur de l'Ordre le fit arrêter. On saisit ses chevaux avec tout ce qu'il avait, puis on le confia au vénérable Dom Pierre Abbé d'Igny. En le soumettant à la discipline régulière dans cette maison, et en lui retranchant toute liberté de sortir, le saint Abbé n'avait d'autre intention que de corriger un Frère égaré, et de l'amener à faire pénitence. Ce malheureux ne voulut pas reconnaître la droiture de si nobles sentiments ; il en fut irrité : ce qui eût dû le convertir, ne servit qu'à le rendre plus mauvais. Il conçut des projets sataniques, son cœur devint féroce et comme une bête cruelle entre toutes, il eut soif du sang de son Père.

Dom Gérard s'était proposé, selon les statuts de l'Ordre, de faire la visite de ses Maisons-Filles, entre autres de celle d'Igny. Toutefois ses religieux se désolaient des instincts haineux de ce faux frère dont nous venons de parler, et que le digne Père avait, pour sa correction, fait enfermer et condamné à la pénitence de l'Ordre. Ils l'avertirent de prendre des précautions, tant ils craignaient — et cette pensée les remplissaient d'effroi — de voir s'éteindre cette lumière en Israël. Mais le courageux Abbé, ne redoutant point la mort, s'en remettait entièrement à la volonté de Dieu, et protestait qu'aucun péril n'était capable de le distraire des devoirs de sa charge.

Il était déjà prêt à partir, lorsqu'un saint religieux vint lui demander un entretien particulier. L'ayant obtenu, il supplia l'Abbé, avec larmes et gémissements, de ne pas entreprendre le voyage projeté, parce qu'une révélation lui avait fait connaître que s'il se rendait à Igny, une mort cruelle lui était

réservée. — « Mon cher Frère, lui repartit l'homme de Dieu, je vous remercie de votre sollicitude à mon égard ; mais je ne regarde pas ma vie comme plus précieuse que mon âme. Il ne me siérait pas de laisser de côté, par une lâche appréhension, l'accomplissement d'un ministère que je ne suis pas digne de remplir. — Et qui sait si le Seigneur n'a pas dessein de m'éprouver ? N'est-il pas tout-puissant ? Ne peut-il pas, s'il le veut, me soustraire à cette mort, dont vous me dites menacé, et qu'en conscience je ne crois pas avoir méritée ? Si tel n'est pas son bon plaisir, qu'avons-nous autre chose à faire, nous serviteurs inutiles, que d'acquiescer docilement en toutes choses à sa volonté sainte ? Qu'elle s'accomplisse sur nous et sur vous ! »

C'est ainsi qu'il parla ; puis recommandant ses Frères à la garde de Dieu, animé de l'esprit de force, il se mit en route pour Igny. — Accueilli avec tout le respect qui lui était dû par l'Abbé de ce monastère, Dom Pierre, de bienheureuse mémoire, et par les Frères, il se montrait aimable et affable envers tous, s'occupant avec eux, soit en public, soit en particulier, des grands intérêts du salut de leurs âmes et de la discipline de l'Ordre. Il manda à son tour celui qu'il avait cru devoir punir, que nous n'appellerons plus un moine ; car il va devenir un détestable parricide. — Le vénérable Père, future hostie du Christ, usant de termes pleins de douceur, l'exhorta à supporter avec résignation les mesures qui avaient dû être prises pour le salut de son âme. Il lui affirma qu'il n'avait aucune rancune contre lui, et qu'il était même prêt à lui donner toutes sortes de marques de sa tendresse, comme à un fils bien-aimé, s'il apercevait en lui quelques indices d'humilité et de patience, qui lui prouvassent son amendement.

Le malheureux déjà identifié avec Satan, le premier homicide, et qui tenait à ne pas différer l'horrible forfait qu'il avait prémédité, plein d'astuce comme le serpent, baissait la tête et feignait d'accepter humblement les bonnes paroles qu'il entendait. Il faisait ses réponses avec un air de douceur et de paix, bien opposé à ses dispositions secrètes. Les Frères s'y trom-

pèrent ; déjà ils espéraient de dignes fruits de pénitence de ce fourbe, qui pour ne point être découvert, empruntait les dehors d'une fausse humilité. Ils étaient bien loin de s'attendre à le voir se précipiter si tôt, par la consommation de son crime, dans l'abîme de la mort et de la damnation.

Le lendemain de son arrivée, les Frères engagèrent Dom Gérard de se dispenser, comme c'est la coutume pour les voyageurs, de l'Office de la nuit, pour mieux se reposer des fatigues du voyage. Dans sa ferveur, il repoussa cette offre, et, comme s'il eût pressenti le sort qui l'attendait, il redoubla de zèle pour la divine psalmodie. — Immédiatement après les Laudes, au moment où l'on allait commencer Prime, selon l'usage de l'Ordre, l'Abbé sort du chœur, monte au dortoir pour se laver les mains, afin d'être prêt à célébrer les saints Mystères, dès que l'Office serait terminé.

L'exécration parricide qui épiait l'occasion de satisfaire sa vengeance, se met à la suite de l'homme de Dieu, se cache dans l'endroit du dortoir qu'il croit le plus favorable à son mauvais dessein, et se tient là en embuscade, comme le lion qui se prépare à bondir sur sa proie.

Au bout de quelques instants l'Abbé revient sur ses pas et traverse le dortoir, pour descendre l'escalier qui conduit dans le cloître. Lorsqu'il passe devant l'endroit où le traître l'attendait, ce fils de perdition, sortant tout-à-coup de sa retraite, fond sur lui et lui enfonce dans les flancs un énorme couteau dont il tourne et retourne impitoyablement la lame meurtrière.

Comme l'Agneau de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ se tut devant ceux qui percèrent ses mains et ses pieds sacrés, de même Gérard, ce fidèle imitateur du divin Maître, ne laisse échapper aucune plainte devant le bourreau qui déchirait ses entrailles. Les côtes faisant obstacle à l'instrument de mort et l'empêchant de traverser de part en part le corps de sa victime, l'assassin plongeait et replongeait son arme dans la plaie, ajoutant ainsi tourments sur tourments et ne se donnant point de relâche jusqu'à ce que le saint Pasteur eut cessé de respirer. Le doux Père, frappé d'horreur à la vue d'un

acharnement si odieux, lui dit d'un ton plein de mansuétude : « Assez, mon Frère, assez, retenez votre main ; je ne pourrai vivre davantage. » A ces mots, le maudit prit la fuite, en proie désormais aux démons et aux remords d'une conscience vengeresse.

Le vénérable Abbé, recueillant ses forces, veut malgré son horrible blessure, descendre jusqu'à l'église ; mais arrivé aux dernières marches, il tombe, épuisé par la perte de son sang qui s'échappait à flots, et demeure inanimé sur le pavé. Dieu permit que le sacristain, passant par là, vint se heurter contre lui, sans pouvoir discerner dans les ténèbres ce dont il s'agissait. Tout effrayé, il allume une chandelle et à sa lueur reconnaît le saint Abbé. Aussitôt il pousse des cris lamentables qui font accourir toute la communauté. Dom Pierre, l'Abbé du lieu, arrive en toute hâte, et, voyant le martyr de Jésus-Christ tout baigné dans son sang, témoigne par ses soupirs et par ses pleurs la douleur profonde de son âme.

Les Frères en larmes transportent dans leurs bras le saint blessé à l'infirmerie. Dès qu'il eut pris un peu de repos et put se reconnaître, il rendit grâce au Dieu Tout-Puissant, qui avait permis qu'il subît en ce monde une mort si cruelle, pour lui épargner dans l'autre les peines bien plus cuisantes des flammes du Purgatoire que lui eussent méritées ses péchés et ses négligences.

Il vécut encore trois jours. Dans cet espace de temps, muni des sacrements de l'Eglise, il aspirait de tous ses vœux à la Béatitude céleste. Il pardonna pleinement à son bourreau et supplia ceux qui l'entouraient de ne lui faire aucun mal, si l'on parvenait à le saisir. Avec une affection paternelle il recommanda à Dieu, ses bien-aimés enfants de Clairvaux, et cette sainte âme délivrée des liens de la chair, purifiée par le feu de la tribulation autant que par le supplice d'une mort si horrible, pénétra sans obstacle dans le ciel, nous en avons la douce confiance.

Son sacré corps placé sur un brancard fut porté solennellement à Clairvaux, au chant des hymnes et des psaumes, qui

ne cessèrent de retentir pendant tout le trajet. Dom Pierre, Abbé d'Igny, l'accompagnait avec un grand respect. Là il lui fut donné de connaître par une révélation la gloire de celui qu'il pleurait. Il ne sera pas inutile de la rapporter pour rehausser devant la postérité la mémoire de cet illustre martyr.

CHAPITRE XXIX

L'ABBÉ D'IGNY, DOM PIERRE, CONNAÎT PAR RÉVÉLATION, LA GLOIRE DE GÉRARD, LE BIENHEUREUX MARTYR DU CHRIST



N célébrait à Clairvaux, selon l'usage, une messe solennelle pour l'âme du bienheureux Gérard. L'Abbé Pierre, était à l'autel, et offrait le saint sacrifice, avec sa dévotion accoutumée. Son visage semblait serein, mais son âme était triste et profondément affligée de la mort affreuse de son vénéré Père.—Ce qui augmentait encore son chagrin, c'est que le Seigneur eût permis qu'un crime si énorme se fût commis dans sa maison d'Igny. Diverses pensées le tourmentaient à ce sujet ; il craignait surtout que ce malheur ne fût arrivé en punition de ses propres fautes.

Tout-à-coup saint Bernard lui apparaît, du côté droit de l'Autel, et sur la gauche il aperçoit en même temps l'Abbé Gérard lui-même dont on déplorait le sort. Tous deux resplendissaient d'une gloire incomparable. Dom Pierre demeurait stupéfait de cette vision, quand Bernard lui adressa ces paroles : « Pourquoi, je vous prie, pleurez-vous comme mort celui dont la fin précieuse devant le Seigneur n'a été qu'un passage à la vie bienheureuse. » Etendant alors la main vers l'endroit où se tenait le martyr du Christ : « Voilà, mon Frère Gérard, à qui vous faites de si dignes funérailles. Plus sa

mort a été horrible et cruelle aux yeux des hommes, plus est grande la gloire dont le Seigneur l'a comblé, et plus est honorable la place qu'il occupe parmi les phalanges victorieuses des Martyrs. »

Après ces paroles, la consolante vision s'évanouit. Elle laissa celui qui en avait été témoin dans une si grande joie et une telle assurance de la félicité accordée à son saint ami, que, dès lors, bannissant de son cœur tout chagrin et toute inquiétude, il cessa de pleurer sa mort, et le regarda désormais comme un puissant intercesseur auprès du Dieu des miséricordes.

— Nous tenons les détails de cette vision de la bouche même de Dom Gérard, ancien prieur de Clairvaux, et depuis Abbé d'Eberbach, homme d'une pureté, d'une innocence et d'une sincérité bien connues de tous ceux qui l'ont fréquenté. Les anciens de Clairvaux nous ont raconté qu'à son entrée en religion, lorsqu'il vint se mettre entre les mains de saint Bernard, celui-ci s'écria, dans un esprit prophétique : « Voilà vraiment un Israélite, en qui il n'y a point d'artifice ! » —

Cependant les funérailles de notre martyr s'achevèrent, dans un deuil mêlé de joie. Si ses fils spirituels regrettaient la perte d'un tel Père, ils se réjouissaient aussi du glorieux triomphe qu'ils avaient remporté, en succombant courageusement pour la justice sous le fer de son ennemi. Le saint corps fut transporté dans un caveau construit pour recevoir les restes des bienheureux Confesseurs Bernard et Malachie, et déposés avec honneur sous un monument élevé au-dessus du pavé, devant le seuil de l'oratoire.

La nouvelle d'une mort si précieuse, soufferte par un innocent pour la justice et pour l'honneur de l'Ordre, se répandit de tous côtés, et parvint aux oreilles du Souverain Pontife, Alexandre III, de sainte mémoire. Ce Pape était tout dévoué au vénérable Abbé de Clairvaux, il l'aimait et le vénérail à cause de ses vertus. Cette mort si horrible lui causa un amer chagrin ; il lança l'excommunication contre l'auteur d'un si grand forfait et le déclara retranché de la société des fidèles.

Quelques années plus tard, l'assassin, bourrelé de remords, vint se jeter aux pieds du Saint-Père, pour implorer sa miséricorde. Celui-ci demanda quel était cet homme, et quel crime il avait commis : « Je suis, répondit-il, le meurtrier de Gérard, Abbé de Clairvaux. » Le Pape entendant nommer cet Abbé qu'il avait tant aimé, et voyant devant lui l'auteur même de sa mort, ne put retenir un frisson d'horreur, et, dans l'excès de son émotion, oubliant peut-être les règles de la prudence, il repoussa du pied le parricide, en lui disant : « Allez, fils de perdition ! » A ces mots, le malheureux offrayé se leva et disparut.

Cependant les Cardinaux, qui étaient présents, s'approchèrent avec respect du Souverain Pontife, et lui représentèrent que cet homme, quel que fût son crime, ne devait pas être renvoyé sans espoir de pardon. Puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a prié sur la croix pour ses ennemis, il ne conviendrait pas à son Vicaire de laisser à la postérité l'exemple d'une sévérité si désespérante. Frappé de ces paroles, le Saint-Père ordonne qu'on rappelle le coupable. S'il l'a repoussé tout d'abord, ce n'est point dans le but de le livrer au désespoir, mais pour lui faire sentir davantage l'énormité de sa faute, lui en inspirer plus d'horreur, et l'exciter à une pénitence proportionnée à la grandeur du crime.

Hélas ! qu'ils sont terribles les jugements de Dieu sur les enfants des hommes ! Qui pourra corriger celui que le Seigneur rejette !... En vain, pour obéir aux ordres de Sa Sainteté, chercha-t-on ce malheureux pécheur ; on ne le trouva ni au Consistoire, ni au Palais, ni dans toute la ville. Qu'est-il devenu ? Quelle a été sa fin ? On l'ignore jusqu'à ce jour.

CHAPITRE XXX

DOM HENRI DE PIEUSE MÉMOIRE, SEPTIÈME ABBÉ DE CLAIRVAUX, PUIS
ÉVÊQUE D'ALBANO ET CARDINAL



PRÈS le glorieux martyr de Dom Gérard, son sixième Abbé, la communauté de Clairvaux se trouvait pour ainsi dire parvenue à son septième âge ; il était temps pour elle de se délasser de ses travaux et de prendre son repos sabbatique. L'Esprit-Saint lui accorda un homme que ses désirs, sa vie, sa conduite rendaient apte à le lui procurer. Il fit tomber le choix des religieux sur Dom Henri, Abbé de Hautecombe : ce fut leur septième Père spirituel.

Cet homme vénéré, noble par sa naissance, mais plus noble encore par ses vertus, avait été placé dans la maison de Dieu, dès les premières années de sa jeunesse ; il s'y montra plein de force et de générosité, aimant mieux porter le joug suave du Seigneur et son fardeau léger que de vivre comme un enfant de Bélial, c'est-à-dire sans joug et sans frein. Il était plus avide d'être humilié pour Jésus-Christ avec ceux qui ont embrassé son service, que de jouir de riches dépouilles avec les superbes, et de vivre sous la domination du prince de l'orgueil.

Il passa les jours de son adolescence dans une si grande pureté et dans une telle candeur, il y fit paraître tant de maturité, qu'à peine entré dans l'âge viril, il mérita par sa piété et sa prudence d'être établi médiateur entre Dieu et les hommes et de devenir, comme nous l'avons dit, le vicaire de Notre-Seigneur à Clairvaux, en y recevant le titre et l'office de Pasteur et de Père.

Après avoir accepté cet honneur ou plutôt ce surcroît de sol-

licitudes, il s'acquitta de ses fonctions avec une foi si active et si ardente, que le juge secret des pensées et des intentions, celui qui met comme un sccau sur la main de tous les hommes afin qu'ils reconnaissent leurs œuvres (1), le trouvant fidèle dans un emploi inférieur, l'éleva plus tard à un rang plus éminent. — L'âge avait mûri ses vertus et les avait fait passer en habitude. Tant qu'il fut Abbé de Clairvaux, on le vit s'assujettir lui-même à toute la rigueur de la discipline qu'il exigeait des autres. Autant que le lui permettait la dignité abbatiale, il s'astreignait aux observances de la vie commune, et quand il en avait le temps, il ne craignait pas de se livrer, en compagnie de ses Frères, aux plus rudes travaux.

Dieu lui fit comprendre un jour l'excellence de ce conseil donné par le sage à tous ceux qui sont élevés au-dessus des autres : « Plus tu es grand, plus il faut t'humilier en toutes choses (2). » Et pour montrer à quel point lui est agréable un prélat qui, en vue de lui plaire, ne craint pas de dompter son corps en le soumettant aux plus pénibles labeurs, le Seigneur prit soin de l'avertir d'une négligence qu'il avait commise, en se livrant avec trop d'ardeur au travail des mains, négligence qu'il ne croyait pas grave, mais dont la clémence divine le reprit paternellement.

Un jour donc, au temps de la fenaison, le vénérable Abbé était occupé avec ses religieux à ramasser le foin, dans les prés de la grange qui se trouve au-delà de la rivière de l'Aube, près du monastère de Clairvaux. Il y déployait la plus grande activité, quand un Frère accourt vers lui en toute hâte, pour lui annoncer qu'un Convers, gravement malade, approchait de ses derniers moments et désirait recevoir l'Extrême-Onction. Henri qui savait que sa présence encourageait les moines et les excitait vivement au travail, ne put se résoudre à les quitter ; il chargea l'un des anciens d'aller administrer, à sa place, les derniers sacrements. La cérémonie achevée, ce bon Frère,

(1) Job XXXVII, 7.

(2) Eccli. III, 20.

muni contre les assauts de l'enfer, des secours de l'Eglise, passa paisiblement à une vie meilleure.

A quelque temps de là, après Complies, les religieux étaient allés se mettre sur leur couche pour prendre leur repos ordinaire. Il faisait encore jour et l'Abbé ne dormait pas. Tout-à-coup lui apparaît un Frère décédé depuis peu. « Apprenez, dit-il, mon Révérend Père, que le Convers que vous venez d'ensevelir, après avoir quitté sa dépouille mortelle, a été immédiatement présenté par les Anges devant le trône de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dans un examen minutieux de sa vie, on a passé en revue ce qui a été fait pour lui à ses derniers moments. Le Juge miséricordieux s'est informé si l'on avait accompli à l'égard de ce Frère mourant, avec le soin convenable, tout ce qu'on a coutume d'observer. On lui a répondu affirmativement, excepté toutefois sur un seul point: c'est que l'Abbé, trop adonné au travail, avait délégué un ancien pour faire les onctions au malade, au lieu de venir en personne.

« Alors le Seigneur m'appela, tandis que je me tenais avec les autres devant sa redoutable Majesté et me dit : « Allez de ma part faire savoir à cet Abbé, que pour cette omission, il devra réciter chaque jour, pendant toute sa vie, les sept Psalmes pénitentiels. Après avoir porté au dehors la parole qui lui avait été communiquée intérieurement, le messenger céleste retourna vers celui qui l'avait envoyé, auprès duquel il n'avait jamais cessé d'être présent, bien qu'il parut s'en être éloigné.

Henri repassant dans son esprit avec frayeur et surprise ce qu'il venait d'entendre, en rendit grâces, du fond du cœur, à la divine Bonté. Il expérimentait dans sa personne combien est vraie cette parole de l'Apôtre : « *Ipsi cura est de vobis* (1). Le Seigneur prend lui-même soin de vous. » Acceptant donc avec l'obéissance la plus humble, la pénitence qui lui était enjointe par le souverain Abbé des Abbés, il mit à la faire la plus grande exactitude. Devenu plus tard cardinal évêque d'Albano,

(1) I Pet. V, 7.

il avait coutume de dire à ses amis que s'il était placé entre ces deux nécessités, d'omettre la Messe les jours de Pâques et de Noël, ou bien les sept Psaumes, il préférerait laisser la Messe.

Que le Seigneur soit béni de ses dons ! qu'il soit loué de ses miséricordes ! lui qui a consolé dans ces derniers temps ses humbles serviteurs par de si évidentes et si remarquables révélations, afin qu'arrachés à l'attrait des choses sensibles, ils marchent plus courageusement dans les voies obscures de la foi, convaincus que le monde visible et le monde invisible n'ont qu'un seul Seigneur et un seul Roi, qui fait des deux patries de la terre et du ciel une seule république. (*Soli Politique patriam unam facit rempublicam.*) (1).

CHAPITRE XXXI

D'UN CONVERS QUI, PAR LA GRACE DE DIEU, ET PAR LES PRIÈRES DU VÉNÉRABLE ABBÉ HENRI, ÉCHAPPE A LA SENTENCE DE SA DAMNATION



LAIRVAUX possédait depuis quelque temps un Frère Convers qui n'avait pas été formé sous la mâle discipline de cette maison. Il était venu d'un autre monastère, où il avait commis les crimes les plus énormes, et telle était la dureté de son cœur, qu'il était arrivé à l'article de la mort, sans les avoir déclarés en confession et sans en avoir fait pénitence. Il s'obstinait à tenir cachées dans les abîmes d'une conscience pervertie les abominations de sa vie passée. Ce fut pourtant sur ce grand coupable que le Dieu Tout-Puissant, qui dispose à

(1) Hymne des Matines de Pâques, dans le Bréviaire Cistercien.

son gré de toutes choses, se plut à exercer ses miséricordes, en l'arrachant au gouffre de la damnation éternelle, où il allait être englouti.

Atteint d'une maladie des plus graves, il sentait la mort s'approcher. C'est alors que la grâce de Dieu, qui prend pitié quelquefois des hommes les plus indignes et les plus misérables, vint éclairer son âme ; il demanda un confesseur, et voulut déclarer ses fautes. Les démons, toujours poussés par l'envie à mettre obstacle, de tout leur pouvoir, à l'action divine, craignirent que par le salutaire remède de la confession, ce pécheur ne leur échappât, et qu'au moment de la saisir, ils ne perdisent à jamais cette proie, depuis si longtemps engagée dans leurs filets. Ils se ruèrent sur lui avec tant de violence, qu'il resta sans souffle et sans voix et qu'on l'aurait cru à son dernier soupir.

Mais le Dieu bon qui sait pardonner aux suppliants, sait aussi renverser les superbes. De même qu'autrefois, dans le silence de la nuit, du sein de la colonne tour à tour obscure et lumineuse, il foudroya de son regard l'armée de Pharaon : de même en cette circonstance, il terrassa, dans l'ombre, l'orgueil des démons, les mit en fuite et délivra ce malheureux de leur tyrannie, en lui rendant l'usage de la langue et la faculté de se confesser. Cette grâce lui fut accordée, croyons-nous, par l'intercession de saint Bernard et des autres Saints qui reposent à Clairvaux.

Les Frères infirmiers n'attendaient plus que sa mort et le veillaient avec soin, lorsque tout-à-coup, vers l'heure de minuit, il ouvrit les yeux, et, d'une voix claire, leur signifia qu'il voulait se confesser.

Le vénérable Dom Henri est mandé en toute hâte. Le Frère lui ouvre sa conscience et lui fait l'aveu suivant dans toute l'amertume de son cœur : « Je ne suis, dit-il, qu'un pécheur immonde, le plus infâme qu'il y ait jamais eu. Je confesse à Dieu et à vous, mon Père, qu'étant en mon monastère d'Esron, dans la Dacie, j'ai eu un fils, fruit de ma débauche. Et ce crime, jamais je ne l'ai confessé, jamais je n'en ai fait pénitence.

Or, tout-à-l'heure pendant que je demeurais privé de la parole, les démons ont traîné jusqu'aux enfers mon âme misérable. Là, j'ai vu les supplices qui me sont réservés en punition de mes crimes, lorsque j'aurai dépouillé cette enveloppe de chair ; là, pour comble de malheur, j'ai trouvé aussi ce fils de mon inconduite, mort déjà depuis longtemps. Il me reprochait mes crimes et vomissait contre moi des malédictions : » — « O détestable pécheur ! ô exécration violateur de tes vœux et de la chasteté religieuse ! pourquoi faut-il que tu sois né ? pourquoi faut-il que tu aies grandi ? » — « Voilà ce que j'ai vu et ce que j'ai entendu. Aussi mon trouble et mon angoisse sont-ils extrêmes, tant à cause de la perte de mon fils qui m'est imputée, que de ma propre damnation qui est imminente. »

Dom Henri qui était aussi charitable que discret, sentit ses entrailles émues de pitié, à la vue de la profonde détresse et du suprême péril de ce Frère.

Il essaya de le fortifier par de salutaires paroles, et, faisant appel à toutes les ressources de la piété pour ranimer dans son cœur l'espoir du pardon, il l'exhorta avec les plus vives instances, à compter, malgré tout, sur l'ineffable miséricorde de notre tout-puissant Rédempteur, et à l'invoquer avec une foi entière, en lui disant : « Oui, Seigneur, quand je serais maintenant plongé dans les enfers, je crois que votre bonté a le pouvoir de m'en délivrer. »

Ayant ainsi pendant quelque temps relevé le courage du malade, l'Abbé, qui n'était pas moins puissant en œuvres qu'en paroles, lui enjoignit une pénitence salutaire, lui donna l'absolution, et le quitta pour retourner au dortoir.

Une heure s'était à peine écoulée, que le mourant fit appeler Dom Henri. « Mon Révérend Père, lui dit-il, je vous en supplie, ayez pitié de moi, et priez pour ce misérable pécheur. Tout-à-l'heure, après vous avoir parlé, j'ai été reconduit au lieu des supplices. Là, il m'a été signifié qu'ayant fait ma confession et reçu ma pénitence, grâce à la clémence divine, j'échapperais au gouffre de la damnation éternelle, mais qu'il me faudrait expier dans le purgatoire tous les crimes que j'ai

commis et toutes mes fautes, jusqu'à la dernière. Toutefois ma confession n'a pas été assez complète, et l'on ne peut être sauvé sans cela. Voici que, la grande miséricorde du Seigneur, me permet de revenir une seconde fois, décharger, par un aveu parfait, ma conscience, de tout le poison dont elle reste infectée. Je confesse donc à Dieu et à vous, mon Père, que j'ai osé recevoir d'un Frère une tunique, sans permission, et cette faute de désobéissance et de propriété, j'ai vécu jusqu'à ce jour, sans l'avoir confessée et en avoir fait pénitence. »

Le pieux Abbé admira l'infinie bonté de Dieu envers un si grand criminel, et heureux comme le bon Pasteur qui a retrouvé sa brebis perdue, il lui donna une nouvelle absolution, lui imposa une nouvelle pénitence et recommanda au divin Maître avec l'affection la plus tendre ce pauvre moribond. Celui-ci, tranquilisé par les prières de l'Abbé, fit bion voir, par la sérénité de son visage, que son état s'était amélioré. Ayant perdu une dernière fois la parole, il mourut dans la paix du Seigneur, en présence de ceux qu'il avait édifiés par l'humble aveu de ses fautes.

Maintenant qui aura la hardiesse de s'inscrire contre les élus de Dieu ? Et ceux que Dieu justifie, qui osera les condamner ? Ne Lui est-il pas possible et n'a-t-il pas coutume, Lui qui est le Tout-Puissant, de tirer de la même masse du genre humain celui-ci pour en faire un vase d'honneur, et celui-là un vase d'ignominie, sans qu'on puisse lui dire : pourquoi avez-vous fait ainsi ? Ses jugements sont équitables, ils portent en eux-mêmes leur justification et nul parmi les enfants des hommes, nul parmi les puissances angéliques ne pourra comprendre son éternelle miséricorde, qui jamais ne fait défaut à ceux qui le craignent.

Écoutons à ce sujet saint Augustin, qui a pénétré si avant dans les secrets de Dieu. Interprétant cette parole de l'Évangile : « Personne ne peut venir à moi si mon Père ne l'attire », le saint Docteur se demande : « Quel est celui que le Père tout-puissant attire ? Quel est celui qu'il n'attire point ? Pourquoi attire-t-il celui-ci plutôt que celui-là ? » et il ajoute :

« Discuter ou juger de pareilles questions, c'est s'exposer à l'erreur. »

Au reste, s'ils sont vraiment heureux ceux à qui le salut est accordé par une faveur spéciale de la bonté divine, comme celui dont nous venons de faire l'histoire, bien malheureux et bien infortunés sont, au contraire, ceux qui se fondent sur de pareils exemples pour déguiser leurs péchés, et qui attendent l'heure de la mort, avec l'espoir téméraire d'obtenir leur pardon à ce dernier moment. Le Seigneur n'a-t-il point dit par son Prophète : « Je ne réunirai pas ces hommes de sang. » Elles sont bien rares, en effet, ces âmes qui, ayant croupi dans le sang des pécheurs, obtiennent des faveurs pareilles, et ce n'est pas l'exception qui fait la règle. Qu'ils sont donc insensés ceux qui, dans leur orgueil, présument de la miséricorde de Dieu jusqu'à perdre et négliger le temps de la grâce ! Lorsque ce temps sera passé et que la lumière de cette vie disparaîtra pour faire place à l'horreur et aux ténèbres de l'éternelle mort, ils se trouveront pris à l'improviste comme le poisson par l'hameçon et l'oiseau par le filet. Alors ils sentiront s'appesantir sur eux la droite du Tout-Puissant ; ce Dieu, dont ils méprisent présentement la redoutable Majesté, et qui ne dissimule les péchés des hommes que parce qu'il les attend à pénitence, fera peser sur eux la rigueur de sa justice en les livrant pour leurs péchés à des supplices sans fin.

Pour en revenir à Dom Henri, il faisait tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu, lorsqu'il plut au Souverain Pontife, sur l'avis du Sacré Collège de l'élever à la dignité de Cardinal Evêque d'Albano. Cet honneur ne lui fit point oublier sa première profession, ni perdre son humilité. Tout en se conciliant le respect dû à l'autorité de sa charge, il s'étudiait dans le fond de son âme à plaire aux regards de celui qui sonde l'homme intérieur et à lui offrir, comme il convient à un homme voué à la pénitence, le sacrifice d'un cœur contrit et humilié.

Devenu Evêque, il pensa toujours à sa chère maison de

Clairvaux qu'il aimait d'une affection sincère, et se montra dévoué en toute occasion à son honneur et à ses intérêts, soit auprès de la Cour Romaine, soit partout ailleurs. Ayant heureusement terminé ses jours, il fut selon son désir enseveli dans ce monastère, au lieu même qu'il s'était choisi, entre les tombes glorieuses des saints Confesseurs du Christ, Bernard et Malachie. Il espérait ainsi pouvoir participer, au jour de la résurrection générale, aux mérites de ses glorieux compagnons de sépulture, et trouver en eux de quoi suppléer à ce qui lui manquait.

CHAPITRE XXXII

LE VÉNÉRABLE DOM PIERRE, HUITIÈME ABBÉ DE CLAIRVAUX



NOTRE commune Mère, la sainte Eglise Romaine, à qui tout pouvoir a été donné, ayant enlevé à Clairvaux Dom Henri pour l'associer à ses sollicitudes, les Abbés Fils et les religieux de cette maison durent s'occuper de son successeur. Leur pensée s'arrêta tout aussitôt sur l'Abbé d'Igny, le vénérable Pierre, dont nous avons parlé, et dont les vertus répandaient un tel parfum, qu'il avait mérité de se voir proclamé par ses contemporains, saint et bon entre mille. Il fut élu à l'unanimité, et devint ainsi huitième Abbé de Clairvaux. Il était digne, par son humilité, d'être placé au premier rang, et d'être établi ministre du Temple du Seigneur, de ce Temple qui s'édifie avec des pierres vivantes, et duquel il est dit, dans le Prophète Ezéchiel, qu'on y monte par huit degrés. Le Saint-Esprit, par ces huit degrés, nous signifie que c'est par autant de vertus principales, qu'on arrive au suprême échelon de l'éternelle Béatitude.

Ce serviteur de Dieu, qui avant de prendre le gouvernement de Clairvaux passait déjà, aux yeux de tout le monde, pour un homme saint et accompli, s'anima d'une nouvelle ardeur, pour répondre à la tâche qu'on venait de lui imposer. Afin de donner à sa parole plus de force et d'efficacité, il avait soin de mettre lui-même en pratique les leçons qu'il donnait, et ne perdait jamais de vue les exemples de ses devanciers, surtout ceux de notre Père saint Bernard, dont il se jugeait le très-indigne successeur. Toutes les vertus brillaient en lui, mais principalement la mansuétude, et, dans son extérieur, dans sa démarche, dans son langage, dans sa physionomie, tout respirait la sainte humilité, qui avait poussé dans son cœur de très-profondes racines.

Il laissa au cellérier et à ses aides le soin de toute l'administration temporelle de la maison, pour vaquer à la contemplation et se livrer au soin des âmes. Dès que ses occupations lui laissaient quelque loisir, il allait s'asseoir dans un des parloirs et y demeurait seul, dans le silence, la tête baissée, afin de donner aux jeunes Frères et à tous ceux qui avaient besoin de son assistance, un accès plus facile auprès de sa personne. Selon la grâce qui lui était donnée, il les exhortait par de salutaires avis et de douces paroles à soutenir courageusement les combats du Seigneur.

Pour montrer avec quelle austérité il traitait son corps, il suffira de dire que dans les froids les plus rigoureux, il ne porta jamais deux tuniques et deux coules à la fois; mais il se contentait d'une coule et de deux tuniques, ou d'une tunique et de deux coules (1). Presque jamais il ne se servait de bottes. Il était si frugal et si sobre, qu'il n'usait des aliments même les plus grossiers qu'avec une extrême réserve. Il mangeait bien moins pour se satisfaire que pour soutenir son frère corps.

(1) Conformément à la Règle de Saint Benoît, les premiers Pères Cisterciens ne portaient d'autres vêtements que la tunique et la coule; mais ils les portaient doubles quand la rigueur du froid l'exigeait.

Sans cesse, de cœur et de bouche, il se déclarait indigne et incapable de gouverner une si grande maison, et il se plaisait à confesser qu'il n'avait ni assez d'habileté, ni assez de discernement pour répondre aux nécessités de cette multitude d'Abbés et de religieux, qui avaient recours à lui de toutes les parties du monde.

On rapporte même qu'il dit un jour au Roi de France, son parent : « Vous le voyez, Sire, je ne suis qu'un homme de rien, une personne sans valeur, pauvre d'esprit et d'intelligence. Après avoir accepté une charge si élevée, je crains beaucoup que par ma témérité et mon insuffisance, l'Abbaye de Clairvaux, qui jusqu'à présent s'est soutenue, ne tombe en ruine. » Le Roi charmé d'une si profonde humilité, lui répondit : « Pourquoi, vénéré Père, pourquoi vous décourager ainsi, jusqu'à vouloir abandonner le soin des âmes que Dieu lui-même vous a confiées ? Gardez-vous bien, je vous en prie, de faire une pareille chose ; mais, fidèle au don que vous avez reçu, continuez de veiller sur le troupeau du Seigneur. Soyez Abbé au dedans, pour tout ce qui a trait à l'honneur de Dieu et au salut des âmes : moi, je serai l'Abbé du dehors, en tout ce qui regarde l'utilité temporelle de votre maison. Je défendrai vos domaines en les mettant à l'abri de toute exaction. Et quiconque aura la présomption de vous molester en quelque manière, encourra ma disgrâce et sera puni comme il le mérite.

Ce qui rend encore plus manifeste la sainteté de cet homme extraordinaire, c'est qu'il fut jugé digne, selon que nous l'avons dit plus haut, de voir et d'entendre des choses merveilleuses sur la gloire du martyr Gérard, autrefois Abbé de Clairvaux.

Avec quelle profusion Dieu le combla des douceurs de la grâce et combien cette grâce avait en lui d'efficacité pour convertir même les plus grands criminels : c'est ce qu'on va voir dans le récit non moins admirable qu'intéressant de la conversion du soldat Baudouin. Nous la rapporterons, non pour encourager l'impénitence dans le crime, mais pour l'honneur de Dieu et la consolation des pécheurs repentants. Ce fut l'unique motif qui porta le révérend Abbé lui-même à en four-

nir les détails à un de ses religieux, sur ses pressantes sollicitations. Ne pas ajouter foi à ce Frère serait faire tort à la religion et à la piété. Il a confié à l'écriture ce qu'il avait appris, et ce que nous en dirons ne sera que la reproduction de ses propres paroles.

CHAPITRE XXXIII

COMMENT LE TOUT-PUISSANT, PAR LES MÉRITES ET LES PRIÈRES DE L'ABBÉ PIERRE, ACCORDA A UN FAMEUX PÉCHEUR LA GRACE DU REPENTIR



N soldat nommé Baudouin commandait un château fort du nom d'Aguisy sur le territoire de Reims. C'était un homme vaillant et belliqueux, mais qui, mettant de côté la crainte du Seigneur, commettait journellement des crimes abominables, rapines, incendies, meurtres et autres œuvres diaboliques. Il semblait n'y avoir de bon en lui qu'une seule chose : c'est qu'il aimait et vénérât singulièrement le bienheureux Pierre, alors Abbé d'Igny, et depuis Abbé de Clairvaux, ainsi que sa communauté ; il avait de plus une grande confiance en ses mérites. Ces bons sentiments ne restèrent pas sans récompense, comme la suite le fera voir ; car il faut qu'elle s'accomplisse, cette parole de Jésus-Christ, dans l'Évangile : « Quiconque reçoit un juste en qualité de juste, recevra la récompense du juste. »

Cet homme était encore dans la force de l'âge, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. Sur-le-champ il députa un messager au saint Abbé pour le prier et le supplier de venir auprès de lui. Dom Pierre s'y rend aussitôt. Il trouve cet homme presque mort et privé de l'usage de la langue ; mais par les prières du serviteur de Dieu

et la grande miséricorde du Seigneur, le malade recouvre subitement la parole et témoigne la résolution de se confesser. C'est ce qu'il fit en effet avec un sincère repentir. Il aurait même sur l'heure renoncé au monde pour prendre l'habit religieux, si sa femme, qui s'intéressait peu à l'âme de son mari, ne s'y fut opposée de toutes ses forces. L'exécution de ce dessein dut donc être différée. Dans la suite, désespérant de la guérison, elle finit par donner son consentement, et Baudouin, heureux de cette permission, se fit aussitôt porter à Igny, avec le dessein d'embrasser l'état monastique, s'il revenait à la santé. Mais la mort le prévint, et il sortit de ce monde avec l'amer regret de n'avoir pas eu le temps de faire pénitence.

Après ce décès, plusieurs révélations furent faites à l'Abbé et à d'autres moines d'Igny. Il serait trop long de les rapporter toutes, nous nous bornerons à quelques-unes. La nuit où il mourut, il se montra à un religieux dans l'état d'un homme qui cherche à se lever de son lit avec un accablement extrême ; et comme ce religieux s'efforçait de lui venir en aide : — « Il n'est pas nécessaire, mon Frère, lui dit-il, que vous vous donniez cette peine. Saint Benoit, à la protection duquel je me suis confié, tout indigne que je suis, est mon plus ferme soutien, et c'est lui qui m'envoie vers votre Abbé, pour qu'il me fasse moine. »

En cette même nuit, le vénérable Pierre, se sentant fort inquiet sur le sort de cette âme pécheresse, quoique pénitente, se mit à chercher en lui-même par quels moyens il pourrait la secourir. Elle avait quitté ce monde souillée de tant de fautes ! — Il était absorbé dans ces pensées, quand, tout-à-coup, se présenta devant lui un inconnu, qui avait l'air d'un ange de Dieu ; celui-ci répondant à ses préoccupations, lui fit entendre ces paroles : « Oui, il a grand besoin de secours. » Après ces mots, la vision s'évanouit. Nul doute qu'il ne fût question de cet infortuné qui était venu mourir entre ses bras.

Cette réponse venue du ciel encouragea le saint Abbé, et tout pénétré de la charité la plus tendre et de la compassion la plus fraternelle, il eut, sans plus tarder, recours à

la prière. Il visita, l'un après l'autre, les autels érigés en l'honneur des Saints, implorant instamment leurs suffrages. Il y avait déjà quelque temps qu'il se livrait à cette pieuse pratique avec toute l'ardeur de sa dévotion, lorsque par le fait de l'infirmité humaine, ses membres fatigués succombèrent au besoin de repos.

Ses paupières n'étaient encore qu'à demi closes, et il était dans cet état qui tient tout à la fois de la veille et du sommeil, lorsque Satan lui apparaît avec un visage terrible, et lui dit d'un ton menaçant : « Pourquoi m'enlèves-tu Baudouin ? » En même temps, il fond sur lui plein de rage, et l'étreint avec violence, comme s'il eût voulu l'étouffer.

L'Abbé s'éveille sur-le-champ, tout meurtri et comme paralysé. Mais la parole de Dieu n'est point liée pour cela. S'adressant à l'insatiable homicide, il lui dit : « Je t'adjure, esprit immonde, par le sang de Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui a été répandu pour nous, pauvres pécheurs, et par sa glorieuse Mère, Marie, toujours Vierge, de ne pas nuire à cette âme absoute et repentante. » A ces mots, dominé par une puissance souveraine, le Démon laisse l'Abbé et s'enfuit. Celui-ci, voyant déjà dans sa propre délivrance comme un présage de celle du défunt, se remet à prier avec une ardeur encore plus grande, et les effusions de la grâce inondant son âme en ce moment, la remplirent d'une dévotion et d'une confiance telles, que jamais de sa vie il n'éprouva rien de pareil. Il en conclut que ses prières et celles de ses Frères étaient indubitablement exaucées.

Le matin, quand il présida le Chapitre des religieux, il leur recommanda, dans les termes les plus charitables et les plus pressants, l'âme de ce pécheur qui était venu se réfugier près d'eux, à son moment suprême, et il leur enjoignit de prier beaucoup et longtemps. Il fit aussi offrir pour elle, presque journellement, pendant un mois, l'adorable sacrifice de notre rédemption. Or, pendant tout ce tricénaire, à peine un jour se passa-t-il sans que Baudouin lui apparut, soit pendant son sommeil, soit, — ce qui est plus remarquable, — pen-

dant la veille. Plus d'une fois il le vit se tenir devant lui, à genoux, les mains jointes, comme pour le supplier de ne pas cesser de s'intéresser à son âme.

Il arriva en ce même temps qu'un Abbé des moines Bénédictins, à qui ce soldat avait fait autrefois une grave injure, vint demander l'hospitalité au monastère d'Igny. Le vénérable Pierre en fut dans la joie, pensant que le Seigneur lui ménageait ainsi une nouvelle occasion de venir au secours de ce malheureux pécheur.

Il conduisit le nouveau venu au tombeau du soldat, et le conjura, pour l'amour de Jésus-Christ, d'absoudre cet infortuné de l'injure dont il s'était rendu coupable contre sa personne, à l'instigation du démon. L'Abbé étranger le fit aussitôt, tant par égard pour l'homme de Dieu, que par pitié pour une âme souffrante.

Cette nuit même, le défunt apparut à Dom Pierre. Il se montrait à lui plein de reconnaissance, et purifié d'une lèpre, dont il avait été, — comme il le donnait à entendre — infecté jusqu'alors. Sur son visage on remarquait la cicatrice d'une large blessure, dont la guérison complète et tout-à-fait récente était la preuve du pardon qu'il avait obtenu pour l'injure dont nous avons parlé.

Enfin, le jour même du Vendredi-Saint, le Seigneur daigna faire connaître que les prières du saint Abbé et celles de ses Frères pour ce pénitent avaient été favorablement accueillies. — L'Office de None venait de commencer, c'était l'heure à laquelle Notre-Seigneur daigna mourir en croix pour le salut des pécheurs. Le vénérable Abbé se tenait près de l'autel revêtu des ornements sacerdotaux, et voici que deux jeunes hommes se montrèrent à lui, avec un visage éblouissant et parés de riches habits. Au milieu d'eux se trouvait le défunt, qu'ils conduisaient jusqu'à l'Autel, le soutenant de chaque côté. En passant, ils se tournèrent vers l'Abbé, et lui dirent : « Voilà le Seigneur Baudouin. »

C'était bien lui en effet. Ses vêtements quoique noirs étaient beaux et distingués. A cette vue le saint Abbé fut transporté

de joie. Il comprit bien que la couleur noire était un signe de pénitence, mais il vit dans sa présentation à l'autel un indice assuré de réconciliation. Et, pour qu'il ne lui restât aucun doute à ce sujet, cette âme, qui jusque-là s'était montrée si souvent, réclamant des prières, cessa dès lors d'apparaître au serviteur de Dieu et aux autres Frères, comme si elle eût voulu témoigner de la sorte qu'elle était désormais, grâce à la divine miséricorde, délivrée de ses plus grandes peines et admise dans cette partie du purgatoire, où l'on achève sa dernière purification.

Qui n'admira ici la tendre bonté de Dieu pour nous, misérables mortels ! Mais si nous sommes certains, avec l'Eglise catholique notre Mère, que le Seigneur Jésus a répandu son sang pour les méchants et les impies dans sa passion et à sa mort, qui peut dire quel est celui qui participe, à ce mystère de notre rédemption ou quel est celui qui n'y participe pas ? Nul ne le sait : aussi nous est-il interdit de jamais porter un jugement précipité, sur un pécheur, si criminel qu'il soit.

Ce que tel homme est aujourd'hui, nous pouvons nous en rendre compte jusqu'à un certain point ; ce qu'il sera demain, tous l'ignorent. Car non-seulement il s'en rencontre qui, par la grâce de Dieu, quittent leurs vices et leurs péchés pour embrasser la pénitence ; mais chose digne de nos larmes, il s'en trouve aussi, qui par un terrible jugement de Dieu, abandonnent la vertu et la pratique des bonnes œuvres pour retourner à leurs péchés. « Que celui donc qui est debout, prenne garde de tomber, et que celui qui tombe se relève au plus vite. » Car l'arbre restera où il sera tombé, au midi ou au septentrion, du côté du Christ, dans la céleste Béatitude, ou du côté du Démon, dans le malheur d'une irrévocable damnation.

Juge donc, ô lecteur, par tout ce que nous venons de dire, combien devait être cher et agréable à Dieu cet Abbé Pierre, dont les mérites et les prières obtinrent le pardon d'un pécheur, qui, pour le nombre et l'énormité de ses crimes, sem-

blait ne pouvoir échapper aux abîmes de l'enfer. Or, s'il était déjà si parfait, avant qu'il prit le gouvernement de Clairvaux, quels nouveaux mérites ne dut-il pas acquérir, quand il fut devenu le pasteur et le chef de cette Abbaye où les âmes, comme le dit saint Bernard dans un de ses sermons, rapportent à Dieu, chaque année, les fruits les plus abondants.

Oui certes, ses mérites s'accrurent, et de nouveaux progrès dans la vertu mirent le comble à l'œuvre de sa perfection. On le vit modérer en sa personne l'activité de Marthe, pour s'appliquer de toute son âme à la contemplation de Marie, et comme nous l'avons dit déjà, il n'imposait aux autres aucun précepte dont il n'eût démontré d'abord la pratique dans sa conduite : c'est ainsi qu'il formait ses disciples à marcher dans la voie étroite et difficile.

Après une vie si sainte, il paya le tribut commun ; ses yeux se fermèrent à la lumière de ce monde. Il avait semé dans les larmes : il était juste qu'il allât recueillir dans les joies de l'immortalité la récompense de ses travaux. Ses dépouilles vénérables furent ensevelies avec honneur dans le mausolée dont nous avons parlé plus haut, où étaient déjà déposés les restes de Gérard, le martyr du Christ. C'est là qu'avec son saint collègue, il repose en paix, attendant la résurrection générale et la gloire que Dieu réserve à ses élus.

CHAPITRE XXXIV

CONCLUSION



OMME un bouquet cueilli dans un champ fleuri et spacieux, nous avons offert à nos Frères le récit des vertus, des miracles et des faits glorieux de nos vénérables Patriarches, les bienheureux Robert, Albéric et Etienne, premiers Abbés de Citeaux, et

du grand saint Bernard, premier Abbé de Clairvaux, ainsi que

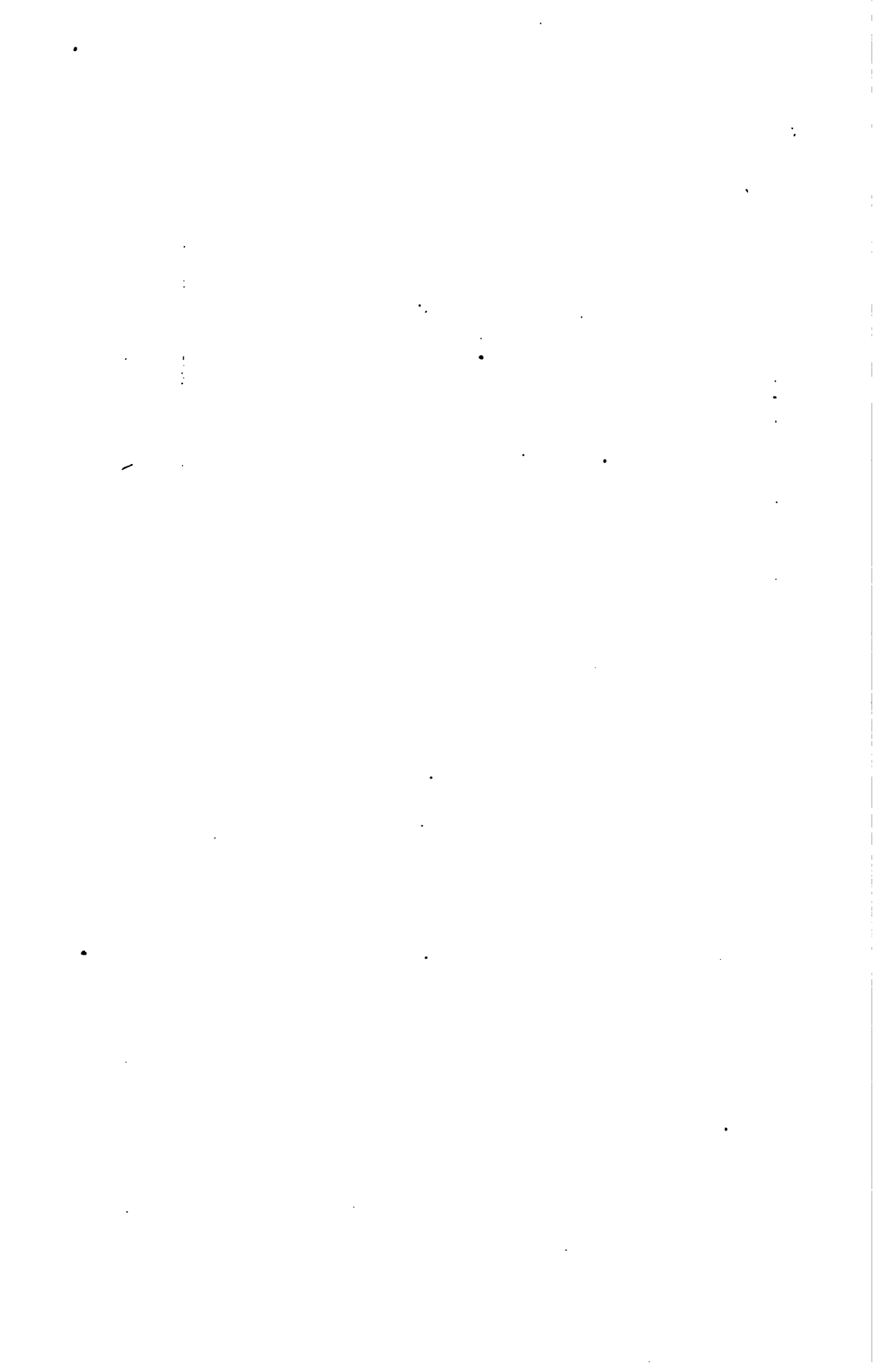
de leurs successeurs ; puisse-t-il être agréable à ceux qui aiment les saintes lectures, et qui désirent en profiter ! Daigne le Dieu Tout-Puissant, dans sa miséricorde, susciter encore, non seulement à Cîteaux et à Clairvaux, mais dans toutes les maisons de l'Ordre, des religieux aussi zélés pour la perfection de leur état, afin que leur sainteté nous anime à porter sans défaillance le poids du jour et de la chaleur, comme l'ont porté les premiers Pères de notre Institut ! Eclairés et encouragés par le souvenir des vertus de nos prédécesseurs, autant que par l'exemple de nos contemporains, puissions-nous enfin mériter tous une place dans les bergeries fortunées du Seigneur !

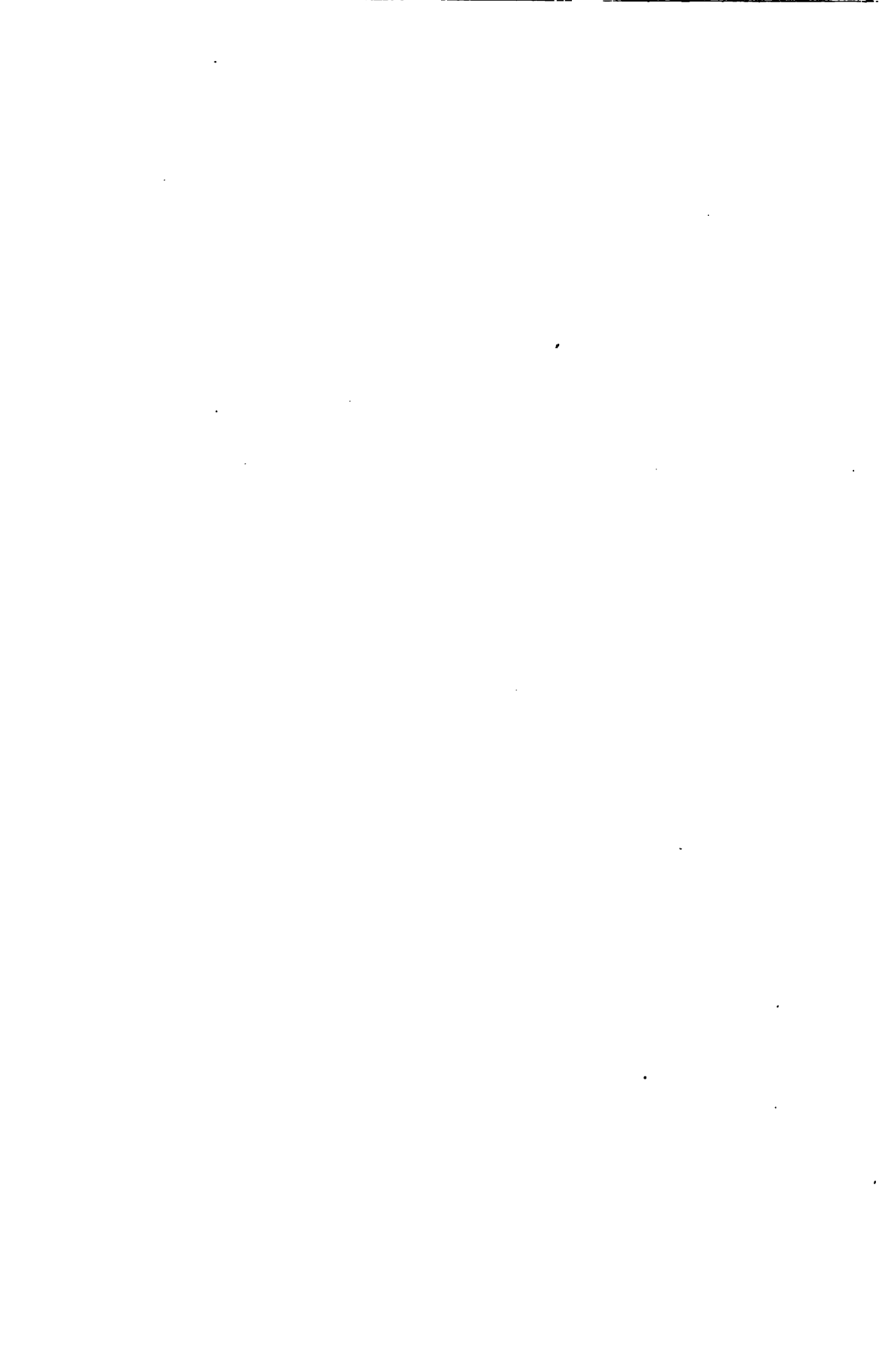
Si nous avons jusqu'ici raconté seulement les belles actions des Abbés de Cîteaux et de Clairvaux, ce n'est pas à dire que les autres Maisons de l'Ordre, notamment, la Ferté, Pontigny et Morimond, n'aient pas produit, elles aussi, des hommes d'un mérite éminent. Nous savons, à n'en pas douter, qu'il s'est trouvé dans les différentes Abbayes Cisterciennes, des religieux dont la vertu a jeté le plus vif éclat. Leurs mérites et leurs prières, ont puissamment contribué, à conserver, jusqu'à nos jours, la vigueur de la discipline et la ferveur religieuse. Nous sommes persuadés toutefois que ce que nous avons dit des Frères de nos deux monastères principaux suffira pour l'édification commune, et le prestige de leurs exemples augmentera, nous l'espérons, l'amour et le respect envers notre saint Ordre.





LIVRE TROISIÈME





Voir page 225.



CHAPITRE I

DOM GÉRARD FRÈRE DE SAINT BERNARD ET CELLÉRIER DE CLAIRVAUX



PROPOSONS maintenant l'histoire édifiante de ceux de nos Pères qui se sont illustrés à Clairvaux pendant et après le gouvernement du bienheureux Bernard. Vrais religieux, et sublimes contempteurs du monde, aimant passionnément leur Ordre, appliqués sans relâche au saint exercice de la contemplation, ils brillèrent comme des astres par la variété des grâces surnaturelles dont Dieu avait embelli leurs âmes. Ils furent la gloire de l'état monastique et travaillèrent avec une admirable ferveur à justifier leur beau nom de religieux.

Comme au premier-né que la loi consacre au Seigneur, la première place est acquise à Dom Gérard. Il était Cellérier de Clairvaux et frère de notre Père saint Bernard qui l'aima toujours tendrement.

Plus il sembla d'abord résister à la grâce, plus il parut ensuite fidèle et inébranlable à suivre tous les exercices de sa vocation.

Lorsque le serviteur de Dieu, Bernard, encore adolescent et frêle comme un tendre vermisseau, eut résolu d'accomplir les grandes œuvres auxquelles il se sentait poussé par l'Esprit

divin, quand il eut promis à Dieu de se montrer docile à son appel, il chercha autour de lui, des compagnons animés du même désir. Déjà ses autres frères s'étaient rendus à ses salutaires exhortations : Gérard seul se montrait plus difficile. Soldat intrépide sur le champ de bataille, jeune et plein de force, d'une prudence rare et d'une amabilité exquise, chéri de tous à cause de ces brillantes qualités, il s'était laissé entraîner par les pompes et les vanités du siècle, et il opposait aux pressantes sollicitations de son frère une résistance obstinée. Mais Bernard poussé par une foi ardente et par le zèle de la charité fraternelle, lui dit : « Je sais, mon frère, je sais que l'affliction seule éclairera ton esprit. » Et incontinent le Saint voit une lance qui perçait le flanc de Gérard — Dieu lui donnait ainsi, par anticipation, la connaissance de ce qui allait arriver. — Il porte le doigt sur le côté de son frère, à l'endroit où le fer devait pénétrer : « Un jour, dit-il, et ce jour est proche, une lance ouvrira, là, un chemin jusqu'à ton cœur, au conseil salutaire que tu méprises aujourd'hui. Ta vie sera mise en péril; mais tu ne mourras pas. »

Ce que le Saint prédit, arriva. Peu de jours après, Gérard, enveloppé par l'ennemi, est fait prisonnier et, suivant la prédiction de son frère, il a le flanc percé à l'endroit même qui avait été désigné; il se croit à sa dernière heure et s'écrie tout hors de lui : « Je suis moine de Cîteaux !..... »

Il fut emmené captif et enfermé sous bonne garde. Sa blessure se guérit promptement; mais il n'oublia point son vœu.

Son frère travaillait activement à le délivrer, sans y réussir, et Gérard s'inquiétait, regrettant tous les jours davantage de ne pouvoir accomplir la promesse qu'il avait faite à Dieu. Il se reprochait amèrement d'avoir méprisé l'appel de la grâce, alors qu'il aurait pu librement la suivre, si l'amour du monde ne l'eût aveuglé et comme enivré.

Cependant Bernard ne pouvant pas même obtenir de parler au captif, s'approcha de la prison et lui cria : « Mon frère Gérard, je t'annonce que nous partons prochainement pour entrer au monastère. Sois moine dans ta prison, puisque tu ne

peux en sortir. Crois que Dieu regarde comme fait ce que tu désires et ne peux pas faire. »

Retenu pendant quelque temps garotté dans un cachot, Gérard apprit ce qu'il en coûtait de regimber contre l'aiguillon ; il apprit, dis-je, tout ce que cache de peines et d'amertume la douceur trompeuse du monde.

Enfin Dieu trouva qu'il avait suffisamment expié son obstination et profité de l'épreuve. Une nuit, Gérard entendit en songe cette voix : « Aujourd'hui tu seras délivré. » Le même jour, sur le soir, ses liens se brisent miraculeusement ; les portes de la prison s'ouvrent d'elles-mêmes, le captif traverse librement le groupe de soldats qui l'avaient pris et qui gardaient l'entrée de son cachot. C'est ainsi que l'infinie miséricorde de Dieu le délivra des doubles liens du corps et de l'âme, et il pouvait dire avec le Prophète : « Votre vergo, Seigneur, et le bâton de votre justice ont été pour moi une source de consolations. »

Il alla à Cîteaux avec ses frères et leurs compagnons qui, tous, avaient fait le serment d'embrasser la sainte milice du cloître. Il était d'autant plus décidé à accomplir humblement et fidèlement son vœu qu'il voyait avec plus d'évidence que Dieu seul lui avait inspiré la volonté de le servir et donné le moyen de mettre cette volonté à exécution.

Plus tard, le Révérendissime Père Etienne, Abbé de Cîteaux, envoya Bernard, avec ses frères et quelques autres moines, fonder Clairvaux. Il nomma Bernard Abbé de la nouvelle maison et Gérard en fut le Cellérier. Pour savoir avec quelle activité, quelle prudence et quelle humilité, ce dernier s'acquitta de son emploi, il faut lire à ce sujet les paroles mêmes du grand Saint. Elles feront connaître Gérard mieux que nous ne saurions le faire. Après la mort de son frère, le Bienheureux, avec cette noble éloquence qui lui était habituelle, prononça devant ses religieux un touchant discours où s'exhalait toute la douleur de son âme ; il leur dit entre autres choses :

« Vous savez, ô mes fils, combien ma tristesse est légitime ; combien douloureuse est la plaie faite à mon cœur. Vous savez

combien celui que je viens de perdre m'était un fidèle compagnon dans la voie où je marchais. Quelle attention à tout ! Quelle ardeur au travail ! Quelle douceur dans son commerce ! Qui m'était plus nécessaire ? Qui m'aimait comme lui ? Il était mon frère par le sang, mais plus encore par la religion. Pleurez mon malheur vous qui savez tout cela. J'étais infirme, il me portait ; je manquais de courage, il me fortifiait ; j'étais paresseux et négligent, il m'excitait ; imprévoyant et oublieux, il m'avertissait.

« Pourquoi m'as-tu été ravi et arraché d'entre les bras, ô toi, qui ne faisais qu'un seul esprit et un seul cœur avec moi ? Nous nous sommes aimés en cette vie, pourquoi la mort nous a-t-elle désunis ? O amère séparation ! La tombe seule pouvait l'opérer... Quand m'as-tu jamais quitté pendant que nous vivions tous les deux ?... Cet horrible divorce ne pouvait être que l'œuvre de la mort... Quel autre que cette impitoyable ennemie de tout bonheur n'aurait pas respecté ce doux lien de notre mutuelle affection ?

« Si quelque affaire se présente, mon esprit, comme autrefois, se reporte vers Gérard : hélas ! il n'est plus là. Le cœur plein de tristesse, je gémissais comme un homme abandonné. Qui consulter dans mes doutes ? A qui me confier dans mes difficultés ? Avec qui partager mon fardeau ? Qui me garantirait des dangers ? Les yeux attentifs de Gérard ne veillaient-ils point sur tous mes pas ? Ton cœur, ô Gérard, ne connaissait-il pas mes besoins mieux que moi-même ? Ton esprit n'y pensait-il pas plus souvent ? Ne s'en préoccupait-il pas plus vivement ? Combien de fois ta parole ferme et douce ne m'a-t-elle pas délivré des vaines conversations du monde pour me rendre à mon cher silence ? Le Seigneur lui avait accordé cette sagesse de la langue qui sait parler quand il faut. Sa prudence et une grâce spéciale de Dieu donnaient tant de mesure à ses paroles qu'il contentait tout le monde et dans le cloître et au dehors, en sorte que personne n'avait besoin de recourir à moi, quand on avait pu parler à Gérard. Survenait-il quelqu'un, il le prévenait et l'abordait, pour l'empêcher de

troubler ma tranquillité. S'il ne pouvait le satisfaire, il me l'amenait; les autres, il les congédiait.

« O l'homme industrieux ! ô l'ami fidèle qui savait ménager son ami sans blesser la charité envers les autres ! Qui donc l'a quitté sans avoir reçu quelque chose ? Aux riches il donnait un bon conseil ; aux pauvres, une aumône. Ce n'était pas ses intérêts qu'il cherchait : s'il se livrait aux soucis des affaires, c'était pour me procurer plus de loisir. Humble comme il l'était, il attendait plus de fruit de mon repos que du sien. De temps en temps, néanmoins, il demandait à être déchargé de son emploi pour le laisser à un autre plus capable de s'en acquitter utilement. Mais où trouver cet autre plus capable ? Si donc il resta dans sa charge, ce ne fut pas par un attachement inconsidéré, comme cela n'arrive que trop souvent, mais par le seul motif de la charité. Car, travaillant plus que personne, il recevait moins, et il arriva souvent qu'après avoir pourvu aux besoins des autres, il manqua lui-même de plusieurs choses, pour le vêtement, par exemple, et pour la nourriture.

« Je te rends grâces, ô mon frère, du fruit de mes travaux, s'il en existe quelqu'un devant Dieu ! Si j'ai fait quelques progrès ; si j'ai pu me rendre utile, c'est à toi que je le dois. Pendant que tu te chargeais de mille soucis, moi, libre de tous soins, grâce à ton dévouement, je m'occupais de moi-même, je priais Dieu avec plus de ferveur ou m'appliquais avec plus de profit à l'instruction de mes Frères. Comment mon esprit n'eût-il pas été tranquille alors que je te savais occupé des affaires extérieures, toi, ma main droite, la lumière de mes yeux, mon cœur et ma langue ? Mais pourquoi parlé-je des occupations extérieures de Gérard comme s'il avait ignoré la vie intérieure et s'il eût été étranger aux choses spirituelles ? Les hommes versés dans la spiritualité qui l'ont connu savent combien son langage révélait l'homme d'oraison. Vous tous qui avez vécu avec lui, vous savez quelle était sa conduite et combien tous ses actes respiraient, non la chair, mais l'esprit.

« Qui fut plus zélé que lui pour le maintien de la régularité ; plus ardent pour la mortification ? élevé à une contemplation

plus haute, plus sublime ? d'une éloquence plus facile ? Que de fois m'entretenant avec lui, j'appris des choses que j'ignorais ? Venu pour l'enseigner, je me retirais plus instruit. Que cela me soit arrivé à moi, rien d'étonnant ; mais des hommes remarquables par leur science et leur sagesse ont affirmé avoir éprouvé la même chose. Quoiqu'il n'eût pas appris les lettres, il en avait naturellement la science : l'Esprit de lumière était en lui.

« Ce n'est pas seulement dans les grandes choses qu'il se montrait supérieur : il l'était aussi dans les plus petites. Y avait-il un secret dans l'art de construire, de cultiver les champs et les jardins, de diriger les eaux, d'exercer les métiers que Gérard ignorât ? Traitait-il avec les maçons, avec ceux qui travaillent le fer ou le bois, avec les cultivateurs, les jardiniers, les tailleurs ou les tisserands, sans peine il se montrait leur maître. Toutefois, s'il était le plus habile au jugement de tous, à ses propres yeux, il ne savait rien. Plût à Dieu que plusieurs, moins éclairés, ne tombassent pas plus que lui sous la malédiction du Prophète : « Malheur à vous qui êtes sage à vos propres yeux ! »

« Je parle des mérites de Gérard à des hommes qui ne les ignorent pas, qui lui en ont même connu plus que je n'en dis et de plus grands. Je n'insiste point par discrétion, parce qu'il est mon frère, ma chair... Je crois pouvoir assurer pourtant, qu'il m'était utile en tout et plus utile que personne, utile dans les petites et dans les grandes choses, utile dans les affaires privées et dans les affaires publiques, utile au dedans et au dehors. A bon droit, je dépendais entièrement de lui : il m'était tout. A peine me laissait-il l'honneur et le nom d'administrateur ; car lui-même en faisait les fonctions. J'avais le titre d'Abbé ; Gérard, en avait les sollicitudes.

« Mon esprit se reposait sur lui en pleine assurance ; par lui, je pouvais me réjouir dans le Seigneur en toutes choses, prêcher plus librement, prier avec plus de tranquillité... Oui, je le répète, grâces à toi, cher frère, mon âme jouissait d'un grand recueillement et d'un doux repos ; mes discours avaient plus

d'efficacité ; mon oraison était plus fructueuse ; mes lectures plus longues ; mon amour plus ardent. Hélas ! tu m'as été ravi et j'ai perdu tous ces biens avec toi. Avec toi ont disparu toutes mes joies et tout mon bonheur. Maintenant, les soucis m'accablent ; les ennuis m'assaillent de toutes parts ; les difficultés me trouvent seul et sans appui ; c'est tout ce qui m'est resté après ton départ. Seul je gémiss, sous le poids de ma charge ; il me faut, ou le déposer, ou m'en laisser écraser, puisque tes épaules ne le soutiennent plus.

« Qui me donnera de mourir après toi ? Je n'eusse pas voulu le faire à ta place : c'eût été te priver de la gloire dont tu jouis ; mais te survivre est pour moi une source de fatigues et de douleur. Coulez mes larmes, coulez à votre gré, coulez maintenant ; car celui qui avait trouvé moyen de vous tarir, n'existe plus. Je ne suis pas, je l'avoue, insensible à la peine : pour moi et pour les miens, je crains la mort ; et Gérard était mien, tout mien. Comment n'eût-il pas été mien, lui, mon frère par le sang, mon fils par la profession, mon père par son dévouement, un autre moi-même par la similitude des pensées, l'ami le plus intime par l'affection du cœur ?

« Il m'a quitté, je le sens ; j'en suis blessé et grièvement blessé... Pardonnez à ma douleur, ô mes fils ! Que dis-je, pleurez mon malheur, si vous êtes vraiment mes enfants... Je te pleure, ô Gérard, frère bien-aimé ! non que tu sois à plaindre, mais parce que tu m'as été ravi. Aussi bien, devrais-je plutôt pleurer sur moi-même qui bois en ce moment le calice d'amertume. — Où est ta victoire, ô mort cruelle ? Où est ton aiguillon ?... Gérard ne te craint pas, vain fantôme... Il a traversé tes angoisses sans terreur, et il est arrivé, la joie dans l'âme et la louange sur les lèvres, dans la patrie bienheureuse. C'est donc sur la plaie faite à mon cœur et sur la perte causée à cette maison que je pleure avant tout. Je pleure aussi sur le malheur des pauvres dont Gérard était le père. Je pleure, et non sans raison assurément, sur notre Ordre et sur l'état monastique dont tu étais, ô mon frère, un des plus fermes appuis, par ton zèle, par ta sagesse et par ton exemple. Je

pleure, sinon sur toi, du moins à cause de toi. — Enfin, que dirai-je?... Je l'aimais d'un grand amour!... voilà la cause, la vraie cause de ma profonde douleur. »

CHAPITRE II

ADMIRABLE ABSTINENCE DE GÉRARD



EL est le témoignage rendu aux mérites et à la sainte vie de son bien-aimé frère par notre Père saint Bernard. Nous avons pris divers passages de son discours sur le Cantique des Cantiques, pour en former un éloge complet des vertus de cet homme admirable. Nous savons que toute parole de flatterie était aussi éloignée de la bouche que de la pensée du Bienheureux, et que l'affection du sang ne lui a pas fait dire, à la louange de son frère, un seul mot de plus que ne le permettait l'exacte vérité. Si donc son témoignage est vrai, bien plus, parce qu'il est vrai, il faut reconnaître que Gérard, ce grand serviteur de Dieu a porté les vertus à un haut degré de perfection.

Par une grâce toute spéciale, les soucis de l'administration temporelle dont il était chargé, n'ont pas nui à sa fidélité aux exercices religieux, contrairement à ce qui arrive à tant d'autres que cet emploi détourne des observances régulières, pour les replonger dans l'abîme d'une vie toute mondaine. — Quel éloge admirable que celui-ci : « Travaillant plus que les autres, il recevait moins ; la charité seule et non un attachement inconsideré le retenait dans son emploi ; procurant à tous le nécessaire, il manquait lui-même de beaucoup de choses ! » De qui pourrait-on parler ainsi maintenant ? Une pareille vertu est bien rare de nos jours.

Pour montrer à quel point le bienheureux Gérard fut zélé pour la régularité et combien il était sévère pour son corps, nous raconterons le fait suivant qui nous a paru vraiment digne de louange. Les fervents qui désirent profiter, pour leur avancement, de la connaissance des vertus de nos Pères, y trouveront un exemple à imiter, et les tièdes, les imparfaits, une honte salutaire.

Gérard avait coutume, comme son emploi l'exigeait, de faire, à certains jours, la visite des granges (1). Dans ces visites, il mangeait avec les Convers qui les habitaient, se contentait de leur nourriture, buvait de l'eau comme eux et ne souffrait pas qu'on lui servît rien de particulier, en dehors des portions ordinaires.

Un jour donc qu'il devait visiter une grange, il se trouva malade. Le Convers qui l'accompagnait alla trouver le Père Prieur et lui dit que le Cellérier était indisposé ; il craignait que s'il buvait de l'eau, selon sa coutume, son mal ne s'accrût. — Sur l'ordre du Prieur, le Frère emporta une bouteille de vin, sans en rien dire. Lorsqu'ils furent à table avec les Frères, il offrit à Gérard cette bouteille, lui faisant comprendre, par les signes en usage dans l'Ordre, que le Père Prieur voulait qu'il bût un peu de vin, à cause de son indisposition. Mais, comment faire consentir ce zélé observateur de la pauvreté et de la vie commune, à boire du vin, pendant que tous les autres buvaient de l'eau ? — Sur la table était une cruche pour l'usage des Frères. Le serviteur de Dieu réfléchit un instant à ce qu'il doit faire dans cette circonstance. Soudain il se lève, prend la bouteille et la vide dans la cruche pleine d'eau, faisant signe aux Convers d'en boire tous. Il aimait mieux laisser souffrir son corps que de blesser sa conscience par la plus petite faiblesse. Cet acte de vertu réjouit

(1) Dans l'Ordre de Cîteaux les granges étaient des fermes dépendantes de l'abbaye et situées à des distances plus ou moins considérables. Elles étaient confiées à des Frères Convers.

les Frères et les édifia tout à la fois. Ils burent cette boisson avec plus de plaisir que si Gérard leur eût fait servir le vin le plus exquis. Ils apprenaient, en effet, par la vie et la conduite de leur excellent Cellérier, le mépris qu'on doit faire des satisfactions de la chair, puisque, pour ne pas scandaliser les faibles, il ne voulut user de vin, ni pour conserver, ni pour recouvrer la santé du corps.

CHAPITRE III

HEUREUSE MORT DU VÉNÉRABLE GÉRARD



LORSQUE notre bienheureux Père Bernard, obéissant à l'appel du Souverain Pontife Innocent II, entreprit un voyage en Italie pour l'apaisement du schisme de Pierre de Léon, voyage remarquable par tant de miracles, il se fit accompagner de Gérard son Cellérier : il savait que ce dernier lui serait très-utile en tout, par son concours dévoué et la grande prudence de ses conseils.

Or, il arriva qu'étant à Viterbe, Gérard fut atteint d'une maladie très-grave et obligé de se mettre au lit. Le saint Abbé en fut vivement affecté. Déjà des signes non douteux annonçaient la mort imminente du malade. Bernard souffrant cruellement à la pensée de perdre son compagnon de voyage, et surtout de le perdre dans un pays étranger, sans pouvoir le ramener à ceux qui le lui avaient prêté ; — car il était aimé de tous les religieux de Clairvaux, ses Frères, et il le méritait souverainement ; — Bernard, disons-nous, le cœur brisé et les larmes aux yeux, se tourna vers Dieu et lui adressa cette prière : « Attendez, Seigneur, attendez que nous soyons de retour ; laissez Gérard rentrer parmi ses Frères qui l'aiment,

et alors retirez-le de ce monde, si telle est votre volonté : je ne me plaindrai pas. »

En cette circonstance, le très-humble serviteur de Dieu priait pour une affaire qui lui était personnelle et il avait l'âme déchirée de douleur ; le Seigneur compatissant et miséricordieux pouvait-il ne pas l'écouter, lui qui l'exauçait si facilement et avec tant de bonté, quand il le priait pour les autres ? Aussi contre toute espérance, Gérard arraché aux étreintes de la mort, guérit rapidement.

Cependant, le schisme violent de Pierre de Léon étant vaincu et la paix rendue à l'Eglise, la mission de Bernard était finie. Chargé des lauriers de la paix qu'il avait conquise et applaudi de l'univers entier, il revint en France avec son frère.

Peu de temps après leur retour, — Dieu croyant avoir suffisamment fait droit à la prière et aux désirs du saint Abbé, son fidèle serviteur, — tout-à-coup le pieux Gérard sentit ses forces l'abandonner de nouveau et il fut bientôt à l'extrémité. S'il s'était toujours acquitté avec résignation de l'office de Marthe dans l'emploi qui lui avait été confié, il n'avait pas laissé d'embrasser de tout son pouvoir les exercices spirituels de Marie. Aussi, ne doutant plus que sa mort était proche et qu'il allait échanger les peines de cette vie contre le repos de l'éternelle Béatitude, au sein de laquelle il pourrait voir et goûter combien le Seigneur est doux ; fort du témoignage de sa conscience qui l'assurait qu'il n'avait gardé son emploi par aucun motif charnel ou mondain, il éleva les yeux au ciel et dit à Dieu : « Vous le savez, Seigneur ! autant que je l'ai pu, j'ai aspiré au repos de la vie intérieure pour penser à mon âme et m'occuper de vous ; votre amour, la volonté de mes Frères, le zèle pour l'obéissance et surtout l'affection que j'avais pour mon Abbé, mon frère bien-aimé, ont été les seuls motifs qui m'ont retenu dans les embarras des affaires temporelles... »

Vers le milieu de la nuit — la dernière qu'il passa sur cette misérable terre, — son visage s'épanouit d'une joie indicible et à la grande surprise de tous les assistants, d'une voix pleine d'allégresse, il entonna tout-à-coup ce psaume de David :

« Louez le Seigneur, heureux habitants du ciel ; louez-le au plus haut des cieux. » Au milieu des ténèbres de cette nuit suprême, pour lui, le jour de la céleste patrie commençait déjà à paraître et, dès cette heure, cette nuit s'illuminait des rayons du Soleil divin qui fait les délices de l'Éternité : Jésus-Christ Notre-Seigneur. Et, comment les ténèbres n'eussent-elles pas été changées en lumière pour un homme qui mourait en chantant, qui chantait en mourant. Il te fit servir à sa joie, mort cruelle, toi qui engendres la tristesse ! il te fit servir à sa gloire, toi qui ensevelis toute gloire ! c'est par toi, porte de l'enfer qu'il est entré au royaume éternel ! abîme de perdition, c'est par toi qu'il est arrivé au salut !

Stupéfaits de la nouveauté d'un pareil spectacle, les religieux présents courent en toute hâte annoncer à saint Bernard, le frère chéri du mourant, que Gérard, déjà aux prises avec la mort, chante joyeusement et insulte au trépas. Le Saint, quoique faible et souffrant, accourt aussitôt, et Gérard, en sa présence, achève, d'une voix claire, le psaume qu'il avait commencé ; puis, jetant un regard vers le ciel, il s'écrie : « Père, je remets mon âme entre vos mains. » Il répéta ces paroles à plusieurs reprises, soupirant avec amour : « Père ! Père !... Que Dieu est bon, ajouta-t-il en se tournant vers saint Bernard son Abbé et son frère, que Dieu est bon de vouloir bien être le Père des hommes ! Quelle gloire pour eux d'être les enfants et les héritiers de Dieu même ! car ils sont ses héritiers, puisqu'ils sont ses enfants. »

C'est ainsi que, dans l'allégresse et dans les transports d'une joie toute spirituelle, cette âme sainte, débarrassée des liens de la chair, alla prendre sa place dans les chœurs des Anges et chanter avec eux les louanges du Créateur. Elle gagna les demeures éternelles d'un vol d'autant plus libre que la troupe des esprits infernaux ne trouva rien à revendiquer en elle. Le saint Abbé, son frère, rendit lui-même à ses dépouilles mortelles, avec la plus tendre affection, les devoirs de la prière et de la sépulture. Tous pleuraient ; lui seul ne pleurait pas : sa foi énergique arrêta les larmes prêtes à s'échapper

de ses yeux. Il ne voulait pas paraître pleurer comme mort celui qui dans la mort avait trouvé l'éternelle vie, celui qu'il savait en possession de la gloire qui ne doit jamais finir.

CHAPITRE IV

LE VÉNÉRABLE HUMBERT, PRIEUR DE CLAIRVAUX, PUIS ABBÉ ET FONDATEUR
DU MONASTÈRE D'IGNY. — SON ORAISON FUNÈBRE PAR SAINT BERNARD



PEINE la maison de Clairvaux était-elle fondée, que le très-suave parfum qu'elle répandit au loin, devint pour beaucoup un principe de résurrection et de vie. Parmi ceux qu'un dessein secret de la divine Bonté appela, en cette maison, des diverses parties du monde, se trouvèrent quelques religieux qu'on regardait, dans leurs monastères, comme des modèles de régularité. Ayant appris de quelle manière admirable et toute privilégiée Dieu avait manifesté sa miséricorde dans la fondation de cette Abbaye, ces vétérans de l'état monastique brûlaient du désir de recommencer, sous l'Abbé Bernard, leur noviciat et de s'associer à la communauté de saints qui vivaient sous sa conduite.

Les premiers, parmi les plus zélés qui se présentèrent à Clairvaux, furent : Humbert qui devait être plus tard le premier Abbé d'Igny, Renaud et Pierre de Toulouse, enfin, Guillaume et Gérard de Farfa. Ils n'étaient pas originaires du même pays, et habitaient des contrées différentes, très-éloignées les unes des autres. Dès leur plus tendre enfance, ils s'étaient consacrés au service du Seigneur et ils étaient ornés de tant de vertus qu'il ne semblait pas nécessaire pour eux de se joindre à des hommes plus parfaits. Mais la renommée leur avait appris, par des témoignages nombreux et certains, quelle

odeur de sainteté répandait notre bienheureux Père Bernard, qui surpassait en mérite tous les moines de son temps, comme le cèdre planté sur la montagne de Sion. Ces hommes, vraiment doux et humbles de cœur, ne fermèrent pas l'oreille à cet oracle de l'Apocalypse : « Que celui qui est saint se sanctifie encore. » Comptant pour rien ce qu'ils avaient fait, et ne regardant que devant eux, ils soumièrent humblement leur volonté au grand maître qu'ils s'étaient choisi. De son côté, le bienheureux Bernard, plein d'admiration pour leur haute vertu, les embrassa tous dans une égale charité.

Rapportons d'abord quelques traits de la vie si pure et si monastique du vénéré Humbert ; ensuite, avec l'aide du Seigneur, nous parlerons des autres.

Humbert fut élevé, dès ses plus tendres années, à l'ombre du Sanctuaire. Il avait courageusement combattu, pendant vingt ans, dans la milice religieuse, lorsque le désir d'une plus grande perfection, l'amena à Clairvaux qui était alors dans toute la ferveur de ses commencements. Sa régularité y brilla d'un tel éclat ; il se fit remarquer par tant de charité et de douceur que, semblable à un Séraphin, il embrasa, par ses exemples, la communauté entière du feu de l'amour divin. Bernard que le Ciel, par une grâce insigne, avait mis à la tête de cette maison chérie du Seigneur, Bernard, quoique arrivé déjà à un si haut degré de sainteté qu'il n'avait pas à demander à d'autres le moyen d'y faire de nouveaux progrès, Bernard lui-même, disons-nous, se proposa d'imiter le serviteur de Dieu, comme un exemplaire irréprochable du moine Bénédictin.

Instruit par l'Esprit divin, le saint Abbé recherchait tout ce qui pouvait l'humilier et fuyait avec soin tout ce qui eût pu enfler son cœur. Aussi s'appliquait-il à étudier les qualités d'Humbert, dont il admirait les grands et sublimes mérites. Il le considérait comme le modèle accompli, le type du religieux, le miroir de la perfection monastique. A côté de celle d'Humbert, sa vie lui paraissait de nulle valeur ; comparant sa ferveur à la sienne, il se reprochait, nuit et jour, sa lâcheté.

Il savait que si l'on jette les yeux sur les personnes imparfai-

tes, le courage manque pour avancer ; mais que celui qui considère les parfaits, fût-il consommé lui-même en sainteté, trouvera encore des progrès à faire. C'est ce qui lui fit dire dans un de ses sermons : « Plût à Dieu, mes Frères, que nous eussions avec nos fautes, pécheurs que nous sommes, l'humilité que possédaient les Saints avec toutes leurs vertus. »

Dans la suite, le vénérable Humbert fut envoyé pour fonder le monastère d'Igny : saint Bernard l'avait nommé Abbé de cette maison. Il s'affligea beaucoup de se voir enlever ainsi les occasions, si chères à son cœur, de pratiquer la pauvreté, l'humilité et l'obéissance. Enfin, ne pouvant se consoler d'avoir été séparé de Rachel, c'est-à-dire des charmes de la contemplation et du recueillement, pour se voir obligé de vivre en la compagnie de Lia, parmi le tumulte distrayant des affaires temporelles, il se démit, contre le vœu et la volonté de son Abbé-Père, de la charge pastorale. Il revint à Clairvaux, heureux d'y soumettre de nouveau son noble cœur au joug de l'obéissance : « car il n'y a de cœur vraiment noble que celui qui sait plier. » Jusqu'à la fin de sa vie, Humbert porta sans faiblir, le joug suave de Notre-Seigneur et son fardeau léger.

Déjà il était vieux ; ses membres épuisés n'avaient plus de force ; de nombreuses infirmités l'accablaient ; mais son âme restait fervente et pleine de vigueur pour le service de Dieu. Accablé sous le poids des années, il s'acquittait encore avec patience, et même, avec allégresse, des rudes travaux de la Règle que de robustes jeunes gens ont peine à supporter. Quant aux dispenses et aux soulagements que, par compassion, l'on accorde aux vieillards, loin de les désirer, il les refusait toujours, quand on les lui offrait. Après trente ans environ de séjour à Clairvaux, il mourut plein de joie, à la suite d'une tranquille agonie. La mort le ravit, non pour le faire périr, mais pour donner immédiatement à son âme une vie nouvelle et préparer à son corps un glorieux triomphe.

Saint Bernard, très-affligé du trépas d'Humbert, rendit, devant toute la communauté, un témoignage magnifique aux mérites du défunt.

Voici, entre autres choses, ce qu'il nous a laissé par écrit sur ses vertus.

« La vie du vénérable serviteur de Dieu, Humbert, a été pour vous, mes Frères, un long et sublime sermon, sur la sainteté envisagée sous toutes ses formes. Je dis un sermon long et sublime : *long*, parce que Humbert a vécu longtemps ; *sublime*, à cause de la haute perfection de ses actes. Si votre mémoire a bien retenu ce sermon ; si votre cœur en a bien gardé les empreintes, il devient inutile que je vous parle plus longtemps.

« Pendant cinquante ans et plus, il est resté au service du Maître dont il est dit que « le servir c'est régner » ; car, dès son jeune âge, il fut élevé à l'ombre des autels. Arrivé ici, presque au commencement de la fondation de ce monastère, il a passé trente ans au milieu de nous, non-seulement sans contrariété avec personne, mais encore avec l'estime de tous. Aussi présentement et à l'avenir, sa mémoire sera toujours en bénédiction parmi nous. Il a fourni sa carrière et passé cette vie comme un étranger et un pèlerin, n'usant que le moins possible des choses de ce monde, sachant bien qu'il n'était pas fait pour lui. Comme ses Pères, il ne voulait pas avoir ici-bas de demeure permanente ; mais marchant toujours en avant, il aspirait à la couronne de l'immortalité. Le monde n'a rien à réclamer en lui ni en ses œuvres ; car le monde ne lui plut jamais et il ne chercha jamais à plaire au monde. Il se montra très-sobre dans l'usage des biens de la terre et, si l'obéissance ne l'eût retenu, il l'eût été bien davantage. Ayant le vivre et le vêtement, il était satisfait ; encore se contentait-il, en cela, du simple nécessaire, sans rien de superflu. Il traitait même de superflu des choses d'une nécessité évidente. Si j'ai bonne mémoire, il me disait, il y a quelques jours, en causant familièrement avec moi, qu'il se regardait comme le Prébendier du monastère, puisqu'il était nourri dans la maison de Dieu, sans y rien faire d'utile.

« Il était vraiment doux et humble de cœur et, quoique orné de toutes les autres vertus, il excellait surtout dans celle de la

douceur. Toujours bon et affable, il méritait vraiment l'affection de tous. Et cependant, vous savez parfaitement, vous qui avez eu sa sainte vie sous les yeux, vous qui tant de fois avez entendu sa parole, vous savez combien en toutes circonstances, il savait mortifier ses lèvres et sa langue. Qui de vous a jamais entendu sortir de sa bouche une médisance, une plaisanterie, un mot sentant l'envie ou la vaine gloire ? Qui l'a jamais surpris jugeant les autres ou prôtant l'oreille à ceux qui les jugeaient ? Quand l'avez-vous ouï dire des paroles oiseuses ? Bien plus, quel est le parleur inutile qui n'aurait craint d'être entendu de lui ? Il se surveillait très-soigneusement pour éviter les péchés de la langue, parce qu'il savait, selon la parole de l'Apôtre, « que celui qui ne pèche pas par la langue est parfait. » Il ne vous a jamais atteint, ô Humbert ! cet anathème de l'Évangile : « Malheur à vous qui riez maintenant, car un jour vous pleurerez ! » Quelqu'un parmi vous l'a-t-il jamais vu rire ? L'avez-vous même jamais trouvé parmi des rieurs ? Son visage s'épanouissait, sans doute, quand il était avec ses Frères, afin de ne pas les contrister ; mais, jamais, si vous vous souvenez bien, il ne se laissa aller à un rire complet.

« Vous avez vu et admiré avec quelle ferveur il s'est acquitté, jusqu'à son dernier jour, de l'Office divin. Quoique arrivé à la dernière limite de l'âge, quoique accablé et comme brisé par de grandes et nombreuses infirmités, sans compter les misères inhérentes à la vieillesse, son âme, — beaucoup ont pu le constater, — dominant les années par son énergie, ne savait rien accorder à la faiblesse. On le voyait au milieu des chaleurs de l'été et des rigueurs de l'hiver, gravissant les collines, descendant les côtes, accomplissant partout l'ouvrage d'un homme jeune et vigoureux. Il faisait l'étonnement et l'admiration de tous. Si parfois, à cause de mes nombreuses occupations, je le retenais auprès de moi pour m'aider de ses conseils, il demeurait triste et dans la peine, jusqu'à ce que je le renvoyasse au milieu de vous. Très-rarement il manquait aux Matines solennelles. Souvent même il était levé avant l'heure. Bien rarement aussi il s'est dispensé de l'assistance aux autres Offices

de la journée et, pour qu'il s'en absentât, il ne fallait rien moins que la crainte d'une maladie capable de lui causer la mort.

« Au réfectoire, il touchait à peine à la nourriture ordinaire, et, si on lui servait quelqu'autre chose, ou il le refusait, ou il l'acceptait avec de telles marques de répugnance, qu'il nous affligeait tous. Il avait pris la résolution de boire toujours de l'eau et il l'eût fait, si je ne m'y fusse opposé de tout mon pouvoir. Si on l'obligeait à boire du vin, il le mélangeait tellement qu'il n'en avait plus le goût, mais seulement la couleur. A peine l'obéissance put-elle le faire entrer à l'infirmerie et quand il y fut entré, à peine put-elle l'y retenir. Sur ce point, je l'avoue, son obéissance a laissé à désirer, car il paraissait vouloir m'imposer sa volonté. Je le loue, mais non de cela ; car, vous le savez tous : il s'est montré sur ce point trop obstiné. Je suis convaincu que s'il a quelque chose à se reprocher, ce doit être la résistance qu'il m'opposa touchant ses besoins corporels.

« Dirai-je maintenant ce qu'il fut dans ses conseils ? Il s'y montra toujours franc et discret. Je le sais d'autant mieux que j'ai eu plus souvent recours à lui. Mais je ne suis pas seul à le savoir ; nul de vous ne l'ignore. Car quel est celui qui, accablé par la multitude ou la violence des tentations, n'a pas appris de sa bouche et leur cause et le remède à y apporter ? Il était si habile à sonder les replis d'une conscience malade, qu'on eût pu croire que le bienheureux Père avait tout vu, qu'il avait assisté à tout.

« Combien grande était sa charité ! Il avait tellement saturé son cœur de tendresse, qu'il excusait tout le monde, intercédait pour tous, à l'insu même de ceux en faveur desquels il parlait, ne considérant pas les personnes, mais seulement les besoins.

« Il fut donc, vous le voyez, humble de cœur, doux dans ses paroles, courageux au travail, d'une charité ardente, d'une fidélité à toute épreuve, enfin sage et prudent en ses conseils. C'était bien l'homme le mieux réglé que j'aie vu de nos jours, restant toujours le même en tout temps et à toute heure. En-

tré résolument dans la voie tracée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ne s'en est jamais écarté jusqu'à la fin de sa vie. Notre-Seigneur avait été pauvre, lui aussi fut pauvre ; Notre-Seigneur vécut dans le travail, lui aussi travailla beaucoup ; Notre-Seigneur fut crucifié, lui aussi eut des croix nombreuses et terribles, portant en son corps les stigmates du Christ et accomplissant en sa chair ce qui manquait à la Passion du Sauveur. Notre-Seigneur est ressuscité, lui aussi ressuscitera un jour ; Notre-Seigneur est monté aux cieux, lui aussi y montera, nous en avons la confiance. Il y montera certainement au dernier jour, lorsque Jésus-Christ descendra pour manifester sa puissance : car il ne faut pas moins de puissance pour descendre du ciel que pour y monter.

« Déjà, ô très-doux Père, vous êtes en face de cette source de pureté que votre âme désirait avec tant d'ardeur ! Déjà vous êtes plongé dans cet abîme du divin amour dont vous chantez si pieusement la douceur infinie ! Qui jamais a prêché avec plus de dévotion la Bonté divine ? Qui a recommandé avec plus de zèle la vraie pureté ? Qui aima plus que lui ces deux choses ? A-t-il jamais dit à quelqu'un seulement cinq paroles sans qu'on n'y respirât l'amour qu'il leur portait ?

« Je ne pleure donc pas sur vous, ô Humbert ! sur vous à qui Dieu a accordé ce que votre cœur désirait ; je pleure sur moi, parce que j'ai perdu un fidèle conseiller, un auxiliaire puissant, une âme vivant à l'unisson de la mienne, un homme selon mon cœur. Non, je ne pleure pas Humbert, — comment plaindre celui qui vient d'être appelé à la table du riche ? — Je pleure sur moi, je pleure sur vous, sur cette maison, sur tous nos Frères qui attendaient de sa bouche un conseil. Ce que nous avons vu de douloureux dans la mort d'Humbert était transitoire ; mais le bonheur et la félicité dont il jouit aujourd'hui dureront éternellement. Ne pleurons donc pas celui qui est désormais à l'abri de toutes larmes et de toute douleur. Ne murmurons pas non plus contre Dieu qui nous l'a enlevé ; remercions-le plutôt de nous l'avoir laissé si longtemps. Car, c'est pour nous, j'en suis convaincu, et seulement pour nous,

que Dieu lui a accordé les dix dernières années de sa vie, et je crains qu'il ne l'ait rappelé, parce que nous n'étions plus dignes de vivre en sa société. Qui sait cependant, s'il ne nous a pas été ravi afin que, par ses prières, il pût nous protéger auprès de notre Père céleste ? Plaise à Dieu qu'il en soit ainsi ! Car, si pendant qu'il était encore au milieu de nous, il s'est montré si charitable, qu'il était plus attentif à satisfaire mes besoins que les siens propres, maintenant qu'il est uni à Dieu, l'infinie Charité, combien plus doit-il avoir pour moi de charité et de dévouement ! »

CHAPITRE V



D'APRÈS LE SERMON DE SAINT BERNARD, LE VÉNÉRABLE HUMBERT ÉTAIT
VRAIMENT CONSOMMÉ DANS TOUTES LES VERTUS



DANS le tableau qu'on vient de mettre sous ses yeux, le lecteur a pu admirer le portrait élégamment tracé d'un homme consommé en vertu, auquel on peut appliquer vraiment ce vieil adage : « devenu moine, il a mené la vie d'un moine. » Il déploya, en effet, tous ses efforts pour être dans la réalité ce qu'indiquaient sa profession et son habit. Il regardait comme une chose indigne de se glorifier du vain nom de religieux sans en pratiquer les devoirs. Il n'ignorait pas que la vertu est la source de la vraie gloire, et à ses yeux, toute grâce et toute beauté qui ne tirent pas d'elle leur origine n'étaient que de trompeuses apparences. Aussi ne peut-on pas, ô bienheureux Humbert, vous adresser cet éloge ironique qu'on faisait après sa mort, d'un personnage qui s'était montré fier de son nom de moine, sans en accomplir les œuvres : « Si un habit élégant, une tête rasée, une coule très-ample peuvent rendre saint, cet homme était un saint. »

Oh ! quelle dissemblance entre la lumière et les ténèbres ! quel abîme sépare les enfants de colère des enfants de la grâce ! Comme les faux et les vrais religieux parlent bien différemment au moment de la mort ! Humbert n'était pas du nombre de ces vierges folles qui, après avoir reçu leurs lampes, oublièrent, par une négligence coupable, de prendre l'huile nécessaire pour l'entretenir ; mais il était du nombre des vierges prudentes, lui dont saint Bernard dit, non par une trompeuse adulation, mais en panégyriste sincère, qu'il fut l'homme le mieux réglé qu'il ait vu de son temps, restant toujours le même, à tout moment, et à toute heure. Il exprimait ainsi, quoiqu'en termes différents, cette belle pensée d'un poète qui définit le Sage : « Un homme toujours semblable à lui-même, et d'une humeur toujours égale. »

Il faut remarquer, du reste, que le vénérable Humbert remplissait, sous l'autorité de saint Bernard, la charge de Prieur. Arrosé et fécondé par leur doctrine et leurs exemples, Clairvaux était vraiment un jardin de délices et le paradis du Seigneur. En tous et en chacun jaillissait une source de grâce et de justice qui les disposait à la possession de la vie éternelle.

Comme la mémoire de notre Bienheureux devait rester en bénédiction parmi toutes les générations de moines qui se succéderont à Clairvaux pour y servir le Seigneur, on a déposé son saint corps dans le tombeau de Dom Robert, second Abbé de ce monastère, sous l'arcade du cloître, placée près du Chapitre ; son nom se trouve inscrit sur le cercueil qui renferme ses ossements.

En lisant les pages où saint Bernard a retracé le zèle admirable d'Humbert pour les observances monastiques, les religieux, assis sous les cloîtres, peuvent contempler de leurs yeux la tombe qui renferme sa vénérée dépouille. Cette vue, en leur rappelant ses exemples, réchauffe leurs âmes, éloigne d'eux la tiédeur et la négligence, et leur apprend qu'ils ne peuvent mériter la couronne qu'en embrassant les rudes labeurs de la discipline claustrale.

CHAPITRE VI

ODON SOUS-PRIEUR DE CLAIRVAUX



DAMI les vétérans de Clairvaux vivait un moine nommé Odon. Il avait rempli dans cette maison, pendant plusieurs années, avec un rare courage, la charge de Sous-Prieur. C'était un homme vraiment pauvre et humble d'esprit. Il supporta avec tant de joie les pénibles travaux des premiers débuts de cette Abbaye, les privations de la pauvreté volontaire et les dures nécessités qui s'imposèrent souvent alors à cette communauté manquant de tout, qu'on le voyait chanter l'Office divin avec plus de ferveur, quand la pénurie des aliments se faisait sentir davantage.

Le Prieur étant continuellement occupé, c'est lui qui conduisait chaque jour la communauté au travail. Son caractère était si aimable et il traitait tous ses Frères avec tant de mansuétude, qu'aujourd'hui encore le souvenir de ses vertus répand, à sa louange, le plus suave parfum.

Lorsque saint Bernard, le fidèle Pasteur de ce monastère, épuisé par de nombreuses infirmités, approcha du moment où il allait quitter cette vie périssable pour entrer dans l'éternel bonheur, le Dieu Tout-Puissant, qui ne dédaigne jamais la prière des humbles, accorda à Odon la grâce de mourir avant son bienheureux Père, ainsi qu'il l'avait désiré. Après l'âge d'or qui avait illustré le gouvernement d'un si parfait Supérieur, il ne devait pas être le témoin attristé de l'âge de fer qui allait suivre !

Dans une vision, le Seigneur daigna manifester à un religieux qu'il en serait ainsi. Ce Frère aperçut en songe saint Bernard qui se disposait à monter vers la Jérusalem céleste.

Au moment de son départ, le vénérable Odon, s'approchant avec respect, vint lui dire qu'il le précéderait.

Cette vision se vérifia à la lettre et cet homme, aimé de Dieu, se dirigea le premier vers le divin séjour de la paix, avançant, comme un heureux messager, son digne Père qui devait le suivre prochainement.

En effet, peu de temps après, Odon fut atteint par la maladie et se trouva bientôt à l'extrémité. Son Abbé vint le voir : le mourant était dans la crainte et l'inquiétude, comme si sa vie n'eût pas été parfaite et qu'il eût à redouter la sentence du Souverain Juge. Le Saint lui parla en ces termes : « Que craignez-vous ? Pourquoi vous troubler ainsi, âme bienheureuse ? Depuis votre enfance, vous avez servi Dieu avec piété, au milieu de grands et nombreux travaux, et vous appréhendez la sortie de ce monde ! Partez, partez en toute assurance ; je vous le dis, vous monterez droit au ciel auprès de votre Créateur et vous paraîtrez pur devant ses yeux. »

Fortifié par la parole consolante de son bien-aimé Père, l'humble Odon attendit le trépas d'un air plus tranquille et, peu après, laissant son enveloppe terrestre, il passa de la mort à la vraie vie. Pour confirmer la parole qu'il venait de dire à Odon mourant, saint Bernard s'approcha humblement du corps qui gisait sur la cendre, avant qu'on l'emportât pour le laver, et baisa très-dévotement les pieds sacrés de cet homme de Dieu. Il montra à tous, par cet acte, de quel honneur se rendent dignes ceux qui s'appliquent sincèrement à la pratique de la règle qu'ils ont vouée et qui se réjouissent dans la voie des commandements de Dieu, comme dans la possession de toutes les richesses.

Par respect on déposa ses restes mortels dans le tombeau où, comme nous l'avons dit précédemment, on avait déjà mis le bienheureux Humbert, de pieuse mémoire. Là, dans un doux repos, il attend notre divin Sauveur qui transformera un jour son humble dépouille, afin de la rendre conforme à son corps glorieux.

Le Psalmiste disait à Dieu : « Peut-il y avoir en vous quel-

que injustico, Seigneur, quand vous nous faites des commandements si pénibles ? » Ne peut-on pas affirmer en effet que, pour les élus de Dieu, toute affliction, toute douleur du temps présent n'a que l'apparence de la peine, puisque ce court et léger moment de souffrance qu'ils endurent en ce monde, leur assure un poids immense de gloire, dans le sublime séjour de la vie éternelle ? Tenons pour certain que l'âme du pieux Odon est déjà en possession de cette gloire et qu'un jour son corps y participera comme elle.

CHAPITRE VII

DOM GUERRIC, D'ABORD MOINE DE CLAIRVAUX, PUIS ABBÉ D'IGNY



GUERRIC, de sainte mémoire, Abbé du monastère d'Igny, vécut d'abord sous l'autorité de saint Bernard, à Clairvaux, où il suçà le lait de la plus pure doctrine monastique. Par sa vie et ses mœurs, il se montra le digne fils d'un si illustre Père. Il lui fut donné de s'élever d'autant plus sur les sublimes hauteurs de la perfection que, par une faveur insigne de Dieu, il pouvait se glorifier d'avoir conservé toujours une conscience sans tache. Car, au témoignage de ceux qui ont eu l'avantage de pénétrer les secrets intimes de ce grand homme, il conserva intacte, par la puissance de la grâce, la robe de son innocence. Le Seigneur lui-même a daigné manifester par des signes merveilleux et incontestables, combien saintes et pures furent sa vie et toute sa conduite, combien pur était le parfum qu'il offrait sans cesse à Dieu, sur l'autel de son cœur.

Un jour, qu'il devait lire une leçon à Matines, étant sorti de sa stalle pour aller, selon l'usage, s'incliner au degré du Pres-

bytère (1), un de ses Frères le suivit des yeux, non par un sentiment de jalousie, mais afin de s'édifier. Plein d'admiration pour la vertu de Guerric, ce fervent religieux avait pris l'habitude d'examiner ainsi tous ses actes. Au moment donc où il fit dévotement son inclination, voici qu'un Ange du Seigneur, descendu du ciel, le revêtit d'une robe éblouissante de blancheur et, le conduisant avec beaucoup de respect, monta avec lui jusqu'au Jubé. Pendant tout le temps de la leçon, l'Ange se tint à ses côtés, comme pour lui servir de ministre ; ensuite, l'accompagnant de nouveau par le milieu du chœur, il le suivit jusqu'au degré. Quand Guerric fit la satisfaction prescrite, l'Esprit bienheureux disparut subitement et le moine qui le considérait cessa de l'apercevoir.

Ce religieux qui, par un privilège insigne avait été témoin de cette faveur céleste, fut extrêmement ému d'une si ravissante vision. Il comprit que celui qui avait été l'objet de la merveille qu'il avait contemplée, était un vrai serviteur de Dieu ; qu'associé par l'innocence de sa vie, à la pureté angélique, il était le Benjamin du Seigneur et savourait dans l'union divine les délices de la contemplation.

Plus tard le vénérable Guerric devint Abbé d'Igny. Il ne nous appartient pas de dire avec quel zèle admirable il s'acquitta des devoirs de sa charge. Les sermons si élevés, si éloquentes, si pieux qu'il fit à ses Frères aux Fêtes solennelles, et que le Chantre du monastère a recueillis, témoignent combien était saine et féconde la doctrine qu'il enseignait.

Le divin architecte qui a coutume de polir par les afflictions et les épreuves ceux dont il veut faire des vases d'élection pour les distinguer des vases de colère, permit que

(1) Quand un religieux doit chanter au Jubé une leçon de l'Office, il vient s'incliner au degré du Presbytère, c'est-à-dire de cette partie de l'Eglise où se trouve placée l'autel et qui est ordinairement plus élevée que le reste du chœur. Après la leçon, il se rend au même endroit, pour faire satisfaction des fautes qu'il peut avoir commises en la chantant. Cette satisfaction consiste à se courber, de manière à porter à terre les articles des doigts.

son serviteur fut exercé par de continuelles et douloureuses infirmités. Il les supportait avec une patience héroïque, sachant d'ailleurs que la récompense qu'il recevrait du Souverain Roi serait d'autant plus belle qu'il aurait plus courageusement combattu. Toutefois il s'attristait et s'humiliait profondément de se voir continuellement éloigné de la communauté et retenu à l'infirmerie ; il ne pouvait ni donner à ses Frères l'exemple du travail manuel, ni leur distribuer le pain de la parole divine ; il suppléait, par sa piété et la ferveur de sa dévotion, à l'impossibilité de s'adonner aux exercices corporels.

Il se plaint lui-même, en ces termes, dans un de ses Sermons, de sa faiblesse et de son impuissance : « Des amis sont venus me voir et je n'ai rien à leur donner. Je ne suis pas médecin et je manque de pain dans ma maison. Combien donc n'avais-je pas raison de vous dire : ne me faites pas Supérieur ; car celui-là ne doit pas commander qui est incapable de se rendre utile. Et comment pourrait-il se rendre utile celui qui n'est pas médecin et qui n'a pas de pain dans sa maison, c'est-à-dire, qui n'a pas la science de guérir, ni celle de parler quand il faut ?

« Je vous ai dit tout cela, mais hélas ! vous ne m'avez pas écouté ; vous m'avez élu votre chef. N'ayant pu éviter le péril, il ne me reste plus qu'à recourir au remède et à suivre le conseil du Sage : « Ils t'ont choisi pour maître, sois au milieu d'eux comme l'un d'entre eux. » Mais hélas ! malheureux que je suis, il ne me reste même plus cette consolation, puisque mon inexpérience me rend incapable de gouverner les autres et que ma faiblesse corporelle me tient éloigné d'eux ! D'un côté, mon peu de savoir me met dans l'impuissance de parler ; de l'autre, mon peu de forces physiques m'empêche de donner l'exemple. Puisque je ne puis ni être à la tête de mes Frères, ni vivre au milieu d'eux, où me placeraï-je donc, sinon à la dernière place qui est aussi la plus sûre ? oui, je dois m'assujettir à tous : cela, je puis le faire ; je puis avoir de moi-même d'humbles et de bas sentiments et rien ne m'empêche de me mettre par la pensée le dernier de tous, comme il est

justo, quoique mes devoirs me contraignent d'être au-dessus d'eux. C'est de vous, Seigneur, de vous, que j'attends la grâce de pouvoir me mettre ainsi au-dessous de mes Frères, et me montrer, dans ma charge, tout à la fois humble et utile : humble, en me jugeant selon la vérité, et utile, en parlant de vous comme il convient. Inspirez ces sentiments à mon cœur ; donnez cette sagesse à ma langue. Donnez à ma bouche une parole pleine de vérité et d'éloquence, vous qui avez dit : « Ouvre ta bouche et je la remplirai ; » Ainsi votre famille sera comblée de bénédictions.

CHAPITRE VIII

DU SÉVÈRE EXAMEN DE CONSCIENCE QUE FIT DOM GUERRIC, AU MOMENT DE MOURIR



N peut juger de la pureté de conscience du saint Abbé Gueric, en le voyant affirmer avec assurance, qu'il lui était aisé de faire ce qui n'est accordé qu'au petit nombre et aux plus parfaits, c'est-à-dire, se croire inférieur à tous, quoique, par sa charge, on leur soit supérieur.

Lorsque le moment fut venu où ce digne serviteur de Dieu, après avoir fidèlement distribué à ses Frères le pain de la parole divine, plein de jours et de vertus, devait quitter ce monde, pour aller auprès du Père céleste, il se sentit frappé d'une maladie dont les progrès furent si rapides, que son état fut en peu de temps désespéré.

Il scruta alors tous les replis de son cœur, pour tâcher de découvrir s'il y avait quelque chose à corriger, quelque chose de répréhensible, qui pût offenser le Souverain Juge ou fournir contre lui, aux Esprits mauvais, un sujet d'accusation. Il se

souvint qu'il avait écrit un recueil de Sermons et que les Supérieurs de l'Ordre avaient porté la défense de composer aucun livre sans la permission du Chapitre-Général.

Déplorant amèrement ce qu'il avait fait, le bienheureux Gueric réunit ses religieux et leur dit : « Mes Frères, en travaillant à vous faire avancer dans la perfection et pour condescendre à vos désirs, j'ai commis une faute grave contre l'obéissance — péché qui au témoignage du Prophète Samuel est un crime d'idolâtrie. — Sur votre demande, j'ai dicté un livre de Sermons et, avec une témérité condamnable, je l'ai mis au jour, sans l'autorisation du Chapitre-Général. Apportez-le immédiatement et brûlez-le, de peur que pour cette faute, je ne sois livré aux flammes vengeresses de l'enfer. »

Heureusement, la Providence avait permis, pour notre bien, qu'on eût déjà fait quatre copies de ce manuscrit. Dieu ne voulait pas que sa Sainte Eglise et surtout l'Ordre de Cîteaux, fussent privés d'un tel trésor de science et de piété. Dans cet œuvre, l'élégance du style s'associe avec un art admirable à la simplicité de l'humilité chrétienne, de manière à charmer le lecteur sans le fatiguer. La parole de Dieu s'y trouve énoncée avec tant de feu et de véhémence, qu'elle instruit, touche et enflamme les cœurs les plus durs et les excite à la composition et au désir de mieux faire.

Ayant ainsi réparé la faute que sa conscience, après un sincère examen, lui reprochait, le saint et fidèle serviteur de Dieu soupira avec plus d'empressement et d'ardeur après les biens éternels. Il aspirait de tous ses vœux, au bonheur innarrable de jouir de la présence de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Il en fut pleinement rassasié, nous en avons la confiance, dès qu'il eut quitté ce triste séjour.

CHAPITRE IX

DOM ROBERT D'ABORD MOINE DE CLAIRVAUX, PUIS ABBÉ DE MAISON-DIEU



ROBERT, autrefois Abbé de Maison-Dieu (1), parent de saint Bernard (2), jeune encore, s'était soumis au joug du Seigneur dans la maison de Cîteaux. Quand le pieux Bernard reçut la charge abbatiale, Robert le suivit et fut formé sous sa discipline. Ce tendre Père lui apprenait à repousser, par de ferventes prières, les attaques de la chair et à dompter, par le travail des mains, les veilles et les privations, la vivacité et les entraînements de l'adolescence ; mais le jeune homme, cédant à la pusillanimité, fatigué par la monotonie des exercices religieux, n'écoutait plus qu'avec impatience les avis qu'on lui donnait.

Or, les moines de Cluny avaient ouï dire que Robert était entré dans l'Ordre de Cîteaux. Ils en furent vivement contrariés et prétendirent qu'il n'en avait pas le droit, parce que ses parents, comme le permet la sainte Règle, l'avaient offert à leur Abbaye. La preuve, c'est qu'elle possédait encore une terre qui leur avait été donnée, le jour où l'on avait présenté l'enfant. Toutefois, redoutant l'influence de saint Bernard, ils n'osèrent pas réclamer ouvertement le jeune moine ; ils eurent recours à la ruse.

Le Supérieur du grand monastère Bénédictin députa un cer-

(1) Abbaye Cistercienne située près de Saint-Amand, diocèse de Bourges. On l'appelait aussi Nerlac ou Noir-Lac, *Niger Lacus*.

(2) Robert était fils d'Othon de Châtillon et de Diane sa femme, fille du comte de Montbard et sœur d'Aleth, mère de saint Bernard.

tain Prieur, afin de gagner l'adolescent par des promesses et de l'amener par la persuasion à abandonner l'Ordre Cistercien et à venir, de son plein gré, à Cluny.

Ce Prieur se rendit donc à Clairvaux; on crut charitablement à la piété que son extérieur et son visage semblaient indiquer. Mais hélas! comme dit le poète : « Il semble qu'il n'y ait plus de bonne foi sur la terre et que les hommes cherchent à se tromper mutuellement. » L'anathème lancé contre le pécheur qui marche par deux routes à la fois, contre le pécheur qui blesse sa conscience par une volonté coupable, cet anathème vient trop souvent atteindre les religieux eux-mêmes et — je gémis de l'avouer, — on voit quelquefois naître au milieu d'eux les épines maudites de la duplicité. Ainsi, le moine Bénédictin dont nous avons parlé, circonvenant ceux qui étaient préposés à la conduite des Frères, sollicita la permission de parler à Robert, assurant qu'il n'avait d'autre but, en venant à Clairvaux, que de le voir et de le consoler. Pouvait-on refuser une permission ainsi demandée? N'avait-on pas lieu d'espérer que le jeune serviteur de Jésus-Christ trouverait dans les paroles édifiantes d'un aussi sage vieillard, un encouragement à la vertu et plus d'énergie pour résister à ses passions? Hélas! le loup se cachait sous la peau de l'agneau, et cet homme qu'on croyait devoir exciter le faible Robert à mieux faire, s'efforça de déterminer ce soldat encore inexpérimenté à quitter son poste, à poser les armes et, par un acte de faiblesse plutôt que par une volonté délibérée, à se livrer sans résistance à un cruel ennemi. Que dirai-je? il lui conseilla et lui persuada d'abandonner les durs travaux de la discipline Cistercienne, pour aller jouir à Cluny des douceurs d'une vie qui sentait plus la chair que l'esprit. — L'agneau suivit le loup sans soupçonner qu'il se jetait dans l'abîme de l'apostasie.

Le bienheureux Bernard fut cruellement affligé de ce qui venait d'arriver. Il se tut d'abord, afin de ne point paraître rendre le mal pour le mal à ceux qui avaient ainsi abusé de sa confiance. Quelque temps après néanmoins, il se décida à écrire à Robert pour l'engager à revenir. Guillaume, qui fut

plus tard le premier Abbé du monastère de Rievaulx (1), écrivit cette lettre sous sa dictée. Ils étaient assis tous les deux en plein air ; car, pour faire la chose plus secrètement, ils étaient sortis de la clôture. Tout-à-coup et sans qu'on l'eût prévue, survint une averse. Guillaume, qui tenait la plume, comme il nous l'a raconté lui-même, voulut reposer le parchemin ; mais le Saint lui dit : « Nous travaillons pour Dieu ; écrivez, ne craignez rien. » Il écrivit alors, au milieu de la pluie, sans en être mouillé. La charité eut pour effet de garantir la feuille des atteintes de l'eau qui tombait de toutes parts. Celui qui dictait la lettre eut aussi le pouvoir de la conserver intacte. — La grandeur du miracle engagea les religieux à mettre cette épître de saint Bernard en tête du recueil de ses œuvres. Nous la reproduisons ici textuellement :

« Assez et trop longtemps j'ai attendu, mon bien-aimé fils Robert, que la bonté de Dieu daignât visiter votre âme et par vous visiter la mienne, en vous inspirant une conponction salutaire et en donnant à mon cœur la joie de votre retour. Mais parce que, jusqu'à présent, je me vois frustré dans mon attente, je ne puis plus cacher ma douleur, réprimer mon inquiétude, ni dissimuler ma tristesse. Je suis donc forcé, contre les règles de la justice, moi qui ai reçu l'offense, de rappeler celui qui me l'a faite ; méprisé, d'aller au-devant de mon contempteur ; outragé, de satisfaire à l'auteur de l'injure ; enfin d'user de prières envers celui qui aurait dû me demander grâce. Mais une douleur excessive ne délibère point, ne rougit point, ne consulte pas la raison, ne craint pas de faire tort à sa dignité ; elle n'obtempère pas à la loi, n'acquiesce point à l'opinion, ne garde ni rang, ni mesure ; en tout l'unique soin qui occupe alors l'esprit, c'est de se défaire du sujet de sa souffrance ou de recouvrer ce qu'il gémit d'avoir perdu.

(1) Rievaulx-Abbey, *Rievallis*, Abbaye Cistercienne du diocèse d'Yorck, en Angleterre.

« Vous me direz sans doute : je n'ai offensé, ni méprisé personne ; mais ayant été moi-même plus d'une fois en butte au mépris et aux mauvais traitements, j'ai été forcé de me soustraire à mon persécuteur. A qui ai-je fait injure en fuyant l'outrage ? Ne vaut-il pas mieux céder à celui qui nous persécute, que de lui résister en face ; s'éloigner de celui qui frappe que de lui rendre ses coups ? — Très-bien, je suis de votre avis ; je n'écris point pour contester, mais pour terminer le différend. Ce n'est point celui qui fuit la persécution qui est en faute, mais le persécuteur ; je ne dis pas non. Je laisse de côté ce qui s'est fait ; je ne recherche point pourquoi ni comment cela s'est passé ainsi ; je ne discute point la faute, je n'en rappelle point les causes, je ne me souviens plus des torts. Cela sert d'ordinaire à ranimer les querelles plutôt qu'à les apaiser.

« Je parle seulement de ce qui me tient le plus au cœur. Malheureux que je suis d'être privé de vous, de ne plus vous voir, de vivre sans vous ! Ce serait vivre que de mourir pour vous, et vivre sans vous c'est mourir ! Je ne demande point pourquoi vous êtes parti, mais je me plains de ce que vous n'êtes pas encore revenu ; je ne suis pas en peine du sujet de votre départ, mais du délai de votre retour. Revenez seulement et nous aurons la paix ; revenez et je serai satisfait, revenez, dis-je, revenez et je chanterai avec allégresse : « Il était mort et il est ressuscité ; il était perdu et il est retrouvé (1). »

« Il y a eu certainement de ma faute dans votre sortie. J'étais trop sévère pour un jeune homme tendre et délicat et je l'ai traité avec trop de dureté et de rigueur. C'est pour cela, si j'ai bonne mémoire, qu'étant ici, vous aviez coutume jadis de murmurer contre moi, et maintenant encore, en mon absence, vous ne cessez de me le reprocher, comme je l'ai ouï dire. Je ne vous accuse point. — Je pourrais peut-être m'excuser et dire qu'il fallait réprimer les mouvements d'une jeunesse trop ardente et que les saillies de vos premières années exigeaient

(1) Luc XV, 32.

ces rudes commencements d'une discipline rigoureuse, selon le témoignage de l'Écriture qui dit : « Frappe ton fils de la verge et tu délivreras son âme de la mort (1), » et ailleurs : « Le Seigneur corrige ceux qu'il aime et châtie ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants (2) : » Et encore : « Les coups d'un ami sont plus utiles que les baisers d'un ennemi (3). »

« Admettons, je n'en disconviens pas, que je sois coupable de votre départ ; car je ne voudrais point qu'en disputant sur la faute commise, son amendement fût différé : sans nul doute, cette faute commence à devenir la vôtre, si vous ne pardonnez pas à celui qui s'en repent, si vous êtes sans pitié pour celui qui en fait l'aveu. J'ai bien pu dans quelques circonstances manquer autrefois de modération à votre égard, mais assurément je n'avais pas mauvaise volonté. Si vous appréhendez que je n'aie pas plus de prudence à l'avenir, sachez bien que je ne suis plus ce que j'étais, parce que j'aime à croire que vous ne serez plus vous-même ce que vous avez été. Vous me trouverez changé aussi bien que vous et vous embrasserez en toute assurance, comme un ami, celui que vous redoutiez auparavant comme un maître.

« Ainsi donc, que vous soyez sorti par ma faute, comme vous le pensez, — et je ne m'en défends point, — ou par la vôtre, comme plusieurs se le figurent, — et je ne veux pas vous en accuser, — ou bien enfin que nous soyons répréhensibles tous les deux, comme je suis porté à le croire ; si après cela vous refusez de rentrer, vous resterez seul inexcusable. Voulez-vous être à l'abri de tout reproche ? Revenez. Si vous avouez votre tort, je vous pardonne ; pardonnez-moi pareillement, puisque je confesse le mien. Autrement ce serait trop d'indulgence pour vous-même, si vous reconnaissiez votre faute pour la dissimuler, ou trop de dureté pour moi, si vous refusiez de faire grâce après la satisfaction que je vous donne.

(1) Prov. XXIII, 14.

(2) Hebr. XII, 6.

(3) Prov. XXVII, 6.

« Si vous ne voulez pas revenir, cherchez ailleurs un prétexte pour en imposer à votre conscience ; car vous ne pourrez plus dire que vous avez à redouter la sévérité de mes procédés. Auriez-vous à craindre que je sois trop rigoureux quand vous serez ici, puisque en étant éloigné, je ne laisse pas de me prosterner à vos pieds et de m'attacher à vous de toute l'affection de mon cœur ?

« Je vous donne des preuves d'humilité, je vous promets mon attachement et vous craignez ! Venez, sans appréhender, où l'humilité vous invite, où la charité vous attire ; rassuré par de tels gages, venez sans hésiter. Vous avez fui mes rigueurs, revenez auprès de ma mansuétude. La douceur vous rappelle au lieu dont ma sévérité vous avait éloigné.

« Voyez, mon fils, par quelle voie je prétends vous conduire désormais : ce ne sera plus par un esprit de servitude dans la crainte, mais par l'esprit des enfants d'adoption, afin que vous ne puissiez point rougir de m'appeler votre père. Ce n'est point par la terreur et les menaces, mais par des prières et des caresses que mon cœur affligé veut plaider sa cause auprès de vous.

« Un autre peut-être agirait différemment ; un autre discuterait votre faute avec plus de rigueur, et vous ferait trembler en vous opposant la violation de vos vœux et la justice qu'elle réclame ; il reprendrait votre désobéissance et s'emporterait contre votre apostasie, il vous reprocherait d'avoir quitté l'humble tunique pour les fourrures, les plats de légumes pour une table délicieuse, la pauvreté pour les richesses ; mais je connais votre cœur qui se laisse plutôt fléchir par l'amour que dominer par la crainte. Qu'est-il besoin d'éperonner deux fois celui qui n'est point rétif ? pourquoi épouvanter davantage celui qui est déjà tremblant et couvrir de honte celui qui maintenant a la rougeur sur le front, qui a la raison pour guide, sa conscience pour châtiment, et sa pudeur naturelle pour règle de conduite ?

« Si quelqu'un trouve étrange qu'un jeune homme moleste, ingénu, craintif, ait eu la hardiesse d'abandonner son mona-

stère et ses vœux, contre la volonté de ses Frères, le commandement de son Supérieur et l'ordonnance de sa Règle, qu'il s'étonne donc aussi de voir David déchu de sa sainteté, Salomon abusé dans sa sagesse et Samson arrêté dans sa force. Quelle merveille si celui qui a chassé le premier homme du séjour de la félicité, après l'avoir pris dans ses ruses, a pu surprendre un tendre adolescent dans un lieu d'horreur et de vaste solitude. Ajoutez à cela qu'il n'a pas été déçu par les charmes de la beauté, comme les vieillards de Babylone, par l'amour des richesses comme Giézi, par la soif des honneurs, comme Julien l'Apostat ; mais il a été induit en erreur par la sainteté même : c'est la religion qui l'a séduit, l'autorité de personnes recommandables qui l'a perdu. Vous me demanderez comment ? Le voici :

« D'abord le chef de tous les Prieurs (1) a envoyé l'un des principaux d'entre eux. — Caché sous les dehors d'une brebis, ce n'était à l'intérieur qu'un loup ravissant. — Les gardiens ont été trompés par les apparences ; hélas ! hélas ! ils l'ont laissé seul avec l'agneau, qui ne s'est point éloigné, le prenant lui-même pour une brebis. Que dire de plus ? il l'attire, le flatte, le caresse, lui prêche un évangile nouveau, relève les délices de la table, condamne la sobriété, appelle la pauvreté volontaire une misère, les jeûnes, les veilles, le silence, le travail des mains, une folie. Tout au contraire il décore l'oisiveté du nom de contemplation, et la gourmandise, la loquacité, la curiosité, le bien-être sous toutes ses formes ne sont pour lui que de la discrétion.

« Est-ce que Dieu met son plaisir dans nos supplices ? L'Écriture demande-t-elle qu'on se tue ? Quelle est cette religion qui

(1) L'Abbé de Cluny, Ponce de Melgueil. — Saint Odon, le grand organisateur de son Ordre, avait conçu et réalisé la pensée d'adjoindre à son Abbaye, sous son autorité abbatiale et comme autant de dépendances, les communautés nouvelles qu'il érigeait. Point d'Abbés particuliers, mais des Prieurs seulement pour tous ses monastères : l'Abbé de Cluny seul les gouvernait. C'est pourquoi saint Bernard l'appelle ici le chef de tous les Prieurs.

consiste à fouir la terre, à couper du bois, à porter du fumier ? N'est-ce pas l'oracle de la vérité qui a dit : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice (1). » Et ailleurs : Je ne veux point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive (2). » Et encore : « Bienheureux sont les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde (3). » Pourquoi Dieu aurait-il créé les aliments, s'il n'est pas permis d'en manger ? Pourquoi nous donner un corps, s'il nous défend de l'entretenir ? Enfin il est écrit : « Que celui qui est méchant pour lui-même n'est bon pour personne (4). » Quel homme sage a jamais eu de la haine pour sa propre chair ?

« Circonvenu par tous ces beaux discours, le pauvre enfant trop crédule, s'est laissé séduire et a suivi son séducteur. On le mène à Cluny, on le tond, on le rase, on le lave, on lui ôte ses habits grossiers, pauvres et usés, on lui en présente de neufs, élégants et précieux et il est ainsi reçu en communauté. Avec quel honneur, avec quel triomphe, avec quels égards, vous devez le penser. On lui donne une place supérieure à ceux de son âge et comme à un conquérant qui revient du combat, on applaudit à ce pécheur dans tous les désirs de son âme. On l'élève, on lui donne un rang distingué et tout jeune qu'il est, il a le pas sur de plus anciens. La communauté entière l'acclame, le flatte, le félicite ; tous se réjouissent avec lui, comme des vainqueurs qui ont fait un grand butin, au moment de se partager les dépouilles.

« O bon Jésus ! que de choses pour la perte d'une pauvre âme ! quel cœur, malgré sa force ne se laisserait amollir ? quel œil intérieur, tout spirituel qu'il soit, n'en serait pas troublé ? Parmi de tels honneurs, qui penserait à interroger sa conscience ? Au milieu de pareilles ovations, qui serait capable de rester humble et de reconnaître la vérité ?

(1) Matth. IX, 13.

(2) Ezéch. XVIII, 32.

(3) Matth. V, 7.

(4) Eccl. XIV, 5.

« Cependant on se hâte de s'adresser à Rome, on sollicite l'Autorité Apostolique et, afin que le Pape ne refuse pas son consentement, on lui insinue que, dès son enfance, Robert a été offert par ses parents à l'Abbaye. Il n'y avait personne pour réfuter cette allégation et l'on n'a pas attendu un contradicteur ; on a jugé en faveur des parties présentes et condamné les absents. Ceux qui avaient fait l'injuré furent justifiés, et ceux qui l'avaient soufferte furent mis hors de cause. Le coupable est absous sans être obligé à aucune satisfaction, et la sentence d'absolution trop indulgente est confirmée par un cruel privilège, au moyen duquel l'esprit chancelant du jeune moine est rassuré dans ses doutes et rendu plus stable dans son nouveau séjour. Voici la teneur des patentes, le sommaire de la sentence, toute la décision de l'affaire : « Que ceux qui l'ont enlevé le gardent ; que ceux qui en ont été privés, se taisent. »

« En attendant, il faut qu'une âme, pour laquelle Jésus-Christ est mort, périsse ; et cela, parce que les moines de Cluny le veulent. On fait profession sur profession ; on prononce des vœux qu'on n'accomplira pas ; on s'impose une obligation qu'on ne pourra pas tenir. Après avoir rescindé son premier engagement par un double sacrilège, on en contracte un second, et l'on accumule ainsi péché sur péché.

« Il viendra, il viendra celui qui revisera les causes mal jugées, qui cassera les serments illicites, qui fera justice à ceux qui souffrent injure, qui sera plein d'équité pour les pauvres et défendra les droits de ceux qui ont le cœur débonnaire. Il viendra certainement celui qui a prononcé par la bouche du Prophète ces menaces dans les Psaumes : « Je prendrai mon temps pour juger les justices (1). » Que fera-il des sentences iniques, lui qui jugera les justices mêmes. Il viendra, dis-je, il viendra ce grand jour où la pureté du cœur aura plus d'autorité que des paroles astucieuses et une bonne con-

(1) Ps. LXXIV, 3.

science plus de crédit qu'une bourse bien garnie ; car le souverain Juge ne se laissera pas surprendre par des mots, ni fléchir par des présents.

« C'est à votre tribunal que j'en appelle, Seigneur Jésus ! je vous confie ma cause, et je la réserve à votre décision, ô Dieu des armées, dont les arrêts sont équitables, qui sondez les reins et les cœurs, dont les yeux ne veulent non plus tromper qu'ils ne peuvent être trompés. Vous distinguez ceux qui cherchent vos intérêts et vous discernez ceux qui cherchent les leurs. — Vous savez avec quelle tendresse je suis venu à lui dans toutes ses tentations, avec quels gémissements j'ai porté, en sa faveur, ma prière aux oreilles de votre miséricorde, à quel point je souffrais, j'étais affligé et tourmenté de tous les scandales, troubles et ennuis qui lui arrivaient. Je crains bien maintenant que tout cela ne soit inutile. Si j'en crois mon expérience, pour ce jeune homme d'un naturel ardent et fier, les délicatesses de sa nouvelle vie ne seront pas moins domma-geables à son corps, que la vanité qu'on lui inspire préjudicia-ble à son esprit.

« C'est pourquoi, Seigneur Jésus, arbitre de mon sort, que ma cause soit jugée devant votre face et que vos yeux en regardent l'équité ! Voyez et prononcez lequel des deux doit prévaloir, ou de l'oblation que le père a fait de son fils, ou du vœu que le fils a fait de lui-même, surtout quand ce dernier a promis une plus grande chose (1). Que votre serviteur Benoit, notre législateur, voie ce qui est le plus régulier, ou de ce qui a été fait à l'insu de l'enfant, ou de ce qu'il a fait lui-même avec circonspection et connaissance, quand il était en âge de se décider.

« D'ailleurs il est constant qu'il a été promis par ses parents, mais non donné. Ils n'ont point fait la demande que la Règle

(1) Faire profession dans l'Ordre de Cîteaux, c'était s'astreindre à une observance plus austère que celle de Cluny, contracter par conséquent des obligations plus grandes.

prescrit ; ils ne l'ont point offert devant témoins , en enveloppant sa main avec leur pétition, dans la nappe de l'Autel. On montre la terre qui a été cédée avec lui et pour lui, à ce que l'on prétend ; mais s'ils ont reçu l'enfant avec la terre, pourquoi ne l'ont-ils pas gardé comme elle ? Est-ce qu'ils recherchaient plutôt le don que le fruit ? Est-ce qu'ils faisaient plus de cas de l'héritage que de l'âme pour qui on le donnait ? Et puis, s'il avait été offert au monastère, qu'allait-il chercher dans le siècle ? Celui qu'on aurait dû élever pour le service de Dieu, pourquoi l'exposait-on au démon ? Pourquoi abandonnait-on une brebis du Christ à la gueule du loup ? Vous en êtes témoin vous-même, mon cher Robert, c'est du siècle et non de Cluny que vous êtes venu à Cîteaux. Vous avez cherché, vous avez postulé, vous avez sollicité ; à cause de votre jeune âge, malgré vous, on vous a fait attendre deux ans. Vous avez supporté ce délai patiemment et sans faire d'objection ; c'est à force de prières et de larmes, si vous avez bon souvenir, que vous avez obtenu la miséricorde que vous demandiez depuis si longtemps, et c'est ainsi qu'on vous accorda l'entrée que vous aviez tant souhaitée. Après cela, pendant l'espace d'un an, selon la Règle, on vous a éprouvé en toute chose ; vous avez persévéré dans votre vocation, sans murmure, et, au bout de ce temps, vous avez fait profession de votre plein gré, vous dépouillant des livrées du monde pour prendre celles de la religion.

« Pauvre abusé que vous êtes, qui vous a fasciné pour vous faire rompre des vœux que vos lèvres avaient prononcés avec tant de discernement ? Ne savez-vous pas que vous devez être un jour justifié ou condamné par votre propre bouche ? Pourquoi vous mettez-vous si fort en peine de la promesse de votre père, sans vous soucier de la vôtre ; c'est sur vos paroles et non sur les siennes que vous serez jugé ; on vous demandera compte des vœux que vous avez prononcés et non de ceux qu'il a faits. En vain vous flatte-t-on de l'absolution du Saint-Siège, tandis que votre conscience demeure engagée par cette sentence divine : « Quiconque met la main à la charrue et re-

garde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu (1). »
Ceux qui vous crient : allez, allez ! pourront-ils vous persuader que vous n'avez pas regardé en arrière ? Mon cher enfant, « si les pécheurs cherchent à vous séduire, ne les écoutez pas. » — « Gardez-vous de croire à toutes sortes d'esprits. » — « Ayez plusieurs amis ; mais qu'un seul entre mille soit votre conseiller. »

« Fuyez les occasions, rejetez les caresses, fermez l'oreille aux flatteries, interrogez-vous vous-même, parce que vous vous connaissez mieux que personne ; sondez votre cœur, examinez vos intentions, consultez la vérité. Que votre propre conscience vous réponde : pourquoi êtes-vous parti ? Pourquoi avez-vous quitté votre Ordre, vos Frères, votre monastère et moi qui vous touche de si près par le sang, mais qui vous suis encore beaucoup plus étroitement uni par l'esprit ?

« Si vous êtes sorti pour mener une vie plus austère, plus réglée, plus parfaite, tenez-vous en assurance ; car vous n'avez point regardé en arrière ; glorifiez-vous avec l'Apôtre et dites comme lui : « Oubliant ce qui est derrière moi et me portant en avant, je cours à la palme de la gloire (2). »

« S'il en est autrement, gardez-vous d'élever votre cœur ; mais tremblez, parce que toute la licence que vous vous donnerez, par rapport à la nourriture, aux habits superflus, aux paroles oiseuses, aux divertissements déréglés, aux recherches curieuses, tout ce que vous vous permettrez, laissez-moi vous le dire, au-delà de ce que vous avez promis et observé parmi nous, tout cela, c'est d'un homme qui regarde en arrière, c'est d'un prévaricateur, d'un apostat.

« Je vous parle ainsi, mon fils, non pour vous couvrir de confusion, mais pour vous avertir comme mon enfant bien-aimé : car si vous avez plusieurs maîtres dans le Christ, vous n'avez pas plusieurs Pères. Vous ne pouvez disconvenir que

(1) Luc, IX, 62.

(2) Philip. III, 13.

c'est moi qui vous ai engendré à la religion par ma parole et mon exemple, c'est moi qui vous ai nourri de lait, la seule nourriture dont vous étiez capable dans vos tendres années ; plus tard je vous aurais donné du pain, si vous eussiez attendu le temps de vos forces ; mais hélas ! on vous a sevré bien avant l'âge et hors de saison, et j'appréhende que tout ce que j'avais fomenté par mes tendresses, édifié par mes discours, affermi par mes prières, ne s'évanouisse, ne se perde, ne soit anéanti et que je ne sois obligé de pleurer amèrement, non l'inutilité de mon travail, mais la chute déplorable d'un enfant qui s'égare.

« Souffrirez-vous qu'un autre qui ne s'est donné aucune peine de vous élever, se glorifie aujourd'hui à votre sujet ? Il m'est arrivé ce qui advint à cette courtisane, qui comparut devant Salomon, et dont l'enfant fut secrètement dérobé par sa voisine qui avait étouffé le sien. Vous aussi vous avez été arraché de mes bras et de mon sein. Je pleure celui qu'on m'a ravi, je réclame celui qu'on m'a enlevé par violence. Je ne saurais oublier mes propres entrailles ; on m'en a soustrait la meilleure partie, et ce qui me reste ne peut qu'endurer des douleurs extrêmes.

« Quel avantage ou quel bien nécessaire nos amis pouvaient-ils vous procurer, en trempant leurs mains dans mon sang, en perçant mon âme de leur glaive, eux dont les dents sont comme des armes et des flèches, et la langue comme une épée tranchante ? Si je les ai offensés en quelque chose, — ce que ma conscience ne me reproche pas, — ils m'ont certes rendu la pareille et au-delà ; car si jamais j'ai été capable de faire contre eux rien de semblable à ce que je souffre de leur part, ils m'imposent une peine plus rude que celle du talion. A dire vrai, ils n'ont pas seulement arraché la chair de ma chair, un os de mes os ; mais ils m'ont ravi la joie de mon cœur, le fruit de mon esprit, la couronne de mes espérances et, je le sens, la moitié de mon âme. Pourquoi cela ? peut-être parce qu'ils ont été touchés de compassion pour vous, et qu'indignés de voir un aveugle en conduire un autre, ils ont voulu vous avoir

sous leur conduite, pour vous empêcher de périr sous la mienne. O charité funeste ! ô cruelle amitié ! ils ont tant aimé votre salut, qu'ils ont agi contre le mien, comme si vous ne pouviez être sauvé que par ma perte ! plutôt à Dieu qu'ils pussent vous sauver sans moi et que ma mort vous pût donner la vie !

« Mais quoi ! le salut est-il donc dans le luxe des vêtements et la bonne chère, plutôt que dans la sobriété et la médiocrité des habits ? Si des pelisses molles et chaudes, si des étoffes fines et précieuses, si de longues manches, un ample capuce, un manteau champêtre, une chemise bien douce sont des moyens de devenir saints, pourquoi différé-je de vous suivre ? Toutes ces choses sont des allègements pour la maladie, mais non des armes pour le combat. La place de ceux qui sont vêtus mollement est dans la palais des rois. Le vin, le pain blanc, l'hydromel et la graisse fortifient le corps et non l'esprit ; les fritures ne nourrissent pas l'âme, mais la chair. Un grand nombre de moines dans les déserts de l'Égypte ont servi Dieu pendant longtemps, sans manger de poisson. Le poivre, le gingembre, le cumin, la sauge et mille autres ingrédients du même genre, délectent le palais, mais allument la concupiscence ; et c'est en cela que vous mettez votre sécurité ? pensez-vous passer ainsi votre jeunesse en assurance ? Celui qui veut vivre avec sagesse et sobriété n'a besoin d'autre assaisonnement que du sel et de la faim (1) ; quand on ne veut pas attendre l'appétit, il est nécessaire de chercher de ci, de là, des moyens de l'exciter, et de composer je ne sais quels ragoûts hétéroclites pour irriter le goût et provoquer la gourmandise.

« Mais direz-vous, que devenir quand on ne peut faire autrement ?... Je sais bien que vous êtes délicat et qu'avec de telles

(1) On voit, d'après ce passage, que les premiers Cisterciens s'abstenaient de poisson. Cette abstinence était encore observée au milieu du treizième siècle, ainsi que le constate le Cardinal de Vitri, dans son *Histoire d'Occident*. — On voit aussi qu'ils ne se servaient pas d'épices et que leurs mets étaient préparés au sel et à l'eau, comme le sont encore ceux des Cisterciens Trappistes.

habitudes, vous ne pouvez mener tout de suite une vie plus austère. Mais n'est-il pas en votre pouvoir de sortir de cette impuissance ? Vous me demandez comment ? Le voici. Levez-vous, ceignez vos reins, quittez l'oisiveté, déployez vos forces, remuez les bras, faites agir les mains, prenez quelque exercice, et vous aurez bientôt de l'appétence pour les choses qui suffisent à apaiser la faim, sans rechercher ce qui flatte le palais. Le travail rendra aux aliments la saveur que la paresse leur avait ôtée. Ce que vous rejetiez étant oisif, vous le prendrez avec plaisir après avoir travaillé ; car l'inaction engendre le dégoût, l'activité excite la faim, et la faim fait trouver merveilleusement agréable ce que le dégoût rendait insipide. Les herbes, les fèves, les bouillies, le pain noir et de l'eau (1) répugnent aux personnes indolentes ; elles sont délicieuses pour les travailleurs. Vous avez perdu l'habitude de nos tuniques (2) ; elles vous font horreur à cause des froids de l'hiver et des chaleurs de l'été ? mais n'avez-vous jamais lu ce passage de l'Écriture : « Celui qui craint le givre, sera accablé par la neige ? (3) » Vous avez peur des veilles, des jeûnes, du travail des mains ? tout cela semble fort léger à celui qui pense aux flammes éternelles. Le souvenir des ténèbres extérieures de l'Évangile fait qu'on n'a point horreur de la solitude, et si vous pensez au compte exact qu'il faudra rendre un jour des paroles oiseuses, le silence sera loin de vous déplaire. Lorsque vous envisagerez avec les yeux de l'âme les pleurs sans fin et les grincements de dents des damnés, une natte ou un matelas vous seront indifférents ; enfin si, pendant la nuit, vous employez à la psalmodie tout le temps prescrit par la Règle, il n'est point de lit trop dur sur lequel vous ne dormiez paisiblement, et si, pendant le jour, vous vous livrez au travail des

(1) C'est là ce qui faisait la base de la nourriture Cistercienne.

(2) Les Cisterciens portaient la tunique immédiatement sur la peau, ils n'usaient pas de chemises, qu'elles fussent de laine ou de fil.

(3) Job VI. 16.

mains, autant que vous l'avez promis par votre profession, il faudra que la nourriture qu'on vous donne soit bien grossière, pour que vous ne la preniez pas de bon cœur.

« Debout, soldat du Christ, debout ! secouez votre poussière ! après votre fuite revenez au champ de bataille que vous avez abandonné, avec la résolution de combattre plus courageusement et de remporter un plus glorieux triomphe ! Jésus-Christ compte beaucoup de soldats qui ont commencé généreusement, sont demeurés fermes et ont vaincu ; mais il s'en trouve peu qui, après avoir déserté, aient affronté de nouveau les périls auxquels ils s'étaient soustraits, et qui aient mis en déroute les ennemis auxquels ils avaient tourné le dos une première fois. Comme tout ce qui est rare est précieux, je me réjouis donc de ce que vous pourrez être dans le rang de ceux dont la gloire sera d'autant plus éclatante qu'ils auront été en plus petit nombre.

« Après tout, si vous êtes trop timide, pourquoi appréhender, là où il n'y a aucun sujet de craindre, et pourquoi ne pas trembler au contraire, là où il y a beaucoup à redouter ? Pensez-vous être échappé des mains de vos ennemis, parce que vous vous êtes enfui de la mêlée ? Il est plus facile à notre adversaire de poursuivre un fuyard que de tenir tête à un agresseur ; il a plus de hardiesse à vous attaquer par derrière, qu'à vous résister en face. — Après avoir mis bas les armes, vous dormez en sûreté, tout le temps de Matines, à l'heure où le Christ est ressuscité ; vous ne savez donc pas que désarmé, vous êtes moins courageux, et aussi moins redoutable à vos ennemis ? Une multitude d'assaillants a investi votre demeure, et vous dormez ! Déjà ils ont franchi les remparts, renversé les barrières, envahi les portes... Est-il donc plus sûr pour vous d'être trouvé seul, qu'environné de plusieurs autres, d'être surpris nu dans votre lit, que tout équipé au milieu du camp ? Réveillez-vous, prenez vos armes et rejoignez vos compagnons que vous aviez abandonné par la fuite ; la crainte vous les avait fait quitter, que la crainte vous ramène auprès d'eux. Soldat sans énergie, pourquoi laisser une armure que vous trouvez trop pesante et trop

rude ? l'ennemi qui vous presse, les traits qui volent de toutes parts vous feront trouver léger votre bouclier et vous empêcheront de sentir votre cuirasse et votre casque.

« Il est vrai que passer subitement de l'ombre au soleil, du repos au travail est chose pénible dans les commencements ; mais, les anciennes habitudes faisant place aux nouvelles, les obstacles disparaissent et ce que l'on avait cru auparavant impossible, devient aisé. Les plus vaillants tremblent d'ordinaire avant le combat, au premier son de la trompette ; mais dès qu'on en vient aux mains, l'espoir du triomphe et la crainte de la défaite les rendent intrépides. Qu'avez-vous à redouter ? puisque vous serez entouré de tous vos Frères en armes, puisque les Anges seront à vos côtés et que le divin chef, Jésus-Christ, marchera devant vous, animant les siens à la victoire, et leur disant : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde (1). » — « Si le Christ est pour nous qui sera contre nous ? (2) » Vous pouvez combattre en toute assurance ; car vous êtes certain du succès. O vraie sécurité ! lutter avec le Christ et pour le Christ ! livrer une guerre de laquelle on sortira toujours victorieux si l'on ne fuit pas, quand même on serait blessé, renversé, foulé aux pieds, égorgé mille fois ! La seule chose qui puisse vous faire perdre la bataille, c'est de reculer.

« Oui, vous la pouvez perdre par la fuite, mais non par la mort : votre bonheur au contraire serait de succomber dans la mêlée, parce que vous seriez plus vite couronné. Malheur à vous, si en fuyant, vous êtes frustré tout à la fois et de la victoire et de la couronne ! Je prie Dieu, mon bien-aimé fils, qu'il vous préserve de ce triste sort, lui qui doit un jour vous condamner avec la dernière rigueur, d'après cette lettre, s'il ne trouve point en vous l'amendement qu'elle y doit opérer. »

(1) Jean XVI, 33.

(2) Rom. VIII, 31.

CHAPITRE X

QUELS DANGERS COURT UN CISTERCIEN, S'IL QUITTE SON ORDRE
POUR ENTRER DANS UN AUTRE



N lisant cette épître, le jeune Robert reconnut aussitôt la plume de son Abbé, du Père qui le chérissait ; elle avait été trempée dans les entrailles de la plus tendre charité. Considérant alors combien la vie qu'il menait à Cluny, différait de celle qu'il avait menée à Clairvaux d'où il était sorti si imprudemment, il gémit de sa faute, quoique un peu tard, et pleura son erreur ou plutôt l'erreur dans laquelle on l'avait entraîné. S'inspirant de l'esprit d'une sainte liberté, il quitta, comme il le devait, cette maison de Cluny où il était entré aux mépris de toutes les règles. Il vint dans son ancien monastère se remettre sous la direction de saint Bernard ; il fit tant de progrès et avança si rapidement dans la vertu qu'il fut, dans la suite, élu Abbé de Maison-Dieu.

Son exemple nous montre qu'un homme qui s'est engagé par sa profession dans l'Ordre de Cîteaux, ne peut, sans grand danger pour son âme, passer dans un autre. Il y a plus, — disons-le en toute simplicité, pour être vrai : — d'un côté il perd un bien plus grand que sa lâcheté lui fait abandonner, et de l'autre il n'atteint pas le bien inférieur qu'il se propose et que sa première profession lui interdit. Marqué au front de la flétrissure de l'apostasie, il en porte l'éternelle confusion, à moins qu'il ne revienne à résipiscence.

Au surplus, pour enlever tout doute sur ce point et pour qu'on ajoute foi à notre assertion, — puisque la parole de deux témoins suffit pour terminer tout procès, quel qu'il soit — nous

allons rapporter, à l'appui de la vérité que nous affirmons, un second exemple.

L'Abbé d'une maison-fille de Clairvaux, située en Italie, bon religieux du reste, fut déposé de sa charge pour une faute, qu'il avait commise. N'ayant pas assez de vertu pour supporter patiemment cette déposition, il se laissa aller à un chagrin mal entendu, quitta son Ordre et entra à Cluny. Il observa pendant quelque temps, dans la bonne foi et la simplicité, les exercices qui s'y pratiquaient; mais le Seigneur tout-puissant qui seul juge de la droiture du cœur, se ressouvint des travaux que cet homme avait autrefois supportés dans l'Ordre Cistercien. Il daigna lui faire connaître, par révélation, qu'il ne devait pas espérer sauver son âme à Cluny; car, bien qu'aux yeux des hommes il fut dans un état de vie méritoire, devant Dieu il était déchu d'un état meilleur, ce qui rendait infructueux tous ses actes. Eclairé par cet avertissement, le bon vieillard ne se montra pas rebelle à la grâce divine qui l'avait si miséricordieusement tiré de son erreur. Il sortit immédiatement de l'abîme dans lequel il était tombé et se retira à Clairvaux. Là il fit pénitence de sa faute, et mourut d'une sainte mort, après une vie des plus édifiantes.

CHAPITRE XI

LE MOINE RENAUD VOIT LA SAINTE VIERGE VISITANT LES FRÈRES
PENDANT LA MOISSON.



L y avait, dans cette illustre Abbaye, un moine nommé Renaud, craignant Dieu, d'une piété vraiment digne de mémoire et d'une aimable simplicité; il conserva intacte jusqu'à la vieillesse, sa première innocence. Nous allons rapporter ce qu'a écrit

de lui cet ancien religieux de Clairvaux dont nous avons déjà

parlé, qui a laissé plusieurs mémoires sur les Frères de son monastère. Nous raconterons les faits avec la même sincérité que l'auteur nous les a transmis.

Renaud passa les trente premières années de sa vie dans le siècle, sans en suivre les maximes. Continuellement adonné aux exercices de piété, il s'appliqua à porter et à glorifier Dieu dans son corps. Dès cette époque, sollicité par l'ardeur de son amour, il avait prononcé le vœu de virginité. Aussi, aidé de la grâce, il eut le bonheur de n'être jamais atteint, depuis son berceau jusqu'à son dernier jour, par le feu des passions et de surmonter les honteuses suggestions de la chair. Ayant pris l'habit religieux dans le monastère de Saint-Amand, il y mena pendant plus de vingt ans une vie exemplaire, donnant à tous une haute idée de sa sainteté. Embrassé du désir de la plus sublime perfection et, prévenu d'avarice par plusieurs révélations, il se présenta à Clairvaux.

Pour ne pas fatiguer le lecteur, je renonce à raconter toutes les peines et toutes les tracasseries qu'il eut à supporter dans sa première maison, de la part de ses Frères qui, jaloux de sa grande vertu, essayaient de le détourner de son projet.

Admis à Clairvaux, il embrassa tout aussitôt résolûment la nouvelle milice où il venait d'entrer et quoique vétéran dans la religion, il se montra parmi nous comme un novice plein de courage, donnant constamment l'exemple de la mortification dans les travaux, les veilles, les jeûnes et tous les exercices de la Sainte Règle. Son oraison était continuelle; elle était accompagnée d'une admirable effusion de larmes.

Un jour, il était sorti, pour la moisson avec tous ses Frères. Un peu à l'écart de la communauté, il se prit à contempler les moissonneurs avec une grande satisfaction. Il admirait comment tant d'hommes savants, nobles et délicats se livraient à la peine et au travail pour l'amour de Jésus-Christ; comment ils s'exposaient aux ardeurs d'un soleil brûlant, avec autant de contentement que s'ils eussent cueilli des fruits de la plus suave odeur dans un jardin de délices ou savouré les mets les plus exquis sur une table somptueuse. Levant les yeux

et les mains vers le ciel, il remercia Dieu de l'avoir associé, lui indigne pécheur, à une aussi sainte compagnie.

Pendant que son esprit s'occupait de ces pensées et d'autres semblables, avec une joie à peine contenue, tout-à-coup il aperçoit trois Dames vénérables aux vêtements blancs et à la face radieuse. Celle qui marchait la première l'emportait sur les autres par sa taille, sa beauté et l'éclat de son habit. Toutes les trois descendaient de la montagne voisine et se dirigeaient vers les Frères qui moissonnaient en ce lieu. Frappé d'étonnement et tout hors de lui en les apercevant, le Frère s'écria : « Seigneur, mon Dieu, quelles sont ces Dames si belles et si vénérables qui, contrairement à l'usage des autres femmes, se dirigent ainsi vers la communauté ? » A peine avait-il prononcé ces paroles qu'un respectable vieillard, vêtu aussi de blanc, apparaît à ses côtés et lui dit : « La plus grande, celle qui précède les autres, est la Vierge Marie elle-même, la mère de Jésus-Christ. Les deux qui suivent, sont sainte Elisabeth et sainte Marie-Madeleine. »

Au doux nom de la Mère de Dieu qu'il aimait tendrement, le Frère se sentit tressaillir. Il questionne le vieillard qui était resté près de lui : « Et où va notre Dame, lui dit-il, où va-t-elle ? » — « Elle vient visiter ses moissonneurs. » Après cette réponse, ce personnage disparaît. L'émotion du saint religieux redouble ; il tourne de nouveau ses regards vers la sainte Mère de Dieu et ses deux compagnes et il les contemple avec une sainte admiration. Les trois Dames ralentirent le pas et, l'une après l'autre, s'approchèrent de la communauté. Lorsqu'elles furent au milieu des Frères, chacune alla de son côté, comme pour mieux visiter les moines et les convers. Cela fait, elles disparurent et remontèrent au Ciel d'où elles étaient descendues.

L'homme de Dieu demeura immobile et ne put bouger de place tant que dura la vision. Sa sainteté et ses progrès quotidiens dans la vertu montrèrent le fruit qu'il avait tiré de cette visite et combien elle avait contribué à accroître son amour pour le Seigneur et pour sa Très-Sainte Mère.

Il eut beaucoup d'autres révélations, mais, pour éviter la vaine gloire, il préféra les taire. Il tint même cachée pendant huit ans celle que nous venons de raconter et ce ne fut que peu de temps, quarante jours, si je ne me trompe, avant sa mort et comme malgré lui, poussé par une force supérieure, qu'il me la découvrit, tout indigné que j'étais. Voici à quelle occasion il me fit cette ouverture.

Nous nous entretenions un jour familièrement ensemble du salut des âmes. Sachant qu'il était un homme juste, irréprochable et souvent favorisé de communications divines, enhardi par la confiance que me donnait l'affection que j'avais pour lui et celle qu'il daignait m'accorder, j'osai lui demander la connaissance de quelqu'un de ses secrets, c'est-à-dire que je le suppliai par amour pour le Christ et en vue de ses miséricordes, de vouloir bien me révéler, pour la plus grande gloire de Dieu, quelques-unes de ses faveurs spirituelles, celle par exemple qu'il croirait devoir m'édifier davantage. Vaincu par mes prières, il me confia la vision que j'ai rapportée plus haut. Mais, comment dépeindre l'émotion avec laquelle il me fit ce récit ? Dieu seul sait avec quel respect, quel saisissement, quelle abondance de larmes et quels soupirs il m'exposa le fait ! Les gémissements et les sanglots qui sortaient du fond de son cœur lui coupaient fréquemment la voix : on eût dit qu'à ce moment encore il contemplant la céleste apparition.

Quatorze jours après, la Reine du Ciel, la Souveraine des Anges lui apparut de nouveau, taillant et préparant des vêtements blancs et très-riches qui lui étaient destinés. Lorsqu'elle les eut préparés, la Bienheureuse Vierge les rassembla, puis s'éloigna en les emportant avec elle. A cette vue, Renaud se met à sa suite et lui crie : « O ma bien-aimée Souveraine, quand me sera-t-il donné de me revêtir de ces habits ? » La Très-Sainte Mère de Dieu lui répondit : « Tu les recevras quand tu viendras me rejoindre. » — Oh ! l'heureuse vision ! vision certaine, d'autant plus certaine qu'elle fut plus promptement réalisée.

Dès le matin ce bon Père vint me faire une visite, comme

on en fait aux infirmes. J'étais en effet malade et presque à l'agonie. Le mal était si violent que les médecins désespéraient de me sauver. J'avais reçu l'Extrême-Onction le jour précédent et l'on était persuadé que je mourrais sous peu. En m'abordant, Renaud m'exprima les sentiments de la plus affectueuse compassion et, pour me consoler un peu, me raconta la vision qu'il venait d'avoir pendant la nuit, croyant et m'affirmant qu'elle lui avait été donnée, non pour lui, mais pour moi. Car il était très-humble de cœur et il ne pouvait s'imaginer que ses vertus pussent lui mériter une pareille faveur. Je lui dis : « Ne cherchez pas, bien-cher Père, à détourner par une interprétation fausse, cette bénédiction qui vous a été accordée. Ces vêtements qui vous ont été réservés par une main céleste ne seront jamais donnés à aucun autre. Par la miséricorde de Dieu, ils seront tous conservés pour vous et en parfait état. Priez seulement votre très-douce visiteuse de vouloir bien dans sa miséricordieuse bienveillance, me préparer, à moi aussi, tels vêtements qu'elle voudra. Elle est si puissante, si bénigne, si débonnaire envers ceux qui l'invoquent ! »

Que dirai-je ? moi qui agonisais, je guéris pour continuer à subir les misères de cette vie, tandis que le serviteur de Dieu qui paraissait fort et plein de santé ne vécut plus que vingt jours. Il termina sa carrière par un heureux trépas et déposa l'enveloppe corruptible de son corps, pour recevoir, sans aucun doute, des mains de la Très-Sainte Mère du Christ, la robe d'immortalité qu'elle lui avait promise.

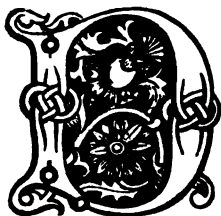
Ajoutons à ce qui précède que le sixième jour avant sa mort, ce saint religieux priant seul à l'Eglise, après Complies, entendit deux coups distincts frappés sur la tablette des mourants. A ce bruit, il se lève et se rend aussitôt à l'infirmierie, persuadé qu'un des religieux malades était à l'extrémité. Ayant constaté qu'aucun des infirmes n'était à l'agonie, il supposa que le signal avait été donné pour lui, et que ces coups frappés sur la tablette indiquaient son prochain décès. A la pensée de sa mort imminente tout son être frémit, un frisson d'horreur et d'effroi parcourut tous ses membres, et inconti-

ment la fièvre le saisit. Le mal augmentant rapidement, il fut bientôt à l'extrémité. Sur son lit de douleur il répétait presque continuellement, de bouche et de cœur, la Salutation angélique qu'il avait eu l'habitude de réciter très-fréquemment pendant sa vie, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge. Il rendit sa belle âme à Dieu, en prononçant les suaves paroles qui la composent.

Or, il arriva qu'un Convers, homme renommé par sa grande vertu, mourut le même jour. On fit à tous les deux en même temps les cérémonies de la sépulture, et on déposa leur corps dans la même tombe.

Au moment où toutes ces choses se passaient à Clairvaux, un homme très-pieux vit en songe deux temples magnifiques élevés dans le monastère, l'un dans l'infirmerie des moines, l'autre dans celle des Convers ; mais le premier était plus grandiose et plus élégant que le second. Sans aucun doute, ces deux temples, aussi bien que ces deux coups frappés sur la tablette, indiquaient la mort précieuse, devant le Seigneur, de ces deux serviteurs de Dieu. La différence de beauté entre les deux monuments marquait la différence de mérites. Ils étaient saints l'un et l'autre, mais non au même degré. Chacun d'eux avait reçu des trésors de la divine miséricorde, la part qu'il avait plu à la Mère de la grâce de leur accorder.

CHAPITRE XII

HISTOIRE D'UN MOINE QUI ENTENDIT FRAPPER LA TABLETTE ANNONÇANT
SA MORT

DANS le mois même où mourut le saint religieux dont nous venons de parler, le fait suivant arriva à Clairvaux.

Il y avait dans cette Abbaye un sacristain appelé Gérard. C'était un moine d'une modestie irréprochable. Suivant le conseil du Prophète, il avait porté le joug du Seigneur, dès sa plus tendre jeunesse et s'était élevé au-dessus de lui-même. Tout petit enfant encore, malgré sa faiblesse, il avait entrepris de grandes choses. Allaité à la royale mamelle de l'Ordre Cistercien et formé à sa pure discipline, il grandit et fit de continuels progrès dans la vertu. Par un divin privilège, jamais, — au témoignage de ses amis, — il n'éprouva les souillures de la chair.

Lorsque le moment fut proche où il devait passer de ce monde à Dieu, un jour que, selon sa coutume, il était resté à l'église après Complies, il crut entendre les coups redoublés de la tablette des mourants. Ce bruit semble l'avertir que quelque malade trépassé à l'infirmerie. Mais bientôt il acquiert la certitude que personne dans la maison n'a frappé la tablette. Il se rappelle alors de quelle façon mystérieuse avait été annoncée la mort prochaine de Renaud ; car les religieux de la maison avaient eu connaissance du fait que nous avons cité et tous en avaient été fort surpris. Aussitôt il se persuade que Dieu lui fait savoir par ce signe que son heure dernière n'est pas éloignée ; ses cheveux se dressent sur sa tête, la crainte et la frayeur le pénètrent et au moment même, il est atteint de la

fièvre. Dix jours après il mourait et passait à un monde meilleur.

Nous ne pouvons nous empêcher de rapporter un trait qui révèle sa douce piété. C'est un fait en quelque sorte miraculeux que nous avons vu opéré, sinon par lui, du moins en lui, et qui nous a beaucoup ému. Au moment de son agonie et pendant trois ou quatre heures entières, il tint les mains jointes, étendues vers la croix et immobiles comme si elles eussent été retenues par quelque lien. Quoique, sous l'étreinte de la douleur, il tournât fréquemment les autres parties de son corps, jamais cependant ses mains ne se séparèrent. Elles restèrent constamment dirigées vers le crucifix et jusqu'à son dernier soupir il les tint élevées, comme nous l'avons dit. Ce qu'il avait fait si souvent pendant sa vie, il continua de le faire après sa mort.

CHAPITRE XIII

HISTOIRE DU SERVITEUR DE DIEU PIERRE QUI, PENDANT LA SAINTE MESSE, AVAIT
COUTUME DE VOIR NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST SUR L'AUTEL



PARMI les habitants de cette heureuse maison de Clairvaux qui, par les prières et les exhortations de notre Père saint Bernard, avaient acquis une mâle vertu et appris à gravir les hauteurs de la perfection, se trouvait un vieillard appelé Pierre, de Toulouse. C'était un homme d'une grande innocence et très-pieux. Depuis l'enfance, son seul désir, l'unique but de tous ses efforts avait été de réaliser en lui cette parole de l'Apôtre : « Je suis crucifié au monde, et le monde est crucifié pour moi. » Dans sa jeunesse et avant d'entrer dans l'Ordre de Cîteaux, il avait vécu dans la solitude. Là, il s'était appliqué à mortifier conti-

nuellement en lui le vieil homme par le jeûne, la prière et les travaux de toutes sortes, offrant chaque jour à Dieu, sur l'autel de son cœur, le sacrifice d'un cœur contrit et humilié. Il se nourrissait uniquement d'herbes sauvages et de pain de farine pétrie avec de la cendre. Il servit longtemps Jésus-Christ dans le désert et y triompha, avec le secours de Dieu, des innombrables assauts que lui livrèrent les démons.

Pendant il connut la haute réputation de sainteté dont jouissaient le bienheureux Bernard et sa communauté et, poussé par une sainte émulation, il se rendit auprès de lui. Il pensait que, dans la compagnie d'hommes aussi vertueux, il vivrait plus sûrement à l'abri de la tempête et des orages, et qu'il pourrait acquérir, sous la direction du bienheureux Abbé, ce qui lui manquait encore. Il servit Jésus-Christ, pendant de longues années, à Clairvaux, et y resta jusqu'à la fin de sa vie.

Etant jeune encore, Notre-Seigneur avait daigné se montrer à lui dans une vision. Il était assis sur un trône élevé, entouré de tous les Saints du Ciel. Il sembla à l'homme de Dieu qu'on le conduisait en sa présence pour être jugé. Lorsqu'il fut devant cette Majesté redoutable, épouvanté, tremblant, il tomba aux pieds de Celui qui était assis sur le trône, le suppliant d'avoir pitié de lui. Le Seigneur lui dit : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » et lui de répondre : « Seigneur, que je sois sauvé. » « Va, dit le Sauveur, consacre-toi immédiatement à mon service, persévère jusqu'à la fin et tu seras sauvé, comme tu le demandes. »

Fort de cette promesse qui était, à ses yeux, un gage assuré de salut, Pierre renonça complètement au siècle, pour se vouer tout entier au service divin. Il se ceignit et raffermi son bras pour combattre les esprits infernaux qui, à partir de ce moment, le pressèrent vivement pendant de longs jours et de longues années. Il s'attacha surtout à combattre le démon de la fornication qui le poursuivait sans cesse, et le jour et la nuit, de ses traits aigus. On a peine à croire jusqu'à quel point, saintement indigné contre lui-même, il martyrisa sa chair par le travail, la souffrance, les veilles, les jeûnes prolongés et les

autres rigueurs de la pénitence. Dans le trouble de son esprit, il se serait porté à des moyens extrêmes pour comprimer la tentation.

Voici un fait que nous ne devons pas laisser ignorer.

L'antique ennemi du genre humain lui apparut très-souvent de différentes manières. Un jour il se montra à lui, dans l'église, sous une forme humaine. Ses yeux brillaient comme deux charbons ardents. Son visage était menaçant ; sa taille gigantesque et difforme. Il portait une coule toute hérissée de poils et très-noire. Les manches, très-courtes, descendaient à peine aux coudes ; le reste du bras était nu. Cet ange apostat vint se placer en face du saint solitaire, le regardant d'un œil féroce et lui témoignant sa fureur de ce qu'il résistait si obstinément à ses suggestions. Stupéfait à cette vue, le serviteur de Dieu était comme un homme qu'on aurait lié et qui ne peut bouger de place. Enfin, Dieu venant à son aide, il s'arma du signe de la Croix et par la vertu de ce signe, le monstre disparut sans lui avoir fait d'autre mal que d'augmenter les ardeurs de la tentation dont il souffrait.

Quelques jours après, dans le même lieu, le démon se présenta encore à lui, sous l'aspect hideux d'un animal étrange ressemblant en partie à un lion féroce, en partie à un aigle vorace. Il se tenait, plein de courroux, en face de l'invincible soldat du Christ, le menaçant avec rage et s'élançant sur lui, la gueule béante, comme pour le dévorer tout vivant. Mais la Puissance divine l'arrêta et ne lui permit pas de toucher à son serviteur. Celui-ci prononça le nom de Jésus-Christ et cet être fantastique s'évanouit soudainement. Dès qu'il eut cessé de l'apercevoir, l'homme de Dieu sentit ses passions s'enflammer à tel point qu'il lui fut impossible de ne pas reconnaître le monstre dont parle Isaïe, « qui souffle les charbons dans le foyer. »

Poussé à bout par la violence de la tentation, il allait infliger à sa chair un atroce tourment plutôt que d'exposer son âme à une chute honteuse. Mais le Seigneur bon et miséricordieux,

Lui qui secourt en temps opportun ceux qui sont dans la tri-

bulation, qui, seul, voit les efforts et la peine d'une âme courageuse ; le Seigneur ne voulut pas l'abandonner dans un pareil danger. Il lui fit tirer profit de cette épreuve et lui donna la force d'en triompher.

Pendant son sommeil, un Ange du Seigneur lui apparut sous la figure d'un jeune homme. Il se présenta à lui comme un habile médecin qui venait le délivrer de la passion dont il était tourmenté. — A son réveil, la tentation avait si radicalement disparu qu'il n'en ressentait plus la moindre atteinte ; il remercia la divine clémence, comme il le devait, et résolut de courir d'autant plus joyeusement dans la voie des préceptes divins, que le Seigneur lui avait témoigné plus de bonté.

A dater de ce moment, les feux des passions charnelles furent éteints en lui, et Dieu commença à le favoriser des douceurs de son amour et à inonder son âme de lumières, en sorte qu'il put dire avec le Prophète-Roi : « Autant vos tribulations avaient accablé mon cœur, ô mon Dieu, autant votre joie sainte est venue le consoler. » A partir de ce jour donc et jusqu'à la fin de sa vie, le Dieu qui, selon l'Écriture, commande aux bêtes sauvages qui habitent dans les roseaux, réprima en lui les assauts de la chair et l'Esprit de toute consolation se reposa sur sa personne. Le Seigneur mit sa gloire à le combler de ses miséricordes. Il le remplit d'allégresse et de bonheur, par la communication de toutes sortes de biens, et après l'avoir abreuvé du vin d'une salutaire amertume, il daigna l'enivrer du nectar de la plus suave contemplation.

Un des plus beaux dons qu'il reçut du Ciel, fut celui de la ferveur dans la prière, surtout à l'instant de la consécration du Corps et du Sang de notre Sauveur. Aussi les Frères qui lui servaient la Messe remarquèrent-ils avec admiration, qu'il versait beaucoup de larmes à ce moment-là. Jésus-Christ lui révélait alors de nombreux et importants secrets.

Il était favorisé presque continuellement, soit pendant le sommeil, soit pendant la veille, souvent même dans des extases, d'innombrables consolations. S'il fallait les écrire toutes, nous en ferions un gros volume ; mais il serait trop long et trop

onéreux pour moi d'exposer même simplement ce que le public sait déjà. Je me bornerai à rapporter un fait que je tiens de sa propre bouche et que ma conscience ne me permet pas de laisser ignorer. Je le rapporte, parce qu'il est si merveilleux et si admirable qu'il laisse présumer au lecteur chrétien tout ce que je passe sous silence. Je craindrais, en vérité, d'offenser le divin Maître, si je taisais ce prodige que le Bienheureux n'a confié qu'à moi ou à un très-petit nombre de personnes qui toutes, je le crois, sont mortes aujourd'hui. J'espère que ce récit glorifiera le Seigneur et qu'il augmentera dans beaucoup d'âmes la foi et la piété.

Pendant que ce digne religieux offrait à l'autel le sacrifice de notre Rédemption et qu'il tenait la Sainte Hostie élevée au-dessus du Calice, il voyait, sous la forme d'un enfant, celui que le Prophète appelle le plus beau des enfants des hommes, notre aimable Sauveur Jésus-Christ, le Dieu doux et humble qui se montre aux petits, tandis qu'il se cache aux cœurs suffisants et orgueilleux.

Saisi par l'éclat qui environnait le divin Enfant et le respect que lui inspirait sa Majesté, Pierre fermait les yeux, n'osant pas le regarder, mais il le voyait, quand même, aussi distinctement que s'ils eussent été ouverts. S'il se tournait d'un autre côté, les paupières closes, il le voyait encore, comme s'il eût été devant lui. Il l'apercevait tantôt sur sa main, tantôt sur son bras, toujours d'une façon merveilleuse et ineffable, comme s'il eût eu des yeux sur les tempes ou sur le derrière de la tête. Et ce n'est pas une ou deux fois, mais très-fréquemment, que cet homme de Dieu a été comblé d'une telle grâce. Ordinairement Jésus-Christ lui apparaissait ainsi, chaque jour, pendant quatre ou cinq mois de suite, et telle était la familiarité du Bienheureux avec Notre-Seigneur et sa confiance en sa bonté que, si parfois l'apparition se faisait attendre, il prolongeait le Saint Sacrifice et ne se résignait guère à l'achever, avant que le bon Maître eût rendu la joie à son âme en lui accordant la faveur habituelle.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, j'ai narré le fait simplement

et avec sincérité, comme me l'a raconté celui qui en a été l'heureux contemplateur. Car, ayant cherché, à cause de sa sainteté et des avantages que j'espérais tirer de ses conseils et de ses entretiens, à me lier intimement avec lui, je lui arrachai, après beaucoup de prières et comme par une affectueuse violence, le récit de cette vision et la confidence de beaucoup d'autres secrets, à la condition cependant de n'en rien dire à personne avant sa mort ; ce qui me fut facile, car sa carrière touchait à sa fin. Après une sainte vie, il alla rejoindre ses Pères. Il repose maintenant avec eux, dans la paix du Seigneur, à Clairvaux, où il avait vécu religieusement et où il avait toujours ardemment souhaité de finir ses jours.

CHAPITRE XIV

LE VÉNÉRABLE GUILLAUME EST REPRIS D'UNE FAUTE PAR UN ANGE



CETTE époque, vivait, dans la même communauté, un saint moine nommé Guillaume. — Vénérable par son âge et par ses années de religion, il servit le Seigneur pendant cinquante ans, sous l'habit monastique. Sans cesse appliqué à crucifier ses vices et ses concupiscences, il fit de sa vie un long martyre par les austérités auxquelles il se livra sans relâche. Avant d'entrer dans l'Ordre de Citeaux, il était resté longtemps dans l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Il s'y était montré un modèle de vertus et y avait acquis une haute réputation de sainteté. L'Abbé, aussi bien que les religieux l'avaient en grande estime ; tous l'aimaient.

Il y avait dans la propriété du monastère un lieu particulièrement solitaire et, pour cela, plus favorable au recueillement. Il obtint de son Abbé l'autorisation de s'y réfugier avec quel-

ques-uns de ses Frères. Il vécut là en reclus, dans une étroite cellule, pendant plusieurs années. Il s'y retira pour se livrer à une observance sévère et éviter de contrister ses Frères, plus faibles que lui, par le spectacle d'une vie plus mortifiée que la leur. Il pria et jeûnait nuit et jour. Non content des'interdire absolument l'usage de la viande et des mets plus recherchés que, suivant la coutume, on servait aux Frères à certains jours, il refusait souvent à son corps affaibli, même la nourriture quadragésimale et la boisson, quoiqu'il ne bût que de l'eau. Ce ne fut pas toutefois sans beaucoup de peine qu'il arriva à une pareille abstinence. Mais, après avoir longtemps supporté le supplice de la faim et des tiraillements d'entrailles indicibles, il parvint enfin, la grâce aidant, à se délivrer des plus exigeantes réclamations de la nature.

Un jour, un des anciens du monastère vint le visiter. Comme ce vieillard était faible et qu'il paraissait fatigué par la longueur de la route, Guillaume lui fit servir de la viande. Le vieillard assura qu'il n'en mangerait point, à moins que Guillaume, par un motif de charité, ne se résignât à en user avec lui. Cédant à l'affection qu'il avait pour son hôte et aussi un peu, il l'avoua plus tard, à un certain désir d'en manger, Guillaume acquiesça à cette invitation. Après le repas, le visiteur salua son ami et revint au monastère. A peine fut-il parti que le solitaire rentrant en lui-même, se prit à pousser de profonds soupirs, regrettant très-amèrement d'avoir, sous un aussi frivole prétexte, manqué à une résolution à laquelle il était resté si longtemps fidèle.

Il commençait à peine à se livrer à ces pensées, lorsque quelqu'un frappa à la fenêtre de sa cellule. Il l'ouvrit et resta interdit, en apercevant celui qui avait frappé. C'était un personnage à l'attitude pleine de dignité, d'une majesté plus qu'humaine et d'une beauté telle que Guillaume n'avait jamais rien vu qui en approchât. Ses vêtements étaient blancs et très-riches, ses cheveux éclatants comme la neige ; son visage avait une grâce inexprimable. Le reclus pensa que c'était un Ange plutôt qu'un homme. Ses paroles, du reste, pleines de douceur et de

suavité respiraient une sagesse toute céleste. En un mot, tout en lui paraissait surnaturel. Il marchait nu-pieds et se disait étranger. Il était venu de contrées très-éloignées pour voir le pieux ermite.

Après avoir gracieusement salué Guillaume, il commença à lui faire fraternellement et amicalement des reproches sur l'objet de ses pensées, comme s'il les eût connues et qu'il fût chargé de les juger. Il s'approcha et lui dit : « C'est avec raison que vous gémissiez et que vous versez des larmes sur l'excès que vous avez commis, en rompant, sous prétexte de charité, la longue pratique de votre louable abstinence. Cette charité n'est pas bonne qui détruit la charité, et la bonté qui blesse la conscience pour flatter le corps, est condamnable. Ecoutez maintenant l'exemple que je vais vous raconter.

Il y avait en Espagne une religieuse recluse qui se contentait pour toute nourriture de pain et d'eau accompagnés seulement, de temps en temps, de quelques légumes à moitié crus. Elle combattait ainsi virilement les attraits déréglés de la concupiscence. Le Démon lui souffla un jour le désir de manger de la chair. Elle résista longtemps et courageusement à cette tentation ; mais, lasse de lutter contre les suggestions très-presantes de l'ennemi, elle céda à sa convoitise, et consentit à la satisfaire. Elle demanda, en conséquence, qu'on lui préparât un diner au gras. Quand le mets désiré fut devant elle, elle n'osa pas y porter la main avant d'avoir prié Dieu, à genoux et les larmes aux yeux, de ne pas permettre qu'elle y touchât s'il prévoyait que la chose dût être nuisible au salut de son âme. — Sa prière finie, elle se lève pour se mettre à table. Après avoir dit le *Benedicite*, elle soulève le couvercle ; mais, voici qu'au lieu de la viande qu'on lui avait offerte, elle trouve trois petits corbeaux sans plumes, criant au milieu du plat. A cette vue la religieuse est saisie d'un extrême étonnement ; elle appelle la Sœur qui l'assistait et lui commande de dire la vérité. Celle-ci prend Dieu à témoin qu'elle n'a point servi trois corbeaux vivants, mais trois morceaux de viande cuite.

La cellule de la recluse était située sur le bord d'un fleuve

large et rapide qui prenait sa source au milieu des rochers de la montagne et roulait avec fracas jusque dans la plaine ses eaux impétueuses. Après avoir remercié Dieu, dans toute la joie de son cœur, d'avoir exaucé sa prière, cette sainte femme, ayant plus que jamais horreur de la chair qu'elle avait un instant souhaitée, fit jeter dans la rivière, avec le plat qui les contenait, ces oiseaux maudits, fruits de sa convoitise. Les trois restèrent ensemble au milieu du fleuve, sans se séparer. Le vase flotta sur l'eau et fut poussé par le remous dans une sorte d'anse peu éloignée de la cellule et formée par une vaste anfractuosité de rocher. On les voit encore tourbillonner dans le même endroit, en témoignage de la vérité de ce miracle.

Par ce récit et d'autres semblables le bienveillant étranger fit naître en Guillaume un grand repentir. Il tomba la face contre terre, implorant, avec larmes, le pardon de sa faute. Il reçut de son visiteur une pénitence et obtint de lui non-seulement l'absolution de son péché, mais encore de grandes consolations. S'étant enhardi à lui parler plus librement, il ne craignit pas de lui demander qui il était et d'où il venait. L'inconnu lui répondit : « Ne cherchez pas à savoir maintenant qui je suis, d'où je viens, ni où je vais. » — Veuillez au moins rester avec nous aujourd'hui, reprit le solitaire, nous serons heureux de vous servir. » — « Je ne manque de rien, répliqua l'inconnu ; je n'ai besoin ni de pain, ni de vêtements, ni de travail pour m'en procurer, j'ai tous les biens en abondance et me nourris d'un aliment que vous ne connaissez pas. Votre salut est la seule chose qui me préoccupe. Mais, que cela ne vous empêche pas de vous en occuper vous-même. » Après ces paroles, il se retira en toute hâte et se déroba si soudainement aux yeux de Guillaume, qu'il paraissait plutôt s'être évanoui dans l'air que s'être éloigné.

Le saint moine appela les Frères qui le servaient et leur commanda de courir promptement après lui et de le décider à force d'instances à accepter l'hospitalité qu'il lui avait offerte. Les Frères partirent sans retard, mais ils le cherchèrent vainement de tous les côtés ; ils ne purent retrouver ses

traces. L'homme de Dieu en conclut qu'indubitablement ce personnage était un Ange venu pour lui dévoiler les secrets de son cœur et adoucir par ses aimables et consolantes paroles la peine qu'il éprouvait de sa faute. Cette visite laissa dans son âme tant de dévotion et d'amour qu'en me racontant le fait, vingt ans après, il ne pouvait retenir ses larmes, tellement était vif le sentiment de sa reconnaissance.

Dans la suite, le nom célèbre de Bernard, la réputation de sainteté dont il jouissait partout, ainsi que la renommée de l'admirable ferveur de sa communauté étant arrivés à la connaissance de Guillaume, son esprit n'eut pas de repos qu'il ne fût venu se mettre sous la puissante direction du grand Abbé, afin de devenir plus fervent et plus parfait. Reçu avec bonté et associé, selon son désir, aux moines de Clairvaux, il fit, sous l'influence de la grâce, de tels progrès dans la vertu qu'il semblait accompli en tous points et qu'il excitait l'admiration même des plus avancés. Le Seigneur lui envoya souvent de grandes consolations, par la communication de son divin Esprit, et lui révéla — nous le savons pertinemment, — de célestes secrets. Mais Guillaume, qui redoutait le fléau de la vaine gloire, parlait peu de ces faveurs et seulement à un très-petit nombre de personnes.

Un jour, on chantait au chœur l'Office de Prime ; il était à sa place et faisait entendre, d'une voix joyeuse, les louanges de Dieu, lorsqu'il vit apparaître saint Malachie, qui avait été évêque en Irlande, et dont le corps reposait dans l'Eglise de Clairvaux. Le Bienheureux était assis sur un trône près de l'autel, l'anneau au doigt, la crosse à la main, la mitre en tête et paré des habits pontificaux, comme s'il eût dû célébrer, en grande pompe, la Messe, après l'Office. C'était le jour anniversaire de la mort du vénéré Prélat et aussi celui de la Commémoration solennelle des défunts. Guillaume vit auprès de lui saint Bernard, le bien-aimé Pasteur et le Patron de cette Eglise. Il était revêtu, lui aussi, de vêtements précieux d'une blancheur éclatante. Il portait la mitre, mais n'avait pas les ornements sacerdotaux. La raison le voulait ainsi ; car il

était là comme le Père de famille faisant à un hôte distingué les honneurs de la maison. Par une respectueuse déférence, il laissait, plein de joie, à son ami, l'honneur d'offrir à sa place l'auguste sacrifice, puisque c'était à pareil jour que le saint Pontife avait fait son entrée au ciel, au chant des hymnes célestes. Il remplit lui-même, à l'autel, avec beaucoup d'empressement et d'attention, l'office de ministre. Malachie, appuyé sur sa crosse, avait les regards constamment tournés vers le chœur ; quant à Bernard, il regardait tantôt l'Évêque, tantôt la communauté, tantôt l'autel, comme s'il eût voulu veiller à tout. Cette vision que le pieux moine contemplait de ses yeux et dans un moment où il était parfaitement éveillé, dura l'espace d'un psaume. Le psaume fini, tout disparut, mais il en resta dans l'âme du voyant un souvenir impérissable.

Un autre jour, saint Bernard lui apparut encore, la tête et tout le corps rayonnants de gloire. Guillaume tomba aussitôt à ses pieds, le priant de lui accorder une faveur. Le Saint lui dit : « Que veux-tu de moi ? » — « Mon Père et mon Maître, répondit le religieux, si j'ai trouvé grâce devant vous, dites-moi si je dois être sauvé. » Le Bienheureux lui répondit : « Crois-tu que ce soit une petite chose que celle que tu me demandes en ce moment ? Aujourd'hui, en sortant du Paradis, j'ai vu dehors, à la porte, des milliers d'hommes tourmentés de la même crainte que toi, ne sachant pas s'ils sont dignes d'amour ou de haine. » Après ces paroles le vénéré Père crut devoir satisfaire à la demande qu'on lui faisait. Qu'a-t-il répondu ? Nous l'ignorons. Pour ne pas s'exposer au poison de la vaine gloire, l'humble moine a refusé de nous le dire. Car il était prudent et réservé dans ses paroles et il évitait avec soin de rien proférer qui pût tourner à sa louange. Cependant, à la joie qui rayonnait sur son visage et à la confiance avec laquelle il parlait, il était facile de deviner qu'il avait été donné à sa question une réponse favorable.

Guillaume est ce religieux dont nous avons parlé plus haut, qui vit l'esprit impur parcourir l'infirmerie avec curiosité, sous la figure d'une courtisane, et qui, à la suite de cette vision

sinistre, avait prédit à Dom Robert, Abbé de Clairvaux, l'apostasie de deux jeunes Frères. Leur fuite honteuse, arrivée peu de temps après, confirma pleinement la vérité de sa prédiction.

Nous savons sur cet homme de Dieu beaucoup d'autres choses encore qui pourraient édifier ; mais nous les passons sous silence, pour ne pas fatiguer les lecteurs que ces sortes de faits n'intéressent point. Nous avons hâte, du reste, de leur offrir d'autres récits.

Après avoir vécu dans la fidélité à tous ses devoirs, cet homme aimé du ciel mourut dans la joie. Il alla, plein de jours, se réunir à Dieu qui lui accorda la grâce qu'il avait ardemment souhaitée et demandée, d'être inhumé dans cette très-sainte maison de Clairvaux.

CHAPITRE XV

HISTOIRE DE GÉRARD DE FARFA, HOMME DE GRANDE SAINTETÉ



HER à Dieu et aux hommes, Gérard de Farfa, de pieuse mémoire, était particulièrement estimé de saint Bernard pour son admirable chasteté, et les vertus qui brillèrent en sa personne lui attiraient l'affection de tous ses Frères.

Pendant qu'il était encore religieux à Farfa, noble Abbaye de la Toscane, il eut une révélation. Il se voyait transporté en esprit à Clairvaux et là, il avait pour emploi de parcourir avec deux bassins les diverses obédiences, et d'offrir à chacun de l'eau pour se laver les mains. — Ce qui arriva plus tard fit comprendre que Dieu l'avait destiné à purifier par les larmes que ses yeux répandaient sans interruption, comme deux sources, les fautes qui se commettaient dans la communauté.

— Regardant cette douce vision comme un présage de l'avenir, il sentit s'allumer dans son cœur les ardeurs d'un saint zèle. Son esprit ne put être tranquille jusqu'à ce qu'il eût rejoint les pauvres de Jésus-Christ, au service desquels le Seigneur semblait l'avoir visiblement destiné. Quoique son âme fût ornée de toutes sortes de vertus, par une prérogative spéciale, elle était sans cesse remplie d'une sainte componction. Ses yeux, comme ceux de la colombe, n'étaient jamais en repos, et deux ruisseaux de pleurs baignaient continuellement son visage, surtout pendant la célébration des divins mystères. Tous admiraient la grâce singulière qui le faisait chérir de Dieu et des hommes, et sa face leur paraissait comme celle d'un Ange se tenant au milieu d'eux; ils disaient : « Celui-ci est le véritable ami de ses Frères et du peuple d'Israël : c'est lui qui intercède pour nous. »

On ne peut douter que, dans le secret, Dieu ne l'ait favorisé de grandes consolations; mais, lui, humble et timide, les tint soigneusement cachées, et, à cause du respect que sa haute vertu inspirait, personne n'osa l'interroger sur ce point. Voici cependant un fait connu.

Un novice nommé Julien, très-digne prêtre, qui, d'abord clerc-régulier, était venu ensuite se faire moine à Clairvaux, vit un jour l'esprit mauvais, sous la forme d'un bouc, bondir à travers le chœur. Arrivé en face de lui, le démon s'arrêta un instant et se mit à grimacer, avançant grotesquement sa tête immonde et grinçant des dents. Il vint ensuite se placer devant Gérard, qu'il raillait par d'impudentes bouffonneries. Mais, vaincu par le mépris et le dédain du serviteur de Dieu, il s'évanouit bientôt comme une fumée, et le novice ne le vit jamais plus. Dès qu'il en eut le loisir, il sollicita la permission de parler au bon vieillard, et lui demanda si, à telle heure, il n'avait rien remarqué dans le chœur. Celui-ci voyant que le novice avait eu connaissance du fait dont il croyait avoir été seul témoin, avoua qu'il avait vu le bouc les insulter l'un et l'autre de ses gestes railleurs. Cet aveu jeta le novice dans l'admiration. Il conclut de ce fait que ce religieux avait souvent des

révélations du même genre, mais que Dieu seul et sa conscience en possédaient le secret. — Le Bienheureux avait alors près de quatre-vingt-dix ans. Il était affaibli par l'âge, mais ni l'âge ni la faiblesse ne pouvaient lui faire abandonner les saintes habitudes de la régularité. Il semblait rajeunir chaque jour par la ferveur d'un courage infatigable, et, dans une grave maladie, on eut beaucoup de peine à obtenir qu'il se dispensât d'aller à la moisson.

Une nuit que, souffrant beaucoup, il était couché dans un appartement un peu retiré, la lampe qui éclairait sa chambre vint à s'éteindre. Le Frère qui le servait s'en étant aperçu, se leva et sortit pour la rallumer. Trouvant toutes les portes fermées, il revint triste et sans lumière, puis il se recoucha, après avoir tiré sur lui la porte de la cellule, et s'endormit. Au milieu de la nuit, le serviteur de Dieu eut besoin de se lever ; le Frère s'affligeait de n'avoir pas de lumière ; mais ayant tourné les yeux vers la cheminée qui se trouvait en face de lui, il la vit remplie de charbons ardents, quoiqu'on n'y eût pas fait de feu depuis huit jours. Il y alluma la lampe, et lorsque, de nouveau, il regarda la cheminée, non-seulement il n'y avait plus de charbons, mais le foyer n'avait pas même conservé le moindre reste de chaleur.

Quand il fut pris de la maladie qui l'emporta, au moment où il agonisait, saint Bernard lui apparut avec un visage angélique et vêtu de blanc. Il était tel qu'il l'avait connu avant son décès, et l'attitude de son corps n'avait rien de changé. A l'aspect du Bienheureux qui venait à lui appuyé sur un bâton pour soutenir ses membres vieilliss, Gérard, autant qu'il put, de la voix et de la main, fit signe qu'on se levât et qu'on offrit un siège au saint visiteur. Les Frères très-étonnés se demandaient de quel saint le vieillard voulait parler. Mais lui, anéanti par la souffrance, ne pouvait répondre. Lorsqu'il eut recouvré l'usage de la langue, les religieux le questionnèrent et il leur raconta qu'il avait vu leur bien-aimé Père Bernard qui l'avait beaucoup consolé par ses bonnes paroles. Il l'avait béni, lui et toute la communauté, en faisant le signe de la croix

et en prononçant ces mots : « C'est ici la maison que j'ai bâtie, que le Seigneur la garde dans les siècles des siècles. »

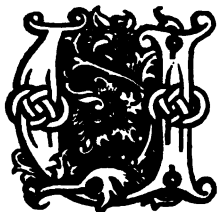
Fortifié par cette salutaire bénédiction, le vaillant disciple du Christ expira plein d'allégresse, et alla s'enivrer à la source de l'éternelle vie, après laquelle il avait soupiré de toute l'ardeur de son âme.

Quelque temps après, un Convers nommé Laurent l'aperçut en songe. Il était comblé de joie, environné de lumière, revêtu d'habits précieux ; il lui prédit que, par la grâce divine, lui aussi jouirait un jour de la gloire et du bonheur éternels. Le Frère le supplia avec instance de le bénir et de prier pour lui, ce qu'il fit, en disant : « Je prie sans cesse, non-seulement pour vous, mais pour toute la communauté. J'aurais cependant une petite plainte à faire : les Frères infirmiers m'ont emporté avec trop de hâte de la chambre des agonisants, comme si j'avais rendu le dernier soupir, quoique je vécusse encore. »

Quelques années plus tard, quand furent achevés les cloîtres et l'église, qu'on avait commencés avec l'approbation de saint Bernard qui en avait béni les fondements, on transporta les ossements du bienheureux Gérard dans le tombeau où reposaient déjà, comme nous l'avons dit, les vénérables Pères Robert, Abbé, Humbert, Prieur, et Odon, Sous-Prieur ; on les y déposa avec tous les honneurs que sa sainteté méritait.

CHAPITRE XVI

D'UNE GRACE ADMIRABLE ET TOUTE SPÉCIALE, QUI FUT FAITE A UN MOINE
DE GRANDE PERFECTION



N noble jeune homme, Allemand de naissance, se rendait à Paris avec son maître, pour y faire ses études. Clairvaux se trouvant sur leur route, ils s'y arrêterent. Là, le maître, je ne sais par quel secret jugement de Dieu, se sentit touché d'une grande componction, en voyant cette communauté et le genre de vie qu'on y menait. Il demanda et obtint d'être reçu au noviciat. Il pressa le jeune homme de rester avec lui ; mais celui-ci refusa absolument. Il détestait non-seulement la compagnie, mais encore la conversation des moines Cisterciens, et il avait souvent demandé à Dieu de ne lui jamais donner la volonté d'entrer dans cet Ordre. Aussi, ni les instances de son maître, ni les prières des Frères, ni les discours les plus persuasifs ne purent vaincre sa résistance. Mais, combien Dieu se montre admirable dans ses desseins sur les hommes, et combien irrévocables sont ses décrets de prédestination ! Avec quelle miséricordieuse bonté il change les dispositions de ses élus ! Se riant de leurs inutiles efforts, il ramène au bien les cœurs les plus rebelles, en sorte que sa volonté s'accomplit sur eux et en eux, comme il l'a déterminé de toute éternité, pour le lieu, la manière et le temps.

Il arriva donc que la nuit, pendant qu'il réfléchissait aux exhortations des religieux, l'adolescent entendit une voix céleste lui dire : « Si tu sors d'ici, si tu vas à Paris et que tu y restes jusqu'à la Pentecôte, tu mourras certainement. » Ces paroles le terrifièrent, sans fléchir son cœur toutefois. Mais,

la nuit suivante, pendant son sommeil, il se vit plongé dans la vase d'un puits profond. Il gisait dans cette boue et déjà il perdait tout espoir d'en sortir, lorsque saint Jean l'Évangéliste se montra à l'ouverture du puits. Il avait le visage et tout l'extérieur de saint Bernard qui vivait encore à cette époque, et il était accompagné d'un autre saint du Paradis qui ressemblait entièrement au portier du monastère, nommé Gérard. En les apercevant, le jeune homme inquiet et plein d'effroi, les supplie instamment d'avoir pitié de lui. « Eh quoi ! lui dit saint Jean, vous avez refusé de suivre un conseil salutaire qu'on vous donnait, et maintenant vous implorez notre secours ? » L'étudiant promet de faire tout ce qu'ils voudront, pourvu qu'il échappe au danger qui le menace. « Voulez-vous vous faire moine dans cette Abbaye de Clairvaux, lui dit le saint Apôtre ? » « Oui, j'y consens volontiers. » Après cette promesse qui était sincère, ils le tirèrent du puits et le laissèrent en liberté.

Dès qu'il fit jour, il demanda à être présenté sur-le-champ à saint Bernard. Quoiqu'il ne l'eut encore jamais vu, il le reconnut aussitôt à son visage et à son extérieur, et il assurait que c'était bien le personnage qui l'avait sauvé du danger, à la condition qu'il se ferait religieux. Fortement impressionné de tout ce qui venait d'arriver et plein de repentir, le jeune homme se remit à l'instant entre les mains du pieux Abbé. Celui-ci le reçut avec bienveillance et, quoique d'un âge tendre encore, il fit bientôt l'admiration de tous par sa gravité et sa sagesse.

Quant à son maître, il ne tarda pas à abandonner son salutaire projet et chercha même à entraîner son disciple dans sa défection ; mais il ne put ébranler le généreux novice déjà fondé dans l'amour de Jésus-Christ. Cet adolescent frêle et délicat — il n'avait que 14 ans — ne craignait pas d'entreprendre les choses les plus difficiles et portait allègrement le joug du Seigneur, à la joie des Anges et des hommes. En s'astreignant aux austérités de l'Ordre, il ressemblait à un petit agneau attaché à la charrue ; il en conserva toujours la douceur, mais,

Dieu aidant, il déploya, dès le commencement de sa conversion, toute la force d'un cheval. Dès ses premières années de vie religieuse, il se fit remarquer par une si éminente vertu que tous ses Frères, vivement touchés et réjouis de la bonne odeur de ses exemples, s'efforçaient à l'envi de reproduire en eux-mêmes la piété et l'humilité qu'on voyait briller en sa personne.

Un moine très-vertueux de la Maison m'a affirmé avoir eu à son sujet la vision suivante. Il le considérait un jour, pendant qu'il chantait l'Invitatoire de Matines devant le degré du Presbytère. Or, l'image du Christ qui était sur l'autel se détacha de la Croix, comme charmée par le chant du jeune homme. Elle se dirigea vers lui, les bras étendus, l'en entoura, et l'étreignit dans un saint embrassement. Le religieux comprit que l'âme de ce Frère était vraiment pure et agréable au divin Maître, et qu'il avait par un privilège spécial un accès familier auprès de la souveraine Bonté. En effet ce bien-aimé du Seigneur restait tout le jour dans une étroite union avec lui et jouissait de sa présence parmi les délices de la contemplation. Dans les desseins de Dieu, cette vision n'avait d'autre but que de faire connaître de quelle plénitude de grâces et d'amour, il avait enrichi son serviteur.

Cependant, ce fervent religieux ne cessait de s'adonner avec toute l'ardeur de sa dévotion aux divers exercices de l'Ordre, et faisait de courageux efforts pour se concilier la miséricorde du Sauveur, par une application constante aux pratiques de la pénitence. Une nuit, un Ange lui apparut et le conduisit dans une sorte de chambre resplendissante de lumière. On y voyait Notre-Seigneur Jésus-Christ attaché à la Croix et, debout à ses pieds, la Vierge Marie, sa Très-Sainte Mère, avec saint Jean l'Évangéliste. En entrant, le Frère sentit la plus suave odeur, comme s'il eût pénétré dans un appartement embaumé des plus agréables parfums. Dès qu'il aperçut le Dieu de toute Majesté qui daignait mettre sous ses yeux l'émouvant spectacle de sa Passion et de sa Mort, il tomba la face contre terre, l'adorant et le suppliant avec les plus vives instances de

vouloir le bénir. Il obtint de la divine Bonté la grâce qu'il demandait, puis il s'éveilla. Il eut des indices manifestes que cette apparition n'était ni vaine, ni illusoire : car les douces exhalaisons, qu'il avait respirées pendant son sommeil, laissèrent son âme toute imprégnée d'une onction et d'une suavité célestes ; et cette impression ne fut pas passagère, mais pendant trois jours entiers son cœur fut inondé de joie, se sentant renouvelé et éclairé par la bénédiction qu'il avait reçue.

Une autre nuit, pendant qu'il était en oraison, il mérita d'entendre, de ses propres oreilles, la voix des Anges exécutant dans les airs une ravissante symphonie. Ils chantaient sur un ton si élevé, que la voix humaine la plus étendue n'aurait pu atteindre un pareil diapason. Il resta quelques instants sous le charme de cette musique céleste, puis elle cessa de frapper son ouïe ; mais les sentiments de piété qu'elle excita dans son âme, y laissèrent un bonheur ineffable, et souvent, dans la suite, au souvenir de l'abondance des douceurs dont elle avait été remplie, il se sentait tout pénétré d'une dévotion extraordinaire et d'une délicieuse émotion.

Devenu le confident des secrets du ciel, comme le Patriarche Abraham, il ne cessait de progresser et de croître, jusqu'à ce qu'il fût devenu véritablement grand ; mais ce qui dépasse toute grandeur, plus il était comblé des faveurs divines, plus il s'efforçait de se montrer humble, devant Dieu et devant ses Frères. Il ne se permettait jamais rien de singulier, rien d'insolite dans ses actes, quoique, dans sa conduite ordinaire, il se fit remarquer par une pureté et une ferveur non communes.

Cependant, comme le Seigneur prodigue ses grâces aux humbles, il daigna de nouveau se manifester à son serviteur. Il lui fut donné de voir des yeux du corps, sous les formes sensibles de sa Très-Sainte Humanité, celui dont les cieux et les saintes légions qui les habitent, les Chérubins et les Séraphins célèbrent les louanges, dans un concert qui ne cesse jamais, celui que les Anges sont heureux de contempler : Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

On était en Carême. Ce pieux moine s'adonnait avec ses

Frères au jeûne et à la prière, et comme Ruth la Moabite, il trempait son pain de chaque jour dans le vinaigre d'une salutaire componction, afin qu'il fût trouvé digne de jouir de la présence du Sauveur ressuscité. Le jour de Pâques, pendant que les religieux célébraient les Matines avec toute la ferveur qui convenait à une aussi grande solennité, son esprit abîmé dans une sainte méditation, était tout occupé à contempler les circonstances de la Passion et de la Résurrection du Christ. Il le faisait avec une si tendre piété, que les pleurs inondaient son visage. Tout-à-coup, au moment où les Frères chantaient le Répons *Angelus Domini*, qui suit la seconde Leçon, le Fils de Dieu, qui avait lui-même allumé dans son âme le feu du saint amour, lui apparut. Il se tenait au milieu du chœur, en face de lui, les mains étendues, comme pour les lui montrer. Les plaies faites par les clous y étaient très-visibles, et le sang paraissait en couler comme si elles étaient récentes. La vue de Notre-Seigneur remplit le religieux d'une très-grande joie. Ravi et hors de lui-même, il resta un instant sans savoir ce qu'il devait faire. Il aurait voulu se précipiter au milieu de l'oratoire et embrasser les pieds du divin Maître ; mais la timidité et la crainte de troubler la communauté le retenaient. Il craignait qu'on ne le prit pour un insensé. Car il ignorait si les autres jouissaient de la même prérogative que lui. Cependant il versait des torrents de larmes et son cœur se fondait de tendresse, tant était vif l'amour qu'il éprouvait à la vue de son Sauveur debout devant lui. — L'apparition cessa lorsqu'on eut fini de chanter ces paroles : *Jam surrexit, venite et videte*, ce qui se faisait très-lentement, comme de coutume. Qui pourrait exprimer les fruits admirables qu'il retira de cette vision, et à quel point son âme, changée et toute renouvelée dans ses dispositions et ses sentiments, s'embrasa de l'amour de Celui qu'elle avait eu le bonheur de contempler ainsi ?

L'auteur de cette grâce et celui qui en était favorisé, savent, seuls, quels jours heureux il a passés, depuis ce moment, en la compagnie de son Bien-aimé. Il pouvait dire alors, autant de bouche que de cœur, cette parole de l'Épouse des Can-

tiques : « J'ai trouvé celui que chérit mon âme ; je le possède et je ne le quitterai pas (1) » ; et avec le Patriarche Jacob : « J'ai vu le Seigneur face à face, et je vis encore (2). » Sa confiance était d'autant plus grande qu'elle avait pour fondement une humilité toujours croissante, en sorte qu'on pouvait lui appliquer ces mots de l'Écriture : « Tout lieu où vous aurez mis le pied sera à vous (3) ; aussi mérita-t-il d'être comblé des plus éminentes faveurs.

En effet, après avoir eu le bonheur de voir de ses yeux, comme nous l'avons rapporté, la très-aimable Humanité de Notre-Seigneur, par un privilège insigne de la divine Miséricorde, il lui fut encore donné de contempler, autant que cela est possible à l'homme en ce monde, l'éternel mystère de l'indivisible Trinité. Voici en quelles circonstances. C'était le jour solennel de la Pentecôte. La communauté célébrait, au chœur, les Matines avec une pieuse allégresse. Pendant le chant du *Te Deum*, cette hymne céleste qui exalte les grands bienfaits de la grâce, au moment où tous les Frères s'inclinaient profondément, selon l'usage, en prononçant ces paroles mystiques : *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth*, par lesquelles on proclame et l'on adore l'Unité de Dieu, sous la pluralité des Personnes, le saint religieux incliné comme les autres, méditait dans son cœur cet insondable mystère. Son but n'était pas de le scruter témérairement, ni de déchirer la voile qui le dérobaît à ses yeux ; mais de l'adorer avec une foi profonde et dans toute la simplicité de son âme. Il se disait que connaître Dieu, c'est la vie et la vie éternelle ; l'aimer, la vraie sagesse ; s'y complaire, le bonheur parfait ; se le proposer pour modèle, c'est recouvrer la ressemblance divine que nous avons perdu en Adam ; le servir c'est régner ; privées de sa grâce les nations sont devant lui comme si elles n'étaient

(1) Cant. III, 4.

(2) Genès. XXXII, 30.

(3) Deut. XI, 24.

point. 'Quelle ne sera pas, se disait-il encore, dans la vie future, l'abondance de cette paix qui surpasse tout sentiment (1), de cette joie que l'on goûtera sans mélange et sans fin ?

Après avoir témoigné son respect, on se courbant devant la Majesté divine, tandis qu'il se relevait, ses yeux intérieurs furent ouverts et, ravi en extase, il eut une certaine vue de la glorieuse et admirable Trinité qui est Dieu.

Il comprit que cette vision était la plus merveilleuse, la plus élevée et la plus sublime de toutes celles dont il avait été favorisé jusque-là. O l'heureux mortel, en qui le feu de la divine Charité avait tellement détruit les souillures du péché et la rouille de la négligence, qu'il mérita de goûter et de savourer, pour ainsi dire, dès cette vie corruptible, la joie et le bonheur que le Seigneur réserve, comme récompense, à ses élus dans le ciel ! Non moins heureux notre bien-aimé Père, saint Bernard, sous la discipline duquel on a vu, à Clairvaux, des religieux arriver à ce comble de perfection !

Réjoui et fortifié par ces divines communications, ce moine fervent soupirait chaque jour après le moment heureux, où il serait délivré du fardeau de cette vie misérable, pour aller contempler dans sa pureté et sa vérité la face du Seigneur qu'il n'avait vue qu'en énigme et comme dans un miroir, et pour ne plus faire qu'un seul Esprit avec lui.

On le pressait de manifester, pour la gloire de Dieu et l'édification du prochain, quelques-unes des faveurs surnaturelles qu'il avait reçues ; mais il s'y refusait, dans la crainte de déplaire au bon Maître. Cependant, vaincu par les instances de ses Frères, il raconta timidement et avec beaucoup d'humilité, la grâce que nous venons de rapporter, ainsi que plusieurs autres. Nous avons vu ou appris de lui des choses admirables ; mais comme notre intention est de nous hâter, pour être plus bref, nous en omettons le récit. Nous dirons seulement qu'il refusa toujours de nous expliquer la nature de sa vision sur la Très-

(1) Phillip. IV, 7.

Sainte Trinité. Il affirmait qu'il n'aurait jamais la hardiesse d'en parler, à moins qu'il ne connût clairement que c'était la volonté de Dieu. Et même ce qu'il nous a raconté, il ne nous l'a fait connaître qu'à la condition que nous ne le dirions à personne avant sa mort : nous avons scrupuleusement tenu notre promesse.

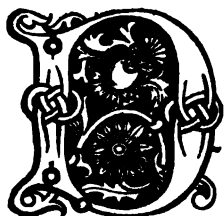
A l'âge de quarante ans, après vingt-six ans passés dans cet Ordre de Cîteaux qu'il avait eu d'abord en horreur, il mourut avec une grande joie, après avoir vécu dans une grande piété. Consommée en peu de temps, sa vie fut longue néanmoins, parce que son âme était agréable à Dieu. Il peut s'écrier aujourd'hui avec le Psalmiste dans les sentiments d'une vive allégresse : « Je chanterai, Seigneur, votre miséricorde et votre justice. » « Ce n'est ni de l'Orient, ni de l'Occident, ni des montagnes désertes que nous viendra le secours : car Dieu est le seul juge. » « Il humilie celui-ci et il élève celui-là. »

En effet, le maître de ce jeune homme, nous en avons parlé en commençant, avait embrassé comme lui les pieux exercices de la vie monastique ; ce n'est pas la grâce, mais la présomption, qui lui avait fait entreprendre cette œuvre difficile : aussi, comme le grain semé sur la pierre, il crût pendant un peu de temps et au moment de la tentation, il sécha tout aussitôt. Au contraire, l'adolescent dont nous venons de dépeindre la foi et les mérites, fut attiré par la grâce, comme malgré lui et contre son désir. Elle ne se contenta pas de l'agréger à la sainte assemblée des serviteurs de Dieu, mais après l'avoir guéri de sa paresse spirituelle, elle daigna l'élever avec le petit nombre des parfaits, aux plus hauts sommets de la vertu et de la contemplation. Si donc, il est vrai, Seigneur, que « Bienheureux sont ceux que vous avez choisis et appelés parce qu'ils habiteront vos sacrés parvis ; il est non moins vrai que ceux qui vous abandonnent seront confondus, et le nom de ceux qui s'éloignent de vous sera écrit sur la poussière (1).

(1) Jérém. XVII, 13.

CHAPITRE XVII

LE GRAND ARNULPHE SE CONVERTIT A LA VOIX DE SAINT BERNARD ;
 686 VERTUS



DANS un voyage qu'il fit en Flandre, à une certaine époque de sa vie, notre bienheureux Père Bernard allait jetant partout le filet de la parole divine pour ravir des âmes. Il ramena ainsi des flots du siècle au rivage de la Religion un grand nombre d'hommes nobles et savants. Le plus célèbre d'entre eux fut Arnulphe de Majorque. Il possédait une fortune immense et vivait dans les délices. Gagné par saint Bernard, il vint secrètement se mettre à sa disposition. A cause de certaines difficultés matérielles, ils convinrent ensemble de garder le silence, jusqu'au jour où Arnulphe quitterait définitivement son pays et sa parenté. Chef d'une famille nombreuse, ayant plusieurs enfants et des frères, il ne pouvait, sans scandale et sans de graves dommages, abandonner ses vastes domaines, avant d'avoir sagement et prudemment réglé toutes les affaires de sa maison.

Toutefois, pendant que la chose était si secrète que saint Bernard seul en avait connaissance, un pauvre bouvier qui conduisait ses bœufs à la charrue entendit le Seigneur lui parler en ces termes : « Va trouver Arnulphe de Majorque, dis-lui de t'emmener à Clairvaux où il doit se rendre prochainement, et fais-toi moine avec lui. » Le paysan avait bien ouï les paroles, mais sans voir la personne qui les prononçait ; il demanda à Dieu avec beaucoup d'instances que si cette voix était vraiment la sienne, il voulut bien lui répéter son ordre. Le ciel accueillit sa prière et le même commandement lui fut réitéré. Après ce double oracle, le paysan vint trouver Arnulphe

et lui dit : « Maître, j'ai quelque chose à vous communiquer. » Celui-ci le tira à l'écart et le paysan, tombant à genoux, continua : « Je vous supplie, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de m'emmener avec vous à votre monastère de Clairvaux et de sauver mon âme avec la vôtre. Et si vous désirez le savoir, c'est notre miséricordieux Sauveur qui, dans l'intérêt de mon salut, m'a révélé lui-même votre secret. » Ces paroles étonnèrent et réjouirent tout à la fois le noble père de famille. Il accepta cet homme et le garda auprès de lui. Il fut son compagnon de route et de noviciat, et devint plus tard, nous aimons à le croire, son compagnon dans la gloire.

Les affaires qui le retenaient étant terminées, Arnulphe aussi riche en humilité qu'il l'avait été des biens de la terre, se rendit à Clairvaux. Il fit de grands dons à cette Abbaye ainsi qu'à beaucoup d'autres. Sa conversion avait causé une très-grande joie à saint Bernard qui dit de lui à la communauté réunie : « Le divin Maître a fait une chose aussi admirable et aussi merveilleuse dans la conversion d'Arnulphe que dans la résurrection de Lazare décédé depuis quatre jours. Car Arnulphe perdu et enseveli dans les délices y gisait comme dans un tombeau ; il était mort, quoiqu'il parut vivant. »

Le nouveau converti s'était accusé avec beaucoup de contrition et de larmes de toutes les souillures qu'il avait contractées au milieu des orages du monde, et Bernard, ayant égard à son grand repentir et à sa bonne volonté, lui imposa pour toute pénitence de dire trois fois le *Pater* et de persévérer jusqu'à la fin dans sa vocation. Un tel discours contrista le pénitent qui répondit : « Ne vous moquez pas de votre serviteur, bienheureux Père. » — « Et comment cela ? » dit Bernard. — « Quand je jeûnerais pendant sept ou dix ans au pain et à l'eau sous la cendre et le cilice, je ne ferais pas une expiation suffisante, et vous me commandez de dire seulement trois *Pater* et de persévérer dans l'Ordre ! » Le pieux Abbé répliqua : « Croyez-vous savoir mieux que moi ce que vous devez faire pour être sauvé ? Pensez-vous que ce soit peu de chose que de remplir fidèlement les devoirs de la vie monastique jusqu'à votre

dernier soupir ? » — « Loin de moi cette présomption, reprit Arnulphe ; mais, je vous en prie pour l'amour de Dieu, ne m'épargnez pas maintenant, afin que je sois plus sûr d'obtenir un jour mon pardon auprès du Seigneur. Imposez-moi dès aujourd'hui une pénitence telle, qu'après ma mort, j'arrive au séjour éternel, sans avoir d'autre peine à subir. » — « Faites ce que je vous ai dit, ajouta le Bienheureux, et je vous affirme qu'au terme de votre carrière, votre âme s'envolera dans le sein de Dieu sans obstacle. »

Ces paroles, qu'il accepta comme venant du ciel, rassurèrent beaucoup ce pécheur repentant. Jamais, dans la suite, ni la violence des tentations, ni les accablements de la maladie ne purent ralentir son ardeur pour l'acquisition du pur amour de Dieu seul. Il était très-zélé et d'une excessive délicatesse en ce qui concernait les observances de l'Ordre et la garde du cœur, au point que je n'ai connu personne aussi appliqué à purifier sa conscience. Tous admiraient, ses confesseurs surtout, avec quelle assiduité, ou mieux avec quelle importunité il avait recours à leur ministère, ne leur laissant aucun repos et n'en prenant pas lui-même. Il se confessait avec larmes et gémissements, non-seulement d'une parole ou d'un signe inutile, quand par extraordinaire il lui en avait échappé ; mais encore des plus légères pensées, et ce que les autres hommes, si l'on excepte les plus parfaits, regardent comme peu de chose, il se le reprochait scrupuleusement et s'en accusait comme d'un crime.

L'Écriture nous apprend que, « Dieu châtie celui qu'il aime et qu'il flagelle le fils qu'il chérit davantage (1) ; aussi la paternelle correction de la divine miséricorde n'a jamais manqué à ce saint homme pour détruire en lui les vices de la chair et pour multiplier et faire grandir dans son âme toutes les vertus. Il fut éprouvé pendant bien des années et jusqu'à sa mort par de douloureuses et longues infirmités. Il les supportait avec patience et s'en réjouissait comme d'un grand trésor.

(1) Prov. III, 13.

A une certaine époque, il se trouva tellement affaibli et brisé par la souffrance, qu'il ne pouvait se tenir courbé sans une vive douleur. Malgré cela, il n'omit jamais de s'incliner dévotement et profondément au *Gloria Patri*, en l'honneur de l'infinie Majesté de Dieu. Or, un jour qu'il assistait à Vêpres dans l'arrière-chœur, un religieux également très-fervent, qui était à ses côtés, vit un Ange sous la forme d'un jeune moine d'une grande beauté. Il portait une coule blanche comme la neige, mais Arnulphe ne l'apercevait pas. Au *Gloria Patri* du psaume, au moment où le Bienheureux s'inclina pieusement, selon l'usage, l'Ange qui se tenait en face, plaça ses mains sous son front, pour lui soutenir la tête. A cette vue, son voisin déjà très-impressionné de la beauté du visage et des vêtements du céleste messenger, sentit redoubler son émotion ; il s'élança pour le saisir et l'attirer ; mais, l'Ange se déroba subitement à son étreinte et reparut à un autre endroit. Le religieux courut à lui, cherchant encore à le retenir ; il lui échappa de nouveau et tous ses efforts furent inutiles. La même scène se reproduisit plusieurs fois ; enfin, le divin visiteur disparut tout-à-fait sans avoir permis, à celui auquel il s'était laissé voir, de l'arrêter.

Arnulphe, ce courageux soldat du Christ, était sujet de temps en temps à des douleurs d'entrailles. Il en était souvent fort incommodé et la souffrance était parfois si excessive qu'il perdait connaissance et semblait à l'agonie. Un jour qu'il était étendu sur son lit, muet et insensible, on crut qu'il allait expirer ; on lui donna l'Extrême-Onction. Cependant il revint un peu à lui et dès que la voix lui fut rendue, il prononça cette parole pleine de foi et d'amour : « Tout ce que vous avez dit, Seigneur Jésus, est vrai. » Comme il la répétait sans cesse, les Frères présents s'en étonnèrent. On lui demanda comment il se trouvait et pourquoi il parlait ainsi. A toutes les questions le malade faisait invariablement cette réponse : « Oui, tout ce que Dieu a dit est vrai. » Quelques-uns assuraient que la violence du mal lui troublait le cerveau et qu'il était dans le délire. Mais il s'écria : « Vous vous

trompez, mes Frères, c'est, la tête saine et l'esprit bien calme que j'affirme que tout ce qui est sorti de la bouche du Seigneur Jésus est vrai. » — « Nous savons cela, nous aussi, lui répondit-on. Mais, pourquoi nous le répétez-vous si souvent ? » — « Le voici, reprit Arnulphe. Notre-Seigneur a dit dans l'Evangile, que si quelqu'un renonce pour son amour à l'affection de ses parents et aux richesses du siècle, il lui donnera le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre. Or, j'expérimente aujourd'hui la vérité de ces paroles et je reçois mon centuple sur cette terre. Car j'aime tellement les cruelles douleurs que j'endure, à cause de la confiance qu'elles me donnent d'obtenir miséricorde, que je préférerais perdre cent fois plus de biens temporels que je n'en possédais autrefois, plutôt que d'être délivré de mon mal. Et, si moi, qui ne suis qu'un indigne pécheur, je me trouve, par l'effet de la grâce, si fort et si joyeux au milieu de mes souffrances, combien de joie et de délices doivent éprouver les Saints et les âmes parfaites, dans leurs consolations. Oh ! vraiment le bonheur spirituel que nous ne goûtons guère ici-bas qu'en espérance, surpasse mille fois toutes les jouissances matérielles dont j'étais jadis enivré dans le monde ! Si quelqu'un, après avoir quitté le siècle pour entrer en religion, n'a pas trouvé ce centuple promis, qu'il se persuade qu'il n'a pas réellement renoncé à tout, mais que par un acte de volonté propre, — propriété bien pernicieuse que celle-là, — il s'est réservé quelque chose. »

Les religieux qui l'entouraient furent fort étonnés d'entendre un pareil discours sortir de la bouche d'un homme qui n'était pas prêtre et qui n'avait pas fait d'études. Il était aisé de comprendre que le Saint-Esprit, tout en permettant que son corps fût violemment tourmenté par la souffrance, réconfortait son âme par une grande onction intérieure, onction qui apprend à l'homme tout ce qu'il doit savoir.

Après avoir reçu de la main du Seigneur un surcroît de grâce pour l'expiation de tous ses péchés, le bienheureux Arnulphe éprouvé comme l'or dans la fournaise, à la suite d'un long mar-

tyre, s'endormit du paisible sommeil des justes. Nous croyons fermement que, suivant la promesse de saint Bernard, il est monté au ciel immédiatement après sa mort, sans avoir aucune peine à subir dans le Purgatoire. — En quoi, je vous le demande, ce pauvre de Jésus-Christ a-t-il failli au milieu du combat ? Suivant le conseil du Prophète, il mit sa confiance en Dieu et suppléa par la force d'âme à la faiblesse du corps, ne cédant pas aux désirs de la chair, mais se soumettant toujours à la Sainte Règle et aux prescriptions de l'Ordre. Il avait placé sur son cœur, comme devise, la courte mais substantielle parole de son très-digne Abbé : « Persévérez dans l'Ordre en expiation de vos péchés. »

Sa constance dans les labeurs de la vie pénitente condamne notre négligence et notre lâcheté. Nous avons embrassé le même Ordre ; mais nous y vivons dans la tiédeur et la paresse. Pour une légère indisposition, nous manquons à Matines et nous n'avons pas honte d'entrer à l'infirmerie, tandis que ce serviteur de Dieu ne se dispensait pas même pour une maladie grave, des exercices communs. Le temps s'envole avec rapidité et sans retour ; rien n'est plus précieux et nous n'en faisons aucun cas. Aussi arrive-t-il que pour ne vouloir pas accepter avec soumission les souffrances que le Seigneur nous envoie en cette vie, nous l'obligeons à nous punir mille fois plus sévèrement en l'autre. Si quelqu'un invoque comme excuse sa débilité naturelle, qu'il se rappelle cette parole de l'Écriture : « Rien ne manque à ceux qui craignent Dieu ; » ou celle-ci du Prophète : « J'ai été jeune, j'ai vieilli, et jamais je n'ai vu le juste abandonné. » Celui qui a espéré en Dieu a-t-il jamais été confondu ? Celui qui est resté fidèle à ses commandements a-t-il jamais été délaissé ?

Nous ne nous contenterons pas d'appuyer cette vérité sur le témoignage des Livres Saints ; nous allons rapporter deux traits qui la rendent plus saisissante. Ce sont deux miracles de la grâce et ils sont bien faits pour nous convaincre de tiédeur et nous porter à combattre vaillamment.

CHAPITRE XVIII

UN MOINE EST GUÉRI D'UN GRAND MAL DE TÊTE PAR LA VERTU DE
LA SAINTE EUGHARISTIE



PIERRE, surnommé Monoculus ou *le Borgne*, était entré tout jeune dans notre Ordre, et devint plus tard Abbé de Clairvaux. Dès le principe, il s'appliqua à s'offrir continuellement au Seigneur, ainsi qu'une victime vivante, sainte et agréable à ses yeux (1).

Mais comme tous ceux qui veulent mener une vie pieuse sont en butte aux persécutions de l'ennemi (2), il fut bientôt atteint de violentes douleurs de tête, Dieu qui fait tout pour le bien de ses élus, le permettant ainsi. Le courageux soldat du Christ souffrit patiemment cette épreuve. Au milieu de ses souffrances, il bénissait le ciel et s'empressait d'étouffer comme une vipère le murmure qui naît de la volonté propre. Il désirait, avec le Prophète, que la pourriture entrât jusqu'au fond de ses os, afin de pouvoir reposer au jour de la tribulation (3). Une chose cependant l'affligeait : c'était l'impossibilité où son corps malade mettait son âme de s'adonner autant qu'elle l'aurait voulu, à la pratique des plus hautes vertus pour lesquelles elle éprouvait un très-vif attrait.

Un Dimanche, pendant qu'il était à l'Office de la nuit, se sentant plus incommodé que de coutume par ses maux de tête, il eut la pensée de sortir du chœur et d'aller se recoucher. Mais Dieu lui inspira le courage de patienter jusqu'à Prime,

(1) Rom. XII, 1.

(2) II Tim. III, 2.

(3) Habac. III, 16.

pour son amour, parce que, ce jour là, il devait recevoir le Corps et le Sang précieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le Très-Saint-Sacrement.

Après Prime, quoique la douleur fût toujours très-intense, Pierre résolut d'attendre encore et de ne quitter les exercices de la communauté qu'après la Grand-Messe, afin de pouvoir y communier.

Le moment venu, il s'avança pour recevoir la sainte Hostie. Déjà il était près du degré de l'autel et se prosternait très-humblement, selon l'usage, lorsque du milieu de son front sortit tout-à-coup, comme une masse de plomb qui tomba sur le parquet, en faisant un grand bruit. Il entendit très-distinctement le son produit par la chute du bloc; mais ne voyant rien, il resta stupéfait. Cependant, ô admirable bonté de notre Sauveur ! ce Frère qui, un moment auparavant, éprouvait des souffrances très-vives, bien qu'il semblât les oublier par respect pour la divine Eucharistie, s'en vit complètement délivré, dès qu'il eut satisfait à sa dévotion. Il était si radicalement guéri, que jamais plus il ne ressentit dans la suite les atteintes de son mal.

Il ne se montra pas ingrat envers la Souveraine Bonté ; car il fit de si grands progrès dans la perfection religieuse qu'il fut élu Abbé d'Igny, puis de Clairvaux, et l'on peut dire que, par sa vie exemplaire, il s'est montré à la hauteur de la dignité Abbaticale dont il était revêtu. Il conduisit ses religieux par le chemin de l'humilité, et répandit partout la bonne odeur de Jésus-Christ.

CHAPITRE XIX

LA TRÈS-SAINTE VIERGE MARIE PRÉSENTE À UN FRÈRE UN CÉLESTE BREUVAGE



L y avait également à Clairvaux un moine plein de bonne volonté, mais d'une santé faible et délicate. Pour cette raison il se montrait difficile dans le choix des aliments, et empressé à se procurer des médecines auxquelles il donnait trop de confiance. Le Seigneur très-bon, qui corrige miséricordieusement ceux qui sont dans l'illusion, voulut le ramener à la vérité et lui faire comprendre combien salutaire est le conseil qu'il nous donne, de jeter dans son sein toutes nos inquiétudes, parce qu'il prend soin de nous (1). Voici comment il éclaira ce Frère qui péchait par simplicité.

Une nuit, il vit en songe la communauté qui se rendait en toute hâte à l'église pour chanter l'Office divin. A la porte de l'oratoire se tenait la céleste Mère de la miséricorde, la douce Vierge Marie elle-même. Elle portait un vase rempli d'un breuvage précieux. De sa main bénie elle en offrait une cuillerée à chacun des religieux qui entraient, et les reconfortait ainsi par l'admirable vertu de cet élixir. Le Frère se réjouit beaucoup à cette vue, ne doutant pas qu'il allait avoir, lui aussi, sa part de la divine liqueur. Il s'approcha donc à son tour de la très-aimable Cellérierie ; mais la pieuse Vierge le repoussa avec la plus tendre bonté, en lui disant : « Quel besoin as-tu de mon remède ? n'es-tu pas un sage médecin ? Ne te soignes-tu pas avec beaucoup de sollicitude ? Va, va, re-

(1) I Petr. V, 7.

tire-toi. Use de tes médecines comme tu l'entendras. Je ne m'occupe à cette heure que de ceux qui s'abandonnent, pour leurs besoins, à la Providence du Seigneur mon Fils. »

A ces paroles, le moine rougit, avoua sa faute et promit de ne plus s'occuper de lui-même à l'avenir, mais de laisser le soin de sa santé à Dieu et à sa divine Mère. Dès qu'il eut fait cette promesse, celle qui est le Refuge de tous les chrétiens, et la Protectrice spéciale des religieux de Cîteaux, ses fidèles serviteurs, satisfaite de son bon vouloir, lui accorda avec bonté le pardon qu'il demandait et lui offrit en même temps le salutaire breuvage. A peine le Frère eut-il goûté le céleste antidote qu'il se sentit guéri de sa tendresse sur lui-même et délivré de sa faiblesse. Il renonça à tous ses médicaments, ainsi qu'aux mets plus délicats dont il usait, et se contenta de la nourriture commune. La grâce de Dieu aidant, son visage et ses forces se refirent bientôt. Il retrouva ainsi du même coup la santé du corps et celle de l'âme.

Que diront maintenant ces religieux, qui semblent être les disciples d'Hippocrate plutôt que de Jésus-Christ ; qui tiennent outre mesure à la conservation de ces membres qui doivent périr ; qui dépensent leurs soins et toute leur attention à chercher et à ramasser quantité de petites herbes et de racines sauvages sans valeur ? L'hiver, ils les séchent, les pulvérisent et en composent des drogues dépourvues de toute vertu. En cela, ces religieux pèchent par volonté propre, et c'est là, la plus funeste des propriétés. Que l'exemple précédent leur apprenne à mettre leur confiance en Dieu plus qu'en Galien ; qu'ils se fient à la Reine du ciel plutôt qu'aux herbes des champs, et qu'ils se persuadent bien qu'au jour terrible du Jugement, le juste Juge les interrogera, non sur leur complexion, mais sur les devoirs de leur Profession. Ils regretteront alors, mais trop tard, de n'avoir pas travaillé davantage au salut de leur âme et d'avoir inutilement perdu le temps de la vie à ménager leur santé.

CHAPITRE XX

HISTOIRE DU VIEIL ACHARD, PÈRE-MAÎTRE DES NOVICES A CLAIRVAUX



N ancien religieux nommé Achard, issu d'une famille noble, mais plus noble encore par la sainteté de sa vie, était chargé, à Clairvaux, du soin des novices. Il était d'une rare habileté pour édifier et consoler par ses paroles. Alors qu'il était encore dans toute la force de la jeunesse, il avait été envoyé par saint Bernard pour fonder et organiser plusieurs monastères et il s'en acquitta avec beaucoup de zèle. Devenu vieux, il fut choisi, comme un glorieux vétéran de l'état monastique, pour former les nouveaux convertis. Il remplit sa fonction avec fermeté et se servit de sa longue expérience pour fortifier, par ses enseignements journaliers, contre le triple obstacle, si difficile à surmonter, de la chair, du monde et du démon, les âmes encore inexpérimentées qui lui étaient confiées. Il racontait à ses disciples des faits anciens et récents pour leur inspirer la vigilance et les tenir en garde contre leurs propres vices. Voici quelques-uns de ces traits que nous avons appris de sa bouche.

A l'époque où Achard était encore au Noviciat, saint Bernard y vint, selon son habitude, pour apporter quelques paroles de consolation à ses chers enfants. Après son allocution, le pieux Abbé prit à part le serviteur de Dieu avec deux autres novices et leur parla ainsi dans un esprit prophétique : « Un tel doit s'échapper clandestinement cette nuit. Surveillez-le, tenez-vous prêts et ne le laissez pas partir avec les objets qu'il a dessein de nous voler. Que le malheureux nous quitte parce qu'il n'est pas des nôtres, soit ; mais arrachez-lui son butin, puisqu'il nous appartient. » Ces paroles jetèrent

ceux qui les entendaient dans un grand étonnement ; néanmoins ils tinrent la chose secrète et attendirent l'effet de cette prédiction.

Au milieu de la nuit, deux d'entre eux, ayant constaté que le fugitif dormait profondément, firent de même ; car leurs yeux étaient appesantis par un artifice de l'esprit de mensonge. Quant à Achard, persuadé que la parole de son supérieur devait certainement se vérifier, il combattit courageusement le sommeil qui l'accablait. Pour le vaincre, tantôt il se frottait le front et les tempes, tantôt il se tirait les cheveux et les poils de la barbe ; d'autres fois il se lavait la tête et les mains, ou se promenait pour s'exciter. Il réussit par ces moyens à se tenir éveillé, malgré la fatigue. L'heure d'aller à Matines approchait, lorsque deux Ethiopiens d'une taille gigantesque, vêtus de manteaux très-sombres, entrèrent ostensiblement par la porte du dortoir. Celui qui marchait le premier, portait sur une broche une poule rôtie ; elle était entourée par une énorme couleuvre fixée à la même tige. S'approchant de son lit, les deux nègres placent leur mets tout fumant sous le nez et dans les mains du faux novice. Il se réveille à l'instant et les démons s'éloignent.

— Ils donnaient à entendre par cette horrible scène, la nature de leur opération dans le cœur de celui qu'ils voulaient perdre. Dès que ce malheureux fut sorti, non du sommeil de la contemplation, comme Jacob, mais du sommeil de la déception, comme un vil apostat, il se leva sans retard, prit un paquet de vêtements et sortit à la suite de ses séducteurs. Arrivé dans le cloître près de l'armoire qui sert de bibliothèque, il chercha par tous les moyens à en briser la serrure, pour y prendre des livres. Mais Achard avait réveillé à la hâte ses compagnons et leur avait fait comprendre par des signes, que la désertion et l'apostasie prédites par leur saint Abbé s'accomplissaient.

Ils se mettent tous les trois à la poursuite du fuyard, et le trouvent occupé à ébranler un verrou. Les entendant venir, le misérable s'échappe en courant, par la porte qui donnait sur le jardin. Là, les murs de clôture l'arrêtent ; les trois novices se saisissent de lui et le ramènent. Le jour venu, comme il ne

témoignait aucun repentir de sa faute, le voyant abandonné à son sens réprouvé, on le relâcha et on le laissa aller en son lieu. Le même jour le démon s'empara de lui, il perdit la raison et resta fou furieux jusqu'à son dernier soupir.

Le vieil Achard nous a raconté qu'au commencement de sa conversion il soutint de grandes luttes contre les esprits infernaux, qu'il en reçut beaucoup d'outrages, et vit beaucoup de fantômes. Quelquefois, pendant qu'il chantait l'Office dans l'église ou qu'il y priait, ils cherchaient à le distraire en faisant briller devant lui une grande quantité de lumières, comme des cierges ou des lampes. Il invoquait le saint nom de Jésus et tout s'évanouissait sur-le-champ.

Un jour le diable lui apparut et le provoqua à une lutte corps à corps comme font les gladiateurs dans l'arène. Il l'accablait de coups et lui faisait des blessures; mais il en recevait de son côté et le Bienheureux finit par le terrasser. Il lui rompit le crâne, si bien que la cervelle paraissait en jaillir; enfin il le traîna par les cheveux, mais une partie de la tête brisée lui resta dans la main avec chair et os. Il s'en exhala aussitôt une odeur si infecte qu'elle dépassait tout ce qu'on peut humainement imaginer. Achard jeta loin de lui avec horreur ce hideux lambeau et soudain le monstre disparut, non toutefois, sans laisser de profondes traces de son infection. Car, pendant un an entier, la main exhala une odeur si fétide qu'il ne pouvait l'approcher de sa bouche ou de son nez, sans se sentir bondir le cœur.

Pendant un séjour qu'il fit en Allemagne, dans la province de Trèves pour la construction d'un monastère appelé *Clastrum* ou Le Cloître (1), le bienheureux Achard eut le bonheur de voir un saint et de lui parler. C'était un solitaire d'une vertu héroïque nommé Azagne. Il vivait depuis longtemps dans ces contrées, menant, pour l'amour de Dieu, une vie

(1) On donna plus tard à cette Abbaye le nom d'Hemmenrode.

errante, à travers les montagnes et les forêts, sans asile, sans vêtements, et ne mangeant pour soutenir sa chétive existence que des herbes sauvages et des racines. Il supportait avec une patience incroyable les ardeurs de l'été et les froids les plus rigoureux. Il arriva même qu'un jour d'hiver où la gelée avait été plus forte que d'habitude et la neige plus abondante, le serviteur de Dieu qui n'avait rien pour s'en défendre, car il était nu, se coucha sur la terre, et les épais flocons qui tombaient sur lui finirent par le couvrir entièrement, à tel point qu'on n'apercevait plus aucun indice de corps humain, si ce n'est que la chaleur de son haleine avait fait un peu fondre, près de sa bouche, la neige entassée sur son visage.

Achard racontait à ses novices les vertus admirables de ce saint homme et son courage qui excédait les forces ordinaires de notre faible nature. Par ses récits il les affermissait merveilleusement dans la pratique de leurs devoirs, et les embrasait d'un ardent amour de la perfection.

CHAPITRE XXI

DOM GEOFFROY D'ABORD MOINE DE CLAIRVAUX PUIS ÉVÊQUE DE SASSARI



GEOFFROY de sainte mémoire fut d'abord moine à Clairvaux, puis évêque de Sassari en Sardaigne. Avant d'être promu à l'épiscopat, un jour qu'il chantait au chœur l'Office divin avec une grande dévotion, en compagnie de ses Frères, il fut favorisé d'une vision qu'il m'a racontée depuis. Sous ses regards, se déployait une procession glorieuse et splendide. Arrivant du nord de l'Eglise, comme si elle sortait du cimetière, elle passa devant l'autel et alla directement à l'infirmerie. D'abord se présentaient des Acolytes, des Sous-Diacres, des Diacres et

des Prêtres ; ils marchaient sept par sept, selon leur dignité et dans le rang qui leur convenait. Les Acolytes vêtus de blanc tenaient chacun un cierge à la main ; mais, ces cierges paraissaient de feu plutôt que de cire. Les Sous-Diacres étaient parés de tuniques précieuses, les Diacres de brillantes dalmatiques et les Prêtres de chasubles de soie d'une beauté remarquable. Chacun portait devant soi les instruments distinctifs de sa fonction. Ils étaient suivis d'une foule nombreuse aux vêtements blancs, s'avancant en ordre et avec beaucoup de modestie. La glorieuse Marie, toujours Vierge, fermait la marche. Les Apôtres saint Pierre et saint Jean l'assistaient, l'un à droite, l'autre, à gauche. La Divine Mère était si ravissante de beauté, son visage et ses habits jetaient un tel éclat que toute la Basilique resplendissait de la lumière qui émanait de sa personne. L'Esprit, qui faisait voir ces merveilles à Geoffroy lui dit intérieurement : Celle-ci est la Reine des cieux, la Souveraine des Anges. » Après avoir défilé solennellement devant le degré du sanctuaire, le cortège, comme nous l'avons dit, sortit de l'Eglise par la porte qui conduit à l'infirmerie et le religieux ne vit plus rien.

Or il y avait en ce moment, parmi les malades, un digne prêtre, nommé Thieselme ; il languissait depuis longtemps, et en fils soumis, il avait supporté avec une patience admirable les épreuves que lui avait ménagées le Père céleste. Il se trouvait alors à sa dernière heure, sur le point d'échanger les amertumes passagères de la vie présente pour les joies de l'Eternité. Le témoin de la scène que nous venons de décrire, resta persuadé que cette procession avait été l'indice de la mort de ce saint personnage et de son entrée dans la Béatitude.

« Oh ! qu'ils sont grands les biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment ! L'œil de l'homme ne les a pas vus, son oreille ne les a pas entendus, son cœur ne les a jamais compris ! (1) Car si le ciel déploie tant de pompe et d'éclat pour une

(1) Is. LXIV, 4, et I Cor. II, 9.

âme craignant Dieu qui sort de la prison de son corps, combien plus cette âme embrasée de l'amour divin, doit-elle ressentir de joie lorsqu'elle fait son entrée dans la céleste Patrie, où elle va jouir, à jamais, de la vue de son Créateur ?

CHAPITRE XXII

AUTRES VISIONS DU MÊME SERVITEUR DE DIEU



E même Geoffroy était un jour à sa place au chœur, chantant l'Office avec les autres, lorsqu'il aperçut l'esprit impur traverser le milieu de l'église, sous la forme d'un singe. En arrivant devant lui, la bête grimacière s'arrêta, le regarda d'un œil de mépris et de dédain, et se mit à le railler en faisant mouvoir ses larges narines. Elle fit ensuite quelques pas en avant, sortit et ne reparut plus.

Le serviteur de Dieu tomba malade. Il souffrait violemment de la gorge. Le mal faisait tous les jours des progrès et finit par devenir tel que les médecins désespérèrent de le guérir. Ce qui affligeait surtout profondément Geoffroy c'est que le gosier s'était tellement resserré qu'il était obligé de laisser le chant et même la psalmodie. Il eut alors recours à saint Bernard et le pria jour et nuit, en versant beaucoup de larmes, de lui obtenir le bonheur de pouvoir chanter. Notre bienheureux Père touché de ses supplications et de ses pleurs, lui apparut en songe et fit de sa main le signe de la croix sur l'endroit malade qu'il toucha. A son réveil le saint moine était guéri ; il courut au chœur faire entendre sa voix, et jamais plus il ne se ressentit de son indisposition.

A une autre époque, un fervent religieux qu'il aimait tendrement en Jésus-Christ, fut pris d'une maladie grave, au point

qu'on crut qu'il allait mourir. Geoffroy en fut profondément affligé et, comme son attachement était sincère, il se mit à demander au ciel avec des pleurs et des sanglots la santé de son ami. Pendant qu'il se lamentait, quelqu'un lui apparut et lui dit : « Ce Frère, au sujet duquel tu t'attristes, guérira ; mais un autre que tu aimes également en Dieu, mourra à sa place. »

C'est ce qui eut lieu. Celui qui semblait près d'expirer entra en convalescence et, à la même époque, un saint et vénérable vieillard, nommé Renaud de Cluny, que Geoffroy chérissait, s'endormit dans le Seigneur.

Nous dirons aussi que la mère du Bienheureux étant morte, celui-ci avait de grandes inquiétudes à son sujet et versait journellement pour elle des flots de larmes, car il avait à un haut degré le don des larmes. Il suppliait la divine Bonté de lui faire savoir, si sa mère était encore en Purgatoire ou si elle jouissait déjà du repos éternel, et il continua longtemps à faire cette prière. Enfin, un jour, une voix céleste lui fit entendre ces mots : « Pourquoi cherches-tu par des supplications importunes à savoir ce que tu dois ignorer ? Contente-toi de prier pour tes parents et ils seront sauvés. »

CHAPITRE XXIII

COMMENT IL FUT RÉVÉLÉ A GEOFFROY QU'IL DEVIENDRAIT ÉVÊQUE. —
SA SAINTE MORT, A CLAIRVAUX



N jour que le serviteur de Dieu Geoffroy était en oraison, un personnage vénérable lui apparut et lui mit au doigt un anneau, comme présage de la dignité à laquelle il allait être élevé. La même année, ainsi que nous l'avons appris, il fut nommé Evêque

de Sassari. Il gouverna cette Eglise pendant sept ans avec

beaucoup de zèle. Il mena durant son Episcopat une vie très-pure, remplit avec honneur son sublime ministère et resta pour ses successeurs le modèle d'une sainteté accomplie.

Vers la fin de sa carrière, dont Dieu seul connaissait le terme, il partit de la Sardaigne pour venir visiter Clairvaux, sa Mère, où il désirait ardemment que son corps reposât après sa mort. Apercevant de loin les murs de l'Abbaye, il leva les yeux au ciel en soupirant et demanda au Seigneur de toute l'ardeur de son âme, que s'il devait l'appeler à lui, avant trois années, — il ne laissait jamais passer ce terme sans visiter au moins une fois son ancien monastère, — il demanda à Dieu, disons-nous, de ne pas permettre qu'il en partît. Il craignait de mourir autre part et d'être ainsi privé du bonheur d'y être inhumé. Il entra donc dans cette chère maison et y resta quelque temps en fort bonne santé, au grand contentement des religieux, tous heureux de posséder un pareil hôte. Mais bientôt il fut pris d'une maladie aigüe. Elle ne dura que quelques jours ; le mal faisant de rapides progrès, Geoffroy fut bientôt à l'extrémité. On lui administra les derniers Sacrements et, à la même heure, presque au même moment, il s'endormit dans le Seigneur, à la grande surprise de tous.

Il mourut vers le milieu de la nuit, en la fête de la Dédicace de l'église de Clairvaux. Le vénérable Abbé du monastère, qui connaissait parfaitement la pureté de sa conscience, dit avec un grand sentiment de foi, en lui fermant les yeux : « Doux et vénéré Père, que Dieu tout-puissant me fasse la grâce d'aller bientôt vous rejoindre. » Pendant qu'il lui rendait les derniers devoirs de la sépulture, il était tellement affecté qu'il ne put retenir ses pleurs ; tout le monde en était ému, même les plus insensibles.

Dans les premiers temps de la maladie du saint Evêque, sa mort prochaine fut révélée à un religieux de la maison. Peu de jours après, à Matines, il vit encore un lit élégamment orné de fleurs et paré de couvertures blanches comme la neige ; il était réservé au vertueux Prélat, — symbole du repos éternel dans lequel il allait bientôt entrer.

La nuit où il mourut, le Frère dont nous venons de parler, se levant au son de la cloche qui annonçait les Vigiles solennelles de la Dédicace, pensait au défunt dont le corps était déjà dans l'oratoire. Aussitôt il entendit une voix lui dire : « Dès le premier signal de l'Office, tous les Saints du ciel le recevront en leur compagnie. » Ce moine ressentit une grande joie de cette nouvelle. Il descendit au chœur et se mit à psalmodier avec les autres, l'esprit tout absorbé par la pensée de la gloire dont jouissait le bienheureux Evêque. Pendant qu'on chantait les Laudes, ayant levé la tête, il aperçut sur les murs de l'église, tout à l'entour du cercueil, des cierges allumés miraculeusement, et en si grand nombre qu'il était impossible de les compter. En contemplant des yeux du corps l'éclat de cette lumière surnaturelle, il fut saisi d'une grande émotion. Il rendit grâces au ciel pour tout ce qu'il avait vu et entendu, et se dit dans la joie de son cœur : « Seigneur, Dieu des vertus, heureux sont ceux qui espèrent en vous. Oui, vraiment heureux est cet homme que vous aviez choisi et pris à votre service, pour le faire habiter dans vos sacrés parvis (1) ! Je crois et j'espère qu'il a déjà le bonheur d'être compté parmi vos élus, parce qu'en ce monde il a marché dans la voie de l'humilité et s'est appliqué à obéir fidèlement à vos préceptes. »

Deux mois après la sépulture de Geoffroy, le même Frère se trouvant au chœur, debout dans sa stalle, occupé à la psalmodie, fut subitement ravi en extase. Le Bienheureux lui apparut, revêtant les habits sacerdotaux et se préparant à dire la Messe. Le religieux l'aida à s'habiller et releva les bords de la chasuble sur ses bras (2).

En ce moment on chantait précisément au chœur ce verset « *Et introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam* (3). »

(1) Ps. LXIV, 4.

(2) Ces mots nous indiquent quelle était la forme de la chasuble à cette époque.

(3) Ps. XLII, 4.

Après ce que nous venons de raconter brièvement de la vie et de la mort du digne Evêque, nous ajouterons volontiers ici un miracle qui mérite d'être connu. Ce même serviteur de Dieu nous a affirmé en avoir été l'heureux témoin.

Le pieux Prélat avait conçu le projet de reconstruire sa vieille cathédrale qui tombait en ruine. Tandis qu'on témoignait l'autel sous ses yeux, on y trouva un coffre antique et rouillé qui contenait des reliques de Saints. Parmi ces reliques se trouvait une Hostie si bien conservée, si intacte, si propre, si blanche et tellement préservée de toute corruption qu'on eût pu croire qu'elle venait d'y être déposée. Cependant il n'y avait personne dans le pays qui se souvint d'avoir vu la construction, ni même la consécration de cette église ou de cet autel. A la vue d'un pareil miracle, tous les assistants furent agréablement impressionnés et confirmés dans leur foi; ils glorifièrent Dieu qui leur faisait ainsi reconnaître avec certitude le Très-Saint Corps de Notre-Seigneur dont il est écrit: « Vous ne permettrez pas que votre Saint subisse la corruption (1). »

Le bienheureux Pontife mourut l'an 1178 de l'Incarnation, le troisième jour avant les Ides de Novembre (2). Il fut inhumé avec pompe à côté du vénérable Godefroi, ancien Evêque de Langres qui avait été Prieur de Clairvaux, sous saint Bernard, et qui, plus tard, élevé à la dignité épiscopale, avait honoré lui aussi son ministère, par une vie édifiante et vraiment religieuse.

(1) Ps. XV, 10.

(2) 11 Novembre.

CHAPITRE XXIV

• DOM BAUDOIN MOINE DE CLAIRVAUX, PUIS ÉVÊQUE DE PISE



DANS les nombreux rejetons que la puissance de la grâce fit pousser dans la vigne du Dieu des armées, la très-illustre Eglise de Clairvaux, pour les transporter le long des grands courants, c'est-à-dire pour les charger du gouvernement spirituel de diverses contrées et les élever à la prélature, Baudouin plus que tout autre, jeta un éclat admirable et fut la gloire du monastère qui l'avait formé. Obéissant à la parole de saint Bernard, il avait méprisé les pompes et les plaisirs du siècle. Renonçant à tout, il était venu vivre à Clairvaux où il se trouvait heureux d'avoir préféré les vraies richesses de la pauvreté volontaire aux jouissances trompeuses d'une existence fortunée. Il avait appris de l'Apôtre à devenir insensé pour être vraiment sage. Ayant en exécration les faux biens de la terre, qui excitent la soif de l'homme plutôt que de la satisfaire, il désirait de toute l'ardeur de son âme ceux qui procurent, dans l'Eternité bienheureuse, un poids immense de gloire (1). Il s'appliqua à imiter les religieux les plus parfaits et apprit à monter des degrés inférieurs de la vie pénitente où l'on pleure ses péchés, aux sommets les plus élevés de la perfection où l'on aspire avec des gémissements inénarrables au bonheur de la céleste patrie. C'est ainsi qu'il mérita d'être appelé par Dieu à l'Archevêché de Pise, métropole de la

(1) II Cor. IV, 17.

Toscane. Là, ne vivant plus seulement pour lui-même, il allait pouvoir se rendre utile à un grand nombre, par la parole et par l'exemple.

Dès qu'il eut été élevé à cette éminente dignité, Baudouin fit preuve d'une très-grande sagesse. Il sut associer, dans l'accomplissement des fonctions de sa charge, une grande énergie et une sainte liberté à la douceur et à l'humilité qui conviennent à un moine. Tout l'Ordre Cistercien et les chrétiens d'Italie se réjouissaient et remerciaient Dieu, d'avoir donné de leur temps à l'Eglise, une aussi brillante colonne et un aussi ferme appui. Mais comme, dans les choses humaines, le bonheur ne peut être parfait, le démon fit naître à son sujet, entre les Pisans et les Lucquois, une guerre acharnée et désastreuse. La rivalité des deux peuples éclata après sa mort. Ils luttèrent pendant quelques années, après lesquelles on put à peine les amener à signer la paix et à se réconcilier. Nous ignorons tout-à-fait quels furent le motif et l'occasion de cette guerre. Nous dirons seulement qu'elle a été préjudiciable au saint Pontife et que son âme eut pour cela, dans l'autre monde, des peines à subir : c'est ce que Dieu a fait connaître de la manière que nous allons raconter.

« Peu de temps après le trépas du saint Archevêque, vivait dans l'île de Sardaigne, où il était curé de paroisse, un prêtre d'une vie édifiante. Son église était construite en dehors du village et loin de toute habitation. Un jour, pendant sa messe, au moment de saisir la sainte Hostie, il la trouva, sur le corporal, rompue et divisée en deux parties, quoiqu'il l'eût consacrée entière et en bon état. A cette vue le trouble et l'inquiétude s'emparent de lui ; il achève le saint Sacrifice dans la crainte et l'étonnement. Son ministère accompli, il congédie l'assemblée et reste seul.

Tout attristé de ce qu'il avait vu, il sort et vient se placer dans la partie orientale de l'église, le dos appuyé contre le mur et le visage tourné du côté du Levant. Il y était depuis quelques instants et réfléchissait avec anxiété au fait étrange qui lui était arrivé. Tout-à-coup un frisson s'empare de tous

ses membres ; ses cheveux se dressent sur sa tête ; une puissance invisible le saisit et le retient à sa place avec tant de force qu'il ne peut faire un mouvement. Levant les yeux, il découvre une troupe innombrable de cavaliers et de piétons qui défilent devant lui à pas précipités. Parmi eux, se trouvent des personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Il en aperçut même un grand nombre qu'il avait connues pendant leur vie terrestre. L'un d'entre eux qui lui avait été cher s'approcha de lui et se mit à lui parler familièrement. Le curé lui demanda quelles étaient ces troupes et ce qu'elles faisaient. Son interlocuteur répondit : « Ce sont des âmes qui ont quitté leur enveloppe mortelle et qui toutes sont soumises à des peines proportionnées à leurs fautes. Elles errent ainsi çà et là, à travers le monde. Elles seront délivrées, les unes plus tôt, les autres plus tard ; mais il y en a qui ne le seront pas. »

Pendant qu'on lui parlait ainsi, ce prêtre vit passer l'Archevêque de Pise. Il paraissait supporter avec beaucoup de patience la peine à lui infligée par le juste Juge. Il disait au démon qui avait reçu pour un temps le pouvoir de l'insulter : « Ne te hâte pas de te réjouir de ma chute, bête cruelle. Je me relèverai, après avoir séjourné dans les ténèbres, et le Seigneur deviendra ma lumière. »

A cette vue, le curé fut saisi d'un grand étonnement et, dans le transport de son émotion, il s'écria : « Malheur à moi, misérable pécheur ! Que vois-je ? celui-ci n'est-il pas Dom Boudouin, Archevêque de Pise et ancien moine de Clairvaux ? Le défunt qui était à ses côtés répondit : « C'est bien lui. » — « Eh quoi ! répliqua le curé, un aussi saint religieux, un aussi parfait Pontife, en Purgatoire ? lui que nous croyions déjà au ciel parmi les Anges ? » — « C'est lui très-certainement, reprit-on ; vous ne devez avoir aucun doute à ce sujet : celui que vous voyez ici est bien le saint et vertueux Prélat dont vous parlez. Sa gloire sera grande devant Dieu ; mais à cause de la longue guerre que se font les Pisans et les Lucquois à son sujet, il ne jouira du repos que lorsqu'ils auront fait la paix. »

Quelques instants après, le même prêtre aperçut une colonne

lumineuse dont l'éclat surpassait de beaucoup celui du soleil. Elle s'élevait de la terre au ciel et, dans son sein, on voyait une âme soutenue par les Anges monter au séjour des Bienheureux. Il demanda à son ancien ami quelle était cette âme. — « C'est celle de Constantin autrefois juge et seigneur de Turrita. Elle est restée pendant neuf ans, depuis sa mort jusqu'à cette heure, continuellement exposée aux vents, à la pluie et au froid, sous la gouttière de sa maison, en expiation de ses fautes. Mais cet homme s'est montré plein de compassion envers les pauvres ; il a rendu justice à ceux qui avaient souffert des injures ; il s'est confessé, avant de mourir ; il a quitté la vie avec de sincères sentiments de pénitence et le Seigneur lui a fait miséricorde. Aujourd'hui il est délivré de tous les maux, mis en possession de tous les biens, et introduit dans l'éternelle Beatitude.

Le curé vit et entendit toutes ces choses et beaucoup d'autres qui lui révélaient des secrets de l'autre vie. Il apprit, par exemple, qu'il devait mourir dans le courant de l'année et sa mort vint prouver la vérité de cette prédiction.

Déjà il avait plu au Dieu Tout-Puissant de lui découvrir, comme nous l'avons dit, que l'âme du vénérable Baudouin chère à son cœur, sainte et juste, mais encore entachée d'une légère faute, ne pouvait entrer dans le séjour de toute pureté, ni jouir de la pleine lumière dans laquelle réside le céleste Epoux, avant que la grâce n'eût détruit en elle toute souillure. — C'est alors seulement et, quand la paix eut été faite entre les deux peuples, qu'elle mérita d'entendre l'Epoux lui dire : « Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, vous êtes toute belle et il n'y a pas de tache en vous. Venez du Liban, venez et vous serez couronnée (1). »

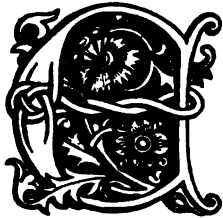
Mais, que signifiait la division miraculeuse de la sainte Hostie qui précéda cette apparition ? Pas autre chose, à notre avis,

(1) Cant. IV, 7.

sinon que de pareilles révélations dépendent uniquement de la volonté et du bon plaisir de notre Sauveur qui les donne pour l'enseignement et la correction des mortels. Cela est surtout vrai, quand elles sont faites à des personnes religieuses (1).

CHAPITRE XXV

DOM ESKIL, D'ABORD ARCHEVÊQUE EN DANEMARCK, PUIS MOINE DE CLAIRVAUX



SKIL, cet homme remarquable, dont on ne prononce le nom qu'avec respect, fut d'abord Archevêque en Danemarck, puis humble moine cistercien à Clairvaux. Dans son enfance, alors qu'il n'avait encore que douze ans, il fut envoyé en Saxe par ses parents, pour y faire ses études dans la florissante Eglise d'Hildesheim où affluaient des clerks de tous les pays. Il y était depuis peu, lorsqu'il tomba très-gravement malade. Après avoir languï longtemps, il fut condamné des médecins. On lui administra l'Extrême-Onction. Pendant que les prêtres et de nombreux fidèles se pressaient autour de son lit pour la cérémonie, il sembla tout-à-coup agonisant ; il perdit l'usage de ses membres et de ses sens et peu s'en fallait qu'on ne le crût expiré.

Tandis qu'il gisait ainsi privé de sentiment, il fut transporté en esprit dans une demeure dont l'intérieur paraissait être une fournaise ardente. S'en étant approché et l'ayant

(1) On ne saisit pas clairement la pensée de l'auteur dans ce passage ; il semblait en effet tout naturel de voir dans cette séparation de la sainte Hostie un symbole de la division qui régnait entre les Pisans et les Lucquois.

considérée trop curieusement, un tourbillon de feu s'en échappa, saisit l'imprudent et l'entraîna, malgré ses efforts, au milieu du brasier. Les flammes l'enveloppèrent de toutes parts ; il n'attendait plus que la mort et les peines éternelles, lorsque, par la miséricorde de Dieu, il entrevit, sur l'une des parois, une ouverture ayant l'apparence d'un corridor conduisant à une porte. Ce passage semblait exempt de flammes. Dès qu'il l'eut aperçu, l'espoir lui donnant des forces, il se traîna, comme il put, de ce côté, pensant y trouver quelque rafraîchissement. A peine y fut-il arrivé qu'il se précipita, en toute hâte, vers la sortie et s'éloigna, tout frissonnant de frayeur, du feu dévorant où il avait été plongé.

Bientôt il rencontre un vaste et royal palais. Il y entre et se trouve en face de la Reine des cieux, de la Souveraine des Anges. Son visage et ses vêtements brillaient d'un éclat incomparable. Elle était assise sur un trône de gloire. Tremblant et tout haletant, il s'approche d'Elle et la supplie avec instance d'avoir pitié de lui. Elle le regarde avec dédain et d'un air courroucé, lui reproche d'avoir osé paraître en sa présence, lui commande de sortir immédiatement et de retourner dans la fournaise pour y être tourmenté. Or, parmi ceux qui se tenaient autour de la Mère des miséricordes, se trouvaient trois personnages vénérables : l'Evêque de la ville, le Doyen et un troisième remplissant je ne sais quel emploi dans cette même église. Le jeune garçon les ayant reconnus, les supplia avec larmes de vouloir bien intercéder pour lui auprès de la miséricordieuse Souveraine. Ils le firent avec beaucoup de dévotion, et la très-clémentine Marie de leur répondre : « Comment pouvez-vous me prier pour cet enfant vaniteux indigne de paraître devant moi ? Débauché et pervers, il ne m'a jamais honoré ! Jamais encore il ne m'a dit un *Ave Maria* ! Tandis qu'ils la conjuraient de vouloir bien user envers lui de sa bonté accoutumée et de lui pardonner les fautes et les oublis de sa jeunesse, pourvu toutefois qu'il promit de s'amender, le pauvre désolé s'approche de nouveau, la suppliant en ces termes : « Ayez pitié, très-douce Reine ; ayez pitié de moi, ô vous

si compatissante pour le genre humain. Dilatez envers un indigne les entrailles de votre miséricorde inépuisable ; je suis prêt à vous servir et à vous honorer par-dessus tout, après Dieu, maintenant et toujours. Si mon père savait la profonde détresse dans laquelle je me trouve, il donnerait volontiers les plus grands trésors pour m'en délivrer. »

En l'entendant parler ainsi d'une voix lamentable, la Mère de bonté le regarda avec un visage serein et lui dit : « Quoi donc ! penses-tu pouvoir m'offrir pour obtenir ta grâce une digne compensation?... Cependant, si tu pouvais le faire, tu réussirais peut-être à m'apaiser. »

Réjoui par ces paroles, l'enfant reprit avec confiance : « Oui, oui, très-clémentement Reine, je me rachèterai et tout ce que votre bonté m'ordonnera, je le ferai très-volontiers. Soyez-moi seulement propice et ne me renvoyez plus dans les supplices de cet horrible brasier. » — La Reine des Vierges répondit : « J'exige que tu me donnes cinq mesures de grains de cinq espèces différentes. » L'étudiant accepta avec empressement ce contrat, et s'écria plein d'allégresse : « Ce que vous m'imposez-là, très-chère Dame, m'est très-agréable. Je vous promets pour vos greniers une mesure bonne, pleine, tassée, surabondante. » Après cet engagement qui eut pour caution ses trois intercesseurs, il lui fut permis de retourner parmi les humains. Revenu à lui, il ouvre les yeux, recouvre l'usage de la parole, s'assied sur son lit, et dans le transport de sa reconnaissance, il s'écrie : « Béni soit Dieu ! je suis délivré ; je ne brûlerai plus... Merci à vous, Très-Sainte Vierge, Mère de Dieu ! vous m'avez délivré de la fournaise, je ne brûlerai plus... »

Tous ceux qui étaient présents, voyant ce jeune homme, rappelé des portes de la mort, parler avec tant de joie, en étaient stupéfaits. Ils lui demandèrent ce qui pouvait lui causer une telle réjouissance. Mais lui, pendant longtemps, ne put leur répondre autre chose, sinon : « Dieu soit loué ! je ne brûlerai plus. » Après avoir fréquemment répété les mêmes paroles, il se tourna enfin vers les assistants et leur raconta ce qu'il avait vu et entendu. L'un d'eux, homme pieux et savant, le voyant

indécis sur le sens de sa vision, le prit à l'écart pour le lui révéler ; il lui dit : « Sachez que vous aurez un grand nom et une très-haute dignité dans l'Eglise. Lorsque, avec l'aide du Seigneur, vous y serez parvenu, il vous faudra construire cinq monastères d'Ordres différents, en l'honneur de Dieu et de la Très-Sainte Vierge, sa Mère. Dans chacun, pour vous conformer à la mesure indiquée, vous mettrez au moins douze personnes continuellement appliquées au service de Dieu. » Après avoir ouï ces paroles, Eskil garda le silence et resta fort intrigué sur l'issue de cet événement.

Pendant la vision, il lui avait été révélé que les trois hommes vénérables qui avaient intercédé pour lui, bien que vivant encore, mourraient dans l'année. Leur décès, qui suivit de près, prouva la vérité de la révélation .

Après ces faits, le jeune étudiant crût en âge et en sagesse, devint un homme accompli et, par la disposition adorable de la Providence, fut appelé au gouvernement de l'Eglise de Lunden, la métropole du Danemarck. A peine élevé à la haute dignité qui lui avait été prédite, il comprit qu'il était temps de mettre à exécution la promesse, qu'il avait faite à la Reine des cieux, de fonder cinq monastères d'Ordres différents, figurés par les cinq mesures dont on lui avait parlé. Il saisit une occasion favorable et fit venir des lointaines contrées de la France, qui était comme la source de la vie religieuse à cette époque, plusieurs communautés. Parmi elles se trouvait une colonie de moines venant de Citeaux même et une autre de Clairvaux. Il les installa dans les meilleurs sites de son territoire et les cultiva comme des vignes choisies, pouvant produire le vin d'une exquise sainteté. Afin de payer largement sa rançon et pour donner à sa très-aimable Libératrice une mesure pleine et surabondante, comme il le lui avait promis, il ne se contenta pas de fonder cinq monastères, mais, avec ses propres deniers et les dons des fidèles, il en créa une multitude d'autres.

Il travailla aussi à extirper, jusqu'à la racine, les rites du Paganisme, dont une grande partie du pays était encore souillée, et s'appliqua à former ses ouailles à la salutaire discipline de

la religion chrétienne. Il châtia les superbes qui résistèrent à ses ordres. Armé ainsi du zèle de la justice, il s'employa de telle sorte à détruire tout ce qu'il y avait de nuisible et de superstitieux dans les usages de son peuple et à y introduire tout ce qui pouvait procurer le salut des âmes, qu'on peut affirmer que jamais aucun Prélat ayant occupé le siège de cette Eglise, n'y opéra autant de bien. Dieu bénissait les travaux du saint Pontife, il donnait une grande efficacité à sa parole, et ceux que l'Evêque frappait d'anathème mouraient tous misérablement. En voici un exemple : — Il avait excommunié publiquement, le Jeudi-Saint, un adultère, homme riche et puissant. Or, pendant la nuit de Pâques, cet homme fut cruellement étouffé par le démon, avec la femme sa complice et les deux enfants nés de leurs crimes. Ils furent précipités dans les enfers pour y être éternellement punis.

Il avait une estime singulière pour le bienheureux Bernard, et, quoique très-éloigné de lui, il l'honorait d'une affection sans égale. Ce fut peu de le posséder dans ses fils, les religieux de Clairvaux, qu'il avait obtenus pour la fondation d'un monastère, dans son diocèse ; tourmenté par un violent désir de voir le saint Abbé, ce personnage qui jouissait d'une autorité toute-puissante dans les îles du Nord, au double point de vue du spirituel et du temporel, ne craignit pas de laisser toutes ses affaires et de s'exposer aux périls et aux fatigues d'un long voyage. Poussé non par l'envie d'entendre la parole d'un sage, mais par le zèle de la foi et la ferveur de sa dévotion, cet homme, humble et grand tout ensemble, vint des extrêmes confins de la terre jusqu'à Clairvaux. Il serait difficile de dire combien il pleura, combien il montra de tendresse non-seulement envers celui qu'il estimait si particulièrement, mais encore envers le moindre des Frères de la maison.

Lorsqu'il fut sur le point de quitter la France pour retourner en son pays, il voulut emporter du pain, bénit par le serviteur de Dieu. Pour le conserver plus longtemps, il le fit remettre au four, selon l'usage des marins qui usent de pain deux fois cuit. Mais le pieux Abbé lui reprocha amicalement son peu

de foi en cette circonstance : « Ainsi donc, lui dit-il, ma bénédiction ne pourra pas conserver ce pain, aussi bien qu'une seconde cuisson ? » Il refusa de le bénir, s'en fit apporter d'autre, et dit à l'Evêque : « Emportez celui-ci avec vous et ne craignez pas qu'il se corrompe. » Eskil le prit et rentra dans son diocèse, après un long voyage par terre et par mer, heureux de voir son peu de foi vaincu par l'accomplissement de la parole du Bienheureux.

Peu après son retour, il reçut la nouvelle de la mort de celui qu'il aimait comme son ami le plus cher. Il l'apprit par une lettre de Geoffroy, moine de Clairvaux, qui avait été longtemps le secrétaire de notre Père Bernard. Son cœur s'embrasa et, dans l'ardeur de son oraison, il comprit combien sont vaines, transitoires et caduques toutes les choses qui peuvent arrêter l'homme dans sa course vers le bonheur de la céleste Patrie. Aussi, recommandant à Dieu et aux Princes de la terre cette Eglise qu'il avait si dignement gouvernée, il quitta tout, parents, connaissances et amis, dit un éternel adieu à son pays et vint se réfugier, noble exilé, dans le monastère de Clairvaux. Il visita le sépulcre du Saint qu'il avait tant aimé et prit la résolution de vivre et de mourir auprès de sa tombe. Dieu lui fit, peu après, la grâce de prendre l'habit de la Religion. Il mit sa confiance dans le vénérable Abbé défunt, comme il l'avait mise, pendant qu'il était encore de ce monde, bien persuadé, qu'en mourant selon la chair, Bernard n'en était que plus vivant. Il s'appliqua d'autant plus aux divines pratiques du cloître qu'il se trouvait plus dégagé des affaires ecclésiastiques et séculières. Il s'adonnait sans cesse aux exercices de piété et à l'oraison, offrant à Dieu, pour ses péchés passés, la myrrhe d'un cœur contrit et humilié, avec l'encens d'une pieuse componction, afin d'obtenir les faveurs et les bénédictions du ciel.

Un jour, pendant qu'il était seul dans son oratoire, veillant et priant, un de ses frères utérins, tombé depuis longtemps sur le champ de bataille, lui apparut. Sa mort avait été si prompte qu'il n'avait pu recevoir le saint Viatique. Ce frère,

de son vivant, avait jadis indignement offensé l'Archevêque et n'avait fait aucune démarche, pour réparer sa faute et se réconcilier avant de mourir. Lorsqu'il fut auprès d'Eskil, il lui fit une profonde inclination, puis se tint devant lui, la tête baissée, comme pour implorer son pardon ou solliciter ses suffrages. Il resta ainsi quelque temps debout sans rien dire, se contentant d'exprimer par son humble attitude son malheur et ses nécessités. Le saint Prêlat lui-même resta muet ; la frayeur et le saisissement qu'il éprouva lui avaient tellement troublé l'esprit qu'il ne se possédait plus. Il n'apercevait du défunt que la tête et les épaules ; le reste paraissait en feu , de telle sorte qu'il était impossible de distinguer la forme des autres parties du corps ; on ne voyait que les flammes qui l'entouraient. Après s'être montré de cette façon pendant quelques instants, il disparut, laissant le pieux Archevêque abîmé dans la douleur. Dès le lendemain, ce dernier vint au chapitre des religieux demander pour cette pauvre âme des Messes et des prières.

CHAPITRE XXVI

HEUREUSE MORT, AU TOMBEAU DU SAUVEUR, DE DEUX PÉLERINS, ONCLES
DE DOM ESKIL, ARCHEVÊQUE DE DANEMARCK



OMME nous avons fait mention du frère de ce grand Pontife, il ne sera pas superflu de rappeler la mort précieuse devant Dieu de deux de ses oncles merveilleusement favorisés de la grâce. Nous osons espérer que les âmes dévotes s'embrancheront d'amour pour le Christ, si nous parvenons à leur faire comprendre combien est douce et admirable la divine Miséricorde envers les plus grands scélérats. Issus d'une illustre fa-

mille du Danemarck, ces deux frères étaient considérés comme les personnages les plus distingués du pays après le roi. L'un d'eux nommé Eskil, homme de guerre, fier de sa corpulence, au cœur féroce, au visage terrible, aimait à répandre le sang et commettait, tous les jours, des maux innombrables. L'autre, appelé Suévon, était Evêque de Viborg. Homme d'une vie exemplaire, il était plus remarquable encore par l'élégance de ses mœurs et l'éminence de ses vertus que par la noblesse de son origine. Plein d'une sainte affection pour son frère, mais ayant en horreur ses actes tyranniques, il le reprenait souvent en secret et le conjurait de mettre fin à ses crimes. Toutefois ses avertissements avaient peu de résultat.

Un jour qu'ils conversaient ensemble, le Prélat lui conseilla de se croiser et d'aller à Jérusalem. Il répondit que c'était absolument impossible, à moins que celui qui lui donnait ce conseil ne voulût bien l'accompagner. Ce fidèle et sincère ami accepta la proposition, et s'engagea sur-le-champ à l'exécuter, se résignant aux plus grandes peines et aux plus grands périls, pour délivrer l'âme de son frère de la gueule du lion. — Ils prirent donc la croix et partirent ensemble pour la Palestine, où ils arrivèrent heureusement. Ils se prosternèrent au glorieux sépulcre du Seigneur et adorèrent avec de profonds sentiments de piété, le bois vivifiant de la Sainte Croix, où fut suspendu le Sauveur du monde. Ils visitèrent ensuite avec beaucoup de dévotion et de respect tous les lieux consacrés par quelque mystère et parvinrent à un endroit proche de Jérusalem, nommé par les habitants PATER NOSTER, parce que ce fut là que Notre-Seigneur Jésus-Christ enseigna, dit-on, à ses disciples l'Oraison dominicale. Ils y trouvèrent une petite église de chétive apparence.

En apprenant que c'était le lieu d'où jaillit, pour la première fois, de la bouche du Fils de Dieu, cette source de la prière qui devait, de ses eaux vives, arroser les cœurs de tous les fidèles et inonder le monde entier de bénédictions, les deux pèlerins pénétrèrent dans l'oratoire et, — puisant à cette fontaine du Sauveur l'esprit d'amour et de confiance, — ils laissèrent couler d'un

cœur pur leurs prières devant le Seigneur et le conjurèrent de remettre leurs péchés et de les délivrer de tout mal. La Bonté divine ne fut pas insensible à ces vœux, comme la suite le montra.

En effet, étant arrivés bientôt après au fleuve du Jourdain, ils se désaltèrent et se baignèrent dans ses ondes sacrées. L'un d'eux, le grand pécheur Eskil, épanchant alors son âme devant la Miséricorde infinie, s'écria dans un transport de foi admirable : « Seigneur tout-puissant et tout bon, soyez-moi propice, je vous en supplie, à moi, pauvre pécheur, et ne délaissez pas votre serviteur indigne que vous avez tiré du fond de l'abîme et sauvé du naufrage, pour le conduire au port de la pénitence. Mon Dieu, je redoute ma fragilité et mon habitude invétérée du crime, je crains fort qu'une fois rentré dans ma patrie, les charmes de la prospérité et l'attrait du plaisir ne me rejettent dans mes anciens désordres. Je vous prie donc, ô Père très-clément, riche en miséricorde vis-à-vis de tous ceux qui vous invoquent, si vous le jugez bon et utile au salut de mon âme, je vous prie et vous supplie de me dégager des liens du corps, après que j'aurai accompli le vœu de mon pèlerinage, et de m'introduire délivré des souillures du péché dans le lieu de rafraîchissement. »

Sa prière achevée, il connut qu'il allait mourir bientôt et que Notre-Seigneur ne tarderait pas à exaucer son désir. Il reçoit donc les Sacrements, dit adieu, à l'instant même, à son frère et à ceux qui se trouvaient là et, dans ces heureuses dispositions, il rend l'esprit. O ineffable bonté du Sauveur notre Dieu ! Qui ne voit dans ce pécheur la vivante image de ce Prodigue qui dépensa son patrimoine dans la vanité et la luxure, de ce Prodigue que le Père de famille, apercevant de loin, ému d'une tendre compassion, fit revêtir aussitôt de la robe première de son innocence. Il se montra si prompt à absoudre le coupable, qu'il semblait plus empressé de lui accorder son pardon que le malheureux de le recevoir. Comme l'Enfant prodigue, ce grand criminel entre dans la pénitence par la prière ; il obtient sur-le-champ l'effet de sa demande, il est reçu dans le sein de

la divine Miséricorde ; on le dépouille des livrées misérables de sa corruption, on le revêt de la glorieuse parure de l'immortalité, on le décore de l'anneau du céleste amour, on lui passe aux pieds de nouvelles chaussures, c'est-à-dire qu'on rend à ses affections leur première pureté qu'elles avaient perdues, enfin le ciel entier est en fête et célèbre la bienvenue de ce fils égaré.

Voyant l'âme de son frère pour le salut de laquelle il avait eu tant de sollicitude, si promptement et si heureusement arrivée au port, le vénérable Evêque fut pris à son tour d'un violent désir de quitter cette terre et, dans son ardeur, il s'écria : « Je vous rends grâce, ô Seigneur Jésus, qui avez vu mes larmes et exaucé les prières que je vous ai tant de fois adressées pour la conversion de mon frère ! Et maintenant, je vous en conjure, ô très-clément Fils de Dieu ! ne me laissez pas plus longtemps séparé de lui ; faites-moi, dès à présent entrer aussi dans votre paix, afin que partis ensemble, ensemble nous ayons le bonheur de parvenir, par votre grâce, dans le sein de votre miséricorde ! » — O Bonté incompréhensible et tout aimable de notre doux Sauveur ! à peine avait-il achevé cette prière, qu'il avait prononcée avec toute la ferveur de la foi la plus ardente, que l'appel du Seigneur se fait entendre ; ses forces l'abandonnent et il comprend qu'il touche au terme de cette vie passagère.

Employant le peu de temps qui lui reste à prendre les dispositions nécessaires, il recommande aux assistants de ne pas manquer de porter son corps dans l'église du PATER NOSTER et de l'y ensevelir avec Eskil ; car le ciel leur avait inspiré une singulière et pieuse prédilection pour cet oratoire. Il remet alors entre les mains de la divine Providence le peuple dont elle l'avait chargé, dit adieu à tous ceux qui étaient présents, les bénit et s'endort heureusement dans le Seigneur.

Dieu fit sans doute un grand miracle, en mettant le comble aux désirs de ces deux frères et en leur accordant, après l'accomplissement de leur vœu, de terminer ainsi, tous deux en même temps, le pèlerinage et l'exil de cette vie. Tous

deux quittèrent ce monde au même lieu et dans le même jour, tous deux enfin furent déposés dans le sépulcre qu'ils avaient choisi.

La chapelle dont nous avons parlé, petite et délabrée, fut renversée de fond en comble et, grâce aux aumônes qu'ils avaient laissées eux-mêmes pour cette destination, on construisit à sa place un monument plus vaste et plus beau. C'est là qu'aujourd'hui leurs corps reposent honorablement.

Proche parent de ces heureux pèlerins, Eskil de sainte mémoire, Archevêque des Danois, avait hérité non-seulement de leur noblesse, mais aussi de leur foi et de leur piété, et c'est par tradition de famille qu'il a vécu en pèlerin du Christ et qu'il est venu mourir loin de sa patrie. Se démettant de sa Prélatrice où il paraissait avec tant d'éclat dans son pays, il prit à Clairvaux l'habit Cistercien et distribua généreusement ses grandes richesses, pour soulager l'indigence des pauvres du Seigneur

C'est au milieu de ces mêmes pauvres, comme s'il eût été l'un d'entre eux, qu'il passa le reste de sa vie dans une grande sainteté. Il fut enseveli dans le sanctuaire de l'église, devant l'autel de la Sainte Vierge, et sa mémoire sera éternellement en vénération parmi les religieux de Clairvaux.

Tels furent ces pieux personnages qui, élevés aux plus grands honneurs et aux plus hautes dignités, attirés par l'odeur des vertus de notre bienheureux Père Bernard et par la sainteté de l'Ordre de Cîteaux, ont préféré les opprobres du Crucifié aux pompes de l'Égypte et aux faux honneurs du monde, pour éviter les supplices éternels.

CHAPITRE XXIX

UN PIEUX VIEILLARD VOIT LA SAINTE VIERGE MARIE PRÉSIDER AU CHAPITRE
DES MOINES



ARMÍ les anciens de Clairvaux se trouvait un religieux remarquable par sa piété. Il vit un jour, — selon que nous l'avons appris de sa propre bouche, — la Bienheureuse Vierge Marie, présider au chapitre des moines, avec un visage et des habits resplendissants. Elle tenait dans la salle la place de l'Abbé lui-même, dont elle remplissait l'office. Sur son sein, était le fruit béni de ses entrailles, ce petit Enfant qui est né pour nous. Tous les Frères étaient à leur place autour d'Elle. Le vieillard témoin du prodige se sentait au comble de l'admiration et de la joie, en présence de cet Enfant, le plus beau des enfants des hommes, et de sa sainte Mère. Il ne pouvait les regarder fixement, car ses yeux étaient éblouis, par l'éclat de la lumière.

Le chapitre touchait à sa fin et les moines allaient se retirer lorsque cette Vierge Reine se tournant vers le religieux qui était à sa droite, l'honora du baiser de paix et lui présenta son bien-aimé Fils pour le contempler et l'embrasser. Ensuite elle se tourna vers celui qui était à sa gauche, et lui accorda la même faveur qu'au premier, en lui offrant également Jésus, la joie de son cœur. Alors tous les assistants se donnèrent, tour à tour cette paix céleste, l'âme remplie d'allégresse par la présence de cette grande Reine portant dans ses bras le Sauveur du monde. Le chapitre terminé, la vision disparut; mais elle communiqua tant de douceur à la piété du vieillard qui en avait été favorisé, que la salle capitulaire était pour lui, comme le sanctuaire de Dieu et la porte du ciel. Aussi, chaque

fois qu'il passait en cet endroit, il avait l'habitude d'incliner la tête, comme s'il avait vu la Mère de miséricorde avec son adorable Fils.

CHAPITRE XXX

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST APPARAÎT A UN FRÈRE, AVEC
SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE



N certain Frère, dévot et craignant Dieu, embrasé du désir de la perfection, et adonné à l'oraison jour et nuit, se sentit une affection particulière pour saint Jean l'Évangéliste. Il l'avait toujours dans la mémoire et se nourrissait sans cesse de ses écrits, s'appliquant à recueillir dans ses œuvres des maximes, comme des fruits odoriférants dont il embaumait son âme, pour la défendre contre les funestes exhalaisons des vices.

Or, la veille de la Toussaint, pendant qu'on célébrait la messe de communauté, il était à sa place dans l'oratoire, préparant, avec une vigilante sollicitude, l'encens du pur amour, dans le vase de son cœur, pour célébrer dignement une si grande fête. Comme on lisait, selon l'usage, dans l'Épître du jour, ce passage de l'Apocalypse : « Moi, Jean, je vis, au milieu du trône et des quatre animaux et au milieu des vieillards, un agneau comme égorgé », ces paroles lui apportèrent une douceur ineffable. Quand on arriva au dernier verset, où il est dit : « L'Agneau immolé est digne de recevoir toute puissance et tout honneur, etc. », son âme se fondit dans le feu de la charité divine; il était inondé de bonheur et pouvait à peine contenir l'excès de sa joie.

Hors de lui et ravi en extase, il voyait le Christ des yeux de l'esprit, comme s'il eût été présent, et l'embrassait étroite-

ment, dans l'ardeur de sa foi et de sa piété. Il se trouva, durant toute la messe, comme rassasié d'une nourriture céleste. Quand le saint sacrifice fut achevé, il fut pris d'un sommeil divin, léger, il est vrai, mais plein de suavité.

Le Sauveur, qui l'avait comblé de ses dons pendant la veille, le favorisa encore de sa visite, tandis qu'il reposait ainsi. Il lui apparut, accompagné de son disciple bien-aimé, avec lequel il s'entretenait devant le Frère, disant : « Je t'ai montré jadis cette vision de l'Agneau, non pour toi seul, qui connaissais ma puissance et qui te confiais en ma dilection, mais surtout pour ceux qui m'aiment comme toi, afin que, connaissant ma gloire, eux aussi aient pleine confiance. » A ces paroles, le religieux s'éveille ; il était plein de joie, à cause des consolations et des grâces qu'il venait de recevoir, et aussi parce que le divin Maître lui avait donné un témoignage éclatant de la vérité de l'Apocalypse ; car il avait appris avec peine que les hérétiques dépréciaient ce Livre sacré, en niant qu'il fut l'œuvre de l'Apôtre saint Jean.

Environ quinze jours après, comme ce même Frère était dans une vive inquiétude pour ses fautes, et cherchait à se concilier la Bonté divine par un humble aveu et par un cœur contrit, Jésus-Christ lui apparut encore avec son disciple, qui parla ainsi, le premier : « Si quelqu'un veut obtenir de Dieu pleine indulgence pour ses péchés, il doit les pleurer continuellement et s'en punir par la pénitence. » Notre-Seigneur ajouta : « Quiconque veut parvenir jusqu'à moi, doit le désirer ardemment. »

Le jour de la fête du saint Evangéliste, il vit de nouveau le Sauveur avec sa glorieuse Mère, entrer dans un grand palais, qui n'était autre que le Paradis. Quand ils furent entrés, la porte demeura ouverte. Etonné et curieux de savoir pourquoi elle ne se fermait pas, il entendit ces mots : « C'est là, la porte de la vie, qui n'est plus fermée, depuis que le Christ et sa sainte Mère l'ont franchie, mais qui restera ouverte pour tous les fidèles, jusqu'au jour du jugement. »

A ces paroles, il tressaille, et se dit en lui-même : « La porte

du Paradis m'est donc aussi ouverte! oui, j'irai dans le merveilleux tabernacle de la maison de Dieu. » Ayant fait quelques pas pour s'y introduire, tous ses sens furent incontinent pénétrés et remplis d'un bonheur et d'une suavité si grande, que le seul souvenir de la miséricorde et de la justice de Dieu absorbait toutes ses pensées.

S'éveillant sous le charme des douceurs ineffables qu'il venait d'éprouver, il se croyait encore dans les délices du ciel. Mais bientôt, sentant le poids de cette vie corruptible, il comprit que cette grande félicité lui avait été donnée, comme un avant-goût, plutôt pour en exciter le désir, que pour la posséder immédiatement.

Ces apparitions et d'autres faveurs du même genre tirèrent ce Frère de sa paresse, de sa torpeur et de sa négligence, elles l'embrasèrent des vives flammes de l'amour divin, et, semblable à Issachar que Jacob compare à un âne vigoureux (1), il s'inclina irrévocablement sous le fardeau de la pénitence, afin de mériter la possession du repos qu'il avait entrevu.

CHAPITRE XXXI

UN FRÈRE VOIT NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST DESCENDRE DU CIEL,
A LA MORT D'UN RELIGIEUX



U monastère de Clairvaux se trouvait un moine versé dans la spiritualité et d'une conduite irréprochable. Le Seigneur qui châtie et corrige ceux qu'il aime, ainsi qu'il est écrit dans l'Apocalypse, permit qu'il fût atteint d'une maladie grave, afin de le purifier des scories du péché. Mais, par la volonté divine,

(1) Genès. XLIX, 14.

avant de toucher à sa fin, il fut ravi en extase, et, près de la moitié de la nuit, il demeura hors de lui-même, voyant et entendant beaucoup de choses, dont le récit n'entre pas dans notre dessein.

Cette même nuit, mourut un jeune religieux d'une mansuétude et d'une patience admirable. Tourmenté par une infirmité pénible, il avait souffert, pendant de longues années, un cruel martyre. A l'heure de la mort, son agonie se prolongea outre mesure et la violence de sa douleur lui arrachait de fréquents gémissements.

L'autre malade, entendant ses plaintes, se disait en lui-même. « Ces lamentations se changeront bientôt en cantique et cette extrême souffrance fera bientôt place au bonheur éternel. » Pendant qu'il s'occupait de semblables pensées, un personnage invisible se plaça devant son lit et y resta longtemps. A chaque soupir de son Frère mourant, il lui faisait sentir et goûter un parfum d'une douceur merveilleuse et inconnue. Il éprouvait alors je ne sais quelle vertu céleste, qui le pénétrait d'une manière sensible, et dont la suave influence allait jusqu'au fond de son âme. Fortifié par cette onction merveilleuse, et renouvelé en quelque sorte tout entier, il vit soudain le firmament s'ouvrir au-dessus de sa tête et, par cette ouverture, son regard pouvait monter jusqu'au troisième ciel.

En ce moment, une voix d'En haut se fit entendre ; elle disait : « Que toute la terre se taise ; que toute malignité disparaisse, le Christ vient. » Alors on vit le Christ, consolateur des pauvres et des humbles, descendre des célestes demeures et combler de ses bénédictions tout le monastère.

Quant au moine à qui cette vision fut donnée, il fut rempli d'une si grande paix qu'il se croyait au ciel, et, dans la jubilation de son cœur, il s'écriait : « Seigneur, mon Dieu, voilà donc cette vie éternelle que vous avez promise ! Maintenant, si mes yeux dessillés, pouvaient voir ce bien que je sens, si je pouvais le posséder à jamais, ma joie serait pleine et parfaite. »

L'heure du trépas de ce jeune religieux approchait, on frappa

la tablette. Les Frères se réunirent pour la recommandation de cette âme, qui fut bientôt délivrée de son corps mortel ; les gémissements et les plaintes firent place désormais au repos de l'éternelle félicité. Nous éprouvons en effet une sainte confiance, que le bon Maître qui daigna visiter son serviteur sur la terre, a daigné aussi l'introduire dans son Paradis. Pendant l'inhumation, un autre moine, d'une grande piété, vit de ses propres yeux, ainsi qu'il nous l'a certifié lui-même, une sorte de lit de triomphe s'élever du monument et monter dans les airs, vers le séjour des Bienheureux.

Le malade, dont il vient d'être question, par la Miséricorde divine, fut rendu à la santé et rendit grâce à Dieu, de ce qu'il avait eu le bonheur de voir et d'entendre, pour sa plus grande consolation, à la mort de ce pieux jeune homme. Les suaves impressions qu'il avait ressenties, restèrent dans son cœur, comme une manne d'une odeur exquise et d'une saveur très-agréable ; il put la goûter, encore pendant plusieurs années, non pas sans interruption, il est vrai, mais fort souvent. L'effusion de cette grâce fut toujours abondante, selon la mesure dont voulut bien user, envers son pauvre serviteur, cet esprit de bénignité et de mansuétude qui répand son souffle où il veut, quand il veut et autant qu'il le veut. Cette divine douceur, il l'éprouvait non-seulement dans le sommeil ou l'extase, alors que les sens sont ravis ou suspendus, comme il lui était arrivé la première fois, mais encore pendant la veille, quand ses organes avaient toute leur activité, lorsqu'il priaït, qu'il chantait, qu'il lisait ou faisait toute autre chose.

Dans votre miséricorde, Seigneur, que vous êtes riche et libéral pour tous ceux qui vous invoquent et qui vous cherchent, petits et grands ! Vous refusez de faire connaître le goût ineffable des éternelles délices à ceux qui sont sages et élevés à leurs propres yeux, et vous le révélez aux petits qui regardent le monde comme un fumier, afin de pouvoir participer un jour à l'héritage des élus.

CHAPITRE XXXII

LE PIEUX MOINE BOSSON ENTEND CHANTER LES ANGES A LA MORT D'UN FRÈRE



BOUS ne pouvons nous taire sur le vénérable Bosson, personnage distingué par sa naissance et par ses mœurs. L'un des premiers fils que saint Bernard engendra dans le Christ, il montrait assez par sa noble conduite, quelles royales mamelles l'avaient allaité et sous quelle pure discipline avaient été formées ses premières années. Plein de patience, amateur de la paix, il semblait si bon et si doux à tout le monde, qu'aucun de nous ne le vit jamais en colère, ni troublé. Mais dans l'adversité ou la prospérité, sa foi restait ferme et son esprit tranquille.

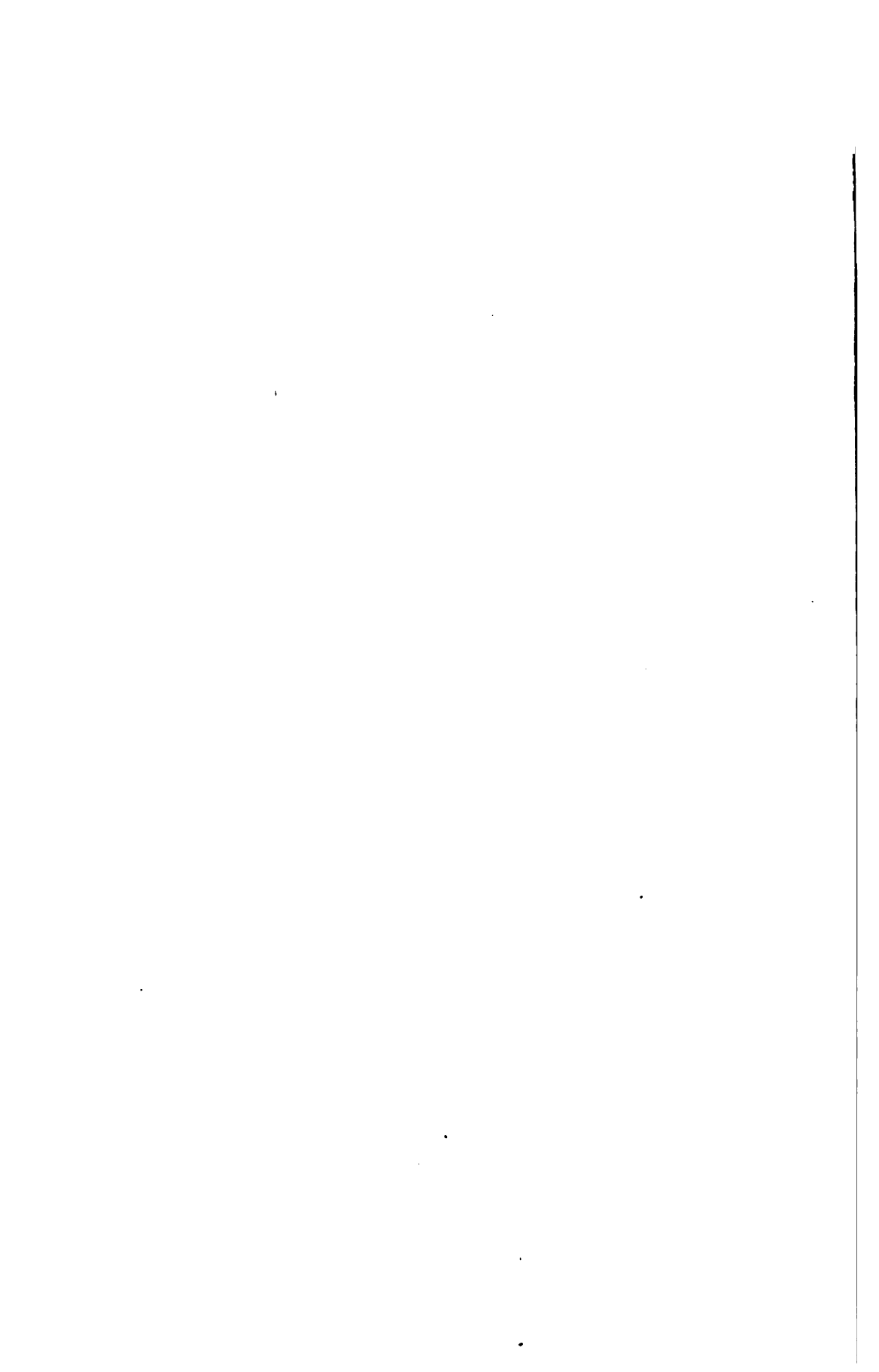
Il parvint à un âge si avancé et fut réduit à un tel épuisement, qu'il pouvait à peine marcher avec un bâton. Néanmoins, jamais il ne consentait à se livrer au repos, ou à donner quelque délassement à son corps, qu'il tenait assujetti à l'esprit par des exercices variés et laborieux. Ce saint homme et moi, nous nous entretenions quelquefois en secret, pour nous édifier mutuellement, par le récit de la pieuse et sainte mort de plusieurs de nos Frères, dont nous avons pu être les heureux témoins.

Il m'a assuré qu'au décès d'un religieux, il avait vu les Esprits célestes emporter joyeusement son âme dans la Beatitude éternelle, en faisant retentir les airs d'une ravissante mélodie. A mesure qu'ils s'élevaient, leurs voix devenaient plus faibles, jusqu'à ce qu'enfin, étant arrivés au céleste séjour, il ne fut plus possible de les entendre.

Ce saint vieillard, à l'appel de Dieu, s'endormit lui-même dans la paix. Il se fit alors en lui une admirable transfiguration, et

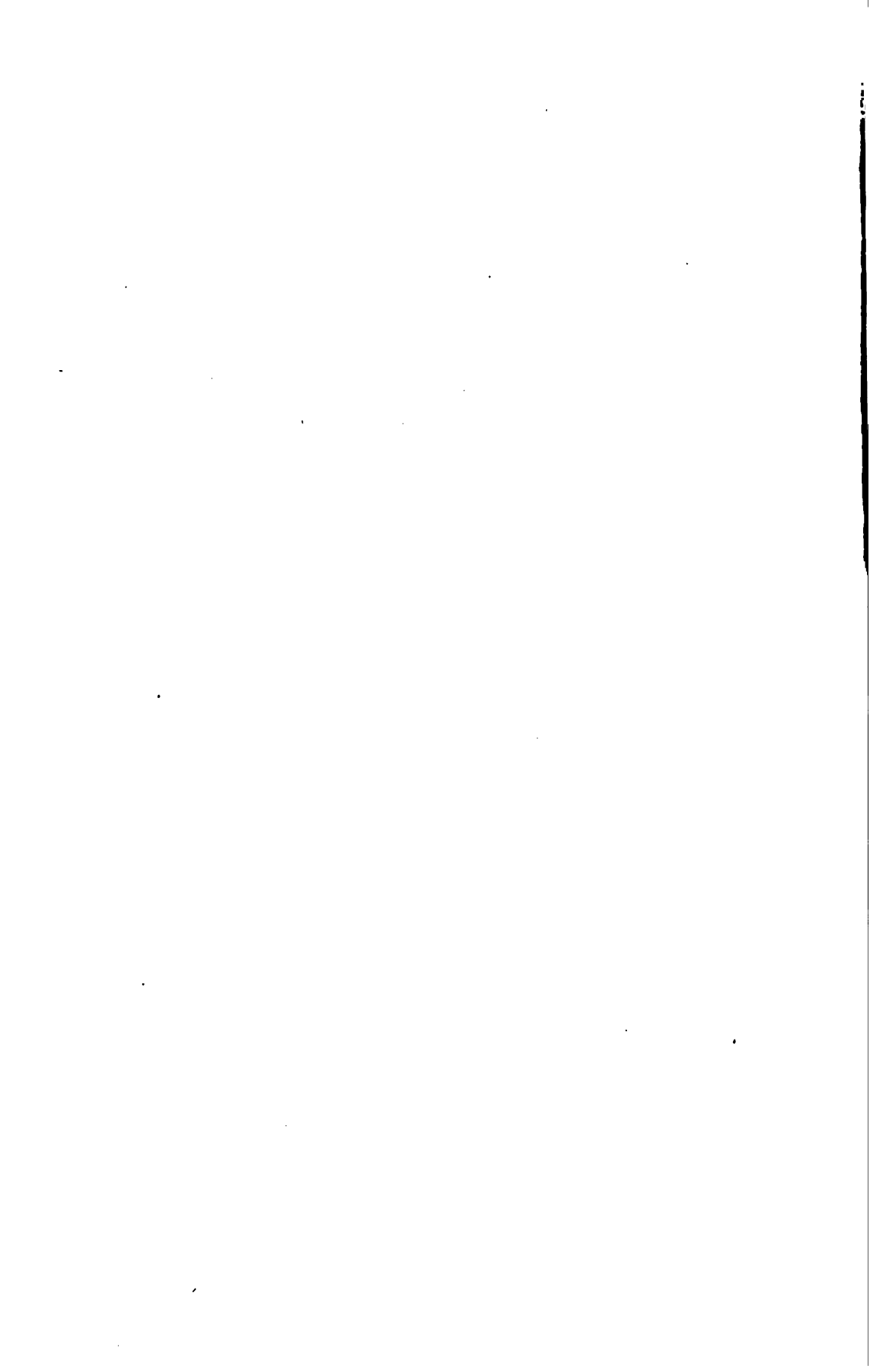
sa face parut comme glorifiée. La dévotion de tous, en ce moment, révélait assez la présence des Esprits bienheureux et de Dieu lui-même qui illuminait ce corps de la sérénité de son regard. Jamais nous n'avons vu le visage d'un mourant ou d'un mort se transfigurer avec tant d'éclat. Aussi, rendant tous grâces au Seigneur, nous avons fait les cérémonies de la recommandation de l'âme et lui avons rendu les derniers devoirs avec d'autant plus d'allégresse, que ce prodige nous assurait davantage de son admission dans la gloire.







LIVRE QUATRIÈME





Voir page 213.



CHAPITRE I

NOTRE-SEIGNEUR VISITE SUR SON LIT DE MORT LE MOINE ALQUIRIN



N moine, nommé Alquirin, dont la sainteté répondait à la sublimité de sa vocation, vivait au monastère de Clairvaux. C'était un vrai religieux, très avancé dans les voies spirituelles, sobre dans la nourriture, humble dans le vêtement, et traitant rudement sa chair. Il était si mortifié, si tempérant, qu'il refusait à la nature toute satisfaction superflue, et n'usait même des choses nécessaires qu'avec une extrême parcimonie.

L'occasion de sortir des bornes qu'il s'était prescrites ne lui manquait pas; car, habile médecin et sans cesse recherché pour son art, il était fréquemment arraché, malgré ses résistances, à sa solitude. Les grands et les riches de la terre couraient après lui, mais il soignait de préférence l'indigent et le pauvre, et ne reculait devant aucune peine pour les soulager. Non content de traiter leurs ma-

ladies et leurs blessures, il pensait leurs chairs gangrenées, leurs membres chargés d'ulcères, de ses propres mains, avec

tant de condescendance et de sollicitude, qu'on eût cru le voir occupé à soigner les plaies de Jésus-Christ. Et réellement il en était ainsi. Il faisait tout pour Jésus-Christ, et Jésus-Christ agréait tout comme fait à lui-même ; car, à la fin des temps il dira aux miséricordieux : « J'ai été malade et vous m'avez visité. »

Comme pour le récompenser, le divin Maître prodiguait à son serviteur de secrètes consolations, et l'animait merveilleusement à persévérer dans son zèle. Voici une vision qu'il eut un jour à Clairvaux.

Il entendit d'abord un envoyé céleste crier à haute voix : « Le Christ arrive ; levez-vous et allez au-devant de Lui. » — Tous alors s'empresment pour le recevoir ; Alquirin accourt de son côté et se tient à la porte du cloître, par laquelle il doit venir. Dès qu'il le voit entrer, le religieux s'approche, l'adore et le supplie de lui accorder sa bénédiction et sa miséricorde. Après l'avoir reçue, il porte ses regards sur le Sauveur, avec les sentiments de la piété la plus compatissante. Il lui apparaissait souffrant, infirme, percé de clous, et le côté ouvert par la lance, comme à l'heure où il fut descendu de la croix. Le sang coulait abondamment de ses plaies. Or le Fils de Dieu lui-même appliquait sur ses blessures de blancs corporaux, les trempait de son sang et les laissait tomber à terre. Le moine les recueillait avec un profond respect ; il les baisait dévotement et les serrait sur son cœur, comme un gage de salut.

Ces visites du Seigneur n'étaient pas rares. — Alquirin continua à se dévouer à tout le monde, et surtout aux pèlerins et aux malades indigents. Afin de donner une idée de la rigueur de sa pénitence et de sa sévérité pour lui-même, il suffira de dire que prodiguant, avec une ardente charité, les ressources de son art à tous les nécessiteux, il ne faisait d'exception que pour lui seul. En effet, bien que d'une santé chétive et d'une faible complexion, il ne consentit jamais à prendre aucun remède humain, mais il s'abandonnait complètement à Dieu qui prend soin de nous.

Il savait que l'âme se fortifie dans les infirmités et qu'un moine ne peut recevoir les divines consolations lorsque, trop soucieux de ce qui flatte la chair, il néglige de voir et de goûter combien le Seigneur est doux. Après une vie sainte, quand vint le moment d'aller recevoir au ciel la récompense de ses travaux et de ses œuvres de miséricorde, surpris par la maladie, il fut bientôt à l'extrémité.

Le vénérable Abbé Ponce, dont nous avons déjà parlé, alla le voir et s'enquérir de son état. — « Cela va bien, mon très-cher Père, répondit-il, cela va parfaitement pour moi, puisque je vais à mon Dieu. » — « Eh ! quoi, dit Ponce, est-ce que vous ne souffrez pas ? N'appréhendez-vous point les angoisses de la mort ? » — « J'envisage tout avec calme et avec joie, dit le mourant, car le Seigneur m'a prévenu de ses douces bénédictions qui bannissent de mon cœur la tristesse, et rendent mon corps presque insensible à la douleur. » — « Je vous conjure, mon cher Frère, pour l'amour de Dieu et notre édification, ajouta l'Abbé, de nous apprendre si vous avez reçu quelque révélation du ciel. »

Avant votre arrivée, reprit Alquirin, malgré mon indignité et ma misère, j'ai vu le divin Sauveur ; il me regardait d'un air bienveillant et serein, et me montrant les marques de sa bienheureuse Passion ; il m'a dit : « Tes péchés sont effacés. Viens donc sans crainte, approche, vois, baise mes blessures que tu as tant aimées et si souvent pensées. » Rassuré par cette promesse, je ne crains pas la mort ; l'espérance repose en mon sein. Sachez que la nuit prochaine, (Vigile de saint Martin), je sortirai de ce monde à telle heure, pendant qu'on récitera l'Office divin. »

Il mourut en effet cette nuit même, au moment indiqué par lui. Nous en avons la ferme confiance, il se repose maintenant de ses travaux ; comme une colombe plus blanche que la neige, il habite dans les trous de la pierre, c'est-à-dire contemple et adore les saintes plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est au-dessus de toutes choses, Dieu béni dans tous les siècles.

Ainsi soit-il.

CHAPITRE II

LE SEIGNEUR CONSOLE UN FRÈRE FAVORISÉ D'UNE ADMIRABLE COMPOSITION



N Frère du même monastère, tremblant et inquiet au souvenir de ses fautes qui avaient offensé Dieu outre mesure, passait ses jours dans la tristesse, sans vouloir mettre un terme à ses soupirs et à ses larmes. Il n'ignorait pas que la confession, si elle n'est accompagnée de la contrition du cœur, est insuffisante pour mériter le pardon du ciel. Comme Ezéchiël, rempli de la crainte de Dieu, il avait dévoré le livre où sont contenus des plaintes et des gémissements, « *lamentationes et vœ* », et ses entrailles en avaient éprouvé une amertume salutaire ; mais, les divines influences de la grâce vinrent dissiper enfin cette amertume et apporter à son âme pieuse la douceur du miel. Il commença dès lors à goûter la récompense de ses labeurs, et à expérimenter que Dieu ne rejette jamais le sacrifice d'un cœur contrit et humilié.

Il se trouvait encore plongé dans cette grande tristesse dont nous venons de parler, quand, une nuit, il vit en songe Notre-Seigneur Jésus-Christ revêtu d'ornements sacerdotaux et célébrant la messe. Chaque fois que, selon le rite du sacrifice, il se tournait vers le peuple, il prenait le calice sur l'autel et l'offrait aux regards des assistants. Mais le calice ne contenait que les larmes dont Marie-Madeleine, éplorée et repentante, arrosa ses pieds dans la demeure de Simon.

A cette vue, le Frère agenouillé devant le Sauveur, lui demande pourquoi il présente ainsi ce calice. « C'est, dit Jésus, pour montrer et apprendre aux hommes combien j'aime la contrition et les larmes du repentir, que j'ai conservé si long-

temps, comme une leçon, les pleurs que la pécheresse pénitente versa sur mes pieds. »

Plus le saint religieux comprenait que la divine Majesté agréée les effusions de la douleur, plus il sentait son âme encouragée et enflammée. Aussi dans la lecture, la psalmodie, l'oraison, il n'avait d'autre souci, d'autre but, que de s'exercer à la pénitence et d'exciter en lui-même l'esprit d'une sainte componction ; il savait que le royaume des cieux souffre violence, et que c'est par de telles armes que les violents le ravissent.

Le Seigneur voulut enfin consoler son serviteur dont le cœur était continuellement brisé par le regret de ses fautes. — Il eut un nouveau songe dans lequel il se voyait sur un lac profond et en grand danger de périr. Il n'avait plus d'espoir d'échapper à la mort, quand soudain, dans ce besoin pressant, Jésus-Christ vint à son secours en marchant, pieds nus, sur les flots. Le bon Sauveur le retire du péril, le prend entre ses bras et le dépose sur le gazon d'une verte prairie. Touché de tant de bonté, le Frère tombe à genoux, et, dans les transports de sa joie, dans l'ardeur de son amour, il saisit les pieds du divin Maître et les couvre de ses baisers.

A son réveil, il cherche à se rendre compte de cette vision. Le lac dans lequel il était plongé lui représente l'abîme du vice ; le sein paternel qui le reçoit est l'emblème de la grâce du pardon ; enfin, la prairie émaillée de fleurs, où il est transporté, lui rappelle la verdure inaltérable de l'éternel repos. Il se tourne alors vers Dieu de toute son âme, fait peu de cas de ses travaux antérieurs et veut parvenir à une plus haute perfection. Par ses jeûnes, ses veilles, ses prières incessantes, ses pleurs et ses sanglots, il demande au Seigneur de lui accorder réellement cette grande indulgence qu'il lui a fait paraître, dans l'image d'un songe, et il sollicite pour cela quelque marque sensible.

Le Seigneur, qui distribue ses dons dans la mesure qu'il lui plaît, daigna exaucer sa prière et se montrer compatissant pour cette âme que la douleur oppressait et qui se nourrissait chaque jour du pain de l'affliction.

Une nuit, dominé toujours par de tels désirs, le Frère assistait à l'Office. Pendant la psalmodie, il est tout-à-coup ravi en extase, et voit une main légère promener doucement sur sa tête un rasoir affilé qu'il sent à peine, et qui en un clin-d'œil lui rase la barbe, le cou, et la couronne. C'était pour cet homme de larmes et de soupirs l'indice de la céleste miséricorde. Quelques poils laissés sur une des tempes, désignaient sans doutes les négligences quotidiennes inhérentes à cette vie.

Souvent réconforté par de semblables consolations, sous le souffle divin, il se sentit renaître à l'espoir du pardon et rendit grâces au ciel pour les bienfaits reçus. — O précieuse humilité des âmes repentantes ! O espérance de ceux qui expient parfaitement leurs péchés ! que tu as d'action sur le Tout-Puissant ! Avec quelle facilité tu triomphes de l'Invincible ! Grâce à toi le juge redoutable devient bientôt un père plein de tendresse. Pour les parfaits pénitents, le bonheur d'une éternelle pureté aura d'autant plus de charmes, qu'ils se seront plongés plus profondément dans le Jourdain, pour y laver la lépre de leurs vices.

CHAPITRE III

UN MOINE ÉPROUVE DANS LA SAINTE COMMUNION UNE SAVEUR DÉLICIEUSE



AERVENT et scrupuleux observateur de la Sainte Règle, un Frère venait, un dimanche, selon l'usage de l'Ordre, de participer au Corps et au Sang de Jésus-Christ, et, tout le reste du jour, il lui sembla avoir dans la bouche un rayon du miel le plus doux. Après la communion du dimanche suivant, la même saveur dura trois jours ; enfin nourri une troisième fois du pain des Anges, il goûta pareille suavité pendant une semaine entière.

Dès lors, il sentit cette douceur du pain céleste, sous mille formes, pendant un temps considérable et avec plus ou moins de fréquence, selon que l'Esprit-Saint, qui dispense la grâce, comme il lui plaît, daignait l'accorder à son serviteur.

Il arriva, un jour, qu'en réprimandant un de ses amis, ce religieux dépassa les bornes, sans se mettre en peine, avant de prendre à l'autel le don eucharistique, d'adoucir par des excuses, le cœur ulcéré de son Frère. Avant de se réconcilier, il osa recevoir l'Hostie de paix, mais il vit avec effroi cette suavité toute divine d'un miel délicieux qui le restaurait si agréablement, faire place à une amertume extrême plus désagréable à son palais que le fiel et l'absinthe.

Il se rappelle aussitôt sa faute, répare par une humble satisfaction sa réprimande indiscrete et s'applique à mieux observer désormais cette maxime de l'Apôtre : « Vous qui êtes spirituels, instruisez les faibles, en esprit de douceur. »

De grâce, qu'ils méditent cet exemple ceux qui aiment notre Ordre, ceux qui, embrasés du zèle de la justice, ont l'esprit de ferveur ; oui, qu'ils le méditent et s'observent, pour ne pas changer en une arme blessante la modération d'une juste remontrance, pour ne point causer la ruine d'eux-mêmes et des autres en présentant à leurs Frères la coupe salutaire de la correction ; car, par la colère, on se déchire soi-même, on irrite, on aigrit ceux qu'on devait amender, et on les pousse à chercher des excuses à leurs propres fautes.

CHAPITRE IV

UN MOINE, APRÈS PLUSIEURS ASSAULTS DU DÉMON, MÉRITE DE VOIR
NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.



POUR confondre la paresse et exciter la dévotion, nous mettrons en scène un généreux soldat du Christ qui, dès sa jeunesse et jusqu'à un âge avancé, porta le joug laborieux de la discipline monastique, dans le monastère de Clairvaux, et soutint des assauts nombreux et terribles contre les démons. Ils furent tels, que sans l'Esprit de grâce qui aidait sa faiblesse, la chair et le sang n'eussent jamais résisté à la malice des esprits infernaux.

Par un privilège spécial, ce serviteur de Dieu avait conservé, dès le sein de sa mère, la double pureté du corps et de l'âme et, pour l'en récompenser, le Seigneur daigna lui révéler de célestes secrets. Un jour, les Vigiles s'étant prolongées, il priait seul dans une cellule séparée, quand tout-à-coup ses cheveux se hérissent, et, contre son habitude, il a peur des ténèbres de la nuit. — Une multitude de démons se précipitent en masse par la porte. Serrés les uns contre les autres, ils remplissent la chambre, font vacarme et tirent de ci de là notre moine en prière. Mais, à leur aspect, il s'arme du signe de la croix, fait de nombreuses prostrations, et les met en fuite par la Salutation Angélique.

La nuit suivante, il retourne prier au même endroit ; les puissances infernales accourent furieuses, frappent le mur comme le bélier qui bat un rempart et ébranlent le bâtiment. L'homme de Dieu lève les yeux vers une grande fenêtre ouverte dans la muraille et y voit un démon ailé, sorte de griffon ou de

vautour qui menace de fondre sur lui pour le dévorer. Il comprend que c'est un artifice du diable ; il invoque le nom de Jésus, fait sur lui le signe du salut et le monstre effrayant s'évanouit.

Longtemps il eut à soutenir des attaques et des combats de ce genre ; mais, athlète infatigable, il ne cessa de tenir tête aux esprits mauvais et de leur faire une guerre à outrance, sans trêve ni merci. Le Seigneur lui avait accordé une chose bien rare. Il avait coutume de voir en plein jour, des légions de démons errer çà et là dans l'espace, en colonnes serrées, et leur nombre était pour ainsi dire incalculable.

Bien qu'ils apparussent d'ordinaire sous différents aspects, le plus souvent ils se montraient à lui sous une même forme ou plutôt sous une même difformité. A en juger par les apparences, c'étaient des hommes monstrueux, d'une taille gigantesque, noirs comme des Ethiopiens ; possédant l'agilité du serpent et la férocité du lion ; ayant la tête grosse et bombée, le ventre proéminent, le buste court et chargé de bosses ; le cou allongé et grêle, les jambes démesurément longues. Quand ils sont en repos, on distingue chacun de leurs membres ; mais, dans leur course vagabonde et tourbillonnante, on n'aperçoit que des fantômes informes et des agglomérations de monstruosité.

C'était le plus souvent par un temps serein, quand le soleil brillait de tout son éclat, qu'il était favorisé de ces visions et qu'il en avait une perception plus nette.

Saint Augustin, cet éminent Docteur de l'Eglise, apparut en songe à notre vénérable religieux et lui fit parcourir les innombrables et sombres demeures du Purgatoire, jusqu'à l'entrée des profonds abîmes de l'Enfer. A la vue de ce gouffre béant, il tremble de tous ses membres ; et son âme est saisie par les affres d'une épouvante indicible, quand il plonge son regard dans ce tourbillon de flammes où retentissent d'horribles clameurs, où l'on n'entend que les hurlements exécrables des infortunés qui vivent dans ce feu dévorant, sans pouvoir

mourir, ce qui est de toutes les morts la plus amère et la plus cruelle.

De ce lieu d'horreur et de ténèbres, saint Augustin le transporte aux régions de la joie et du bonheur. Il lui montre les trônes étincelants et les splendides demeures où les âmes bienheureuses, dégagées de leurs enveloppes mortelles, jouissent d'une vie inaltérable ; là, en attendant la résurrection des corps, elles goûtent, dans la paix du Christ, les douceurs d'un repos qui surpasse tout sentiment.

« Tu vois, lui dit alors son guide, le résultat du bien et du mal ; choisis ce qui te semble préférable ; si tu veux suivre, avec les Saints, le sentier de la justice longuement décrit dans mes livres, tu auras en partage la terre des Vivants ; si tu aimes mieux obéir à la concupiscence, tu seras frappé du glaive de la vengeance divine, comme ceux que tu as vus plongés dans le gouffre de l'oubli, par un jugement terrible, mais juste. »

Après cette vision, revenu à lui, le moine frémit et frissonne ; il craint de perdre la gloire des élus et d'encourir le châtement des réprouvés. Dès lors, il se sentit un plus tendre amour pour le saint Docteur et trouva plus de charme à méditer ses enseignements.

Pendant qu'il était malade à Maison-Dieu, Abbaye Cistercienne, au pays de Bourges, un autre Frère de sainte vie touchait à ses derniers moments ; déposé sur la cendre, il expira pendant l'absence fortuite des infirmiers. Notre religieux étendu sur sa couche, aux prises avec la souffrance, vit alors de ses yeux, par la permission du ciel, l'âme du défunt sortir lentement de son corps, semblable à la fumée qui s'échappe de l'encensoir. Quand elle l'eut quitté, elle se rassembla en forme de sphère et plana sur le cadavre à une hauteur de quatre ou cinq coudées ; elle avait l'apparence d'un petit nuage dense, mais transparent. Elle demeura ainsi immobile, jusqu'à ce que, munie des suffrages de l'Eglise, elle méritât d'entreprendre son périlleux voyage vers une terre inconnue.

Témoin de ce fait, le malade frappe et crie de toute sa force

pour appeler les infirmiers. Ils accourent, font retentir la tablette des défunts et la communauté s'empresse autour du corps. Elle était présente avec la croix et l'eau bénite, le prêtre commençait les prières de la recommandation, quand cette âme, désormais sans inquiétude, monta dans les airs et le nuage s'évanouit.

Ce même serviteur de Dieu assistait, un dimanche, aux Offices divins dans une église paroissiale ; l'oblation était faite, le pain et le vin mélangé d'eau reposaient sur la pierre sacrée. Soudain Notre-Seigneur lui apparaît sur l'autel, sous la figure d'un enfant d'une beauté ravissante ; il fut visible pour lui jusqu'à la fin de la messe.

Le célébrant menait une vie honteuse et déréglée. Or, tandis qu'il avait le dos tourné au Christ, pour recevoir les offrandes des fidèles, adresser au peuple le prône d'usage, ou faire quelque autre cérémonie, le saint Enfant se tenait devant le calice ; mais quand le prêtre regardait de son côté, Jésus se plaçait derrière, et il se tenait le plus loin possible de cet homme, dont la fétide haleine lui inspirait de l'horreur.

A ce spectacle, le Frère, ému d'une douleur profonde, versa un torrent de larmes qui l'empêchèrent même de contempler le doux Sauveur, autant qu'il l'aurait voulu.

A la suite de cette apparition, il remercia Dieu, qui lui apprenait par là que le sacrifice est toujours le même, malgré la différence des mérites de ceux qui l'offrent ; car le sacrement ne tire pas son efficacité du mérite du célébrant, mais bien de l'institution et de la grâce du Sauveur.

CHAPITRE V

LA NUIT DU VENDREDI-SAINT, NOTRE-SEIGNEUR APPARAÎT A UN RELIGIEUX



Le Vendredi-Saint, un moine de la même Abbaye, ancien d'âge et de religion, était assis au cloître, ayant un livre devant lui. Notre-Seigneur lui apparut les mains et les pieds en croix, comme si, à cette heure même, il avait été crucifié. Cette vision, bien que courte et pour ainsi dire momentanée, produisit sur ce religieux les plus heureux effets ; elle eut tant d'efficacité que son pieux souvenir ne put jamais s'effacer de sa mémoire.

Quand on jette de l'huile sur le feu, tout le foyer s'embrase : ainsi, grâce à cette apparition, le cœur de ce vieillard déjà brûlant d'amour par la longue pratique d'une vie sainte, s'embrasa davantage encore de l'ardeur d'un saint désir. Il disposa dès lors dans son âme des degrés pour s'élever de vertu en vertu, et après plus de quarante ans, passés dans notre Ordre, si je ne me trompe, il déposa enfin le fardeau de son corps et mérita de voir, non plus dans l'infirmité de la chair, comme avant, mais dans la gloire de sa Majesté, le Dieu des Dieux et le Seigneur des Seigneurs.

CHAPITRE VI

LA MISÉRICORDE DU SEIGNEUR CONVERTIT UN CLERC EN LE CHATIAIT



DIEU est ineffable, ineffables sont ses œuvres. Qui pourra dire jamais, combien il est admirable dans ses Saints ? de quelles manières merveilleuses et multiples, il appelle dans le temps ceux que sa prescience connaît et qu'il prédestine, de toute éternité, à être l'image de son Fils ? Sa puissance retire de la masse de perdition certaines personnes, que leurs désordres semblaient y retenir à jamais, afin de les transférer dans les brillantes demeures où règne le bien-aimé Jésus.

C'est ainsi que ce Dieu clément, par un châtiment paternel, arracha de l'abîme des voluptés, un jeune clerc, riche, de noble extraction, et que ses inclinations dépravées avaient livré au monde. Il lui apprit à ne point mettre son espoir dans l'inconstance de la fortune, à ne point céder à la fougue de la jeunesse, mais à acquérir, par les rudes labeurs de la pénitence, les biens véritables de l'éternité.

Ce jeune homme frivole ne voulait pas comprendre que les Saints Pères ont établi des Fêtes pour que les clercs se reposent et reconnaissent que le Seigneur est vraiment leur Dieu, et non pas pour qu'ils consacrent leurs heures aux dés et aux échecs ou à des amusements pernicieux. — Dans la société des adolescents de son âge, il perdait assez souvent la journée entière au milieu, des jeux et des plaisirs.

Un jour que la foule se portait vers un lieu de réjouissance, pour y passer le temps, selon l'usage, dans les divertissements et les représentations théâtrales, notre clerc y vint aussi, désireux de se repaître de ces vains spectacles. Il y avait là, des

joueurs de dés ; il se penche et s'accoude sur la table. Soudain une main, armée d'un fouet invisible, s'abat sur lui ; longtemps ses coups redoublés lui déchirent la tête, les épaules et les reins. Il reste immobile, ne sachant que faire ni de quel côté se tourner ; dans l'angoisse de sa douleur, il aurait voulu crier et se plaindre, mais la honte le retient ; il craint de paraître insensé aux yeux de la foule qui s'agite autour de lui, et il supporte, sans dire mot, la violence de cette flagellation.

Rentré en lui-même, il voit la mort qui le menace, reconnaît ses fautes, gémit dans l'amertume de son âme et s'écrie : « Grâce, Seigneur mon Dieu ! car mes péchés m'écrasent, je vais mourir, et descendre aux enfers avec douleur, mais sans fruit de pénitence. Seigneur, Père des miséricordes, si vous daignez considérer l'affliction d'un pécheur en détresse, si, malgré mon indignité, votre clémence m'arrache au péril, vos bontés ne me trouveront pas ingrat, je le promets, je le jure, j'en fais le vœu. Je renonce dès maintenant au monde et je m'engage pour toujours à votre service. »

Tandis que son cœur tient à Dieu ce langage, une voix intérieure lui dit : « Si tu veux entrer à Clairvaux pour te convertir, tu sauveras ton âme et ton corps. » Alors son courage se ranime, il comprend qu'il est visité par le Seigneur et répond sur-le-champ : « Je me donne à Dieu et au monastère de Clairvaux. »

Il prononçait encore mentalement ces paroles, lorsque la cruelle correction cessa, et avec elle la douleur s'évanouit. Il reconnaît la miséricorde qui lui est faite ; renonce aussitôt à la chair et au sang ; et, s'il n'eût dépendu que de lui, il aurait accompli son vœu sans délai. Il ne s'arrête même pas à la pensée de revoir ses parents et ses amis pour les consulter, régler ses affaires de famille, disposer de ses revenus, de ses terres, de sa fortune. Il ne dénoue pas, il brise ses liens, pour l'amour de Jésus-Christ ; considère toutes choses comme un pur néant ; se procure un cheval le jour même ; et, le lendemain, avant l'aurore, il se met en route, pour atteindre la solitude, fuyant le monde, comme on fuit, à l'aspect d'un lion rugissant.

Pressé d'un vif désir de tenir sa promesse, il se présente à Clairvaux qu'on appelait jadis la vallée d'absinthe. Il raconte aux Frères le détail de sa conversion, et leur charité l'accueille avec d'autant plus de plaisir, que ces humbles religieux voient dans ce retour, un indice que le Seigneur agrée leur genre de vie. On le met à l'épreuve, il se montre fidèle. Dépouillant le vieil homme avec ses œuvres, il se revêt de l'homme nouveau qui a été créé dans la justice et la vraie sainteté et embrasse généreusement jusqu'à la fin les rudes labeurs de l'observance Cistercienne. Tous les témoins de sa sainte vie attribuèrent sa conversion à l'appel de Celui qui reprend et châtie ceux qu'il aime, et qui frappe de verges, dans sa tendresse de Père, tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants.

CHAPITRE VII

FRÉQUENTES APPARITIONS DE SAINT BERNARD A UN NOVICE



VIDE de progrès spirituels, un chanoine régulier aspirait aux dons les plus excellents de la grâce. Il souhaitait vivement se mettre sous la discipline du bienheureux Bernard et s'associer à sa communauté, mais il ne put y réussir du vivant du Saint. La nouvelle de la mort précieuse du grand Abbé le jeta dans une profonde consternation ; il s'en prenait à sa misère, à son indignité qui avaient empêché, croyait-il, la réalisation de son désir.

Quelques jours après, ce Père vénérable lui apparut en songe, sous les traits d'un ardent travailleur, occupé dans le champ fécond de Cîteaux, tout couvert d'innombrables gerbes. Il en avait déjà réuni un grand tas et se hâtait d'amonceler encore les javelles plus nombreuses qui restaient sur le sillon. Le religieux comprit aussitôt que cet immense monceau

d'épis figurait la multitude des Frères que le prédicateur, pendant sa vie mortelle, avait réuni sous la bannière de Jésus-Christ ; mais qu'il en restait aussi un grand nombre qui devaient arriver plus tard au salut, par ses mérites et ses exemples.


Cette pensée le transporte de joie, et, dans l'espoir de prendre place parmi ces derniers, il court au plus vite à Clairvaux et obtient d'être admis aux épreuves. Pendant son noviciat, il ne cessait d'occuper son esprit du souvenir du Bienheureux ; or, un dimanche, sur la fin des Matines, accablé de fatigue, il s'endormit. Alors le saint Abbé qu'il chérissait si tendrement lui apparaît, lui parle avec bonté, l'engage à diriger sans cesse son intention vers Dieu et à verser chaque jour d'abondantes larmes. Il l'assure qu'à ce prix il obtiendra miséricorde et lui promet sa visite. Cela dit, il rentre dans son tombeau placé devant l'autel de la Vierge-Mère. Le Frère l'avait aperçu si distinctement qu'il ne savait si la vision avait eu lieu en songe ou dans l'état de veille. Après avoir ouvert les yeux, il savourait délicieusement les avis du bon Père, quand tout-à-coup, complètement éveillé, il le découvre de nouveau. Bernard se tenait devant lui, à portée de la main et semblait vouloir s'assurer s'il dormait ou non, comme font ceux qui sont chargés, pendant Matines, d'exciter les Frères assoupis. Stupéfait et interdit, le novice le regarde ; mais il le voit sur-le-champ disparaître, et, chose merveilleuse, il lui semble qu'il pénètre réellement dans sa poitrine.

Dès lors, embrasé d'amour pour Dieu et pour son grand serviteur, il se prépare de plus en plus, dans la joie et dans l'allégresse spirituelle, au nouveau genre de vie qu'il a embrassé. La nuit suivante, pendant qu'il assistait aux Vigiles, dans le chœur, il reçut du ciel de si grandes consolations, que, de toute sa vie, il n'en avait éprouvé de pareilles. Il attribua cette grâce aux mérites de celui qu'il aimait si dévotement. Pendant plusieurs jours, au souvenir de cette suavité ineffable dont son âme avait été inondée, il versait de douces et pieuses larmes, qui semblaient pour ainsi dire intarissables.

Après l'année de probation, il reçut le saint habit avec une dévotion admirable. Par une oraison continuelle et une sollicitude incessante, il s'efforça de conserver sans tache le vêtement d'innocence qui le recouvrait plus encore à l'intérieur qu'au dehors. Il s'appliqua sans relâche à suivre, dans la mesure de ses forces, les traces du Père vénéré qui avait tout son amour ; il persévéra dans le bien jusqu'à la mort, et il est, nous en avons la confiance, réuni dans le ciel à celui dont il rechercha sur la terre la société, avec une ardeur qui ne se démentit jamais.

CHAPITRE VIII

NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST APPARAÎT DEUX FOIS A UN MOINE

 N ce même monastère, un autre novice qui cherchait vraiment Dieu, avait pris l'habitude de prier les mains jointes ou étendues, quand il pouvait le faire sans inconvénient. Une nuit, au commencement des Matines, il était au chœur, les yeux fermés et les mains élevées vers le ciel, quand tout-à-coup Notre-Seigneur se présenta et lui dit : « Donne-moi tes mains. »

Entendant ces mots, le Frère ouvrit les yeux et resta tout interdit, ne sachant s'il dormait où s'il était éveillé, quand il avait ouï ces paroles. Dès ce moment, sa ferveur et sa dévotion s'accrurent beaucoup, et il fut attentif à garder dans la prière la posture qu'il avait alors. Peu après l'émission de ses vœux, il pria à l'écart dans un coin de l'église, recueilli et les mains jointes, selon sa coutume, quand il fut soudain ravi en extase. Jésus-Christ lui apparut et mit ses mains étendues sous les siennes, comme pour l'admettre à la profession.

Etant revenu à lui-même, il fut rempli d'une grande joie. Il venait d'apprendre par une douce expérience, que le Seigneur est présent partout, mais qu'il nous regarde particulièrement, comme l'affirme notre saint Législateur, lorsque nous vaquons à l'œuvre de Dieu, et que nous sommes occupés à la prière ou à la psalmodie.

CHAPITRE IX

LE FRÈRE ANSULPHE VOIT LE SEIGNEUR JÉSUS ATTACHÉ A LA CROIX



DRÈS-DÉVOT et grandement favorisé de Dieu, Ansulphe, novice à Clairvaux, eut une vision dans laquelle il aperçut Notre-Seigneur suspendu en croix. Il avait alors à ses côtés, lui semblait-il, deux Frères qui suivaient avec lui les exercices du noviciat.

Ansulphe se prosterne et conjure instamment Jésus-Christ d'avoir pitié de lui et de ses compagnons. Le Sauveur attendri le regarde avec bonté et le bénit avec un des novices. Voyant que l'autre n'a pas été gratifié de la même bénédiction, cet humble serviteur de Dieu supplie avec charité le divin Maître, de ne point le priver de cette faveur. — « Non, non, pas de bénédiction pour lui, répond le Seigneur ; sa place est plutôt parmi les maudits. » A ces mots, le Novice se réveille, tout joyeux du privilège que le Seigneur a daigné lui accorder ainsi qu'à son compagnon, mais ne sachant ce qu'il adviendrait de celui contre lequel avait été prononcée la triste sentence.

Trois jours après, le malheureux se sépare de ses deux Frères, et vérifie l'étymologie de son nom de mauvaise augure : — il s'appelait Malgerus (Malfaisant). — Il quitte l'Ordre et retourne à son vomissement de la vie du siècle par une hon-

teuse apostasie. Les deux autres, affermis par la bénédiction du Seigneur, la conservèrent, par un effet de sa miséricorde, et montrèrent qu'ils étaient du nombre des prédestinés, en persévérant avec justice et piété dans leur sainte entreprise.

CHAPITRE X

UN FRÈRE BAISE LA MAIN DU SEIGNEUR QUI LE BÉNISSAIT



N autre Frère cherchait Dieu de toute son âme. Il savourait avec délices, dans une méditation continuelle, le souvenir de notre bon Sauveur, lorsqu'un jour, Jésus daigna se montrer à lui.

Ce religieux, plein de sollicitude pour son salut, conjure le divin Maître de l'aider à l'obtenir, en disant : « Seigneur, je vous en supplie, bénissez-moi, afin que je sois sauvé ! » Et le Seigneur, qui avait bien voulu dans sa miséricorde apparaître à son pauvre enfant, pour donner à son âme un peu de consolation, lève la main et le bénit.

Aussitôt le Frère, quoique endormi, se sent transporté d'une joie ineffable ; il saisit, par une sainte hardiesse, la divine main, et s'écrie : « O Jésus, fils du Dieu vivant, je vous rends grâces de ce gage de salut que vous venez de m'accorder par votre bénédiction ! »

CHAPITRE XI

SAINTE MARIE-MADELEINE APPARAÎT A UN RELIGIEUX



L fut donné à un moine très-pieux de voir en esprit la Bienheureuse Marie-Madeleine. Elle était debout devant l'autel, revêtue d'habits magnifiques et le visage rayonnant. Cette vue remplit le Frère d'une grande joie.

Il aurait bien voulu voir de la même manière la Vierge Marie Mère de Dieu dont il était le fidèle et fervent serviteur. C'était l'objet de toutes ses pensées, de tous ses vœux, de tous ses désirs et de toutes ses prières; mais, pendant la vision, une voix lui dit: « Sache bien que tu n'es pas encore digne de contempler l'éclat sublime de la Vierge Immaculée. Travaille donc de toutes tes forces à croître et à progresser pour mériter un jour de la voir. »

CHAPITRE XII

GRANDS PROGRÈS D'UN FRÈRE LAI



UE le sage, dit le Seigneur par son prophète, ne se glorifie point dans sa sagesse, ni le riche dans son opulence; mais que celui qui se glorifie, se glorifie de connaître et de savoir que c'est moi qui suis le Seigneur. » C'est sur cette sentence divine

que se modelèrent parfaitement ceux qui furent formés sous

notre Bienheureux Père Bernard, aux leçons de la céleste philosophie.

On comptait parmi eux, en grand nombre, non-seulement des lettrés et des hommes initiés aux secrets de la Loi sainte, mais encore beaucoup de laïcs sans instruction. S'ils manquaient, pour s'élever à la perfection, des ressources de la science humano, ils avaient, à la place, la grâce qui éclaire, l'esprit qui vivifie, pour leur enseigner, d'une manière incomparablement plus efficace, tout ce qu'ils devaient savoir. Parmi eux un Frère lai, qui n'était point docte selon la lettre, mais selon l'esprit, se montrait plein de zèle dans le service divin et aspirait ardemment aux grâces les plus excellentes. A l'école de l'Esprit-Saint, il avait appris, moins à connaître les secrets de la haute spiritualité qu'à s'humilier en toute occasion. Il mettait au premier rang dans son estime la connaissance de ses devoirs religieux, qu'il étudiait humblement, sans relâche, dans la conduite de ses Frères, et il ne faisait aucun cas de ses propres vertus, bien qu'elles fussent plus qu'ordinaires.

Il arriva ainsi qu'il surpassa, par l'éminence de son humilité, ceux auxquels il n'était peut-être pas inférieur en sainteté, pour tout le reste. Chose rare parmi les hommes ! il ne voyait en lui-même que les défauts, dans les autres que les bonnes qualités, et cela, non par un motif de jalousie, mais par un sentiment pieux et louable.

Ce Frère, si bien disposé, assistait une nuit aux Vigiles solennelles avec toute la communauté. Repoussant la somnolence et la torpeur, il a recours à ses moyens ordinaires, à ceux qu'il savait être les plus efficaces pour mettre en fuite l'ennemi : c'est-à-dire qu'il se remet devant les yeux tous ses péchés et qu'il examine sévèrement ses négligences quotidiennes. Devant la souveraine Majesté il se reconnaît, comme le dernier et le plus coupable des hommes. Par contre, selon sa coutume, il exalte la vie et la conduite de ses Frères. Dans le secret de son cœur, il fait particulièrement attention à l'un d'entre eux qui lui semblait surpasser tous les autres par

l'excellence de ses dons surnaturels. Il trouve dans ce serviteur de Dieu l'humilité, la charité, la patience, la modestie, toute espèce de perfections, et ne se regarde, auprès de lui, que comme cendre et poussière.

A la suite de ces réflexions, incapable de contenir les ardeurs de son humilité, à la pointe du jour, dès que la Règle l'autorise à parler, il attire par signe dans l'auditoire son vénéré Père Saint Bernard. Il se jette à ses pieds, manifestant, par la tristesse de son maintien, la douleur qui pénètre son âme. — Interrogé sur la cause de son chagrin. « Malheur à moi, dit-il, misérable pécheur, dépourvu de tout bien ! cette nuit, j'ai compté jusqu'à trente vertus qui brillent dans un tel Frère, vertus dont je ne puis trouver la plus petite dans ma pauvre personne. Ah ! je vous en conjure, mon Révérend Père, daignez intercéder pour moi auprès du Seigneur, afin que, par vos mérites et vos prières, je puisse devenir meilleur, malgré tous mes péchés. »

A la vue de la profonde humilité de son disciple et de cette grande perfection qui s'ignorait elle-même, Bernard, ce grand maître de la vie spirituelle, plus capable que personne de l'apprécier, se sentit transporté de joie. Il désirait, il souhaitait que chacun de ses enfants fit de continuels progrès, mais, sans le savoir, et sans perdre de vue son insuffisance naturelle. Le Saint avait en haute estime cette grande humilité : aussi, dans ses discours, il fit à diverses reprises l'éloge de ce Frère.

Il affirmait qu'aucune des vertus que ce vrai moine avait énumérées, dans la simplicité de son cœur, n'était à comparer aux humbles sentiments qu'il avait de lui-même, lui qui fermait les yeux sur les défauts des négligents et des imparfaits, pour ne les ouvrir que sur la vie édifiante des plus vertueux, afin que sa conduite, mise en regard de la leur, lui semblât plus méprisable.

CHAPITRE XIII

SAINT BERNARD CONNAÎT PAR RÉVÉLATION LA GRANDE PIÉTÉ D'UN CONVERS



N allait célébrer, si j'ai bonne mémoire, l'Assomption de la très-pure et immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, et les Frères des granges de Clairvaux, par respect pour ce grand jour, avaient hâte de regagner l'Abbaye.

Dans une des granges les plus rapprochées était un convers pieux et craignant le Seigneur. Trop simple pour atteindre aux sublimes hauteurs de la vie spirituelle, mais, plein de piété et de bon vouloir, il vénérât et aimait d'un amour sincère la douce Mère du Christ.

Quand le maître de la grange désigna les Frères qui se rendraient au monastère et ceux qui seraient de garde, ce convers fut rangé parmi ces derniers, et chargé du soin de la bergerie. Cet ordre était loin de lui sourire, car il désirait beaucoup assister aux hymnes et aux saints cantiques que la pieuse communauté, allait chanter en l'honneur de la Reine du ciel. Néanmoins il n'osa réclamer et obéit ponctuellement.

Il craignait, en vaquant aux occupations que l'obéissance lui avait prescrites, de perdre la tendre dévotion qui remplissait son cœur ; mais, en récompense de sa parfaite docilité, cette dévotion n'en devint que plus ardente, comme on va le voir.

La nuit de la grande fête, tandis qu'il veillait avec sollicitude sur son troupeau, le son de la cloche qui appelait les Frères à Matines parvint à ses oreilles, malgré la distance, grâce au silence de la nuit. Alors son cœur s'embrace au souvenir de cette communauté si nombreuse, qui prie avec tant de ferveur et de zèle. Il pense à l'affectueuse tendresse avec

laquelle on célèbre, par de saintes mélodies, les louanges de la meilleure des Mères, aux vœux et aux soupirs que chacun de ses Frères, dans le secret de son âme, offre à la bienheureuse Vierge, pour implorer sa protection. Il se lève, brûlant de participer, dans la mesure de ses forces, à ces témoignages d'amour ; il se tourne dans la direction du monastère et y fixe ses yeux et son cœur. Il récite aussi dévotement qu'il le peut les prières d'usage imposées aux Convers pour Matines ; il cherche ensuite avec soin, dans le modeste répertoire de ses connaissances, tout ce qu'il pourra trouver de louanges, pour les présenter à la Sainte Mère de Dieu, et pouvoir s'associer, jusqu'au bout, à la récitation de l'Office divin ; mais il n'y trouve que la salutation Angélique qu'il a apprise et qu'il sait. Il s'en sert comme d'un parfait abrégé qui contient pour lui la plénitude de la dévotion. Il lève les yeux au ciel, multiplie les salutations, les demandes, les soupirs, et, dans ce divin commerce, il passe, sans s'en apercevoir, le reste de la nuit et une partie du matin.

Sous l'action de la divine grâce qui allumait de grandes ardeurs dans cette âme simple, l'uniformité, qui d'ordinaire, engendre l'ennui et ôte la ferveur, par un effet merveilleux et contraire, chassait le dégoût et excitait la piété. Ces paroles de l'*Ave Maria* si suaves et plus douces que le miel, répétées si souvent par une âme candide obtinrent bien vite les bonnes grâces de la Reine du ciel à celui qui l'invoquait si ardemment. Ses gémissements ne furent pas inutiles, et ce n'est pas en vain qu'il implora la Mère des miséricordes, comme le Seigneur lui-même daigna le révéler à notre bienheureux Père Bernard.

Après l'Office et la messe pieusement célébrée par tous les prêtres, en l'honneur de l'Auguste Vierge, le saint Abbé, inspiré par l'Esprit divin, adressa à la communauté un discours sur l'objet de la fête, où il s'exprimait en ces termes : « Mes très-chers Frères, nous avons offert au grand Roi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à notre Patronne spéciale, la glorieuse Vierge, sa Mère, le sacrifice parfait et agréable de notre dé-

votion ; aussi, croyez-le bien, le fruit de notre zèle sera une éternelle récompense auprès du Sauveur et de notre bienveillante Protectrice. Mais je ne veux pas vous laisser ignorer, qu'un des plus petits et des plus simples parmi nos Frères convers, retenu, cette nuit, par obéissance, sur les montagnes et dans les forêts, a offert à Notre-Dame, pour Matines, des hommages si purs et si fervents, qu'ils ont dépassé, dans leur humble naïveté, tout ce qu'il y a eu de plus sublime dans notre contemplation et de plus ardent dans nos prières. »

Ce discours excita l'admiration générale ; il fut le sujet d'une grande joie, et d'une grande édification pour les Frères laïcs, que l'obéissance astreint souvent à divers travaux, les jours de fêtes comme les jours ouvrables. Il devint évident pour eux que si l'enceinte du cloître et de l'église ne donne pas la sainteté à qui ne craint pas Dieu, les occupations enjoindues par l'obéissance, pour les nécessités temporelles, ne sauraient nuire à celui qui lève des mains pures vers le Seigneur et qui désire le servir avec un cœur innocent.

CHAPITRE XIV

VISION D'UN FRÈRE A LA MORT D'UN AUTRE FRÈRE



ODÈLE accompli du vrai religieux, un Frère avait mérité par sa sainte vie d'être initié aux secrets du Seigneur. Il eut un jour une vision. Il lui semblait être dans l'infirmerie de Clairvaux, et là des personnes vénérables taillaient et confectionnaient, avec des étoffes de soie, de précieux vêtements. Comme il s'étonnait de cette nouveauté, on lui dit : « Ces parures que vous admirez sont destinées à une des filles de l'Abbé de Clairvaux, dont on va bientôt célébrer les noces, et parce que sa

beauté ne répond pas à sa naissance, il lui faut de riches ornements et des habits parfumés pour plaire à l'éternel Epoux; car ni la souillure du péché, ni les rides de la négligence n'ont entrée dans la chambre nuptiale : il faut que sa bonté compatissante les ait fait auparavant disparaître. »

Il entendit alors frapper la tablette des agonisants et, à la même heure, un Frère expira. Il avait vécu dans l'innocence et la douceur, mais on remarquait en lui un peu de négligence et de mollesse au travail. Il fallait donc que celui qui n'avait pas, par ses propres mérites, une beauté accomplie, trouvât dans les prières de ses Frères une parure pour y suppléer.

CHAPITRE XV

UN FRÈRE LAI APPREND LA MESSE EN DORMANT



L'ESPRIT-SAINT qui distribue les biens célestes, et dispense à son gré aux fidèles toute grâce et tout don parfait, daigna accorder à un Frère lai sans instruction, une faveur bien étonnante. Ce saint homme, du nom de Gautier, ne le céda aux savants et aux lettrés, ni en foi, ni en dévotion. Longtemps chargé du vestiaire à Clairvaux, il distribuait les habits avec une affectueuse charité, sans acception de personnes, mais selon les besoins des Frères. Son innocence le rendait cher et agréable à Dieu et aux hommes.

Un jour, il reposait sur sa couche, quand un personnage vénérable lui apparut, pendant son sommeil, et lui ordonna d'aller au plutôt à l'église, pour y offrir dévotement le saint Sacrifice à la divine Majesté. Stupéfait d'un ordre si étrange, il hésitait par modestie ; mais, par déférence, il n'osa se récrier et s'empressa d'obéir. Il se met donc à l'œuvre, et, revêtu des

ornements sacerdotaux, il célèbre, en songe, avec une grande piété, la messe du Saint-Esprit.

A son réveil, il récite par cœur cette messe qui lui était inconnue auparavant, puisqu'il ne savait pas lire, et sa mémoire la retint pendant plusieurs années. Dans ses méditations et ses oraisons, il la repassait avec d'autant plus de plaisir qu'il se rappelait avec bonheur l'avoir apprise par l'inspiration d'en haut et non à l'école des hommes.

CHAPITRE XVI

GRANDE PATIENCE D'UN MALADE



MORTI trois fois par inconstance du monastère de Clairvaux, un convers y fut reçu jusqu'à trois fois. Touché enfin par les avis et les prières de saint Bernard, il frémit à la pensée du suprême danger qu'il avait couru, par cette triple apostasie. Il se demandait avec inquiétude quelle pénitence, quelle satisfaction il pourrait offrir au Seigneur pour un crime si énorme.

Sous l'œil de Dieu, il comprit que, pour mériter le pardon de ses fautes et acquérir les vertus, il n'y a rien de plus efficace et de plus agréable au Seigneur que le sacrifice d'un cœur contrit et humilié, et que c'est le seul moyen de faire violence au ciel. Il s'appliqua dès lors à fléchir par des gémissements indicibles la sévérité redoutable de la divine Justice. Il prend les armes de la vraie piété, se dresse contre lui-même, et s'attache à garder sans réserve toutes les observances de son Ordre, autant qu'il peut, puis à effacer ses fautes passées par ses larmes et ses prières de chaque jour. — Ce salutaire exemple avertit ceux qui sont debout de prendre garde de tomber et

enseigne à ceux qui ont failli comment ils doivent se relever.

Le Seigneur, qui a des remèdes énergiques pour les grands péchés et qui, par une miséricorde ineffable, change quelquefois des vases d'ignominie en vases d'honneur et de grâce, jeta les yeux sur ce convers et permit d'abord que la pourriture entrât jusque dans ses os. Il est frappé aux cuisses d'une plaie horrible, d'un abcès cancéreux ; le mal fait de rapides progrès, le Frère tombe dans le marasme, les chairs se rongent, les os sont à découvert et les vers fourmillent dans la plaie.

Cloué sur son lit, pendant plusieurs années, mais humblement soumis aux coups dont Dieu le châtie, il voit chaque heure de son existence lui apporter une menace de mort. La putréfaction de son corps cause au malade une vive douleur, un tourment extrême ; l'horrible infection qui s'exhale sans cesse de l'ulcère soulève le cœur des infirmiers, mais le Seigneur tenait en réserve pour eux et pour lui une abondante récompense. Dans l'excès de son mal, le Frère rendait grâces au ciel, et confessait au fond de son cœur, qu'il méritait de souffrir encore davantage. Il est écrit dans les Proverbes : « Otez la rouille de l'argent et il s'en formera un vase très-pur. » Ainsi après avoir été purifiée, dans le creuset de la souffrance, des scories du péché, cette âme bienheureuse devenue blanche et brillante, comme l'argent éprouvé par le feu, fut transportée avec les autres vases de la Miséricorde divine dans le palais du Roi des Rois.

Mais avant d'être tirée de sa fange et de sortir de son abîme de misère, elle mérita, pour la consolation des vrais pénitents, de jouir par anticipation du fruit de ses douleurs et de sa patience, et de goûter quelques-unes des délices de ce suprême bonheur qui allait devenir son éternel partage. Dans les transports d'une sainte ivresse, elle témoigna l'excès de sa joie, par des accents vraiment célestes. Le visage épanoui, cet ignorant qui n'avait appris ni à chanter, ni à lire, modulait des hymnes d'une admirable douceur et des cantiques de la plus suave mélodie.

A cette nouvelle, les Frères s'assemblent, et constatent ce grand miracle d'un homme aux prises avec la douleur, qui chante et tressaille de joie à l'approche de la mort, qui l'insulte et semble lui dire : « O Mort, où est ta victoire ? moi, pécheur, moi, chétive créature, parce que j'ai porté patiemment sur mon corps les stigmates de Jésus-Christ, pour la gloire de son nom, je puis te braver et je te méprise, spectre effrayant, mère du chagrin, empoisonneuse de toutes les joies, bourreau de la vie humaine ! je te méprise, car je sais que tu as été réduite à l'impuissance et anéantie par le triomphe de la Croix ! »

C'est ainsi que par ses chants harmonieux, cet élu de Dieu préludait, pour ainsi dire, à l'éternel Alleluia qui retentit dans les parvis de la Jérusalem céleste, et qu'étant encore dans cette chair corruptible, il annonçait miraculeusement ce qu'il ferait après la dissolution de son corps. — Il rendit sa belle âme, au milieu de ces transports, en célébrant d'une voix joyeuse les louanges du Seigneur.

Grandement réjoui de cette heureuse mort, saint Bernard, dans une pieuse allocution au chapitre, loua ce Frère, pour ses dignes fruits de pénitence, et proposa sa patience admirable à l'imitation de tous.

CHAPITRE XVII

AVANT SA MORT, UN CONVERS REÇOIT LA SCIENCE INFUSE DES DIVINES ÉCRITURES



EST avec un sentiment de joie et de profonde admiration, que les infirmiers de Clairvaux aimaient à raconter, la faveur insigne que le Seigneur daigna accorder à un fervent convers, sur le point de mourir, pour le récompenser et manifes-

ter les mérites de sa sainte vie.

Ce Frère ayant perdu subitement la santé, gardait le lit depuis quelque temps, lorsque son mal fit de tels progrès que les symptômes d'une fin prochaine ne tardèrent pas à se montrer. Alors l'Esprit-Saint, qui souffle où il veut et quand il veut, illumina, par un prodige étonnant, son intelligence et délia sa langue. Cet homme rustique et illettré se mit tout-à-coup à parler aisément le latin, et à développer certaines maximes difficiles de la Sainte-Ecriture, sans jamais rien avancer de contraire à la saine doctrine.

Surpris de cette nouveauté, les Frères laïcs, qui n'y comprenaient rien, font venir promptement des religieux. Le malade leur expose dans un langage très-clair les secrets des Livres sacrés. Qui plus est, il chantait de suaves cantiques pleins de mélodie, sur les mystères de la sainte Eglise. Tous les auditeurs en étaient stupéfaits autant que ravis.

Qu'a voulu nous apprendre le Dieu puissant et miséricordieux par cette grâce insolite accordée à un homme simple et grossier ? Rien autre chose, sinon que dans la Béatitude de son royaume éternel, selon la parole de l'Apôtre, « il n'y a ni Juif, ni Grec, ni Barbare, ni Scythe, ni serfs, ni affranchis, ni savants, ni ignorants ; » mais, comme dit le Prophète, « tous seront instruits par Dieu lui-même. » — « Depuis le plus grand jusqu'au plus petit, ils me connaîtront tous, dit le Seigneur (1). »

Puissent-ils profiter de cet exemple, ces hommes inquiets qui courent les terres et les mers, pour se remplir d'une vaine érudition et se gonfler de science, afin de s'entendre appeler Maîtres et Docteurs, d'avoir la gloriole de se dire légistes, juristes, dialecticiens, philosophes, et de pouvoir faire servir les œuvres de piété à leur avarice et à leur ambition ! Qu'ils n'oublient point que si ce Frère ignorant et rustique, qui marchait en toute simplicité dans la crainte du Seigneur, reçut

(1) Is. LIV, 15.

à la mort des connaissances sublimes et divines, s'il acquit tout d'un coup la claire notion des mystères célestes, eux, au contraire, mourront dans leur sotte fatuité ; ils vomiront les trésors scientifiques qu'ils ont dévorés sans la crainte de Dieu, et ce Dieu les arrachera de leurs entrailles.

Nous n'entendons pas blâmer ici ceux qui désirent s'instruire, mais apprendre à l'homme qu'il doit creuser le fondement de sa perfection dans l'humilité et poser pour première assise la crainte du Seigneur ; car la crainte du Seigneur, selon sa vraie définition, est le commencement de la sagesse. Qu'on entasse ensuite, si l'on veut, science sur science ; si c'est l'amour divin et la charité fraternelle qui édifient, on n'aura pas à redouter l'enflure du cœur. — Ce théologien d'un nouveau genre, dont nous venons de parler, avait pris la crainte de Dieu pour point de départ, aussi mérita-t-il, à la fin de sa carrière, d'atteindre le faite d'une sagesse consommée. Après avoir quelque temps rempli de joie ses auditeurs par la variété de ses interprétations et la suavité de ses chants, et leur avoir versé comme un délicieux breuvage, il quitta ce monde saintement pour s'en aller à son Père, et se plonger dans l'abîme de l'éternelle lumière.

S'il en avait reçu un rayon dès cette vie, c'est, je pense, pour que nous-mêmes, attirés par l'odeur des vertus dont son âme était embaumée, nous nous empressions d'imiter son exemple, bien convaincus que la source de la véritable sagesse, n'est accessible qu'aux cœurs pleins de mansuétude et d'humilité.

CHAPITRE XVIII

UN CONVERS VOIT EN SONGE NOTRE-SEIGNEUR QUI L'AIDE A CONDUIRE
SES BŒUFS



DANS une des granges de Clairvaux un convers remplissait la charge de bouvier. C'était une âme pure et d'une grande simplicité ; il exécutait avec zèle et promptitude les ordres de ses maîtres et endurait patiemment les fatigues de chaque jour, en vue de la récompense céleste.

Un jour, ô ravissant spectacle ! il vit en songe, près de lui, Jésus-Christ Notre-Seigneur, tenant l'aiguillon de sa douce main et conduisant avec lui les bœufs, de l'autre côté du timon. A son réveil, comme il se représentait la mansuétude, la douceur et la bienveillance de son divin collaborateur, il sentit s'allumer dans son cœur le feu d'un violent désir ; il souhaitait ardemment de voir face à face Celui qui, dans cette délicieuse vision, avait daigné s'associer à ses travaux, et il appelait de tous ses vœux la dissolution de son corps, pour être avec le Christ. Le bon Sauveur qui marche avec ceux qui sont doux et qui converse avec les simples, voulut, sans différer, exaucer les aspirations de son humble serviteur.

Bientôt une maladie se déclare, le Frère s'alite, et, le septième jour, la mort vient finir ses peines pour le mettre en possession du Seigneur Jésus, qui est la vie éternelle et l'éternel repos.

Il touchait à ses derniers moments quand il reçut la visite de son Abbé. — Bernard voulait dire adieu à ce fils bien-aimé qui allait, avec une conscience pure, entrer dans la patrie ; il voulait bénir son départ, pour le soustraire à la malice du ravisseur des âmes.

Apprenant de la bouche du malade la vision que nous venons de raconter, le Bienheureux en conçut une grande joie. Après l'avoir assisté à ses derniers moments, il déclara que ce Frère avait vraiment marché sous le regard de Dieu, qui avait travaillé avec lui, et qu'il avait ainsi mérité d'être appelé à une vie meilleure. — Le Tout-Puissant si riche en miséricorde ne pouvait pas délaissér, dans le suprême combat, le serviteur aux travaux duquel il avait daigné s'associer avec une bonté si touchante.

CHAPITRE XIX

PROFONDE HUMILITÉ D'UN FRÈRE CONVERS



OMME d'une sainte vie et d'une conduite irréprochable, un convers de Clairvaux, après quelques jours d'une maladie grave, touchait à ses derniers moments. Bernard vint le visiter et lui dit avec tendresse : « Courage, mon fils, vous allez passer de la mort à la vie, des travaux du temps au repos éternel ! » Le Frère plein de confiance lui répondit : « Eh ! pourquoi n'irais-je pas en assurance vers Dieu mon Sauveur ? J'espère et, par la miséricorde de Jésus-Christ, je suis certain, que je posséderai bientôt le Seigneur dans la terre des Vivants.

Notre bienheureux Père Bernard, en sage médecin et on pasteur vigilant, craignit qu'une présomption téméraire, plutôt que le témoignage d'une bonne conscience, n'eût dicté à cet homme rustique une réponse aussi affirmative ; il lui dit : « Faites le signe de la croix, mon Frère, faites le signe de la croix sur votre cœur... Qu'avez-vous dit?... D'où peut vous venir une telle présomption ? ... N'êtes-vous pas cet homme pauvre et misérable qui, ne possédant rien ou presque rien dans le

monde, pressé par le besoin plus que par la crainte du Seigneur, a cherché ici un asile, nous conjurant avec larmes de l'admettre parmi nous ? N'êtes-vous pas cet indigent que nous avons recueilli et que nous avons mis, pour la nourriture, l'habit et le reste, sur la même ligne que tant d'hommes savants et de noble race ? N'êtes-vous pas devenu pour ainsi dire leur égal ?... Qu'avez-vous donné à Dieu en retour ?... Et ce n'est pas assez pour votre ingratitude d'avoir reçu gratuitement tant de bienfaits de la main du Seigneur ; vous osez revendiquer encore pour héritage son royaume que jamais roi ni prince n'a pu acquérir au prix des plus riches trésors ! »

La sérénité sur le front et le calme dans l'âme, le frère lui fit cette réponse : « Vous avez très-bien parlé, mon très-cher Père, tout ce que vous venez de dire est très-vrai... Qu'il me soit permis néanmoins d'expliquer, en peu de mots, à mon Seigneur et à mon Père, d'où a pu naître en moi, pauvre et misérable, je ne dis pas une telle présomption, mais une si douce espérance. Ne sont-elles point vraies ces paroles que vous nous avez répétées souvent ? « Le royaume de Dieu ne s'acquiert ni par la noblesse du sang, ni par les richesses de la terre, mais seulement par la vertu d'obéissance. » Cette maxime, je l'ai retenu comme un résumé de l'enseignement du Seigneur ; j'y revenais souvent, je la plaçais comme un sceau sur mon cœur, par une méditation continuelle, et sur mon bras, en la pratiquant avec soin ; je puis donc avoir la confiance que le Seigneur me donnera la vie éternelle, car vous pouvez interroger tous mes supérieurs, tous les Frères à qui, d'après vos ordres, je devais obéissance et soumission, vous pouvez leur demander si j'ai jamais désobéi à l'un d'eux, si, autant qu'il dépendait de moi, j'en ai contristé quelqu'un par un mot, un signe, ou de toute autre manière. Si donc je me suis appliqué à obéir à tous, dans le Seigneur, et à les aimer tous par la grâce de Dieu, qui pourrait m'empêcher d'avoir confiance en sa miséricorde ? »

A cette réponse sortie de la bouche d'un homme sans éducation, notre bienheureux Père fut ravi de joie et s'écria :

« Vous êtes heureux, mon cher enfant, car ni la chair, ni le sang ne vous ont révélé cette sagesse ; vous l'avez apprise à l'école du Père céleste. C'est lui qui vous a introduit dans le sentier de la vie, et qui vous a conduit à la patrie par le chemin le plus direct. Partez donc avec assurance ; car la porte du ciel vous est ouverte. »

Après le décès et les funérailles de ce convers, le vénérable Abbé prononça au Chapitre sur sa vie et sa mort un discours digne de sa piété et de son éloquence ; et il excita merveilleusement tous les cœurs à aimer l'obéissance, comme ce bon Frère. La réponse qu'il en avait reçue avait produit en lui une profonde impression, et il le louait davantage, pour sa docilité et la pureté de son âme, que s'il l'avait vu environné de l'éclat des miracles.

CHAPITRE XX

LE SEIGNEUR DAIGNE RÉVÉLER LA SAINTETÉ D'UN FRÈRE ET SON ENTRÉE
DANS LE CIEL



DANS le même monastère vécut un autre convers, très-pieux et d'une grande mansuétude. Il avait appris à l'école de la grâce la douceur et l'humilité. Les Frères attestaient ne l'avoir jamais vu s'emporter, ni même s'impatienter, quelque offense qu'on lui fit. Sous l'inspiration divine, il avait résolu de prier pour ceux qui le proclamaient (1) à tort ou à raison, et de

(1) *Proclamer*, c'est avertir charitablement un religieux, devant ses Frères, d'une faute qu'il a commise. On ne proclame que pour les fautes extérieures peu considérables, pour ces légers manquements dont les plus parfaits eux-mêmes ne sont jamais entièrement exempts.

dire pour chacun, au moins un *Pater*. A son exemple, beaucoup de Frères de Clairvaux se font encore une règle de cette pratique.

Mais, si la dévotion et l'humilité de ce saint religieux étaient agréables à Dieu et aux hommes, que répondront au Seigneur, au jour de son terrible jugement, ceux qui suivent une route opposée ? Une proclamation les irrite ; ils éclatent en paroles d'impatience et ne peuvent dissimuler la rancune qu'ils gardent à ceux qui les proclament. Sous l'impulsion du ressentiment, moins que par un mouvement de charité, ils épient l'occasion de les proclamer à leur tour, avec toute l'exagération possible.

L'homme de Dieu dont nous parlons, en voyage pour les intérêts de son monastère, dut traverser seul une forêt. Il tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent, lui enlevèrent sa monture et son petit bagage, sans lui laisser autre chose que le trésor de sa charité, trésor qu'il ne tenait pas dans sa besace exposé au larcin, mais qu'il avait sagement attaché à son cœur par les liens d'une patience à toute épreuve. Elle n'avait donc pas à craindre la violence des brigands. Or, la charité restant intacte, le serviteur de Dieu n'avait rien à perdre, puisque, avec elle, il comptait pour rien ce qu'il avait perdu.

Quand les bandits se furent éloignés, il se jeta à genoux et conjura le Seigneur de leur pardonner cette impiété. L'un d'eux, par une permission divine, était revenu sur ses pas ; il suivait le Frère de loin, pour observer ce qu'il ferait. Il l'aperçoit plongé dans une longue prière ; il retourne aussitôt vers ses compagnons et leur dit en se frappant la poitrine : « Hélas ! malheureux damnés que nous sommes ! la mort va nous frapper pour avoir maltraité un si saint homme, un Frère d'un si saint monastère. — Il avait appris de lui qu'il était de Clairvaux. — Depuis que nous l'avons quitté, il ne cesse de prier avec des gémissements et des larmes ; et sans doute il implore le Seigneur en faveur de ses ennemis. »

A cette nouvelle, touchés de repentir, ils reviennent sur

leurs pas, et trouvent le Frère toujours agenouillé et priant. Ils lui rendent ce qu'ils lui ont pris, le supplient de leur pardonner et le renvoient en paix. Le convers adresse d'immenses actions de grâces au Christ Sauveur, et éprouve une grande joie, non pas tant de la restitution de son bagage que du repentir des brigands. Ce bon religieux persévéra jusqu'à la fin dans ses pieux sentiments, et Dieu l'appela à rejoindre ses pères pour goûter à jamais les biens du Seigneur dans la terre des Vivants.

Voici une vision qui manifesta sa gloire le jour même de sa mort. — Dans un monastère, éloigné de Clairvaux, vivait un parfait religieux qu'on tenait en haute estime ; sa sainteté lui attirait l'affection et le profond respect de tous ses Frères. Le jour du décès du convers, il était lui-même à l'extrémité et semblait sur le point de rendre le dernier soupir, quand, ravi en extase, et privé de l'usage de ses membres, il resta sans mouvement depuis le matin jusqu'à la neuvième heure ; un léger souffle seulement indiquait que la vie n'était pas éteinte. Après ce ravissement qui fut très-long, nous venons de le dire, il revint à lui-même, sa langue se délia et il put parler.

Les assistants stupéfaits, l'interrogèrent sur ce qui venait de lui arriver.

« Aujourd'hui, leur répondit-il, pendant que mes sens étaient suspendus, je me suis subitement trouvé introduit dans un jardin de délices d'une merveilleuse magnificence. L'homme, avec son intelligence bornée, n'en saurait concevoir l'étendue, la beauté et les charmes. On y voyait une grande variété de vases précieux, des ornements splendides, et des décorations de toutes sortes, en nombre infini, disposées, comme pour la réception d'un empereur ou d'un grand potentat. Une multitude de Saints, éblouissants de clarté, étaient déjà présents, d'autres arrivaient de toutes parts ; ils accouraient à l'envi, comme pour assister à une fête et à un brillant spectacle ; on entendait une harmonie toute céleste et pleine de suavité ; partout retentissait la voix de la louange et de l'action de grâce. Charmé de ce que je voyais et entendais, j'ai demandé

à l'ange, mon conducteur, quelle était la raison de cette joie et de cette solennité. « On va, me dit-il, fêter un nouveau Saint qui nous arrive aujourd'hui même de Clairvaux et fera son entrée dans ce délicieux séjour. » Cela dit, il m'ordonna de sortir sans retard et de revenir parmi les humains, ce qui me répugnait fort; aussi demandai-je avec instance de ne pas être arraché à cette félicité, pour reprendre les misères de la vie présente. Mais lui de me répondre : « Il faut absolument, que tu retournes auprès de tes Frères pour annoncer ce que tu as vu, après quoi tu reviendras ici tout aussitôt et il te sera donné de prendre part à cette joie éternelle. » On m'envoie donc vous raconter ce que j'ai vu, afin que vous progressiez et persévériez dans le bien, convaincus que vos travaux ne seront pas sans récompense. »

A ces mots, il leur dit adieu et s'endormit dans le Seigneur. La communauté le pleura comme un saint et un homme très-utile; car son exemple l'avait grandement édifiée et chacun aimait à demander ses conseils. On nota exactement le jour et l'heure où tout cela s'était passé et l'on apprit de Clairvaux que le Frère en question était mort le jour même où la vision eut lieu; du reste la vie sainte et exemplaire du convers suffit pour nous faire ajouter foi à cette miraculeuse révélation.

Comme les Frères témoignaient leur admiration, en entendant l'un d'entre eux raconter le fait devant saint Bernard : — « Quoi ! s'écria-t-il, cela vous surprend ! Je suis bien plus surpris, moi, de l'incrédulité et de la dureté de vos cœurs, vous qui ne croyez pas, ou qui, du moins, ne semblez faire nulle attention à cette parole de vérité descendue du ciel : « Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur ! Il est temps dit l'Esprit-Saint, qu'ils se reposent de leurs travaux. »

« C'EST UNE VÉRITÉ POUR MOI PLUS CLAIRE QUE LE JOUR, PLUS CERTAINE QUE MON EXISTENCE, QUE TOUS CEUX QUI PERSÉVÉRERONT DANS LA SAINTETÉ DE NOTRE ORDRE, EN Y PRACTIQUANT L'HUMILITÉ ET L'OBÉISSANCE, APRÈS AVOIR QUITTÉ LEUR DÉPOUILLE MORTELLE, SERONT DÉLIVRÉS SUR-LE-CHAMP

DE TOUTE MISÈRE, POUR ÊTRE REVÊTUS DE GLOIRE ET D'IMMORTALITÉ. »

Ce témoignage rendu à la sainteté de notre Ordre par la bouche de saint Bernard, encouragea beaucoup les religieux. Bénissant la divine Clémence d'avoir ainsi glorifié un Frère qui s'était appliqué avec tant de soin à garder, dans toute sa pureté, l'observance Cistercienne, ils s'étudièrent à suivre, sans dévier le rude sentier de la perfection, afin de partager la récompense promise à ceux qui auront marché dans la voie étroite, pour l'amour de Jésus-Christ.

Ah ! dans ces temps où la charité se refroidit, où la tiédeur et la négligence se glissent partout, plaise à Dieu que ce récit réchauffe nos cœurs et fasse revivre dans toute son énergie la ferveur et la dévotion de nos Pères. Après avoir commencé comme eux l'œuvre de notre conversion, ne dégénérons point de leurs vertus. Ne négligeons pas les saintes pratiques de notre Institut, afin que nous ne soyons pas exclus du séjour de la souveraine Béatitude, et destinés à ce lieu d'éternelle horreur d'où l'ordre est à jamais banni.

CHAPITRE XXI

UN FRÈRE EST AVERTI EN SONGE PAR SAINT BERNARD DE NE PAS CÉDER
À UNE TENTATION



PRÈS la mort de Saint Bernard, vécut à Clairvaux un Frère qui, au début de sa conversion, faible encore et tout nouveau dans le service du Seigneur, était assailli de tentations sans nombre ; mais il repoussait vaillamment les traits de l'ennemi avec le bouclier de la patience. Cependant l'esprit immonde s'acharnait contre lui, et cherchait surtout à glisser dans son

âme des pensées impures dont il avait peine à se défendre par les armes de la componction et de la prière. Ce Frère, toujours sous le pressoir, passait sa vie dans la tristesse ; la fatigue de ce pénible combat croissait de jour en jour, et le jeune soldat ne se croyait pas assez de courage pour supporter plus longtemps la violence de cette attaque. Il résolut donc de céder à l'épreuve, de laisser l'habit religieux et de rentrer dans le monde.

Déjà il épiait une occasion favorable, quand il vit en songe le bienheureux Bernard, mort depuis peu, lui reprocher sa lâcheté et le coupable dessein qu'il cherchait à réaliser. — « J'ai résisté longtemps, lui répondit-il, et je ne puis plus soutenir la véhémence de la tentation. » — « Sache, lui dit le Saint, que de nombreux combats t'attendent encore ; mais que ton courage ne défaille point ; car le Seigneur sera ton aide dans la tribulation, et il te délivrera, je te le promets. SI TU PERSÈVÈRES DANS L'ORDRE, JUSQU'A LA FIN, TU SERAS SAUVÉ. Au dernier jour, si quelqu'un veut te nuire, je répondrai pour toi et je livrerai mon âme pour la tienne. » — Oh ! l'ami vraiment fidèle, plus encore après la mort que pendant la vie ! oh ! le tendre père, le puissant protecteur !... Cette brebis chancelante qui a déjà mis un pied dans l'abîme de l'apostasie, il daigne la visiter, il la réchauffe par ses douces consolations, la fortifie par ses encouragements, et la ramène, par la grâce de Dieu, du gouffre de la mort dans le chemin de la vie !

Ranimé par une telle promesse, ce Frère bannit désormais de son cœur la défiance et la pusillanimité ; il se comporta en vaillant athlète et demeura inébranlable dans sa vocation, malgré les artifices de l'esprit malin et la fureur de ses assauts. Selon la prédiction du Saint, il eut à soutenir des luttes pénibles, mais avec le secours du ciel, il en sortit vainqueur. Il mourut dans l'Ordre, après une vie édifiante, et alla recevoir, de la main du Seigneur, la palme que le bienheureux Abbé lui avait promise.

CHAPITRE XXII

EN PUNITION D'UNE FAUTE, UN FRÈRE EST CHÂTIÉ PAR SAINT MALACHIE
ET SAINT BERNARD



ÉDANT à une pensée diabolique, un moine de Clairvaux se disposait à apostasier et à pactiser avec l'enfer, en rentrant dans le siècle. Une nuit il vit en songe saint Bernard et saint Malachie, patrons vénérés du lieu, se promener dans le dortoir, visitant et bénissant les religieux qui reposaient sur leurs couches.

Ils arrivent au lit du Frère ; leur regard est moins bienveillant, et ils ne le bénissent pas comme les autres. Ils s'arrêtent devant lui, avec une certaine indignation, et le bienheureux Malachie dit à saint Bernard : « Cet homme mauvais et inquiet ne pense à rien de bon, il médite le mal dans son cœur, et sa volonté perverse a cédé à l'infemale suggestion de retourner au vomissement du siècle. » Alors Bernard parle ainsi lui-même au coupable : « Tu cherches donc à sortir du monastère ? Mais, misérable, où fuiras-tu le regard de Dieu ? Ah ! c'est pour ton malheur que tu as eu cette pensée, et, je le sais, le châtement seul te le fera comprendre. Si la crainte de Dieu n'a pu te corriger, châtié, comme tu le mérites, tu ne chercheras plus à fuir. » Et là-dessus, il le frappe à coups redoublés avec le bâton qu'il tenait à la main, et il ajoute : « Voilà le salaire que tu mérites ; lève-toi maintenant et fuis si tu peux. »

Le Frère s'éveille tout meurtri, tout brisé ; on le conduit à l'infirmerie où il est obligé de garder le lit. Tremblant d'effroi, il prie les assistants d'aller au plus vite chercher le Prieur auquel il raconte, avec un grand repentir, le mauvais dessein qu'il voulait exécuter et le châtement qu'il a reçu. Le Prieur le reprend de son indolence et de sa lâcheté, comme il le méri-

tait, et lui impose en même temps, une pénitence salutaire, en expiation de son péché.

Le Frère, revenu à résipiscence, ne pensa plus à sortir. Il avait appris, pour son bien, ce qu'il en coûte de regimber contre l'aiguillon. Désormais il s'appliqua, avec crainte et tremblement, à coopérer à l'action de la grâce qui travaillait si miséricordieusement à son salut.

CHAPITRE XXIII

UN FRÈRE CONVERS MÉRITE DE VOIR LES SAINTS ANGES A SON LIT DE MORT



N convers du même monastère était malade. Vrai religieux et d'une conduite très-édifiante, il avait parcouru, d'un pas ferme, dans la simplicité de son cœur, la voie étroite qui mène à Dieu; sa mort le fit bien voir. Quand il eut consommé sa course et que sa dernière heure fut venue, ses yeux aperçurent les saints Anges rangés autour de son lit.

Transporté de joie à cette vue et triomphant déjà de la mort, il dit aux assistants : « Ne voyez-vous pas les Anges de Dieu qui viennent d'arriver ? Frappez vite la tablette, car ils attendent ma fin prochaine. » A peine avait-il parlé ainsi, qu'il exhala saintement son dernier soupir. Les Esprits bienheureux qui s'étaient montrés à lui reçurent sans doute son âme, pour l'introduire dans l'éternelle Béatitude.

CHAPITRE XXIV

DIEU PUNIT UN CONVERS QUI AVAIT LAVÉ SES BAS SANS PERMISSION



OUR l'édification des fervents, nous avons donné de longs détails sur la vie remarquable, la conduite exemplaire et la mort précieuse de nos saints Pères ; il convient, maintenant, pour l'utilité des relâchés, de raconter la négligence d'un Frère et le châtiment dont Dieu la punit. Si les exemples de vertu suffisent pour encourager ceux qui aspirent sincèrement à la perfection, les négligents, à leur tour, trouveront, dans le souvenir de la colère de Dieu et de ses vengeances, des motifs de craindre les moindres transgressions de nos saintes observances.

Dans une grange de Clairvaux, un convers avait osé laver ses bas sans la permission du Maître. Sorti seul, il était sur le bord du ruisseau qui coule près de la grange et, tout entier à son travail, il ne considérait pas, le malheureux, quelle faute commettent ceux qui violent, même dans les plus petites choses, la pureté de notre saint Ordre. Pendant que le téméraire se livrait à son œuvre, à l'insu de son supérieur, il entendit une voix forte dire à quelqu'un : « Frappe, frappe. » Et aussitôt, il se sent atteint de deux coups violents à la tête et aux pieds. Pâle et tremblant, il court à la grange et, d'une voix entrecoupée, raconte aux Frères ce qu'il a fait, ce qu'il a entendu, ce qu'il a souffert. Transporté à l'Abbaye, il déclare humblement sa faute et le châtiment qui l'a suivie. Il assure que les deux coups qu'il a reçus d'une façon si mystérieuse exercent peu à peu leur ravage dans son intérieur, l'un, en partant de la tête, et l'autre, des pieds, et qu'il mourra infailliblement, quand ils se rencontreront au cœur.

L'événement confirma ses paroles ; car, peu de jours après, ce Frère termina sa vie dans de bons sentiments. Il s'en alla à Dieu d'autant plus pur, croyons-nous, que la mort qui expia sa faute fut plus terrible. Mais pourquoi le Dieu juste, le Dieu des armées qui juge la terre avec équité, paraît-il si souvent tenir une conduite différente pour des fautes toutes semblables, puisqu'il est certain que la Sagesse divine, qui dispose tout avec suavité et prudence, ne peut ni se tromper ni vouloir tromper ? Oh ! qu'il y a de gens aujourd'hui, revêtus de l'habit religieux et moines en apparence, qui, après avoir renoncé à toute propriété, conformément à la règle de leur Ordre, ne craignent point, les insensés, de retenir encore quelque chose, comme Ananie et Saphire ! Et néanmoins, une parole, sortie de la bouche de Pierre, frappa ces deux époux d'une mort terrible : eux au contraire sont épargnés et semblent passer des jours heureux. Ah ! plaise au ciel qu'ils ne descendent point subitement dans les enfers !

Dans l'Ordre de Citeaux qui, grâce à Dieu, est pur et exempt de ce vice énorme de la propriété, il y a eu et il y a des religieux qui, malgré la sévère correction infligée à ce Frère pour une faute qui paraissait en soi peu importante, se permettent encore de légers manquements, sans aucun égard pour la sainteté de l'Institut. Ils ont l'air de dire, ils disent même : Qu'est-ce que cela ? est-ce donc si grave ? Ils ne font nulle attention à cette parole de l'Écriture : « Celui qui méprise les petites choses tombera peu à peu. » Si le Tout-Puissant ne les punit pas sur l'heure, ce n'est point qu'aujourd'hui ce ne soit un acte digne de châtement de laver un objet ou de faire toute autre chose sans permission, aussi bien que dans le temps où Dieu frappa ce transgresseur de la Règle, pour l'exemple de la postérité ; mais c'est que la bonté et la miséricorde du Seigneur retiennent son bras pour nous exciter à chercher dans la confession et l'expiation le remède salutaire.

Du reste s'il y en a — ce qu'à Dieu ne plaise — qui croient pouvoir se permettre ces petites fautes sans un grave danger pour leur âme, et qui négligent de les expier par de dignes

fruits de pénitence, qu'ils sachent qu'insensiblement, par suite de leur incurie, la sentine de leurs négligences venant à déborder, le navire ne tardera pas à couler à fond, si le ciel ne vient en aide. Pour nous, profès d'un Ordre illustre, observons fidèlement ses moindres prescriptions aussi bien que ses règles capitales, de crainte que sa ferveur ne se refroidisse, qu'elle ne disparaisse et que le souverain Juge nous trouvant coupables d'un tel sacrilège ne nous condamne à être privés, pour toujours, avec les impies, de la vue de Dieu et de sa gloire. — Puisse un tel malheur ne jamais arriver !

CHAPITRE XXV

UNE RÉVÉLATION DIVINE EMPÊCHE DE NOMMER ABBÉ UN MOINE QUI AVAIT OSÉ
DORMIR SANS SES BAS



VOUS venons de voir avec quelle sévérité fut puni un manquement délibéré, mais non pas, croyons-nous, accompagné de mépris. Racontons un fait semblable arrivé dans une autre maison de l'Ordre. Nous prouverons par là que la transgression des plus minimes observances n'est pas légère devant Dieu ; et notre âme endormie dans l'indolence, trouvera dans ce double exemple, comme un charitable avertissement pour l'exciter à se tenir davantage sur ses gardes.

Un monastère Cistercien avait perdu son Abbé. Les religieux firent venir le Supérieur de la Maison-Mère pour élire en sa présence et par son conseil, selon les règles, un sujet capable de leur servir de Père et de Pasteur. L'élection allait avoir lieu, et l'Abbé Père qui, par des entretiens particuliers ou publics, avait pu sonder les intentions de la communauté, savait d'avance que l'unanimité des voix de la portion saine se

ou une autre incommodité l'empêchait de prendre part aux chants sacrés, avec son ardeur habituelle. Cela, du reste, lui arrivait rarement ; car, entre autres dons, il avait reçu en partage un corps sain et robuste, toujours apte à faire le bien que l'âme lui proposait. Qui pourrait assez admirer, et qui pourrait exprimer dignement sa vigilance sans égale dans l'Œuvre de Dieu et son courage à supporter la fatigue quotidienne des longs Offices de la nuit ? Qui dira avec quelle énergie il combattait la nonchalance, la paresse, la somnolence, et quels sévères reproches il s'adressait, quand, par suite de la fragilité humaine, il se surprenait parfois assoupi ? — Il recourut à une pieuse industrie, pour se tenir constamment éveillé. A la partie supérieure de sa stalle, il avait adapté un mécanisme en bois ingénieusement disposé. Si, par hasard, fatigué de la longueur des Matines, il commençait à fermer les yeux, un marteau, contre lequel sa tête venait heurter en se balançant, le rendait, par le choc, plus attentif à éviter le sommeil.

Il allait fréquemment aux travaux des champs, quand ses occupations ne le retenaient pas ailleurs, et il n'y restait pas les bras croisés. Par la voix et l'exemple, il encourageait les faibles et soutenait leur patience. Surtout pendant la moisson, quand ces bienheureux martyrs de Clairvaux étaient brûlés par les ardeurs du soleil, il se montrait d'autant plus assidu au travail qu'il espérait laver, dans les sueurs de ces journées pénibles, les négligences commises pendant les autres saisons.

Pour se rappeler qu'il était voyageur et étranger sur la terre et qu'il n'avait point ici-bas de demeure permanente, mais qu'il s'acheminait vers la Cité future, il usait le moins possible des choses de ce monde. Il sanctifiait son corps par la tempérance et la sobriété ; car les macérations de la chair perfectionnent la vertu de l'âme. Tout dans ses vêtements indiquait sa modestie et son humilité ; il recherchait de préférence les habits grossiers, vieux et rapiécés, et fuyait comme la peste les étoffes précieuses, douces et fines. Pour ne parler

que de l'oreiller sur lequel il reposait sa tête fatiguée par les veilles de la nuit et les travaux du jour, il n'y voulait point de plumes ; il le garnissait de foin et de paille, pratiquant ainsi cette maxime que nous lisons dans la vie des Pères, mais que bien des gens rejettent comme trop dure : « Tout repos du corps doit être en abomination. »

Ah ! le mépris et les bas sentiments que ce saint homme avait de lui-même, dans son humilité sincère, sont bien préférables à l'orgueil d'un certain Abbé prétentieux dont nous parle une chronique digne de foi. — Cet Abbé qui gouvernait un monastère Cistercien, situé en Saxe, dédaignant de se servir des tissus confectionnés avec la laine du pays, se procurait chaque année des étoffes précieuses de Flandre, pour satisfaire les exigences de sa délicatesse et de sa vanité. A sa mort, les moines se partagèrent ses habits et le Prieur retint pour lui une de ses robes. Une nuit qu'il s'en revêtait par respect pour la solennité de la fête, il se sentit brûlé comme par des lames de métal incandescentes, et se mit à pousser des cris épouvantables, en arrachant de son corps la robe maudite : semblable au fer qui sort d'un brasier, elle jetait de toutes parts de brûlantes étincelles. Effrayés de ce spectacle, ceux qui avaient en leur possession quelque partie de cette dépouille abominable vont la chercher en toute hâte ; on en fait un monceau d'où jaillissent des éclats de feu, comme d'une fournaise ardente. — Le terrible prodige ne cessa pas, avant que les Abbés voisins fussent venus s'assurer par eux-mêmes de ce redoutable jugement de Dieu.

Oui vraiment, la conduite de l'humble et vénéré Prieur de Clairvaux était bien différente de celle de ce Prélat, ami du luxe, dont nous venons de parler. Il estimait les opprobres et les abaissements du Christ plus que les pompes de l'Égypte. Loin de rechercher des vêtements somptueux, il n'eut pour eux que du mépris ; non pas qu'il voulût se faire remarquer par un habit grossier et s'attirer ainsi les applaudissements du monde : il n'avait d'autre vœu et d'autre désir que de pouvoir être revêtu un jour de la gloire des Anges.

CHAPITRE XXVII

ESPRIT DE PÉNITENCE ET FERMETÉ D'ÂME DU VÉNÉRABLE JEAN



DANS tous les exercices de piété aussi bien qu'au travail, la fermeté d'âme et la patience de Jean étaient inaltérables. Malgré les fatigues de chaque jour, il ne consentait à s'accorder aucun soulagement humain ; il ne se dispensait de l'assistance au Chœur ou n'entraît à l'infirmerie qu'à la dernière extrémité.

S'étant trouvé, à Matines, subitement indisposé, comme il ne pouvait plus psalmodier avec son zèle habituel et qu'il sentait le mal redoubler de violence, il fut vivement tenté de quitter l'église ; il y resta néanmoins, s'attristant à la pensée que le mauvais état de sa santé allait le contraindre de se soumettre au régime des infirmes ; ce qu'il avait soin d'éviter autant que possible.

Après l'Office, se retirant dans un lieu écarté, il se tint à lui-même un langage d'autant plus sévère qu'il se croyait plus seul : « Que vas-tu devenir, mon pauvre Jean, que vas-tu devenir ? Es-tu donc vraiment malade ? Te laisseras-tu vaincre par cette légère indisposition ? Entreras-tu à l'infirmerie où sont soulagés miséricordieusement les corps que frappe la verge de Dieu, mais où subit de terribles dommages la conscience de ceux qui n'ont qu'un mal simulé ? Eh bien ! soit. Tu reposeras sur une couche plus molle ; on préparera, pour cette chair destinée à la mort et à la corruption, tout ce qu'il y a de meilleur, de plus délicat à la Procure et à la Dépense, et cela, par égard pour la charge que tu remplis malgré ton indignité ! Mais ton exemple ne provoquera-t-il pas les Frères peu fervents à rechercher les aises et les com-

modités de la nature ? Consentiras-tu donc à interrompre, par de telles délices, tes mortifications ? Pourquoi ne pas compter plutôt sur la miséricorde divine qui peut tempérer ton mal, en laissant à ton corps assez de souffrance pour l'exercer et assez de force pour continuer les travaux de la pénitence, germe de l'éternelle Béatitude ? »

Dieu permit qu'un moine se trouvât près de l'endroit où l'homme de Dieu se parlait ainsi à lui-même ; séparé de lui par une simple cloison, il entendit distinctement ses soupirs et son pieux monologue et courut en donner connaissance au Révérendissime Dom Gérard, dont nous avons parlé plus haut (1). Mandé aussitôt par son Abbé, Jean fut contraint de se retirer à l'infirmerie, comme le réclamait d'ailleurs la gravité de son mal.

Notre insuffisance ne saurait exprimer son énergie, sa discrétion, sa prudence dans l'exercice de sa charge ; sa bienveillance, sa tendresse, sa charité envers ses Frères ; sa fermeté, son autorité, quand il fallait sévir. Il avait de la condescendance pour les faibles, mais sans jamais souffrir, durant son Priorat à Clairvaux, l'introduction de coutumes contraires aux constitutions de l'Ordre et plus propres à flatter la chair qu'à vivifier l'esprit. Il n'ignorait pas en effet avec quelle facilité elles se répandent, pour la ruine de la religion et la perte des âmes, quand les Supérieurs ferment les yeux.

Honneur, sans doute, aux Prélats qui, par une vigoureuse discipline, gardent dans leur intégrité les traditions de leurs Pères ; mais aussi, il le savait, mille fois malheur à ceux qui, par négligence et incurie, laissent la religion s'alanguir et l'Ordre courir à sa ruine ! Une religion détruite ne peut être réformée sans scandales et sans troubles, pour les Supérieurs comme pour les sujets.

La vigilance de Jean était extrême, non-seulement dans les

(1) Liv. II. chap. XXVII et XXVIII.

grandes occasions, mais aussi dans les moindres, dès qu'elles se présentaient. En voici un exemple :

Un vicillard qui touchait à la décrépitude et qui n'avait presque plus de dents, mangeait au réfectoire de la communauté du pain de l'infirmerie, avec permission du vénérable Abbé Gérard. Le Prieur ne put se contenir. Son impatience n'avait pas pour principe le poison de l'envie ; elle provenait de son amour et de son zèle pour l'Observance. — « N'y a-t-il pas eu avant nous, disait-il, dans cette sainte maison, des vicillards et des moines débiles qui ne se sont jamais permis ce que nous osons nous permettre ? Les adoucissements et les soulagements leur étaient imposés, ils ne les sollicitaient pas ; et jamais cette indulgence dont ils étaient l'objet ne préjudiciait aux coutumes de l'Ordre. Plusieurs, nous le savons, s'étaient élevés si haut dans la spiritualité, étaient si dégagés des soucis du corps, qu'ils se seraient regardés comme des misérables, si, même au dernier âge de la vie, ils s'étaient montrés inférieurs aux autres pour les veilles et les jeûnes ; aussi refusaient-ils les petits soulagements que les Supérieurs leur offraient. Nos devanciers commençaient avec ardeur par l'esprit, et finissaient par l'esprit avec plus d'ardeur encore ; hélas ! n'avons-nous pas à craindre — que Dieu détourne ce malheur ! — de commencer par l'esprit et de finir par la chair ? Si donc il y a parmi nous un vétérans dont la carrière a été laborieuse et auquel ses membres affaiblis ne permettent plus de rester dans les rangs de la communauté, qu'il prenne à l'infirmerie une retraite nécessaire, mais qu'il n'en cherche pas les adoucissements parmi les jeûneurs qui n'accordent à la nature que de grossiers aliments. J'ai l'assurance que chacun recevra son salaire d'après son travail ; celui qui sème peu, moissonnera peu ; le Juge juste et terrible qui menace de porter la lumière jusque dans les lieux les plus cachés de Jérusalem, examinera scrupuleusement, en quelle circonstance et pour quelle nécessité, on se soustrait au poids du jour et de la chaleur, qu'on s'est engagé à soutenir jusqu'au bout, dans la vigne du Dieu des armées. »

C'est dans ce zèle, cette sainte ferveur, cette conduite éminemment religieuse, que Jean, l'heureux privilégié de la Grâce, acheva dignement sa carrière. Il était temps pour lui d'aller recevoir du Père de famille le donier de la journée et cette bonne mesure pressée, tassée, débordante, acquise par tant de travaux et de veilles, et par une fidélité courageuse au service de Dieu : il tomba malade et s'alita. Deux saints personnages, Eskil, autrefois archevêque en Danemarck, et Alain, ancien évêque d'Auxerre, vinrent le visiter. Voyant que cet homme si fervent ne se départait point, dans cette grave maladie, de son austérité habituelle, et refusait même de prendre des habits plus légers, et plus convenables à son état de souffrance et de faiblesse, ils s'émurent de compassion, en firent apporter de plus souples, de plus commodes, et le prièrent de s'en revêtir pour se procurer quelque soulagement.

Alors ce courageux athlète du Seigneur, jetant un regard sévère sur les vêtements déposés devant lui, s'écria : « Serai-je plus heureux sous cette étoffe moelleuse et souple que sous une autre épaisse et grossière ? Si je viens à perdre, à l'article de la mort, cette humilité que depuis les premières années de ma conversion je travaille à conserver avec tant de sollicitude, que m'en reviendra t-il ? Croyez-le bien ; tant qu'il y aura un souffle dans la poitrine de ce pauvre homme, il ne renoncera point au sentiment de sa bassesse qui lui a fait embrasser l'abjection dans la maison du Seigneur. Je ne fournirai point à mes adversaires l'occasion de me confondre quand je plaiderai contre eux devant mon juge. Lorsque, dans un instant, sur l'appel de Dieu, j'aurai dépouillé cette enveloppe mortelle, vous pourrez à votre gré revêtir et parer cette chair, ce sac de pourriture ; car peu m'importe ce qu'on fera de mon corps, quand l'esprit ne l'animerá plus. »

C'est dans ces sentiments de foi et de courage que ce saint religieux fut affranchi des liens de ce monde, et mérita de goûter les biens du Seigneur dans la terre des Vivants. Son corps, enseveli avec de grands honneurs, repose en paix, réuni

aux restes des premiers moines de Clairvaux dont il avait imité si fidèlement la patience et l'humilité.

CHAPITRE XXVIII

DU VÉNÉRABLE GÉRARD QUI DEVINT ABBÉ EN SUÈDE



EMBLABLE à cet aigle puissant, aux ailes immenses, au plumage abondant, qui déroba, dit le Prophète (1), sur les sommets du Liban la moelle du Cèdre, le grand saint Bernard, ce contemplatif sublime, riche en mérites et orné de toutes les vertus, après avoir cueilli sur les célestes hauteurs de la grâce, la moelle de la perfection religieuse, l'avait apportée dans la solitude de la *Vallée d'absinthe*, que les salutaires amertumes de la pénitence devaient transformer bientôt en une *Claire Vallée* (*Clara Vallis*, Clairvaux.) On vit dès lors l'état monastique reflourir et la sainte religion s'avancer hardiment au milieu des grandes eaux du monde pour en soumettre les flots indomptés, c'est-à-dire, pour assujettir parmi les nations, les volontés rebelles et altières au joug suave de la véritable piété.

Le bienheureux Abbé, voulant produire aussi quelque fruit chez les peuples du Nord, leur envoya, sur les instances de la pieuse reine de Suède, une colonie de religieux. — Les moines et les convers, désignés pour aller former ces hommes rudes et barbares à la vie et à la discipline Cistercienne, étaient accablés de tristesse. Ils pressaient et conjuraient leur Père bien-aimé de ne pas les contraindre à partir pour des

(1) Ezech. XVII, 3.

régions éloignées et sauvages, où ils seraient privés de sa présence.

« Qu'avez-vous, mes Frères bien-aimés ? leur répondit Bernard. Que faites-vous là ?... Pourquoi affliger mon âme par ces larmes et ces prières déraisonnables ? Ai-je donc suivi ma volonté propre et non celle de Dieu à laquelle nous devons tous obéissance ?... » — Alors, apercevant à ses côtés les vêtements, les vases sacrés et les autres objets nécessaires au culte, que les Frères devaient emporter avec eux, pour prouver que le ciel lui-même s'était prononcé, il prit le bassin destiné à recevoir l'eau versée sur les mains du prêtre, et y appliquant le doigt : « Voici une marque, leur dit-il, que c'est le Seigneur qui vous envoie. » Et soudain, ô prodige ! on vit la dureté, l'inflexibilité de l'airain céder à cette molle pression, et, aujourd'hui encore, on peut reconnaître la grosseur du doigt béni ; car le métal ressort en relief d'un côté autant qu'il s'est creusé de l'autre.

En témoignage d'un si grand miracle, ce bassin est conservé religieusement dans la sacristie du monastère que le vénérable Père envoyait fonder. — La volonté divine était manifeste ; le chagrin des Frères se changea en joie. Malgré l'effroi que leur inspiraient ces peuplades lointaines, perdues dans les froides contrées du Nord, pleins de confiance dans les mérites et les prières du Saint, ils étaient sûrs que le secours d'en haut ne leur manquerait pas.

Il y avait parmi eux un jeune homme d'un heureux naturel, simple comme une colombe ; il se nommait Gérard et était originaire de Maëstricht, ville de la seconde Germanie (Pays-Bas). Plus affligé que ses compagnons, les yeux tout en larmes, il dit à l'homme de Dieu : « Bienheureux Père, oh ! que je suis à plaindre ! J'ai quitté la maison paternelle, foulé aux pieds tout ce que je pouvais désirer et aimer dans le siècle, et, par amour de la religion, je suis venu vers votre Paternité ; j'espérais jouir de votre douce présence, me former par vos leçons et vos exemples, trouver l'appui de vos mérites et de vos

prières, me mettre à couvert dans cette retraite aimée de Dieu contre l'orage des passions et la fougue de la jeunesse ; je souhaitais ardemment que mon corps, en attendant la résurrection, reposât près des restes bénis de nos Frères qui sont dans ce cimetière. Et voilà que vous me chassez aujourd'hui loin de vous ; je ne vivrai plus au milieu de cette pieuse communauté et, qui plus est, je serai privé de la sépulture que j'ambitionnais. Telle est la cause de mon immense douleur et du trouble qui m'agite. »

Ému de compassion, le Bienheureux consola par de douces paroles le chagrin de son enfant, et, dans un esprit prophétique, lui annonça ce qui devait arriver un demi siècle plus tard. « Allez, lui dit-il, allez, mon fils bien-aimé, où l'Esprit-Saint vous appelle, et travaillez comme un bon ouvrier dans le champ du Seigneur. Au nom de Dieu, je vous promets, je vous certifie que, selon votre désir, vous mourrez à Clairvaux où nous attendrons ensemble l'avènement glorieux du céleste Epoux. »

Une si consolante promesse remplit de joie le cœur du jeune Frère. Il la regarda comme un gage assuré de la réalisation de son désir ; — car il ne pouvait être ni trompé ni trompeur celui qui, par ses miracles et ses prodiges, prouvait avec évidence qu'il était initié aux secrets de la Vérité et de la Sagesse divine. — Il partit donc et, dans le monastère que lui et ses Frères allaient fonder, il remplit avec zèle les fonctions de Prieur et de Cellérier ; puis, par la volonté divine, il fut élu Abbé. Il n'accepta qu'avec répugnance une charge si éminente, aimant mieux faire son salut dans une condition obscure que de l'exposer parmi les honneurs de la supériorité. L'éclat de ses vertus prouva cependant combien il en était digne. — Comme les clercs n'étaient pas nombreux dans ce pays, peu de sujets se présentaient pour embrasser la vie religieuse ; mais Dieu envoyait d'Allemagne et d'Angleterre à son fidèle serviteur des hommes instruits et sages, qui firent fleurir la discipline monastique dans ce royaume où l'on avait entendu parler des moines, sans en avoir jamais vu un seul.

Ce digne Abbé, voulant donner tous ses soins au spirituel, confia l'administration du temporel de la maison et de toutes les affaires extérieures à son collérier Abraham, dont il connaissait la prudence. Il s'appliquait surtout à gagner les âmes ; on le voyait actif et vigilant dans le service divin, assidu au travail ou à la lecture quand il n'était pas retenu ailleurs, se soumettant à toutes les rigueurs de la vie commune, et s'étudiant à être pour ses Frères un parfait modèle de piété et de régularité.

Il était doué d'une douceur et d'une patience admirables. Un moine qu'il avait repris pour une faute, poussé par le démon, lui avait donné, en descendant du dortoir, un fort coup de poing qui lui occasionna une violente douleur. Loin de chasser ce pervers ou de le soumettre à la griève culpé, il le prit à l'écart, lui demanda pardon et le conjura, pour l'amour de Dieu, de renoncer à sa rancune.

Il ne s'attribuait à lui-même ni ses progrès dans la sainteté, ni l'avancement de ses Frères dans les vertus religieuses ; mais il en rapportait toute la gloire au Seigneur et aux mérites de son Père saint Bernard. Si quelque affaire l'obligeait à sortir, il montrait tant de réserve et de modestie dans ses rapports avec le monde que le Roi et les Grands du pays le respectaient, l'honoraient comme un Saint, faisaient beaucoup de choses d'après ses avis et l'écoutaient volontiers.

Un prince de la contrée, brave et puissant, avait une telle considération pour cet homme de Dieu qu'il aimait à s'humilier en sa présence, regardant tout l'éclat de son rang comme peu de chose devant son éminente vertu. Il disait parfois à ses intimes : « A quelque heure que ce soit, si je fais réflexion que l'Abbé Gérard me voit, je tremble comme si les secrets les plus cachés de mon cœur paraissaient à ses yeux. »

Gérard avait vieilli ; après quarante ans de prélature, son corps était brisé d'infirmités. Ses Frères, au milieu desquels il avait si longtemps vécu, le prièrent de choisir sa sépulture parmi eux. « Ne parlez pas ainsi, mes enfants, leur répondit

le pieux vieillard. Il faut absolument que je meure à Clairvaux, et que, selon la promesse de mon bien-aimé Père, après que je me serai endormi dans la paix du Seigneur, mon corps soit réuni à ceux des Saints qui y reposent. » Ses religieux insistèrent et lui dirent : « Mais comment, vénéré Père, vous reconduire à Clairvaux, avec les incommodités de votre grand âge, votre corps affaibli, brisé par la maladie ? c'est à peine si le souffle de vie qui vous reste vous permettrait d'atteindre l'extrême frontière du Danemarck ? » Il leur répondit avec assurance : « Elle est puissante et forte, vivante et efficace, cette parole de Dieu qui s'est fait entendre à moi par la bouche du bienheureux Bernard, et qui a pénétré jusqu'au plus intime de mon cœur ; elle est pour moi le gage de cette espérance qui m'anime, et qui me dit que mon voyage réussira ; ayez soin seulement d'accomplir au plus vite ce que je vous commande. »

On le place dans une litière entre deux chevaux et, par un vrai miracle, après avoir franchi des espaces immenses et avoir échappé à toutes sortes de périls sur la mer et les fleuves, il arrive des extrémités du monde jusqu'à Clairvaux. Là, après un court séjour à l'infirmerie, il rendit pieusement son âme à Dieu.

Il fut inhumé, comme il l'avait désiré, près de la tombe de Dom Benoit, de sainte mémoire, qui avait eu pour lui la plus tendre affection. A la nouvelle de sa mort, le roi de Suède dit en soupirant : « Le sol de mon empire n'était pas digne d'offrir la sépulture aux restes vénérés d'un tel homme. »

CHAPITRE, XXIX

COMMENT UN NOVICE DE CLAIRVAUX EST DÉLIVRÉ D'UNE TENTATION QUI
L'OBSEDAIT

N cleric de l'Ordre des Chanoines réguliers désirait mener une vie plus austère et plus sainte. Il vint à Clairvaux, où on le reçut avec empressement. Dans les premiers temps de son noviciat, il travaillait soigneusement à faire éclore dans son âme les fleurs odorantes des vertus religieuses. Cependant il avait peine à oublier les douceurs de son premier genre de vie, et les austérités Cisterciennes lui paraissaient de jour en jour plus amères. Il sentit bientôt s'élever en lui les orages des tentations, qui sont toujours plus fortes pour ceux qui passent d'un autre Ordre dans le nôtre, que pour ceux qui viennent directement du siècle. Les coutumes qu'il avait suivies pendant si longtemps se présentaient sans cesse à son souvenir, et l'esprit malin lui persuadait qu'elles étaient bonnes et raisonnables ; au contraire, les nouvelles observances auxquelles il s'essayait, moins attrayantes et plus rudes, ne lui inspiraient que de la répulsion. Cette brebis chancelante et irrésolue songeait donc à revenir sur ses pas par une honteuse apostasie, mais la divine Miséricorde voulut bien dissiper son erreur et l'affermir en son premier dessein.

Dans une vision nocturne le novice aperçut le Dieu de Majesté, le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs, le Christ Jésus, Fils de l'Eternel, qui venait sur les nuées du ciel, pour juger la terre dans l'équité et rendre à chacun selon ses œuvres. Le genre humain, tremblant de frayeur, était dans l'attente. Tous les Ordres qui sont dans l'Eglise de Dieu com-

paraissaient les uns après les autres, pleins d'effroi sous le regard scrutateur du Juge terrible qui allait peut-être les convaincre de n'avoir pas maintenu l'intégrité de leurs règles et de leurs observances. — Grand sujet de réflexion pour ceux qui professent la règle de saint Augustin, qui lisent chaque jour au Chapitre quelque-une de ses sentences, et néanmoins se glorifient de vivre comme des séculiers et de passer pour tels aux yeux du monde !... Qu'ils y songent aussi ceux qui, sous l'habit et les dehors de moines Bénédictins, annoncent par leurs œuvres qu'ils gardent leur foi au siècle, et mentent à Dieu par leur tonsure !

Cependant le novice voyait un Ordre illustre et nombreux se tenir à l'écart. Un jeune homme, tout resplendissant de la gloire céleste, semblait être le chef et le porte-étendard de cette sainte milice. Quand cet auguste cortège se mit en marche pour paraître devant le Christ, ce jeune homme s'avança le premier plein d'allégresse, inspirant à tous ceux qui le suivaient une grande confiance en la miséricorde du Seigneur. Les autres Ordres s'écartaient avec respect devant cette glorieuse phalange et s'inclinaient à son passage, en la félicitant de son bonheur. Splendeur de la gloire du Père, le Seigneur Jésus, terrible par sa puissance, mais tendre comme un vermisseau par sa douceur et sa bonté, accueillit le jeune chef par le baiser de paix, et le revêtit ainsi que toute sa famille monastique de sa divine clarté.

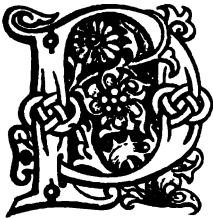
Emerveillé de ce spectacle, l'ancien clerc régulier demande quelle est cette Congrégation si favorisée, qui a reçu du Sauveur de plus grands honneurs que toutes les autres. On lui répond que c'est l'Ordre de Cîteaux, et que ce jeune homme si resplendissant de lumière est le grand saint Bernard, premier Abbé de Clairvaux. Revenant alors comme d'une extase, il se dit en lui-même : « N'ai-je pas été novice dans cet Ordre et dans ce fameux monastère de Clairvaux ? Pourquoi donc rester dans la torpeur et ne point rejoindre cette illustre assemblée, afin de partager avec elle l'éternelle Béatitude ? » Aussitôt il s'élançait, mais un obstacle l'arrête, et entrave sa marche.

C'était comme une branche tortueuse et noueuse, dont les entrelacements embarrassaient tellement ses pieds qu'il ne pouvait faire un pas. S'irritant d'être privé d'un si grand bien par un si faible empêchement, il fait effort pour se dégager et se réveille.

Réfléchissant alors sur cette vision, il comprend que l'énergie qu'il a déployée pendant son sommeil pour se débarrasser des entraves qui l'empêchaient d'avancer, il doit la retourner contre la tentation qui l'enlace dans ses filets. Il bannit de son esprit le souvenir de ses anciennes habitudes qui avaient pour lui tant d'attrait, et ne lui laissa plus d'entrée dans son cœur. Les saintes observances de Cîteaux, ce miroir de justice, qu'il méprisait auparavant sous l'influence de l'esprit mauvais, firent désormais ses délices. Courant d'un pas ferme dans la voie étroite et escarpée, il mérita la couronne éternelle.

CHAPITRE XXX

LES DÉMONS ESSAIENT VAINEMENT DE NUIRE A UN FRÈRE CONVERS



DAMI les bergers de Clairvaux se trouvait un convers, homme bon et dévot, s'acquittant de sa charge avec zèle et douceur, dans la crainte de Dieu. L'ennemi de tout bien, voyant d'un œil jaloux sa piété et sa candeur, voulut dans sa colère lui faire quelques méchancetés ; mais, grâce à Dieu, tous les efforts de sa malice restèrent sans succès.

Ce Frère veillait une nuit dans les champs à la garde de son troupeau ; tout-à-coup se déclare une violente tempête ; les vents se heurtent et tourbillonnent ; de toutes parts les grondements du tonnerre retentissent d'une manière terrible ;

de fréquents éclairs sillonnent les nues et répandent la crainte et l'épouvante. Le pauvre berger se lève tout effrayé, fait plusieurs signes de croix, invoque le nom de Dieu et se recommande instamment à tous les Saints.

Pendant qu'il prie debout, il entend comme le tumulte et les clameurs d'une grande armée qui accourt de son côté. Le bruit devient plus fort à mesure qu'elle approche : c'étaient non-seulement des voix d'hommes et le son des trompettes, mais aussi des rugissements de monstres et d'animaux sauvages et des cris épouvantables. Cette multitude arrive avec un vacarme étourdissant jusqu'au parc des brebis ; on dirait qu'elle va les mettre en pièces et les dévorer ; mais le Frère redouble ses prières, et la puissance divine repousse les assaillants. Leur bande ne peut franchir la clôture et se divise en plusieurs groupes qui se précipitent à droite et à gauche, sans causer aucun dommage. Deux géants énormes, plus noirs que la suie, se dirigent vers le serviteur de Dieu, s'arrêtent un instant devant lui, et l'un d'eux, s'adressant à l'autre, s'écrie : « C'est vraiment le diable qui nous conduit et nous amène ici ; ne vous avais-je pas dit que nous ne saurions traverser ce champ ? » A ces mots, ils s'enfuient rapidement, comme s'ils avaient des ailes et, un peu plus loin, disparaissent avec tous les habitants des ténèbres qui les accompagnaient.

Celui qui a eu cette vision nous en a garanti la vérité, et sa vie était si sainte que nous ne pourrions sans crime douter de sa parole. Il est donc certain que les puissances ennemies ne sauraient traverser les justes dans leurs bons desseins, si, pour quelque motif, Dieu ne leur en donne la licence.

CHAPITRE XXXI

LE SEIGNEUR ET SA GLORIEUSE MÈRE APPARAISSENT A UN FRÈRE



U monastère de Font-Morigny (1) vivait un convers, nommé Robert. Venu de Clairvaux, il n'oubliait pas la discipline et les observances qu'il y avait apprises, et sa conduite offrait à tous les Frères un modèle de vertu et de perfection. Entre autres dévotions, il s'appliquait à honorer singulièrement la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. Il aimait aussi à se rappeler souvent, dans de douces considérations, le souvenir de saint Bernard, qu'il avait pris pour son patron spécial.

A la fin de son heureuse carrière, il eut une vision qui lui donna la certitude de son salut et lui fit connaître le moment de sa mort. Cinq jours auparavant, il vit Notre-Seigneur Jésus-Christ, sa Bienheureuse Mère et le saint Abbé Bernard dans un jardin délicieux, dont la langue humaine ne saurait redire les magnificences et les beautés. Témoin de ce spectacle, il se tenait à l'écart et sollicitait un regard de la divine Miséricorde. Alors la tendre Mère du Christ prenant la parole : « Mon Fils, qu'allez-vous faire de votre serviteur que voici ? » — « Ce qu'il vous plaira, » lui répond Jésus. — « Je veux, repartit la protectrice des faibles et la consolatrice des humbles, je veux que vous l'introduisiez dans votre repos. » — « Ma mère, qu'il soit fait selon votre volonté. » — « Mais quand cela arrivera-t-il ? » demande la Bienheureuse Vierge. — « Dans cinq jours, dit le Seigneur, il sera admis au nombre des élus. »

(1) Abbaye Cistercienne, au diocèse de Bourges.

Après la vision le convers raconta à ses Frères ce qu'il avait vu et entendu. Ce récit les étonna beaucoup et tint les esprits en suspens jusqu'au jour indiqué. — L'événement confirma la vérité de la prédiction : la maladie s'aggrava et, le cinquième jour, selon la parole du Christ, Robert quitta cet exil ; son âme introduite dans l'éternel repos fut admise à goûter la paix du Seigneur qui surpasse tout sentiment. Il devait cette grâce aux prières de la très-douce Vierge Marie.

Heureux donc ceux qui, pleins de confiance en Elle, sont tout dévoués à son service ! car en retour ses mains libérales verseront sur eux l'abondance de tous les biens.

Grandement édifiés de cette heureuse fin du serviteur de Dieu, les Frères de ce monastère prirent à cœur de pratiquer parfaitement, à son exemple, l'exacte discipline de Clairvaux et d'honorer la Sainte Mère de Dieu, avec d'autant plus de zèle qu'ils savaient que toute œuvre entreprise pour sa gloire ne saurait être perdue.

CHAPITRE XXXII

IL EST DIT A UN MOINE : « TES PÉCHÉS SONT PARDONNÉS »



NOTRE tant d'athlètes du Christ qui s'exerçaient aux combats spirituels dans l'arène de Clairvaux, se faisait remarquer le vaillant Evrard, qui avait dans le siècle noblement porté l'épée. Renonçant aux pompes mondaines, il quitta la milice des princes pour s'enrôler dans celle du Christ, plus noble et plus avantageuse. Devenu chevalier du Temple, il se distingua par sa fidélité et fut nommé grand Maître de l'Ordre. Dans cette charge, ce ne fut point contre des concitoyens, mais contre les ennemis qu'il déploya la vigueur de son bras et les talents

dont le Seigneur l'avait doué. Sa bravoure n'ambitionnait pas les applaudissements des hommes, mais les récompenses du ciel. Néanmoins, comme il ne pouvait goûter le repos de Marie parmi les occupations laborieuses de Marthe, où il est difficile de ne pas contracter quelque souillure, désireux de mener une vie plus retirée et plus parfaite, il se rendit dans la solitude de Clairvaux.

Ainsi, celui qui avait quitté la milice du siècle pour une autre beaucoup plus noble, entra dans une troisième, celle du cloître, plus excellente encore.

Dès lors, il ne s'exerce plus à développer les forces de son corps ; mais il s'applique à l'affaiblir par les jeûnes, les veilles, le travail, et à briser sa volonté. Il embrasse avec amour la pauvreté volontaire, qui est le triomphe de la vertu chrétienne. Tout entier au repentir et à la prière, il implore chaque jour, avec des gémissements, la miséricorde divine pour ses fautes passées, et il considère sa misère sous la verge de l'indignation du Seigneur (1). Enfin le doux Sauveur Jésus, voulant mêler aux laitues amères de la pénitence les pains azymes de la consolation, sans lesquels le céleste Agneau ne peut être mangé, daigna prodiguer ses bontés à son serviteur qui s'humiliait dans l'amertume de son âme.

Un jour qu'il était en prière, prosterné devant Dieu pour le louer et solliciter son pardon, il fut subitement ravi en extase. Jésus-Christ lui apparut et lui dit d'une voix pleine de mansuétude : « Tes péchés sont pardonnés. » — Revenu de son ravissement, il se sentit grandement consolé, et rendit grâce au Seigneur qui lui avait appris à le servir dans la crainte et à se réjouir en lui avec un saint tremblement. Il vécut de la manière la plus édifiante jusqu'à l'âge le plus avancé et, plein de jours, il alla rejoindre ses Pères et recevoir de Dieu la vie éternelle, en récompense de ses travaux.

Cet homme vénérable nous a raconté un prodige arrivé

(1) Thren. III, 1.

dans ces derniers temps ; il le tenait de plusieurs de ses frères d'armes, gens honorables et témoins oculaires du fait.

Dans une province de la Germanie, un soldat intrépide et d'une naissance illustre était parvenu au terme de sa carrière. Il y avait déjà quelque temps qu'il avait rendu le dernier soupir; le moment de l'inhumation approchait. Tout-à-coup le mort revient à la vie ; il écarte le suaire, ouvre les yeux et s'assied sur sa couche funèbre, à la grande stupeur des assistants. Les pleurs et les lamentations cessent aussitôt, et l'on demande au ressuscité la cause de ce fait étrange.

Alors, en présence de son épouse et de son frère qui devait hériter de ses biens, il s'exprime en ces termes : « Quand la mort me ferma les yeux, je fus conduit sans retard au tribunal du souverain Juge ; mes œuvres, mises dans la balance de l'équité, ont eu trop peu de poids. J'allais être justement condamné lorsque, grâce à l'intercession des Saints qui étaient présents, il m'a été permis de revenir parmi vous pour demander à votre charité de lever les deux principaux obstacles à mon salut : des dettes considérables à acquitter et un mariage illégitime.

Se tournant alors vers sa femme : « Tu n'ignores pas, lui dit-il, ma chère épouse, qu'un empêchement d'affinité rend illicite notre union et que nous sommes tous deux sous le coup de la mort éternelle. Sache qu'il n'y a qu'un remède à cela. Si tu quittes les pompes du siècle, si tu prends Jésus-Christ pour époux par la profession religieuse, tu obtiendras mon pardon et ton entrée dans la gloire. » Elle accéda volontiers à la proposition de son mari et promit de s'y conformer sans délai.

Celui-ci réunit alors tous ses créanciers, et commande à son frère de faire droit à leurs justes réclamations. Parmi eux s'avance un homme qui revendique une somme de trois cents pièces d'or. Le soldat le regarde d'un visage sévère, avec des yeux foudroyants, et lui dit, au grand étonnement de tous les témoins de cette scène : « Tu n'as rien à réclamer ni du ciel ni de la terre, ni d'aucune créature de Dieu ; cependant je ne veux point paraître te juger avant le

temps : c'est pourquoi j'ordonne qu'on règle tes comptes comme ceux des autres. » — Lorsqu'il eut fini de parler, il inclina la tête et expira de nouveau.

CHAPITRE XXXIII

LAURENT CONVERS A CLAIRVAUX



OUS avons fait mention, en parlant du vénérable Dom Gérard de Farfa, d'un convers de Clairvaux nommé Laurent. C'était un parfait religieux, vraiment spirituel et très-dévoth ; toujours en prière, il s'excitait à la contrition avec une admirable constance. Pendant plusieurs années il fut chargé de garder, jour et nuit, les précieux restes des saints Confesseurs Malachie et Bernard, et là, sa seule occupation était de prier et d'arroser le pavé de ses larmes. — Ce n'était pas sans de grands efforts qu'il était arrivé, avec le secours de la grâce, à un très-haut degré de pureté et de dévotion ; car, au début de sa vie religieuse, il fut violemment tenté et dut combattre longtemps les suggestions funestes de l'ennemi de tout bien.

Une nuit, après Matines, il se trouvait seul, quand l'esprit immonde, criant et tempêtant, se mit à tourner autour de lui. Il s'arme du signe de la Croix et demande au démon qui il est. L'artificieux tentateur, pour épouvanter davantage cette âme impressionnable et sans expérience, lui répond : « C'est moi qui ait tenté Job et qui l'ai couvert de plaies. » A ces paroles, le Frère, encore novice dans la vie spirituelle, est effrayé et prend la fuite. Il ne revit jamais plus l'esprit infernal.

Après la mort de saint Bernard, Laurent fut envoyé par le vénérable Prieur, Dom Philippe auprès de Roger, roi de Sicile, pour les intérêts du couvent. — En arrivant à Rome, il apprend la mort récente de ce prince. Consterné, il ne sait ce qu'il doit faire en cette occurrence. Il se souvient alors de son bienheureux Père Bernard, sous lequel il avait fait plusieurs voyages et traité bien des affaires avec un heureux succès. Il se met en prière ; il gémit, verse un torrent de larmes et invoque l'illustre serviteur de Dieu : « Mon Père, mon Père, vous, le char d'Israël et son conducteur, pourquoi nous avoir abandonnés ? Hélas ! Père saint, que dire ? que faire ? moi pauvre et chétif, moi privé de tout conseil, de tout secours ! Pendant que vous viviez, j'allais sans crainte, sur votre ordre, dans des contrées, dans des pays divers ; en votre considération, j'étais le bienvenu partout. Quand je portais vos salutations et vos lettres, les rois, les évêques et tout le monde les recevaient comme des bénédictions descendues du ciel ; les personnages les plus distingués se trouvaient honorés et fiers de vos pieux présents. Maintenant que vous n'êtes plus là, mon crédit s'est évanoui et nul ne tend une main secourable à un pauvre étranger. Le voilà mort ce roi qui avait pour vous une affection si sincère ; à sa place règne son fils, un enfant qui peut-être ne vous connaît pas. Si je vais le trouver si loin et qu'il me fasse un mauvais accueil, comment me consolerais-je, après tant de peines et de fatigues, de revenir sans avoir réussi, moi qui, pendant votre vie, rentrais à Clairvaux comblé de toutes sortes de biens ? Si je retourne sur mes pas sans tenter aucune démarche, on m'accusera de négligence et de maladresse. Venez, je vous prie, à mon aide, donnez-moi le conseil dont j'ai besoin, et ne méprisez pas le gémissement de votre pauvre petit serviteur. »

La même nuit, le bienheureux Père lui apparut et lui adressa ces consolantes paroles : « Pourquoi, mon Frère, vous défier de la Miséricorde divine et de mon assistance ? Quand donc avez-vous vu mon secours, vous faire défaut dans vos nécessités ? Pensez-vous que mon pouvoir soit moindre, main-

tenant que je suis entré dans les puissances du Seigneur, qu'autrefois pendant que je vivais sur la terre ? Allez donc en toute assurance ; votre succès sera complet, et vous reconnaîtrez à ce signe que c'est moi qui vous envoie. »

Pendant ce discours du Saint, l'âme du bon Frère se liquéfiait, pour ainsi dire, dans l'ardeur de son amour ; une joie immense débordait de son cœur, et des larmes d'attendrissement s'échappaient de ses yeux. A son réveil, il trouva ses paupières et ses joues encore humides, et il s'aperçut que l'oreiller, sur lequel reposait sa tête, était tout baigné de ses pleurs.

Il se met en route de grand matin et, à la sortie de la ville, il rencontre des marchands qui vont en Sicile pour leur commerce. Ceux-ci, apprenant qu'il est de Clairvaux, l'admettent avec plaisir dans leur compagnie, et lui fournissent chaque jour gratuitement tout ce dont il a besoin. Il est introduit auprès du roi de Sicile qui lui fait le meilleur accueil, et il terminée heureusement l'affaire pour laquelle on l'avait envoyé vers Roger. Le roi ouvrit ses trésors et, pour le soulagement de l'âme de son père, remit à Laurent une somme considérable, destinée à la construction de la nouvelle église de son Abbaye.

De retour à Rome, le Frère y fut reçu avec une grande bienveillance ; les Cardinaux et d'autres personnages le comblèrent de présents. Il sortit de cette ville avec dix buffles qu'il devait aux largesses de ses bienfaiteurs et les conduisit jusqu'à Clairvaux au grand étonnement de tout le monde ; Dieu le protégeait, et les mérites de son saint Père lui servaient de sauvegarde.

Qui ne serait surpris de voir un homme faible et âgé, avec l'aide de deux enfants, mener si loin et sans encombre ces bêtes énormes et redoutables, plus grosses et plus fortes que des bœufs, à travers les mille dangers de la route, au risque d'être surpris par les voleurs et les bandits, surtout si l'on songe que cette espèce d'animaux était jusqu'alors inconnue dans tout l'Occident, en deçà des Alpes ? Comment éviter, même un seul jour, la rencontre et l'attaque des malfaiteurs ?

Cependant le voyage se fit sans mésaventure, grâce au secours du ciel et à la protection de saint Bernard.

Laurent dut un jour traverser un pays dont les brigands s'étaient rendus maîtres, et nul ne pouvait leur échapper sans rançon s'il n'était le plus fort. Au lever de l'aurore, comme il sortait d'un pré où il avait passé la nuit avec ses buffles, il se mit à prier dévotement le Seigneur et saint Bernard de le délivrer d'un péril si éminent. Tout-à-coup il aperçut deux hommes qui venaient au-devant de lui avec des cierges allumés. Ils approchèrent peu à peu et, à une petite distance du serviteur de Dieu, ils disparurent : celui-ci en conçut une grande confiance qu'il échapperait à tout danger. À peine arrivé dans ce repaire de démons, il est arrêté, et de toutes parts on accourt pour le pillage. Mais Dieu veillait sur lui. Au même instant surviennent quelques gens de bien. Apprenant qu'il est de Clairvaux, ils l'arrachent aux mains des agresseurs et le font partir avec tout ce qu'il possède. Les religieux de son Abbaye furent bien étonnés de le voir revenir avec ces quadrupèdes d'un nouveau genre, qui se multiplièrent et furent propagés dans un grand nombre de provinces. — Le vieux Frère, rendu à ses exercices spirituels, reprit avec joie les saintes observances mises en vigueur par saint Bernard. Les mérites et les prières de l'illustre Abbé lui donnaient l'espérance qu'il échapperait aux maux de l'enfer et pourrait jouir des biens éternels, puisque sa protection l'avait préservé des périls du voyage et ramené sain et sauf dans son monastère.

CHAPITRE XXXIV

DERNIERS MOMENTS D'UN SAINT RELIGIEUX



N moine de Clairvaux, pieux et très-avancé en spiritualité, habita longtemps un monastère fondé dans la Dacie. Etant revenu un jour à sa Maison-Mère, il raconta à ses Frères, pour les édifier, un prodige digne de foi et plein d'intérêt, qui s'était opéré récemment sur les confins de la Saxe.

Il y avait en ces contrées un couvent de l'Ordre de Citeaux, dans lequel vivait un excellent religieux, rempli d'humilité. Fervent et zélé pour toutes les observances, se méprisant lui-même et se rabaissant en toute occasion, s'appliquant au silence et à la paix du cœur, il servait dévotement le Seigneur dans la simplicité de son âme. L'oraison, le regret de ses fautes et la lecture étaient son occupation continuelle, son attrait particulier. Il lisait moins pour s'instruire que pour nourrir sa dévotion : il trouvait dans les livres pieux une manne cachée dont il faisait ses délices.

Pendant le moment de sortir de ce monde approchait. Gravement malade, il venait de recevoir l'onction des mourants, quand il pria les infirmiers de laver son corps et de le revêtir immédiatement des habits qu'il emporterait dans la tombe. Les Frères allèguent que c'est contre l'usage et n'en font rien ; mais, vaincus par son insistance et en considération de sa sainteté, ils se rendent enfin à ses désirs. La toilette funéraire terminée, le moribond dit aux assistants : « Retournez à vos emplois ; car je ne vais pas mourir tout de suite : c'est demain, après la réfection du serviteur de table, que le Seigneur m'appellera à lui. »

Cette prédiction de l'homme de Dieu tenait tous les religieux dans l'attente quand, le jour suivant et à l'heure indiquée, le son de la tablette les appela pour la recommandation de l'âme. Ils mirent d'autant plus d'empressement et de piété à s'acquiescer de ce devoir, qu'ils étaient persuadés que le mourant allait entrer sans retard dans la gloire éternelle. Il n'avait plus qu'un souffle de vie, lorsque tout-à-coup un rayon de la grâce illumina son âme ; le sourire sur les lèvres, il dit à ceux qui l'entouraient : « Voici le bien-aimé du Seigneur, saint Jean l'Évangéliste, qui vient à nous. » Il se tut et bientôt il ajouta : « Voici maintenant la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. » Enfin, après un court intervalle, éclairé d'une grâce plus abondante, il s'écria : « Ah ! mes Frères, voici Notre-Seigneur Jésus-Christ, accompagné d'une légion d'Anges et de Saints. » Alors, ravi d'enthousiasme et de bonheur à la vue du doux Sauveur, il impose l'Antienne : « *Subvenite, Sancti Dei....* Secourez-le ! venez à sa rencontre, Anges du Seigneur. » Il chantait encore, lorsqu'il rendit son âme à Dieu. Saisis d'admiration, à la vue de cet homme qui tressaillait de joie jusque dans la mort, les Frères recueillant, pour ainsi dire, sur ses lèvres l'Antienne inachevée, la terminèrent avec une grande ferveur et d'une voix toute céleste.

Ce récit de l'ancien moine de Clairvaux excita dans l'âme de ses Frères de vifs sentiments d'amour de Dieu, d'humilité et de mépris du monde. Puisse-t-il produire le même effet dans tous ceux qui le liront ou l'entendront ! Bien certainement, plus on aura été méprisé, plus on aura été avide de silence, de calme et d'humilité dans ce monde ; plus on sera élevé en gloire auprès de Dieu dans le siècle futur.

CHAPITRE XXXV

CONCLUSION



E que nous avons dit des brillantes lumières de Clairvaux et de l'astre de sainteté qui s'éleva de cette solitude pour illuminer le monde de ses rayons, suffira sans doute. Sous son action féconde, l'ancienne vallée d'absinthe (1) s'était transformée en un jardin de délices tout émaillé de fleurs. Nous nous sommes plu dans ces pages à décrire la beauté et à faire respirer le parfum de quelques-unes d'entre elles, afin d'exciter nos Frères à cultiver soigneusement dans leurs âmes les mêmes vertus que leurs Pères. A leur exemple, ils ouvriront le livre de la vraie sagesse qui contient des gémissements, des plaintes et des chants de douleurs (2) ; ils y puiseront cet esprit de pénitence qui fait mépriser le monde, ses vanités et ses plaisirs, pour ne plus soupirer qu'après l'éternelle Patrie.

Mais hélas ! qui sera capable aujourd'hui d'un tel effort ?...

Il ne nous reste donc plus qu'à gémir, à manger le pain de la douleur dans l'amertume de la componction, à n'avoir jour et nuit d'autre aliment que nos larmes et à élever des regards suppliants vers ceux dont nous avons rappelé les mérites. Peut-être ces heureux convives du céleste banquet, émus de compassion, laisseront-ils tomber, pour les pauvres petits chiens qui aboient sous la table, quelques miettes de leur

(1) C'est le nom que portait cette vallée célèbre, avant que saint Bernard fut venu s'y établir avec ses Frères de Cîteaux. Voir chap. XXVIII, p. 374.

(2) Ezech. II, v. 9.

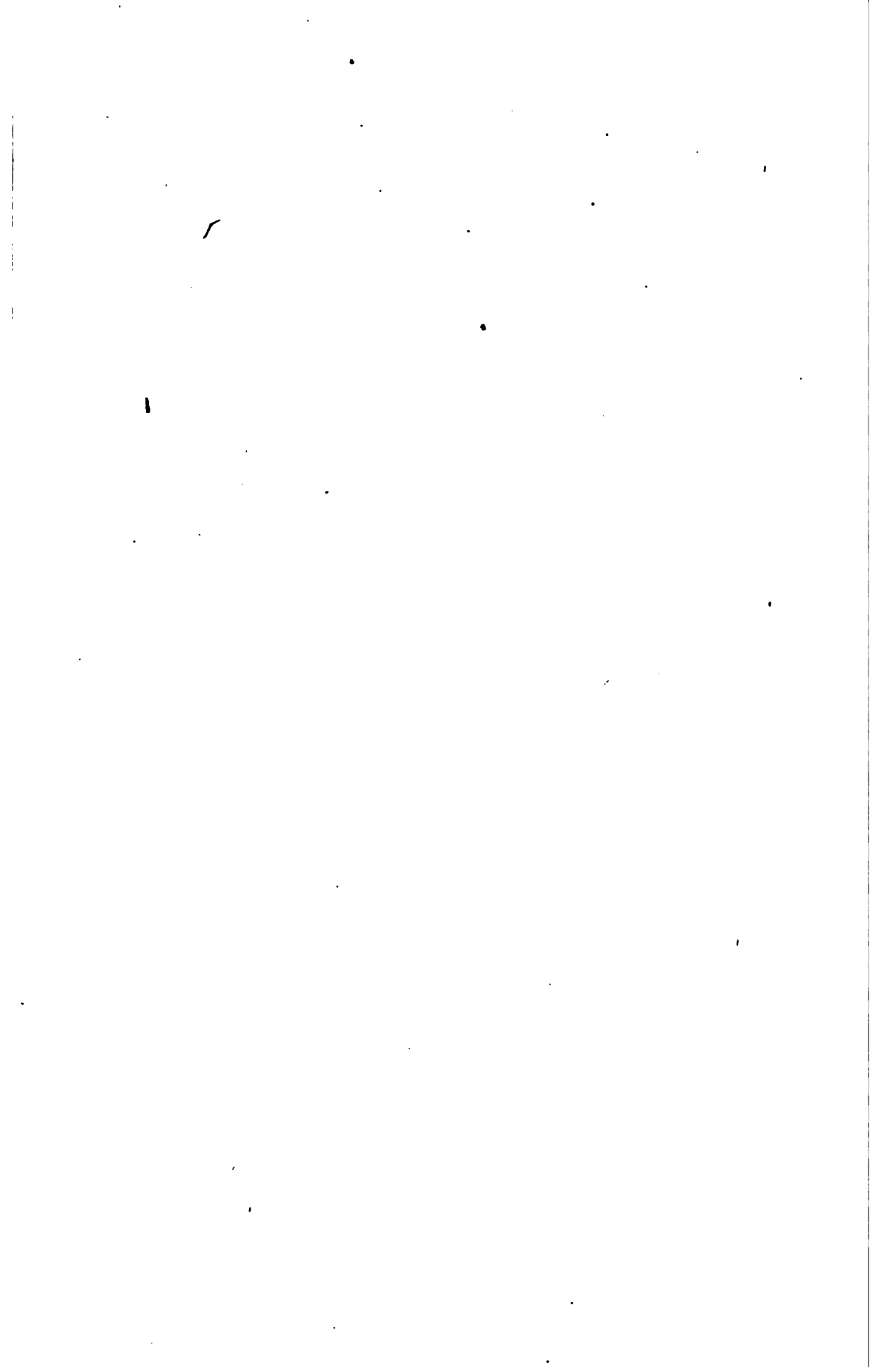
abondance, qui nous empêchent de succomber et nous soutiennent dans les fatigues de la route.

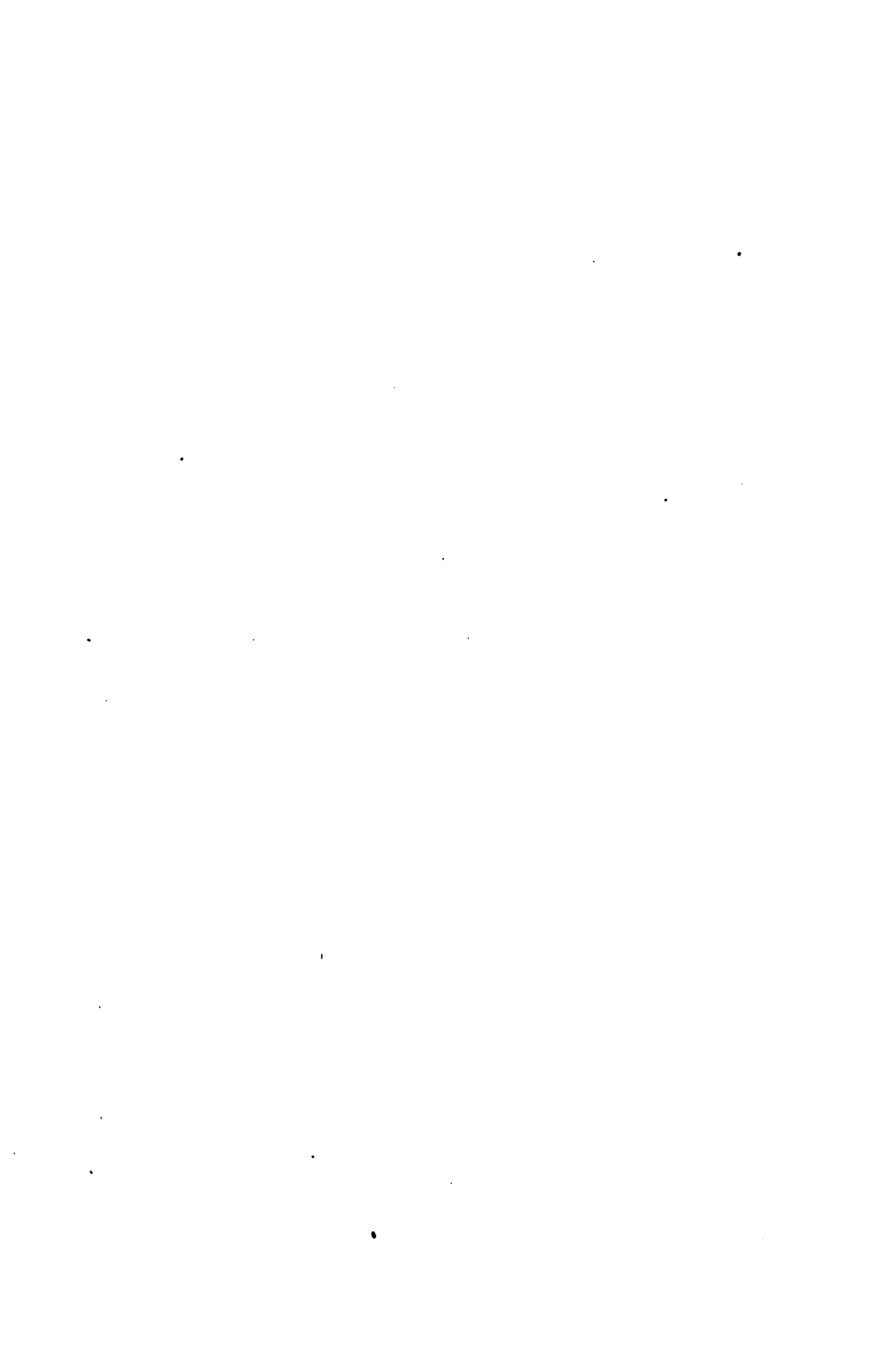
Les récits précédents nous ont montré les grandes largesses de Dieu envers ses Saints et ses tendres égards pour les fidèles observateurs de ses commandements ; les exemples suivants nous feront voir avec quelle bonté il pardonne aux coupables, et avec quelle sévérité parfois il les châtie. Ainsi, prêts à tout bien, nous mettrons notre confiance dans la Miséricorde divine et, si jamais nous remarquons en nous de la nonchalance dans la voie des préceptes du Seigneur, nous songerons avec effroi à la malédiction dont sont menacés ceux qui font négligemment l'œuvre de Dieu.



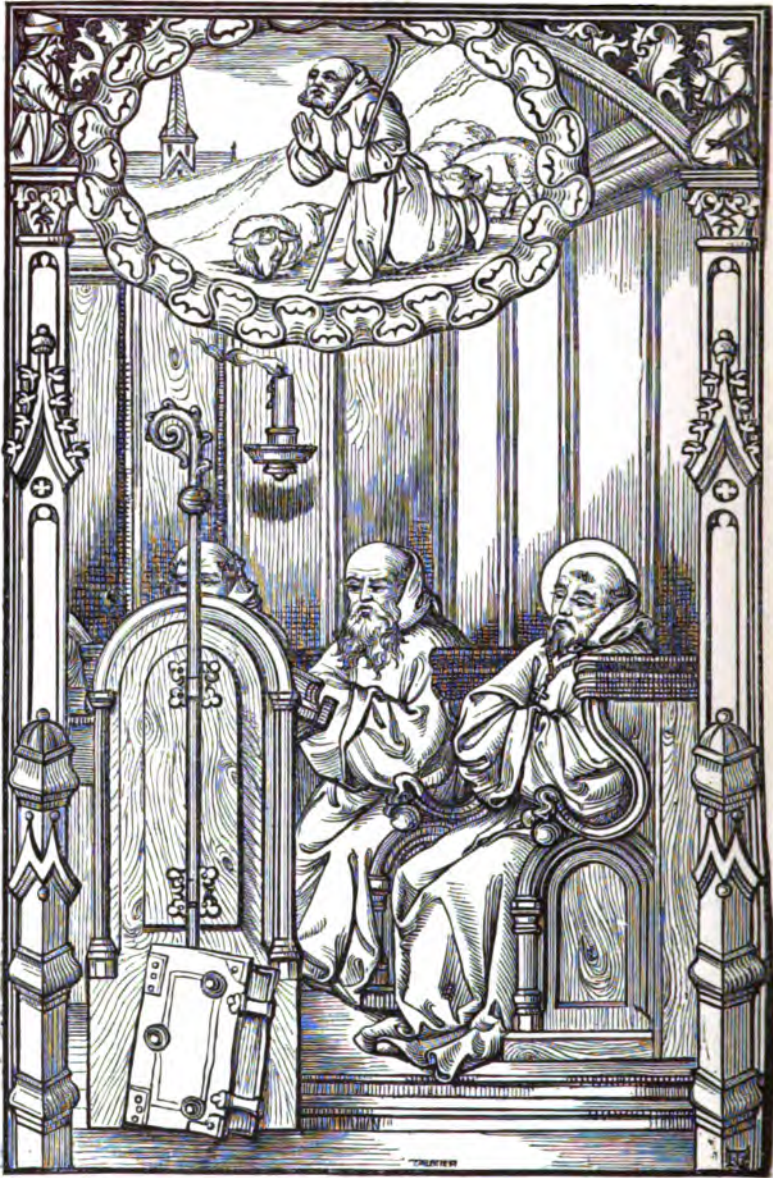


LIVRE CINQUIÈME





Voir page 343.



CHAPITRE I

DANGERS QUE COURENT LES BLASPHEMATEURS



FIN d'inspirer à ses Frères une grande horreur du blasphème, Dom Gérard, de bienheureuse mémoire, sixième Abbé de Clairvaux, dont nous avons rapporté la mort précieuse devant le Seigneur (1), leur raconta la terrible histoire d'un malheureux jureur, que la colère de Dieu venait de frapper tout récemment. Il tenait le fait du vénérable évêque de Cahors, et le chapelain du Prélat, homme très-honorable, affirmait en avoir été témoin.

Dans ce pays, se trouvait un homme grossier et charnel, adonné au jeu, qui entrait en fureur chaque fois qu'il amenait un mauvais coup de dés, et laissait échapper les blasphèmes les plus horribles. Un jour qu'il avait tout perdu, un autre misérable joueur s'approche et, le repoussant avec hauteur et indignation, il s'écrie :

« Ote-toi de là, imbécile, je jouerai pour toi ; tu ne sais ni jouer ni jurer. »

(1) Liv. II, ch. XXVIII.

Comme le sort ne lui était pas plus favorable qu'au premier, ce fils de perdition fut pris tout-à-coup d'une espèce de délire satanique, et s'emporta en injures contre Notre-Seigneur Jésus-Christ; il n'est pas une partie de son Corps adorable qui ne reçût quelque outrage de cet insensé. Il proférait les jurements les plus affreux et les plus étranges et vomissait tout ce que lui mettait au cœur et sur les lèvres le démon, son maître. Après qu'il eut épuisé sa rage et ses blasphèmes contre notre divin Sauveur, il mit le comble à sa damnation, en s'attaquant à la Vierge Marie, sa Mère Immaculée, éclatant contre elle en imprécations avec une audace effrayante et, de ses dents venimeuses, déchirant pour ainsi dire, l'un après l'autre, chacun de ses membres sacrés. Les témoins de cette scène, entendant ces propos horribles, se bouchaient les oreilles et se frappaient la poitrine.

Cependant le sacrilège n'avait pas achevé d'exhaler toute sa rage, quand soudain la vengeance divine qu'il avait provoquée tomba sur lui; ce scélérat fut atteint comme d'un coup de foudre par une main invisible, et son corps transpercé témoigna d'une manière effrayante combien la Majesté suprême était irritée.

Renversé à terre, le blasphémateur s'imagina qu'on lui avait donné un coup d'épée; il criait avec d'épouvantables gémissements : « Ah ! malheureux ! malheureux que je suis !.. quel est celui qui m'a frappé à mort ? » Il se roula longtemps encore dans les angoisses de l'agonie. Enfin, sous l'étreinte du démon dont il était la proie, son âme abominable sortit de son corps comme un hideux vomissement, et s'en alla brûler dans les flammes éternelles.

Quand on voulut laver le cadavre, on lui trouva au dos une plaie toute fraîche, large et béante, et à travers cette énorme ouverture, semblable à celle qu'aurait faite le tranchant d'une hache, on apercevait le cœur, le foie et les poumons. Ce spectacle effraya les autres jureurs; ils comprirent que ce misérable portait la peine de ses impiétés.

La triste nouvelle se répandit bien vite et les voisins accou-

rurent de toutes parts contempler avec effroi ce terrible jugement du Dieu des armées. Or l'un d'entre eux, qui était ami de la victime, se rendit à son tour sur le théâtre de l'événement, le cœur bien affligé. — Il rencontre sur son chemin un homme mort depuis quelque temps qui lui dit : « Vous souvient-il de moi ? je suis un tel que vous avez autrefois connu. Je sais où vous allez. Mais vous prenez une peine bien inutile. Celui que vous espérez trouver encore vivant n'est plus de ce monde. Toutefois il est une chose que je dois vous apprendre. Sachez que Notre-Seigneur Jésus-Christ souffre patiemment les outrages et les injures personnelles qu'on lui fait ; il les tolère, parce qu'il est « lent à punir (1). » Mais, quand il s'agit d'insultes qui blessent sa Mère Immaculée, il ne les supporte pas aussi facilement ; il en tire vengeance sur l'heure, ou, s'il ajourne le châtiment, c'est pour le rendre plus terrible. » Après ces paroles, le défunt disparut, et celui qui venait de l'entendre, arrivé sur les lieux, trouva son ami mort, comme on le lui avait annoncé. Il raconta alors l'apparition dont il avait été témoin, et ce dernier miracle pénétra d'une nouvelle terreur tous ceux qui étaient présents.

Le vénérable Abbé Gérard rapportait encore un autre fait semblable :

Près de cette même ville de Cahors, un de ces exécrables jurcurs n'avait pas craint de proférer, lui aussi, d'impudents blasphèmes contre les membres sacrés de la Très-Sainte Vierge Marie. — Il fut aussitôt livré à l'esprit immonde, qui lui fit subir de longs et cruels tourments : il avait le visage contourné, les yeux et la face horriblement enflés, et sa langue desséchée lui sortait de la bouche, de toute sa longueur. Ce malheureux, après avoir souffert longtemps un si épouvantable supplice, rendit enfin son âme aux démons, et, même après sa mort, sa langue resta dans son horrible état.

(1) Eccli. V, v. 4.

Par ces exemples l'Abbé Gérard apprenait à ses Frères de Clairvaux combien le Seigneur a le blasphème en abomination, et avec quel soin les chrétiens, — à plus forte raison les personnes religieuses, — doivent éviter tout ce qui pourrait en approcher.

CHAPITRE II

DU PÉRIL DE LA PROPRIÉTÉ



DOM Abraham, de pieuse mémoire, qui fut Abbé de la Prée (1), une des filles de Clairvaux, conserva, par la grâce de Jésus-Christ, jusqu'à la fin de sa bienheureuse carrière, la fleur de la virginité, unie aux fruits des bonnes œuvres, sans lesquelles la chasteté perd tout son prix devant Dieu. Ce saint homme était doué d'une admirable mansuétude. Ayant embrassé le joug du Seigneur dès son adolescence, il le porta tous les jours de sa vie avec un zèle infatigable.

Jeune encore et tout nouveau en religion, il avait, à l'insu des Supérieurs, caché sous sa paillasse un morceau d'étoffe neuve, dont il voulait se servir pour raccommo-der ses vêtements. Au bout de quelques jours, cette étoffe disparut. Il bouleversa toute sa couche pour la retrouver, mais inutilement. Cela le fit réfléchir ; sa conscience lui reprocha son larcin, et il courut faire l'avou de sa faute pour en obtenir le pardon.

Oh ! qu'elle est grande la vertu de la Confession ! qu'elle est grande la bonté du Rédempteur, qui nous a donné ce sacre-

(1) Monastère Cistercien, au diocèse de Bourges.

ment, comme une planche de salut dans le naufrage ! Mais, s'il est vrai que ni l'énormité de l'offense, ni la multiplicité des crimes ne sauraient empêcher la grâce de faire son œuvre, c'est-à-dire de retirer le pénitent sincère et humilié du plus profond de l'abîme pour l'élever jusqu'au ciel; il n'en est pas moins vrai que les plus légers défauts peuvent précipiter, quand on les dissimule, du sommet de la perfection jusque dans le borbier du relâchement.

Notre jeune religieux, qui n'avait pas transigé avec sa conscience pour un si petit péché, se trouva, peu de temps après, seul, dans la cuisine, à laver les écuelles. Tout-à-coup, comme si on eût voulu lui donner un linge pour les essuyer, du haut des airs lui tomba dans les mains le carré d'étoffe dont Satan s'était servi pour souiller son âme du vice de la propriété. Il le reconnaît et, regardant de toutes parts, il n'aperçoit personne. Dès lors il est évident pour lui que le démon avait ravi cet objet, mais que l'humble aveu de sa faute a empêché l'esprit immonde de le retenir.

Il rendit grâces à Dieu avec une joie mêlée de crainte, et comprit combien il est dangereux de s'approprier quoi que ce soit, quand on a fait profession d'une exacte et parfaite pauvreté.

Ne lisons-nous pas aussi qu'une religieuse eut à soutenir à la mort, les accusations perfides de l'esprit infernal, pour avoir, sans permission, retenu à sa couche un petit fil de soie ?

Un autre moine Cistercien gravement malade était à l'extrémité; il avait même perdu l'usage de la parole, quand il vit le démon, sous la forme d'un singe, assis sur le crochet où était suspendu son scapulaire. Celui-ci était vieux et déchiré; le Frère, sans en rien dire, s'était permis d'y coudre une petite pièce. L'esprit impur y passait les mains, la couvrait de baisers et de caresses, et la léchait avec grande complaisance. A cette vue, le moribond poussa un gémissement; et, comme il ne pouvait plus parler, il montrait du doigt ce détestable rail-

leur, demandant de son mieux, par des bruits de bouche et par des signes, qu'on le chassât de cet endroit.

Les religieux qui se trouvaient auprès de lui cherchaient vainement à comprendre ce qu'il voulait leur signifier, lorsque tout-à-coup, par un effet de la miséricorde divine, la voix lui fut rendue. « Eh ! ne voyez-vous pas, leur dit-il, ce démon hideux, assis sur notre scapulaire, et qui promène sa langue immonde sur la pièce que j'y ai cousue sans permission ? Mettez dehors le monstre, je vous prie ; arrachez et faites disparaître ce lambeau de drap, dont il ne manquerait pas de me faire un crime après ma mort. » »

Tous les yeux s'étaient dirigés vers l'endroit désigné par le malade, sans rien apercevoir. Le scapulaire cependant fut enlevé, et la bête exécrable prit aussitôt la fuite.

Le mourant reçut la pénitence de sa faute, perdit de nouveau la parole et, quelque temps après, rendit tranquillement son âme à Dieu.

Ah ! gardons-nous bien, nous qui faisons partie d'un Ordre si saint et si pur, nous, religieux Cisterciens, qui avons renoncé non-seulement au monde et à toutes les choses du monde, mais encore à nous-mêmes, gardons-nous bien de donner, recevoir ou retenir, sans autorisation, la moindre chose, quelque vile qu'elle nous paraisse, afin de ne pas souiller notre conscience. Car si nous fournissons à nos cruels ennemis matière à de perfides imputations, quand nous sortirons de l'Égypte, c'est-à-dire, quand nous quitterons cette terre d'exil, ils nous poursuivront de leurs reproches et de leurs sarcasmes, et, par un juste jugement de Dieu, ils exerceront sur nous une vengeance d'autant plus terrible qu'il nous eût été plus facile en cette vie d'éviter de tels excès. Nous regretterons alors, mais trop tard, de n'avoir pas eu sans cesse devant les yeux la crainte du Seigneur, comme notre Règle nous le prescrit (1).

(1) Règle de Saint Benoît, chap. VII.

CHAPITRE III

DU GRAND DANGER QU'IL Y A POUR UN MOINE DE MOURIR SANS L'HABIT
RÉGULIER



OM Jourdain, de Fosse-Neuve, maison de la filiation de Clairvaux, Romain d'illustre naissance, et moine d'une sainte vie, nous a rapporté un miracle bien remarquable, arrivé en Italie, dans un monastère de l'Ordre de Cîteaux. Son récit pourra servir à notre instruction et à notre amendement.

Un Frère pieux et dévot, après avoir couru sans relâche dans le sentier de la perfection religieuse, était enfin parvenu au terme de sa carrière. — A ses derniers moments, comme il était dévoré par les ardeurs de la fièvre, les infirmiers, peu scrupuleux, ou ne considérant pas assez la signification sainte et sacramentelle de l'habit monastique, lui enlevèrent la coule et la remplacèrent par le scapulaire, afin de le soulager, et il mourut dans cet état par leur négligence.

Le défunt allait être mis en terre, lorsqu'on le vit soudain se ranimer, et, à la stupéfaction générale, il fit entendre ces paroles : « Lorsque j'eus perdu l'usage de mes sens et que mes paupières se furent fermées à la lumière du jour, les yeux de l'âme me furent ouverts et je me vis tout aussitôt favorablement accueilli par les saints Anges, et conduit par eux jusqu'aux portes du Paradis, tel que je me trouvais au moment de mon dernier soupir, c'est-à-dire, sans coule. Mes aimables guides voulaient m'y introduire et me faire participer à la gloire de l'éternelle Béatitude ; mais les Esprits angéliques qui gardaient l'entrée du divin séjour, m'examinèrent avec attention et, constatant que j'étais sans le vêtement de règle,

ils me fermèrent les portes, en disant : « Nous ne pouvons recevoir dans le lieu du repos ce moine qui arrive ici en habit de travail (1). »

« Me voyant ainsi repoussé, je demeurai dehors, saisi d'effroi, rempli de la crainte d'entendre prononcer ma sentence de condamnation. Cependant mes conducteurs intercédèrent pour moi, et alléguèrent que, ce point mis à part, j'étais irréprochable, et que je m'étais montré fidèle observateur des règles monastiques. » — « C'est une loi sans exception, leur fut-il répondu, que jamais religieux ne franchira ces portes sans son habit régulier. »

« Je restai donc dans une grande inquiétude et redoutant d'être exclus à jamais du bonheur des élus. Tout-à-coup je fus informé par ces célestes gardiens que le miséricordieux Juge, Notre-Seigneur Jésus-Christ, venait de décréter que je retournerais sur la terre, pour y réparer ma négligence ; après quoi je pourrais franchir sans obstacle les portes du Paradis. »

Un tel récit consola et remplit d'admiration les Frères qui se trouvaient présents ; ils en rendirent d'immenses actions de grâces au Seigneur qui seul opère des choses si merveilleuses. Presque aussitôt, et comme pour confirmer ce qu'il venait de dire, le ressuscité, après avoir reçu sa pénitence et revêtu la coule, s'endormit de nouveau dans la paix du Seigneur.

Il est donc bien avéré que l'habit monastique, qui est en forme de croix, renferme un grand mystère ; mais il faut que sous cet habit on mène une vie vraiment religieuse. — Cela a été révélé à un serviteur de Dieu, ainsi que nous le lisons dans les Vies des Pères (2). Il lui fut donné de voir, sous une

(1) Saint Benoît dans sa Règle, chap. LV, donne à ses religieux le scapulaire pour le travail, *scapulare propter opera*. Hors ce temps, le moine doit toujours être revêtu de la coule.

(2) Léonce, *Vie de l'Abbé Siméon*, rapportée par Surius, t. IV, 1^{er} Juil. — Saint Athanase, *Vie de Saint Antoine*. — Saint Jérôme, épître XXV.

forme sensible, comment la grâce du Saint-Esprit nous est communiquée dans le sacrement de baptême, et il la vit ensuite descendre de la même manière sur l'habit monastique, quand on le bénissait.

CHAPITRE IV

D'UN CONVERS QUI AVAIT OUBLIÉ UN PÉCHÉ GRAVE



NE grande mortalité s'était déclarée dans la Maison de Grandselve, sous le vénérable Ponce, qui fut plus tard Abbé de Clairvaux. Un pieux Frère convers, du nom d'Etienne, fut atteint par la maladie ; et si vif était son désir de mourir, qu'à peine consentait-il à prendre quelque chose. Il demandait au ciel, avec de continuels soupirs, la grâce de quitter bientôt cette vallée de larmes, ce triste lieu d'exil où gémissent les malheureux enfants d'Adam. Enfin le Seigneur exauça les vœux de son cœur.

Son infirmier, qui l'avait assisté avec beaucoup de soin et de dévouement, le voyant mourir avec tant de dévotion et dans une si grande tranquillité d'esprit, se sentit lui-même tout enflammé d'un semblable désir de la Patrie céleste, et il lui dit : « Je vois, mon bien cher Frère, que vous allez être enfin délivré des misères de cette vie, pour entrer heureusement dans la joie de votre Seigneur. Ah ! je vous en supplie, lorsque vous serez parvenu en la présence de notre très-doux Sauveur Jésus-Christ, obtenez-moi de sa bonté la faveur de vous suivre prochainement. » Le malade lui promit de faire ce qu'il demandait, si cela lui était possible.

L'infirmier, peu de jours après la mort de ce Frère, eut un songe, dans lequel le défunt lui apparut et lui adressa ces

paroles : « Me voici dans le séjour de la paix, dans cette terre des Vivants où je jouis des biens de mon Dieu, qui surpassent de beaucoup tous les plaisirs de la chair et du sang. Et maintenant je viens, selon ma promesse, à votre secours. Ce n'est point toutefois pour satisfaire à votre imprudente demande, mais pour vous donner un avis que je sais devoir vous être plus profitable. Rappelez-vous qu'étant dans le siècle, vous avez commis tel péché, et vous n'en avez pas reçu l'absolution, qui n'est accordée qu'à un aveu complet, accompagné d'un vrai repentir. Confessez-vous donc, et hâtez-vous de faire pénitence; car si cette tache, avant votre mort, n'était pas effacée par la contrition, elle demeurerait ensuite ineffaçable. »

Le Frère, s'étant réveillé, se rappela en effet une faute grave dans laquelle il était tombé, une douzaine d'années auparavant, mais dont il avait perdu le souvenir, par un oubli mortellement coupable. Il s'empressa donc de décharger sa conscience par une confession parfaite, et rendit grâce à Dieu, qui lui faisait connaître si manifestement combien il est avantageux d'avoir recours aux suffrages des Saints, et combien il importe de se préparer convenablement au sacrement de pénitence, puisque les oublis eux-mêmes peuvent être imputés aux négligents d'une manière terrible.

CHAPITRE V

ON NE DOIT PAS ROUGIR DE CONFESSER SES PÉCHÉS



VOUS venons de voir comment le Seigneur, dans sa miséricorde, fit cesser l'ignorance et l'oubli de ce Frère, et lui procura le remède salutaire de la confession : montrons maintenant à quel extrême danger s'exposent ceux qui, perdant le souvenir des redoutables jugements de Dieu, s'aveuglent au point de dissimuler les fautes graves qu'ils ont commises, et se laissent enchaîner par cette fausse honte, dont l'Écriture a dit : « Il y a une confusion, qui fait tomber dans le péché (1). » En vain ils se confient dans les œuvres de vertu qu'ils ont pu accomplir : c'est une illusion qui leur sera funeste ; car il est écrit que « celui qui viole la loi en un seul point, se rend coupable comme l'ayant toute violée (2). » C'est donc tout perdre que d'omettre quelque chose en confession.

Dom Arnould, Abbé de Beaulieu, homme d'une intégrité et d'une piété remarquables, nous a fait à ce sujet le récit d'un éclatant miracle. Il le tenait d'un très-saint religieux, Prieur du monastère de Chalais, en la présence duquel le fait s'était passé.

Il y avait dans le Limousin une dame extraordinairement pieuse. Bien qu'elle vécût dans le mariage, elle s'adonnait tellement au jeûne, à la prière, à l'aumône et aux autres œuvres de piété, qu'elle paraissait mener la vie du cloître sous les

(1) Eccli. IV, 25.

(2) Jac. II, 10.

habits du siècle. Cette dame cependant avait commis, dans sa jeunesse, une faute considérable qui la couvrait de confusion, et cette honte allait jusqu'à ce point qu'elle n'avait jamais osé la faire connaître. Toutes les fois qu'elle se présentait au tribunal de la pénitence, elle la déguisait d'une manière adroite, en concluant par ces mots sa confession : « De tous ces péchés que je viens de dire, et de ceux aussi que je n'ai point déclarés, je me reconnais coupable devant Dieu et devant vous, mon Père. » Tandis qu'elle s'accusait ainsi en termes voilés, de longs soupirs s'échappaient de sa poitrine, et elle fondait en larmes.

Cette façon d'agir se répéta souvent et uniformément, durant plusieurs années. Enfin le confesseur, homme prudent et avisé, soupçonna quelque venin caché dans le cœur de sa pénitente. Il mit donc tout en œuvre pour lui arracher un aveu. Ne pouvant y réussir, il lui conseilla de s'adresser au Prieur du monastère de Chalais, qui était dans le voisinage, l'engageant à lui ouvrir toute sa conscience, comme à un directeur sage et très-expérimenté. Cette femme vint en effet trouver le saint religieux, mais celui-ci ne put obtenir d'elle rien autre chose, que ce quelle avait coutume de dire précédemment.

Enfin cette malheureuse tomba malade et mourut, hélas ! sans avoir découvert son péché. Depuis longtemps déjà elle avait rendu le dernier soupir et l'on différât encore la sépulture, parce qu'on attendait sa fille, qui demeurait dans un endroit assez éloigné. Elle arriva en toute hâte, bien désolée et poussant des sanglots si déchirants, qu'elle arrachait des larmes à tous ceux qui la voyaient. A peine fut-elle auprès de sa mère que celle-ci, par un effet de la puissance et de la miséricorde divines, revint à la vie et l'âme toute joyeuse reentra dans ce corps dont la mort l'avait tristement séparée.

La défunte, comme si elle se fût éveillée d'un profond sommeil, s'adressa ainsi à sa fille éplorée : « Ma fille, aie bon courage ; sèche tes pleurs ; grâce à la bonté de Dieu, la vie m'a été rendue. Dénoue maintenant les bandolettes qui m'enveloppent, afin que je puisse me redresser. » On coupe aussitôt les

liens qui retenaient le linceul, et l'on voit la ressuscitée relever la tête et s'asseoir sur son lit funèbre. Elle fait venir un prêtre, se confesse et délivre son âme du venin mortel dont elle était infectée.

Le peuple accourut de toutes parts pour voir un tel miracle, et cette dame, rendant témoignage à la vérité, attesta devant la foule la grâce inestimable que Dieu lui avait faite. Elle se plut à raconter en détail ce qui lui était arrivé, et comment elle devait son salut à la miséricordieuse intervention de la Mère de Dieu.

Voici son propre récit :

« Hélas ! misérable pécheresse ! tandis que j'étais en ce monde, je parassais vivante aux yeux des hommes, trompés par mes dehors édifiants et le grand nombre d'actions louables que j'accomplissais ; mais devant les regards de Dieu je n'étais qu'un cadavre. Impie et téméraire, je n'ai pas craint de transgresser son commandement. Le Seigneur a établi dans sa sainte Eglise qu'aucun pécheur ne serait sauvé, sans l'aveu sincère de ses fautes dans le sacrement de pénitence. Et moi, malheureuse, j'y recourais souvent ! mais jamais je n'osais, par un excès de honte, déclarer un péché grave que j'avais commis dans ma jeunesse. Par cela même, je rendais inutiles et infructueuses toutes les bonnes œuvres auxquelles je me livrais. Cependant, presque tous les jours, avec des gémissements et des larmes, je confessais à la Bienheureuse Vierge Marie, au pied de son autel, ou devant son image, l'offense que j'avais faite à Dieu et, pleine de douleur, je suppliais ma douce protectrice de ne pas permettre que, pour cette faute, j'eusse le malheur de subir une sentence de réprobation éternelle.

« Mais voilà qu'après avoir quitté ce monde, je me trouvai tout aussitôt environnée et assiégée par les esprits infernaux. Se saisissant de moi avec toute sorte de cruauté, ils me frappaient, me renversaient et m'accablaient d'outrages, m'entraînant avec eux, pour être précipitée à jamais dans les feux de l'abîme. Je me rappelai alors mes aumônes, mes jeûnes,

mes veilles, mes prières, et tant d'autres œuvres pies auxquelles je m'étais constamment dévouée, et je m'étonnais d'être réservée sans pitié aux supplices de l'enfer, comme si j'eusse été coupable de tous les crimes. Mais en vain je cherchais quelque lumière dans mes prétendues bonnes œuvres. Ce funeste péché, que j'avais enseveli au fond de ma conscience, jetait comme une vapeur horrible, qui obscurcissait mes regards, m'enveloppait de ténèbres, et je ne pouvais apercevoir aucun rayon de cette clarté éternelle, qui doit rejaillir sur tout ce que nous faisons de bien. Infortunée ! je compris alors, mais trop tard, que c'était là le salaire de mon obstination et de mon endurcissement, et j'apprenais, hélas ! à mes propres dépens, combien il est pernicieux pour nous, pauvres mortels, de ne pas obéir aux préceptes du Créateur et du souverain Maître de toutes choses.

« J'étais donc privée de tout appui et de tout secours, lorsque je me ressouvins que cette malheureuse offense, pour laquelle j'avais à subir une si juste condamnation, je l'avais souvent confessée à la Très-Sainte Vierge, avec des gémissements, des pleurs et des sanglots. Cette pensée me donna une lueur d'espoir ; je me tournai vers cette Mère de miséricorde, qui est l'unique refuge de ceux qui sont dans le malheur, et je me mis à la prier, par mes vœux et mes soupirs, plus encore que par mes paroles, la conjurant de ne pas m'abandonner en cette extrême détresse.

« Je n'eus pas plus tôt invoqué cette aimable Consolatrice, qui protège tous ceux qui ont recours à elle, que je la vis apparaître, comme l'étoile du matin ou le soleil à son midi ; elle jeta l'épouvante parmi les démons qui se jouaient de moi, leur reprocha d'avoir osé attaquer sa servante et leur commanda en même temps de laisser leur proie, jusqu'à ce que le Seigneur eût décidé du sort qui m'était réservé.

« Les démons obéirent sur-le-champ, et la douce Marie, s'approchant du fruit béni de ses entrailles, Jésus-Christ, notre divin Sauveur, l'adora et lui dit : « Mon Seigneur et mon Fils, je supplie votre Bonté de ne pas livrer à ses ennemis

cette âme qui a si fréquemment déploré sa faute devant mon image. » — « Mais, ma bien-aimée Mère, lui répondit le Christ, vous savez que quiconque a péché ne peut être sauvé que par la confession. » — « Seigneur, reprit la Vierge, tout vous est possible ; je vous en prie, ne confondez point cette pauvre pécheresse qui a mis en moi toute sa confiance, et qui a cherché à vous apaiser par tant de bonnes œuvres, quoiqu'elle n'ait point agi selon la science. » — « Eh bien ! ma Mère, repartit le Sauveur, il ne sera pas dit qu'aucune de vos demandes ait subi un refus de ma part. Mais comme, après la vie, il n'est plus possible de se confesser ni de faire pénitence, il me plaît que cette âme retourne dans son corps, afin qu'avec un humble repentir elle puisse avouer la faute qu'elle a commise et celle, plus grande encore, qui lui a fait cacher misérablement son péché. Je veux donc que, rendue sur-le-champ à la vie, elle obtienne ainsi miséricorde, selon les règles établies par moi. »

« Aussitôt, par l'ordre du Seigneur, et par les soins charitables de Notre-Dame, un bon ange me fut envoyé, pour me soustraire à la fureur des esprits mauvais et me rendre à la lumière de ce monde, comme vous en êtes témoins. — Maintenant ma confession est faite ; il est temps que je m'en aille pour ne plus revenir ; je chanterai durant l'éternité les bienfaits du Seigneur, et je louerai à jamais sa miséricorde : elle m'a prévenue, m'a accompagnée et, grâce à elle, j'ai été, tout indigne que j'étais, préservée du redoutable jugement. »

Elle dit, et, inclinant la tête sur son lit mortuaire, elle se munit du signe de la croix et rendit de nouveau l'esprit.

Ah ! puisse cette histoire faire sur ceux qui la liront ou en auront connaissance une impression salutaire ! puisse-t-elle exciter à recourir au remède efficace du sacrement de pénitence ceux qui, par quelque faute grave, se seraient rendus dignes de la mort éternelle ; car, on ne peut en douter, pour recevoir son pardon du Seigneur, il faut absolument se résoudre à s'humilier devant le prêtre, qui est son représentant !

Si jamais quelqu'un, ce qu'à Dieu ne plaise, voulait, par une

présomption coupable, élever l'édifice des vertus, sans le fondement de la confession ; ou si, comptant sur ses bonnes œuvres, il remettait au moment de la mort l'aveu sincère de ses fautes ; ou même, — ce qui serait plus insensé, — s'il se flattait de l'espoir de devenir l'objet d'une faveur semblable à celle que nous venons de rapporter ; qu'il sache que sa chute sera d'autant plus profonde, qu'il aura voulu s'élever plus haut, sans les ailes de la pénitence. Quant à la confession qui se fait à la fin de la vie, c'est une grâce que Dieu n'accorde que difficilement aux présomptueux qui se laissent abuser par cette fausse espérance. Il est évident d'ailleurs que la Bonté divine ne prodigue pas au hasard les faveurs singulières : elles sont faites pour le petit nombre et non pour la généralité.

Concluons de tout cela qu'il est plus sage, tandis que nous en avons le temps et que nous sommes encore sur cette terre, de nous rendre le Seigneur favorable en allant déclarer nos péchés, que de nous exposer, par une coupable obstination, à nous voir couverts d'une honte et d'un opprobre éternels, devant les anges et les hommes, au jour de la résurrection générale. Prenons garde de tomber sous le coup de cette horrible malédiction, qui frappera les impies et ceux qui auront négligé la pénitence : « Allez, maudits, au feu éternel, qui a été préparé au diable et à ses anges (1) ! »

(1) Matth. XXV, 41.

CHAPITRE VI

LE SEIGNEUR CORRIGE AVEC INDULGENCE UN MOINE PORTÉ AU SOMMEIL ET EN
PUNIT UN AUTRE AVEC SÉVÉRITÉ



Il y avait au monastère de Grandselve, dont nous avons déjà parlé, un moine favorisé des dons les plus éminents de la grâce ; mais il était sujet à la somnolence, et, quoiqu'il la combattit fidèlement et qu'il donuât tous ses soins à la psalmodie, malgré tous ses efforts il ne parvenait pas à vaincre la fragilité de la nature.

Un jour donc qu'il se trouvait dans sa stalle au Chœur, et qu'il semblait psalmodier avec une sorte de nonchalance causée par le sommeil, un personnage vénérable, qu'il ne connaissait pas, se présenta à lui, et, le secouant de sa torpeur, il le saisit par ses habits devant la poitrine, comme pour le faire partir de l'église. Le moine, ouvrant alors les yeux, lui dit : « Qui êtes-vous, Seigneur, pour m'entraîner ainsi ? » — « Pourquoi dors-tu de la sorte ? » lui répond l'inconnu. Comme s'il eût voulu lui dire : Est-ce donc pour sommeiller et te rendre, par tes balancements de tête, la risée de tes ennemis, que tu as quitté ta couche, et que tu es venu au Chœur ? N'est-ce pas, au contraire, pour célébrer avec dévotion les louanges du Tout-Puissant, en la présence de ses anges ?

Il le laissa sur cette parole et disparut aussitôt. Le Frère, qui avait mérité d'être ainsi repris par le Seigneur de sa somnolence, avec une si grande miséricorde, bannissant dès lors, par la crainte de Dieu, toute mollesse et toute négligence, s'observa davantage et se montra plus que jamais plein de

zèle à s'acquitter de l'Office divin, durant les longues veilles de la nuit.

Il se trouvait aussi dans le même monastère un autre religieux, nommé Bernard. Quoique jeune, robuste et bien portant, il se montrait néanmoins le plus lâche de tous. Paresseux au travail, endormi à Matines, il était à charge à ses Frères. Partout il se faisait remarquer pour sa mollesse, mais principalement à l'église, où sa négligence paraissait encore davantage.

Une nuit le chantre, impatienté de tant de lâcheté, l'ayant réveillé plus rudement que de coutume, il se leva tout ému et se rendit au dortoir. Comme il passait près des lieux secrets, une troupe de démons, qui se tenaient à la porte, se mirent à faire un bruit terrible et à pousser contre lui des cris épouvantables : « Saisissez-le, saisissez-le !... » répétaient-ils. Le malheureux glacé d'effroi, prend aussitôt la fuite, et retourne à l'église d'un pas rapide. Arrivé à sa stalle, tremblant et hors d'haleine, il est pris de défaillance et tombe sans mouvement. Il demeure longtemps privé de ses sens et comme mort. Les Frères le relèvent, le transportent à l'infirmerie, et lui demandent ce qui était arrivé. Revenu à lui et un peu remis de son épouvante, il leur raconta comment il avait été puni de sa résistance et de sa paresse. — Un novice, qui se trouvait à l'église, assurait, lui aussi, avoir entendu le bruit et les clameurs des démons.

Ainsi châtié de sa négligence, et stimulé par cette salutaire correction, ce moine dut reconnaître que la torpeur, la somnolence, l'apathie et autres pestes de ce genre, sont comme un vrai fumier, que les hommes forts et craignant Dieu, rejettent avec horreur et dégoût ; mais les paresseux et les gens inutiles sont lapidés par les démons avec ces immondices (1), et ils en restent tout couverts, à leur extrême confusion.

Il y a donc une bien grande différence entre cet affaïssement qui provient de la faiblesse, et contre lequel l'esprit

(1) Eccli. XXII, 2.

lutte chaque jour généreusement pour s'acquitter avec fidélité du service de Dieu, et cette misérable nonchalance, qui refusant de faire usage des armes spirituelles, préfère se livrer à l'ennemi sans combat. Les uns, pleins de courage, se lavent pour ainsi dire continuellement dans des eaux de neige (1), et si Dieu permet que la somnolence leur fasse encore quelque souillure, c'est pour les préserver de la vaine gloire et de l'orgueil. Les autres, loin d'opposer aucune résistance cèdent tout aussitôt ; on les voit non pas sommeiller, mais dormir, et quelquefois plus profondément, au Chœur que sur la couche. Ils sont le jouet des esprits malins qui disent à l'indolent avec ironie : « Prosterne-toi, afin que nous passions (2). »

Cette différence, que nous signalons ici, est bien sensible dans les deux exemples que nous venons de rapporter. Dans le premier, c'est un athlète du Christ, purifié par la grâce, mais qui succombe à la fatigue, et qu'un bon ange rend plus exact et plus diligent par une douce réprimande. Dans le second au contraire, nous voyons un lâche et un paresseux, poursuivi par une troupe de démons qui l'accablent d'outrages, le font défaillir par leurs cris et le rendent presque fou d'épouvante.

Pour nous, prenons modèle sur les bons ; enrons avec les hommes de vertu dans la lice spirituelle, et combattons énergiquement. Soyons pleins de compassion toutefois pour les négligents et les lâches, mais gardons-nous d'imiter leur indolence ; que l'espoir des divines récompenses, et la crainte des flammes de l'enfer nous en éloignent à tout jamais !

Les anciens de Clairvaux rappelaient, à ce sujet, qu'un jour notre bienheureux Père saint Bernard, pendant qu'on chantait les Vigiles, aperçut l'ange du Seigneur, qui passait d'un Chœur à l'autre, avec un encensoir rempli de célestes parfums. A ceux qu'il trouvait veillant, psalmodiant, appliqués à la

(1) Job. IX, 30.

(2) Is. LI, 23.

prière, il faisait respirer de suaves arômes spirituels, qui les réconfortaient, bannissaient l'ennui de leur cœur, et ranimaient merveilleusement leur dévotion. Quant aux somnolents et aux paresseux, il les laissait et passait outre, avec mépris, ne les jugeant pas dignes de recevoir une part d'un don si admirable.

Le vénérable Richard, ancien Abbé de Savigny, nous a raconté que dans une des maisons de sa dépendance, se trouvait un saint et religieux Abbé, qui fut favorisé d'une grâce bien remarquable. Cette grâce n'a été accordée, je pense, par la Bonté divine qu'à bien peu de personnes. Elle fut sans doute la récompense de sa grande piété ; car c'était un homme mort aux convoitises de ce monde et pleinement affranchi des suggestions de la chair.

Il s'appliquait à la prière et à la psalmodie avec une dévotion, une pureté incomparables, et le ciel l'en récompensait en réjouissant son odorat par des parfums délicieux et d'une suavité ineffable, qui surpassaient de beaucoup les odeurs du cinnamome, de l'encens, du baume et de tous les autres aromates. Il sentait aussi dans sa bouche comme une manne exquise d'une douceur inconnue, qui renfermait en elle tout ce qu'il y a de plus savoureux et de plus agréable au goût. Cet aliment céleste, se fondant sur sa langue comme un rayon de miel, se répandait de là dans l'intérieur du corps et l'âme elle-même en ressentait les merveilleuses influences. L'homme tout entier était ainsi pénétré et comme inondé de ces saveurs divines, et notre bienheureux pouvait s'écrier avec le Prophète : « Que vos paroles, ô mon Dieu, sont douces à mon cœur ! elles le sont plus que le miel ne l'est à ma bouche (1). »

Heureuse l'âme qui a mérité de goûter ainsi et d'expérimenter, non-seulement en elle-même, mais jusque dans sa chair sujette à la corruption, combien le Seigneur est doux ! Car il est indubitable qu'un don si excellent, loin d'exciter en elle les

(1) Ps. CXVIII, 103.

appétits des sens, les éteint au contraire et l'embraso des désirs spirituels les plus véhéments, en la faisant se fondre pour ainsi dire toute entière au feu du divin amour. Une telle faveur prouve que les démons sont en fuite, que les saints Anges sont présents, et que la Bonté divine regarde d'un œil de complaisance celui à qui elle se révèle par des effets si admirables.

Il est donc vrai que le Seigneur sait consoler les humbles qui se montrent pleins de courage et de zèle à son service. Mais il sait aussi épouvanter les oisifs et les lâches qui ne recherchent rien tant que les commodités de la chair, et il manifeste quelquefois, par un jugement anticipé, ce qui, selon la prédiction de Malachie, sera déclaré solennellement au dernier jour, à savoir : la distance qui existo entre celui qui est fidèle à ses engagements et celui qui néglige de les remplir. L'Écriture Sainte dit de ce dernier, « qu'il eût valu beaucoup mieux pour lui ne point faire de vœux, que d'en émettre pour ne pas les acquitter (1). » Et ailleurs, le Prophète s'écrie : « Convertissez-vous, et vous comprendrez la différence qu'il y a entre le juste et l'injuste, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert point. Car il viendra un jour, un jour de feu, semblable à une fournaise ardente ; et tous les superbes, tous les impies seront alors comme de la paille : ce jour qui doit venir les embrasera, dit le Seigneur des armées, sans leur laisser ni germe ni racine. Mais le soleil de justice se lèvera pour vous qui craignez mon nom, et vous trouverez votre salut sous ses ailes : alors vous tressaillirez de joie, comme les jeunes bœufs d'un troupeau bondissent sur l'herbe en sortant de l'étable (2). »

Nous devons être persuadés que la façon bien différente avec laquelle furent traités extérieurement, selon leurs mérites, les deux religieux dont nous venons de parler, n'est qu'une figure

(1) Eccli. V, 4.

(2) Malach. III, 18. et IV, 1 et 2.

de ce qui s'accomplit d'une manière spirituelle et invisible, à l'égard de tous les serviteurs de Dieu. Ceux en effet qui, fidèles à leur profession, ne s'épargnent point à la peine, et, sans se laisser rebuter par la longueur des veilles, s'efforcent de payer chaque jour au Seigneur leur tribut de louanges avec allégresse et dévotion, ceux-là reçoivent de la souveraine Bonté des visites intérieures qui les relèvent, les corrigent et les consolent. Quant aux autres, qui au mépris de leurs obligations cherchent à se soustraire aux assujettissements et aux fatigues du service divin, qui semblent même, comme on dit, ne pas vouloir y toucher du bout du doigt, ils sont le jouet des démons qui souillent leur esprit d'images ou de pensées vaines et dangereuses, pour les faire glisser peu à peu jusque dans l'abîme de la négligence et de la tiédeur.

CHAPITRE VII

A QUOI S'EXPOSENT CEUX QUI AMBITIONNENT LES SAINTS ORDRES



BÉTEZ bien l'oreille, vous qui soupirez impatiemment après les saints Ordres ou les bénéfices ecclésiastiques; écoutez l'histoire d'un ambitieux comme vous et que cet exemple vous fasse trembler. Songez à ce que vous avez à craindre dans les grands emplois, en voyant ce qui est arrivé dans les moindres, et redoutez de vous ingérer inconsidérément dans le patrimoine d'un Dieu crucifié. « L'héritage, dit l'Écriture (1), que l'on se hâte d'acquérir sans y avoir droit, ne sera point, à la fin, béni » du Seigneur de toute majesté, qui s'est immolé pour nous, et dont on aura provoqué la colère.

(1) Prov. XX, 21.

Un moine Cistercien, qui avait mené une vie fort pieuse, fut enfin délivré par la mort des tentations et des peines de ce monde misérable. Une nuit que le sacristain du monastère était assis sur son lit, en attendant le signal de l'horloge, parce que le moment des Vigiles approchait, l'âme du défunt lui apparut tout-à-coup revêtue d'un corps solide et palpable, comme le nôtre. D'une voix lamentable elle lui adressa ce discours :

« Mon Père, je suis ce religieux à qui vous avez donné la sépulture il y a quelques jours ; je vous prie de bien considérer pourquoi je viens maintenant vers vous. Pendant ma vie, j'étais, par la grâce de Dieu, assez fidèle à pratiquer les observances de l'Ordre. Mais il est un point dans lequel j'ai de graves reproches à me faire. Je désirai l'Ordre sacré du Diaconat pour des motifs naturels, et, n'étant pas guidé par la crainte de Dieu, je n'ai point eu de repos, que je ne fusse parvenu à cette dignité. Ce qui est plus grave encore, je suis sorti de ce monde sans avoir fait une digne pénitence de cette faute, que je ne croyais pas aussi considérable que je la connais à cette heure. Notre doux Sauveur m'a permis de venir vous trouver en ce moment, afin que, n'étant plus capable de rien mériter par moi-même, j'implore l'assistance de mes Frères, qui peuvent encore obtenir la miséricorde de Dieu, non-seulement pour eux, mais aussi pour les autres. Je vous en supplie donc, par la charité même de Jésus-Christ, informez le révérend Père Prieur de l'état pénible où je me trouve ; priez-le de m'absoudre au Chapitre, et de vouloir bien prescrire à la communauté quelque bonne œuvre pour ma délivrance. Afin de vous montrer que vous n'êtes point le jouet d'une illusion fantastique, et vous donner une preuve de la vérité de ce que vous voyez et entendez, je vous annonce que le psautier, réclamé ces jours-ci publiquement par le Frère portier, et qu'on n'a pas encore découvert, se retrouvera à tel endroit. »

Prudent et circonspect, le sacristain, quoique fort étonné d'une chose si extraordinaire, ne voulut parler à personne, le jour même, de ce qu'il avait aperçu ; il appréhendait qu'on

le traitât de rêveur et qu'on le regardât comme ayant été joué par les démons. Mais la nuit suivante, comme il était encore éveillé et assis sur sa couche, songeant à ce qui lui était arrivé la veille, le même religieux lui apparut de nouveau, et lui dit, à son grand étonnement : « Père sacristain, vous n'êtes pas charitable, je le répète, vous n'êtes pas charitable envers moi, qui porte le poids de la colère de Dieu. Oh ! si vous saviez combien est grande la moindre des peines que souffre une âme séparée de son corps, assurément vous ne seriez pas si négligent ; vous vous efforcerez de la secourir de tout votre pouvoir. Je vous prie donc, et je vous en conjure au nom de Dieu, ne différez pas davantage ; hâtez-vous de satisfaire à ma demande ; car j'espère, par les prières de la communauté, obtenir miséricorde auprès du Juge très-clément. Pour vous ôter une seconde fois tout sujet de doute et vous donner la certitude que je suis bien celui-là même que vous avez connu et qui vivait encore il y a très-peu de temps ; tenez, voici le psautier que le Frère chargé de la porte a réclamé au Chapitre et qu'on a cherché inutilement ; prenez-le de mes mains. » Le sacristain le prit en effet, ne pouvant revenir de la surprise que lui causait un tel prodige opéré par celui qui seul fait des choses admirables (1).

Voulant alors se rendre compte si le corps qu'il apercevait était solide, et s'il était possible de le toucher aussi bien que de le voir, ce Père prit une baguette qui se trouvait à ses côtés, et en donna un léger coup au défunt. Mais la baguette passa au travers de l'apparition, sans rencontrer aucune résistance.

Dès le matin il raconta au Prieur et aux Frères tout ce qui s'était passé et montra le psautier qu'il venait de recevoir, en témoignage de la vérité de son récit. Les prières ne manquèrent pas à celui qui les avait si instamment réclamées ; des messes furent célébrées pour sa délivrance : ses tourments ont

(1) Ps. XXXV, 4.

cessé, nous l'espérons, et il jouit maintenant, par la miséricorde de Dieu, de l'éternelle Béatitude.

Mais d'où vient que de nos jours le Tout-Puissant fait connaître sur l'état de nos âmes tant de choses ignorées jusqu'ici ? C'est sans doute pour nous dévoiler par ces révélations et ces visions une partie des secrets de la vie d'outre-tombe ; mais c'est aussi, parce que le siècle présent, selon la parole du Pape saint Grégoire, approche de sa fin, et que nous touchons de près au siècle futur (1).

Néanmoins tous ces signes qui nous manifestent les redoutables jugements de Dieu, n'empêchent pas qu'il y ait des hommes qui, malgré la défense de l'Apôtre, « courant après un gain sordide (2), » recherchent avidement, sous prétexte de piété, les Ordres sacrés et les dignités ecclésiastiques, et par toutes sortes de moyens, licites ou illicites, s'y ingèrent sans vocation : c'est pour leur amendement, et pour le nôtre, que nous avons jugé utile de consigner ces exemples par écrit.

Le même Apôtre ne dit-il pas encore que « nul ne doit s'attribuer cet honneur, sinon celui qui est appelé de Dieu, comme Aaron (3) ? » Et pourtant la plupart — nous le disons avec douleur — ne rougissent pas de mondifier les charges les plus honorables de l'Eglise, dans des vues d'orgueil et de cupidité, employant à cela les prières, l'argent et les basses flatteries. Ont-ils dessein de s'adonner aux veilles, aux jeûnes, à l'oraison, au salut des âmes ? Non certes ; mais ils veulent contenter leur ventre et leur gourmandise, satisfaire leur vanité, leur amour de la gloire et des plaisirs. La damnation de ces hommes, s'ils ne se repentent et ne font pénitence, sera beaucoup plus rigoureuse et plus dure que celle des autres, parce qu'ils n'auront pas craint de recevoir indignement les saints Ordres et d'usurper, par des motifs charnels, les divines fonctions des représentants du Christ.

(1) Liv. II, sur Ezéch., Hom. 16.

(2) I Tim. III, 8.

(3) Hebr. V, 4.

Mais que faisons-nous ? Nous devrions répandre des torrents de larmes, en voyant toute la race d'Adam infectée de cette lèpre de l'ambition, à tel point que ceux-là mêmes qui prétendent se montrer plus religieux, plus saints et plus parfaits, sont parfois ceux qui rougissent le moins de se laisser dominer par ce vice des âmes faibles ! Nous sommes en vérité, dit saint Bernard dans un de ses sermons, de nobles créatures, puisque nous sommes créés à l'image de Dieu ; tous, nous cherchons les grandes choses, nous tendons à nous élever, nous aspirons vers les hauteurs. Et ce désir de l'élévation ne serait point un vice, si aucun de ceux qui veulent monter ne transgressait la loi portée par le Très-Haut. Mais, par suite du péché, notre intention a cessé d'être droite, notre raison est devenue aveugle, et notre volonté infirme. Ne cessons donc point de gémir dans le fond de nos cœurs de notre imperfection, de confesser nos fautes dans la douleur et de nous humilier dans les travaux de la pénitence ; enfin, tenons-nous sur nos gardes, pour ne point « faire de nos membres des instruments d'iniquité (1), » en ayant pour notre prochain ou pour nos Supérieurs des complaisances simulées, en leur prodiguant de vaines louanges, en affectant à leur égard des manières douces et agréables, signes évidents que la fièvre de l'ambition nous dévore.

(1) Rom. VI, 13.

CHAPITRE VIII

DU DANGER DE LA DÉSŒBÉISSANCE



L'APOTRE dit de notre divin Sauveur qu'il s'est fait obéissant à son Père jusqu'à la mort (1), et notre législateur Saint Benoit étend l'obéissance jusqu'aux choses impossibles (2). Le Seigneur lui-même nous-a recommandé cette vertu, en disant aux Prélats de son Eglise: « Qui vous écoute, m'écoute ; et qui vous méprise, me méprise (3). » Il est donc bien affligeant que des hommes consacrés à Dieu et qui ont solennellement voué l'obéissance avant tout et par-dessus tout, osent quelquefois porter si loin la résistance et l'indocilité, qu'on ne peut ni les fléchir par des prières, ni les effrayer par des menaces, ni par aucun moyen les tirer de leur délire. Aussi je crois bien nécessaire de rapporter ici un exemple, afin de montrer à ceux qui ont l'âme pleine de fiel et dont l'orgueil rongé le cœur comme un ulcère, à ceux qui n'ont plus pour Dieu et pour les hommes, ni crainte, ni respect, afin de leur montrer, dis-je, de quelle manière terrible la justice divine résiste aux superbes, et combien il est plus avantageux de « s'humilier et d'obéir avec ceux qui sont doux, que de partager avec les arrogants les dépouilles de la fierté et de l'obstination (4). »

Un Convers de l'Ordre de Cîteaux, esprit altier et indocile refusait opiniâtrément d'accomplir ce que son Prieur lui avait

(1) Philip. II, 8.

(2) Reg. S. Bened. LXVIII.

(3) Matth. X, 40. — Luc. X, 16. — Joan. XIII, 20.

(4) Prov. XVI, 19.

commandé. Ni la crainte du Seigneur, ni les charitables admonitions de ses Frères ne pouvaient le déterminer à obéir. Son insolence et son indiscipline étaient telles, qu'il répondait que jamais il ne ferait ce qui lui était ordonné. Cependant le jour touchait à son déclin, et il persévérait toujours dans sa résistance. Le cœur plein d'amertume, d'aigreur et de ressentiment, il alla se mettre sur son lit, oubliant cette parole de l'Apôtre : « Que le soleil ne se couche point sur votre colère (1). »

Vers la première partie de la nuit, n'étant pas encore endormi, il ruminait la vengeance dans son cœur et se laissait aller à tout l'empirement de sa passion, quand deux esprits mauvais se présentent à lui, plus noirs que le charbon, cruels comme des vampires, et se placent à ses côtés. L'un s'adressant à l'autre, sous forme d'interrogation, lui dit : « Quel est cet homme ? » — « C'est un convers, » répondit-il. — « Non, répliqua le premier en plaisantant, non, ce n'est point un *convers*, mais un *pervers*, un désobéissant. » — « Puisqu'il en est ainsi, ajouta l'autre, mettons-le à la porte. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Ils se saisissent du malheureux, le renversent rudement à terre, lui bâillonnent la bouche pour l'empêcher de crier, et entraînent loin du dortoir et de la société des serviteurs de Dieu, ce Frère indocile et rebelle ; ils le transportent à travers les airs jusqu'en dehors des limites du monastère, et là ils se le lancent de l'un à l'autre, comme des joueurs de balle.

Après s'être ainsi longtemps amusés de lui, ils parurent l'abandonner et s'éloignèrent : mais, ô inexplicable malice ! ô cruauté vraiment diabolique ! après lui avoir laissé quelques moments de répit, ils recommencèrent leur jeu comme auparavant. Tout-à-coup on entendit sonner l'Office divin. A ce signal, fuyant épouvantés, comme si la foudre eût éclaté sur eux, ils jettent dans un marais voisin leur victime aussi trem-

(1) Eph. IV, 26.

blante que le daim surpris par le chasseur ; elle était guérie de son orgueil et de son obstination.

Le pauvre Frère s'en tira comme il put. Tout trempé et couvert de vase, il alla s'abriter sous un arbre. Il s'y tenait plein d'inquiétude et d'angoisse, craignant à chaque instant de voir reparaître ces spectres, lorsqu'un personnage vénérable vint à lui et fit entendre ces paroles : « Aie bon courage et cesse de trembler ; car les esprits de ténèbres, ministres de la vengeance divine pour punir ton orgueil et ton obstination, ne pourront plus te nuire. C'est par un juste jugement de Dieu que ces choses te sont arrivées, après que tu as osé désobéir et résister à ton Supérieur.

Quand le matin fut venu, ce convers ne paraissant point, on le chercha longtemps, mais en vain, dans les divers emplois ; tous soupçonnèrent alors qu'il s'était évadé pour reprendre la vie du siècle. Or le site du monastère était tel, que les cuisiniers, pour avoir de l'eau potable étaient obligés d'aller en dehors de la clôture. Etant donc sortis dès le point du jour pour en puiser, ils aperçurent le Frère assis sous son arbre et semblable à un insensé. Ils revinrent en toute hâte en donner la nouvelle à la communauté et au Prieur. Celui-ci prenant avec lui quelques religieux, se dirigea vers l'endroit indiqué. Le voyant dans un état si pitoyable, il lui demanda pourquoi il était là, et s'il lui était arrivé quelque accident fâcheux. A cette parole, l'infortuné répondit en montrant les dents, comme un chien prêt à mordre, et, les regardant tous avec des yeux menaçants : « Vous m'avez vu, toute la nuit, leur dit-il, malmené par les démons, et aucun de vous n'est venu à mon secours ! » A ce langage, les moines comprirent qu'il avait subi quelque châtiement pour sa désobéissance et son opiniâtreté. Sur l'ordre du Prieur il fut emmené à l'infirmerie ; il y demeura longtemps couché, et toujours dans le même état de démence. Il apprit ainsi, à ses propres dépens, à se montrer plus soumis à l'avenir, et, comme dit le Prophète : « l'affliction seule fut capable de lui donner l'intelligence. »

La rébellion et la superbe sont donc un mal sans pareil.

Aussi les orgueilleux, les arrogants et les rebelles subiront-ils des peines, une damnation, et des supplices sans exemple. Dieu nous préserve du malheur d'encourir une semblable sentence de réprobation, nous tous qui avons résolu d'aimer le Seigneur d'une charité humble et sincère et d'obéir pour son amour en toute soumission à nos supérieurs, qui sont ses représentants !

CHAPITRE IX

SUITE DU MÊME SUJET



QUELQUES-UNS ne voudraient à aucun prix se laisser aller à cette indocilité grossière, manifeste et formelle, dont nous venons de parler; mais, lorsqu'il s'agit de moindres préceptes, ils ne sont pas assez attentifs à les garder exactement. Si par la suite ils tâchent d'effacer leur faute par la confession et la pénitence, c'est la présomption plutôt qu'une véritable contrition du cœur qui les fait agir. Je n'hésiterai donc pas à rapporter ici un nouvel exemple de désobéissance, bien propre à effrayer ceux qui trouvent de la douceur dans le pain du mensonge (1), c'est-à-dire dans la recherche de leur volonté propre contre le commandement du Supérieur. Puisse ce récit les faire rentrer en eux-mêmes ! de peur que ce pain dérobé, dont ils aiment à se nourrir, ne devienne pour eux un aliment semblable au fiel d'aspic, et qu'après s'être repus des délices de l'indocilité, ils ne soient contraints de les vomir ou que Dieu ne les arrache violemment de leurs entrailles.

(1) Prov. XX, 17.

Dans cette contrée qu'on appelle la Germanie Transrhénane ou plus généralement la Saxe, près de la ville de Paderborn, que l'Empereur Charlemagne avait fondée, et où il s'était fait construire un palais, se trouve un monastère de religieuses, appelé Amoldifre ou Abuoldisf. Erigé sous le titre des Saints apôtres Jean et Jacques, enfants de Zébédée, il est devenu célèbre par les vertus religieuses et l'exacte discipline qu'on y pratiquait. La conduite de ce monastère fut confiée pendant un temps à un personnage d'une vie fort recommandable, nommé Pierre, appartenant à l'Ordre des Chanoines Réguliers ; car les Constitutions qui s'observent dans cette Abbaye ont été dressées d'après la Règle de saint Augustin.

Ce saint homme méditait avec soin la loi divine et l'accomplissait dévotement. Il était d'une charité remarquable, d'une humilité profonde, d'une chasteté exemplaire. En fidèle paronyme et ami de l'Époux, il veillait, avec une parfaite sollicitude, sur la pureté des vierges saintes que le Seigneur avait confiées à sa garde, repoussant avec fermeté les séducteurs qui eussent tenté de les corrompre et de souiller ces âmes chéries de Dieu.

A ce trésor de vertus il joignait une perle infiniment précieuse et d'une valeur incomparable, je veux dire, la dévotion envers la Très-sainte Mère de Dieu, qu'il vénérât et aimât d'une affection sans pareille, offrant souvent en son honneur, avec beaucoup de piété, le divin sacrifice et l'hostie salutaire par qui sont effacés les péchés du monde, la choisissant pour son avocate dans toutes ses nécessités, et implorant ses suffrages par des larmes et de continuelles prières. Il avait même pris cette louable habitude : toutes les fois qu'il entendait prononcer le doux nom de Marie, s'il ne lui était pas possible de se prosterner, il inclinait du moins la tête avec respect, et fléchissant un peu les genoux, il adressait le plus dévotement possible à cette Reine miséricordieuse les paroles de la Salutation angélique.

Après avoir combattu en généreux athlète, le temps vint enfin où il allait expérimenter la vérité de cette céleste et pro-

phétique sentence : « Bienheureux sont les morts, qui meurent dans le Seigneur (1). » Sa santé fut gravement atteinte ; une fièvre brûlante le saisit. Plus les signes avant-coureurs de la mort l'avertissaient qu'elle était proche, plus il mettait d'instance à réclamer le secours de Notre-Dame, sa Patronne spéciale, lui redisant plus que jamais sa Salutation accoutumée, et la priant avec ferveur de venir à sa rencontre, au moment du départ, et de le protéger contre les funestes tentatives des Esprits mauvais.

Peu de jours avant sa fin, il fit appeler la Prieure du monastère, vierge pieuse et prudente, nommée Gisèle, et avec elle quelques-unes des Sœurs les plus anciennes ; il leur parla ainsi : « Voici que je touche au terme de ma carrière. J'ai tâché, selon mes faibles moyens, de servir le divin Maître le plus purement possible ; mais, comme « personne ne sait s'il est digne d'amour ou de haine (2), » je tremble dans l'incertitude de la sentence que le Juge suprême doit porter sur moi. Cependant je ne veux pas vous laisser ignorer que demain, vers l'heure de Sexte, la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, Reine du ciel et Souveraine de l'Univers, viendra visiter son pauvre petit serviteur, et Elle daignera aussi, je l'espère et j'en ai la confiance, le retirer de l'exil de ce monde et l'emmener avec Elle vers les brillantes demeures de la Patrie céleste. Mettez donc promptement tout en ordre dans la maison ; préparez des sièges bien ornés, et commandez à la communauté de se trouver présente, à l'heure que je viens de dire, avec des parfums et des cierges. Lorsque je commencerai ce verset de la séquence de l'Assomption de Notre-Dame, « *Te Cœli Regina*, O vous Reine du ciel, » que toutes les Sœurs le chantent ensemble, d'une voix pleine de ferveur et de dévotion, et poursuivent dans l'allégresse de leur âme jusqu'à la fin. »

(1) Apoc. XIV, 13.

(2) Eccli. IX, 1.

La Prieure et les autres religieuses ajoutèrent foi tout aussitôt à ce qui leur était dit, bien convaincues de la sainteté de celui qui tenait ce langage. Un convers, nommé Théodorice, qui se trouvait à la tête du lit, refusa toutefois de croire aux paroles du serviteur de Dieu. — « O sexe faible et léger, disait-il en lui-même, comme tu te laisses prendre facilement à toutes sortes de discours ! Voilà un homme aux portes de la mort, qui a perdu le sens, et qui divague, et ces Sœurs regardent les ordres qu'il donne, comme procédant d'une personne saine et sensée ; elles s'imaginent qu'il faut les mettre à exécution ! »

Telles étaient les pensées de ce Frère, lorsque le saint prêtre soulevant la tête avec effort, et, jetant ses regards vers l'endroit où il était placé : « Etes-vous là, dit-il, Frère Théodorice ? » — « Oui, mon Père, je suis là, » répondit celui-ci. — « Approchez donc, » reprit le malade. — Et quand il se fut avancé : « Mettez votre main dans la mienne, » ajouta-t-il. Le convers, tout stupéfait, se persuadait de plus en plus que le saint homme n'avait plus ses idées. N'osant pourtant le contrarier, il lui donna la main. Le moribond s'en saisit, et entretenant fortement les doigts dans les siens, il lui parla ainsi : « S'il est vrai que je tiens en ce moment votre main dans ma main, et vos doigts dans mes doigts, il est non moins vrai que c'est la grâce de Dieu qui m'a révélé ce que vous avez entendu. Sachez donc que ce que vous pensez dans le fond de votre cœur est faux, à savoir, que je suis en délire, que je n'ai plus ma raison et que je ne sais plus ce que je dis. »

Cette correction vraiment divine et prophétique de l'unique incrédule présent à cette scène, dissipa tout nuage de doute qui aurait pu s'élever dans l'esprit des autres témoins. Ils furent unanimes à se réjouir de la grande faveur accordée par le ciel à leur Père spirituel.

Pendant le jour suivant était arrivé, et le soleil touchait à son midi ; c'était l'heure que l'homme de Dieu avait indiquée. La communauté des Sœurs et les Frères lais étaient là tous ensemble, attendant la Très-sainte Reine du Ciel, et comptant d'autant plus sur sa venue, qu'un miracle manifeste avait

prouvé la vérité de la prédiction. Bientôt les assistants se trouvèrent saisis d'une soudaine et irrésistible impression de respect ; il n'était pas possible de douter qu'il ne se passât en ce moment quelque chose de divin. Le visage du bienheureux prêtre devint alors rayonnant d'une douce sérénité ; il leva les yeux au ciel, étendit les mains et imposa le vorset : « *Te, cœli Regina, hæc plebicula piis concelebrat mentibus*, Reine du ciel, c'est de toute l'affection de leur cœur que vos enfants célèbrent vos louanges. » Qui pourrait dire avec quelle dévotion, avec quels sentiments de componction et de piété ce chant fut achevé ?

Pendant ce temps le serviteur de Dieu, quoique à l'agonie, était ravi en extase et il apprenait par révélation bien des secrets célestes. C'est ainsi qu'il connut plusieurs choses concernant l'état du monastère ; il en fit part ensuite à la Prieure et aux Sœurs anciennes. Mais tandis que tous les regards étaient fixés sur lui, voici que tout-à-coup ses traits se rembrunissent, son front se ride ; il donne des marques d'une tristesse évidente et d'une très-vive angoisse. Enfin il pousse un profond gémissement, et fait entendre ces paroles : « Pourquoi, ô ma Très-douce et Très-miséricordieuse Dame, pourquoi laissez-vous dans la fange de ce monde votre pauvre et indigne serviteur, que vous avez daigné consoler, sur son lit de mort, par votre aimable présence, si souvent, si ardemment désirée, sollicitée par tant de larmes et de prières ? Et maintenant vous reprenez le chemin de la vie éternelle, vous retournez à la Patrie, aux joies du ciel, et vous ne me permettez pas, infortuné que je suis, de vous y accompagner ! » Il ne cessait de répéter : « O ma bonne Maitresse, ô Mère pleine de miséricorde, ne m'abandonnez point, je veux partir avec vous. » Ses plaintes étaient telles, qu'elles arrachaient des larmes de tous les yeux.

Cependant il revint à lui-même, et, après quelques instants de repos, car il était exténué de fatigue, il renvoya tout le monde, ne retenant auprès de lui que la Prieure et quelques-unes des principales religieuses. — « J'ai besoin, leur

dit-il, de reprendre un peu de force. Faites-moi donner quelques gouttes de liquide, afin que j'en humecte ma langue desséchée, et que je puisse plus facilement vous exprimer ce que j'ai à vous dire. »

La Prieure aussitôt apporta elle-même un petit vase contenant un peu de vin. Mais à peine atteignait-elle le seuil de la porte que l'homme de Dieu, quoiqu'il ne pût voir du lit où il gisait, ni sentir en aucune façon ce qui lui était apporté, l'arrêta court, en s'écriant : « Non, non, Mère Prieure, pas de vin, pas de vin ! Le vin trahit les secrets, et « fait apostasier les sages (1). » La Sœur, stupéfaite de se voir ainsi découverte par un esprit vraiment prophétique, fut saisie d'un tel tremblement, qu'à peine eut-elle la force de rebrousser chemin.

Après avoir reçu quelques gouttes d'eau, le malade se sentit assez fort pour parler en ces termes : « Oh ! qu'elle est grande et considérable, la faute que l'on commet en désobéissant ! Malheureux que je suis, que n'ai-je compris plutôt et mieux que je ne l'ai fait, cette vérité, au lieu d'en faire l'expérience par le châtement qui m'est infligé aujourd'hui ! Oh ! puissé-je l'imprimer bien avant dans vos cœurs ! Car c'est pour un péché de désobéissance que notre Très-douce Maitresse me laisse dans cette vallée de larmes, et m'a jugé indigne d'être emmené avec elle à travers les puissances aériennes jusqu'au céleste séjour.

« Et maintenant je vais vous apprendre quelle a été ma prévarication :

« Une certaine année, plusieurs prêtres de ce diocèse, trompés dans leur calcul, firent avec leurs paroissiens le jeûne des Quatre-Temps de Septembre à une autre date que la date régulière ; moi-même, faute de prévoyance et d'attention aux saints Canons de l'Eglise, je tombai dans la même erreur. Au Synode suivant, ceux qui avaient fait le jeûne au temps pres-

(1) Eccli. XIX, 2.

crit firent connaître cette transgression, et il fut ordonné aux coupables, en vertu de l'obéissance, de confesser leur irrégularité et d'en faire satisfaction. Tous préférant perdre un peu de leur réputation plutôt que de blesser leur conscience, se soumièrent avec humilité. Quant à moi, misérable que je suis, ayant moins d'égard pour la vérité que pour mon rang, — car j'étais Prélat dans l'Eglise, et je passais pour un homme plein de religion, — je ne pus me résoudre à sacrifier mon amour-propre et j'eus honte de faire la réparation publique qu'on exigeait. Telle est ma faute : c'est pour ce manque de soumission que je me vois privé du bonheur d'accompagner la Reine de l'Univers, la Mère de miséricorde ; voilà pourquoi je ne puis entrer dès à présent dans la vie éternelle, dans la gloire de l'immortalité, pourquoi je suis rappelé aux misères de ce monde. »

La Prieure lui demanda alors s'il ne s'était point lavé de cette souillure dans le bain salutaire de la Confession et de la Pénitence, et, sur sa réponse qu'il l'avait fait, non pas une fois, mais plusieurs : « Malheur à moi, s'écria-t-elle, au comble de la stupeur, malheur à moi, mon Père, pauvre pécheresse que je suis ! Et que dirons-nous donc du sacrement de la réconciliation, si le pardon d'un péché déclaré à différentes reprises, vous a été refusé ? Qui pourra désormais se présenter avec confiance au saint Tribunal ? »

A quoi le moribond fit cette réponse mémorable : « Sachez, dit-il, que c'est sur l'intention ou la contrition que l'on a eue en avouant ses fautes aux pieds d'un confesseur que Dieu mesure la rémission qu'il nous en fait et qu'il se base pour asseoir son jugement. Moi, misérable, j'ai négligé d'apprécier mon offense comme elle le méritait, n'en ayant point fait l'aveu avec tout le repentir et toute la componction de cœur que j'aurais dû avoir : voilà pourquoi le Seigneur ne s'est pas montré indulgent. » Il dit ces choses d'un air triste et affligé. Les Sœurs qui étaient présentes se sentirent pénétrées de terreur, mais aussi tout embrasées du plus ardent désir de pratiquer l'obéissance avec une grande fidélité.

Le malade vécut encore trois jours, si je ne me trompe, pleurant son péché d'autant plus amèrement, qu'il connaissait, par une expérience plus manifeste, quelle est la sévérité des jugements de Dieu. En mourant, il prédit qu'une grande mortalité aurait lieu dans cette maison. Elle se déclara en effet aussitôt après sa mort.

Ce serviteur de Marie termina en paix sa vie édifiante ; riche en bonnes œuvres, il alla rejoindre ses Pères. Mais il eût eu la gloire de faire avec la Vierge son assumption dans le ciel, en compagnie des anges, s'il se fût montré plus obéissant : cette incomparable faveur ne lui fut refusée qu'à cause de son défaut de soumission.

Profitons d'un si frappant exemple, nous tous qui avons fait vœu d'obéissance, en sorte que jamais nous ne nous laissions aller à l'indocilité ; et si, par la faiblesse de notre nature corrompue, nous avons ce malheur, hâtons-nous du moins d'effacer cette faute par de dignes fruits de pénitence.

CHAPITRE X

DU DANGER DE LA CONSPIRATION



DANS cette contrée qu'on nomme la Grande Germanie, sur le territoire de la ville de Worms, existe un couvent Cistercien, de la filiation de Clairvaux, appelé en langue allemande Schonau, ou en latin *Pulchra-Insula* (Belle-Ile). Dom Godefroy, de sainte mémoire, était Abbé de ce monastère quand, sous l'instigation du démon, un très-grand scandale faillit y éclater. Voici quelle en fut l'occasion.

Une coutume tout-à-fait contraire aux usages de l'Ordre

s'était introduite dans cette Abbaye par la négligence, ou plutôt par l'imprudente condescendance des supérieurs : c'était de donner, chaque année, des bottes neuves aux convers, aussi bien qu'aux moines.

Dom Godefroy était un homme résolu. Il avait été tiré d'une autre Maison, et mis à la tête de cette Eglise par l'élection de Dieu et des hommes ; ce n'est ni à l'argent, ni aux prérogatives de la chair et du sang qu'il devait sa dignité, mais au mérite de sa vie et à sa rare prudence. — Voyant que cet usage suscitait parmi les convers une vanité ridicule, dans l'ardeur du zèle louable qui l'animait, il jugea qu'une telle présomption devait être corrigée. Il se prononça donc ouvertement contre cette nouveauté répréhensible, soit en conseil privé, soit en public, au Chapitre des Frères ; enfin, après avoir usé d'avertissements et de prières, il ordonna qu'on retranchât absolument, comme contraire à la discipline Cistercienne, un si honteux et si détestable abus, recommandant toutefois qu'on évitât, autant que possible, ce qui pourrait provoquer une résistance. Mais ces esprits charnels et obstinés étaient tellement attachés à leur folle prétention qu'il n'était plus possible de supprimer le mal sans risquer un scandale. En homme prudent, l'Abbé aima mieux faire ce qu'enseigne saint Grégoire (1) : il préféra qu'il y eût scandale, plutôt que d'abandonner la vérité.

Les convers commencèrent par murmurer d'abord en secret ; puis, le mécontentement prenant de l'extension, on n'eut pas honte de méditer une sédition ouverte. Le chef des conjurés et l'auteur principal du complot était un Frère à qui étaient confiés le soin du dortoir et la garde des chaussures. Rempli d'un esprit vraiment diabolique, il mettait, comme dit le Prophète, « tout silence de côté (2) ; » tantôt il s'adressait à un seul, tantôt il en réunissait plusieurs ; il les excitait et les exhortait à

(1) Hom. 7^e sur Ezéch.

(2) Amos VIII, 3.

ne céder à aucune prière ni à aucune menace, à tenir ferme et à ne souffrir, pour rien au monde, la suppression d'une coutume qui ne faisait pourtant qu'entretenir leur vanité et leur arrogance. Mais hélas ! dans quel profond abîme, dans quelle démence lamentable l'esprit de superbe n'entraîne-t-il pas les âmes dont il s'est emparé ! On ne craint pas de se résoudre à ce qu'il y a de plus pénible pour satisfaire sa passion ; l'entêtement et l'orgueil rendent faciles et légers des travaux qu'on jugerait in'olérables s'il fallait les accomplir pour Dieu.

L'Abbé, à la première nouvelle de ces murmures, ordonna, en vertu de la sainte obéissance, que tout Frère, qui romprait le silence, jeûnerait le jour même au pain et à l'eau, s'il avait commis la faute avant le repas, ou le lendemain, si l'infraction avait eu lieu plus tard. Le *convers*, ou plutôt le *per-vers* dont nous avons parlé, affecta de se conformer à cet ordre comme s'il venait du ciel, non par amour de la vertu, mais pour susciter des haines contre son Supérieur. En effet, comme il violait presque chaque jour ses ordres en soufflant la sédition, presque chaque jour aussi il faisait le jeûne au pain et à l'eau, cherchant par ce moyen à soulever les autres contre celui qui imposait une pénitence si rude et si inhumaine.

On touchait à la solennité du premier Dimanche de l'Avant, et l'orage de cette conspiration, accrue et fortifiée par de secrètes intrigues, grondait de toutes parts : un scandale public des plus graves allait éclater. Le faux Frère avait conçu un dessein plein de scélératesse, dont il pressait l'exécution par de perfides conseils : la veille de Noël, les *convers* des granges, réunis à ceux du monastère, devaient, d'un commun accord, envahir pendant le travail le dortoir des moines, enlever les bottes de chaque couche, les lacérer avec leurs couteaux et les mettre en pièces de leurs propres mains.

Un projet si infâme et conçu avec tant de malice n'échappa point à la connaissance du vénérable Abbé. Il dissimula cependant, parce qu'il est écrit : « L'homme prudent se taira au

jour mauvais (1). » — Plus les conseils et les secours humains lui faisaient défaut, plus il voulut, dans une si grande perplexité, s'en remettre à la Bonté divine qu'il implorait avec ferveur. Il prescrivit des prières particulières aux moines, engageant chacun d'eux à faire tout son possible pour obtenir du Père des miséricordes, qu'il voulût bien changer les dispositions de ces Frères pleins d'arrogance et livrés à leurs mauvais instincts.

La grande solennité de Noël approchait. Peu de jours avant la fête, l'Abbé tenait le Chapitre des convers, lorsque le principal auteur de la dissension, vrai ministre de Satan, fut proclamé pour son abstinence indiscrete, et parce qu'il avait entièrement rasé sa barbe. Ce misérable, en agissant ainsi, voulait exciter du scandale, et les proclamations étaient faites par quelques-uns de ses complices, non par amour de la discipline ni par des motifs de charité fraternelle, mais uniquement en vue de satisfaire leur méchanceté. L'Abbé demanda au rebelle avec une grande douceur la raison de sa conduite. Aux réponses hautaines et désordonnées de celui-ci, il comprit que sa malice était consommée. Alors embrasé d'un saint zèle pour la justice, il lui adressa publiquement ces prophétiques menaces :

« J'ai dû, mon Frère, user d'abord de salutaires avertissements pour combattre votre opiniâtreté, et essayer de vous arracher aux filets du démon dont vous êtes le captif et qui vous tient à sa merci. Mais l'orgueil a tellement obscurci l'œil de votre cœur, qu'il y est comme une poutre dont je me sens incapable de vous délivrer. Puisque votre égarement vous porte à mépriser mes avis, je ne crains point de vous prédire, en présence de tous, que, si vous ne vous hâtez de venir à résipiscence, si vous ne vous humiliez et ne faites satisfaction, vous vous attirerez un jugement terrible du Dieu tout-puisant. Le Seigneur, comme dit l'Écriture (2), vous perdra au

(1) Amos. V, 13

(2) Eccli. V, 9.

jour de sa vengeance. Oui, oui, je l'affirme et je le répète pour tous ceux qui m'entendent et qui n'ont pas l'esprit troublé : Si notre Dieu, dans sa bonté et sa miséricorde, donne sa grâce aux humbles, toujours aussi, dans sa colère, il résiste aux superbes (1). Vous donc, qui vous montrez l'ennemi public de la paix et des institutions que nos saints Pères nous ont laissées, vous subirez sous peu de jours une sentence épouvantable. Car j'ai cette confiance, que le Seigneur Jésus et sa très-glorieuse Mère, dont nous sommes les pauvres et inutiles serviteurs, ne permettront point que votre iniquité et votre révolte ruinent l'honneur de cette Maison, qui s'est toujours distinguée par sa discipline, ses bonnes mœurs et la charité fraternelle de ses religieux.

Déjà les prières des moines qui gémissaient sur le malheur de cette discorde intestine étaient montées aux oreilles du Dieu des armées, et l'Ange du Seigneur, ayant reçu de Lui l'ordre de respecter tous ceux dont le front serait marqué du **THAU** (2), qui est le signe de l'humilité du Christ, alla frapper sans retard le misérable auteur de cette conspiration ; car il portait le caractère de la Bête et l'empreinte du Dragon, ce roi de tous les orgueilleux. Avec lui disparurent et furent dissipés sur-le-champ toute cette fumée d'orgueil et tout ce scandale.

C'était le soir même de l'avant-veille de Noël. Le malheureux était descond du dortoir après complies, lorsqu'il fut abordé par l'infirmier des convers, son principal agent, qui venait, selon son habitude, conférer avec lui de leur mauvais dessein. Tout-à-coup il pousse des gémissements et des cris de douleur ; son visage devient pâle, ses narines se contractent, ses yeux sortent de leur orbite, et il donne tous les signes d'une mort imminente. L'infirmier plein d'effroi, voyant qu'il chancelle, le saisit par le milieu du corps, de peur qu'il ne se

(1) Jacob. IV, 6. — 1 Petr. V, 5.

(2) Dernière lettre de l'alphabet hébreu qui avait primitivement la forme d'une croix, au rapport de saint Jérôme.

brise dans sa chute. Mais la mort fut si subite, qu'avant d'avoir été déposé à terre, l'infortuné avait déjà rendu l'âme entre les mains de son complice.

Dès lors les principaux conspirateurs se troublent, la crainte succède à l'audace, tous ces fauteurs de schisme et de dissension restent paralysés. Mais, ô Jésus ! combien vous êtes bon pour ceux qui espèrent en vous ! Qu'elle est douce votre miséricorde, au temps de la tribulation ! Elle est comme la rosée du matin, et comme une pluie rafraîchissante après des jours de sécheresse ! Vous êtes le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs ; assis sur le trône de la justice, il n'est point de mal que vous ne dissipiez d'un seul de vos regards ! Par la fin terrible de ce pécheur, vous avez contenu tous les autres rebelles et, parce que vous avez trouvé dans cette Maison des œuvres qui vous la rendaient chère, vous l'avez délivrée d'une révolte longtemps préméditée, au moment même où elle allait faire explosion.

Quelle ne fut pas la surprise des convers, accourus de toutes parts auprès de leur chef, en voyant dans ce misérable état celui dont ils attendaient le signal pour accomplir leur infernal complot. Ils portent son cadavre à l'infirmerie dans un émoi, dans un tumulte qu'on ne saurait décrire ; consternés, glacés de terreur, ils le déposent sur le brancard des morts. Comment, Seigneur, eussiez-vous pu souffrir qu'une si sainte solennité, dans laquelle la paix a été annoncée à la terre, pour la première fois, par le ministère des Anges, fût troublée et déshonorée par le schisme et la discorde ?

L'épouvante fut grande dans le monastère quand retentit le son de la tablette des défunts, parce qu'on ne connaissait personne qui fût près de mourir. Dom Thibaut, alors sous-cellier, qui devait être appelé à gouverner cette communauté et plus tard celle de Rumbach, la Maison-Mère, une des premières filles de Clairvaux, Dom Thibaut, de qui nous tenons tous ces détails, récitait en ce moment avec toute la ferveur dont il était capable, les prières que son Supérieur avait prescrites pour faire échouer la conspiration, prières

qu'il avait oublié d'acquitter jusqu'à cette heure. Dès qu'il entend frapper la tablette, il se rend en toute hâte à l'infirmierie, demande quel est celui qui vient d'expirer et, vivement impressionné du spectacle qu'il a sous les yeux, court avertir l'Abbé, qui était par hasard descendu du dortoir, qu'un Frère vient de mourir.

L'Abbé arrive sur-le-champ, écarte de la tête du cadavre le drap dont il était couvert et, lorsqu'il l'a reconnu, joignant les mains, il s'écrie en poussant de profonds soupirs : « Hélas ! pauvre infortuné, par quel secret jugement de Dieu avez-vous été frappé de mort, sans avoir fait pénitence de votre péché ! » Deux fois il répéta la même exclamation. « Ah ! plutôt au ciel, ajouta-t-il, que vous n'eussiez pas si opiniâtrément méprisé mes remontrances ! Plût au ciel que vous n'eussiez pas éloigné de vous pour jamais la miséricorde du Seigneur ! » Il réfléchit ensuite quelque temps sur le parti qu'il devait prendre, et crut enfin que le plus sage était de faire d'abord la recommandation de l'âme et de porter le corps à l'église, selon l'usage, puis de réunir le lendemain de bonne heure tous les religieux, moines et convers, pour se concerter avec eux sur la conduite à tenir en cette circonstance.

La communauté étant donc réunie, l'Abbé lui parla en ces termes : « Vous n'ignorez pas, mes bien-aimés Frères, le dessein criminel qu'avait conçu cet homme pervers que la mort vient de surprendre. Vous savez que, si un juste et terrible châtiment de Dieu ne l'eût retiré si subitement de ce monde, il allait précipiter dans les enfers, par un horrible scandale, cette maison qui s'était conservée jusqu'ici dans la paix et dans la concorde. Voilà où il en serait venu, de concert avec ceux qu'il avait gagnés à sa cause par ses murmures et ses mauvais conseils. Nous connaissons tous sa perversité, et nous n'avons pas appris qu'il se soit confessé et qu'il ait fait pénitence. Je pense donc que son corps ne doit point être réuni aux saintes dépouilles des religieux qui nous ont précédés dans le tombeau. Ce n'est point de ma part une décision téméraire ; car, je puis l'affirmer en conscience, j'ai tout pesé avec soin dans la balance de la justice divine. »

A ces paroles, les convers furent saisis d'épouvante. Ils implorèrent la permission de pouvoir s'entendre en particulier avec les anciens du monastère. Elle leur fut accordée. Ils sortirent donc pour prendre conseil avec quelques religieux. Tous ensemble, revenant bientôt après, se prosternèrent et firent les plus vives instances pour qu'on usât de compassion envers le défunt. Les convers promirent sous la foi du serment, si l'Abbé voulait bien adoucir la rigueur de sa sentence et daignait admettre leur Frère à la sépulture commune, si peu digne qu'il en fût, de renoncer entièrement à leurs injustes prétentions et de ne jamais plus réclamer à l'avenir des bottes neuves. Quelques moines ajoutèrent que, sauf cette circonstance, la conduite de l'infortuné avait été assez bonne sous tous les rapports, et qu'on ne devait pas juger sans miséricorde celui qui n'avait été peut-être puni temporellement, que par un effet de la clémence divine. Qui peut dire si ce n'est pas pour lui faire éviter la damnation éternelle qu'Elle avait empêché l'exécution de son coupable projet ?

L'Abbé comprit qu'un tel parti était celui qui convenait le mieux à la situation ; il considéra que le mal serait bien plus grand, si les convers, que l'on pouvait facilement apaiser par ce moyen, se portaient à un éclat scandaleux ; il craignait aussi qu'on ne trouvât sa sentence trop rigoureuse, et qu'on ne l'accusât d'imprudence ; car le Chapitre Général n'avait pas encore excommunié les conspirateurs. Il se rendit donc à la demande qui lui était faite. Les messes et les obsèques solennelles furent célébrées, selon l'usage, et le coupable fut inhumé parmi ses Frères,

Dieu soit béni en toutes choses, lui qui, par une faveur insigne, a préservé cette Abbaye d'une chute profonde et de l'abîme de scandale où elle allait être précipitée, pour sa ruine, par cette infâme conspiration ! Avec l'agitateur fut enseveli tout levain de discorde, et cette sainte communauté a pu se féliciter jusqu'à ce jour d'avoir vu disparaître les traces infectes de ce rusé renard.

Pendant le sous-cellérier dont nous avons parlé avait con-

tracté avec le défunt une intime et étroite amitié ; ils s'étaient promis l'un à l'autre qu'ils s'aideraient mutuellement de leurs prières pendant la vie, et que celui qui survivrait à l'autre le secourrait de ses suffrages ; car ce convers, avant son égarement, s'était montré pieux et dévot. Sachant donc que c'est dans les grandes épreuves que l'amitié se montre, Dom Thibaut résolut de soulager sa douloureuse inquiétude au sujet de cette âme qui lui avait été si chère, en priant pour elle pendant un an entier. Il n'ignorait pas que les prières pour les morts ne sont jamais perdues et qu'elles sont toujours profitables, au moins à celui qui les fait.

Il offrit donc avec zèle et constance ses supplications au Seigneur. Lorsque l'année fut révolue, son ami lui apparut dans une vision, avec un visage triste et lugubre, qui témoignait assez quelle peine terrible il avait eu à endurer. Dom Thibaut voulut savoir en quel état il se trouvait. Le défunt répondit que, depuis son décès jusqu'à cette heure, il avait dû expier, dans d'épouvantables tourments, le crime de sa désobéissance et de sa rébellion, mais qu'il ne désespérait pas de la clémence divine. *Était-ce un simple rêve ? était-ce une révélation ?* Il serait téméraire de le définir. Quoi qu'il en soit, la piété nous fait un devoir de ne pas porter sur cette âme un jugement précipité. Peut-être cette fin si tragique a-t-elle été pour ce malheureux un remède dont s'est servi la miséricorde du Seigneur, qui n'est que plus éclatante, quand elle se trouve, comme nous venons de le voir, en face de la justice.

Ce qui prouve encore mieux de quel œil de bonté le Tout-puissant a daigné regarder cette maison, c'est ce qui arriva plus tard, au monastère d'Eberbach. La question des bottes neuves y fut aussi soulevée, à l'instigation de Satan ; elle fut la source de tant de calamités et de si grands scandales, qu'il vaut mieux les pleurer que de raconter de tels excès.

Combien l'exemple que nous venons de rapporter doit nous tenir dans la défiance de nous-mêmes et dans l'humilité ! Si l'antique serpent, notre ennemi acharné, voulait semer la zizanie, la discorde et la révolte dans les lieux où nous som-

mes et nous porter à agir contre les coutumes de l'Ordre, que la crainte de Dieu nous domine ! qu'elle nous fasse fuir comme des vipères et des aspics tous ceux qui voudraient rompre les liens de la concorde et de la charité ! — Ah ! ne soyons pas lâches pour extirper et pour détruire, en vue de la paix, les nouveautés funestes qu'on voudrait introduire contre la règle et les usages. Enflammés d'un saint zèle, ne craignons pas de monter sur la brèche et de nous opposer comme un mur pour la défense de la maison de Dieu. Car, il faut le redire et ne point l'oublier, Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles.

CHAPITRE XI

COMBIEN IL FAUT REDOUTER L'EXCOMMUNICATION



L n'est pas un chrétien, éclairé des lumières de la foi qui ne soit intimement convaincu du danger que l'on court en affrontant l'excommunication, puisqu'elle sépare de Dieu et retranche ceux qu'elle frappe de la vie éternelle. Cependant, comme les exemples font souvent plus d'impression que les paroles sur les cœurs lâches et négligents, j'ai jugé nécessaire de montrer ici combien la fulmination d'une telle sentence est redoutable pour la créature intelligente, puisqu'il n'est pas jusqu'aux êtres privés de raison, qui n'en éprouvent des effets terribles. L'homme misérable que son orgueil expose au coup de l'anathème apprendra à trembler pour sa personne, quand il verra les animaux eux-mêmes atteints par ce glaive, voués à la mort ou aux maux les plus graves.

L'Empereur Louis-le-Pieux, fils de Charlemagne, fut le premier qui entreprit de doter avec magnificence, sur les ri-

ches revenus du fisc impérial, les églises chrétiennes de Gaule et de Germanie. C'est ce qui lui valut le surnom de Pieux. On rapporte à ce propos qu'il entendit une voix qui lui disait : « Louis, sachez-le bien, toutes ces richesses que vous donnez aux églises, si l'on n'en fait un bon usage, leur seront un poison. » Le même Souverain fonda en Saxe, sur les bords du Weser, grand fleuve de cette contrée, un monastère de religieux qu'il combla de biens et d'honneurs, avec une munificence vraiment royale ; il le fit appeler la Nouvelle-Corbic, pour le distinguer de l'ancienne Corbic, qui est dans les Gaules.

Or il y avait dans ce monastère, du temps de l'Empereur Frédéric, de pieuse mémoire, un Abbé, du nom de Conrad. Cédant aux attraites de la vaine gloire, il faisait usage d'anneaux d'or, selon la fastueuse coutume des prélats impériaux. Ses sentiments sans doute étaient bien différents de ceux du premier Abbé de Clairvaux, si pauvre et si humble d'esprit qu'on a pu écrire de lui, que la houe et le rateau lui étaient plus chers que l'anneau et la tiare.

Un jour Conrad, selon l'usage de la cour, avait quitté, pour se laver les mains avant le repas, un anneau très-précieux qu'il portait à son doigt. Distrait ensuite par je ne sais quelle préoccupation sérieuse ou futile, il le laisse sur la table sans y penser. L'éclat du bijou attire un de ces corbeaux privés, qui faisaient les délices de certains Abbés frivoles de cette époque : l'oiseau le prend avec son bec, l'enlève sans qu'on s'en aperçoive et, d'un vol rapide, l'emporte dans son nid.

Cependant, le dîner achevé, on retire les mets et tous se lèvent. Le prélat constate à ce moment la perte qu'il a faite ; il s'en prend d'abord à la négligence des serviteurs et fait chercher de tous côtés, mais bien inutilement, car personne ne connaissait l'auteur du larcin. Alors, transporté d'indignation et soupçonnant tout à la fois les convives et les serviteurs, il commande aux autorités d'un bourg riche et considérable, situé dans le voisinage et dépendant du monastère, de publier

une sentence sévère d'excommunication contre celui qui avait osé se rendre coupable d'un tel vol.

L'ordre fut exécuté, et il fit ressortir la parfaite innocence des personnes dont on aurait pu se défier ; car toutes se sentaient fortes du témoignage de leur conscience. Néanmoins la créature privée de raison et incapable, par la condition même de son existence essentiellement transitoire, de subir des châtimens éternels, ne put échapper aux peines temporelles de cet anathème.

On vit donc le malheureux corbeau, coupable à son insu du crime qu'on poursuivait, dépérir peu à peu, se dégoûter de toute nourriture, et cesser son bruyant ramage ; il ne se prêtait plus qu'avec peine aux divertissemens que la sottise humaine, peu occupée de la crainte de Dieu, avait coutume de tirer de sa docilité. Bientôt il se mit à trainer les ailes, sa chair se corrompit, ses plumes tombèrent ; il faisait pitié à voir et excitait la surprise générale.

Un jour les domestiques ne pouvant se persuader qu'un changement si étrange fût survenu sans quelque motif, se demandaient quelle pouvait être la cause d'un pareil phénomène. L'un d'eux dit alors sous forme de plaisanterie : « Seigneur Abbé, ce serait une chose à examiner, si cet oiseau n'est pas le voleur que nous cherchons, et si ces misères qui sont venues fondre sur lui ne sont pas une marque de l'anathème dont il est atteint. »

Cette réflexion frappa tout le monde. Conrad ordonna sur-le-champ à l'un de ses gens de monter sur l'arbre où le corbeau avait son nid et de fouiller en tout sens, avec le plus grand soin, l'amas de paille et de débris de sarments dont il était formé.

Le serviteur n'eût pas plutôt exécuté cet ordre, qu'il retrouva l'anneau et le remit aux mains de l'Abbé, intact et pur de toute souillure, à la grande surprise de tous les assistants. Ainsi fut découvert, par la permission de Dieu, ce voleur d'un nouveau genre, qui expiait si cruellement un larcin dont il ne pouvait se rendre compte.

Le dommage étant réparé, le prélat, sur le conseil d'hommes discrets, fit lever l'excommunication qu'il avait lancée. A partir de ce moment, le pauvre animal, que la décomposition de ses chairs avait rendu si languissant et qui dépérissait à vue d'œil, parut reprendre vie, et peu à peu, par un prodige bien manifeste, il recouvra sa première forme et son ancienne vigueur.

On lit aussi dans la vie de notre Père Saint Bernard, qu'ayant été invité à la dédicace de la nouvelle église de Foigny, elle se trouva envahie par une si grande quantité de mouches, attirées par l'odeur d'un enduit de chaux fraîche, qu'on ne pouvait y entrer sans en être fort incommodé. Les Frères commençaient même à craindre que la présence de ces insectes ne fût un obstacle à la solennité du lendemain. On rapporta la chose au vénérable Père. Rempli de cette confiance en Dieu dont il était toujours animé, il s'écria : « Je les excommunie. » Le lendemain matin, les mouches, frappées de mort par cet anathème, couvraient tellement le sol qu'il fallut par pelletées débarrasser l'église des monceaux qui s'en étaient formés.

Nous avons aussi ouï dire qu'un soldat ayant encouru, pour ses désordres, l'excommunication publique, les chiens ne voulaient pas toucher aux morceaux de pain qu'il leur jetait de sa table. Ces animaux avaient horreur de cet aliment souillé par de telles mains et son odeur seule les faisait reculer.

Qu'elle est donc épouvantable, cette sentence de malédiction dont les effets peuvent s'étendre jusque sur des êtres privés d'intelligence, incapables de commettre le péché et, par conséquent, de mériter les peines qui en sont la suite. Combien l'homme ne doit-il pas la redouter, lui qui est doué de raison et qui peut, avec la grâce du Seigneur, éviter le mal et faire le bien ! Avec quelle circonspection ne doit-il point veiller sur lui-même pour ne point tomber sous le coup d'une si terrible censure, qui frappe de mort et sépare de Dieu ceux qui l'ont encourue !...

CHAPITRE XII

COMBIEN L'INDISCRÉTION PEUT ÊTRE PRÉJUDICIALE DANS LES CONFESSEURS.
ÉLOGE DES CONFESSEURS DISCRETS



D'EST avec raison que Saint Bernard rappelle, dans un de ses sermons (1), que la discrétion est la mère des vertus. Elle est comme une limite sacrée, placée entre le bien et le mal, pour les distinguer et les séparer l'un de l'autre. Sa prudente sagacité démasque le vice couvert des apparences de la sainteté ; elle règle, modère et fortifie la perfection. Elle ne rejette point celui qui est faible dans la foi, mais elle le soutient avec une bonté toute maternelle. Bien loin d'aigrir par de sévères reproches les coupables qui viennent, couverts de confusion, dévoiler leur conscience au saint Tribunal, elle les console et les relève par de tendres caresses. Si elle voit un pénitent défaillir sous le poids de ses crimes, quand même ils seraient si énormes que des pleurs sans nombre pourraient à peine les effacer, elle s'empresse de lui prodiguer les exhortations les plus affectueuses pour le convaincre qu'il peut en obtenir facilement la rémission par le sacrifice d'un cœur contrit et humilié.

Malheureusement ce n'est pas ainsi qu'agissent bien des Pasteurs de la sainte Eglise, qui dispersent le troupeau du Seigneur, tant leur zèle est violent et inconsidéré. Ignorant cette belle vertu de discrétion, au lieu de lécher, pour ainsi dire, par de douces paroles, les plaies vives de ces âmes pécheres-

(1) Sermon 3^e sur la Circoncision, vers la fin.

ses, afin de les guérir, ils ne font que les irriter davantage. Dépourvus d'entrailles, ils exigent de dures et longues pénitences, et, par cette conduite, jettent les faibles dans le désespoir et dans le mépris de la religion.

Nous ne venons pas blâmer ici ceux qui imposent aux pécheurs des satisfactions proportionnées au nombre et à la gravité de leurs fautes. Ce que nous voulons dire, c'est que, si la disposition du coupable est telle que non-seulement la honte des péchés commis, mais aussi l'appréhension d'en recevoir une pénitence rigoureuse, le rendent tremblant, timide et sans courage, il est du devoir du confesseur qui s'en aperçoit, s'il est discret, de dissimuler pendant quelque temps. A cette âme toute transie de crainte il faut d'abord le lait de la miséricorde et de pieuses consolations, jusqu'à ce que, sa bonne volonté s'étant affermie davantage, elle soit devenue capable d'une nourriture plus forte, qui consiste dans de dignes fruits de pénitence.

Une intéressante et remarquable histoire, que je vais rapporter, fera saisir au lecteur combien il est dangereux de ne pas savoir user de modération et tenir compte de l'état du pénitent, de ne pas savoir, comme dit l'Apôtre, « être faible avec celui qui est faible (1). » On verra, au contraire, combien est digne de louanges un confesseur discret, que l'onction de la grâce instruit de toutes choses, et qui sait se conformer aux dispositions et aux forces de chacun. — De cette sorte celui qui est saint et prudent sera encouragé à le devenir davantage ; quant à celui qui est trop rigide et qui manque de discrétion, sollicité et entraîné, pour ainsi dire, par cet exemple, il se hâtera de se corriger d'un si grand défaut et comprendra, s'il veut bien y réfléchir, quel zèle et quelle bonté il faut déployer vis-à-vis des plus petits et des derniers de l'Eglise de Dieu, ressentant à leur égard les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en eux.

(1) 2 Cor. XI, 29.

Un soldat, distingué par sa naissance, possédant d'immenses richesses et des troupes considérables, se prévalait de tous ces avantages temporels, pour mépriser les lois divines et humaines et fouler aux pieds tous les droits, civils ou naturels. Il semait partout l'incendie, la sédition, le meurtre et le pillage, sans se mettre en peine de ce qui est permis ou défendu ; pour tout dire en un mot, il ne craignait ni Dieu ni les hommes.

Il avait cependant une épouse fidèle, appliquée à tous les devoirs de la religion, et s'adonnant à la piété, autant qu'il était possible avec un homme si intraitable. Elle aimait sincèrement son mari, d'un amour plus spirituel que charnel, qui lui faisait répandre sur sa perversité des larmes intarissables et adresser au ciel de continuelles prières pour sa conversion. Si quelquefois elle parvenait à calmer ses fureurs, si elle lui voyait un visage plus serein, un air plus joyeux que d'habitude, elle lui faisait de salutaires remontrances, et n'épargnait ni les pleurs ni les supplications pour le faire renoncer à tous les crimes qu'il commettait ; elle l'engageait avec douceur à apaiser le courroux du ciel par la pénitence et par une humble confession. Mais il repoussait cette femme excellente qui désirait si fort son salut, tantôt par une désespérante dissimulation, tantôt par de violentes colères. Il ne pouvait, disait-il, se résoudre encore à un tel changement ; il se devait au métier des armes et à la guerre ; jamais il ne pourrait souffrir les injures et les outrages de ses amis et de ses proches, qui lui reprocheraient son oisiveté et son inaction s'il ne rendait à ses ennemis deux ou trois fois plus de mal qu'ils ne lui en faisaient.

Souvent rebutée, cette admirable épouse ne se laissait pourtant pas abattre ni décourager ; mais, par ses saints désirs, elle enfantait, pour ainsi dire, son mari à la grâce et ne cessait de lui donner malgré lui, à temps et à contre-temps, de sages conseils, jusqu'à ce que, vaincu enfin par ses bienveillantes assiduités, gagné par sa charité et sa douceur, il finit par lui dire : « Eh bien, oui, je me rends à tes avis ; je me

confesseraï. Mais où trouverai-je un prêtre à qui je puisse ouvrir ma conscience en toute sécurité, et qui se montre envers moi plein de bonté et d'indulgence ? » Saisissant au vol cette réponse de bon augure qui comblait ses plus chers désirs : « Je vous trouverai, dit-elle toute joyeuse, un confesseur miséricordieux qui méritera toute votre confiance. Je vous demande seulement de ne point vous départir de votre sainte résolution. »

Elle chercha donc un médecin spirituel qui sût guérir les plaies nombreuses et invétérées de cette âme souillée de crimes, et elle trouva un prêtre très-dévoï, mais qui, hélas ! dépourvu de discrétion, ne savait faire aucune différence entre les complexions diverses des malades spirituels qu'il avait à soigner. Cette honorable dame qui, dans sa simplicité, croyait ce confesseur aussi discret que pieux, lui amena son malheureux mari, après lui avoir bien recommandé de faire une bonne confession, malgré la honte qui lui en pourrait revenir, et de la faire, non point comme à un homme, mais comme à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Le pécheur avoua ses fautes de son mieux. Mais le prêtre, en entendant de telles énormités, resta frappé de stupeur, et, au lieu d'arracher cette âme, par de douces et consolantes paroles, au gouffre de la perdition, il ne fit, par une rigueur indiscrete, que l'enfoncer davantage dans l'abîme, en redoublant son désespoir. « Mon pauvre ami, lui dit-il, si vos excès eussent été renfermés dans de certaines bornes, je vous aurais aidé très-volontiers de mes humbles conseils. Mais vos forfaits sont si grands et si multipliés, qu'il n'y a point à douter, d'après la teneur des saints Canons, que l'examen n'en soit réservé, non à un prêtre quelconque, mais au Souverain Pontife. C'est pourquoi je vous exhorte et vous engage à vous rendre au plus vite au tombeau des Saints Apôtres pour découvrir en toute sincérité votre conscience au Saint-Père, et accomplir généreusement la pénitence qu'il jugera à propos de vous imposer. »

A ces mots, cet homme farouche, qui avait semblé quel-

que peu adouci et humilié, frémit de fureur, comme si on l'eût frappé au front d'un violent coup de pierre, et sa cruauté reprenant le dessus le rendit comme fou : « Est-ce donc là, dit-il, ce que je devais attendre de vous, après m'être abaissé jusqu'à vous dévoiler les secrets de ma vie ? » Le confesseur lui répondit sans s'émouvoir qu'il ne pouvait, pour le moment, lui donner un avis plus convenable et plus sage. Que fit alors ce fils de Bélial, qui comptait pour rien le sang répandu ? Tirant son glaive du fourreau, il trancha la tête du ministre de Dieu.

De retour près de son épouse, il lui raconte ce triste dénouement et l'horrible parricide dont il s'est souillé au saint Tribunal. Elle pâlit d'effroi, et, presque morte de douleur, elle ne répond que par des gémissements et des larmes au récit d'un crime si épouvantable. Mais quel obstacle peut arrêter la charité, quand elle part d'un cœur pur et d'une bonne conscience et qu'elle procède d'une foi sincère ? Cette charité qui, selon la parole du Sage, « est forte comme la mort, inflexible comme l'enfer (1), » comment le marteau de la méchanceté humaine pourrait-il la briser ? Elle avait jeté dans l'âme de cette femme admirable de trop profondes racines, pour ne pas triompher de la perversité la plus indomptable. C'était une autre Théodora, qui brûlait du plus ardent désir de sauver un second Sisinaire, une nouvelle Natalie qui voulait faire de son époux, s'il était possible, un autre Adrien. Plus on la repoussait durement, plus elle insistait avec force, sans se laisser abattre, jusqu'à ce qu'elle eût remporté une complète victoire. Il fallait, comme dit l'Apôtre, que « le mari infidèle se trouvât enfin sauvé par la femme fidèle (2). »

Ne se donnant ni trêve ni repos, tantôt elle rappelait à son mari le terrible jugement de Dieu, tantôt elle lui représen-

(1) Cant. VIII, 6.

(2) I Cor. VII, 24.

tait la brièveté et l'instabilité de la vie présente, si bien qu'avec le secours de la grâce elle obtint enfin de lui une nouvelle résolution de se confesser. Alors, comme une abeille diligente, elle chercha de tous côtés, avec une religieuse sollicitude, un confesseur non-seulement pieux, mais discret, qui sût prendre avec douceur ce grand coupable et le relever de sa ruine, en évitant avec soin de briser tout-à-fait le roseau à demi rompu (1), de peur que le dernier état de ce malheureux ne devint pire que le premier.

Le Seigneur, dont les jugements sont des abîmes insondables, qui appelle à la vie, quand il lui plaît, les hommes les plus scélérats, et qui abandonne au contraire à leur propre conseil ceux qui présument de leur innocence, le Seigneur lui fit trouver celui qu'elle désirait. Elle rencontra donc un évêque d'une piété remarquable et d'une rare discrétion, apte à gagner les âmes, et tout-à-fait propre aux desseins de cette femme forte. C'est à ce saint prélat que fut conduit le nouveau Naaman, afin que, lavé dans les eaux du Jourdain, c'est-à-dire, dans les humiliations d'une confession sincère, il pût être guéri, par la grâce de l'Esprit-Saint, de la lèpre spirituelle qui le couvrait. C'est par les soins de ce digne ministre du Seigneur qu'il devait mourir au péché pour ne vivre désormais que pour Dieu.

Lorsqu'il eut fait ses aveux et soulagé sa conscience du venin mortel dont elle était chargée, le pieux et sage médecin, bien loin d'employer le fer et le feu sur ce malade à demi mort, s'empressa de le consoler par de douces et onctueuses paroles : « Ils sont graves, mon ami, lui dit-il, les péchés par lesquels vous avez offensé le Seigneur et blessé votre âme. Mais quelque graves et nombreux qu'ils soient, que sont-ils auprès de l'abîme incompréhensible de la Bonté divine ? Pas plus qu'une goutte d'eau auprès de l'Océan. Ayez donc bon courage, et, puisque vous avez bien voulu déjà, avec l'aide de

(1) Isai. XLII, 3.

la grâce, vous soumettre au remède de la confession, ne faites pas difficulté d'accepter maintenant le salutaire breuvage de la pénitence, quoique un peu amer. Sans ce breuvage, Dieu l'a ainsi voulu, la confession ne servirait de rien. Mais je saurai tellement en tempérer l'amertume, que vous puissiez, par son moyen, échapper à la mort éternelle et ne pas être privé de la vie bienheureuse. »

Voyant que ce pécheur hésitait, à ce seul nom de pénitence, et qu'il restait muet, « Eh ! quoi, mon bien cher Frère, reprit le doux pasteur, que vous en semble ? N'aurez-vous pas le courage d'offrir au ciel quelque petit sacrifice pour de si grands péchés ? » — « Je ne puis nullement, répondit le guerrier, faire une longue et pénible satisfaction ; j'en suis incapable. Mais si, usant de condescendance, vous m'imposez une peine proportionnée à ma faiblesse, je tâcherai d'accomplir ce que vous me conseillerez, » — « Eh bien ! dit le confesseur, examinons ensemble et mesurons vos forces, afin que je ne vous enjoigne que ce que vous croirez pouvoir exécuter. Voyons un peu. Ne vous sera-t-il pas facile de faire au moins quelques jeûnes ? D'abondantes aumônes vous seraient-elles trop pénibles ? » — « Je ne puis rien de tout cela, répondit-il ; il ne m'est pas possible de rester le matin seulement deux heures sans rien prendre ; et, quant à entamer mon bien par de folles et quotidiennes prodigalités, cela réduirait bientôt ma maison à la dernière misère. » — « Si vous ne croyez pas pouvoir venir à bout de tout cela, repartit l'évêque, au moins conviendrez-vous avec moi que vous pourrez faire pour vos péchés le pèlerinage du Saint-Sépulcre, ou visiter dévotement les tombeaux des Bienheureux Apôtres à Rome, ou le précieux corps de Saint Jacques, en Galice, afin d'obtenir miséricorde par leur intercession. »

A ces mots, ce soldat dont la force était toute corporelle et qui, au moral, était la faiblesse et la lâcheté même, ne pouvant contenir son indignation, répliqua avec aigreur : « Pour-quoi me dire ces inutilités ? Si je m'éloigne de mes terres d'une seule journée de chemin, tout ce que je possède sera

bientôt livré au sac, au pillage, à l'incendie et à la ruine. A mon retour, ne trouvant plus rien, je serai l'opprobre de mes proches et de mes amis, la dérision et le jouet de mes adversaires. A Dieu ne plaise que je subisse ainsi tout ensemble la perte de mon honneur et de mon patrimoine ! »

Quelque habile que soit le médecin, que peut-il faire à un malade qui dépérit et défaille entre ses bras, et qui ne veut d'aucune médecine ? Que peut-il faire s'il se voit repoussé avec horreur, quand il arrive, je ne dis pas, avec le fer et le feu, mais avec l'huile et le baume ? Ah ! c'est ici que la sainte discrétion est surtout nécessaire et qu'il importe de montrer une tendre compassion envers la pauvre brebis débile et mourante, pour laquelle le Christ a donné sa vie sur la croix. Il ne faut pas que l'antique Dragon la dévore, lui qui se flatte d'absorber une rivière et qui a la présomption de croire que le Jourdain tout entier, c'est-à-dire le fleuve de la pénitence viendra s'engloutir dans sa gueule (1).

Le prélat demeura quelque temps indécis, cherchant comment il devait s'y prendre dans une telle conjoncture. Eclairé tout-à-coup par une lumière d'en haut, il s'écrie d'un air triomphant : « Allons, brave soldat, voilà ce que vous pourrez faire : pour tous vos péchés, gardez le silence pendant une nuit seulement ! » A cette parole, cet homme fier, si facile à exaspérer, et qui ne voulait ni souffrir, ni se faire aucune violence pour sortir de son état de perdition, parut se réveiller comme d'un profond sommeil. « S'il ne faut, dit-il, que garder le silence durant une seule nuit pour que toutes mes fautes me soient pardonnées, je le ferai volontiers. » L'évêque, se confiant pleinement dans la bonté du Seigneur et craignant que l'impénitence n'amènât la rechute et la ruine de ce pécheur et qu'il ne se replongeât dans tous ses crimes passés, lui répartit : « Faites seulement ce que je vous dis, humiliez-vous devant Dieu et son représentant, en acceptant cette ex-

(1) Job. XL, 18.

piation telle qu'on vous l'impose ; formez un ferme propos de ne plus jamais pécher mortellement, et je m'engage à répondre pour votre âme au jour terrible du juste jugement. »

Ces conditions furent agréées. Quel pacte sans exemple ! Quel échange extraordinaire, tout-à-fait inconnu des Saints ! Les dettes contractées par tant d'années de débordement, par des crimes énormes et sans nombre allaient être payées par une seule nuit de silence ! Et cependant telle est la force de l'obéissance, et le pouvoir sublime de la charité, que ce contrat fut ratifié dans le ciel, et l'événement fit voir que le confesseur, dans son ardent désir de sauver cette âme, n'avait pas trop présumé de l'immense bonté de Dieu.

Le soleil étant sur son déclin, et la nuit commençant à paraître, le pieux Pasteur, bien digne de ce nom et de l'honneur de l'épiscopat, conduit son pénitent à l'église. Sur le seuil même du temple, ce roué capitaine, tout nouveau dans la milice du Christ, reçoit diverses instructions sur la foi, sur la persévérance, et sur les ruses innombrables de l'Esprit tentateur ; l'évêque lui dit qu'il n'y aura de couronné que celui qui aura légitimement combattu (1) ; il lui répète surtout et l'avertit avec insistance de ne proférer aucune parole, quoi qu'il voie et quoi qu'il entende, quelque terreur et quelque épouvante qu'il éprouve, jusqu'au point du jour, où il viendra en personne, lui, prêtre du Seigneur, avec la croix, pour lui rendre, par sa bénédiction, la liberté de la parole.

Après avoir été bien préparé à la lutte spirituelle, qu'il ne connaissait pas encore, le soldat converti est introduit dans l'église. Les Anges s'en réjouissent, mais les démons frémissent de rage. On prie quelques instants et l'on s'arrête devant l'autel. Le confesseur exhorte une dernière fois celui qu'il venait d'entendre au saint Tribunal, à se montrer ferme et persévérant ; puis tous se retirent : les portes de l'église sont fer-

(1) Tim. II, 5.

mées à gros verrous, et le pénitent est ainsi laissé entre les mains de Dieu.

Bientôt, sous l'empire de cette crainte que cause l'horreur d'une nuit profonde, il apprend à se taire, à déposer sa fastueuse arrogance, à changer en douceur sa cruauté de bête féroce, à invoquer en tremblant cette miséricorde du Christ, qu'il avait jusque-là si orgueilleusement méprisée, et à supplier le Seigneur de ne le point abandonner dans les périls du combat qu'il va soutenir. A ce spectacle, l'ennemi du genre humain, celui qui fut homicide dès le principe, grinçait des dents et séchait de rage, irrité de se voir violemment expulsé de ce château-fort qu'il avait occupé si longtemps et qui se trouvait tout-à-coup devenu un sanctuaire où l'on ne respirait que la piété. Il appelle à lui une troupe d'esprits mauvais, pour tendre des pièges à ce pécheur repentant avec une ruse et une adresse capables de surprendre même les plus habiles.

A l'heure du couvre-feu, tandis que notre homme, peu rassuré et craignant toutes sortes de périls, prêtait l'oreille au moindre son, tout-à-coup il entendit un bruit, comme si on ouvrait les portes de l'église. En même temps apparurent des marchands fantastiques, qui n'étaient autres que des démons. Ils avaient pris l'extérieur de certains commerçants bien connus de lui, et étalèrent sous ses yeux leurs marchandises, qui consistaient en de riches vêtements et en étoffes précieuses de diverses couleurs et d'un tissu très-fin. Ils lui dirent alors avec une sorte de compassion : « Pourquoi, Seigneur, écoutez-vous cet hypocrite qui s'efforce de vous tromper et qui vous a déjà réduit à cet état d'inaction, vous persuadant de vous tenir là comme un insensé, au milieu des ténèbres et des terreurs de la nuit, parmi les sépulcres des morts ? Ne pouviez-vous donc pas faire pénitence de vos péchés d'une manière plus séante et plus raisonnable, au lieu de vous rendre, comme à présent, l'opprobre et la risée de vos adversaires ? Tous vos proches et vos amis, apprenant que vous avez subitement perdu la raison, gémissent et se lamentent. Vos ennemis au contraire, avec leurs parents, sont au comble de la

baume de salut, qui se préparait dans le vase de son cœur par le travail d'une obéissance ferme et courageuse.

La nuit était déjà très-avancée, et le chant du coq allait se faire entendre. Les esprits infernaux se présentent à notre pénitent, non sous une forme empruntée, comme auparavant, mais sous la forme qui leur convient, avec des corps noirs et difformes, des visages hideux, des yeux menaçants, féroces et ne respirant que vengeance et méchanceté. Ils l'entourent de toutes parts et l'interpellent avec des voix terribles : « **Damné soldat, lui disent-ils, bourbier de crimes, sentine d'iniquité, gouffre d'infamies, par quelle vaine espérance t'es-tu laissé séduire ? Peux-tu espérer autre chose que d'être l'un des nôtres, toi qui, par tes forfaits et tes scélératesses, as surpassé les démons eux-mêmes ? Qu'elle est téméraire, insensée, ta prétention de vouloir, par une nuit de silence, échapper à notre sort ! Penses-tu pouvoir secouer le joug de notre maître, toi qui portes déjà la marque de ceux qui militent pour le royaume de la mort ? Si tu ne veux pas que nous te fassions sentir notre juste mépris, si tu veux éviter les châtimens de ceux dont il ne tient qu'à toi d'apaiser la colère, sors d'ici au plus vite, et notre faveur te sera rendue et, par elle, tu pourras jouir encore des plaisirs les plus doux que le monde puisse offrir à ceux qui comme toi sont dans la force de l'âge ; par elle, tu remporteras sur tes adversaires, vaincus et humiliés, le plus glorieux triomphe. »**

Ces nouvelles manœuvres échouèrent devant le courage de cet athlète de Dieu, si lâche auparavant et si peu enclin à la résignation. Solidement établi, par sa soumission et par sa foi, sur la pierre ferme, qui est le Christ, il méprise les terreurs et les menaces, comme il a méprisé les flatteries et les séductions, et garde inviolablement le silence qu'on lui a prescrit. A cette vue, les démons entrent dans une telle fureur, que, se précipitant sur lui, ils le rouent de coups, et ne le quittent que tout meurtri et couvert d'atroces blessures, mais portant en lui-même le glorieux témoignage d'une conscience sans reproche.

Il avait surmonté d'abord dans une première épreuve les frayeurs de la nuit; puis il avait remporté une seconde victoire en repoussant, à l'aide du bouclier de la grâce divine, la flèche qui vole durant le jour; protégé enfin par la forte cuirasse de la patience, il avait résisté dans une troisième attaque aux manœuvres dirigées contre lui dans l'ombre par les troupes de l'enfer: il ne lui restait plus qu'à essayer les assauts du démon du midi (1). Celui-ci se leva hardiment pour le tenter, en lui représentant l'éclat de ses bonnes œuvres et le portant à s'élever dans son cœur et à se complaire en ses propres mérites. Il espérait par ce moyen triompher facilement de ses résistances.

L'aurore brillait déjà et le soleil commençait à répandre ses rayons sur la terre. Ce pécheur humilié, après tant de glorieuses victoires contre l'esprit du mal, se réjouissait dans le Seigneur de l'avoir mis en fuite avec le secours du ciel. Pleinement changé en un autre homme, il n'avait plus qu'un désir, celui de recevoir une pénitence convenable, et il attendait l'arrivée du Pasteur qui lui avait promis de venir dès le point du jour.

Oh! un tel changement était bien vraiment l'œuvre de la droite du Très-haut! Oui, Seigneur, bienheureux est l'homme que vous instruisez vous-même, et à qui vous enseignez votre loi! Vous adoucissez pour lui les jours mauvais, tandis qu'une fosse est creusée au pécheur (2), un abîme de honte et de perdition où il ira s'engloutir éternellement. Qui osera accuser vos élus, ô mon Dieu (3)? Quand vous fermez, qui osera ouvrir? Et si, par la puissance de votre voix, vous faites sortir du tombeau un mort de quatre jours (4), un Lazare que ses

(1) L'auteur fait ici allusion à ce passage du psaume XC : *Non timebis a timore nocturno, a sagitta volante in die, a negotio perambulante in tenebris : ab incursu, et dæmonio meridiano.*

(2) Ps. XCIII, 12.

(3) Rom.. VIII, 33.

(4) Joan. XI, 39

vices ont rendu fétide; si vous rappelez à la vie celui qui gisait sous le poids d'habitudes mauvaises et invétérées, comme sous la pierre d'un sépulcre, quel est celui qui osera dire : Pourquoi agissez-vous ainsi ? A vous, mon Dieu, qui délivrez de leur infection les pécheurs qui pourrissaient, comme des animaux dans leurs ordures, à vous, louange, honneur, puissance et gloire dans les siècles des siècles !

Mais le dragon infernal, précipité de si haut par son orgueil, regarde d'un œil jaloux tout ce qui est élevé, et ce prince des ambitieux porte envie à quiconque monte à cette hauteur d'où lui-même est tombé. Voyant donc ce pénitent tout joyeux des triomphes que la grâce lui a fait remporter, cet infatigable homicide prépare sa ruine par un dernier stratagème, bien plus dangereux que tous les autres. Il sait que l'évêque va arriver, il réunit sur-le-champ ses horribles satellites et imagine une scène capable de tromper les plus prudents. Ce loup cruel a l'audace de revêtir l'habit de Pasteur; avec un art infernal il emprunte la figure et les manières de l'évêque, tandis que ses ténébreux ministres, transformés eux-mêmes en serviteurs du prélat et environnés d'une fausse lumière, se rangent autour de lui et lui font cortège.

Cette procession ridicule se met en marche, et le faux pontife, pour mieux tromper, s'avance paré d'une étole magnifique. La joie est peinte sur son visage. Son port et sa démarche simulent tant de dignité, qu'on ne se douterait jamais que c'est le démon en personne. Derrière lui se déploie une suite imposante de prêtres et de lévites imaginaires, vêtus de blanc, puis différents clercs d'un ordre inférieur, portant chacun les insignes de leurs fonctions, les uns les vases sacrés de l'autel, d'autres les ornements pour le saint sacrifice, d'autres enfin tenant de leurs mains impures des simulacres de livres pour l'office divin.

Ainsi transformé en ange de lumière, l'insidieux Protée, d'un air pieux et d'un visage serein, se présente avec cette troupe impie, à l'ancien pécheur, bien aguerrri maintenant par la grâce de Dieu pour les combats de la pénitence. Aussi-

tôt sa bouche perfide distille comme un venin mortel ces artificieuses paroles : « Oh ! qu'elle est grande votre patience, serviteur de Dieu ! Oui, votre foi est invincible : vous avez inviolablement gardé l'obéissance, et vous avez réduit à néant toute la malignité et les fourberies des esprits de mensonge. Car, sachez-le bien, nous n'avons rien ignoré des criminelles tentatives et des supercheries de toutes sortes auxquelles ils ont eu recours, toute la nuit, pour vaincre votre patience, vous faire rompre vos promesses, et rendre impuissante votre docilité ; mais nous savons aussi que, par la protection du ciel, ils ont été frustrés dans leur attente. »

A ce langage empoisonné viennent s'ajouter les éloges des autres esprits mauvais, qui se tenaient là sous la forme de prêtres ou de diacres. Ils exaltent à l'envi la gloire qu'il vient d'acquérir. On le loue d'avoir tout sacrifié à la crainte de Dieu, parents, amis, richesses, honneurs du monde. Tous, de concert, applaudissent au courage avec lequel il a supporté les traitements les plus atroces et le trouvent digne d'être placé au rang des Martyrs. Après eux, ce grand artisan de ruses, le faux évêque reprenant la parole ; « Allons, mon frère, lui dit-il, vous avez combattu le bon combat, vous avez fourni votre carrière ; vous vous êtes comporté en valeureux athlète : il ne vous reste plus, maintenant que l'aurore s'est montrée et que la parole vous est rendue, qu'à nous raconter en détail de quelle manière vous avez triomphé de ces esprits d'erreur : nous désirons l'apprendre de votre propre bouche. »

Cependant le fidèle disciple de la grâce, dont Satan se jouait par tout ce manège, était étrangement troublé dans ses pensées, de tout ce qu'il voyait et entendait, parce que ces mêmes séducteurs, qui le jetaient dans l'illusion par des apparences trompeuses, le fascinaient aussi intérieurement par leurs suggestions perfides et l'inclinaient à croire à leur imposture. Mais comment auraient-ils pu, ces dresseurs d'embûches, nuire à celui que le Dieu de bonté et de miséricorde avait résolu de sauver ? Si l'antique ennemi ne cesse, malgré tout, de tenter en mille manières les malheureux enfants des

hommes, c'est qu'il ne sait pas distinguer les élus du Seigneur ; il n'apprend à les connaître qu'à ses propres dépens et à sa confusion.

Ce nouveau converti était donc fort troublé, ainsi que nous l'avons dit ; il ne savait s'il devait parler ; son anxiété était extrême. Inspiré tout-à-coup par un mouvement secret de la grâce, il se ressouvint que son confesseur lui avait dit qu'il viendrait avec la croix du Seigneur. Passant alors en revue d'un regard attentif tous ces faux et misérables porte-insignes, il vit sur-le-champ que le signe du salut ne se trouvait nulle part. C'est qu'en effet Satan, par ses mensonges et ses artifices, peut simuler bien des choses, mais il ne peut nullement représenter la figure de ce bois sacré qui a servi à le vaincre et à détruire son empire.

Saisi de terreur et sur le point de rompre le silence, le pieux reclus se contint néanmoins. Il comprit tout aussitôt que cette bande de ministres en blanc était en réalité une légion d'esprits infernaux, qui n'avaient feint cet appareil religieux que pour le tromper.

Voyant que toutes leurs batteries étaient inutiles, que ce pécheur contrit déjouait leurs finesses et les méprisait comme un linge souillé, ces anges apostats disparurent avec leur conducteur, Lucifer, le prince des ténèbres. Ils s'évanouirent comme une fumée, sentant avec effroi la présence du Seigneur qui ne montre jamais mieux sa puissance et sa force que dans un vase fragile ; ils reconnurent qu'ils ne pouvaient faire tomber dans leurs pièges celui qui était sous la garde du Tout-Puissant et n'osèrent plus renouveler leurs attaques.

L'ennemi de tout bien, avec sa troupe, était vaincu ; il s'était retiré plein de confusion. L'évêque arriva, selon sa promesse, avec la croix du Sauveur. Son clergé lui formait un cortège vénérable, portant, cette fois, les insignes de la vraie religion. Après avoir prié, le prélat salua son pénitent et, au nom du Christ, lui ordonna de parler. Mais celui-ci, encore sous l'impression des épreuves de la nuit, ne se laissait pas aisé-

ment persuader de rompre le silence. Tant d'expériences qu'il avait faites des ruses de Satan, lui avaient appris à douter de tout, comme certains philosophes, et il ne se flattait point de pouvoir facilement discerner la vérité d'avec le mensonge, lorsqu'enfin il aperçut le signe du salut. Rassuré à la vue de cette croix, devant laquelle il savait que les démons s'enfuient épouvantés, il inclina profondément la tête et adora.

Son sage confesseur lui demanda alors s'il avait fait la courte, mais salutaire pénitence qu'il lui avait enjointe, et s'il ne serait pas bien aise d'y ajouter encore quelques autres satisfactions. « Mon vénéré Père, lui répondit-il, j'ai dû, pour garder l'obéissance, courir de grands dangers, et soutenir, dans un si court espace de temps, des luttes bien pénibles et de violents assauts. Maintenant loué soit à jamais Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a daigné jeter les yeux sur moi, indigne et misérable pécheur ! Il m'a montré, en cette nuit, combien j'étais jusqu'ici acharné à ma propre ruine, et au service de quel cruel et détestable tyran je m'étais follement engagé. »

Un tel langage surprit les assistants et leur fit désirer d'en savoir davantage. L'évêque ordonna donc au soldat converti de raconter sans délai ce qu'il avait vu ou entendu. Au récit de ces scènes diaboliques, imaginées avec tant de ruse et d'adresse, et des cruautés exercées contre lui, cruautés dont il montrait les marques sur son dos meurtri et sur ses membres tout couverts d'enflures, l'étonnement fut à son comble ; et le prélat rendant grâces au divin Maître, avec tous ceux qui étaient présents, des preuves inoffables de sa miséricorde, dit à son pénitent avec un sourire et d'un air de bonne humeur : « Que vous en semble, mon Frère ? Vous contenterez-vous de cette seule satisfaction ? ou voulez-vous subir une peine conforme aux lois et aux canons de l'Eglise ? » Celui-ci, plein de courage et prêt à soutenir avec la grâce du Saint-Esprit les plus rudes travaux, répondit sans hésiter : « Mon Seigneur et mon Père, tout ce que votre Révérence m'imposera, en fait d'œuvres satisfactoires, je l'accomplirai volontiers et de grand cœur, pourvu seulement que je sois délivré de l'odieuse com-

pagnie de ces infâmes démons. Il faut en avoir fait la terrible expérience, pour savoir à quel point leur société est détestable. Ah ! si les misérables mortels en étaient bien convaincus, que ne feraient-ils pas pour s'y soustraire ! Je suis donc disposé à faire des réparations publiques, à affliger mon corps par de longs jeûnes, à entreprendre des pèlerinages, et à me soumettre enfin à tout ce qui pourra me libérer vis-à-vis de la justice de Dieu, parce qu'il m'a fait connaître bien clairement que, sans le breuvage amer de la pénitence, les pécheurs ne peuvent nullement revenir à la vie. »

Qui pourrait dire la joie de l'évêque, en entendant cet homme, la veille encore si orgueilleux, si obstiné, et rejetant absolument toute espèce de remède, tenir maintenant un langage si pieux et si rempli d'humilité ? Les témoins de cette scène et tous ceux de ses parents et de ses amis, qui avaient quelque sagesse, en glorifiaient le Seigneur ; mais surtout son admirable épouse, si digne de mémoire. Oh ! dans quels saints transports de joie elle louait Dieu qui avait béni ses prières, ses exhortations et les pieuses industries de son zèle, et qui s'était servi d'elle pour amener enfin son mari aux noces spirituelles de l'Agneau immaculé !

Qu'ils sont doux, excellents et salutaires, les fruits de pénitence que produit chez ce grand coupable la sainte vertu de discrétion, mais qu'ils sont amers, funestes et pernicieux, les fruits de mort qui naissent du vice opposé ! L'exemple du prêtre, dont nous avons parlé plus haut, ne le prouve que trop. Il manqua de discernement et ne comprit point qu'il devait se montrer bon et compatissant envers ce pécheur dont il avait accepté de panser les plaies ; il s'attira ainsi à lui-même une mort prématurée, tandis que celui qu'il avait mission de rappeler à la vie se damnait davantage. Bien différente fut la conduite de notre saint évêque, doué d'une prudence et d'une sagesse si remarquables. Voyant que tous les moyens de guérison lui faisaient défaut, sa pieuse sagacité lui fit trouver un expédient pour confondre l'orgueil de son malade et le rendre à la vie par cette humiliation salutaire.

CHAPITRE XIII

COMBIEN IL EST DANGEREUX DE RENVOYER A UN AUTRE MOMENT CELUI QUI
VEUT SE CONFESSER



TOUTE grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières, nous assure l'apôtre saint Jacques (1), réfutant ainsi la doctrine insensée de ceux qui font honneur au libre arbitre du succès de leurs bonnes œuvres, des lumières de leur intelligence, et se fient à leur propre justice, plutôt que de se soumettre à celle de Dieu. Qui peut comprendre, en effet, à combien d'accidents et de malheurs est exposée la misère humaine, soit pour l'âme, soit pour le corps, si elle se soustrait un seul instant à la grâce divine ? Cette misère est si grande que, si l'Esprit-Saint ne vient à notre secours, nous ne savons pas même ce que nous devons demander dans la prière (2).

Vous ne m'en voudrez donc point, lecteur, si je rapporte à la hâte un nouvel exemple, bien instructif, à mon avis, au sujet de la confession. On y verra clairement à quelle déplorable ruine peut nous entraîner l'aveuglement de notre esprit, si corrompu par la volonté propre, et quelle est aussi la puissance et l'efficacité de la grâce pour sauver ce qui avait péri. Elle eût bien pu, à la vérité, cette même grâce, nous préserver de la perte, si, comme le dit admirablement saint Ambroise, le péché d'Adam, que Jésus-Christ devait détruire,

(1) Jac. I, 17.

(2) Rom. VIII, 26.

n'eût pas été nécessaire (1) pour que la créature humaine, noble image de Dieu, sachant ce qu'elle est par elle-même, et ce qu'elle peut avec le secours du Seigneur, se souvint de ses miséricordes.

Dans un monastère de l'Ordre de Prémontré, on avait confié la charge d'infirmier à un certain Frère d'une conduite bonne et régulière, à en juger par les apparences. Mais hélas ! il y avait chez lui poids et poids, ce que le Seigneur a en abomination (2), et sa balance était fautive, ainsi qu'on va le voir.

Il se montrait au dehors, par hypocrisie, sobre et parcimonieux. En réalité et dans le secret, il lâchait la bride à sa gourmandise et il était l'esclave de son ventre. Il oubliait assez les jugements de Dieu pour ne pas craindre de se faire un criminel régal des pitances plus délicates qu'on préparait pour les infirmes et des vivres plus recherchés, confiés à sa bonne foi pour les besoins de sa charge.

Un jour pourtant qu'il s'était abandonné à son détestable vice avec une témérité bien digne d'être punie, touché tout-à-coup d'un certain sentiment de repentir, il voulut recourir sans retard au sacrement de Pénitence.

C'était la veille de la Pentecôte : l'heure de None approchait. L'Abbé du monastère allait bientôt se revêtir des ornements sacrés pour célébrer l'Office du jour, lorsque le Frère vint le trouver et lui fit le signe d'usage pour la confession. Croyant qu'il ne s'agissait que de manquements quotidiens, l'Abbé refusa de l'entendre et lui dit de prendre un moment plus convenable parce qu'il était sur le point de monter à l'autel.

L'infirmier ainsi repoussé se retira plein de tristesse, s'affligeant de n'avoir pu se faire absoudre du péché ignominieux qu'il voulait déclarer. Il appréhendait que cette étincelle de

(1) La Liturgie catholique a introduit ces paroles de saint Ambroise dans la bénédiction du cierge pascal, le Samedi-Saint : *O certe necessarium Adæ peccatum, quod Christi morte deletum est !*

(2) Prov. XX, 10.

crainte de Dieu, qui avait jailli instantanément dans son cœur, ne vint à s'éteindre par le découragement, et que, n'étant plus capable de supporter la confusion qui attire la gloire, il ne tombât dans cette confusion funeste qui produit le péché (1).

Le voyant dans cet état de peine et d'abattement, les Esprits mauvais, ces ennemis de l'homme, se jetèrent sur lui comme des voleurs de grand chemin sur un être sans défense, et, pour les grossières jouissances qu'il avait accordées à sa chair contre toute raison, toute règle, tout sentiment de justice et d'honnêteté, ils abreuvèrent son âme de fiel et d'absinthe en le portant au désespoir et à l'endurcissement, à tel point que l'infortuné, n'ayant plus la tête à lui, se sentit vivement pressé par leurs suggestions de mettre fin à ses jours.

Depuis le refus qu'il avait éprouvé, il ne cessa jusqu'au soir d'être tourmenté d'une foule de pensées pernicieuses que le démon lui inspirait. Enfin il perdit le sens, et s'éloignant de la sagesse de Dieu, qui dit d'elle-même : « Moi qui suis la Sagesse, j'habite dans le conseil, et je me trouve présente parmi les pensées judicieuses (2), » il résolut d'imiter la déplorable folie du traître Judas, qui périt suspendu entre la terre et le ciel qui l'avaient également en horreur.

Déjà les religieux réunis célébraient l'Office solennel des Vêpres de la fête. Pour lui, comme s'il eût été retenu par le service des infirmes, il laissa sa stalle vide, se soustrayant ainsi à la compagnie de ses Frères, et ne comprenant pas, le malheureux, que plus il s'éloignait de la société des justes qui louaient le Seigneur, plus il s'exposait aux pièges et aux tromperies des anges de ténèbres.

Aussi qu'arriva-t-il ? Accablé de tristesse, désespérant de son salut et prenant en haine sa propre vie, l'insensé fit un

(1) Eccli. IV, 25.

(2) Prov. VIII, 12.

pacte avec la mort et contracta alliance avec l'enfer (1). En cette nuit même de la Pentecôte, il se plongea un couteau dans le gosier, et se punit ainsi lui-même par où il avait péché et satisfait sa gourmandise.

Aussitôt les démons tressaillirent de cette joie féroce qu'ils éprouvent plus particulièrement lorsqu'ils peuvent réussir à perdre un religieux, et, ne se doutant pas que leur présomption allait être promptement réprimée par un jugement du Seigneur, ils formèrent un projet bien propre à leur assurer la victoire : c'était de faire disparaître le pauvre moribond, de peur que les Frères, venant à le découvrir avant qu'il expirât, ne l'amènassent, par leurs pieuses industries, au remède de la confession et de la pénitence, et qu'ainsi cette proie ne fût ravie à l'enfer.

Cependant, comme l'infirmier n'avait pas paru à sa place au chœur, ni à l'Office de Vêpres, ni à celui des Vigiles, l'Abbé, se souvenant du signe qu'il lui avait fait pour se confesser et du refus qui avait suivi, sentit un frisson parcourir tout son corps. Il avait le pressentiment vague de quelque malheur, bien qu'il ignorât ce qui s'était passé. Le cœur rempli de crainte, il manda aussitôt quelques-uns des religieux et les envoya à la découverte. Pour lui, dans son trouble et son anxiété, il se regarde comme la cause de tout ce qui pouvait être arrivé de funeste à ce Frère, et se reproche devant Dieu de n'avoir pas acquiescé à sa demande, quoique faite dans un moment inopportun.

On va à l'infirmierie et dans tous les lieux où l'on espérait trouver celui qu'on cherchait : on ne l'aperçoit nulle part. Les perquisitions recommencent alors avec plus de soin. On fouille tous les coins et recoins du monastère et l'on pénètre enfin dans les cabinets réservés aux malades. Là, le pavé inondé d'une mare de sang, et l'horrible couteau, instrument du

(1) Isai. XXVIII, 15.

suicide, tout rouge encore, sont autant d'indices qui ne laissent aucun doute sur le triste événement : un crime s'est commis...

Pâles et effrayés, les religieux, à ce spectacle, poussent des gémissements et déploront la triste destinée de ce malheureux qui a succombé aux cruelles suggestions de celui qui fut homicide dès le commencement.

Mais qu'est devenu le cadavre ?

Nouvelles recherches : on parcourt, on visite avec attention les endroits les plus retirés et les plus sombres ; mais, ô stupeur ! on ne trouve absolument aucune trace d'homme vivant ou mort.

Tous reviennent alors annoncer à l'Abbé et à la communauté la fâcheuse nouvelle d'une fin si lamentable. Le deuil et la tristesse assombrissent tous les fronts, les cœurs s'attendrissent et il n'y a qu'une voix pour déplorer le sort de ce Frère. Mais il verse surtout des larmes intarissables, celui qui, portant le nom et remplissant l'office de Pasteur, pense avoir donné lui-même occasion à la perte de cette brebis infortunée.

Quand le jour solennel de la Pentecôte vint à luire, les prêtres offrirent le saint sacrifice avec toute la piété que pouvait leur inspirer une si grande fête et supplièrent très-instamment la clémence divine de vouloir bien leur faire connaître ce qu'était devenu celui qu'ils pleuraient.

Alors le Seigneur, dont la bonté va toujours bien au-delà des mérites et des désirs de ceux qui l'invoquent, non content d'accorder ce qu'on lui demandait, daigna manifester comment, par une faveur insigne, il avait mis sa main débonnaire sous ce pécheur, si digne de châtement, pour l'empêcher de consommer sa ruine et d'être entièrement brisé par la malice du démon.

Il entra en effet dans les desseins adorables de la miséricorde divine de ne pas juger sans pitié celui qui, par crainte du jugement, avait voulu se réfugier sous les ailes de cette miséricorde, en ayant recours à la pénitence et à la confession,

et qui, non par sa faute, mais par le refus de son Supérieur,

n'avait pu réaliser son désir. Il ne fallait pas enfin qu'un jour si solennel, où le Saint-Esprit avait répandu l'abondance de ses lumières dans le cœur des Apôtres pour éclairer par eux toutes les nations, fût souillé par le cruel triomphe de l'antique ennemi.

Pendant que les religieux assistaient à la messe solennelle, l'un d'eux qui se trouvait à l'écart sous le clocher, levant les yeux par hasard, aperçut couché sur le haut d'une muraille un homme dont le dos était tellement penché dans le vide, qu'il semblait sur le point de tomber. Rempli de surprise, il se mit à l'examiner attentivement et attira de ce côté l'attention des autres. On ne tarda pas à reconnaître la triste victime des embûches de Satan, celui qu'on croyait tout-à-fait perdu de corps et d'âme.

Des échelles sont dressées ; le mur est escaladé. O bonheur ! on s'attendait à ne plus trouver qu'un cadavre, et voilà que, par la miséricorde de Dieu, qui ne permet pas qu'aucun de ses prédestinés périsse, le pauvre Frère respire encore, heureux dans son malheur de ce secours inespéré qui lui arrive.

Un cri de surprise mêlé de joie annonce la consolante nouvelle à ceux qui sont en bas. Tous sont dans l'allégresse, l'Abbé surtout, qui ne cessait de pleurer et de gémir, se proclamant tout haut coupable de la mort de son religieux. Chacun répète à l'envi : « Gloire à vous, ô Christ, notre Seigneur ! Gloire à vous, ô Saint-Esprit, notre Dieu !... »

Le blessé est descendu avec toutes sortes de précautions ; puis il est porté à l'infirmierie. — On put voir alors l'horrible et large plaie qu'il s'était faite au gosier, et tous de s'étonner qu'avec une telle blessure il pût vivre encore. On le mit au lit tout aussitôt, et on le laissa reposer pendant quelque temps.

Les Frères, s'approchant ensuite de sa couche, fermèrent doucement, en la pressant de leurs mains, l'ouverture béante de sa gorge. Ils craignaient que le souffle de la vie ne s'en allât avec celui de la respiration et voulaient essayer si, de cette manière, ils ne pourraient pas lui faire articuler quelque parole.

Par un nouveau bienfait du Tout-Puissant, qui avait délivré ce religieux de la cruelle oppression du tyran infernal, le souffle de la respiration lui fut conservé, en dépit des défaillances de la nature, afin que, pour la gloire de Dieu, il pût se confesser. Quand les moines, qui l'observaient avec une pieuse curiosité comprirent que le Seigneur, contre toute espérance, lui rendait la santé, ils se retirèrent tous, et l'Abbé aussitôt, grâce à cet éclatant miracle de la divine miséricorde, reçut les aveux de celui qu'il avait imprudemment repoussé la veille.

Le Saint-Esprit, qui est appelé Bonté de Dieu, ne voulut pas qu'il manquât quelque chose au don parfait qu'il daignait accorder à ce pécheur en ce grand jour de la Pentecôte. Aussi ce Frère mena-t-il dans la suite une vie d'autant plus pure et plus sainte, qu'il avait appris, à ses propres dépens, combien les morsures du dragon infernal sont cruelles et dangereuses pour quiconque ne craint pas de souiller sa conscience, en s'abandonnant en secret à ses mauvais penchants.

Et maintenant si tout ce qui est écrit dans les Livres sacrés l'a été, au témoignage de l'Apôtre, pour notre enseignement, n'est-il pas vrai pareillement que les éclatantes merveilles que le Seigneur opère dans sa sainte Eglise s'accomplissent pour notre propre instruction ? Que tous ceux donc qui ont été appelés par la grâce de Dieu au ministère des âmes prennent soin de peser toutes choses dans la balance de la discrétion, et qu'ils ne présument point de renvoyer à plus tard, sous un prétexte plus ou moins spécieux, ceux dont ils sont chargés d'entendre la confession. L'Apôtre nous dit : « N'éteignez point l'Esprit de Dieu (1). » Gardons-nous bien d'agir contrairement à sa parole, de crainte que le pécheur qu'on pouvait encore ramener à la vie, se trouvant rebuté, ne se retire plein de tristesse et d'amertume, et ne repousse ensuite avec dédain tout espoir de salut.

(1) I Thess. V, 19.

CHAPITRE XIV

DU DANGER DE LA DISCORDE



Le Seigneur nous apprend dans l'Évangile « que celui qui s'irrite contre son Frère sera condamné au tribunal du jugement (1), » et l'Apôtre ajoute : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère (2). » Malgré ces salutaires avis, nous le disons avec tristesse, on trouve encore des hommes, même consacrés au service de Dieu, qui se laissent aller à leur emportement et s'engagent parfois dans des contestations et des discordes déplorables. Tandis qu'ils veulent paraître au dehors victorieux, ils se font à eux-mêmes dans leur intérieur de graves blessures. Pour défendre devant le monde de vils et chétifs intérêts, ils perdent les grands et précieux biens de l'âme. On les voit se mettre en courroux pour ne pas céder un bien temporel, qu'ils préfèrent, hélas ! au trésor incomparable de la vraie charité.

Afin que tous ceux qui mènent une vie dévote se souviennent qu'ils sont les temples du Seigneur, et craignent d'offenser par de tristes dissensions, la majesté de Dieu qui habite en leur âme, je vais rapporter ici comment un prêtre pieux perdit une grâce insigne que le divin Sauveur avait daigné lui faire, et cela, parce qu'il ne conserva pas la paix avec son prochain, cette paix que les Anges annoncèrent à la terre, à la naissance du Roi du ciel. Peut-être les négligents se senti-

(1) Matth. V, 22.

(2) Ephes. IV, 26.

ront-ils excités par cet exemple à veiller davantage sur eux-mêmes.

Le prêtre dont il s'agit n'était pas de ceux qui croupissent dans une honteuse oisiveté ; avec un zèle digne d'éloges, il s'appliquait à mettre toute sa conduite en harmonie avec la sublimité du sacerdoce. Lorsqu'il célébrait le sacrifice auguste, dans lequel le Fils s'offre à son Père comme une victime de salut et de propitiation pour les péchés du monde, il avait soin de s'immoler lui-même, en présence de la Divinité, par l'oblation d'un cœur contrit.

Ce digne ministre du Christ avait un paroissien qui, bien qu'engagé dans les affaires de la vie séculière, ne lui cédait peut-être pas en mérites, tant sa foi était vive et sa dévotion sincère. Formé à la piété par la doctrine et les exemples de son pasteur, il ne cessait de fréquenter l'église, assistant à toutes les messes avec un grand recueillement, s'entretenant avec son Dieu dans la simplicité de son cœur, et pénétrant jusque dans les cieux par l'ardeur de ses vœux et de ses prières.

Or Notre-Seigneur Jésus-Christ voulant un jour, pour l'honneur et la gloire de son nom, récompenser la piété de ses deux fidèles serviteurs, daigna se rendre visible sur l'autel auprès du calice, pendant les saints Mystères, et le fervent laïque eut le bonheur de le contempler non-seulement des yeux de l'esprit, mais aussi des yeux du corps. En même temps la divine présence les inondait l'un et l'autre d'une suavité incomparable.

Après la consécration, quand il fallut porter au peuple le baiser de paix, l'homme dévot dont nous parlons vit encore le bon Sauveur, à l'instant où le prêtre, suivant l'usage de quelques-uns, posait ses lèvres sur la sainte Hostie, s'approcher de son ministre et daigner lui-même lui offrir le divin baiser.

O bonté ineffable de notre Rédempteur ! L'innocente simplicité du cœur a pour Lui tant de charmes qu'il daigne, dès cette vie, faire goûter à ceux qui la possèdent, une faveur réservée à tous les élus après la mort, je veux dire la douce vision de Dieu !

Cependant ce privilégié du Seigneur, qui avait été admis à une contemplation si sublime, fit ce que dit le prophète (1) ; il garda son secret pour lui seul, et, quoiqu'il vit souvent celui qui surpasse en beauté tous les enfants des hommes, il n'en voulut rien révéler à son pasteur, soit qu'il appréhendât d'être taxé de vanité, s'il publiait à la légère et sans de graves raisons une grâce si extraordinaire ; soit qu'il craignit de la faire perdre à celui qui en était favorisé, en l'exposant au vice de l'orgueil.

Or notre prêtre avait un jardin abondamment fourni d'herbes et de légumes, qu'il cultivait lui-même, et qui faisait sa joie par sa luxuriante végétation. Il arriva qu'un petit pourceau, qui appartenait à un pauvre homme des environs, ne trouvant pas dans la maison de son maître, dont le dénûment était extrême, de quoi contenter sa faim, s'avisait d'aller chercher fortune ailleurs, et se mit à faire de furtives irruptions dans ce riche potager.

Le propriétaire ne put souffrir ses ravages. Il avertit le voisin à plusieurs reprises de retenir son porc au logis. Et quand il surprenait l'animal en flagrant délit, il le chassait en le rouant de coups. A la fin voyant que tout cela ne servait de rien, outré de dépit, il tua la malheureuse bête. Celui à qui elle appartenait fut très-sensible à cette perte : on venait de le priver de sa principale ressource. Il voulut se faire indemniser, conformément aux lois, du tort qu'il avait subi. Le possesseur du jardin dut se défendre ; il exagéra le dommage causé à ses légumes, et sut si bien faire valoir ses raisons, que l'indigent, comme on devait s'y attendre, eut le dessous, perdit sa cause et fut débouté de sa demande.

Le prêtre resta ainsi brouillé avec son frère le pauvre. Il eut néanmoins la témérité d'offrir la Victime de paix et de réconciliation, lui que la discorde venait de souiller. Mais le céleste Réconciliateur, le Seigneur Jésus, que Dieu a fait

(1) Isai, XXIV, 16.

notre justice et notre rédemption (1), cessa de se montrer sur l'autel, comme il le faisait auparavant.

Le pieux chrétien, dont nous avons parlé plus haut, assistait selon son habitude au saint sacrifice, priant avec beaucoup de dévotion celui que les Anges ne peuvent se rassasier de contempler (2), et il espérait le voir comme à l'ordinaire. Mais il fut trompé dans son attente et en ressentit un trouble extrême. Il ne pouvait se le dissimuler : le prêtre était privé de cette grâce insigne qui lui était faite auparavant. L'indignation divine semblait s'être élevée comme un nuage obscur entre le ciel et lui.

Si la modestie et l'humilité lui avaient jusqu'à présent fermé la bouche sur un fait connu de lui seul, la circonstance présente lui faisait un devoir de rompre le silence.

Prenant donc son pasteur à part, il lui confia son secret et lui fit connaître la précieuse faveur qu'il avait perdue. Il l'avertit en même temps et le conjura, s'il était tombé dans quelque péché, d'avoir promptement recours au remède de la pénitence, pour l'effacer au plus tôt : l'ineffable bonté de notre Rédempteur lui ferait peut-être alors recouvrer le don de Dieu...

Le ministre de Jésus-Christ fort alarmé répondit qu'il ne se sentait coupable d'aucun crime ; quant aux fautes journalières, sa conscience ne lui reprochait rien de plus grave que de coutume. Cependant, ajouta-t-il, je n'ai pu souffrir que mon jardin fût ravagé ; j'ai donc tué le porc qui le dévastait, et je ne me suis pas encore réconcilié avec son maître par une humble satisfaction. Tous deux comprirent alors que le divin Sauveur, qui prend en main la cause des déshérités de ce monde, avait voulu tirer vengeance de l'injure faite à l'un d'eux par un châtement, secret à la vérité, mais bien pénible pour celui qui le subissait.

Le prêtre se hâta donc d'offrir au pauvre du Seigneur une

(1) Rom. V, 11. — 1 Cor. I, 30.

(2) 1 Petr. I, 12.

juste compensation du tort qu'il lui avait causé. Recouvra-t-il néanmoins la grâce inestimable qu'il avait perdue? Nous l'ignorons. Car le serviteur de Dieu, qui participait à cette grâce avec lui, et peut-être plus que lui, toujours fidèle à ne pas révéler, sans une nécessité absolue, les faveurs qu'il recevait du ciel, garda de nouveau sur ce sujet un rigoureux silence.

Ce récit est bien propre sans doute à nous exciter à la vigilance sur nous-même. Considérant toutefois quelle est la dureté du cœur humain, pour mieux convaincre le lecteur du danger de la discorde, nous allons maintenant faire intervenir le témoignage même de l'ennemi du genre humain. C'est contre son gré, sans doute, et parce qu'il y était contraint, qu'il proféra la vérité, mais ses aveux n'en renferment pas moins pour les fidèles un salutaire enseignement.

Le Supérieur d'une maison de religieuses, désirant aliéner une des propriétés du monastère, vint traiter cette question avec la communauté; mais ils ne purent s'entendre. Chacune des deux parties s'opiniâtrait dans son sentiment, comme étant le meilleur, ainsi qu'il arrive d'ordinaire: de là un grave sujet de discorde. Le Supérieur prétendait qu'en vertu de l'administration qui lui était confiée, toute la solution de cette affaire était laissée à sa discrétion et à son autorité. Les Sœurs soutenaient le contraire, et se retirèrent fort scandalisées.

Or dans ce couvent vivait une femme séculière, qui était tourmentée par l'esprit immonde. On faisait chaque jour en commun d'ardentes prières pour sa délivrance, et, afin d'agir plus efficacement contre le monstre infernal, on la menait souvent à la sainte Table participer aux divins sacrements.

Le lendemain de sa contestation avec les religieuses, le prêtre, sans nul égard pour le scandale qu'elles venaient de souffrir et pour le trouble dans lequel il les avait jetées, voulut offrir l'Hostie pacifique, et monta à l'autel en leur présence, malgré l'émotion qu'il ressentait lui-même.

Après la consécration, il se fit amener la pauvre possédée pour lui donner la sainte Eucharistie. Mais le démon, résistant avec une incroyable audace, poussa des cris sauvages et horribles ; puis, s'échappant en amères invectives contre le célébrant : « C'est bien à toi, s'écria-t-il avec frénésie, c'est bien à toi, vil et misérable homme de néant, qui ne respirez que rancune et discorde, à venir, après un tel scandale donné aux épouses du Christ, consacrer, sous les yeux de la souveraine Majesté, la chair du Dieu Très-haut, la tenir entre tes mains, et la manger sans respect et sans pudeur ! Sache bien qu'il eût mieux valu pour toi ne pas entrer aujourd'hui dans la maison du Seigneur, que de souiller et d'endureir ta conscience par une si téméraire présomption. »

Ce n'est qu'à force d'exorcismes et de prières qu'on put contraindre le démon à demeurer tranquille jusqu'à ce que la femme qu'il tourmentait eût reçu la sainte communion. On eut toutes les peines du monde à vaincre ses résistances et à faire accepter à cette infortunée la divine Eucharistie des mains de cet homme qui avait troublé la paix du monastère.

Apprenons par ce récit combien la négligence à surmonter nos mauvais penchants et la facilité à commettre le péché donnent de force à nos ennemis, et combien il devient difficile ensuite de secouer le joug tyrannique du prince des ténèbres.

Voici maintenant un Saint qui va nous faire connaître avec quel soin on doit fuir cette peste de la discorde et combien il faut se hâter de se réconcilier et de se remettre en bonne intelligence avec le prochain.

Jean, surnommé l'Aumônier à cause de son incomparable charité et de sa compassion pour les pauvres, était Patriarche de la grande cité d'Alexandrie. Or Nicétas, Patrice de la même ville, voulut établir, concernant le marché public, certaines lois qui n'étaient rien moins que justes et modérées, et qui sentaient l'avarice et l'exaction. Le Patriarche voyant que de tels réglemens tourneraient au détriment des pauvres, qui

sont souvent les victimes des riches, résista de tout son pouvoir.

Une vive contestation s'en étant suivie, Jean et Nicétas se séparèrent en mésintelligence. Mais le charitable pontife avait appris du souverain Pasteur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, à être doux et humble de cœur. Bien que sa conscience lui rendit témoignage de la justice de sa cause, et qu'il eût pu faire peu de cas du scandale d'un homme que la cupidité aveuglait et mettait hors de lui, il ne laissa pas toutefois que d'envoyer, sur le soir, deux de ses clercs les plus pieux lui porter cette parole : « Seigneur Patrice, voici le soleil qui est sur le point de se coucher. » Celui-ci, à cette parole, touché de repentir, se leva sur-le-champ et courut se jeter aux pieds du vénéré prélat. C'est ainsi qu'en imitant la douceur du Christ, et en faisant noblement les premières avances, par humilité, Jean sut étouffer dans le cœur de son prochain un tison tout fumant d'orgueil et de discorde.

CHAPITRE XV

ÉLOGE DE LA PATIENCE



L nous est doux de rapporter ici un autre trait qui convient parfaitement au sujet qui nous occupe. Nous y admirerons la patience invincible d'un religieux, qui sut rester pacifique avec celui qui ne voulait point de la paix. Il ne négligea pas, selon le précepte du Seigneur, de prier pour son ennemi, et fut assez heureux pour extirper de ce cœur envenimé les racines amères de l'envie. Grâce à la miséricorde divine, le succès fut si

complet que celui qui l'avait persécuté avec violence pendant si longtemps devint le plus dévoué de ses amis.

Une rivalité s'était donc élevée entre deux religieux dans un monastère de l'Ordre de Citeaux. L'un d'eux, touché de la grâce, s'apercevant du mal que cette dissension commençait à produire dans son âme, se hâta d'en arracher le germe, à l'aide d'une salutaire componction. L'autre, au contraire, persévéra dans son ressentiment contre son Frère, le poursuivant de sa malveillance, ouvertement ou en secret, et cherchant par des moqueries et des détractations à lui inspirer de l'aigreur.

Le moine persécuté ne répondait à tant d'outrages et de provocations que par l'humilité et la patience que donne la crainte de Dieu ; les traits les plus acérés, lancés contre lui par la malignité de son adversaire, loin de lasser son courage et d'exciter sa colère, venaient s'éteindre contre sa soumission, ses prières et ses larmes.

Mais quand la haine et la jalousie dominant le cœur de l'homme, à quelles extrémités ces deux funestes passions ne peuvent-elles pas le conduire ? Si, pour ne point blesser sa conscience, ce Frère humble et patient se montrait insensible aux mauvais procédés dont on usait à son égard, frappé sur une joue s'il présentait l'autre, comme le veut l'Évangile, tout cela, interprété en mauvaise part, était taxé d'orgueil ou de mépris. En vain s'efforçait-il d'adoucir par sa longanimité son implacable persécuter, celui-ci, tout rempli d'amertume, n'en devenait que plus haineux et plus acharné. Profaner ce qu'il y a de plus saint, fouler aux pieds tous les droits, confondre le juste et l'injuste, tous les moyens lui étaient bons, pourvu que le religieux qu'il avait pris en aversion, perdît sa paix, sa sérénité et la considération dont il jouissait.

Voyant donc que ce dernier, par sa constance héroïque, triomphait glorieusement de toutes les méchantes inventions de sa haine et foulait aux pieds sa perversité, ce loup furieux se porta aux derniers excès de la jalousie et de la rage.

Il alla trouver l'Abbé, et accusa faussement l'innocente brebis

d'un crime énorme, pour ruiner, s'il était possible, l'honneur et la bonne renommée de son antagoniste.

On fit venir le Frère faussement inculpé. Conformément à cet adage, que celui-là est cruel, qui néglige le soin de sa réputation, il protesta avec simplicité qu'il n'était pas coupable de la faute qu'on lui imputait, se déclarant prêt à subir toute épreuve à laquelle on voudrait le soumettre.

Sachant toutefois combien l'homme est porté, dès sa jeunesse, par la corruption de son cœur, non seulement à faire le mal, mais aussi à le supposer dans son prochain, c'était pour lui un tourment de penser que l'accusation dont il était victime allait fournir aux faibles une occasion de scandale. Se voir ainsi en butte aux vains soupçons des hommes lui semblait une épreuve difficile à supporter, quoiqu'il eût pu dire avec saint Paul : « Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience (1). »

Mais le même Apôtre, — il ne l'ignorait pas, — donne aussi ce conseil : « Ne vous laissez point vaincre par le mal, mais travaillez à vaincre le mal par le bien (2). » Craignant donc que sa tristesse, entretenue par de continuelles tentations d'impatience, ne se convertit en haine, il voulut donner le change à son chagrin toujours croissant, et se livra tout entier à la piété. Il ne cessait d'implorer avec larmes la miséricorde divine et de solliciter, par l'intercession de la Très-sainte Vierge Marie, pour lui-même, la grâce d'être affermi dans la charité, et, pour son persécuteur le retour à de meilleurs sentiments.

Ses gémissements et ses pleurs ne furent pas inutiles. Le Dieu, qui console les humbles et qui soutient ceux qui sont dans la tribulation, exauça sa prière et l'on vit s'accomplir cette parole du Sage : « Lorsque le Seigneur agréera les

(1) II Cor. I, 12.

(2) Rom. XII, 21.

voies de l'homme, il réduira ses ennemis mêmes à lui demander la paix (1). »

Il y avait déjà quelque temps qu'il offrait au ciel, avec une ferveur sincère, le sacrifice d'un cœur contrit et humilié; néanmoins il ressentait toujours vivement la douleur que lui causaient la perte injuste de sa réputation et celle de l'âme de son Frère, infectée du double poison de la haine et du mensonge.

Il ne laissait pas pour cela que de persévérer dans ses saintes dispositions, quand Dieu daigna enfin soulager sa peine et procurer en même temps le salut de son ennemi. Une nuit, tandis qu'il était dans sa stalle à l'église, pendant l'office de Matines, il sentit tout-à-coup se former dans son cœur un ruisseau de larmes, qui tirait sa source de cette fontaine ouverte à la maison de David pour y laver les souillures du pécheur (2); et, comme ce ruisseau grossissait toujours, son visage fut bientôt tout inondé. — Ces pleurs ne criaient pas vengeance contre celui qui avait voulu confondre et perdre un innocent; ils ne demandaient pas qu'il s'abimât lui-même dans la fosse qu'il avait creusée: ils coulaient bien plutôt, pour que ce malheureux, revenant de son égarement, échappât aux pièges du démon, qui le tenait captif et le menait à son gré (3), et pour qu'il recouvrât son droit à la béatitude éternelle. — Notre plus belle gloire ici-bas n'est-elle pas d'aimer nos ennemis et de prier pour nos persécuteurs?...

Ainsi enivré du vin généreux de la charité, qui réjouit le cœur de l'homme, le nouveau Joseph, ne pouvant se contenir en présence des Frères, dut gagner, à la hâte, un endroit retiré; il alla donc se prosterner au pied d'un autel, à l'écart. Là son âme touchée d'une vive componction pourra s'épancher en toute liberté et faire monter ses soupirs jusqu'au ciel comme un encens d'agréable odeur.

(1) Prov. XVI, 7.

(2) Zach. XIII, 1.

(3) II Tim. II, 26.

Rappelant alors à son esprit le souvenir des infinies miséricordes du Seigneur et des bontés inépuisables de sa bienheureuse Mère, la Très-sainte Vierge Marie, il invoque cette douce Consolatrice de tous les affligés, et la supplie, non pas tant par des paroles que par une pluie de larmes et des gémissements inénarrables, de vouloir bien prendre en main sa propre cause, et de se souvenir aussi de son Frère égaré. Il avait la sainte confiance qu'une affaire, si embrouillée qu'elle soit, se termine toujours heureusement, si cette tendre Mère daigne remplir son rôle de médiatrice et d'avocate auprès du Juge plein de clémence, son divin Fils. — L'heureux succès qui suivit sa démarche récompensa la simplicité de sa foi.

Comme il ne cessait, dans son amer chagrin, de dire et de redire, de cœur et de bouche, ces pieuses invocations : « Seigneur, qui êtes bon, ayez pitié de moi ! Sainte Marie, douce Mère de Dieu, venez en aide à un misérable, privé de tout secours et de tout conseil ! » sa prière fut favorablement accueillie par Celle qui est le refuge et la protectrice des pauvres et des délaissés. Notre-Dame voulut bien elle-même calmer sa douleur et lui donner une immense consolation, digne de la munificence qui sied à la Reine du ciel, à la Souveraine du monde, à l'Espoir des malheureux, à la Mère de miséricorde, lorsqu'Elle daigne visiter quelqu'un de ses dévots serviteurs.

Au moment où le chœur chantait le dernier verset du psaume, ce Frère ouvrant les yeux vit, à travers ses larmes, la Vierge sublime que les Anges vénèrent, que les affligés implorent, sortir du côté droit de l'autel et se diriger vers lui. Son visage et son attitude respiraient tout à la fois la majesté et la douceur qui conviennent à l'auguste dispensatrice des dons de Dieu. Tout environnée de lumière, Elle était suivie d'un jeune homme qui resplendissait, lui aussi, d'une gloire céleste.

Lorsque les Frères terminèrent le psaume par la doxologie, en s'inclinant, selon l'usage, pour honorer la Très-sainte Tri-

nité, la Bienheureuse Marie courba, Elle aussi, cette tête sacrée et vénérable, qui n'a pas son égale parmi les créatures et qui ne voit au-dessus d'elle que le front sublime du Verbe éternel, de Celui qui a daigné prendre dans son sein virginal un corps semblable au nôtre afin de l'unir à sa nature divine. Tout le temps que le chœur prononça les paroles : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto*, Elle demeura inclinée comme l'humble servante du Seigneur.

Se redressant ensuite et se tournant vers le moine désolé, Elle le fortifia par ces paroles pleines d'amabilité : « Séchez vos larmes, ami de Dieu, et bannissez de votre cœur cette douleur qui l'opprime. Votre peine n'a point été perdue. Vous vous êtes inspiré, autant que vous l'avez pu, des sentiments de charité et de miséricorde de mon divin Fils, qui est l'innocence et la charité même. Vous avez enduré les violences de votre ennemi, non seulement avec égalité d'âme, mais encore avec un ardent désir de son salut ; pour le lui procurer, vous n'avez pas hésité à vous humilier en la présence de Dieu dans les gémissements et les larmes : voici maintenant l'heure de la récompense. Sachez donc que, pour prix de votre dévotion et de la sincérité de votre foi, j'ai obtenu du Seigneur la gloire pour vous-même, et pour votre ennemi le pardon. »

Initié aux secrets du ciel et admis à contempler de ses yeux, dans cette chair mortelle, la Mère du Sauveur, à qui rendent hommage tous les chœurs angéliques, l'heureux Frère ne fut nullement troublé et ne pouvait pas l'être ; car n'est-elle pas la Mère de la paix et de la suavité ? Il lui dit donc avec confiance : « Je vous en prie, très-excellente Dame, dites-moi qui vous êtes, vous qui daignez parler de la sorte à votre petit serviteur ; et quel est ce jeune homme qui se trouve avec vous ? » — « Je suis, répondit-elle, Marie, la Mère de Dieu, et ce jeune homme, qui m'accompagne, est Jean l'Évangéliste, auquel je fus confiée par mon aimable Fils, au moment où Il mourut sur la croix pour sauver les hommes. » — « Si vous êtes vraiment, reprit le Frère, Celle par qui nous est venu le salut, Celle à qui toute créature doit honneur et vé-

nération, souffrez que je vous le demande : pourquoi avez-vous incliné tout à l'heure, comme les autres, votre front auguste, Vous qui êtes bien au-dessus de toutes les puissances angéliques ? » Notre-Dame lui répondit avec bienveillance : « Sachez-le, toutes les fois que sur la terre on chante la doxologie avec crainte et respect, en l'honneur de la Très-sainte Trinité, toutes les Vertus des cieux s'émeuvent et s'excitent à louer leur Créateur. »

Après ces paroles, la céleste vision s'évanouit. Au même instant, ce religieux jusque là si affligé sentit une odeur délicieuse qui le faisait renaitre à la joie, et non seulement lui, mais aussi tous ceux qui chantaient dévotement les psaumes dans l'église en éprouvèrent la salutaire influence ; leur cœur fut inondé de sentiments si suaves, qu'il fut facile de comprendre que ces parfums n'étaient point de la terre, mais du ciel.

Qui racontera les œuvres de la puissance du Seigneur ? qui pourra faire entendre toutes ses louanges (1) ? Les voies de Dieu sont vraiment impénétrables (2), et les œuvres de sa bonté incompréhensibles. L'infâme détracteur, qui avait si indignement accusé son Frère innocent ; cet homicide qui, d'un coup de langue, avait ravi à son prochain, autant qu'il était en son pouvoir, par un abominable mensonge, la vie avec l'honneur, méritait, ce semble, d'être atteint par cette terrible sentence dont le Seigneur menaçait les enfants d'Israël : « Si vous marchez contre moi, je marcherai aussi moi-même contre vous, et je vous frapperai de sept plaies, à cause de vos péchés (3). » Il méritait sans doute d'encourir aussi cet anathème du Psalmiste : « Parce que tu as préféré le mal au bien, Dieu te détruira pour toujours (4). »

(1) Ps. CV, 2.

(2) Rom. XI, 33.

(3) Levit. XXVI, 28.

(4) Psalm. LI, 5.

Pourtant il n'en fut pas ainsi. La cause du coupable avait été plaidée par l'innocent persécuté. La puissante intercession d'un Frère charitable et ses humbles gémissements avaient obtenu son salut. Le Père de famille daigna ouvrir au nouveau prodigue les entrailles de sa miséricorde, et le recevoir avec bonté. La scène touchante de l'Évangile devait, encore une fois, se renouveler en sa faveur. — Vite, qu'on apporte la robe neuve et précieuse du saint repentir ; qu'il en soit revêtu, car je ne veux plus qu'il marche nu à sa plus grande honte. Que, lavé de ses souillures dans les eaux d'une salutaire confusion, il recouvre par un aveu sincère la grâce de l'innocence et qu'on lui passe au doigt l'anneau d'or de la réconciliation. Mettez aussi à ses pieds la solide chaussure du vrai pénitent, afin que désormais, ses affections étant changées, il marche dans les voies de la justice, et ne se heurte plus contre des pierres d'achoppement et de scandale (1).

Tel est l'accueil que la miséricorde divine réservait à ce pécheur.

Comme les autres, il avait respiré les doux et suaves parfums qui s'exhalaient du corps virginal de l'immaculée Mère de Dieu ; ils avaient pénétré jusque dans l'antre ténébreux de ce cœur livré à la haine et à la jalousie.

Touché subitement de componction et embrasé de ce feu que le Sauveur Jésus apporta sur la terre, il se mit à peser son crime dans la balance de la vérité, et ouvrit les yeux sur sa misère et sur sa méchanceté. Il se trouva digne de tous les tourments, et reconnut en même temps l'innocence et la sainteté de son Frère qu'il avait si injustement diffamé. Enfin, ne pouvant plus souffrir les reproches de sa conscience, il résolut de mettre un terme à ses vexations, d'aller trouver l'Abbé, et de lui déclarer la fausseté du crime qu'il avait imputé à son antagoniste pendant si longtemps ; il se proposa en outre de demander pardon à sa victime avec le plus d'humili-

(1) Luc. XV, 22.

lité possible, et de lui offrir la satisfaction que son Supérieur jugerait convenable.

Dès que le jour eut dissipé les ombres de la nuit, les Frères, encore tout étonnés, ne manquèrent pas de se demander d'où avait pu provenir et ce que signifiait cette suave odeur qui les avait si agréablement impressionnés à l'office de Matines. Celui qui avait la clef de tout ce mystère se rendit auprès de l'Abbé en particulier et lui fit part avec simplicité de ce qu'il avait vu et entendu. Il assura de plus que l'heure où les religieux avaient été tout embaumés de ce céleste parfum était précisément celle de l'apparition de la bienheureuse Mère de Dieu.

L'Abbé, dans sa surprise, hésitait à ajouter foi à ce récit : une grâce si miraculeuse lui semblait surpasser de beaucoup le mérite de la personne ; mais la vérité lui fut manifestée tout aussitôt par un témoignage inattendu. Il voit venir à lui, pâle et tremblant, le malheureux diffamateur. Celui-ci lui dévoile sa propre scélératesse et la jalousie haineuse qui lui a fait inventer le crime abominable dont il a chargé son Frère innocent. Il confesse avec beaucoup de larmes et de gémissements son infâme calomnie et déplore avec la plus amère douleur son obstination à persécuter, par toutes sortes de moyens, un religieux qui n'avait pour lui que de bons procédés.

L'Abbé lui demanda la raison d'un repentir si subit et d'un si heureux changement. Il répondit que, malgré son indignité, il lui avait été donné de respirer aussi cette odeur céleste qui remplissait l'église et qu'en même temps, l'onction de la grâce pénétrant dans son cœur d'une manière admirable, il avait pris en haine sa propre malice, pour ne plus avoir d'autre amour que celui de l'innocence et de la vertu.

L'Abbé fit connaître ce qu'il venait d'apprendre à quelques Anciens versés dans la spiritualité, et tous ensemble rendirent grâces à la Bonté divine qui avait opéré une si grande merveille.

Cependant le moine, qui par sa patience avait ramené à la paix son adversaire et foulé aux pieds l'ennemi infernal, n'eut

rien de plus pressé que d'aller visiter l'autel où avait eu lieu le prodige. Tandis qu'il vénérât avec dévotion le sol sacré où s'étaient reposés les pieds de la Reine des cieux, il fut tout heureux de s'apercevoir que les doux parfums laissés après Elle s'étaient attachés à ces pierres et qu'elles en étaient tout embaumées : ce qui confirmait une fois de plus la vérité de la vision.

Il alla sur-le-champ en informer l'Abbé, qui, prenant avec lui quelques Frères des plus pieux, se rendit, avec un respect mêlé de crainte, à l'endroit désigné. Ayant constaté par lui-même la réalité du fait, il prit conseil de ses religieux, fit extraire ces pierres et donna ordre de les déposer avec honneur à la sacristie, en souvenir d'un si grand miracle.

Ainsi se vérifia à la lettre et d'une manière sensible cet oracle sorti de la bouche du Sauveur : « Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu (1) ! » Mais hélas ! — le commencement de ce chapitre ne le prouve que trop ! — il peut se rencontrer des personnes qui, par leur profession, semblent être du nombre des enfants de Dieu, et qui pourtant seront privées du céleste héritage, parce qu'elles n'auront pas pris soin de conserver le lien de la paix et de la concorde et de vivre avec leur prochain dans l'union de la charité. Ah ! qu'elles s'efforcent de rentrer au plus tôt en bonne intelligence avec lui, car sans cela personne ne peut jouir de la vue du Seigneur.

Priens donc le Tout-puissant, mes Frères, que, par la douceur de son Esprit, il ôte de nos cœurs l'amertume de la discorde et de la rancune, qu'il nous préserve de ces animosités et de ces aversions funestes qui font courir de si grands périls aux religieux réunis en communauté, et qu'il nous fasse la grâce de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme, afin que nous habitions dans la maison du Seigneur tous les jours de notre vie.

(1) Matth. V, 9.

CHAPITRE XVI

DE CEUX QUI SONT INAPPLIQUÉS A LA PSALMODIE



Le saint Office est un tribut que nous devons acquitter chaque jour, avec la crainte et le respect qui sont dus à la souveraine majesté de Dieu. Le Psalmiste nous y exhorte par ces paroles : « Servez le Seigneur avec crainte (1) . »

Nous sommes cependant, naturellement et dès notre jeunesse, si portés à la tiédeur et à la négligence dans les exercices spirituels, surtout dans ceux où la répétition fréquente des mêmes choses peut engendrer facilement le dégoût et l'ennui, comme il arrive dans la psalmodie, que nous avons jugé à propos, pour remédier à ce mal, de faire connaître comment Notre-Seigneur Jésus-Christ corrigea par lui-même l'irrévérence d'un certain clerc. Les négligents seront ainsi excités à se surveiller plus attentivement sur ce sujet et trembleront pour eux-mêmes, s'ils considèrent quelle est la majesté de celui qui fit cette correction.

Le bienheureux Annon, archevêque de Cologne, fondateur du monastère de Sigeberg, où ses saintes dépouilles attendent la gloire de la résurrection, fut un homme d'une grande autorité dans l'Eglise de Dieu et d'une éminente sainteté, comme on peut s'en convaincre en lisant l'histoire de sa vie.

(1) Psal. II, 11.

Ce Pontife vénérable consacrait à la psalmodie tout le temps qu'il pouvait soustraire aux affaires extérieures. Il s'était associé, pour lui répondre, un de ses clercs les plus capables. Mais celui-ci, qui se prêtait sans doute à ce pieux exercice plus par nécessité que par dévotion, s'ennuya de répéter toujours les mêmes heures de l'Office et les mêmes prières ; il se mit à tronquer les mots, quelquefois même à les omettre : c'est ainsi que dans le *Gloria Patri* il ne faisait mention que de la première et de la troisième personne de la Très-Sainte Trinité, sans nommer la seconde.

Les jours se succédaient, et personne ne le corrigeait de cette coupable négligence, parce que personne ne s'en apercevait, le saint évêque étant tout absorbé dans les sentiments pieux que lui inspiraient les versets qu'il récitait de son côté.

Un soir le Pontife venait de se mettre sur son lit. Avant de s'endormir, il entendit une voix qui répéta précipitamment et avec négligence, à trois reprises différentes : « *Gloria Patri et Spiritui Sancto.* »

Ne comprenant nullement ce que cela voulait dire, il s'endormit enfin, et, dans son sommeil, lui apparut Celui qui est le plus beau d'entre les enfants des hommes, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui lui montra une de ses mains dont les trois doigts du milieu étaient étendus, tandis que le pouce et le petit doigt étaient repliés en dedans. Avec l'index de la main droite touchant alors l'index de la main gauche : « Voici le Père, » dit-il ; puis, touchant le doigt du milieu : « Voici le Fils ; » enfin touchant l'annulaire : « Voilà le Saint-Esprit, » ajouta-t-il. « Ces trois personnes font un seul Dieu et l'Eglise universelle les honore également. Pourquoi donc laissez-vous impuni le blasphème de ce clerc qui, aux doxologies, me prive, moi qui tiens le milieu parmi les personnes de la Trinité, de l'honneur qui m'est dû ? »

Le serviteur de Dieu, à son réveil, s'estima tout heureux d'avoir été favorisé d'une si sublime et si douce vision.

Voulant s'assurer du fait qui lui avait été révélé, il fit

venir son clerc, dès le matin, pour dire avec lui l'Office selon son habitude, se promettant bien d'être attentif à la manière dont il s'en acquitterait. Convaincu tout aussitôt qu'à chaque *Gloria Patri* il supprimait réellement, par une coupable négligence, une des personnes de la Très-sainte et indivisible Trinité, il lui infligea une correction sévère, comme il la méritait, et le menaça d'un châtement plus rigoureux encore, s'il n'avait soin d'articuler distinctement à l'avenir, et avec dévotion, toutes les paroles de la sainte psalmodie.

Ce même prélat, ayant été un jour ravi en extase par la puissante volonté de Celui qui dévoile les mystères, connut toutes les tribulations et les calamités qui devaient fondre sur l'Eglise de Dieu jusqu'à la fin du monde. Revenu à lui-même, il demeura quelque temps dans une grande langueur d'esprit et de corps, par suite de l'épouvante dont l'avait pénétré cette horrible vision. Et, comme des hommes de piété le sollicitaient vivement de vouloir bien faire connaître, pour l'édification des fidèles, les secrets qui lui avaient été manifestés, il ne leur répondit que ces paroles : « Malheur, malheur, malheur, sur tous les points du globe, à ceux qui sont appelés évêques et conducteurs des âmes, parce qu'ils auraient dû, par leur doctrine et leurs exemples, apprendre aux peuples à servir saintement le Seigneur ! »

Pour en revenir à ceux qui récitent des psaumes ou toute autre prière sans attention ni piété, à la hâte et avec précipitation, sautant des mots ou ne les prononçant qu'à moitié, qu'ils apprennent une fois de plus par un livre intitulé : *Miracles de la Bienheureuse Mère de Dieu*, combien une telle négligence est pernicieuse et avec quel soin il faut la fuir et s'en préserver.

On lit dans cet ouvrage qu'une pieuse vierge avait coutume d'offrir chaque jour à la Reine du ciel un nombre d'*Ave Maria* égal à celui des psaumes, c'est-à-dire, cent cinquante, avec autant de génuflexions. Mais, comme si cette pratique lui fût devenue onéreuse, elle ne s'en acquittait plus avec une dévo-

tion convenable. Alors Notre-Dame daigna l'avertir Elle-même, qu'elle ferait mieux d'en retrancher les deux tiers et de ne lui offrir chaque jour que cinquante *Ave Maria*, dits posément et avec attention, en fléchissant le genou à chacun d'eux. Elle lui insinuait par là que la plus petite chose faite soigneusement, en l'honneur de Marie et de son divin Fils, est plus agréable à Dieu qu'une œuvre beaucoup plus considérable accomplie avec tiédeur et négligence.

Que pourront répondre à cela ceux qui mettent leur confiance dans la multiplicité de leurs prières, dites d'une manière quelconque, sans aucun soin, et ceux qui se font gloire de réciter en fort peu de temps une cinquantaine de psaumes ou le psautier tout entier ? Qu'ils apprennent par ces exemples que le Seigneur ne considère pas tant la quantité de la matière que l'affection du cœur, dans les sacrifices de piété qu'on lui offre, et qu'ils se souviennent qu'il n'y a de véritable holocauste que celui que la flamme du pur amour consume intégralement. Mais s'il se trouve quelqu'un qui, par la grâce de Dieu, soit arrivé à une telle perfection qu'il puisse offrir beaucoup sans nuire à sa ferveur, pour celui-là il n'y a point de loi, comme parle l'Écriture (1). Autant il aura surpassé ici-bas, par son zèle et ses mérites, ceux dont la vie est moins parfaite, autant il les surpassera dans le ciel par l'éclat de son triomphe : un poids immense de gloire sera son héritage dans les siècles des siècles.

(1) Tim. I, 9,

CHAPITRE XVII

COMBIEN IL EST AVANTAGEUX DE CONSACRER SES VEILLES AU SERVICE DU
SOUVERAIN MAITRE



AVID, le roi prophète, illustre entre tous les Patriarches, David, cet homme aimé du Seigneur et choisi par lui pour l'accomplissement de ses desseins, est le premier qui ait organisé des chœurs de chœurs destinés à louer le Tout-puissant, à célébrer sa bonté et son éternelle miséricorde. Il fit connaître à son fils Salomon l'ordre qu'il avait établi dans la Maison de Dieu, le rang et la disposition que devaient observer les lévites dans le chant sacré et il ajouta : « Toutes ces choses m'ont été données écrites de la main du Seigneur (1). »

Le Prophète royal voulait ainsi nous faire entendre que s'il y a quelque vertu, quelque grâce et quelque beauté dans la Jérusalem terrestre, qui gémit encore captive parmi les liens du péché, tout cela lui vient de la Jérusalem d'en haut qui est libre et dont toutes les parties sont entre elles dans une parfaite union.

A l'exemple de ce qui se passe dans cette Cité éternelle dont les places retentissent sans cesse du doux cantique *Alleluia*, ceux qui vivent ici-bas dans l'innocence, la pureté et la charité, s'efforcent à l'envi de faire monter vers Dieu leur Créateur un pieux concert de louanges.

(1) Paralip. XXVIII, 19.

Mais si les fidèles de la sainte Eglise s'appliquent de tout leur pouvoir à rendre ainsi leur tribut d'hommages au Seigneur, il faut avouer cependant que, sous ce rapport, l'Ordre de Cîteaux l'emporte de beaucoup par sa dévotion sur tous les autres, et qu'il s'est imposé une tâche beaucoup plus lourde. En effet les religieux Cisterciens se lèvent, pour l'office des Vigiles, un peu après le milieu de la nuit et même quelquefois à minuit. Ils ont hâte de se présenter devant la face de Dieu, afin de le louer par leurs prières et par leurs chants, et, méprisant la douceur du sommeil du matin, ils surmontent l'épuisement et la fatigue jusqu'au lever du soleil. Ils peuvent vraiment dire avec le Psalmiste : « A cause de vous, Seigneur, nous nous sommes immolés tout le jour (1) », et encore : « Les paroles de votre loi, Seigneur, nous ont fait embrasser des voies dures et pénibles (2) . »

Mais pour montrer quel est le mérite des veilles quotidiennes exactement observées pour le service du bon Maître, et combien il est dangereux, au contraire, de s'en dispenser, sans une nécessité véritable, nous allons rapporter ici deux exemples. Le premier consolera les fervents, ceux qui, brûlant d'un feu sacré, goûtent la psalmodie et ne se rebutent point de ses longueurs ; ils se réjouiront dans le Saint-Esprit, d'y trouver un témoignage qui les honore, et seront encouragés à bien purifier leur âme pour s'employer avec un zèle toujours plus ardent à la divine louange. Le second nous apprendra de quel tyran ils se font les esclaves, ces paresseux et ces lâches qui, sans pudeur ni crainte de Dieu, se privent aisément de la douce compagnie de leurs Frères réunis à l'Office, pour se livrer sur leur couche à un honteux repos ; touchés de repentir, peut-être se hâteront-ils de secouer leur torpeur et leur mollesse : autrement ils n'éviteront pas les cruels tourments que leur négligence leur attirera après cette vie.

(1) Ps. XLIII, 22.

(2) Ps. XVI, 4.

C'était le temps où notre Père saint Bernard, premier Abbé de Clairvaux, dont le nom ne doit être prononcé qu'avec amour et dévotion, répandait parmi les peuples de tous pays et de toutes langues la connaissance de la perfection monastique, connaissance que le Père des lumières, de qui procède tout don parfait, lui avait communiquée avec plus de plénitude qu'à aucun homme de son époque. Alors il envoyait ses Frères sur tous les points du globe peupler les monastères qui se construisaient à l'aide des offrandes des fidèles. — A la prière du vénérable Albert l'ancien, archevêque de Mayence, métropole de la grande Germanie, il fonda, à deux lieues de cette ville, non loin des rives du Rhin, le monastère d'Eberbach (1).

Tels furent, sous la bénédiction d'un si illustre Père, les développements et les progrès de cette maison, qu'elle put bientôt rivaliser avec sa Mère (2), tant pour sa régularité, la renommée de ses moines, l'autorité et la vertu de ses prélats, que pour ses grandes richesses et pour le nombre de ses sujets : encore aujourd'hui elle est regardée dans toutes les provinces germaniques, comme un monastère modèle, comme un miroir de la perfection religieuse. Le parfum de sainteté, qui s'exhale de cette Abbaye, attire des environs et même d'endroits plus éloignés, un grand nombre de fidèles. Ils viennent puiser là, comme dans un grenier d'abondance, de sages conseils, une part aux prières des moines, une protection dans les dangers ou des secours pour les besoins des pauvres. Il en est qui sont dans la pieuse coutume de venir y célébrer les principales solennités.

Du nombre de ces derniers se trouvait un soldat, de noble origine, aussi pieux que vaillant. Conrad, — c'était son nom, — se rendait à Eberbach, chaque année, la veille de la Purification de la Très-sainte Vierge Marie, et, assistait, plein de fer-

(1) Eberbach ou Erbach.

(2) L'Abbaye de Clairvaux.

veur, à tout l'office des Matines, bien qu'il dure très-longtemps les jours de grandes fêtes. Il unissait ses prières à celles de tant de saints religieux, entendait le sermon, fortifiait son âme par la participation aux saints Mystères et s'en retournait joyeux, emportant chez lui des trésors de bénédiction, en retour de ses largesses ; car, ne s'estimant pas, dans son humilité, une vigne productive, engagé qu'il était dans les embarras du siècle et les pensées du monde, il s'efforçait du moins de soutenir, comme un ormeau puissant, la vigne du Seigneur par d'abondantes libéralités.

Or il arriva, une année, qu'empêché par ses affaires domestiques, il ne put se rendre d'aussi bonne heure que de coutume à la solennité. Il était déjà nuit close, quand il se présenta. Fatigué du voyage, il dut se mettre au lit et s'endormit d'un sommeil si profond, qu'il n'entendit point le signal qui appelait les Frères à Matines. S'étant réveillé après l'heure, les chants des religieux arrivèrent jusqu'à son oreille ; il se hâta alors de quitter sa couche et courut à l'Office, plein de tristesse de son retard. Il s'assit devant un des autels, dans la partie méridionale de l'église où se tiennent les hôtes, et là, voulant réparer sa négligence, il s'efforçait de prendre part à l'ardente piété avec laquelle toute l'assistance s'appliquait au chant ou à la prière. Mais le sommeil, prenant le dessus, le rendait incapable de faire oraison. S'armant alors d'une sainte énergie, il voulut vaincre sa torpeur, en se tenant tantôt debout, tantôt assis, ou encore en se frottant avec la main le front et les tempes.

Considérant en même temps avec quel courage et quelle ferveur les moines chantaient les louanges divines, puis faisant un retour sur sa propre faiblesse, il ne pouvait revenir de sa surprise, et, s'adressant au Seigneur, il lui disait familièrement : « Mon Dieu, comment ces Frères peuvent-ils se soumettre à des fatigues qui semblent au-dessus des forces de la nature et qui dépassent les bornes de la fragilité humaine ? Comment peuvent-ils s'immoler ainsi pour Vous, et le jour et la nuit, par des veilles et des jeûnes continuels ? Avant Mati-

nes ils ont pris à peine quelques moments de repos, et les voilà qui célèbrent votre gloire, le cœur plein d'allégresse. Et moi, misérable pécheur, je ne puis soutenir une seule de ces veilles prolongées auxquelles ils s'assujettissent incessamment avec joie, en vue des récompenses éternelles, toujours prêts à retourner à de nouveaux combats sans qu'aucune épreuve puisse lasser leur constance ! »

Ces pieuses lamentations s'échappaient de son cœur, quand un léger, mais délicieux sommeil vint peu à peu fermer ses paupières. Il vit alors deux personnages, revêtus de l'habit monastique, et d'une beauté toute céleste, quitter le chœur des religieux et se diriger vers lui. L'un d'eux, semblant entrer dans ses pensées, mais empruntant un langage que Conrad ignorait — car il ne connaissait que la langue germanique, — lui fit entendre ce vers latin, élégamment composé à la louange de ceux qui se consomment de veilles et de fatigues pour le service de Dieu :

Talia posse pati, soli meruere Beati.

Il n'y a que des Bienheureux qui puissent endurer de tels travaux.

A ces paroles, le soldat, réveillé subitement, ouvrit les yeux, et, retenant miraculeusement les quelques mots qui lui avaient été dits, il rendit grâce au ciel, bien persuadé qu'ils renfermaient quelque avis qui lui serait salutaire, quoiqu'il ne pût tout seul en comprendre le sens.

Il passa le reste de la nuit, luttant avec courage contre le sommeil et s'adonnant à la prière avec toute la dévotion dont il était capable. Il lui tardait cependant que le jour arrivât, afin de pouvoir communiquer à quelqu'un, qui pût le lui expliquer, l'oracle dont la Bonté divine l'avait rendu dépositaire, et dont il redoutait de perdre le souvenir.

Dès le matin il alla trouver, en temps convenable, un moine d'une grande piété, à qui il raconta confidentiellement ce qui lui était arrivé. C'était le Prieur de la maison. Celui-ci lui demanda s'il pourrait lui redire les paroles mystérieuses. Le sol-

dat, sur-le-champ, quoique ignorant et illettré, prononça ce vers latin, sans aucun embarras, et en répéta tous les mots jusqu'à ce que le religieux les eût assez fixés dans son esprit, pour n'avoir point à craindre de les oublier.

Ce n'est pas tout. Il fallait encore qu'il fût bien avéré que celui qui avait reçu cet enseignement miraculeux ne l'avait pas reçu pour lui seul, mais bien plutôt pour ceux dont il avait si fort admiré la constance, et que le Seigneur ne s'était servi de lui que pour préconiser leur béatitude.

A peine Conrad eut-il fait part au Prieur des paroles qui lui avaient été dites et en eût-il reçu l'interprétation, qu'elles s'effacèrent aussitôt complètement de sa mémoire : il lui fut désormais impossible d'en retrouver un seul mot ni même d'en exprimer la moindre syllabe.

Edifié et affermi dans la grâce de Dieu par de tels prodiges, il crut que le Seigneur était bien véritablement le gardien de ce lieu et il s'engagea à fournir à cette église une rente annuelle, qu'il acquitta fidèlement jusqu'à la fin de sa vie.

Béni soit notre doux Sauveur qui a daigné, par ce récent miracle, donner à ses fidèles un gage de la béatitude dont jouiront dans la Patrie céleste tous ceux qui, foulant aux pieds la fragilité de la chair et bannissant toute pusillanimité, s'efforcent de servir Dieu avec courage et dévotion !

Quant au Prieur dont nous venons de parler, son nom mérite d'être cité. Il se nommait Méfrède. C'était un homme d'une piété remarquable, et qui jouissait d'un grand crédit auprès des personnes du siècle. Il sut, par sa sagesse et son habileté, sauver son monastère et empêcher sa ruine, lors des troubles funestes qui déchirèrent si longtemps l'Eglise, sous le pontificat d'Alexandre III, et au milieu de l'horrible tempête soulevée par l'Empereur Frédéric (Barberousse) et sa faction schismatique. Entre autres faveurs spéciales, Méfrède recevait du ciel de divines communications. Mais si les Esprits bienheureux le consolaient par leurs visites, le Seigneur permit aussi, pour le purifier, que les démons lui apparus-

sent sous la forme de spectres horribles, qui le glaçaient de terreur.

Il y avait dans cette même maison un jeune homme de Strasbourg, qui se nommait Henri. Doué d'un tempérament robuste et vigoureux, il était cependant d'une mollesse et d'une lâcheté incroyables, vices, hélas ! trop communs de nos jours, où l'on en voit tant, disons-le avec douleur, qui redoutent plus les macérations du corps que les supplices de l'enfer. Celui-ci ne se signalait, dans les exercices et les observances de l'Ordre, que par sa négligence et son inutilité. Mais où il se montrait surtout répréhensible, c'était en ce qui concerne l'Office divin. Il y apportait une négligence extrême, et, quoiqu'il eût pu, grâce à sa vigueur naturelle, s'en acquitter plus facilement que personne, il aimait mieux faire comme le paresseux qui cache, dit le Sage, sa main sous son aisselle. Il lui arrivait souvent, sous des prétextes imaginaires, de s'absenter de l'Office de la nuit, et il ne rougissait pas d'aller se remettre sur son lit pour y prendre à son aise un ignoble repos.

Le vénéré Prieur désirait ardemment, dans sa paternelle sollicitude, le guérir de sa paresse ; il l'avertissait, le suppliait, le reprenait, tantôt en public, tantôt en particulier, mais toujours inutilement. L'insensé, préférant les commodités de sa chair aux intérêts de son âme, nourrissait, selon le langage de l'Écriture, une stérile qui n'enfante point et laissait la veuve dans l'oubli (1).

Une nuit, ce moine relâché, ennemi de la gêne et du travail, était sorti de l'Office, selon son habitude, pour aller l'aider avec les infirmes et regagner plus tôt sa couche. Le Seigneur voulut alors montrer au zélé Prieur combien sa sollicitude était juste, et quel préjudice causait à ce Frère sa négligence, ou, pour mieux dire, son orgueil et son mépris.

Henri était parti de sa stalle à la dérobee, et, après avoir fait à l'autel à peine une légère inclination, il s'était hâté de

(1) Job. XXIV, 21.

franchir l'entrée du chœur. Le Prieur vit alors un horrible démon lui sauter sur le dos et le mener comme un baudet jusqu'à la porte de l'infirmerie, en gesticulant, et avec de grands éclats de rire : sa mollesse le rendait bien digne d'un traitement si honteux... Lorsqu'il sortit peu de temps après, son infernal cavalier bondit de nouveau sur ses épaules, le traitant toujours à la façon d'une bête de charge et lui faisant ronger le frein de sa lâcheté, jusqu'à ce qu'il arrivât, ignominieusement fouetté par le démon de la paresse, au pied de cette couche où il était si pressé de s'étendre pour son malheur.

Oh ! qu'il lui eût été bien plus profitable d'imiter la sagesse et l'humble dévotion du roi David qui, se regardant devant Dieu comme une bête de somme, lui disait dans la simplicité de son âme : « J'ai été devant vous comme un animal sans raison, et cependant je me suis toujours tenu attaché à vous (1) ! » Au lieu de se faire la vile monture de son plus grand ennemi, qui ne le séduisait par l'appât d'une jouissance passagère que pour le précipiter dans la mort éternelle, il eût mérité de soumettre ses épaules à celui que le Psalmiste nous représente s'élevant au-dessus de l'Occident (2), pour détruire le péché et établir la justice.

Mais qui pourra corriger celui qui n'a pas la crainte de Dieu ? Ce malheureux, ne tenant aucun compte des avis salutaires de son digne Prieur, qui l'avait pourtant averti de la vision qu'il avait eue à son sujet, en vint jusqu'à secouer entièrement le joug de toutes les observances claustrales qui coûtent à la nature, sans daigner même sauver les apparences ; puis il abandonna tout-à-fait l'état religieux par une infâme apostasie et retourna aux fausses joies et à la corruption du monde, s'exposant à tomber à tout instant dans les enfers.

(1) Ps. LXXII, 23.

(2) Ps. LXVII, 5.

Des deux exemples que nous venons de rapporter, si le premier est de nature à entretenir la ferveur de ceux qui ne reculent pas devant les fatigues et les veilles du service divin, il faut convenir que le second est bien propre à inspirer de la terreur et de graves réflexions à ces religieux efféminés qui se montrent incapables de tout effort généreux. Hélas ! il est bien à craindre que ces lâches, qui ne peuvent souffrir pour Dieu la moindre peine, quoiqu'ils aient des forces et de la voix, ne fassent une fin semblable à celle de cet infortuné dont nous venons de parler, et que leur vie misérable n'aboutisse, comme la sienne, à une honteuse désertion.

CHAPITRE XVIII

COMBIEN IL EST HONTEUX DE NE PAS SUPPORTER AVEC COURAGE LES VEILLES DE L'OFFICE DIVIN



DENCORE un mot sur la lâcheté, la paresse et la somnolence que plusieurs ont à se reprocher dans le service du Seigneur. Les révélations d'un serviteur de Dieu nous offrent de précieux renseignements sur ce sujet et sur les nombreuses illusions qu'éprouvent par les artifices du diable ceux qui se livrent à l'indolence et qui dorment au cœur.

Un moine Cistercien, de l'Abbaye de Stratfleur, dans la Grande-Bretagne, avait, dès sa jeunesse, méprisé les choses de la terre, et s'était appliqué avec le plus grand soin à goûter celles du ciel et à pratiquer la vie religieuse dans toute sa perfection. Aussi le Tout-puissant daigna-t-il lui communiquer, pour notre instruction, le don de prophétie.

Une nuit de la Pentecôte, levé dès le son de l'horloge, il venait de commencer les Laudes de Notre-Dame, lorsqu'il sentit tout-à-coup son âme inondée d'une ferveur et d'une dévotion qu'il n'avait jamais ressenties, et qui allèrent toujours croissant durant l'Office, de telle sorte que cette consolation intérieure se manifestait dans toute sa personne. Lorsque les Frères commencèrent le cantique : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino*, dans lequel toutes les créatures sont invitées à bénir et à louer le Seigneur, il vit des yeux du corps un Esprit bienheureux, tout brillant de lumière, entrer par une fenêtre qui était en face de lui et descendre au milieu du chœur, tenant à la main un encensoir rempli d'un céleste parfum.

Il s'avança vers l'autel et l'encensa, comme c'est l'usage aux messes solennelles. Ayant ensuite quitté le sanctuaire, il parcourut les deux chœurs, offrant à tous ceux qui veillaient et qui étaient appliqués au chant de l'Office les arômes vivifiants de cet encens divin. On était arrivé au verset : *Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu*, (Bénéissons le Père et le Fils avec le Saint-Esprit,) lorsque l'Ange, qui allait d'une stalle à l'autre arriva en face du religieux, témoin de cette merveille. Celui-ci, s'inspirant dans son ardente piété des sentiments du Psalmiste, quand il s'écrie : « J'ai ouvert la bouche, et j'ai attiré l'air, parce que je désirais beaucoup vos commandements (1), » se porta en avant pour aspirer cette mystérieuse vapeur, afin de s'incliner ensuite et de chanter avec plus de dévotion : Louange au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

Alors l'envoyé du Seigneur tira de l'encensoir avec deux de ses doigts un charbon brûlant et lumineux et le lança dans sa bouche entr'ouverte. Le serviteur de Dieu sentit cette braise incandescente parcourir tout son corps et le pénétrer d'une ardeur toute pleine de suavité, en sorte qu'il pouvait

(1) Ps. CXVIII, 131.

dire avec le Prophète: « Le Tout-puissant a envoyé d'en haut un feu dans mes os (1). » Mais bientôt il ne put supporter l'action dévorante de ce feu, tout à la fois terrible et salutaire, qui consumait en lui tout ce qu'il y avait de vicieux et de terrestre; on le vit tomber à terre pâle et inanimé. Les Frères le transportèrent à l'infirmerie, où il resta trois jours, sans voix et sans mouvement, comme s'il eût été mort.

Au bout de ce temps, il reprit l'usage de ses sens, à la même heure où il lui avait été ravi. Pendant les mystérieuses flammes, dont il avait été brûlé, l'avaient affranchi de cette corruption de la chair, qui appesantit l'âme, et il lui fut donné dès lors de voir des yeux de l'esprit les choses éloignées comme si elles étaient présentes. Il connaissait de quelles tentations étaient tourmentés les religieux de son monastère, soit le jour, soit la nuit, en précisait les circonstances, en indiquait les causes, et enseignait le moyen d'y remédier, si bien qu'un grand nombre de Frères, excités par ses exhortations, s'efforçaient à l'envi de mener une vie plus sainte.

Il disait que, toutes les nuits, et surtout les dimanches et les fêtes, le chœur était envahi par une multitude de démons, dont l'exécration était de distraire les moines, par toutes sortes de moyens, et de les détourner du service de Dieu. Il les avait vus s'empresser autour des paresseux et des dormeurs, aller et revenir de l'un à l'autre et les insulter par des éclats de rire et d'ironiques applaudissements. Ils portaient sur la tête d'affreux capuces, sales et infects, formés de vieux lambeaux, tout couverts de gale et de teigne au-dedans et au-dehors. Ils dissimulaient sous cet accoutrement leurs faces hideuses, comme s'ils eussent craint d'être reconnus. Se présentant devant chaque Frère, ils examinaient curieusement s'il était éveillé ou assoupi. Dans ce dernier cas, ils secouaient aussitôt sur le visage du malheureux toute la

(1) Thren. I, 13.

puanteur de leur dégoûtant capuce, poussaient des cris pour avertir leurs compaguons qui se hâtaient d'accourir en grand nombre, et, tout le temps que le religieux restait dans son sommeil, ils se tenaient autour de lui, remplissant son imagination de fantômes et de rêves honteux. Au contraire, ils fuyaient comme le feu ceux qu'ils trouvaient attentifs et psalmodiant, comme s'ils n'eussent pu supporter le souffle de ces bouches qui chantaient les louanges du Seigneur.

Célébrer notre Créateur et notre Dieu sera notre souveraine béatitude et toute notre félicité dans la vie future. Eternellement nous le louerons, non seulement sans peine et sans fatigue, mais avec un bonheur indicible. Commençons donc à faire ici-bas ce que nous ferons alors. Avant que la mort ferme nos paupières et que cette langue, qui nous a été donnée pour bénir Celui de qui nous l'avons reçue, soit réduite en poussière, semons laborieusement la bonne semence de l'Office divin, et nous recueillerons, lorsque le temps sera venu, une moisson qui nous comblera d'une joie sans mélange.

Malheur, au contraire, à ceux qui se plaisent, sur cette terre, parmi les ronces et les épines de la tiédeur et de la négligence ! Les flammes et les supplices puniront leurs prévarications, et ces mêmes esprits mauvais, qui flattent maintenant leur paresse et les invitent au repos, accumuleront sur eux les tourments, et leur feront payer cher leur lâche condescendance aux inclinations de la nature corrompue.

De peur qu'on ne dise que ces révélations, de fraîche date, sont par là même suspectes, nous citerons, pour en confirmer le témoignage, un livre d'une autorité incontestable, je veux dire : *la Vie des Pères*. Voici ce que nous y lisons :

Un saint solitaire, ayant appris d'un démon que les Esprits de ténèbres assistaient fréquemment aux Vigiles des Frères, pria le Seigneur de lui faire connaître si cette assertion était véritable. S'étant rendu à l'Office, il vit en effet les démons, sous la forme d'Ethiopiens, parcourir l'église en tous sens. Ils représentèrent à ses yeux, par des apparences sensibles, ce qui se passait dans le cœur de ceux qui priaient ou qui chan-

taient, comme il put s'en assurer plus tard en interrogeant chacun d'eux, et dès lors il demeura convaincu que toutes les pensées vaines et dangereuses, toutes les délectations empoisonnées, qui viennent souiller l'esprit aux heures de l'Office divin, sont des suggestions de Satan. Il importe donc de nous écrier comme le Psalmiste, avec un cœur contrit et humilié : « Ne livrez pas, Seigneur, à ces bêtes cruelles les âmes de ceux qui s'occupent à vous louer, et n'oubliez pas pour toujours les âmes de vos pauvres serviteurs (1) . »

CHAPITRE XIX

DANGER QU'IL Y A POUR LES RELIGIEUX DE VIVRE DANS LA NÉGLIGENCE



U'IL est terrible et redoutable le feu vengeur du purgatoire ! C'est là, pour parler comme Isaïe, que le Seigneur purifie les souillures des filles de Sion et lave Jérusalem de ses crimes, par un esprit de justice et par un esprit d'ardeur (2) . Dieu ne dit-il pas aussi, par la bouche de Joël, qu'il effacera lui-même le sang que les enfants de son peuple n'auront point fait disparaître(3) . Il se compare ailleurs (4) à la flamme qui fond les métaux et à l'herbe dont se servent les foulons ; il sera, ajoute le prophète , comme un homme qui s'assied pour épurer

(1) Ps. LXXIII, 19.

(2) Isai. IV, 4.

(3) Joël. III, 21.

(4) Malach. III, 2.

l'argent au creuset; ainsi purifiera-t-il les enfants de Lévi.

Qu'ils y songent ceux qui ne craignent pas de consumer leurs jours dans la légèreté, la négligence et la paresse! — J'ai lu au sujet de ce feu épouvantable, le récit d'une vision que je ne puis rapporter sans frémir.

Un moine, gravement malade, fut ravi en esprit, un peu avant sa mort, et conduit dans le lieu des supplices et des expiations. Il y vit un grand nombre d'infortunés, transpercés par des broches aiguës, et brûlés sur un énorme brasier comme des oies que l'on ferait rôtir. Leurs cruels bourreaux mettaient tout en œuvre pour augmenter le tourment qu'ils enduraient. Les uns, armés de soufflets et de divers instruments, entretenaient et attisaient le feu. D'autres étaient occupés à recueillir, dans des espèces de vases rougis par la flamme, la graisse qui semblait découler des membres de leurs victimes, et ils la versaient, bouillante et toute fumante sur chacune d'elles. Le religieux, témoin de ces choses, remarquait que ce dernier supplice leur était plus intolérable que les tortures qui avaient précédé.

Il fut ensuite mené dans un endroit de rafraîchissement où était réunie une multitude d'autres âmes qui paraissaient se reposer d'un pénible travail. Son céleste guide lui demanda alors s'il se rendait compte de tout ce qu'il venait de voir. Sur sa réponse négative, il lui donna l'explication suivante : « Les personnes que vous avez vues soumises à ce feu dévorant appartenaient à votre religion. A la vérité, ces moines ne s'étaient pas souillés de fautes énormes; mais ils n'ont pas servi le Seigneur, comme le veut l'Écriture, avec crainte et tremblement (1); ils n'ont pas gardé comme ils le devaient, la discipline de leur Ordre, ils ne se sont pas appliqués avec zèle et courage à la sainte psalmodie; au lieu de déployer leur ferveur aux Offices du jour et de la nuit dans les grandes so-

(1) Ps. II, 11.

lennités, ils se sont montrés tièdes, lâches et endormis ; enfin au lieu de se tenir dans le repos et le silence, ils couraient çà et là, curieux d'apprendre des nouvelles, et ne cherchant qu'à satisfaire leurs désirs superflus. En tout cela ils ont violé la pureté et la sainteté de la profession monastique qu'ils avaient embrassée. La sentence très-équitable du Juge suprême les a condamnés aux peines que vous venez de voir. Après qu'ils les ont subies plus ou moins longtemps, selon le degré ou la mesure de leur culpabilité, ils sont enfin miséricordieusement introduits dans ce lieu de rafraîchissement ; là ces âmes purifiées se reposent des horribles souffrances qu'elles ont eu à supporter et attendent en paix le moment qui consommerá leur parfaite béatitude. »

Une chose bien évidente, c'est que plus la fin du monde approche, plus se multiplient ces sortes de révélations. Il semble que la Bonté divine les ait réservées pour ces derniers temps où l'iniquité et l'indifférence abondent et où la charité d'un grand nombre se trouve refroidie (1), afin qu'elles soient un stimulant à la ferveur des élus et que leur cœur s'embrace d'un plus grand amour, en songeant qu'il n'est pas loin celui dont il est écrit, que « la disette de tout bien marchera devant sa face (2). »

Mais que penser de cette graisse que ce moine vit découler des membres de ceux qui étaient livrés aux supplices et que les ministres de Satan versaient sans cesse sur ces malheureux pour accroître leur torture ? Elle signifiait sans doute que plus on aura recherché en cette vie les douceurs d'un repos illicite, plus on aura engraisé son corps et flatté sa chair, plus aussi seront terribles les châtements qu'on devra subir après la mort dans les flammes vengeresses du purgatoire. Le Prophète parlant de cette courtisane, vêtue de pourpre, qui

(1) Matth. XXIV, 12.

(2) Job. XLI, 13.

enivre toute la terre du vin des voluptés charnelles (1), ne fait-il pas prononcer contre elle par le Seigneur cette terrible sentence? « Multipliez ses tourments et ses douleurs à proportion de son orgueil et des délices où elle s'est plongée (2). »

Qui d'entre nous, Frères bien-aimés, ne se réveillera à ce coup de tonnerre? Qui d'entre nous n'envisagera désormais ces déplorables négligences, ces manquements de chaque jour, comme le faisait notre Père saint Bernard, le plus accompli des moines. Nous rapporterons ici ses propres paroles, tirées du sermon qu'il a fait sur la vie et les vertus du bienheureux Humbert, ancien Prieur de Clairvaux.

Exhortant ses auditeurs à imiter un si parfait modèle, il leur dit, entre autres choses : « Du reste, mes Frères, soyez bien persuadés que, si vous suiviez ses exemples, vous ne vous laisseriez pas aller si facilement à des pensées vaines, à des discours inutiles, à des légèretés et à des plaisanteries. Que de moments perdus ainsi!... Le temps fuit, et il ne revient plus; et, tandis que l'on croit s'épargner une petite peine, on s'en prépare de très-grandes. Car, sachez-le bien, après cette vie, il faudra satisfaire, au centuple, dans le purgatoire pour nos négligences actuelles, et payer jusqu'à la dernière obole. Il est dur, je l'avoue, à un homme relâché, de se soumettre à la discipline, à celui qui aime à parler, de se réduire au silence, à tel autre qui aime à courir, de demeurer en place; mais ne sera-t-il pas plus dur, infiniment plus dur de souffrir la peine qui nous attend dans l'avenir? »

Ailleurs le même vénérable Père (3) nous donne encore cet enseignement sur la crainte, le zèle et la sollicitude que nous devons apporter à la louange divine, non seulement pour nous rendre agréables à la souveraine Majesté, mais en-

(1) Apoc. XVII, 2. 4.

(2) Apoc. XVIII, 7.

(4) Sermon XLVII^e, sur le Cantique des Cantiques, vers la fin.

core pour échapper heureusement aux ruses exécrables des Esprits de mensonge. « Notre Règle (1), dit-il, nous fait un devoir de ne rien préférer à l'Œuvre de Dieu. — Saint Benoit en donnant ce nom d'Œuvre de Dieu au tribut solennel de louanges que nous acquittons chaque jour dans l'oratoire à l'honneur du Tout-puissant, a voulu nous faire connaître clairement quelle attention nous devons y apporter.

« Je vous engage donc, mes bien-aimés, à assister toujours à l'Office divin avec pureté et générosité. Avec générosité, vous tenant devant le Seigneur non seulement avec respect, mais encore avec joie. Il ne faut être ni paresseux, ni endormi, ni bâiller, ni épargner sa voix, ni tronquer les mots ou les passer entièrement, ni prononcer d'une manière molle, lâche, efféminée, en balbutiant et parlant du nez ; mais on doit chanter les paroles du Saint-Esprit dignement, d'un ton et d'un cœur mâles. J'ai dit avec pureté, de sorte qu'en chantant, vous ne pensiez à autre chose qu'à ce que vous chantez. Bannissez non seulement les pensées vaines et inutiles ; mais évitez encore, en ce temps et en ce lieu, celles que les Frères préposés aux divers emplois sont pour ainsi dire obligés d'admettre fréquemment. Je vous conseille même de ne pas vous entretenir intérieurement de la lecture que vous venez de faire dans le cloître, ni de ce que l'Esprit-Saint vous enseigne par ma bouche dans ces instructions que j'ai coutume de vous faire. Tout cela est salutaire, mais non pendant la psalmodie ; car si vous négligez d'offrir au Seigneur ce que vous lui devez à cette heure pour lui donner toute autre chose, il ne saurait l'avoir pour agréable. »

Si notre Père saint Bernard parlait ainsi, s'il voulait qu'on évitât, à l'église et pendant l'Office, non seulement les pensées vaines et inutiles, mais encore celles qui sont nécessaires, quel retour ne devons-nous pas faire sur nous-mêmes qui nous trouvons souvent tout remplis d'imaginaires mauvaises et

(1) Reg. S. Bened. cap. XLIII.

dangereuses ! Pleins de confusion comme un voleur qu'on surprend en flagrant délit, reconnaissons l'instabilité de notre cœur et disons au Seigneur avec larmes et gémissements : « N'entrez point, ô mon Dieu, n'entrez point en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous (1). »

Mais, remarquons-le bien, autre chose est d'être distrait de temps en temps de l'attention à la psalmodie par suite de l'infirmité humaine, autre chose de s'abandonner lâchement et sans résistance à des suggestions perverses et coupables. De même qu'il y a une différence bien grande entre celui qui offense Dieu mortellement et celui qui ne commet qu'un péché véniel, de même devons-nous croire que la sentence et le châtimement seront en proportion de la gravité des fautes.

CHAPITRE XX

COMBIEN SONT RÉPRÉHENSIBLES CEUX QUI CHANTENT LES LOUANGES DU SEIGNEUR D'UNE FAÇON TOUTE MONDAINE OU POUR SE FAIRE APPLAUDIR



EPARGNEZ point vos voix, ne chantez pas d'une manière molle, lâche, efféminée, en balbutiant ou en nasillant. — Ces paroles de saint Bernard, que nous citions tout-à-l'heure, n'ont pas été prononcées en vain : elles nous rappellent une histoire frappante qui nous a été racontée par le digne Abbé de Morimond.

Il y en a qui ayant reçu du Seigneur un bel organe pour chanter ses louanges, refusent de s'en servir, quand il s'agit de sa gloire, tandis qu'ils sont, au contraire, très-empressés

(1) Ps. CXLII, 2.

d'en faire usage, pour satisfaire leur propre vanité. Ils ména-
gent leur voix, et de peur de la gêner négligent entièrement
le chant quotidien des hymnes et des psaumes ; mais, s'il se
présente une occasion de faire valoir leur talent naturel, il
n'est plus question ni de faiblesse ni d'impuissance : ils sont
prêts à chanter de toute la force de leurs poumons et on les
voit sans peine monter jusqu'aux notes les plus élevées.

L'Abbé de Morimond rapportait donc que, dans un monas-
tère de l'Ordre de Cîteaux, se trouvait un religieux, doué
d'une voix magnifique. Fier de cet avantage, il dédaignait de
se joindre à ses Frères dans les parties de l'Office qui s'exécutent
en commun. Il était heureux au contraire de chanter les ré-
pons des grandes solennités qu'on lui réservait à dessein à
cause de sa grande aptitude ; mais au lieu de s'en acquitter avec
crainte et dévotion, comme il eût dû le faire, il y mettait toute
l'ostentation d'un homme qui cherche sa propre gloire.

Un jour de fête de Notre-Seigneur, il était resté muet et
comme étranger à toute la psalmodie, selon sa coutume. Ce-
pendant au verset du répons qui lui était assigné, dévelop-
pant toute sa voix, avec la flexibilité qu'il savait lui donner, il
la fit éclater en roulades et en notes aiguës, sans se soucier de
la gravité qui convient à la louange divine. Lorsqu'il eut ter-
miné, Dieu lui fit comprendre de qui il pouvait attendre le
salaire d'un chant si ridicule. Lui et ses Frères virent appa-
raître un démon sous la forme d'un petit nègre à la figure hi-
deuse, qui se mit à battre des mains et s'écria en ricanant
d'une manière étrange : « Bravo ! bravo !... Oh ! qu'il a bien
chanté !... Voilà qui est admirablement exécuté !... »

Qu'ils profitent de cet exemple, ceux qui ont reçu en par-
tage une voix agréable ; elle leur a été donnée pour honorer
le Seigneur avec un humble respect et non point pour la
faire servir à la vaine gloire de manière à réjouir la malice de
Satan. Evitons de chanter d'une manière toute mondaine ;
renfermons-nous dans la modération que notre saint Ordre
nous impose, en nous conformant aux prescriptions de la Rè-

gle que nous avons vouée. Notre Père Saint Benoît exige en effet de ses disciples, que chacun en particulier et tous ensemble célèbrent les louanges du Seigneur avec gravité, humilité, crainte et tremblement.

Ces ironiques railleries du démon ne devraient-elles pas nous couvrir de confusion et de honte, et nous exciter à veiller sur nous ? Mais si les cruelles dérisions de l'esprit de mensonge trouvent nos cœurs insensibles, ils seront peut-être plus touchés des témoignages de l'Esprit de vérité. Nous allons donc rapporter ce qui a été révélé de nos jours à une pieuse vierge, très-mortifiée et d'une rare vertu, sur le manque de gravité dans le chant de l'Office divin.

L'Abbé de Cîteaux, notre Père commun et le Patriarche de tout notre saint Ordre, étant allé la voir, et s'entretenant avec elle des joies de la vie future, la pria instamment de demander au Seigneur qu'il daignât lui faire connaître surnaturellement ce qui pouvait s'être glissé par négligence, dans l'Ordre de Cîteaux, de plus contraire à la pureté de la vie monastique. La servante de Dieu, après s'être recueillie dans l'oraison pendant quelques moments, fit cette réponse : « Sachez, mon Seigneur et mon Père, qu'il y a trois choses dans notre Ordre qui offensent plus particulièrement les regards de la souveraine Majesté : premièrement des fonds de terre trop multipliés ; secondement le luxe dans les édifices ; enfin la recherche des vains agréments dans le chant sacré.

Qu'ils y songent ceux qui, dans l'Eglise de Dieu, sont obligés par leur état à célébrer les louanges de l'Eternel ! C'est là une fonction bien sublime ; mais ils s'en acquittent mal, s'ils sortent des bornes de l'humilité, de la modération et d'une sainte gravité, et ils ont tout à craindre de cette menace de l'Écriture : « J'ai en horreur, dit le Seigneur, toutes vos solennités, parce que vos ennemis se moquent de vos fêtes. » En effet, comment le Tout-puissant pourrait-il accepter ce qui attire les sarcasmes de notre adversaire ?

CHAPITRE XXI

DU PÉRIL QUE COURENT LES PRÉLATS QUI ONT POUR LEURS PROCHES
UN AMOUR DÉRÉGÉ



L'APOTRE, parlant de ceux qui tiennent ici-bas la place du souverain Père de famille et qui sont établis dans l'Eglise les dispensateurs des Mystères de Dieu, s'écrie : « Ce qui est à désirer dans les dispensateurs, c'est qu'ils soient trouvés fidèles (1) ! » Plusieurs, hélas ! ne redoutent pas assez cet examen, cette discussion sévère, qui sera faite de leur conduite. S'ils se voient appelés par la Bonté divine à remplir quelque charge, ils se glorifient de l'honneur attaché à leur prélature, et, bien loin de sacrifier leurs propres intérêts à ceux de Notre-Seigneur, ils cherchent avec sollicitude les avantages de leur famille. Ils ont tellement à cœur l'élevation de leurs proches, qu'ils ne craignent point de dilapider pour cela le patrimoine de Jésus-Christ et de disposer, en leur faveur, des biens de la sainte Eglise, qu'au jour de leur promotion ils ont pourtant juré de conserver intacts.

Mais voici un abus encore plus considérable. S'ils ont des neveux, ils mettent tous leurs soins à les former et à les instruire, et, s'ils arrivent à les rendre capables de quelque haute fonction, faisant céder l'utilité du prochain aux suggestions de la chair et du sang, ils veulent les avoir et les désignent pour leurs successeurs. C'est ainsi qu'ils oublient, jusque dans les liens de la mort, le jugement de ce Dieu qui lit dans le secret des

(1) I Cor. IV, 2.

cœurs, qui exalte ceux qui le glorifient, mais qui châtie aussi ceux qui le méprisent.

Il a plu au Seigneur de faire connaître lui-même, pour l'amendement de plusieurs qui sont encore sur cette terre, les horribles tourments auxquels fut soumis après sa mort un de ces prélats, qui avait provoqué son courroux par trop d'attaché à l'un des siens. Le récit que nous allons en donner est bien propre à faire rentrer en eux-mêmes ceux qui lui ressemblent. Effrayés par la sévérité du châtiment, ils craindront de s'exposer à d'affreux supplices, et se hâteront de réparer leur faute.

Un Abbé avait dans son monastère l'un de ses neveux élevé par lui dès sa plus tendre enfance, et qui était devenu un moine de mœurs édifiantes. Quand cet Abbé fut sur le point de mourir, les Frères qu'il avait gouvernés se lamentaient et déploraient la perte qu'ils allaient faire ; car il s'était montré prudent et irréprochable.

Il s'agissait de lui trouver un successeur. Les avis étant partagés, on se décida à mettre de côté tout désir particulier et toute vue personnelle, de peur que l'affaire ne dégénérât en contestation, et il fut convenu qu'on s'en remettrait à l'arbitrage du moribond lui-même. Père spirituel de la communauté, il connaissait mieux que personne l'intérieur des consciences et le mérite de chacun. Celui donc qu'il désignerait à leur suffrage, tous s'empresseraient de l'élire à l'unanimité.

Hélas ! qu'ils sont difficiles à rompre, dans un cœur que l'amour divin n'a pas encore entièrement détaché du monde, les liens de tendre affection qui l'unissent à ses proches ! Il semble que ce mourant, à l'heure si redoutable de son passage du temps à l'éternité, n'eût dû avoir d'autre pensée que celle du jugement de Dieu, et ne consulter que les véritables intérêts de ceux qui lui témoignaient une confiance toute filiale. Néanmoins, n'écoutant que la voix de la chair et du sang, il désigna son propre neveu, alléguant qu'il était bon reli-

gieux, prudent et suffisamment entendu aux affaires. Cela était vrai au fond. Mais la suite fit bien voir qu'il n'avait pas été guidé par une intention pure, et qu'il avait eu plus en vue l'honneur et la gloire de ses parents, que l'utilité de sa maison, dans le choix qu'il avait fait. Ce fut au nouvel Abbé lui-même, lorsqu'il eut pris possession de la charge à laquelle il venait d'être promu d'une manière si peu régulière, que le Seigneur daigna révéler et la faute que son oncle avait commise en mourant, et le cruel châtement par lequel il était obligé de l'expier.

Il y avait dans les dépendances du monastère, un bosquet très-frais et très-agréable, qu'une fontaine arrosait de ses eaux vives et limpides. Leur murmure était doux à entendre, et ses bords, tapissés de verdure, réjouissaient et charmaient les regards. L'ancien Abbé aimait, de son vivant, à venir se récréer en ce lieu, et il s'y délassait d'autant plus librement des fatigues et des nombreux soucis de la supériorité, qu'il se trouvait plus seul. La coutume de l'oncle devint celle du neveu. Plus fidèle, j'imagine, à suivre son prédécesseur dans l'amour de ses aises, qu'à retracer les vertus dont il avait donné l'exemple, il se mit, lui aussi, à fréquenter cet endroit solitaire pour y prendre un peu de repos.

Un jour qu'il y était venu selon son habitude, il entend tout-à-coup des plaintes et des gémissements qui semblaient sortir du fond des eaux. « Hélas ! hélas ! répétait-on douloureusement, infortuné que je suis ! »

Saisi d'effroi et d'épouvante, l'Abbé s'approche, prête l'oreille, et discerne aussitôt la voix, bien connue, de son prédécesseur.

Alors le dialogue suivant s'établit entre l'Abbé, frappé de stupeur, et l'être mystérieux qui poussait des plaintes au milieu de la fontaine.

L'Abbé. — « Qui êtes-vous ? Dites-le moi, je vous prie. »

La voix. — « Je suis l'âme misérable de ton parent, l'ancien Supérieur de ce monastère que tu es chargé maintenant de gouverner pour mon malheur et ma confusion. »

L'Abbé. — « Je ne puis deviner pourquoi vous vous lamentez ainsi. »

La voix. — « Ah ! c'est que je brûle !... »

L'Abbé. — « Vous brûlez ?... Vous dont la vie sur cette terre semblait mériter la gloire plutôt que les supplices ? »

La voix. — « Oui, je brûle, et c'est à ton occasion. »

L'Abbé. — « De grâce, expliquez-vous... Comment se peut-il faire que je sois la cause des tourments que vous endurez ? »

La voix. — « Voici comment. Lorsqu'il fut question de me trouver un successeur, capable de conduire les âmes, mes religieux, que j'étais si peu digne de diriger, mettant après Dieu toute leur confiance en moi, abandonnèrent à mon discernement le choix de celui qui devait me succéder. Mais hélas ! au lieu de ne m'inspirer que de la crainte de Dieu, je me laissai séduire par l'affection trop naturelle que je te portais, comme à mon neveu, et, n'écoutant que mes propres désirs, je les engageai à te prendre pour Abbé. Telle est la faute pour laquelle j'ai été condamné, par un juste jugement de Dieu, à subir, sous ces flots, des supplices horribles. Je brûle, je me consume, et je me meurs à chaque instant ; et, lorsque je suis presque réduit à néant, je renais en quelque façon pour endurer de nouveau les mêmes tortures... Si tu veux t'assurer de la vérité de mes paroles, fais apporter en ce lieu un chandelier d'airain, et plonge-le lentement dans cette eau. »

Sur l'ordre de l'Abbé, on apporte en effet un candélabre de bronze et on l'enfonce peu à peu et tout doucement dans le bassin.

Prodige épouvantable ! Le dur métal se fond et disparaît, comme de la cire devant le feu, ou comme la nuée qui s'évapore aux rayons du soleil.

Ah ! si tel fut le châtement infligé à un Abbé, pour avoir écouté la voix du sang plutôt que les inspirations de la charité, en faisant nommer à la prélature un de ses proches qui paraissait d'ailleurs pouvoir procurer l'avancement des âmes, quelle juste et terrible sentence ne subiront-ils pas, ceux qui ne crai-

gnent point de faire servir les biens et les revenus des Eglises qui leur ont été confiées à enrichir leurs parents et à les élever en dignité! ...

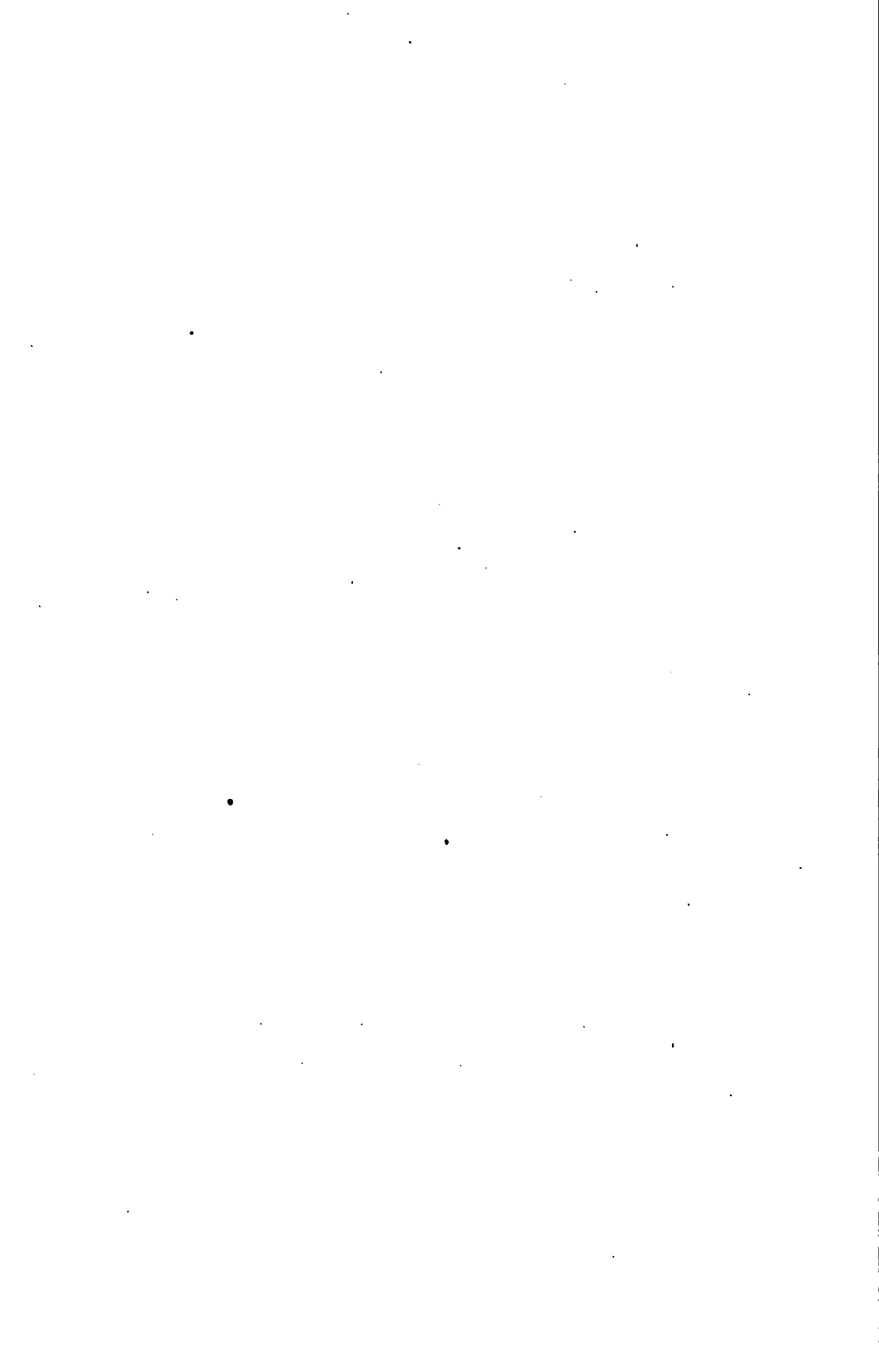
Nous nous sommes étendus quelque peu, dans les pages qui précèdent, sur les dangers et les inconvénients de certains vices et de certaines négligences, abrégeant cependant, autant que possible, les récits que nous voulions reproduire. Ils nous ont été suggérés, à l'occasion des discours du saint Abbé de Clairvaux, Dom Gérard, contre le blasphème. L'expérience en effet le démontre tous les jours : les exemples font une bien plus vive impression que les paroles sur les âmes simples et dévotes, qui cherchent, dans les livres, non la vaine science qui enfle, mais un aliment à la componction et à la ferveur. En repassant sans cesse dans sa mémoire les vertus des Saints et en se familiarisant, pour ainsi dire, par la pensée, avec eux, on se sent bien plus porté à l'amour du bien et à l'horreur du mal, que si on lisait dix mille sentences, recueillies par un auteur.

Tel est le but que nous nous sommes proposé dans nos narrations ; puissions-nous l'avoir atteint! ..

Et maintenant revenons à notre cher Clairvaux, d'où nous étions sortis pour méditer dans la campagne avec Isaac sur les merveilles des œuvres du Seigneur, et donnons à cet ouvrage où sont retracées, pour l'édification de la postérité, la vie si édifiante et la mort, précieuse devant Dieu, de nos aïeux dans la religion, une conclusion digne de ses commencements. Tel on voit un modeste ruisseau s'échapper au milieu d'une prairie par une multitude de conduits qui lui ont été tracés, ranimer le gazon flétri et, après l'avoir fertilisé de ses eaux, retourner à son premier lit pour suivre son cours naturel avec plus de rapidité.



LIVRE SIXIÈME





Voir page 528.



CHAPITRE I

DE L'IMPRUDENCE D'UN MOINE DANS L'EXERCICE DE LA CONTEMPLATION



E monstre que l'Écriture nous représente sous la figure du Leviathan n'est autre que l'antique ennemi du genre humain. Quand le Seigneur dit de lui au saint homme Job que les nerfs de son corps sont fortement serrés et entrelacés (1), il veut nous indiquer par là sa puissance et sa ruse et nous faire savoir qu'il n'est aucun mortel qui puisse, sans le secours de la grâce, échapper aux liens inextricables de ses habiles séductions. C'est pourquoi s'adressant à tous ceux qui pratiquent la religion du Christ et qui s'efforcent de parvenir par l'humilité à cette gloire sublime, d'où l'orgueil a précipité Satan avec ses Anges, l'Apôtre leur fait entendre ces graves avertissements : « Ayez soin de vous conduire avec une grande

circonspection, parce que les jours sont mauvais (2) ; » et en-

(1) Job. XI., 12.

(2) Ephes. V., 15.

core : « Ne nous laissons pas abuser par Satan (1) ; » car « Satan lui-même se transforme en ange de lumière (2). »

Mais si tous les chrétiens doivent se tenir en garde contre les pièges du malin esprit, avec quelle sollicitude doivent veiller sur eux-mêmes ceux qui, désireux de mener une vie plus sainte et plus parfaite, se sont retirés dans les monastères pour y soutenir, avec des armes spirituelles, les combats du Seigneur. Ce serait une erreur grossière de s'imaginer que ceux-là seulement sont exposés aux embûches du démon, qui vivent, à la façon des gens du siècle, dans le tumulte des affaires, et que ceux qui habitent dans la paix et le repos du cloître en sont garantis : la vérité est, au contraire, que notre astucieux adversaire a coutume de tendre ses pièges les plus subtils à ceux qu'il voit aspirer aux plus hauts degrés des vertus, et qui se flattent déjà d'avoir heureusement échappé au naufrage de ce monde.

Voulant donc prémunir les contemplatifs contre toute illusion, nous rapporterons ici la tentation dangereuse dans laquelle se trouva malheureusement engagé un moine appliqué aux choses spirituelles, parce qu'il avait voulu pénétrer, dans le silence de l'oraison, des mystères qu'il n'aurait pas dû sonder. Cet exemple fera sans doute impression sur ces personnes, avides de lecture, qui recueillent çà et là des sentences qu'elles gravent dans leur mémoire pour les méditer d'abord, et pour en faire ensuite le sujet de contemplations plus élevées. Elles apprendront à ne pas mettre en oubli cette parole du Sage : « Celui qui veut scruter la Majesté du très-haut, sera accablé par sa gloire (3) ; » Bien loin de songer à prendre leur vol dans des régions inaccessibles, ce qui leur serait fatal, elles seront portées plutôt à s'abaisser et à se tenir,

(1) II Cor. II, 11.

(2) II Cor. XI, 14.

(3) Prov. XXV, 27.

pour leur plus grand bien, dans la crainte et dans l'humilité.

Il y avait à Clairvaux un vëillard d'une régularité irréprochable qui, sous la conduite de saint Bernard, s'était rendu, pour tous, même pour les plus simples, un modèle de perfection. Il se montrait en effet le courageux imitateur de notre bienheureux Père ; s'appliquant tous les jours avec une nouvelle ferveur à l'exercice des vertus. Sa profonde sagesse, la maturité de ses conseils et la sainteté de sa vie ayant fait juger qu'il pouvait être utile aux autres et procurer leur sanctification, non moins que la sienne propre, il fut établi Abbé de l'église de Foigny, une des plus dignes filles de Clairvaux et des plus remarquables par sa piété et sa ferveur. Ainsi constitué en dignité, il considérait souvent le poids de sa charge et n'était pas de ceux qui, comme dit le Prophète, ne comprennent pas les dangers de leur élévation (1) : aussi le voyait-on s'acquitter des fonctions pastorales avec toute l'humilité d'un homme vraiment spirituel.

Mais enfin il voulut décharger ses épaules, courbées par l'âge, du poids de la supériorité et se soustraire aux sollicitudes et aux périls qui l'accompagnent. Préférant le repos de Rachel à la fécondité de Lia (2), il revint au premier berceau de sa vie monastique, avec la même joie que le petit oiseau qui rentre dans son nid.

Il s'appliqua tout aussitôt, par l'examen quotidien de sa conduite, à ramener au recueillement les mouvements et les affections de son cœur, que les soucis de la prélature avaient dissipé ; et à l'exemple de notre Père Saint Benoit, habitant avec lui-même, il vaquait uniquement aux pratiques de la vie intérieure. Etranger désormais au tracassé des affaires, la prière, la lecture, la componction et les méditations saintes occupaient tout son temps ; car il était bien persuadé qu'il n'y a point de

(1) Ps. XLVIII, 13.

(2) Gen. XXIX, 31.

rempart plus assuré contre les assauts du monde et de la chair que ces pieux exercices. Adonné continuellement à l'oraison et séduit par ses charmes, il voulut, dans son ardeur contemplative, scruter les divins mystères. Mettant ses délices à les approfondir, tout inondé de joie, il s'écriait avec le Psalmiste : « Vos témoignages, Seigneur, sont admirables ! c'est pourquoi mon âme en a recherché la connaissance avec soin (1). » Comme il offrait assidûment à Dieu, avec le fruit de ses bonnes œuvres, la Victime salutaire, par laquelle nous avons été rachetés et réconciliés avec le Père céleste, il se plaisait à méditer les opérations mystérieuses de la puissance divine dans cet auguste sacrement ; il y sentait d'autant plus d'attrait, qu'il renouvelait plus fréquemment la mémoire et la représentation de la Passion du Sauveur et de sa profonde humilité. Hélas ! plût au ciel que cet homme, d'ailleurs si pieux, se fût montré prudent et timoré dans l'examen d'un dogme si admirable, si grand, si incompréhensible, où tous les raisonnements de l'intelligence humaine se trouvent impuissants, et où il ne faut consulter d'autre oracle que la foi.

Tandis qu'il se demandait, avec une admiration toujours croissante, comment le pain et le vin, offerts sur l'autel, sont changés, par la vertu des paroles du prêtre, en une autre substance, et deviennent le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ, il se laissa emporter par une curiosité indiscrete ; et, s'appuyant beaucoup trop sur les principes de la sagesse profane, il tenta de soumettre au jugement d'une raison téméraire des mystères qui appartiennent au dépôt de la Révélation. Il aurait dû se souvenir que saint Bernard compare la raison, qui fait ainsi irruption dans le domaine de la Foi, à un criminel qui commet le vol avec effraction (2). De plus, saint Grégoire nous apprend que la Foi est sans mérite, lorsque l'esprit de l'homme y mêle ses arguments.

(1) Ps. CXVIII, 129.

(2) Hom. 26^{me} sur les Evang., tout au commencement.

Notre vieillard oubliait aussi ce conseil de l'Écriture : « Que celui qui a trouvé un rayon de miel, en mange avec réserve, de peur que la satiété ne provoque le vomissement (1). » Il ne tenait aucun compte de l'avis que donne l'Apôtre « de ne pas être sage plus qu'il ne faut, mais de l'être avec modération (2). » A force d'examiner les célestes secrets, d'en savourer trop avidement la douceur et de chercher à pénétrer dans des profondeurs inaccessibles aux Esprits angéliques eux-mêmes, il finit par manquer au respect qui est dû à la Majesté divine. Il rencontra, dans cette voie périlleuse où il marchait, une pierre d'achoppement, et le Seigneur, dans sa colère, se retira de son serviteur. Or dès que l'Esprit de bonté lui eût soustrait ses lumières, aussitôt l'esprit du mal y substitua ses ténèbres. Celui-ci agitant de diverses pensées son âme chancelante, ébranlant sa raison mal assise, par des doutes funestes, poussa ce moine égaré à vouloir obstinément, parmi les obscurités de la vie présente, contempler à découvert, des choses que le chrétien se contente de croire sans discuter. Par un juste jugement de Dieu, il tomba de la certitude que donne la Foi, dans des opinions hasardées et sans consistance ; victime d'une présomption aveugle, il se prit à rejeter comme impossible tout ce qu'il ne pouvait comprendre de lui-même.

Il perdait de vue cette admirable définition de la Foi, donnée par l'Apôtre, lorsqu'il nous dit qu'elle est « le fondement des choses qu'on doit espérer, et la démonstration de celles qu'on ne voit point (3). » Si on les voyait, où serait l'espérance?... Aussi nous est-il ordonné, au sujet des vérités dont nous ne pouvons nous rendre compte, dans cette vallée de misères, d'attendre avec patience la manifestation que le Seigneur en fera à ses élus, le jour où, dans les clartés de l'éter-

(1) Prov. XXV, 16.

(2) Rom. XII, 3.

(3) Hebr. XI, 1.

nelle Patrie, il leur sera tout en toutes choses. Jusqu'à ce moment, où tous nos vœux se trouveront comblés, notre unique soin doit être de tenir les yeux de notre cœur exempts du vice de la vaine curiosité. Le Sage nous y invite, quand il nous apprend que « l'héritage que l'on se hâte trop de vouloir posséder ne sera point à la fin béni de Dieu (1). »

Cependant cet imprudent contemplatif ne fut pas sans s'apercevoir que le poison du doute se glissait insensiblement dans son âme et y causait de secrètes inquiétudes. Il en frémit dans tout son être, et déploya une grande vigueur pour dissiper les ténèbres que la malice de Satan amoncelait dans son esprit. Mais il n'en vint point à bout, parce que, s'il est au pouvoir de la passion irréfléchie de se précipiter d'elle-même dans la fosse, il ne lui est pas également libre de s'en retirer par ses propres efforts et sa seule industrie. L'infortuné s'était laissé enlever violemment le gouvernail de la foi par la tempête que par sa présomption il avait soulevée : en proie à des pensées funestes, il était maintenant comme un navire abandonné à la fureur des flots. Les Esprits de mensonge, non contents d'avoir ébranlé la certitude de ses convictions religieuses, employaient tous leurs efforts, toute leur adresse et toute leur malice pour le précipiter des ténèbres du doute dans les abîmes épouvantables du blasphème : en sorte que le malheureux était sur le point de penser et de soutenir, comme Bérenger, premier auteur et défenseur de cette hérésie impie, que le pain et le vin, offerts sur l'autel, ne sont nullement, après la consécration, le vrai corps ni le vrai sang de Jésus-Christ.

Mais le Dieu tout-puissant, qui avait livré cet homme à l'ange de Satan pour en être souffleté, voulait qu'il reconnût que c'est une insolente témérité de prétendre, en cette vie misérable et dans cette chair de péché, parvenir à ce dernier degré de connaissance, qui est le partage de la vie bienheu-

(1) Prov. XX, 21.

reuse ; sa bonté qui avait permis que son serviteur perdit quelque chose de l'intégrité de sa foi, ne devait pas souffrir qu'il eût le malheur de glisser sur les pentes si périlleuses du doute jusque dans le précipice de l'hérésie.

Cependant le malheureux était tout languissant ; consumé par les angoisses de son esprit et la violence de la lutte, il n'osait plus s'approcher des saints Mystères, qu'il célébrait avec tant de dévotion auparavant, et il gémissait de s'être réduit lui-même par sa faute à un état de souffrance si horrible. Reconnaissant son erreur, il s'en affligeait, sans pouvoir néanmoins en dissiper le nuage, et, comme l'écrivit de sainte Marie-Madeleine le bienheureux Pape Grégoire, il aimait et il doutait tout à la fois. Plus il se souvenait de la piété sincère qu'il avait eue jadis, plus il détestait et déplorait l'avoulement dans lequel l'avait plongé sa détestable curiosité. Le mal de cette funeste tentation, croissant de jour en jour, ne minait pas seulement l'homme intérieur, mais l'extérieur même s'en ressentait, si bien que le pauvre patient, également à bout de forces pour le physique comme pour le moral, se voyait obligé d'aller prendre souvent quelque relâche à l'infirmierie, et de subir, comme il pouvait, cette terrible épreuve.

Les religieux de Foigny, ses anciens fils spirituels, apprenant que celui qui avait été leur Père succombait sous le poids de la tristesse et de l'affliction, vinrent le trouver à Clairvaux ; ils le déterminèrent par les plus douces instances à revenir parmi eux et le ramenèrent dans leur Abbaye avec toutes sortes d'égards. Ils espéraient que, réconforté par leurs soins charitables, il sentirait sa peine s'alléger et qu'après tant d'angoisses il pourrait enfin recouvrer la paix. Mais, comme l'a dit élégamment le poète :

Cælum, non animam mutant, qui trans mare currunt.

Ceux qui passent les mers peuvent bien changer de ciel ; ils ne changent pas leur âme (1). — Et le Sage nous apprend

(1) Hor. lib. 1, ep. 11 ad Bullatium.

que: « Nul ne peut corriger celui que le Seigneur délaisse. » Aussi ni le changement de lieu, ni les bienveillantes exhortations des moines ne purent arracher le trait enfoncé si avant dans le cœur du pauvre vieillard. Le temps de la miséricorde n'était pas encore venu, et les tourments qui punissaient sa folle témérité se faisaient sentir toujours plus violents.

Il demeura ainsi jusque vers la fin de sa vie, consumé comme sur un gril, et dévoré par les inquiétudes de son doute, jusqu'à ce qu'enfin, purgé et éprouvé comme l'or, dans le creuset de la tentation, il put jouir, par la miséricorde divine, de la pleine lumière de la foi. Dès lors, devenu plus humble, il se montra d'autant plus inébranlable dans sa croyance et attentif à se garder de toute recherche curieuse et indiscrete dans l'exercice de l'oraison, qu'il venait d'apprendre, à ses propres dépens, comment Dieu résiste aux superbes et châtie leur présomption.

Si donc il se rencontre, parmi les habitants du cloître, quelque privilégié, doué d'ailleurs d'un esprit pénétrant, qui ait reçu du Seigneur cette part, la meilleure de toutes, réservée à Marie, c'est-à-dire le don de la contemplation, il trouvera sans doute ses délices à scruter les divines Ecritures; mais il importe qu'il se souvienne toujours qu'il est disciple et non pas maître, de peur qu'entraîné par la subtilité de ses considérations, il ne cherche, pour son malheur, à deviner des secrets qui sont scellés du sceau de la foi et qu'il n'aille raisonner imprudemment sur des vérités que les Saints Pères, malgré tout leur génie et leur sagacité, n'ont pas cru devoir discuter, à cause de leur profondeur, et du respect qu'ils avaient pour les mystères de Dieu.

CHAPITRE II

DE L'EXCELLENCE DE L'EUCARISTIE ET DE LA DISCRÉTION QU'IL FAUT APPORTER DANS LA CONTEMPLATION DE CE MYSTÈRE



UELLE est grande la différence entre les vaines recherches qui ont la curiosité pour principe, et les considérations qui naissent de la piété ; entre l'oraison faite dans la simplicité de la Foi, avec une conscience pure, une dévotion respectueuse, et ces méditations téméraires et hardies qui sont le fruit de la présomption et de l'orgueil ! Nous allons la faire ressortir encore davantage pour inspirer de la terreur à ceux qui sont pleins de confiance en eux-mêmes, et rassurer les âmes humbles et simples que dirige l'Esprit de Dieu.

Ce grand, cet éminent contemplatif, par qui Clairvaux fut initié à tous les secrets de la vie intérieure et de la vraie piété, notre Père saint Bernard, insiste dans ses écrits sur le soin qu'il faut mettre à fuir toute spéculation hasardée ou indiscrette ; et, pour nous montrer avec quel respect la faible raison humaine doit s'incliner devant les sublimes croyances de notre religion, il s'écrie quelque part : « Je le proclame hardiment : je ne comprends pas le dogme de la Sainte-Trinité, et pourtant je crois à la Sainte-Trinité. » Quoi de plus sensé que cette courte parole de Foi ? quoi de plus franc et de plus méritoire ? quoi de plus chrétien et de plus religieux ? et cette même foi, qu'il a exprimée ainsi en peu de mots sur le mystère d'un Dieu en trois Personnes, le Bienheureux la professait avec une fermeté non moins inébranlable vis-à-vis du Très-Saint-Sacrement de l'autel ; elle s'est montrée avec éclat non seulement dans son langage, mais encore dans les œuvres admirables qu'il a opérées.

On rapporte que, s'étant rendu en Italie, la renommée de ses miracles et de la puissance merveilleuse qu'il exerçait sur les esprits impurs se répandit bientôt de tous côtés. On lui présenta, dans la ville de Milan, une femme depuis longtemps possédée par un atroce démon. Il la fit aussitôt introduire dans l'église dédiée au glorieux saint Ambroise, patron de cette ville. Sachant que sa guérison souffrirait de grandes difficultés, il monta à l'autel et célébra les saints Mystères. Après la consécration, faite comme à l'ordinaire, il prit le Corps du Seigneur, le mit sur la patène et, le tenant élevé au-dessus de la tête de cette malheureuse, rendue horrible et repoussante par la bave immonde dont elle écumait sous les efforts du tyran infernal : « Voici ton juge, esprit méchant, » dit-il, et le reste qu'on trouve rapporté dans la vie du Bienheureux (1). C'est ainsi que l'affreux Cerbère fut mis en fuite. Impuissant à le chasser par le moyen accoutumé de ses seules prières, il en triompha par la foi et le pouvoir des divins sacrements.

Dans une autre circonstance (2), ne pouvant en aucune manière, par ses avis et ses exhortations, ramener à l'unité catholique et à l'humilité le comte de Poitiers qui, favorisant ouvertement le schisme de Pierre de Léon, refusait de se soumettre au Pape Innocent II, il eut recours à la puissance divine et lui confia cette affaire dont la solution paraissait humainement impossible.

Il entra donc dans l'église pour immoler la Victime sans tache, par laquelle nous sont donnés, à nous pauvres mortels, la vie, le salut, la paix et l'unité. Pendant ce temps le Prince et tous ceux à qui la sentence d'excommunication interdisait l'accès du lieu saint, attendaient à la porte. Les augustes Mystères de la consécration eucharistique étant accomplis,

(1) Livre II de la vie de saint Bernard, par Bernard, Abbé de Bonnevaux. ch. 3.

(2) Ibidem. ch. 6.

avant que les fidèles se fussent donné la paix, l'homme de Dieu, guidé par une inspiration céleste, posa respectueusement sur la patène la Manne divine, fruit très-pur du sein de la Vierge Marie. Puis, à la grande stupeur de tous les assistants, qui l'observaient avec anxiété, emportant avec lui le précieux gage de notre rédemption, il sortit du temple et, le visage tout en feu, il adressa subitement au Prince ces paroles menaçantes et pleines d'autorité : « Nous vous avons supplié, et vous avez méprisé nos prières. Voici venir à vous maintenant le Fils de la Vierge, le Fils du Très-Haut, Celui qui a racheté, au prix de son sang la sainte Eglise, cette Eglise où vous ne craignez pas de jeter le trouble et la division, autant qu'il est en votre pouvoir ! Voici le Juge du monde entier, votre âme un jour sera entre ses mains, et vous aurez à rendre compte, devant son tribunal terrible, des actes de toute votre vie !... Résistez-lui, si vous pouvez !... »

Ne pouvant supporter la présence du Dieu de toute majesté que le saint Abbé tenait dans ses doigts vénérables, ému d'ailleurs par ce langage de feu, qui pénétrait jusqu'aux plus intimes profondeurs de sa conscience coupable, le Comte tomba par terre comme frappé de la foudre ; son sang s'était glacé dans ses veines et sa bouche écumait d'une manière horrible. Il resta quelque temps gisant ainsi misérablement sur le sol, pendant que tous ceux qui étaient présents pleuraient et se frappaient la poitrine.

Alors Bernard, cet homme inspiré, s'approche et, le poussant du pied, lui commande d'une voix impérieuse, au nom de Celui qu'il porte entre ses mains, de se lever, de se réconcilier sans retard avec les évêques qu'il a chassés de leurs sièges, et dont plusieurs sont à ses côtés ; car il faut qu'il cesse d'être le fauteur du schisme et qu'il se montre désormais le fils soumis de l'Eglise catholique. C'est ce qui eut lieu en effet, comme on peut le voir dans la Vie du Bienheureux. L'opération de la grâce fut si subite que cette conversion remplit tout le monde d'étonnement ; on connaissait l'obstination du Prince dans son erreur.

Ainsi, par la vertu de l'adorable sacrifice et par la foi de l'homme de Dieu, ce pays se trouva délivré des fureurs de Pierre de Léon. Le clergé et tout le peuple, rendus à l'unité de l'Eglise, louèrent à l'envi la clémence du Seigneur.

Oh ! qu'elle est excellente cette piété qu'inspire la Foi, et dont l'Apôtre a pu dire avec vérité que les biens de la vie présente et ceux de la vie future lui ont été promis (1) ! Que l'Esprit-Saint est admirable dans ses œuvres, lui qui unit par le lien merveilleux de la charité ce qu'il y a de plus bas à ce qu'il y a de plus sublime, en sorte que le pain des Anges, ce pain doué de toute gloire, de toute splendeur, de toute suavité et qui renferme en soi toutes les délices, ce pain eucharistique, qui est le Verbe de Dieu lui-même revêtu de son humanité, est donné en aliment à de pauvres vers de terre ! O merveille ! une matière infime, qui n'a rien par elle-même que de vil et de méprisable, devient, par la consécration accomplie selon le rite de l'Eglise, le vrai Corps et le vrai Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et l'homme, cette chétive créature si remplie de misères, peut se rassasier de cette Manne céleste qui le rend participant de la nature divine, et lui donne des droits à la béatitude éternelle !

Cependant ces dons sublimes, qu'une bonté ineffable dispense gratuitement à de pauvres mortels, ne sont manifestes qu'aux yeux de la Foi, tandis qu'ils demeurent voilés à ceux de la raison. Les discuter serait téméraire ; mais les croire, c'est faire acte de religion et de piété, et les connaître, c'est la vie et la vie éternelle.

Ne vous semble-t-il pas vraiment admirable ce saint Abbé qui, comme le vieillard Siméon, non seulement découvre dans la profondeur du mystère, sous lequel elle est cachée, la majesté de Dieu, mais la montre même aux autres avec autorité ? Loin de chercher audacieusement à comprendre de quelle manière le Christ est présent sous les espèces sacramentel-

(1) I Tim. IV, 8.

les, il croit, sans hésiter, qu'il tient entre ses mains Celui qui est la Puissance et la Sagesse du Père ; il le vénère et l'adore dans la sincérité de sa Foi et, plein de la force que donne cette vertu, il présente son Dieu aux superbes, de façon à les terrifier !

Que la raison humaine cesse donc de vouloir scruter avec présomption ce qui est scellé d'un sceau divin, et ce qu'il n'est point permis à l'homme de connaître en ce monde. Imitons plutôt la simplicité du Patriarche Jacob qui, devenu boiteux, ne cherchait point à le dissimuler, et avouons humblement que nous lui ressemblons sous le rapport de la science ; mais ne laissons pas de marcher d'un pied ferme dans le sentier de la Foi : c'est par elle que nous arriverons un jour à la plénitude de toute connaissance.

Qu'importe que notre curiosité soit satisfaite, et que nous sachions comment le souverain Dispensateur nous communique le don vivifiant du divin sacrement de l'autel ? Ne suffit-il pas de le posséder, d'en éprouver l'utilité et l'efficacité, et d'être pleinement confirmés dans notre croyance par tant de prodiges et de miracles que Dieu n'a cessé d'opérer depuis les premiers temps du Christianisme pour faire éclater la vérité de ce mystère ?

Nous pourrions rapporter à cet égard plus d'un trait remarquable ; mais, pour ne pas nous élever au-dessus de notre médiocrité, bornons-nous aux récits les plus simples : le Seigneur, si admirable dans les grandes choses, l'est peut-être plus encore dans les moindres. Avec quelle bonté, par exemple, daigna-t-il rassurer dans ses craintes ce pieux Abbé qui, à l'heure du divin sacrifice, trouvant une araignée dans le calice déjà consacré eut la force de l'avalier, avec le précieux Sang, pleinement persuadé que la mort ne saurait prévaloir contre la Vie ! Ayant été saigné ce même jour, sa surprise fut au comble, lorsqu'il vit sortir l'araignée tout entière avec le sang par la petite blessure qui lui fut faite.

Par un miracle tout semblable le même Dieu de miséricorde fit comprendre à un autre prêtre, qu'il est réellement présent

sur l'autel, bien que nos sens ne puissent le découvrir. S'étant trouvé dans un cas identique à celui que nous venons de citer, ce prêtre s'arma d'une foi non moins vive et, quoiqu'il crût boire au même calice la mort avec la Vie, il n'hésita point. Le soir venu, il se sentit une démangeaison au pied ; y ayant porté la main, il en retira parfaitement intacte et sans altération l'araignée qu'il avait avalée.

Tout ceci paraîtra plus étonnant et plus prodigieux encore, si l'on songe que ce même insecte, qui ne put nuire en aucune façon à ces dignes ministres du Seigneur quoiqu'ils l'eussent absorbé tout vivant, eut pourtant le pouvoir de causer une mort instantanée à des hommes vicieux qui osaient s'approcher sans respect des redoutables mystères.

On lit en effet l'anecdote suivante dans les Gestes mémorables de l'Empereur Charlemagne. — Ce religieux Prince assistait à la messe, un jour de solennité, avec sa piété ordinaire. Celui qui était chargé des fonctions de diacre n'avait pas craint, la nuit précédente, de s'abandonner à une passion criminelle qu'il nourrissait pour une misérable créature. Affrontant les jugements terribles du Dieu tout-puissant, il eut l'audace de lire le saint Evangile, avec la conscience souillée de ce péché énorme. Il aurait même poussé plus loin l'abus sacrilège des prérogatives de son ordre et prêté le ministère de ses mains impures à l'immolation de l'auguste Victime, lorsque la vengeance divine réprima sa témérité en le retirant subitement de ce monde. Tandis que sa bouche impie prononçait les paroles du texte sacré, une araignée descendue, par un de ses fils, des voûtes du Lieu saint, se posa une première fois, puis une seconde, et encore une troisième sur la tête de l'impudique ; mais, à la troisième fois, — l'Empereur lui-même en fut témoin, — elle piqua cette tête maudite, et le malheureux tomba aussitôt frappé de mort.

Et maintenant, je vous le demande, à vous qui prétendez tout examiner et voulez tout connaître, dites-moi par quels conduits secrets et par quelles voies cachées cet insecte a pu venir à bout d'infiltrer son venin dans des veines qui lui

étaient fermées ; et comment, au contraire, introduit dans l'estomac, au lieu de descendre naturellement dans les entrailles, il a pu se glisser entre la chair et la peau jusqu'aux extrémités du corps, et en sortir sans avoir subi la moindre altération ! Quoi donc ! vous n'êtes pas capables d'expliquer ce phénomène, et vous voudriez découvrir comment il se fait que le pain et le vin, qui sont offerts sur l'autel, soient changés en la substance sacrée de la chair et du sang de Jésus-Christ ! Si, comme dit le Prophète, vous avez tant de peine à suivre à la course des hommes à pied, comment pourrez-vous lutter de vitesse avec un cheval (1). Si les moindres difficultés vous trouvent tout enveloppés des plus épaisses ténèbres, et impuissants à les résoudre, de quel front osez-vous, par une curiosité indiscrete, sonder les plus profonds mystères de Dieu ? Dans le sacrement de l'autel tout est divin et bien au-dessus de notre faible raison.

Que celui qui veut faire quelque progrès dans la sainteté s'applique donc avant tout à se dépouiller de ses vices et à purifier son cœur ; et qu'il ne se livre qu'avec réserve à l'étude des secrets de la sainte Ecriture et à la contemplation. Le travail et les exercices de la vie active conviennent aux personnes imparfaites et peu avancées ; mais le doux repos de l'oraison est le partage exclusif des âmes humbles, paisibles et dévotes. Bien loin d'être accessible à tous, il est réservé seulement à ceux qui, morts depuis longtemps déjà à leurs mauvais penchants, à la curiosité, à la vanité, à l'amour des plaisirs, ont gravi les hauts sommets de l'humilité et de la perfection, et qui peuvent dire à Dieu avec le Prophète royal : « Seigneur, je me suis plu dans la voie de vos préceptes, comme dans la possession de toutes les richesses (2). »

Quiconque n'est pas encore bien affermi dans cette voie lumineuse des vertus et sent son cœur obscurci par les ténèbres

(1) Jerem. XII, 5.

(2) Ps. CXVIII, 14.

du vice, quelles que soient d'ailleurs son intelligence et sa pénétration, doit savoir qu'il lui est plus utile pour le moment de prier avec simplicité, de méditer assidûment les psaumes, de lire peu et de chercher dans sa lecture, non point la science qui enfle, mais l'esprit qui vivifie. Qu'il se propose de devenir non pas disert mais discret, selon la recommandation de l'Apôtre, « qu'il ne faut point être sage plus qu'il ne convient, mais l'être avec modération (1) . » Bien loin de vouloir se montrer plus instruit qu'il ne l'est, le moine doit garder avec humilité, pour Dieu et pour lui-même, les connaissances qu'il possède : autrement il n'évitera pas les dérisions de l'esprit immonde ; car Satan se plaît à railler, comme le poète, ces prétentieux qui se figurent toujours « qu'on ne sait rien quand on ne sait pas ce qu'ils savent (2) . »

Le plus docte des Pères, saint Augustin, ne dit-il pas que « lire et prier sont choses également bonnes, lorsqu'on peut faire l'une et l'autre ; que si on ne le peut, mieux vaut prier que lire ? » D'où vient donc que plusieurs méconnaissent presque entièrement l'utilité, la nécessité même de la dévotion et de la prière, et consomment volontiers les jours et les nuits dans la lecture et dans de vaines spéculations ? N'est-ce pas bâtir sur le vide, ou jeter de la poussière au vent, que de se gonfler ainsi de science, tandis que le cœur n'est pas encore purifié de ses vices ? A quoi aboutissent pour l'âme imparfaite toutes ces méditations subtiles, sinon à une ruine d'autant plus déplorable qu'elle avait pris son vol plus haut ? Que de fois l'expérience a confirmé cette vérité ! Et combien il est à craindre que ces présomptueux, qui se font gloire de leurs grandes lumières, au lieu de chercher à acquérir la douceur et l'humilité, ne soient un jour enveloppés dans la réprobation des vierges folles par ce Dieu juste, qui chassa du paradis nos premiers parents à cause de leur désir immodéré de savoir.

(1) Rom. XII, 3.

(2) Perse.

Songez-y bien, vous tous qui désirez obtenir le pardon de vos fautes, ou enrichir votre âme de vertus ; vous qui voudriez au moins éviter le malheur de la mort éternelle, et arriver à la possession de la céleste béatitude, ne manquez pas d'offrir chaque jour dévotement au Seigneur notre Dieu le sacrifice d'un esprit contrit et humilié.

Si quelqu'un par de louables efforts et une piété persévérante, parvient enfin avec l'aide de la grâce à établir son édifice spirituel sur le fondement inébranlable d'une humilité sincère, celui-là peut demander sans crainte, à l'exemple du Prophète que « la science lui soit donnée (1), » non pas celle qu'on puise dans l'étude des livres et la réflexion ; mais plutôt celle qui nous est communiquée par cet esprit divin dont l'onction nous enseigne toute vérité. Selon la parole du Psalmiste, il est inutile que l'homme se lève et prétende rien connaître avant que Dieu l'ait éclairé de cette pure lumière qui n'est accordée qu'aux âmes vraiment humbles. Il est donc nécessaire de vivre d'abord dans le deuil de la pénitence et de se nourrir du pain de la douleur et de la componction, si l'on veut s'élever plus tard au faite de la contemplation la plus sublime ; mais pour y atteindre, il faut que le cœur, affranchi de l'orgueil de la science, soit arrivé à un haut degré de justice et de perfection.

(1) Ps. CXVIII, 66.

CHAPITRE III

DE L'HEUREUSE FIN D'UN RELIGIEUX QUI AVAIT DÉSIRÉ MOURIR A CLAIRVAUX



XILÉ dans l'île de Pathmos pour avoir rendu témoignage au Verbe de Dieu, l'apôtre saint Jean, dans un livre inspiré, nous a fait connaître les secrets du ciel, autant que nous en étions capables, nous pauvres mortels assis encore dans les ténèbres et dans les ombres de la mort. Parmi les mystérieuses révélations qu'il nous a transmises pour la consolation de tous ceux qui gémissent sous le poids des épreuves et s'avancent avec peine dans les sentiers du Seigneur, il nous apprend entre autres choses qu'il entendit une voix céleste lui dire : « Bienheureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur (1) ! » Et, donnant aussitôt la raison de cette béatitude, la même voix ajoutait : « Dès maintenant ils se reposeront de leurs travaux ; car leurs œuvres les suivent. »

Cette fin bienheureuse, qui est un passage du travail au repos, de la corruption à l'incorruptibilité, de la mort à la vie, des misères du temps au bonheur du ciel, de la foi à la claire vision, les Saints aimaient à se la rappeler et à la méditer sans cesse. Ils soupiraient de toute la force de leurs désirs après leur délivrance et s'écriaient comme le Roi-Prophète : « Quand viendra le moment où j'apparaîtrai devant la face de mon Dieu ! » Quelqu'un mourait-il autour d'eux, ils lui adressaient pieusement leurs félicitations, tout en lui témoignant une compassion affectueuse, comme on le rapporte de notre vénéra-

(1) Apoc. XIV. 13.

ble Père saint Bernard, qui presque jamais n'ensevelit un de ses Frères sans répandre des larmes. — N'a-t-on pas vu aussi le très-illustre Patriarche d'Alexandrie, Jean l'Aumônier, oubliant tout à la fois la dignité de sa charge et l'autorité de sa personne, se rendre lui-même près des fidèles mourants, quels qu'ils fussent, s'asseoir à leur chevet et les assister dans l'agonie avec les sentiments de la plus touchante piété, fermer leurs yeux de ses propres mains après le dernier soupir, et les recommander très dévotement à la divine miséricorde ?

Mais que dirons-nous du bienheureux Malachie, évêque d'Irlande, qui ne perdait jamais de vue, dans aucune de ses actions, le souvenir de son heure dernière, afin d'être trouvé digne, lorsqu'elle arriverait, d'obtenir grâce devant Dieu ?

Etant venu à Clairvaux, le très pieux Abbé Bernard, plein de considération pour ses grandes vertus, s'attacha à lui et il se forma entre eux une amitié très étroite. Telles étaient les ardeurs de la charité toute céleste qui unissait ces deux âmes que le prélat Irlandais se sentit enflammé du désir de terminer ses jours auprès de son saint ami. De retour dans sa patrie, il ne cessa d'offrir au ciel les plus ferventes prières, pour qu'il lui fût donné de mourir à Clairvaux et de mourir le jour même de la Commémoration des Fidèles trépassés. Il souhaitait que Dieu lui fit la grâce d'attendre la gloire de la résurrection dans le lieu même où serait enseveli celui qu'il chérissait de tout son cœur. Il ne fut pas trompé dans son espoir ; le Seigneur exauça ses vœux et il obtint tout à la fois dans le ciel un rang proportionné à ses mérites et sur la terre l'honneur, qu'il avait ambitionné, de partager la sépulture de notre vénéré Père

La foi et la piété de ce glorieux prélat trouvèrent un imitateur dans un religieux d'une vie exemplaire qui s'appelait Balsamus (Baume) et qui était bien digne de ce nom par la bonne odeur que répandaient ses vertus.

Il appartenait au monastère Cistercien de saint Anastase, situé à Rome, hors les murs. Etant venu en France pour traiter avec saint Bernard de diverses affaires, il fut témoin du

bel ordre et de l'exacte observance qui régnaient dans sa fervente et nombreuse communauté. Alors son cœur s'embrasa tellement dans les ardeurs de l'oraison, que si la charité, ne lui eût imposé d'autres devoirs, il eût préféré à toutes les délices et à tous les trésors du monde le bonheur de vivre et de mourir à Clairvaux.

Craignant que son pieux désir ne demeurât sans effet et ne voulant pas partir sans avoir rien obtenu, il supplia le bienheureux Abbé, avec beaucoup d'humilité, d'avoir égard à sa confiance et de lui accorder au moins cette faveur, qu'après sa mort, ses religieux feraient pour lui un service funèbre. Sa demande fut exaucée ; il se regarda dès lors comme un des moines de cette illustre maison et, à cette pensée, il tressaillait de joie dans le Saint-Esprit.

De retour dans son propre monastère, il ne manqua jamais d'acquitter fidèlement les suffrages pour chacun des Frères de Clairvaux dont il apprenait le décès (1) : de plus, chaque année, il célébrait douze messes pour ceux dont il avait ignoré la mort. Chargé de divers emplois dans le monastère à cause de sa grande expérience, il trouvait pourtant le moyen, malgré ses occupations multipliées, de réserver du temps pour ses dévotions. C'est ainsi que sans manquer aux observances communes, et indépendamment de beaucoup d'autres bonnes œuvres qu'il accomplissait sous le seul regard de Dieu, chaque jour, pendant huit ans, il récita le psautier, joignant à cette pratique celle de la discipline quotidienne. Le Seigneur eut pour agréable une si sainte conduite : le fait merveilleux que nous allons rapporter suffit à lui seul pour en donner la preuve.

Ayant été député pour les affaires de son Abbaye auprès

(1) Dans l'Ordre de Cîteaux, quand un Frère meurt, toutes les messes qui se disent avant l'inhumation sont appliquées au défunt. Après la sépulture, chaque religieux est obligé de réciter intégralement le Psautier pour le repos de son âme, et les prêtres d'offrir trois fois le saint Sacrifice à la même intention. Pendant trente jours on continue à servir son dîner au réfectoire, pour le distribuer ensuite aux pauvres.

du Souverain Pontife Alexandre III, qui se trouvait alors en France, ce pieux moine tomba entre les mains de schismatiques qui favorisaient l'antipape Octavien. Attaqué par eux, il est renversé brutalement de sa monture et emmené en prison. L'un des malfaiteurs s'emparant alors de la mule du serviteur de Dieu, monte sur l'animal et l'excite à marcher. Mais la mule regimbe, fait des bonds inaccoutumés, et, comme si elle eût pris le parti de son maître, refuse absolument d'avancer. En vain on la presse de l'éperon, on l'accable de coups, impossible de vaincre sa résistance ; elle recule, suit une direction contraire de celle qu'on veut lui faire prendre et finit par lasser tous les efforts. A la vue de ce prodige, dans lequel la main de Dieu se montre manifestement, les schismatiques sont contraints de céder. De guerre lasse, ils se décident à relâcher le saint religieux, et lui ordonnent de monter lui-même sa bête et de partir en leur présence. Celle-ci se laisse faire cette fois avec une grande douceur, et, à la stupefaction générale, sans aucun retard ni la moindre contrainte, elle s'élançe d'un pas rapide, joyeuse d'avoir retrouvé et de porter son maître.

Or le désir que notre saint religieux avait conçu autrefois de mourir à Clairvaux, loin de diminuer en son cœur avec le temps, allait au contraire grandissant chaque jour davantage, et l'heure n'était pas éloignée, heure connue de Dieu seul, où il allait être appelé à la gloire des élus. Le Seigneur, qui se plaît à exaucer les désirs des pauvres, et qui opère toutes choses pour le salut des siens, disposa les événements de telle sorte que son serviteur eût une nouvelle occasion de se rendre dans ce monastère, où il avait tant souhaité de finir ses jours et d'être enseveli. Le couvent de saint Anastase auquel il appartenait ayant perdu son chef spirituel, Balsamus reçut commission du Souverain Pontife lui-même et de ses Frères de se rendre à la Maison-Mère et d'en ramener un nouveau Pasteur, choisi de la main même de l'Abbé de Clairvaux. C'était, comme on va le voir, la divine Providence qui l'envoyait en ce lieu pour qu'il passât de là dans son éternité.

Il y était arrivé depuis quelques jours, et s'édifiait singulièrement de tout ce qu'il voyait et entendait dans cette fervente communauté ; il en profitait pour s'exciter à la componction et à une plus grande ferveur, lorsqu'un des Frères vint à mourir. Au son de la tablette des morts, le nouveau-venu vit avec admiration cette grande multitude de moines et de convers accourir et s'empressez autour de la dépouille mortelle pour faire la recommandation de l'âme ; il fut profondément touché, à la levée du corps, de la piété que respiraient leurs chants funèbres, de l'ordre parfait dans lequel se déroulait cette immense procession qui accompagnait le défunt à l'église. Voyant ensuite avec quelle dévotion les prêtres, assistés de leurs ministres, offraient le saint Sacrifice pour le repos de leur Frère et avec quel zèle on veillait la nuit auprès du cadavre en récitant des Psaumes, il sentit son cœur tout embrasé. De plus en plus désireux de participer lui-même à une grâce si précieuse après laquelle il n'avait jamais cessé de soupirer, il se mit à implorer du ciel, avec de grands gémissements, le bienfait d'un si heureux trépas, et du fond de son cœur il s'écriait : « Oh ! Seigneur, faites que je meure de la mort des justes, et que la fin de ma vie ressemble à la leur ! »

Les funérailles ayant été célébrées avec toute la solennité accoutumée, on porta le corps au cimetière. — Là, tous les religieux se rangent, selon l'usage, en un cercle immense et forment comme une couronne à l'entour de la nouvelle tombe et de celles des autres Frères qui reposent en ce lieu. Les Psaumes de la sépulture étant achevés, on impose l'Antienne « *Clementissime Domine* » que toute la communauté poursuit d'une voix douce et pénétrante.

Pendant ce temps, le serviteur de Dieu par un sentiment de religion bien plus que de curiosité, porte de tous côtés ses regards, et contemple avec un bonheur indicible cette sainte assemblée, qu'il est tenté de prendre pour un chœur angélique.

— A ce spectacle, son âme est saisie d'un profond attendrissement ; il souhaite et demande à Dieu, avec plus d'instance que jamais, puisque les devoirs de l'obéissance ne lui ont point

permis de se joindre à de si saints religieux pendant sa vie, qu'il lui soit donné du moins de leur être réuni en mourant au milieu d'eux.

En ce moment, l'antienne s'achève : tçus se prosternent, selon le rit accoutumé, et demandent grâces pour l'âme de leur Frère en répétant trois fois d'une voix suppliante : *Domine, miserere super peccatore!* (Seigneur! pitié pour ce pécheur!) Balsamus, prosterné comme les autres, implore la divine miséricorde, en modulant cette touchante invocation avec les accents de la plus tendre piété. Bientôt les larmes jaillissent de ses yeux et inondent son visage : ce n'est plus seulement pour le défunt qu'il demande le repos ; il sollicite aussi pour lui-même la grâce d'achever promptement sa course en cette sainte maison.

La divine Bonté se montra favorable aux désirs de son humble serviteur. Il fut atteint subitement d'une fièvre mortelle, qui le fit cruellement souffrir jusqu'au dernier moment et devint pour lui un moyen de se purifier des fautes de fragilité, inévitables dans la vie présente ; cette maladie était à ses yeux un indice qu'il allait être promptement et heureusement exaucé. La nuit suivante, pendant qu'il dormait, le ciel parut tout à coup s'ouvrir devant lui ; il y aperçut Jésus-Christ Notre Seigneur et Notre-Dame, sa sainte Mère, puis notre père saint Bernard, avec une multitude d'autres Saints tout rayonnants de gloire. Cette apparition céleste le combla d'une telle joie, qu'il se croyait déjà du nombre de ces Bienheureux.

Cependant le mal faisait des progrès ; mais le patient ne cessait de rendre grâces à Dieu, joignant aux louanges de ses lèvres la contrition du cœur, et demandant en même temps, par une dévote et fervente prière, qu'une part lui fut donnée dans la terre des vivants. Enfin il arriva au terme de l'exil et entra dans son repos par une sainte mort, le dixième jour de sa maladie.

Ainsi sera béni, dit le Psalmiste, l'homme qui craint le Seigneur, qui vénère dans les autres le bien qu'il y aperçoit, et qui aime ce bien. Celui-là même qui s'est appliqué, dans la

mesure de ses forces, à la pratique des vertus aura la confiance d'obtenir plus pleinement et plus parfaitement la récompense de ses travaux, s'il a pu s'assurer le précieux concours des mérites de son prochain, et se voir associé, pendant sa vie, ou à l'heure de la mort, à des Frères qu'il estime meilleurs que lui. Tels étaient les sentiments de cet homme de Dieu, dont nous venons de rapporter la fin édifiante. Il avait appris du ciel à ne pas s'enorgueillir de ses propres vertus, à craindre le Seigneur et à se confier à sa protection. C'est dans ces dispositions qu'il avait renoncé par obéissance à une faveur qui était l'objet de ses vœux, celle de se voir uni à la sainte communauté de Clairvaux ; mais cette grâce, qu'il n'avait pu obtenir pendant sa vie, la miséricorde divine, qui se plaît à récompenser les vrais obéissants, daigna la lui accorder d'une manière éclatante au moment de sa mort : elle l'admit à partager avec ceux qu'il avait aimés la gloire ineffable du céleste séjour, héritage des parfaits religieux, bien que son humilité ne prétendit qu'à partager ici-bas leur sépulture.

CHAPITRE IV

D'UN FRÈRE CONVERS QUI DEMANDAIT AU SEIGNEUR AVEC DE GRANDES INSTANCES LA GRACE DE MOURIR A CLAIRVAUX



Un digne religieux, dont nous venons de parler, ne fut pas le seul qui fut favorisé du privilège de mourir à Clairvaux. D'autres encore, que nous pourrions citer, jouirent du même bonheur. De nos jours un serviteur de Dieu, brûlant, lui aussi, d'un semblable désir, a vu ses vœux pleinement exaucés. Cet exemple, dont nous avons été témoins, nous a vivement consolé et nous a été un puissant encouragement à porter le poids du jour et de la chaleur sous l'admirable discipline qui s'observe dans cette sainte maison.

On était à l'époque du Chapitre Général, et les Abbés de l'Ordre se rendaient à Cîteaux de toutes les contrées du monde. L'un d'entre eux Espagnol d'origine, malgré la longueur et la difficulté du voyage, souhaitait ardemment revoir Clairvaux, sa Maison-Mère. Il s'était choisi pour compagnon de route un convers de mœurs irréprochables et d'une grande piété. Celui-ci avait entendu parler très souvent du parfum de religion et de sainteté que cette Abbaye de Clairvaux répandait de tous côtés. Chaque fois il avait été touché d'un vif désir de visiter cette Vallée célèbre à laquelle le plus illustre des Abbés avait communiqué l'éclat de ses vertus et qu'il avait rendue vraiment digne du nom qu'elle portait.

On se mit donc en route pour le Chapitre Général, avec l'intention de passer par Clairvaux et plus on approchait de ce monastère, plus ce convers se sentait la pieuse envie non seulement de voir ce lieu béni, mais de s'y endormir de son der-

nier sommeil. Quand on fut arrivé à une petite distance et qu'on put apercevoir le faite de l'église, le bon Frère, à ce spectacle, fut ému tout à coup d'une telle dévotion, que son cœur sembla pour ainsi dire se fondre sous l'action du feu de la charité. Elevant les mains et les yeux vers le ciel, il adressa au Seigneur ces paroles pleines de la foi la plus sincère et la plus touchante : « O mon Dieu, si la prière du pauvre et du pécheur trouve grâce devant votre Majesté, faites, je vous prie, que ce saint asile, où ont été déposés, comme autant de semences pour la résurrection, les restes mortels d'un si grand nombre de justes qui règnent déjà avec vous dans la gloire, devienne aussi pour moi le lieu de mon dernier repos. Faites, Seigneur, que je sois enseveli dans cette terre de bénédiction. » — Ayant pénétré dans l'enceinte sacrée, dans ce temple préparé par la main de Dieu plutôt que par celle de l'homme, il alla vénérer les tombes de saint Bernard, Patron principal et protecteur insigne de ce monastère, de saint Malachie, son illustre compagnon de sépulture, et il demanda avec ferveur la prompte réalisation de ses vœux. — Ils ne tardèrent pas à être exaucés. Tout à coup ses forces diminuèrent. Obligé de prendre le lit, il se disposa sans délai à son dernier combat en montrant une sainte allégresse, comme s'il se fût agi d'aller à un festin. Les moines et les convers apprirent alors de lui et de son Abbé le désir qu'il avait eu de mourir à Clairvaux. Tous le félicitent à l'envi d'avoir obtenu du Seigneur une fin si prompte, et ils se font une joie de le satisfaire en l'associant, au moment de la mort, à leur fervente communauté. Enfin il reçoit l'onction des mourants, il est muni du Corps et du Sang du Seigneur, et au bout de quelques jours, tandis que les Abbés qui se trouvaient à Clairvaux pour la Nativité de Notre-Dame, avant le Chapitre Général, étaient encore là, il rend son âme à son Créateur et meurt comme il l'avait souhaité, au milieu d'une sainte et nombreuse affluence d'Abbés, de moines et de convers, et avec l'assistance de leurs fraternelles prières. Les funérailles furent célébrées avec beaucoup de dévotion et de solennité. Toute cette imposante et vénérable assemblée, après

avoir rendu à la terre ce qui était de la terre, glorifia le Seigneur, qui est admirable dans ses élus, et qui venait de montrer, dans la personne de son pauvre serviteur, quelle puissance ont sur lui les supplications qui partent d'un cœur vraiment contrit.

Du reste, qui ne sait que l'infinie bonté de notre Dieu accorde parfois à certaines personnes la grâce de trouver dans les mérites d'autrui un supplément à ce qui leur manque ? Si quelqu'un, encore faible et imparfait, a le privilège d'être associé à d'excellents religieux, qui peut douter que toutes ses imperfections ne soient couvertes par leur sainteté ? pourvu toutefois que ces âmes débiles, dont nous parlons, aient montré ici-bas un sincère amour du bien et de la vertu, et qu'elles se soient appliquées, dans la mesure de leurs forces, à imiter la vie des modèles accomplis qu'elles ont eus sous les yeux. Le Psalmiste ne dit-il pas : « Vous serez saint avec celui qui est saint, et innocent avec l'homme innocent (1). »

Ce n'est pas seulement par les bonnes œuvres et les prières de ses membres qui combattent vaillamment sur cette terre, dans une chair de péché, qu'une société religieuse soutient, protège et fortifie ceux qui ont besoin d'aide à l'heure de la mort ; elle le fait bien plus encore par le crédit de ceux qui ont déjà glorieusement consommé leur course et ont acquis, à la sueur de leurs fronts, la couronne éternelle. C'est ce qui nous a été attesté par un saint vieillard, moine de Clairvaux, qui avait reçu du Seigneur le don de connaître les choses invisibles. Selon lui, les âmes délivrées de leur corps témoignent bien plus d'empressement pour secourir les mourants que pour assister ceux qui peuvent encore se promettre de longs jours. Elles déploient, disait-il, dans une telle extrémité, la charité la plus active pour les défendre contre les accusations des esprits infernaux acharnés à leur perte, et les introduire dans le séjour de la vraie lumière et de la céleste félicité.

(1) Ps. XVII, 28

Et maintenant, si nous proclamons bienheureux quiconque ayant persévéré dans les travaux de la pénitence, a mérité d'être soutenu, à sa dernière heure, par les suffrages de ses Frères qui vivent encore ou de ceux qui sont dans la gloire; avec quel sentiment d'amère douleur ne devons-nous pas déplorer le sort de ces moines qu'on peut appeler avec raison les plus infortunés des hommes, de ces moines, dis-je, qui, au lieu de respecter le saint habit de la religion qu'ils avaient revêtu, l'ont déshonoré par une conduite indigne et des mœurs déréglées! Bien qu'ils soient ensevelis avec l'honneur accoutumé, ni les vivants ni les morts ne peuvent leur être d'aucun secours; ils ont semé ici-bas les épines de la corruption, ils en recueilleront les fruits dans l'éternité; le prix de leur mauvaise vie sera le feu de l'enfer dans lequel ils seront précipités avec les démons.

CHAPITRE V

LES AMES DES MORTS VIENNENT RENDRE LES DERNIERS DEVOIRS A UN SERVITEUR DE DIEU



I quelqu'un refuse de croire ce pieux vieillard qui assurait que les défunts assistent leurs Frères mourants, qu'il veuille bien, de grâce, ne pas s'indigner contre le saint homme qui parlait ainsi, ni contre nous qui rapportons ses paroles, et qu'il ne se presse pas de nous accuser de mensonge. Qu'il écoute et bientôt il se convaincra facilement que notre témoignage est irrécusable: car non seulement la miséricorde divine a donné à quelques personnes dévotes la connaissance intérieure de ces choses, mais elle a daigné même les rendre sen-

sibles à des yeux et à des oreilles de chair. Pourquoi cela ? si non pour que l'homme mortel s'instruise, et qu'il ne lui reste aucun doute sur l'existence d'une autre vie heureuse ou malheureuse qui attend son âme après sa mort. Quoi de plus propre à le convaincre de cette vérité que ces apparitions de personnes décédées, venant sur un ordre de Dieu à qui rien n'est impossible, se joindre et se mêler, pour ainsi dire, parmi ceux qui vivent encore ! De tels faits nous rappellent combien la vie présente est éphémère, ils nous portent à la mépriser et à nous préparer, avec tout le soin possible et par toutes sortes de bonnes œuvres, à cette éternité dont chaque moment qui s'écoule nous rapproche davantage.

Il y avait en Bretagne un honnête chrétien engagé, il est vrai, dans les affaires du siècle, et appliqué au soin de ses intérêts temporels, mais qui, pour cela, ne laissait pas que de vivre dans la crainte de Dieu, dans la fidélité à ses commandements, et de s'adonner à la piété, autant qu'il lui était possible. Entre autres saintes actions qu'il accomplissait, soit en public, soit en secret sous le seul regard de Dieu, il s'était fait une loi de ne jamais traverser le cimetière, pour aller à l'église ou en revenir, sans offrir au Seigneur quelque fervente prière pour les âmes des fidèles qui reposaient en ce lieu.

Cependant le temps de sa vie touchait à son terme, et l'heure était venue où il allait quitter ce monde. Surpris par la maladie et obligé de s'aliter, il sentit bientôt que ses forces l'abandonnaient et fit avertir son pasteur au milieu de la nuit, pour qu'il lui apportât le très-saint Sacrement. Ce prêtre, hélas ! n'écoutant que sa paresse, et se montrant plus soucieux des commodités de son corps que du salut d'une âme, dédaigna de se rendre auprès de son paroissien ; il préféra envoyer à sa place son diacre, nommé Daniel, homme d'une vie exemplaire. Celui-ci obéit sur-le-champ et de grand cœur, et après avoir donné la communion au mourant, il se retira.

A peine le pauvre malade, plus riche en mérites devant Dieu qu'il ne l'était des biens de la terre, eut-il, pour sa con-

solation, reçu en viatique le Seigneur Jésus, souverain Dispensateur des richesses impérissables de l'éternité, que son âme sortit de son enveloppe mortelle. Elle fut sans doute conduite tout aussitôt, par Celui qui a daigné se faire l'appui et le rémunérateur des déshérités de ce monde, jusqu'aux portes du paradis pour être admise dans les splendeurs des Saints.

Notre diacre, à son retour, se dirigeait vers l'église dont il avait eu soin de bien fermer les portes. — Quel n'est pas son étonnement de les trouver ouvertes ! Mille pensées traversent son esprit. En même temps il se sent arrêté par une force toute divine, et comme fixé au sol, au point de ne pouvoir faire un pas. Tout-à-coup du milieu du cimetière s'élève une voix retentissante : « Levez-vous, fidèles trépassés, s'écrie-t-elle, levez-vous et sortez de vos sépulcres, vous dont les restes reposent dans cette terre !... Allons tous à l'église, et recommandons au Seigneur l'âme de ce cher défunt ; c'est à nous maintenant de lui témoigner notre gratitude pour tout le bien qu'il nous a fait. Car chaque fois qu'il passait en ce lieu, il ne manquait jamais d'offrir à Dieu pour nous quelque prière. »

A cet appel les morts se dressent dans leur tombe avec un bruit, un fracas extraordinaire ; l'église apparaît subitement illuminée, et un grand nombre de cierges, placés le long des murailles, y répandent la plus vive clarté.

Lorsque tous eurent pénétré dans le lieu saint, ils louèrent de concert la divine Majesté dans des chants pleins d'harmonie, et célébrèrent solennellement l'Office de la recommandation de l'âme. L'un d'eux récitait les collectes ou oraisons, et les autres répondaient *Amen*, comme cela s'observe dans les chœurs des cathédrales.

La cérémonie achevée, une voix se fait de nouveau entendre, ordonnant à chacun de retourner dans le lieu de sa sépulture ; et tous d'obéir à l'instant. Ils quittent le temple et disparaissent dans leurs tombeaux avec le même bruit qu'au paravant. Peu à peu s'éteignirent aussi les lumières qui avaient éclairé l'enceinte sacrée, et tout rentra dans les ténèbres.

Alors seulement le diacre se sentit libre du lien mystérieux qui l'avait retenu enchaîné malgré lui. Franchissant le seuil de l'église, il y remit les vases sacrés qu'il avait emportés pour donner au malade la sainte Eucharistie, et revint à la demeure du prêtre qui l'avait envoyé. Ce dernier, qui jugeait les autres d'après lui-même et les pesait dans la balance de sa propre lâcheté, ne croyant pas son ministre capable de soutenir une veille si prolongée, l'engagea, en affectant un air de compassion, à regagner promptement son lit et à reprendre son sommeil interrompu. — « Ne me parlez pas de sommeil, répondit celui-ci ; songez plutôt vous-même à vous lever et à vous acquitter de vos obligations. Car le malade est déjà mort, et il nous faut procéder à ses funérailles. »

Il venait à peine de prononcer ces paroles, lorsqu'arrive un messager annonçant le décès et réclamant le ministère du prêtre. Bon gré mal gré, il fallut s'exécuter et se rendre auprès du défunt, pour accomplir les premiers devoirs exigés par la circonstance.

Daniel ne perdit jamais le souvenir de la vision qu'il avait eue. Touché de reconnaissance pour une grâce si insigne et pénétré des sentiments d'une sainte componction, il renonça à tout ce qu'il possédait ou pouvait espérer ici-bas, et disant adieu à son pays et à sa parenté, il prit l'habit monastique dans l'Abbaye de Saint-Martin de Tours. Il y vécut d'une vie vraiment religieuse, ayant toujours soin de faire mémoire dans ses prières des fidèles trépassés.

Ses progrès dans la perfection furent tels qu'on finit par le nommer Prieur du monastère. Il lui arriva alors de raconter confidentiellement à quelques-uns de ses plus intimes l'apparition dont nous avons parlé. Mais le secret sur une chose si merveilleuse et si étrange ne pouvait être gardé longtemps : il parvint promptement à la connaissance de l'Abbé. Celui-ci afin de s'instruire pleinement de la vérité, ou peut-être pour obliger au silence sur un fait qui semblait incroyable, assemble la communauté au Chapitre, et là, devant les Frères, s'adressant au Prieur, il lui intime l'ordre formel, au nom de

l'obéissance, de s'expliquer en toute sincérité sur l'événement merveilleux dont il a été témoin.

Le bon Prieur eût bien voulu qu'on ménageât sa modestie. Surmontant néanmoins la répugnance qu'il éprouvait à parler ainsi de lui-même en public, il obéit au commandement qu'on venait de lui faire ; pour la gloire de Dieu et l'édification du prochain, il raconta, quoique avec réserve et une sorte de crainte, tout ce qu'il avait vu. Ne doutant plus dès lors de la réalité du prodige, l'Abbé, homme bon et religieux, rendit grâces au Seigneur pour un si éclatant miracle, qu'il regardait comme une révélation anticipée du mystère de la résurrection future. Il fit une obligation à tous les moines de son Abbaye, chaque fois que l'un d'entre eux entrerait dans le cimetière, de réciter au moins un *Pater* pour les défunts.

Qui osera prétendre maintenant qu'il est puéril et absurde de soutenir que les âmes des justes trépassés viennent parfois assister les Frères sur leur lit de mort, et font tous leurs efforts pour les soustraire aux dangers qu'ils courent à cette heure redoutable ? L'exemple que nous venons de citer ne prouve-t-il pas, avec la dernière évidence, que ces âmes déploient d'autant plus de zèle en faveur d'un pauvre moribond, qu'il s'est montré pendant sa vie plus diligent à les soulager par ses prières et plus fidèle à implorer pour leur délivrance la miséricorde divine ?

Ce que nous avons rapporté (1) du bienheureux Geoffroy, évêque de Sora (2), confirme encore cette vérité.

Lui aussi, à l'époque où il était encore religieux à Clairvaux, eut une vision. Une nuit, pendant l'office de Matines, tandis qu'il pria et psalmodiait avec toute la ferveur possible, il vit venir, du côté nord de l'église, c'est-à-dire du côté

(1) Liv. 3^e de cet ouvrage, ch. 21.

(2) Sora est une ancienne ville épiscopale, aujourd'hui détruite, à quelques lieues de Sassari (île de Sardaigne).

même de l'enceinte où reposent les corps des religieux décédés, une multitude de formes blanches. Elles passaient devant le degré du presbytère, se dirigeant vers la porte qui s'ouvre sur l'infirmerie, où agonisait en ce moment même un vieillard de grande vertu. Pourquoi revenaient-ils ainsi au milieu de leurs Frères ces bienheureux habitants d'un monde meilleur, sinon pour recevoir en leur compagnie cette âme, dans son passage à l'éternité, pour déjouer les artifices des esprits infernaux et la défendre contre leurs calomnies ?

Ce que nous venons de dire au sujet des défunts qui nous assistent dans les derniers combats doit s'entendre, à notre avis, de ceux qui, purifiés de leurs fautes et délivrés des peines du Purgatoire, sont déjà entrés dans la joie du Seigneur, et il n'y a que les personnes qui ont mené ici-bas une vie sainte et édifiante, qui méritent, à leur mort, d'être ainsi secourues par ces justes qui sont en possession de la céleste félicité.

CHAPITRE VI

UN SOLDAT ÉCHAPPE A UN PÉRIL DE MORT, PAR LE SECOURS DES FIDÈLES TRÉPASSÉS



Le miracle mémorable dont nous avons fait le récit a dû nous convaincre que les défunts, pleins de reconnaissance envers celui qui les a soulagés pendant sa vie, viennent l'aider à bien mourir.

Nous allons maintenant les voir prêter leur appui à des gens en péril et les récompenser de leurs aumônes et de leurs prières, en détournant de leurs têtes le glaive qui les menaçait. De tels exemples apprendront aux religieux

combien est méritoire leur charitable compassion envers les âmes soumises après leur mort aux châtements de la justice divine, et quels avantages ils peuvent retirer de leur zèle à les secourir, puisque ce même zèle a été pour des personnes du siècle, exposées à de grands dangers, la cause d'une délivrance miraculeuse. Cette compassion, d'ailleurs, est certainement très-agréable à Dieu, qui a bien voulu lui-même, par un mouvement de commisération pour les pauvres humains, quitter en quelque sorte la suprême Béatitude et descendre du ciel sur la terre pour opérer notre salut. Ces âmes infortunées, qui ne peuvent plus rien pour elles-mêmes, reçoivent avec d'autant plus de reconnaissance les bons offices des vivants, qu'elles sentent s'adoucir ou s'abrégé, grâce à leur intervention, des peines justement encourues dont elles expérimentent la violence et dont elles connaissent la durée. Le fait suivant en est la preuve.

Un soldat, obligé par état de rester dans le monde, ne vivait point cependant selon l'esprit du monde, et cherchait à s'en garantir par toutes sortes de bonnes œuvres. Considérant souvent qu'il était mortel, et qu'une heure dans sa vie serait la dernière, il aimait à se souvenir devant Dieu des fidèles trépassés, et il priait pour eux avec toute la dévotion dont il était capable. Il avait pris la sainte résolution de ne jamais traverser le cimetière d'une église sans s'y arrêter, quelque pressé qu'il fût ou dans quelque nécessité qu'il se trouvât ; et il s'était engagé à réciter chaque fois avec ferveur, la face tournée vers l'orient, l'Oraison Dominicale, afin d'implorer la miséricorde divine en faveur des défunts.

Un jour, ce soldat se trouva tout-à-coup environné d'ennemis qui en voulaient à ses jours. Sa perte semblait inévitable ; il ne pouvait trouver son salut que dans la fuite. Il s'élança donc d'un pas rapide et rencontre sur son passage la clôture d'un cimetière. Le traverser était le chemin le plus court pour échapper à ses persécuteurs. D'un bond il franchit l'enceinte et, tout haletant, poursuit sa course au milieu des tombeaux.

Il courait encore, lorsque soudain il se rappelle sa pieuse ha-

bitude, à laquelle il n'a jamais manqué jusqu'à ce jour. Son cœur s'émeut à ce souvenir : il se demande, plein d'angoisse, ce qu'il va faire dans ce péril extrême. Il lui faut en effet ou payer aux morts son tribut accoutumé de prières, au risque d'être massacré, ou encourir, s'il ne le fait pas, les reproches de sa conscience qui le convaincra de lâcheté au tribunal du souverain Juge, de ce Juge qui a le pouvoir de sauver, en quelque extrémité qu'ils se trouvent, ceux qui se confient en lui. Cependant il faut prendre un parti ; le temps presse, le danger est imminent, il n'y a plus à délibérer. La piété et la foi l'emportant sur les appréhensions de la nature, notre homme se décide sur-le-champ à faire le sacrifice de sa vie plutôt que de priver les défunts du secours de ses prières. Si Dieu veut qu'il périsse sous le glaive de ses adversaires, il aura du moins la consolation de succomber sur les tombes mêmes de ceux pour lesquels il se dévoue. Il s'arrête donc, se recueille et, le visage tourné vers l'orient, selon sa coutume, il récite l'Oraison Dominicale, avec d'autant plus de ferveur qu'il la regarde comme la dernière prière qu'il fait ici-bas et comme son dernier adieu aux âmes des trépassés.

En cet instant, ses ennemis, le cœur plein de haine, avides de vengeance, altérés de sang, arrivent à pas précipités. L'apercevant debout dans une attitude respectueuse, ils s'imaginent que c'est la crainte de la mort qui le retient ainsi immobile ; ils sont ravis de joie de pouvoir assouvir leur rage et de trouver l'occasion d'accomplir leur criminel projet avec impunité : ils le croyaient du moins. Mais au moment où ces forcenés allaient franchir la clôture du cimetière et violer l'immunité ecclésiastique de cet asile sacré, au moment où ces nouveaux Caïns se disposaient à immoler leur frère qui était là devant eux, la tête inclinée, comme une victime prête à recevoir le coup de mort, ils voient le champ funèbre se remplir instantanément d'une foule innombrable d'hommes armés.

Ces protecteurs inattendus n'étaient autres assurément que les défunts eux-mêmes pour lesquels le pieux soldat implorait la divine Bonté. Se rangeant autour de ce fidèle interces-

seur et lui formant comme un rempart, ils veillaient avec une sainte sollicitude à ce qu'il pût achever, sans aucun obstacle, la prière qu'il avait commencée et ils brandissaient, d'une manière terrible, leurs glaives et leurs lances contre les assaillants. Ces détestables homicides, frappés de consternation et de stupeur au spectacle d'un changement si imprévu, se gardèrent bien d'affronter cette multitude menaçante ; ils s'échappèrent en toute hâte. Eux qui s'étaient promis le cruel plaisir de donner la mort à leur semblable, se trouvaient tout-à-coup réduits à chercher dans la fuite leur propre salut.

Notre soldat n'avait rien vu ; il ignorait complètement ce qui s'était passé. Après qu'il eût achevé son *Pater*, il reprit sa course, qu'il avait interrompue dans un si grand péril pour satisfaire sa dévotion envers les âmes du Purgatoire. Il croyait toujours ses ennemis attachés à ses pas et, quand il fut enfin en sûreté, il se demandait avec surprise comment il avait pu se dérober à la fureur de ses implacables adversaires ; mais au bout de quelque temps tout lui fut expliqué.

Les nuages amoncelés par la dissension venaient de se dissiper aux rayons ardents du soleil de la charité ; la réconciliation était sincère de part et d'autre. Alors on s'interrogea mutuellement dans l'intimité. Les persécuteurs voulurent savoir de leur nouvel ami pourquoi, lorsqu'il fuyait devant eux, il s'était arrêté subitement au risque de tomber sous leurs coups. Celui-ci les questionna à son tour sur le motif qui les avait engagés à l'épargner au moment où il se trouvait pour ainsi dire à leur merci. Quand ils se furent communiqué leurs impressions et qu'ils eurent appris toute la vérité, ils louèrent de concert le Seigneur, seul capable d'opérer de si grands prodiges. Ce miracle alluma dans leur cœur un zèle ardent pour travailler à la délivrance des âmes du Purgatoire. Beaucoup d'autres qui eurent connaissance de ces choses éprouvèrent les mêmes sentiments. Puissent tous ceux qui liront ou entendront ce récit partager leur dévotion et imiter leur ferveur !

Voici encore un autre fait où le doigt de Dieu se montre

d'une manière non moins admirable et non moins surprenante. Aussi est-il déjà connu dans une grande partie de l'univers chrétien.

Eusèbe, duc de Sicile, était en guerre avec un autre prince qui, comblé des biens et des honneurs de ce monde mettait sa confiance dans la force et la multitude de ses soldats. Quant à lui, il plaçait la sienne en Dieu seul et faisait beaucoup de saintes actions pour venir au secours des fidèles trépassés. Le Seigneur l'en récompensa d'une manière tout à fait merveilleuse. Une armée de guerriers célestes, montés sur des chevaux blancs et revêtus de brillantes armures, apparut tout-à-coup et força l'ennemi à se rendre avec toutes ses troupes. Ces mystérieux auxiliaires bénirent ensuite le Tout-puissant des grâces qu'il avait faites au Duc et encouragèrent celui-ci à persévérer dans sa dévotion et ses prières pour les morts. Eusèbe, fortifié par leurs exhortations, multiplia plus que jamais ses pieuses pratiques en faveur des défunts et voulut qu'on fit de même dans toutes les villes et les églises de ses Etats.

Oh ! comme il est assuré de la victoire celui qui combat avec les armes de la religion et de la piété ! Et combien il est vrai de dire que prier pour les autres, c'est travailler pour soi ! Ce prince et ce soldat, dont nous venons de parler, n'en firent-ils pas l'heureuse expérience dans des circonstances bien critiques où ils étaient exposés à perdre, l'un son honneur, l'autre sa propre vie ?

Si l'on regarde avec raison comme digne de louanges la conduite de ceux qui prient pour leurs amis ou pour leurs proches, qui sont vivants et capables de mériter, ne doit-on pas estimer plus excellente encore la pieuse sollicitude qui nous porte à intercéder pour les âmes de nos Frères décédés dans la paix du Seigneur ? Ces âmes en effet ne peuvent plus satisfaire à la justice divine par leurs bonnes œuvres, ni recourir au remède de la pénitence, mais elles se voient réduites à payer jusqu'à la dernière obole la dette qu'elles ont contractée sur cette terre par leurs négligences et leurs péchés.

CHAPITRE VII

UN PRÊTRE, APRÈS AVOIR DIT LE VERSET *Requiescant in pace*, ENTEND LES AMES DES DÉFUNTS LUI RÉPONDRE *Amen*



MOIQUE les âmes des fidèles trépassés ne puissent plus rien faire au-delà de la tombe qui leur soit utile, il leur est cependant quelquefois accordé, par un effet non moins touchant qu'admirable de la Bonté divine, de coopérer d'une certaine manière aux œuvres qui sont accomplies pour elles et de témoigner leur reconnaissance aux personnes qui se dévouent à leur venir en aide.

Nous en avons une preuve dans le fait suivant d'une date déjà ancienne. Nous le rapportons tel que nos Pères nous l'ont transmis dans une relation très-digne de foi qu'ils ont eu soin de rédiger par écrit pour la postérité. — A cette époque l'ordre de Cluny était dans toute sa ferveur. Il possédait en Saxe, province de la Germanie transrhénane, dans les murs mêmes de la ville de Paderborn, un monastère, dédié aux saints Apôtres Pierre et Paul, où vivait un moine tout brûlant d'amour pour le Christ et bien digne du nom qu'il portait ; car il s'appelait *Amo* (J'aime). Revêtu de la dignité sacerdotale, cet éminent religieux s'efforçait d'honorer son caractère par la sainteté de ses mœurs, et il célébrait les divins Mystères avec toute la dévotion qui convient à un ministre de Dieu, obligé plus que tout autre à servir le Seigneur en esprit et en vérité.

Afin de pouvoir offrir avec plus de recueillement et de componction l'Hostie sans tache, il choisissait de préférence les endroits les plus retirés et il avait coutume d'aller dire la

messe dans une petite chapelle sous le vocable de saint Alexis, laquelle n'était séparée de l'église que par le cimetière. Il était donc obligé de le traverser fréquemment et il ne manquait jamais, soit en allant, soit en revenant, de procurer aux défunts l'aumône d'une fervente prière. Il se disait qu'il serait lui-même un jour étendu à côté d'eux, sous cette terre qu'il foulait de ses pas : cette considération, jointe à la pensée des peines qu'ils subissent dans l'autre monde, l'excitait à faire son possible pour alléger leurs maux.

Telles étaient les dispositions de ce digne religieux lorsque, revenant une fois de célébrer le saint sacrifice, après avoir acquitté l'obligation qu'il s'était imposée envers les âmes du Purgatoire, il ajouta le verset *Requiescant in pace*. Aussitôt il entendit une multitude de voix répondre distinctement : *Amen, Amen*. Il éprouva un frisson en pensant que ces mots venaient d'être prononcés par ceux dont il cherchait à soulager la peine ; il ne les croyait pas si près de lui.

Il demeura dès lors d'autant plus attaché à sa pieuse pratique, qu'il venait de reconnaître par un prodige des plus extraordinaires combien cette dévotion est bénie de Dieu, combien elle est agréable aux fidèles trépassés. « C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés (1) . »

(1) II Mach. XII, 46.

CHAPITRE VIII

UN JEUNE GARÇON CONFESSE SES PÉCHÉS APRÈS SA MORT



SAGESSE éternelle de Dieu « qui êtes sortie de la bouche du Très-haut (1), et qui atteignez avec force d'une extrémité jusqu'à l'autre, en disposant tout avec douceur (2) ! » O Vous qui nous dites par l'organe du Prophète : « Ma miséricorde ne vous fera point défaut et j'aurai pitié de qui je voudrai avoir pitié (3) ! » la nature humaine souillée de péchés et de vices pouvait-elle attendre de votre bonté et de votre amour quelque chose de plus que ce que vous faites pour elle ? Quoi de plus doux et de plus consolant que cette commisération que vous témoignez à vos pauvres créatures ! Par un admirable commerce que votre puissance seule pouvait établir, tantôt ce sont des morts qui viennent solliciter des suffrages ou avertir quelqu'un de fautes à réparer, tantôt ce sont des vivants qui usent du pouvoir dont ils sont investis pour absoudre des âmes déjà trauduites à votre redoutable tribunal, les soulagent par leurs prières et leur ouvrent les portes du paradis en offrant pour elles le saint sacrifice.

Mais ô très clément et très miséricordieux Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant et de la Vierge Marie, vous qui êtes la pierre d'où découle ce miel qui a toute suavité, vous avez

(1) Eccl. XXIV, 5.

(2) Sap. VIII, 1.

(3) Exod. XXXIII, 19.

opéré un prodige plus surprenant encore. Avec une indulgence d'autant plus admirable qu'elle paraissait moins méritée, vous avez daigné accorder à un de vos petits serviteurs, même au delà de la tombe, la grâce de se purifier dans le bain salutaire de la pénitence, et de se réconcilier avec Dieu par une humble confession, accompagnée de larmes amères et de profonds gémissements. Ce qui semblait impossible humainement parlant, votre immense Bonté l'a accompli et ce fait doit être réputé comme un des plus merveilleux qu'on puisse citer à votre louange.

Je conjure les personnes qui liront ce récit de ne point se hâter de lui refuser leur créance en le regardant comme une fable. Ces choses se sont passées de notre temps et plusieurs religieux Cisterciens, dignes de foi, peuvent aujourd'hui en rendre témoignage.

Ceux qui ont connu Dom Hugues, abbé de Bonnevaux, de bienheureuse mémoire, ou qui ont entendu parler de ses vertus, savent à quel point Dieu l'avait enrichi de dons et de faveurs surnaturelles. Ce saint Abbé avait à son service un jeune homme qui remplissait l'office de courrier et qui s'était rendu d'une grande utilité pour les commissions et les messages. Son activité et son savoir-faire lui avaient attiré l'estime et l'affection de toutes les personnes chargées des affaires du dehors.

Mais quoiqu'il fût encore au printemps de la vie, la mort, la cruelle mort, qui n'épargne aucun âge ni aucune condition, vint le contraindre à lui payer son tribut ordinaire. D'abord sa santé subit une grave altération, ses forces l'abandonnèrent, et bientôt tout espoir de guérison fut perdu. Se voyant ainsi dépérir, il apprit par une triste expérience combien sont vraies ces paroles du Sage : « Jeunesse et plaisir ne sont que vanité (1) . » Il tourna donc ses regards vers la vie

(1) Eccl. XI, 10.

future et en fit l'objet de toutes ses pensées, autant que le permettait son état de souffrance, et selon que le Seigneur daigna le lui inspirer. Rentrant en lui-même, il se rappela, non sans un sentiment de frayeur, les fautes nombreuses qu'il avait commises, en ne résistant pas à ses penchants déréglés, et il voulut recourir à la confession comme à la seule planche de salut offerte à ceux qui ont fait naufrage sur la mer orageuse de ce monde.

Nous ignorons si la mort l'a empêché d'accomplir son pieux désir, ou si l'absolution lui fut donnée d'une manière défectueuse. Ce qu'on peut affirmer, si l'on en juge par l'événement miraculeux que nous allons raconter, c'est qu'il ne reçut pas soit avant soit après son décès, les assistances convenables.

Une nuit, tandis que Dom Hugues reposait sur sa couche le jeune défunt lui apparait, le visage empreint de la plus profonde tristesse; il s'agenouille respectueusement auprès du saint Abbé, étend vers lui ses mains jointes et dans cette attitude suppliante le conjure de vouloir bien recevoir sa confession. Alors, avec beaucoup de sanglots, il avoue humblement tous ses péchés, en fait connaître les circonstances et, quand il arrive aux fautes les plus considérables, il los déclare avec tant de soupirs et une si grande profusion de larmes qu'on aurait peine à trouver sur la terre des marques d'une contrition si vive et d'une si amère componction.

Sa confession achevée, le pénitent continuait à pousser de profonds gémissements et répandait des pleurs qui ne tarissaient point. Il supplia Dom Hugues d'avoir pitié de lui et de daigner apaiser par ses saintes prières le souverain Juge, terrible pour les pécheurs, mais prêt à pardonner au repentir.

De si grandes marques de douleur impressionnèrent le saint Abbé. Emu de pitié, il s'efforça de consoler le malheureux jeune homme, en lui témoignant la charité la plus compatissante.

Ce fut alors qu'il se réveilla.

Repassant aussitôt dans sa mémoire ce qu'il venait de voir et d'entendre, il se sentit pressé intérieurement de donner au

défunt des preuves non équivoques de l'intérêt qu'il lui portait. Ce désir de le soulager était déjà pour lui un signe que la vision qu'il avait eue n'était pas vaine ; mais la bonté toute-puissante de Dieu ne voulut pas qu'il restât dans son esprit une ombre de doute à cet égard : il eut sur-le-champ une preuve matérielle et convaincante du fait purement spirituel qui venait de se passer. Ayant porté ses mains sur sa couverture à l'endroit où il avait vu son pénitent se prosterner, il la trouva tout humide, comme si celui qui avait semblé verser tant de larmes les eût réellement répandues.

C'est là sans doute quelque chose de bien étonnant ; mais il en est de ce prodige comme des autres merveilles de la puissance divine. Si l'on consulte la raison, il paraîtra incroyable ; si au contraire on sait y reconnaître la main du Très-haut, on n'y verra plus rien qui surprenne. Aussi le pieux Abbé n'hésita pas. Persuadé que l'infinie clémence de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui confiait le soin de secourir cette pauvre âme, il fit pour elle l'absoute au chapitre et, de concert avec ses Frères, il célébra des messes et offrit de ferventes prières pour sa délivrance.

Celui qui avait mérité par ses péchés les supplices de la mort éternelle, put ainsi, nous l'espérons, satisfaire à la justice divine et être introduit par la souveraine Bonté dans les joies du paradis : car la charité ne connaît point d'obstacle et ce qui est impossible aux hommes ne l'est point à Dieu.

CHAPITRE IX

UNE PRIEURE EST AVERTIE PAR UNE RÉVÉLATION DE SE CONFESSER



APOTRE nous expliquant la profondeur des mystères de Dieu déclare qu'il a été choisi non-seulement pour éclairer les nations, mais pour faire connaître aux Principautés elles-mêmes et aux Puissances du ciel les merveilles de la Sagesse infinie et leur révéler les harmonies du plan divin dans l'œuvre de la Rédemption (1). Cette harmonie céleste que nul ne peut suspendre, selon la parole du Seigneur au saint homme Job (2), est une des plus grandes joies des Esprits bienheureux. Il est impossible à l'homme de comprendre quelle douceur, quelle suavité ils éprouvent à la contempler dans les choses admirables que l'amour du Christ opère chaque jour au milieu de son Eglise. Que de miracles ne fait-il pas pour la tirer de cet abîme de misère, de cette boue profonde où elle est plongée ici-bas, pour effacer ses taches, ses rides et ses souillures et la rendre capable de s'unir à la céleste Sion ? Il nous l'affirme (3) « le ciel et la terre passeront avant qu'il permette qu'un seul iota, qu'un seul point soit retranché à la loi de grâce » et avant que les moyens de salut que Dieu prépare à ses enfants viennent à leur manquer.

Nous allons voir avec quelle délicatesse ce doux Sauveur, plein de sollicitude pour le salut des hommes et aux yeux du-

(1) Ephes. III, 10.

(2) Job XXXVIII, 37.

(3) Matth. V, 18.

quel rien n'est caché, daigna éclairer une servante de Dieu sur l'état de sa conscience. En considérant cette tendresse paternelle, quel cœur ne sera touché et ne s'embrasera pour ce bon Maître d'un amour d'autant plus ardent qu'il nous apprend lui-même, par la bouche du Sage (1), que ses délices sont d'habiter avec les enfants des hommes.

Un monastère avait pour Prieure une vierge d'une grande vertu, exacte à observer la Règle et animant ses Sœurs avec un zèle discret à la garder comme elle. Une si sainte conduite la rendait assurément très-agréable à Dieu, et pourtant il y avait une tache qui souillait la pureté de cette âme. Elle s'était rendue coupable, dans son enfance, d'une faute qu'elle avait négligé de se reprocher, par suite de l'insouciance propre à ce premier âge; elle en avait même à la longue totalement perdu la mémoire. Le Seigneur cependant ne voulait pas, dans sa miséricorde, que cette excellente Supérieure fût confondue par ses ennemis, au jour du jugement, pour un péché que l'oubli seul et non la honte lui faisait tenir caché. Voici comment il lui rappela son offense et l'époque même où elle l'avait commise.

Une nuit, tandis que cette vénérable religieuse prenait son repos, une femme, qui avait été sa nourrice et qui avait eu soin de ses premières années, lui apparaît et l'appelant par son nom : « Gilette, ma fille, lui dit-elle, que faites-vous ? Jusques à quand resterez-vous dans cette inertie spirituelle qui vous empêche de voir cette faute dans laquelle vous êtes tombée, étant encore toute petite, lorsque vous étiez confiée à ma garde ? Jusques à quand négligerez-vous de vous en purifier par la confession et la pénitence ? »

Elle lui indique alors clairement la nature de cet ancien péché. La Prieure s'en souvient aussitôt et toute couverte de confusion : « Quoi donc ! répond-elle, si j'ai failli dans un âge où la raison est faible et le discernement imparfait, est-ce

(1) Prov. VIII, 31.

là quelque chose de si grave que je sois obligée de m'en accuser maintenant et de m'en punir ? » — « Regardez-vous, reprend la nourrice, comme peu importante une désobéissance à la loi de Dieu qui n'a pas été réparée par l'humiliation d'un aveu sincère et par une expiation convenable ? Ecoutez bien ce que j'ai à vous dire et tenez-le pour certain. De même que, dans les portraits tracés sur les tapisseries ou sur les murailles, on distingue nettement chaque trait des figures qui y sont représentées, ainsi les fautes, même les plus petites, si elles n'ont été remises par le sacrement de la réconciliation, laissent dans l'âme une marque qui la dépare, et il suffit pour cela qu'il y ait eu en elle assez de connaissance pour pouvoir discerner d'une façon quelconque, dans la conduite de la vie, le bien du mal. »

A ces mots, la Prieure se réveille. Etonnée de ce qu'elle vient d'entendre, elle se met à réfléchir, s'examine avec soin et reconnaît bientôt que sa vision n'est pas trompeuse. Elle se rappelle avoir commis en effet dans son enfance le péché qui lui a été signalé pendant son sommeil, péché dont elle n'avait jamais eu conscience depuis l'âge de discrétion.

Pénétrée de joie et de gratitude pour la grâce que le Seigneur daignait lui faire, elle le remercia du fond du cœur, se hâta de se confesser et fit une humble et sincère pénitence. Dans la suite, elle apporta d'autant plus de soin à déclarer toutes ses fautes passées et présentes, qu'elle savait maintenant avec plus de certitude combien grande est l'erreur de ces témeraires qui, sous prétexte d'ignorance ou d'oubli, se rassurent et se promettent l'impunité (1).

(1) Quelques personnes seraient peut-être tentées d'exagérer la doctrine de l'auteur dans ce chapitre. Nul doute que quand on s'approche du saint tribunal après un examen consciencieux, avec l'intention d'accuser tous ses péchés mortels, quels qu'ils soient, tous sont remis par l'absolution, même ceux qu'on ignore ou qui ont été involontairement oubliés, pourvu toutefois qu'on ait eu de tous la contrition requise. On est cependant toujours obligé d'accuser dans une confession subséquente les péchés oubliés qui

Nous avons déjà rapporté, dans le cours de cet ouvrage (1), comment un convers défunt apparut à son infirmier pour lui rappeler un péché qu'il avait commis douze ans auparavant, étant encore dans le siècle, et qu'il avait oublié de déclarer par suite d'une négligence mortellement coupable ; il l'exhorta à s'en repentir et à s'en confesser au plus vite, parce que, disait-il, — et cette parole doit faire trembler tous ceux qui l'entendent — le péché dont on n'a point été absous par sa faute avant la mort demeure irrémédiable dans l'autre monde.

Or si cette servante de Dieu, dont nous venons de parler, eut besoin d'être avertie surnaturellement d'une souillure contractée dans son bas âge, afin qu'elle pût l'effacer par le sacrement ; si ce Frère infirmier apprit par révélation qu'une faute dont on ne s'est pas accusé, par un oubli criminel, sera imputée dans l'éternité à celui qui mourra avant d'avoir reçu une absolution légitime, que dire des personnes qui déguisent leurs offenses par fausse honte, par la crainte de l'expiation, ou, ce qui est pis encore, dans l'espérance présomptueuse qu'un certain temps de vie claustrale pourra suffire à les réparer ? N'est-ce pas ici le lieu de s'écrier avec le Psalmiste : « Que le Seigneur est terrible dans ses jugements sur les enfants des hommes (2) ! » et avec l'Apôtre : « C'est une chose épouvantable de tomber entre les mains du Dieu vivant (3) ! »

Il est donc indispensable pour un chrétien et surtout pour un religieux de repasser avec soin, dans l'amertume de son âme, les années écoulées. Il importe qu'il se juge lui-même sans dissimulation, confessant ses péchés de bouche, les détestant de cœur, et mettant ensuite la main à l'œuvre pour faire le bien, s'il veut échapper à la damnation.

reviennent à la mémoire. Quant aux scrupuleux ils doivent suivre les avis de leur confesseur à ce sujet.

(1) Livre. V, ch. IV.

(2) Ps. LXV, 5.

(3) Hebr. X, 31.

Souvenons-nous que la voie qui conduit à la vie est étroite ; ni les mondains ni les voluptueux ne sauraient y marcher ; ceux mêmes qui sont libres de tout fardeau et de tout lien y avancent difficilement, selon ce qui est écrit : « Le juste à peine sera sauvé (1). » Si nous voulons franchir la porte du ciel, humilions-nous, faisons-nous petits car il suffit d'en dépasser la hauteur d'un seul travers de doigt pour s'y briser le front et rouler misérablement dans l'abîme.

Quant à celui qui aurait eu le malheur de suivre dans sa jeunesse les voies larges de la perdition et de se plonger dans la fange du vice, s'il a secoué son sommeil et s'est dégagé de son linceul mortuaire à l'appel de cette voix qui lui criait : Lazare, sortez du tombeau ! quel que soit le nombre de ses iniquités, qu'il ne perde pas courage. Lorsque par un examen consciencieux, sondant les replis de son cœur, non pas une fois, mais fréquemment, ou mieux encore tout le temps de sa vie, il aura révélé sincèrement à son confesseur les souillures qu'il y aperçoit ; lorsque enfin, dans l'oraison, il se sera accusé devant Dieu, non seulement des péchés qu'il se rappelle, mais encore de ceux dont il ne se souvient plus, les déplorant dans le deuil et dans les larmes, qu'il se rassure, — nous en avons la confiance dans le Seigneur Jésus, — il ne sera pas frustré du fruit de sa pénitence.

Mais le chrétien qui met de la négligence à profiter des miséricordes infinies du Seigneur pour effacer la multitude de ses péchés, doit craindre que cette Miséricorde méconnue ne le mette lui-même en oubli (2). Quel qu'il soit, il aura à subir un jugement rigoureux tant pour les fautes présentes à sa mémoire que pour celles dont il a perdu le souvenir par une légèreté funeste. Ce sera la punition d'une ignorance coupable et comme dit l'Apôtre : « Celui qui ignore sera ignoré (3). »

(1) I Petr. IV, 18.

(2) Job XXIV, 20.

(3) Cor. XIV, 38.

CHAPITRE X

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE



OUS avons fait connaître dans cet ouvrage, autant qu'il a paru nécessaire, les commencements de l'Institut Cistercien et les hommes remarquables qui, par leur profession et leur sainteté, ont illustré les Abbayes de Cîteaux et de Clairvaux. Il nous a semblé à propos de citer un grand nombre d'exemples propres à mettre en relief leurs vertus et à corroborer ce que nous avons à dire. Si, comme nous l'espérons, ces pages inspirent à quelque religieux la haine du vice et l'amour de la vie parfaite, si elles raniment sa piété et sa ferveur, nous le supplions d'en rendre grâces à Dieu, premier auteur de tout bien, et d'en savoir gré à nos Pères par le soin desquels tous ces documents nous sont parvenus ; qu'il daigne aussi nous accorder le secours de ses ferventes prières à nous qui avons entrepris, non sans peine, de composer ce modeste recueil. — Nous le répétons ici, nous n'avons fait que réunir en ce volume ce que nos Anciens avaient consigné par écrit. Ce sont leurs notes éparses çà et là que nous avons rassemblées, afin de donner une connaissance plus étendue des choses qu'ils avaient jugées dignes de mémoire et de les mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Néanmoins il nous a paru bon d'ajouter quelques chapitres renfermant d'autres faits dont l'authenticité n'est pas douteuse ; car ils nous ont été transmis par des personnes très-dignes de foi. — Nous n'avons pas imité ce serviteur d'Elisée qui servit aux enfants des prophètes de la coloquinte pour nourriture. L'aliment spirituel que nous offrons aux pieux habitants du cloître a été préparé avec des herbes choi-

sies dans le champ de famille ; il est exempt de tout assaisonnement dangereux. On a écarté comme un poison l'imposture et le mensonge : on se serait fait un crime d'en user.

Désireux d'édifier nos Frères des pays éloignés, qui n'ont rien de plus cher que les saintes maisons de Cîteaux et de Clairvaux, la première parce qu'elle est notre Mère commune et la tête de tout l'Ordre, la seconde en souvenir de saint Bernard, nous nous sommes proposé d'abord de leur apprendre comment notre Institut a pris naissance et quelle était la vie admirable des premiers Pères de ses deux plus illustres Abbayes, afin qu'ils s'efforcent de marcher sur leurs traces. Nous avons voulu ensuite faire cesser les calomnies des Moines noirs (1) et leur enlever tout prétexte de décrier notre Ordre auprès des séculiers et des personnes peu instruites de ses origines, en soutenant qu'il est né de la présomption. Comme si la présomption, qui est la mère de la ruine et la marâtre de la stabilité, pouvait avoir une part dans un dessein aussi louable que celui de nos saints fondateurs, dont le sacrifice volontaire n'était pas moins approuvé par la raison qu'inspiré par la Foi !

Ne se laissant rebuter ni par les travaux, ni par les épreuves de tout genre qu'ils eurent à supporter, ils n'hésitèrent point à s'immoler chaque jour sur l'autel de la croix, comme autant d'hosties vivantes et agréables au Seigneur, dans le but de relever l'état monastique tombé dans un abîme de relâchements et de prévarications, de lui rendre sa pureté première, son antique discipline et de procurer ainsi, avec l'aide du ciel, le salut d'un grand nombre.

Le chef et le porte-étendard de ces généreux athlètes du Christ fut Dom Etienne de bienheureuse mémoire, dont nous avons parlé précédemment. Il y avait près de dix ans que Ci-

(1) Comme nous l'avons déjà dit, page 137, c'est ainsi qu'on désignait les Bénédictins proprement dits, par opposition avec les Cisterciens qui portaient l'habit blanc. On sait par les lettres de saint Bernard et de Pierre le Vénérable les dissentiments qui existaient entre les deux Ordres de Cluny et de Cîteaux au sujet des observances.

teaux avait été fondé, lorsqu'il dut accepter la charge pastorale et le gouvernement de cette Abbaye. Malgré leur désir ardent d'étendre et de propager une si sainte religion, lui et ses Frères eurent à gémir pendant quatorze ans de se voir réduits à un petit nombre de religieux. Enfin, la quinzième année, le souffle de l'Esprit divin leur amena celui qui devait être l'apôtre de notre temps, le bienheureux Bernard. Il entra au noviciat avec ses Frères et les nombreux compagnons qu'il s'était associés, et, dès ce jour, le Seigneur répandit ses bénédictions les plus abondantes sur la famille Cistercienne qu'on vit se dilater et remplir de ses nombreux monastères toutes les contrées de l'Occident.

Etienne envoya Bernard avec ses Frères fonder la maison de Clairvaux dont il le nomma Abbé. Celui-ci, quoique jeune encore, était cependant supérieur en sagesse et en maturité à beaucoup de vieillards blanchis dans les exercices de la religion. Etienne ne l'ignorait pas ; une révélation lui avait sans doute appris quelle serait un jour l'élévation et la beauté de ce cèdre, planté dans le paradis de l'Eglise, et quelle foule immense viendrait, de toutes les parties du monde, se reposer sous son épais feuillage, c'est-à-dire chercher, à l'ombre des mérites du Bienheureux, un refuge assuré contre les passions du siècle. Qui pourrait jamais se faire une idée de cette multitude qui affluait à Clairvaux des pays les plus divers ? L'Italie, la Germanie, la Gaule et l'Espagne, les îles mêmes les plus éloignées, telles que l'Irlande, la Grande-Bretagne, le Danemarck et la Suède envoyèrent dans ce monastère un nombre considérable de sujets. Ils étaient attirés par la vénération qu'ils portaient au saint Abbé. Sans parler des convers beaucoup plus nombreux que les moines, je dirai qu'après sa mort on retrouva huit cent quatre-vingt-huit cédules de profession, et il n'est pas douteux que beaucoup d'autres n'aient été perdues.

Quand un certain nombre de religieux avait été formé à la discipline et aux vertus monastiques, et qu'on les jugeait capables de se rendre utiles ailleurs, on les envoyait fonder

de nouvelles maisons dans les différents pays d'où ils étaient venus. Ainsi s'explique comment, malgré la grande quantité des novices, — on en comptait quelquefois jusqu'à quatre-vingt-dix ou cent, — jamais néanmoins ce saint monastère n'eut à souffrir de l'excès du personnel.

Un de ces heureux novices, qui fut depuis le premier Abbé de Vitescole (1), en Danemarck, Dom Henri, de pieuse mémoire, aimait à raconter le fait suivant.

Nous étions, dit-il, quatre-vingt-dix aspirants à la profession religieuse, sous la conduite de notre Père saint Bernard. Un jour ce charitable Père arrive au noviciat pendant le repas. Il venait visiter ses enfants, suivi d'un Frère convers qui portait une corbeille toute remplie de morceaux de fromage. S'approchant de moi, qui étais le plus ancien, il prend une des portions contenues dans la corbeille et d'un air plein de bonté, me la présentant de sa propre main : « Mangez, me dit-il, mon Frère ; car il vous reste un long chemin à parcourir. » Puis à l'exemple du Père de famille, qui fait asseoir lui-même ses serviteurs et passe devant eux pour les servir, ce fidèle ministre du bon Maître distribue à chacun ce petit régal avec les mêmes paroles. Ainsi avait-il le secret, en réconfortant les corps, d'exciter en même temps les âmes à marcher avec ardeur et jusqu'au bout dans les étroits sentiers de la pénitence.

Au reste, quoique cette sainte communauté de Clairvaux envoyât fréquemment des hommes de vertu propager sous des climats lointains l'austère discipline Cistercienne, jamais cependant ni les chaleurs de l'Ibérie, ni les froids intenses de la Scythie, ou autres incommodités du climat, ne purent ébranler leur courage ni les empêcher de garder, avec une constance inébranlable, les usages de l'Ordre, tels qu'ils les avaient reçus et pratiqués dans la Maison-Mère : rien n'était changé dans la nourriture, le vêtement, les autres nécessités corpo-

(1) Vita-Schola.

relles. Ils étaient vraiment dignes de cet éloge du Poëte :
« *Constantes animi, quod non locus alterat aller.* » Ames fortes
que rien ne peut ébranler, toujours les mêmes en tous lieux !

Non seulement les prélats et les seigneurs deman-
daient à Clairvaux des religieux pour la fondation des mo-
nastères, le peuple même des grandes villes aimait à prendre
parmi ses moines des évêques ou des archevêques, s'estimant
heureux d'avoir pour Pasteurs des hommes sortis d'une si ad-
mirable école ; et cependant, celui-là même qui était leur maî-
tre à tous et qui savait si bien leur enseigner la perfection
avait su obtenir de Dieu et des hommes la grâce de se sous-
traire à une si haute dignité ! — Il la méritait plus que tout au-
tre et il fut même élu plus d'une fois à des évêchés et des ar-
chevêchés vacants ; néanmoins jamais on ne put le ravir à sa
chère pauvreté.

Mais pourquoi parler des diverses villes de la chrétienté,
quand la sainte Eglise Romaine elle-même, qui est la Maî-
tresse et la Mère de toutes les Eglises de la catholicité, a
voulu se choisir un Souverain Pontife dans cette humble so-
ciété des enfants de saint Bernard, et lui confier la plénitude
de l'autorité apostolique. Plusieurs ont été appelés à siéger au-
près du Pape comme Cardinaux pour l'assister de leurs con-
seils. Ce sont là vos œuvres, Seigneur Jésus, c'est ainsi que
vous exaltez ceux qui vous glorifient et qui observent vos
commandements. Ainsi sont élevés au-dessus de tous les mor-
tels, par l'effet de votre miséricorde, ceux qui, selon le pré-
cepte de votre Apôtre, se sont assujettis à toute créature
humaine pour votre amour.

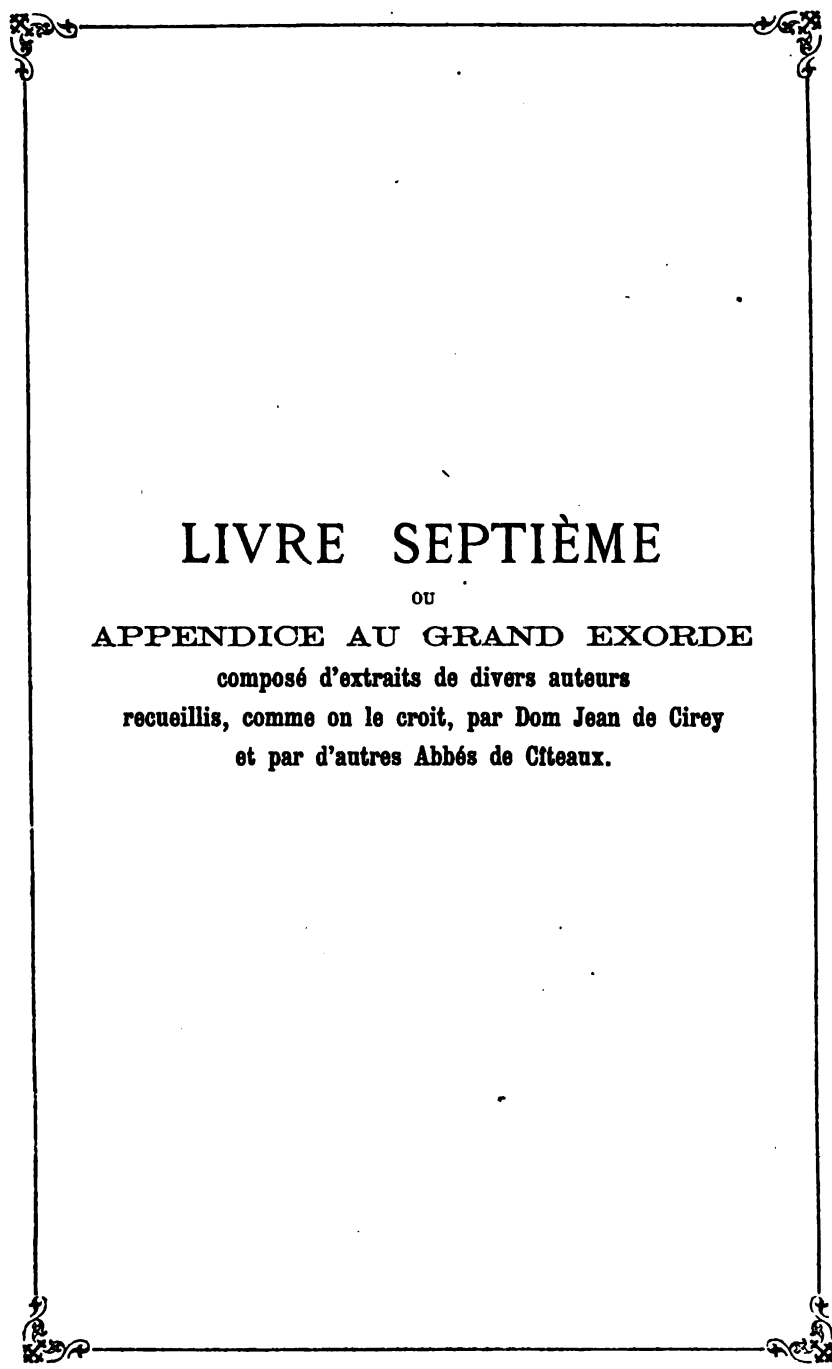
Cependant l'heure arriva, où Clairvaux devait voir son il-
lustre Abbé quitter cette demeure terrestre pour aller habiter
le palais du Roi des rois. Il a maintenant d'autant plus de
crédit pour venir en aide à sa chère famille, qu'il contemple
de plus près et face à face la Majesté suprême. Son gouverne-
ment avait duré trente-huit ans.

Après lui la régularité fut maintenue dans toute sa force,
grâce à ses dignes successeurs dont nous avons rapporté les

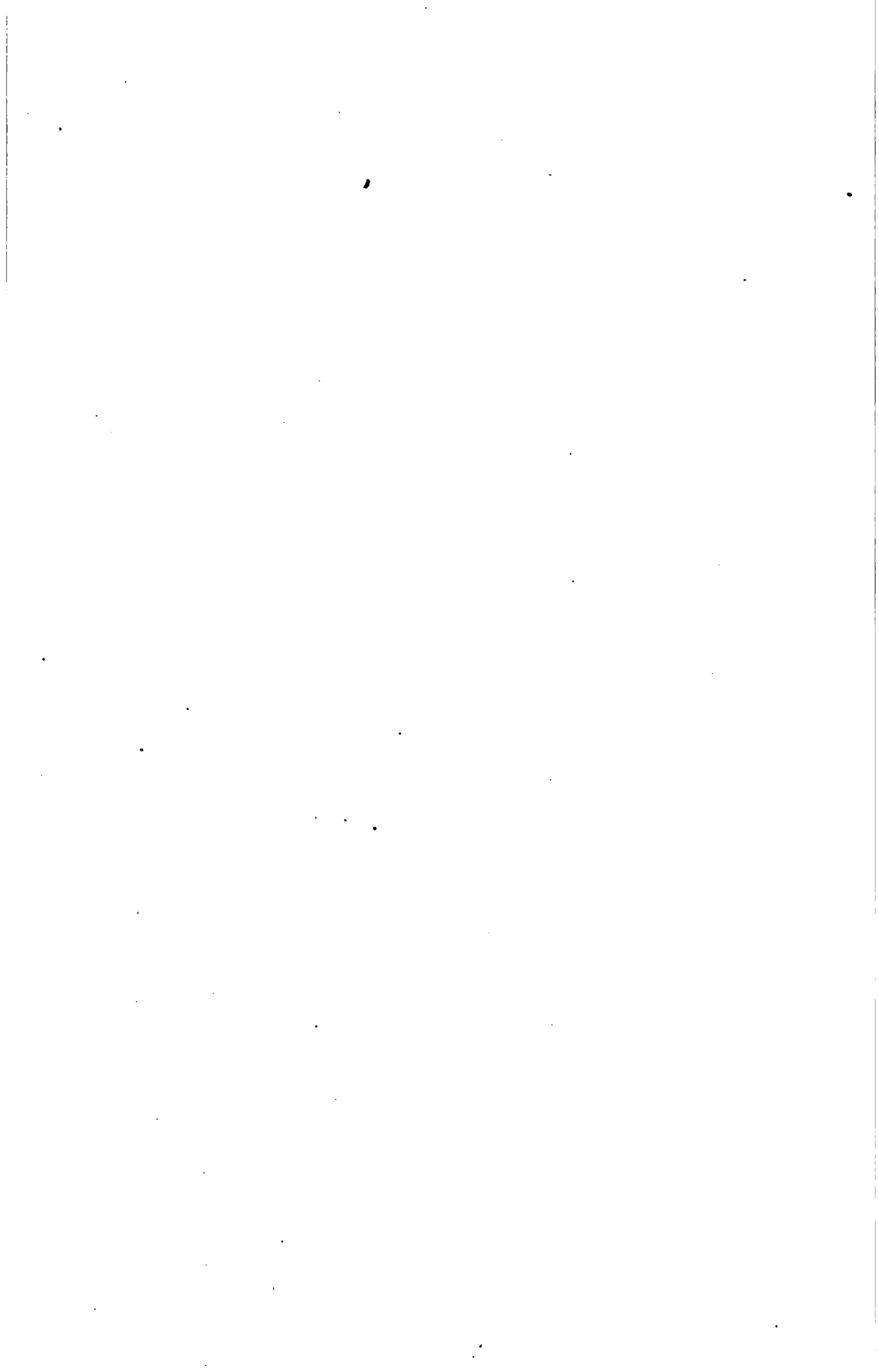
vertus. Jusqu'à ce jour elle a continué à subsister intacte dans cette glorieuse maison. C'est ce qu'il nous a été donné de constater nous-même sous le gouvernement du vénérable Dom Pierre, ce grand serviteur de Dieu, et de Dom Garnier qui vint après lui et fut plus tard évêque de Langres. Que de fois tandis que nous vivions sous cette sainte discipline de Clairvaux, ne nous est-il pas arrivé, de tressaillir de joie dans le Seigneur, en voyant tant de piété, de pureté et de sainteté et de nous écrier, du fond du cœur : en vérité, si notre bienheureux patriarche Benoît, dont nous suivons la Règle, revenait ici-bas et prenait en personne le gouvernement de cette communauté, il ne pourrait y faire observer avec plus d'exactitude tous les Statuts de l'Ordre ! — A Clairvaux, en effet, nulle trace de négligence, de légèreté ou de relâchement, nul de ces abus qui sont la ruine de la religion. — Les vertus y brillaient au contraire du plus vif éclat ; tous rivalisaient de zèle pour la conservation de la charité fraternelle, et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que les Supérieurs n'avaient nullement besoin de recourir à la contrainte ou à quelque rigueur pour le maintien de l'Observance, chacun la regardant comme une tradition et comme un héritage qui lui était confié.

Nous-même nous avons connu dans cette illustre Abbaye quelques-uns des anciens disciples de saint Bernard, qui se recommandaient par la gravité de leurs mœurs, l'intégrité de leur vie, leur prudence et leur simplicité. Tels étaient le Prieur Dom Gérard, de bienheureuse mémoire ; Dom Geoffroy, son secrétaire ; Dom Hugues, de Montfélix ; Dom Pierre de Châlons, et un grand nombre d'autres, moines ou convers, qui ont survécu à leur bien-aimé Père jusqu'à nos jours. Modèles de piété et de ferveur pour tous, ils montraient bien par leur conduite quelle plénitude de perfection devait se trouver à Clairvaux dans les premiers temps de cette Abbaye.

Ce zèle courageux qui animait nos saints fondateurs, alors en petit nombre, et qui les a fait persévérer dans la stricte Observance, n'est pas resté, comme on le voit, sans imitateurs.



LIVRE SEPTIÈME
OU
APPENDICE AU GRAND EXORDE
composé d'extraits de divers auteurs
recueillis, comme on le croit, par Dom Jean de Cirey
et par d'autres Abbés de Cîteaux.







Your page 331.

CHAPITRE I

DU BIENHEUREUX PIERRE, HUITIÈME ABBÉ DE CLAIRVAUX, ET DE L'ESPRIT QUI
LE CONDUISAIT



N certain nombre de faits concernant notre Père saint Bernard ont été insérés dans ce volume pour suppléer à quelques omissions des historiens de sa vie ; un motif semblable nous engage à rapporter ici quelques traits qui n'ont pas été mentionnés dans l'*Exorde*, et qui cependant peuvent contribuer à l'édification de tous les fidèles, et particulièrement des religieux Cisterciens.

Puissent ces pages servir à exalter toujours davantage la miséricorde du Dieu tout-puissant, qui a donné tant de lustre à cet Ordre, et ranimer dans le cœur de ses enfants l'amour de leur Institut !

Nous croyons devoir rapporter ici en premier lieu ce qui a été écrit sur l'admirable sainteté de Dom Pierre, Abbé de Clairvaux, par Thomas de Reuil, moine d'Igny, son fils spirituel et témoin oculaire de presque tout ce qu'il

raconte. Voici comment il s'exprime sur cet homme vraiment digne de mémoire.

Ce ne fut point, dit-il, peu à peu et par degrés, que le bienheureux Pierre, huitième Abbé de Clairvaux (1), s'est élevé à la perfection, mais, pour ainsi dire, instantanément, et comme en un clin d'œil. La bonté divine, libérale à son égard, le revêtit tout-à-coup de force, de courage et de grâce et il sut se maintenir toujours le même, avec une parfaite constance, en tout temps et en tout lieu.

Un de ses Frères, désireux de savoir d'où lui venait cette égalité dans la maladie comme dans la santé, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, lui en demanda un jour la raison, avec une insistance qui allait jusqu'à l'importunité ! Le saint homme, d'ailleurs extrêmement bon, ne savait rien refuser à ceux qui l'entouraient ; il se laissa arracher cette réponse : « J'étais encore novice lorsque, grâce à l'intercession de la Très-Sainte Vierge, qui m'avait reçu dans la maison d'Igny, et par un bienfait singulier de cette Auguste Mère de Dieu, il me sembla qu'un esprit de douceur et tout divin, s'emparait de moi d'une manière sensible. Depuis lors jusqu'à ce jour, cet esprit, cette force, ce sentiment me domine, pour ainsi dire ; il me gouverne partout et toujours, et me guide comme il guidait Joseph, sa brebis docile. Suis-je distrait et répandu au dehors ? il me rappelle au-dedans de moi-même. Il m'applique à la prière, lorsque je veux m'occuper d'autre chose. Quelquefois même il empêche que les objets extérieurs frappent mes regards, et que le bruit des créatures arrive jusqu'à mes oreilles. »

Ce témoignage que l'homme de Dieu se rendait à lui-même par condescendance pour son Frère, est en parfait accord avec ce que le Pape saint Grégoire écrit dans une de ses homélies : « Quand l'amour de la vie éternelle, s'est rendu maître d'une âme, elle devient comme sevrée de tout désir terrestre. » C'est ainsi que notre Bienheureux en quelque sorte semblable aux

(1) Voir les chap. XXIX, XXXII et XXXIII du Livre second de cet Exorde p. 174, 185, 188.

êtres privés de sensibilité, se conservait dans une paix souveraine et contenait avec une grande force d'âme, les mouvements de son cœur et ces agitations intérieures dont une piété éclairée veut qu'on se débarrasse.

Toute sa personne offrait des signes évidents de la présence de ce divin Esprit et de l'action qu'il exerçait sur lui. Ce que nous allons dire ne laissera aucun doute à ce sujet.

Etant encore nouveau dans l'Ordre, un jour, comme il se tenait debout pendant la psalmodie, il fut pris de sommeil, par suite de la fatigue des travaux journaliers et de la longueur des veilles. Alors il sentit tout-à-coup une main qui le poussait doucement pour l'éveiller. Il pensa que c'était le Prieur, qui, selon sa coutume, faisait le tour du Chœur afin d'exciter ceux qui se trouvaient assoupis. Se réveillant à ce contact, il ouvrit les yeux, mais il ne vit personne. Comme cela se renouvela fréquemment et qu'il n'apercevait jamais son excitateur, il comprit qu'un tel avertissement lui venait sans doute de cet Esprit céleste qui lui avait été donné pour guide.

A l'exemple de Moïse qui désirait pouvoir contempler le Seigneur dont il entendait la voix, le bienheureux Pierre aurait fort souhaité que la vertu divine, qui se faisait sentir avec une si grande douceur, ne lui restât pas toujours voilée. Du fond de son cœur il disait souvent à Dieu : Seigneur, montrez-moi votre face !

Une nuit, ayant été tiré de sa somnolence par son excitateur ordinaire, il ouvrit les yeux subitement et aperçut debout devant lui un beau jeune homme, éclatant de lumière, qui portait, disait-il, une chevelure d'or. L'apparition s'éloigna en traversant lentement le Chœur comme pour se laisser considérer quelques instants.

Avant de passer outre, je dirai qu'on rencontre chez quelques personnes tant d'incrédulité et chez d'autres, d'ailleurs disposées à croire, une si grande défiance qu'il me semble nécessaire pour donner plus de poids à mon témoignage, de confirmer par serment ce que je vais raconter de ce saint

homme : Si donc ce que je rapporte ici n'est pas la vérité, que mon épaule se détache de sa jointure et que tous les os de mon bras soient brisés ; que le ciel devienne d'airain sur ma tête, que le sol soit de fer sous mes pas, et que la terre au lieu d'orge et de froment ne produise plus pour moi que des char-dons et des épines (1) !...

Hélas ! après tant de grâces manifestes que Dieu a faites à ses serviteurs et qu'il fait encore de nos jours, n'est-il pas déplorable de trouver des gens qui ne veulent pas ouvrir les yeux à l'évidence, par un effet de leur malice, ou qui se sont aveu-glés, par dureté de cœur ? Il y en a qui jugent des hommes, se-
lon la remarque de saint Jérôme, comme on apprécie les vins ; ils estiment les anciens et dédaignent les nouveaux. Quoi donc ! Dieu est-il seulement le Dieu des anciens ? N'est-il pas aussi le Dieu des modernes ? Le Seigneur ne fait acception ni de temps ni de personnes, mais quiconque le craint et accom-plit la justice, à quelque époque que ce soit et à quelque na-tion qu'il appartienne, est assuré de se rendre agréable à ses yeux.

(1) Job. XXXI, 22. 40.

CHAPITRE II

DE LA PATIENCE HÉROÏQUE DU MÊME SERVITEUR DE DIEU DANS LA MALADIE
QUI LUI ENLEVA UN ŒIL



DIVERSES épreuves ont servi à faire ressortir d'une manière éclatante les vertus admirables de notre Bienheureux. Et d'abord, si la patience s'exerce dans les accidents fâcheux, comme l'humilité dans la bassesse et les mépris, celle de Pierre, il faut le reconnaître, eut à subir les plus rudes assauts ; mais il en triompha glorieusement.

Pendant qu'il était Abbé de la Valroy, il fut tourmenté par une infirmité cruelle. La violence du mal se portant sur le devant de la tête fit fondre un de ses yeux, qui disparut entièrement ; il ne resta plus que la cavité qu'il occupait, et l'homme de Dieu demeura borgne (1), heureux quand même, sous la main de Celui qui le faisait souffrir.

Si l'on réfléchit combien la perte d'un organe si précieux dut être sensible à ce saint homme, si l'on considère avec toute la commisération qu'elle mérite l'affliction que dut lui causer cette humiliante difformité qui pouvait le rendre presque inutile ; et si l'on songe qu'en tout cela il ne pécha point par ses lèvres et ne proféra pas contre Dieu la moindre parole digne de blâme, n'est-il pas vrai que l'on peut dire de lui ce que l'Eglise chante en l'honneur de ses Martyrs ? « On ne l'entend

(1) De là son nom de Pierre Monoculus ou Pierre-le-Borgne.

ni se plaindre ni murmurer ; son cœur reste en paix et son âme, maîtresse d'elle-même, conserve la patience. »

*Non murmur resonat, non querimonia ;
Sed corde tacito mens bene conscia
Conservat patientiam.*

Comme un doux agneau qui se laisse tondre sans ouvrir la bouche, il sut se taire, s'humilier et rester exempt de tout reproche. Il répétait souvent que la perte de son œil l'avait délivré d'un ennemi dangereux, et qu'il avait plus à craindre de celui qui lui restait que de celui qu'il avait perdu. Ce n'est pas à dire que cet homme, consommé en sainteté, éprouvât encore les révoltes de la nature corrompue, au point d'avoir quelque peine à sortir vainqueur de la lutte quotidienne de la chair contre l'esprit. Ses membres étaient pour lui des armes de justice au service de Dieu, plutôt que des armes d'iniquité pour accomplir le mal ; et, s'il parlait de la sorte, c'est pour la consolation de ceux à qui leur corps fait une guerre pénible : il se plaisait, par une sainte compassion, à s'identifier à eux en toutes choses hormis le péché.

Il avait tellement dompté ses sens par le frein de la discipline, par sa constance dans le travail et par la ferveur de sa charité, qu'en toute circonstance il pouvait leur commander en maître. Il se servait d'eux pour la nécessité, jamais pour le plaisir, et même, en tout ce qui le concernait, il semblait ne pas avoir besoin de leur concours, ou, s'il était obligé de le réclamer, il en usait avec une sorte de dédain. Ainsi élevé au dessus de la nature humaine, comme on le rapporte de saint Martin, il jouissait de la divine présence, vivant toujours sous le regard du Seigneur dont l'Esprit le faisait, pour ainsi dire, sortir de lui-même pour l'attirer à soi ; tandis que d'autres peuvent à peine s'élever jusqu'à Dieu à l'aide des représentations sensibles et en faisant de grands efforts.

CHAPITRE III

ADMIRABLE VISION DU SAINT ABBÉ PIERRE AU SUJET DU SOLDAT BAUDOUIN



OUS reproduisons dans ce chapitre le récit du bienheureux Pierre lui-même tel qu'il l'a fait au moine Thomas de Reuil. Voici les propres paroles de ce saint homme :

« Un soldat, du diocèse de Reims, nommé Baudouin, se trouvant à toute extrémité, me fit mander près de lui. M'étant rendu à son appel, je reçus sa confession et ne crus point pouvoir lui donner de meilleur conseil que de renoncer au monde et d'avoir recours à la miséricorde divine que je pensais être désormais son unique refuge. Baudouin fut donc conduit à la Valroy, maison de notre Ordre la plus voisine de sa demeure, et il y reçut l'habit religieux. Pour moi je revins à Igny.

« La nuit suivante, étant sur ma couche, et le sommeil tardant à venir, je me pris à réfléchir sur ce que je venais de faire : « De quoi, lui servira, me disais-je en moi-même, d'avoir été revêtu de l'habit monastique ? C'est une action à laquelle il s'est prêté en quelque sorte malgré lui. S'il recouvrait la santé et qu'il eût le temps de commettre encore le mal, il en profiterait sans doute pour recommencer sa vie de désordre ; car enfin il a moins quitté ses péchés, que ses péchés ne l'ont quitté. A quoi donc lui servira-t-il d'avoir pris cet habit ?

« Telles étaient les pensées qui me préoccupaient, lorsque j'entendis une voix me dire : « Cela lui servira beaucoup. Sache que le démon n'aura aucun pouvoir ni sur cet homme, ni sur quelqu'autre que ce soit qui mourra revêtu de l'habit de Citeaux, tant que la sentence dernière n'aura pas été prononcée contre lui.

« Ayant entendu ces paroles, je pus comprendre qu'elles

étaient bien l'expression de la vérité, à l'aide de cette similitude qui me vint à la pensée tout aussitôt : Un des serviteurs du Roi s'est rendu l'objet de la haine universelle. Il porte cependant les livrées de son Prince et il a entre les mains ses lettres munies de son sceau. Aussi longtemps qu'il sera douteux s'il est dans les bonnes grâces ou dans la défaveur de son maître, rien ne l'empêchera de marcher librement, en toute sécurité, au milieu de ses adversaires ; mais, du moment qu'il sera bien avéré que le Roi l'a pris en aversion et l'a chassé de son palais, il n'y aura personne qui ne lui jette la pierre. Il doit en être ainsi de celui qui aura revêtu les livrées de la milice du Christ. Portant sur son corps la marque distinctive des serviteurs de Dieu, c'est-à-dire, l'habit religieux, qui nous représente la sainte tunique de notre divin Sauveur, il pourra sans crainte passer à travers les bataillons ennemis : le démon n'aura sur lui aucune autorité, tant qu'il sera dans l'ignorance des desseins de Dieu à son égard. Mais, dès que la volonté du souverain Juge aura été manifestée, la sentence prononcée, et qu'il sera bien établi que ce serviteur infidèle est dans la disgrâce du Seigneur, aussitôt le démon usera de tous ses droits pour lui faire payer jusqu'à la dernière obole.

« Encouragé par cet avertissement d'en-haut, je conseillai de nouveau au Frère Baudouin de renoncer au monde, avant de mourir, puisque j'avais appris avec certitude que, tout pécheur qu'il était, pourvu qu'il se repentît, l'habit de la religion, reçu même à l'article de la mort, pouvait lui être fort utile. »

Telle fut la vision du vénérable Pierre, Abbé d'Igny, devenu plus tard Abbé de Clairvaux.

J'ai eu d'autant moins de peine à y ajouter foi, qu'elle ne m'a pas été racontée par une tierce personne, mais que j'en tiens le récit de la bouche même de celui qui en a été favorisé. J'en avais déjà eu entre les mains la relation écrite ; mais, peu satisfait du témoignage d'une écriture muette, je fis tous mes efforts pour avoir celui de l'homme de Dieu lui-même. Sans

aborder nettement la question, j'usai de certains détours qu'il

serait trop long de rapporter ici et je l'engageai, dans un de ces moments précieux où il m'était donné de jouir de son angélique présence, à me faire part, pour mon édification, de ce qui s'était passé au sujet du seigneur Baudouin. Vaincu enfin par mon importunité et se rendant, par complaisance, aux raisons que je lui alléguais, il me répondit de la sorte : « Eh bien ! oui, je cède, quoique avec peine, à vos instances, et je vais vous raconter le fait. »

Il me rapporta donc cette révélation dans tous ses détails, avec une mémoire si fidèle, que j'en étais dans l'admiration. La parfaite conformité de son récit avec la narration écrite acheva de me convaincre. Mais, pour donner encore plus de poids à son témoignage, quoiqu'une simple affirmation de sa part méritât toute créance à cause de sa sainteté, il voulut bien confirmer par serment, pour la plus grande gloire de Dieu, ce qu'il venait de me raconter.

CHAPITRE IV

LE VÉNÉRABLE PIERRE EST MANDÉ A ROME PAR LE SOUVERAIN PONTIFE,
LUCIUS III



ÉCLATANTE sainteté de l'homme de Dieu, sa vie admirable, les prodiges qu'on lui voyait faire, tout attestait que le Seigneur était avec lui. Comme le cinnamome et le baume le plus exquis, il exhalait au loin de délicieux arômes et répandait, comme la myrrhe choisie, la plus suave odeur. Ce n'était pas seulement la France qui respirait le parfum de ses vertus, mais le bruit de ses prodiges passait les monts et pénétrait jusque dans les autres provinces de la chrétienté. Le nom de l'Abbé Pierre devenait célèbre en tous lieux ; plusieurs le re-

gardaient comme un prophète et se réjouissaient de voir en lui un ami privilégié du Seigneur.

Le Souverain Pontife, Lucius III, ému de tout ce que l'on disait à la louange d'un si saint personnage, désirait beaucoup le voir. Pour montrer l'estime qu'il en faisait, il l'appela auprès de lui. Ce fut bien à regret que l'humble religieux entreprit ce voyage ; mais, par obéissance, il ne songea même pas à le différer. Le Pape était accablé de vieillesse et déjà atteint de la maladie dont il mourut peu de temps après. L'arrivée de notre Bienheureux le combla de joie. Il le reçut, assis sur son trône, revêtu des ornements de sa dignité et entouré des Cardinaux, comme dans les circonstances solennelles.

Après cet accueil, le prenant à part et déposant à ses pieds la majesté pontificale, Lucius s'humilia devant lui, ou plutôt devant le Christ dont il était une image vivante, et lui confessa tous ses péchés : puis il lui fit célébrer la messe en sa présence et voulut recevoir la sainte communion de ses mains. Il désirait même prendre l'habit Cistercien ; mais l'Abbé s'opposa à ce pieux projet pour des motifs sans doute pleins de sagesse, quoiqu'ils ne nous soient point connus. Le Souverain Pontife lui fit don d'un emplacement occupé par une ancienne Abbaye détruite, afin d'y établir un monastère de son Ordre, et il contribua de ses frais à cette fondation.

Enfin, comme le saint religieux, après avoir passé quelque temps auprès du Pape, ne voulait pas prolonger son séjour à Rome, Lucius le renvoya comblé d'honneurs et de présents. En cette circonstance l'Eglise romaine se montra comme toujours digne de toutes louanges. En la personne d'un pauvre moine qui, semblable au grand Apôtre dont il portait le nom, n'avait à sa disposition ni or ni argent, elle rendit hommage à la seule vertu, proclamant ainsi par ses actes la vérité de cet adage :

Vilius argentum est auro, virtutibus aurum

L'argent le cède à l'or, et l'or à la vertu.

Pierre, entré dans les murs de Rome, les mains vides, en

sortit comblé des faveurs les plus rares, sans en avoir acheté aucune. Enrichi de toutes sortes de biens par celui-là même à qui les rois de Tharse et les îles envoient leurs présents, il eut de quoi édifier, sur les solides fondements de l'Ordre de Cîteaux, une église de plus. — Heureux homme qui, soumis à toute créature pour l'amour de Dieu, conquît ainsi des trésors, non par sa propre industrie, mais par le bras du Tout-puissant !

CHAPITRE V

DERNIERS MOMENTS DU SAINT ABBÉ PIERRE ; SON HUMILITÉ SE MANIFESTE
MÊME APRÈS SA MORT



UIVANT le témoignage de l'apôtre saint Paul, ceux que le Seigneur s'est choisi dès le commencement, pour les faire régner éternellement avec lui, Il les a non-seulement destinés aux joies du Paradis, mais, pour leur plus grand honneur et leur plus grande gloire, Il a voulu les rendre conformes à l'image de son propre Fils, afin que ce premier-né entre beaucoup de Frères, puisse reconnaître pour tels, sans rougir, tous ceux qui lui auront été semblables. Et puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est humilié jusqu'à la mort, il a fallu aussi que plusieurs personnages de grande vertu imitent en cela ce divin modèle. Parmi eux se distingue le vénérable Pierre, dont nous parlons ici.

Après avoir gouverné la communauté de Clairvaux pendant plusieurs années, il tomba gravement malade et sentit ses forces l'abandonner. Il se taisait, mais ses souffrances parlaient assez d'elles-mêmes et annonçaient un danger imminent. Le Prieur, Dom Gilbert, ami dévoué et fils spirituel de l'homme

de Dieu, veillait sur lui avec une tendre sollicitude. Le voyant si affaibli, il le vint trouver et lui adressa ces paroles : « Mon Révérend Père, autant que j'en puis juger par l'état de votre santé, vous allez bientôt nous quitter. » — « Je pense comme vous, lui répondit l'Abbé, et j'espère bien que mon exil touche à son terme ; car, cette année, j'ai prié le Seigneur avec instance qu'il me délivre de ce misérable corps. »

Le mal fit des progrès si rapides qu'on jugea prudent de lui donner l'extrême-onction. Ses Frères se disposaient donc à le descendre de l'étagé supérieur où il se trouvait, afin que la cérémonie se fit plus commodément. Mais celui que ni le travail ni la douleur n'avaient jamais vaincu, ne voulut pas se laisser vaincre par la mort elle-même ; il sut contraindre encore une fois ses membres débilités d'obéir à l'esprit. Il se leva, descendit, reçut les saintes onctions, remonta ensuite, et la journée se passa sans accident.

Lorsque les Frères eurent chanté Complies, Gilbert, en ami fidèle, s'approcha du malade, qui lui semblait à son dernier soupir. Alors rompant le silence régulier, le visage tout baigné de pleurs, il dit aux religieux qui étaient présents : « Hélas ! mes Frères, quel malheur est le nôtre ! Voici notre Père qui nous quitte ! » Le Saint, entendant ces paroles, fit signe qu'il ne mourrait pas ce jour-là, mais le lendemain. Les moines se retirèrent donc en silence et le moribond pria toute la nuit, recommandant au Seigneur son dernier passage.

Au point du jour la communauté se rendit auprès de son Abbé ; il donna à ses Fils ses dernières instructions, s'efforçant, avec toute la ferveur dont il était capable, de leur inspirer une dernière fois un tendre amour pour Dieu. Lorsqu'il ne lui fut plus possible de se faire entendre, il continua son oraison et, au milieu de sa prière, avec ce calme parfait, cette douce tranquillité qu'on avait admirés en lui durant tout le cours de son existence, il rendit son âme à Celui de qui il l'avait reçue. Eh ! pouvait-elle ne pas monter vers son Créateur, cette sainte âme, déjà si fortement attachée à son Dieu qu'elle ne faisait plus avec Lui qu'un seul et même esprit ? Ses grands

et nombreux mérites l'élevaient d'eux-mêmes jusqu'à son divin principe, dont nulle malice ne la séparait.

Pour donner une idée de l'innocence de ce moine accompli, je rapporterai le précieux témoignage du Prieur Gilbert lui-même, témoignage que j'ai recueilli de sa propre bouche. Gilbert avait entendu sa confession, qu'il fit aussi à quelques Abbés, et d'ailleurs il connaissait, indépendamment de ses aveux dans le Sacrement, jusqu'à la moindre de ses démarches, en sorte que le Bienheureux eût pu lui dire, comme le Psalmiste au Seigneur (1) : *Tu cognovisti sessionem meam et resurrectionem meam.* « Vous avez connu mon repos et mon lever, c'est-à-dire tous les instants de ma vie. » Ce Prieur affirmait donc que, pour toutes les fautes qu'il lui avait confessées, et pour toutes celles qu'il avait commises depuis son entrée en religion, il ne lui eût pas été possible de lui imposer — ce sont ses propres expressions — une pénitence plus forte que la récitation d'un *Miserere* et d'un *Pater*.

C'est ainsi que le bienheureux Pierre, pauvre et petit selon le monde, mais riche des biens du ciel, fut admis dans la société des Esprits angéliques, qu'il avait imités dans sa vie et dans ses mœurs.

Lorsqu'on eût achevé la recommandation de l'âme et les absoutes d'usage, le corps étant, comme d'habitude, exposé dans le cercueil, la face découverte, un des Frères qui désirait beaucoup avoir une relique du vénérable Abbé, voulut lui arracher une de ses dents ; la chose paraissait d'autant plus facile que les mâchoires étaient restées entr'ouvertes, comme au moment du dernier soupir. Il s'approcha donc pour accomplir son pieux larcin. Mais au moment où il portait la main sur la bouche du défunt, celui-ci, comme s'il eût été vivant, la referma de lui-même et le Frère se vit ainsi forcé de renoncer à son entreprise.

Cette circonstance fut remarquée, et quelques-uns la regar-

(1) Ps. CXXXVIII, 1.

dèrent comme une sorte de miracle. Quant à moi, s'il m'est permis d'exprimer mon opinion, j'estime que le vénérable Pierre conservait jusque dans la mort cette humilité qu'il avait si soigneusement pratiquée durant sa vie, ne voulant point souffrir que la moindre partie de son corps reçut les honneurs que l'on rend aux reliques. Tel fut aussi le sentiment de plusieurs religieux, très-avancés dans la connaissance des célestes secrets, en sorte que l'on peut dire à la gloire de ce vase d'élection que sa modestie religieuse ne mourut pas avec lui. Son zèle pour cette vertu se montrait vivant, pour ainsi dire, dans ce corps inanimé, qui avait été comme un autel sur lequel le saint Abbé avait offert au Seigneur un holocauste perpétuel, conformément au précepte de l'Écriture : « Que le feu sacré brûle sans cesse sur mon autel ! (1) »

CHAPITRE VI

LE SAINT FRÈRE ARNULPHE IMPOSE SILENCE A DES POURCEAUX



N lit dans la vie du bienheureux Arnulphe de Bruxelles, Frère convers appartenant à la communauté Cistercienne de Villiers, le trait que nous allons rapporter.

Arnulphe logeait dans une des granges du couvent (2) ; il avait pour emploi de charrier au monastère, avec l'aide d'un domestique, les grains qu'on avait récoltés et il devait, certains jours de la semaine, rapporter la quantité de pain nécessaire aux Frères qui demeureraient avec lui. Un jour il arriva à l'Abbaye avec sa voi-

(1) Lévit. VI, 12.

(2) Voir la note de la page 205.

ture et ses sacs de froment. Les ayant déchargés et vidés devant le moulin, il se rendit ensuite sur la même charrette à la grange voisine, qui s'appelle la Cour-neuve. Là il traita l'affaire pour laquelle on l'avait envoyé et, s'étant fait donner deux porcs, dont son Supérieur lui avait permis de disposer en faveur des pauvres, il les mit chacun dans un sac qu'il lia soigneusement, et les chargea sur sa voiture pour retourner au monastère.

Comme il approchait de la porte et que ces animaux faisaient entendre des grognements extraordinaires, l'homme de Dieu craignant que leurs cris ne donnassent lieu à quelques mauvais soupçons, se mit à leur parler : « Ecoutez, leur dit-il, — comme s'ils eussent pu le comprendre ; — écoutez bien mes paroles. S'il déplait au Seigneur que je dispose de vous en faveur des indigents, vous pouvez continuer à grogner comme vous faites ; mais, s'il a pour agréable que j'emploie votre chair à soulager les pauvres et à apaiser leur faim, je vous commande, au nom de Dieu, de cesser à l'instant vos cris importuns. » — Chose admirable ! ces animaux, jusque-là si bruyants, obéissent aussitôt à l'ordre qui leur est intimé et gardent le silence ; le saint homme en profite pour entrer au monastère, se rendre à la boulangerie et y prendre sa provision de pain.

Ayant rempli ses sacs, Arnulphe les chargea sur sa voiture et les jeta sur les deux porcs emprisonnés ; ceux-ci, comme s'ils eussent été morts, ne firent pas entendre le plus léger grognement. Le Tout-puissant, qui les avait rendus muets à la prière de son serviteur, voulait aussi le laisser maître de lever lui-même sa propre défense.

Ayant donc chargé ses pains, le bon Frère reprit sa route. Lorsqu'il fut à quelque distance de la clôture, d'un mot il rendit à ses captifs la liberté de recommencer leur tapage, et, les porcs, revenant aussitôt à leur impatience naturelle, ne cessèrent de pousser des cris jusqu'à ce qu'on fût arrivé. Arnulphe s'empressa alors d'exécuter son charitable dessein : la chair des deux animaux fut partagée entre les pauvres.

CHAPITRE VII

LE NÈME FRÈRE ARNULPHE MET EN FUITE PAR SON OBÉISSANCE LE DÉMON QUI VOULAIT LE TROMPER



DENDANT la saison d'été, les Frères de la grange, se conformant à la Règle, avaient coutume, comme les religieux, d'aller après dîner se mettre sur leur lit (1), les jours de dimanche et aux fêtes des Saints. Le serviteur de Dieu, cherchant un endroit retiré, profitait de ce temps pour offrir en secret ses prières au Seigneur, et, s'il privait son corps de sommeil, il reposait doucement son esprit entre les bras du saint amour.

Il arriva qu'un des Frères le reprit de cette conduite devant le Maître des convers. Celui-ci lui ordonna d'aller désormais dormir, comme tout le monde, afin d'épargner aux autres la peine qu'ils pouvaient ressentir en le voyant refuser à ses membres, tourmentés par de grandes infirmités, le repos qui leur était nécessaire.

Arnulphe se soumit à l'ordre qui lui était donné : c'était un homme d'obéissance, toujours prêt à exécuter ce qu'on lui commandait.

Il se rendit donc au dortoir après le dîner. Comme il quittait sa chaussure avant de s'étendre sur sa couche, le démon se présenta tout-à-coup à ses côtés et lui dit en ricanant et

(1) La Règle de saint Benoit accorde aux moines pendant l'été une heure de sieste, parce que le sommeil de la nuit est plus court dans cette saison qu'en hiver. Il ne faut pas oublier que le Religieux Cistercien se lève tous les jours à 2 heures, à 1 heure les Dimanches et les Fêtes, quelquefois même à minuit.

d'un air moqueur : « Arnulphe, Arnulphe, que faites-vous ? Où est votre piété et votre religion ? Et quo devient cette ferveur qui vous portait à veiller durant la méridienne ? A coup sûr, elle doit être comptée pour rien, du moment que, vous laissant engourdir par la paresse, vous abandonnez lâchement l'œuvre si bien commencée. Allons, levez-vous au plus vite, veillez et persévérez dans la prière, comme vous avez fait jusqu'à présent. »

Le Bienheureux reconnut bien vite à qui il avait à faire. Plein de mépris pour le langage artificieux par lequel l'antique ennemi voulait l'amener à veiller contre la défense qu'il avait reçue, il lui répondit avec indignation : « Retire-toi, misérable ; va-t-en d'ici... Que tu le veuilles ou non, je dormirai, et ce sera pour ton tourment et pour ta confusion. »

A ces paroles, le tentateur prit subitement la fuite.

CHAPITRE VIII

LE NOVICE GUNTHELIN EST AFFERMI DANS SA VOCATION PAR UNE VISION DE LA GLOIRE DU CIEL ET DES PEINES DE L'ENFER



UTREFOIS le Seigneur, par un privilège spécial, choisit, dans sa miséricorde, son Précurseur Jean-Baptiste et l'appela par son nom avant qu'il eût vu le jour, le remplissant du Saint-Esprit dès le sein de sa mère ; de même la Bonté divine se plaît encore à donner, de temps en temps, à certaines personnes des marques particulières de son amour en leur communiquant son esprit. Dès le début de leur conversion, dès leurs premiers pas dans la vie religieuse, elle les instruit elle-même de la science des plus sublimes mystères, et les élève subitement de la terre jusqu'au ciel, en sorte qu'on peut leur appliquer cette parole du Prophète : « Il est bon à l'homme de por-

ter le joug du Seigneur dès sa jeunesse, parce qu'il sera élevé au-dessus de lui-même. »

A l'appui de ce que nous venons de dire, nous citerons ici, entre autres exemples, ce qui arriva au bienheureux Gunthelin, de l'Ordre de Cîteaux, pendant son noviciat. Voici ce qu'en rapportent, d'après saint Hélinand (1), des auteurs graves et très-dignes de foi.

Peu de temps après l'établissement de notre Ordre, vivait en Angleterre un homme d'une force de corps prodigieuse, il s'était acquis sous ce rapport une véritable renommée, en sorte qu'on parlait de lui dans tout le pays. Par sa vie toute mondaine, il avait provoqué de bien des manières la colère de Dieu ; mais cédant enfin aux remords de sa conscience et touché de componction, il forma la résolution d'aller à Jérusalem combattre les ennemis du Christ et de consacrer ainsi ses membres robustes au service du Seigneur.

Il voulut toutefois prendre conseil dans cette affaire et se rendit à un monastère Cistercien, où il exposa son dessein à l'Abbé. Celui-ci l'engagea à échanger la croix du pèlerin contre celle du religieux, et à hâter sa course vers la Jérusalem céleste, en prenant le droit sentier de la vie monastique. C'est ce qu'il fit en effet, et ses débuts dans la religion furent marqués par une grande piété. Mais dans la suite, séduit par le malin esprit, il revint à son ancien projet, et se détermina à partir pour la Terre-Sainte.

La ferveur avec laquelle, dès les commencements de sa conversion, il suivait les exercices et les prescriptions de l'Ordre, avait été comme un défi jeté à la haine jalouse de l'antique ennemi. Il n'est donc pas étonnant que, provoqué au combat dans le champ clos de l'arène spirituelle, Satan ait eu re-

(1) Saint Hélinand, moine Cistercien de l'Abbaye de Froidmont, sous le règne de Philippe-Auguste, est auteur d'une Chronique en quarante-huit livres dont quatre seulement ont été publiés.

cours à toutes les industries et qu'il ait mis en jeu toutes ses ruses, pour refroidir l'ardeur du serviteur de Dieu et ébranler sa fermeté.

Toutefois, comme l'Abbé se trouvait en voyage, le Prieur profita de la circonstance pour retarder le départ de Gunthelin.

Une nuit celui-ci, ayant été obligé de s'absenter du dortoir, revenait à sa couche, lorsqu'il aperçut le démon, sous la figure d'un singe, assis sur une poutre. Il n'eut pas de peine à le reconnaître, malgré cette forme empruntée, sachant bien qu'il n'est pas permis dans notre Ordre d'élever de ces sortes d'animaux. — Furieux de se voir découvert, le cruel adversaire du genre humain, à qui toute vertu est en exécration, quitta d'un bond le poste où il était aux aguets, s'élança sur le novice et le roua de coups avec une telle violence que le sang lui sortait par la bouche et par les narines. Ayant ainsi terrassé le soldat de Jésus-Christ, la bête infernale disparut.

Les religieux, éveillés par le bruit des coups et par les cris du patient, se levèrent pleins d'effroi et restèrent muets de douleur et d'étonnement devant le spectacle qu'ils avaient sous les yeux : le pauvre Frère était là, gisant sans connaissance et paraissant plus mort que vif. Ils ignoraient ce qui s'était passé et quel était l'auteur d'un si horrible attentat. On transporta à l'infirmierie l'infortuné tout meurtri ; il demeura trois jours entiers, étendu sur sa couche, sans reprendre l'usage de ses sens, et, quoiqu'il ouvrit les yeux de temps en temps, il n'apercevait rien autour de lui.

Or, tandis qu'il était dans cet état, notre Père saint Benoît lui apparut et lui dit : *Benedicite*. Le novice lui répondit : *Dominus* (1) et lui demanda tout aussitôt qui il était. — « Je suis le Frère Benoit, lui repartit le Saint, venez et suivez-moi. »

(1) Dans l'ordre de Cîteaux, les religieux ne communiquent entre eux que par signes ; ils usent rarement de la parole. Si quelqu'un est autorisé à le faire, il demande auparavant la bénédiction en disant *Benedicite*, et celui auquel il s'adresse lui répond *Dominus*, c'est-à-dire, que le Seigneur nous bénisse.

A ces paroles, Gunthelin fut ravi en esprit et suivit son céleste conducteur. Ils montèrent ensemble dans les airs par une rampe très-élevée, étroite et difficile. Sur chacun des degrés se tenaient deux démons, et ces esprits malfaisants molestaient de mille manières ceux qui tentaient cette ascension. Leur vue remplit de frayeur le novice ; il continua pourtant de marcher à la suite du Saint. Les monstres infernaux n'osaient, à la vérité, s'attaquer au Maître, mais ils tourmentaient rudement son disciple à chaque nouvel échelon. L'un tentait de l'étouffer ; un autre le frappait violemment ; un troisième lui donnait des coups de poing dans le dos ; celui-ci le souffletait, celui-là l'accablait de calomnies et de reproches sanglants.

Brisé par les difficultés de la route et fatigué de tant de mauvais traitements, le compagnon du Saint commençait à défaillir et n'avancait plus que lentement. Le Bienheureux s'en aperçut et, se tournant vers lui avec bonté, ranima son courage en lui passant la main sur la tête. A ce contact notre voyageur reprit de nouvelles forces et se mit à monter d'un pas leste derrière son guide.

Bientôt tous les degrés furent franchis et ils parvinrent à une région où l'on respirait un air pur et d'une sérénité parfaite. Un site enchanteur, avec de délicieux ombrages, se présenta à leurs regards, et ils virent une chapelle, suspendue dans les airs, mais de si petite dimension, que le novice, tout étonné, se demandait à quoi pouvait servir une chapelle si étroite. « Ne jugez point, lui dit le Saint, les ouvrages du Seigneur ; Lui seul possède le secret de ses œuvres. »

Lorsqu'ils furent arrivés à cette chapelle, Benoît entra le premier et, après y avoir introduit son jeune ami, il lui ordonna de s'arrêter à la porte. Or il y avait dans l'intérieur de l'enceinte un chœur de personnages vêtus de blanc, assis en cercle. Ils étaient présidés par la glorieuse Mère de Dieu, que son vêtement d'or faisait resplendir au milieu de cette auguste assemblée, comme le soleil entre tous les astres.

Le Bienheureux s'étant approché s'inclina avec respect de-

vant Elle, en disant : *Benedicite*. La très-douce Vierge lui répondit : *Dominus*, et le Saint ajouta : « Très-miséricordieuse Souveraine, le novice que vous m'avez chargé de vous amener est ici. » — « Présentez-le moi. » — Et lorsqu'il se fut avancé : « Répondez, dit-elle au nouveau-venu, voulez-vous persévérer jusqu'à la fin dans ma Maison pour m'y servir, comme vous avez commencé de le faire. » — « Je le veux, s'écria Gunthelin sans hésiter ; jamais je ne quitterai votre service. » — « Eh bien, continua Marie, jurez-le moi sur cet autel ; faites le vœu d'être toujours du nombre de mes serviteurs, d'accomplir l'œuvre de Dieu et d'observer ses préceptes. » Lorsqu'il eut prononcé ce serment, Notre-Dame ordonna au Patriarche des moines de reconduire son disciple. Benoît obéit et, en le ramenant à l'entrée de la chapelle, il lui recommanda de bien considérer tout ce qu'il allait voir et de ne jamais en perdre le souvenir, qui pourrait dans la suite lui être fort utile.

Alors le Bienheureux se ceignit d'un linge, prit un bassin et l'offrit à la très-sainte Vierge, qui daigna elle-même laver successivement les pieds de tous ceux qui étaient assis ; après quoi le Saint les essuyait à genoux.

La cérémonie du *Mandatum* (1) terminée, celui-ci emmena son protégé à travers des prairies d'un aspect délicieux, tout émaillées de fleurs odoriférantes. Là se trouvait une multitude de moines et de novices, qui vinrent à leur rencontre. Les uns portaient sur la tête de belles couronnes ; les autres n'avaient point encore celles qui leur étaient destinées, mais ils les attendaient, pleins de confiance. Un de ces derniers demanda par signe au Bienheureux la permission de dire un mot à son compagnon. L'ayant obtenue, il parla ainsi :

(1) La cérémonie du lavement des pieds, pratiquée à l'exemple du divin Maître, porte le nom de *Mandatum* à cause des paroles de Notre-Seigneur que l'on y chante : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem*, etc. (Je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimez les uns les autres).

« Frère Gunthelin, j'ai été moine dans votre Abbaye. Dites, je vous prie, à mon Abbé, qui est maintenant le vôtre, que son ancien religieux, Frère Matthieu, l'avertit de se corriger et de veiller, avec plus de soin qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, au maintien de l'Observance. Et, pour qu'il ajoute foi à votre parole et à la mienne, vous lui rappellerez ce qui se passa à mes derniers instants. Je vis alors descendre du ciel une couronne et je crus qu'elle m'était destinée ; mais elle fut la récompense d'un religieux qui mourut avant moi. J'en conçus que tristesse et portai envie au bonheur de mon Frère ; quel-rentant ensuite en moi-même, je confessai ma faute à ce même Père Abbé avec un vrai repentir. Quant à vous, je vous engage à persévérer dans votre vocation et à y vivre dans l'humilité et l'obéissance. Fuyez les honneurs, ne prenez jamais plaisir à faire votre propre volonté, et gardez toujours la crainte de Dieu. »

Lorsque le moine eut cessé de parler, Saint Benoît pria l'Ange Raphaël de conduire le novice où il devait le mener. L'Esprit céleste le prit alors avec lui et ils se dirigèrent ensemble vers le Paradis. Comme ils en approchaient, Gunthelin, levant les yeux, aperçut une cité dont les murs avaient la splendeur et l'éclat de l'or. La porte, d'une beauté incomparable et d'un travail merveilleux, était tout étincelante de joyaux et de pierres précieuses. Son bienheureux guide, l'ayant introduit, lui fit admirer les agréments de ce lieu enchanteur : la variété des plantes et des arbres, le chant des oiseaux, le brillant coloris des fleurs, l'abondance des fruits, la douce exhalaison des parfums, et cette affluence de délices et de suavité vivifiante qui remplissait ce séjour fortuné. Il y avait là, au pied d'un arbre, une fontaine limpide et d'un aspect ravissant, dont les eaux vives arrosaient de leur cours rapide et inondaient de joie cette heureuse cité.

Le novice voulait se reposer sur les bords de la source ; mais l'Ange le conduisit auprès d'un second arbre, d'une prodigieuse hauteur, où se tenait un homme d'une beauté remarquable et d'une taille gigantesque ; il était couvert depuis les

— « Voici Adam, lui dit Raphaël, le père de tous les hommes, formé dès le commencement par la main du Seigneur, et racheté par le sang de Jésus-Christ, Fils de Dieu. Le vêtement d'or qu'il porte est celui dont l'avait dépouillé l'ennemi du genre humain, lorsqu'il lui fit transgresser le divin précepte. Depuis son fils Abel, le premier d'entre les justes, il a commencé à reprendre cet habit, qui est comme tissu des bonnes œuvres de ses fils et de ses filles. Et lorsqu'il s'en trouvera entièrement recouvert, le nombre des Saints sera complet et les temps finiront. »

Du lieu où ils étaient, ils descendirent ensuite vers une région toute différente, enveloppée de ténèbres et des ombres de la mort. Le chemin qui menait à ce séjour de misères était rapide et glissant. Gunthelin, apercevant des formes horribles, crut que c'était l'enfer. Son guide lui dit qu'ils n'y étaient point encore. Cependant il y avait là des espèces de tours qui semblaient autant de bouches infernales par lesquelles s'échappaient la fumée et la flamme du feu éternel.

Raphaël montra alors au novice un homme assis sur un siège incandescent. Devant lui se tenaient des figures de femmes belles et séduisantes. Leurs mains étaient armées de torches embrasées qu'elles approchaient sans cesse de son visage et de sa bouche, plongeant et replongeant jusque dans ses entrailles ces dards de feu. Et l'infortuné souffrait sans aucun répit de si atroces douleurs ; car ces femmes, qui n'étaient autres que des démons, ne se lassaient pas de réitérer cet affreux supplice. — « Celui que vous voyez soumis à ces tourments, dit l'Ange, jouissait d'un grand pouvoir sur la terre, mais il fut esclave de sa chair, adonné à la luxure, aux plaisirs de la table, et le jouet de ses passions. Maintenant il est là, sur ce siège brûlant, jusqu'à la fin de cette vie dont le terme ne viendra jamais. Il est assis, pour marquer tout à la fois son endurcissement dans le crime, son autorité dans le siècle et sa puissance dans le mal. Et parce qu'il s'est abandonné à l'amour des femmes,

les démons empruntent cette forme pour le soumettre sans relâche aux cuisantes ardeurs de ces torches inextinguibles. Ce qu'il a poursuivi avec passion sur la terre devient ainsi le sujet de ses tortures : il a brûlé de flammes coupables, il a cherché le feu, il trouve ici le feu. »

Pénétrant plus avant dans ce séjour de ténèbres, ils virent les Esprits infernaux occupés à écorcher un malheureux tout vif et à le frotter avec du sel, pour le faire rôtir sur un gril de fer rougi. Saint Raphaël expliqua de la sorte le supplice de ce damné. : « C'était un grand du monde ; il avait d'autres hommes sous son pouvoir, et, comme il s'est montré à leur égard inexorable et cruel, il subit la peine du talion. Il est juste qu'ayant exercé sur les autres une domination tyrannique, il soit tourmenté cruellement par ces farouches exécuteurs des vengeances divines. »

Plus loin parut un autre réprouvé, monté sur un cheval de feu. Il portait à son cou un bouclier embrasé et tenait devant lui une chèvre, tandis que par derrière pendait un habit de moine attaché à la queue de son atroce monture. L'Ange dit au novice que cet homme avait été soldat. Assez pauvre des biens de ce monde, il vivait de rapines et avait enlevé par violence à une femme indigente cette chèvre qui lui restait entre les mains comme un témoignage de sa rapacité. Il avait commis encore bien d'autres crimes, qu'il négligea de réparer pendant qu'il le pouvait. Arrivé à la fin de sa carrière, il demanda à se faire moine, non par un sentiment de repentir, mais par amour de la vaine gloire et pour se concilier les louanges des hommes. Car il ne prit pas l'habit religieux avec l'intention de mener la vie du cloître s'il revenait à la santé, mais pour couvrir des livrées de la religion l'ignominie de son passé et parer d'un vernis de vertu ses derniers moments. — Parce qu'il était loin de vouloir conformer sa conduite à la sainteté de l'habit dont il s'est fait revêtir, il le traîne à distance, c'est-à-dire, attaché à la queue du cheval. Et c'est avec justice que la chèvre, le bouclier, le cheval, la robe monastique sont tout de feu, afin de tourmenter ce pécheur que ses

désordres ont conduit à une fin malheureuse. Quiconque en effet mène une vie mauvaise difficilement finira bien ; l'homme au contraire qui a toujours bien vécu peut compter sur une mort semblable à sa vie.

Le novice fut ensuite mené dans un autre lieu où se voyaient un grand nombre de personnes religieuses de différent sexe. Leur maintien n'avait rien de la sainteté et de la modestie de leur profession. Les unes ne se lassaient pas de rire aux éclats ; les autres perdaient le temps en conversations inutiles, racontaient des fables, ou même se laissaient aller à des paroles déshonnêtes, à la détraction, à de mauvais propos ; plusieurs, esclaves de leur ventre, ne songeaient qu'à satisfaire leur gourmandise, en se gorgeant de viandes et de vins recherchés ; d'autres enfin, semblables à des brutes, étaient la proie des passions impures.

L'horrible spectacle qui se déroulait sous les yeux de Gunthelin ne doit pas faire croire que ces honteux plaisirs aient, après la mort, la moindre réalité ; seulement, pour ajouter à leur confusion et à leur peine, ces prévaricateurs portent à jamais l'empreinte ignominieuse des vices qui les ont souillés.

Ce n'est pas tout : pour venger la Majesté divine outragée, de noirs et hideux spectres à forme humaine se ruaient sur ces réprouvés et leur frappaient la tête de bâtons noueux avec tant de rage et de violence qu'on voyait la cervelle s'échapper du crâne entr'ouvert et les yeux sortir de leurs orbites. N'est-il pas bien juste qu'ils subissent, dans ce lieu de tourments, la cruauté de l'esprit du mal ceux qui, après avoir accepté librement le joug de la discipline religieuse, n'ont pas craint de se soustraire à la douce conduite de Dieu, pour obéir au plus détestable des tyrans.

L'Ange Raphaël conduisit enfin son compagnon jusque dans les régions les plus inférieures de l'abîme.

Ils virent là une roue toute de feu, d'un aspect effrayant ; un homme s'y trouvait attaché, et cette roue tournait avec une incroyable rapidité. Gunthelin, glacé d'horreur, entendit alors ces paroles : « Ce que vous apercevez est bien terrible, mais

ce qui vous reste à considérer l'est encore beaucoup plus. »

Au même instant la roue se soulève sur son axe et s'élançe avec impétuosité dans le gouffre ; elle bondit, rebondit à travers les anfractuosités du noir précipice et roule de chute en chute au fond des enfers avec un fracas et un retentissement si épouvantable, qu'on eût dit que le globe entier s'effondrait et que la voûte du firmament venait de s'écrouler sur lui. Pendant que ce formidable engin de torture se précipitait en tournoyant jusque dans les profondeurs du cratère, les démons et les âmes que la mort retient éternellement captives poussaient ensemble d'horribles clameurs ; tous accablaient de coups le misérable que la roue emportait ; tous vomissaient contre lui des torrents d'injures, de malédictions et d'anathèmes. — « Voici le plus malheureux de tous les hommes, dit alors Raphaël, voici le traître Judas qui, après avoir été admis au collège des Apôtres, a bu à longs traits le poison de l'avarice et, dans son ivresse, n'a pas craint de vendre pour trente deniers son Maître et son Seigneur, Jésus, l'Agneau de Dieu, l'ami le plus doux, le conseiller le plus fidèle, le défenseur le plus puissant, Jésus, le Rédempteur et le Sauveur du genre humain, Celui qui a créé et qui gouverne toutes choses, le Fils de l'Éternel. L'infâme, profanant le signe de la paix et le symbole de l'amitié, l'a livré par un baiser aux mains de ses ennemis pour le faire mourir, et, après un si grand crime, n'espérant plus de pardon, il est allé se pendre de ses propres mains. Comme vous le voyez, il subit maintenant dans ce brasier inextinguible le châtement de son désespoir, et aussi longtemps que le Christ sera dans la gloire, aussi longtemps Judas ressentira ces peines vengeresses. S'il eût recouru au Dieu de clémence qu'il venait de trahir, il eût obtenu grâce du Père des miséricordes et ne se serait point perdu pour l'éternité. »

Après ces paroles, l'Ange dit au novice : « Il vous faut maintenant retourner dans votre corps ; mais gardez-vous bien de parler de cette vision à qui que ce soit, sinon à votre Abbé, dans le secret de la confession. »

Gunthelin revint alors à la vie, après être resté trois jours dans un état de mort apparente. Mais il oublia la défense qu'il avait reçue et, encore tout stupéfait, il se mit à crier au milieu des larmes et des sanglots : « J'ai vu l'enfer ! j'ai vu le paradis !... »

A l'instant même saint Benoît se présenta à ses regards, levant son bâton pastoral comme pour l'en frapper. Le novice avança la main pour parer le coup ; mais il y reçut une grave blessure. Il demanda au Bienheureux la raison de ce traitement. Celui-ci lui répondit : « Si votre corps a été meurtri, votre âme s'est fait une plaie bien plus considérable par sa désobéissance ; et, puisque vous avez péché par la langue, en punition de votre faute, vous demeurerez pendant neuf jours privé de la parole. »

Après lui avoir imposé cette pénitence, le Saint disparut ; mais Gunthelin resta sans voix, et sa blessure le faisait tellement souffrir qu'il tomba dans un nouvel état d'agonie. Au bout des neuf jours il revint à la santé et découvrit en secret à son Supérieur son étonnante vision. L'Abbé, qui n'avait reçu aucune défense de parler, la fit connaître pour l'édification d'un grand nombre. Quant au novice, il pouvait dans la joie et l'allégresse chanter les louanges du Seigneur qui l'avait retiré des portes de la mort et arraché à la gueule du lion, afin qu'il annonçât sa gloire dans la cité de Dieu. — Et nous aussi, de concert avec lui, redisons à nos Frères les merveilles de sa puissance et ne nous lassons point d'exalter au milieu de son Eglise les miséricordes infinies de Celui qui vit et règne dans l'éternité.

CHAPITRE IX

DIEU MANIFESTE A SAINTE MECHTILDE LA GRANDEUR DES MÉRITES DE NOTRE
PÈRE SAINT BERNARD



I l'on veut connaître de quel prix fut auprès de Dieu la vie de notre Père saint Bernard et combien ses mérites ont été et sont encore utiles à l'Eglise universelle, il suffit de lire ce qu'en a écrit la pieuse vierge sainte Mechtilde dans un ouvrage intitulé : *Le livre de la Grâce spirituelle*.

Nous en extrayons le passage suivant.

Le jour de la fête de l'illustre Docteur, assistant à la messe et méditant avec une pieuse dévotion sur ces paroles de l'intrôit : *In medio Ecclesiae*, elle se demandait ce qu'il fallait entendre par ce milieu de l'Eglise, dans lequel Dieu ouvrit la bouche de son serviteur. Alors le Seigneur, toujours attentif aux désirs de ses élus, éclaira son âme d'un rayon de sa lumière, en lui disant intérieurement : « Ce milieu de l'Eglise, c'est l'Ordre de saint Bernard, sur lequel elle s'appuie comme sur une colonne qui, placée au centre, affermit tout l'édifice. Il tient en effet à l'Eglise universelle et à tous les Ordres qu'elle renferme, par quelque côté. Il se rattache aux Supérieurs, c'est-à-dire au Pape et aux Prélats, par le respect et l'obéissance qu'il leur rend ; aux Religieux, en leur servant de leçon et de modèle par la perfection de ses observances, de telle sorte que les autres Instituts s'efforcent à l'envi de l'imiter, au moins sous certains rapports. Il est utile aux gens de bien par les secours et les conseils qu'il leur donne ; aux pécheurs, en compatissant à leurs faiblesses, en les corrigeant et en recevant leurs confessions. Les pèlerins et les voyageurs y trou-

vent l'hospitalité ; les pauvres leur subsistance ; les affligés des consolations ; les infirmes des soulagements ; ceux qui ont faim et soif de quoi se rassasier, et il n'est pas jusqu'aux âmes des fidèles trépassés qui n'obtiennent leur délivrance par ses saintes prières. — C'est dans ce milieu que le Seigneur a ouvert la bouche de saint Bernard, après l'avoir prévenu entre tous des bénédictions de sa douceur. Les dons divins affluaient en lui avec une telle abondance et l'Esprit Saint avait tellement envahi son âme, toute brûlante de charité, que, semblable à un vent impétueux qui renverse tout sur son passage, il fit irruption dans l'Eglise pour y répandre à profusion les clartés qu'il recevait d'en haut et éclairer le monde des splendeurs de sa doctrine. Rempli de sagesse et d'intelligence, il goûtait et savourait avec délices tout ce que le ciel lui faisait connaître et, bien qu'il ait versé, comme par torrents, les lumières extraordinaires dont il était favorisé, il en a conservé la meilleure partie dans le secret de son cœur. »

La Sainte dit alors au Seigneur : « O le bien-aimé de mon âme, expliquez-moi, je vous prie, quel est ce vêtement de gloire dont vous parez vos élus au témoignage des divines Ecritures : *Stolam gloriæ induit eum.* » A peine avait-elle adressé ces paroles à son céleste Epoux, que saint Bernard lui apparut portant une robe éblouissante, dont le tissu, diapré de blanc, de vert, de rouge et d'or, semblait pour ainsi dire tout imprégné des splendeurs solaires, ce qui lui donnait une beauté et un éclat vraiment ineffable. Et le Sauveur fit cette réponse : « Voici le vêtement de gloire que je donne à mes Saints. La blancheur y représente mon innocence ; le vert y est l'emblème de mes sublimes vertus ; enfin il est embelli des roses précieuses de mon sang et brodé avec l'or de mon ardente charité. Les rayons de soleil qui le pénètrent, c'est ma divinité coopérant à toutes les œuvres de mon humanité et leur donnant leur perfection. Je revêts de cette brillante parure chacun de mes élus, parce que ma pureté, l'éclat de mes vertus et le sang que j'ai versé, par amour pour eux, sont la source de leurs mérites et le couronnement de leur sainteté. »

L'amour sous la figure d'une vierge très-belle se tenait à la droite de saint Bernard, pour signifier la divine affection qu'il ressentait pour tous les hommes et le privilège spécial qu'il avait eu d'allumer dans un grand nombre de cœurs, par ses discours et ses écrits, le feu dont son âme était embrasée. — Mechtilde vit aussi que les paroles du Saint embellissaient le céleste séjour et y étincelaient comme autant de perles précieuses.

CHAPITRE X

DEUX VISIONS MERVEILLEUSES ILLUSTRONT LE TRÉPAS DE NOTRE PÈRE
SAINT BERNARD



DIEU est admirable dans ses Saints et il aime à glorifier ceux qui s'efforcent de lui plaire par une vie parfaite, des mœurs irréprochables et une ardente charité. Il les exalte non seulement dans le temps de leur pèlerinage, en confirmant par des prodiges leurs prédications, mais encore au moment de leur trépas, lorsqu'ils sont sur le point de paraître devant le Roi de gloire et de recevoir de sa main une couronne qui ne se flétrira jamais. C'est ce que le Seigneur fit voir d'une manière singulière, au jour de la mort de notre Père saint Bernard, par les deux éclatants miracles que nous allons raconter, dont l'un fut opéré à Clairvaux, sous les yeux mêmes de ses enfants, et l'autre en Angleterre, dans le diocèse de Lincoln.

Disons d'abord ce qui se passa à Clairvaux.

Lorsque le serviteur de Dieu fut sur le point de retourner à son Créateur, tous ses religieux se réunirent autour de lui, pour recueillir de sa bouche les divins enseignements qu'il allait leur laisser, comme le testament d'un père à ses fils

bien-aimés. Le Saint se mit alors à leur parler avec tant de sublimité des choses du ciel, du mépris du monde, de la pauvreté, de la tempérance, de l'amour de Dieu et du prochain, de la dévotion et de la ferveur qu'on doit apporter au service de Dieu et à l'Office divin, qu'il était aisé de comprendre qu'il touchait au moment de recueillir les fruits et la récompense de ses travaux. De même qu'un beau cygne, sur le point d'expirer, fait entendre les plus doux accents de sa voix, ainsi ce charitable Pasteur, en quittant notre terre d'exil, laissait couler de ses lèvres un langage plein de charme, et plus suave que le miel. Ceux qui étaient présents pleuraient tout à la fois de joie et de tristesse et exprimaient par des gémissements inénarrables l'affliction où ils étaient plongés. Enfin, après quelques paroles consolantes échangées de part et d'autre pour adoucir cette cruelle séparation, ce Père tendrement chéri fit un dernier adieu à ses enfants et s'endormit dans la paix du Seigneur.

A l'instant où le Saint expirait, on vit apparaître dans la chambre où il était gisant la très-miséricordieuse Mère de Dieu, sa Patronne spéciale. Elle était escortée, comme il convenait à la Reine du ciel et à la Souveraine des Anges, d'une grande multitude d'Esprits célestes. A la vue de tous les assistants, Marie reçut l'âme du Bienheureux, avec son dernier souffle, et la conduisit jusqu'au divin séjour en compagnie des Anges, qui faisaient retentir les airs de leurs chants d'allégresse ; et, pour montrer qu'Elle n'oublie point dans sa bonté ceux qui ont gardé son souvenir, cette généreuse Rémunératrice fit placer à sa droite dans l'éternelle Patrie notre bien-aimé Père.

Tout ceci se passa à Clairvaux, à l'heure où mourut saint Bernard. Voici maintenant le second prodige, tel que le rapporte le Docteur Jacques de Paradiso, de l'Ordre des Chartreux.

D'après son récit, le jour même du décès de ce modèle des moines, mourut, en Angleterre, un Doyen de l'église de Lincoln, dont la conduite avait toujours été digne de tout éloge.

Fuyant les honneurs du monde, il s'était retiré dans la solitude et avait mené, durant vingt-cinq ans, la vie érémitique. Après son trépas, il apparut, entouré d'une grande gloire, à l'évêque de Lincoln, et lui parla ainsi, pour son instruction et pour l'utilité d'un grand nombre : « Faites pénitence, corrigez votre vie, purifiez votre conscience, fuyez l'orgueil et l'avarice : autrement vous n'aurez point de part à la céleste Béatitude. Le salut n'est point une chose aussi facile qu'un grand nombre se l'imaginent. Lorsque je fus présenté au redoutable tribunal de Dieu, les âmes de trente mille personnes y comparurent en même temps. Deux seulement furent mises en possession du bonheur éternel, celle du bienheureux Bernard, et la mienne; trois descendirent en Purgatoire, et toutes les autres tombèrent dans les flammes de l'Enfer. » Ayant dit ces paroles, le Doyen disparut.

Tels furent les deux miracles qui signalèrent la précieuse mort du grand Abbé de Clairvaux.

BËNI SOIT DIEU DANS SES SAINTS,
LUI QUI EST SAINT DANS TOUTES SES ŒUVRES,
ET QUI A DAIGNÉ GLORIFIER
PARMI TOUTES LES NATIONS DE LA TERRE
NOTRE PÈRE SAINT BERNARD !



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS.	viij
 PETIT EXORDE 	
PROLOGUE.	3
CHAP. I. Exorde du Monastère de Citeaux.	4
II. Lettre du Légat Hugues.	5
III. Sortie des moines Cisterciens de Molesme ; leur arrivée à Citeaux ; commencement du mo- nastère.	6
IV. Citeaux est érigé en Abbaye.	7
V. Les religieux de Molesme s'agitent pour ob- tenir du Pape le retour de leur Abbé.	8
VI. Lettre d'Urbain II pour le retour de l'Abbé Robert.	8
VII. Décret du légat sur cette affaire.	9
VIII. Lettre de l'évêque de Châlons recomman- dant l'Abbé Robert à l'évêque de Langres.	11
IX. Albéric est élu II ^e Abbé de Citeaux.	12
X. Privilège apostolique.	12
XI. Lettre des Cardinaux Jean et Benoît.	13
XII. Lettre du légat Hugues, Archevêque de Lyon.	14
XIII. Lettre de l'évêque de Châlons.	15
XIV. Texte du Privilège de Rome.	16

	Pages
CHAP. XV. Règlements des religieux Cisterciens venus de Molesme.	18
XVI. Leur affliction.	21
XVII. Mort d'Albéric. — Election de son successeur. — Nouveaux Règlements. — Allégresse des Religieux.	21
XVIII. Fondations.	23
XIX. Prologue de la Charte de Charité.	24
XX. Charte de Charité.	25
XXI. Fruit de la Charte de Charité.	35
XXII. De concert avec les autres Abbés, Dom Etienne s'adresse au Saint-Siège.	36
XXIII. Privilège du Pape Calixte II.	37

GRAND EXORDE

SOMMAIRE.	41
-----------	----

LIVRE PREMIER

I. Comment le Seigneur Jésus nous a donné dans sa doctrine l'idée d'une parfaite pénitence.	45
II. Vie commune dans la primitive Eglise. — Origine de la vie monastique.	47
III. Affermie par saint Antoine et les autres Saints Pères, la vie monastique jette un grand éclat.	49
IV. Origine et autorité de la Règle de Saint Benoît. — Ses fruits merveilleux.	51
V. Saint Benoît, à la prière de l'évêque du Mans, envoie saint Maur fonder un monastère dans les Gaules.	54
VI. Le bienheureux Odon, Abbé de Cluny, avec un grand courage, relève l'état monastique.	56
VII. Comment des miettes de pain se convertirent dans la main d'un Frère en perles d'un grand prix.	59
VIII. Un religieux mourant voit venir à lui une multitude vêtue de robes blanches.	60
IX. Comment le bienheureux Hugues, Abbé de Cluny, guérit un paralytique.	62

	Pages
CHAP. X. Comment les premiers fondateurs de Citeaux furent éclairés de Dieu pendant leur séjour à Molesme.	67
XI. L'Abbé Dom Robert et ses Frères, désireux de rétablir l'exactitude monastique, se rendent auprès du légat du Saint-Siège.	71
XII. De quelle manière et en quelle année nos illustres Pères sortirent de Molesme pour se rendre dans la solitude de Citeaux.	72
XIII. Des premiers temps du monastère de Citeaux. — Gouvernement d'Albéric, son second Abbé.	75
XIV. D'un clerc amené miraculeusement par une vision à l'Ordre de Citeaux.	77
XV. Mort du bienheureux Albéric. — Promotion d'Etienne, son successeur ; celui-ci ajoute de nouveaux réglemens aux anciens ; sous son gouvernement, l'Ordre se multiplie d'une manière merveilleuse et jette un grand éclat par ses vertus.	79
XVI. Comment un Frère défunt apparut à l'Abbé Etienne pour lui révéler la future extension de son Ordre.	85
XVII. Le bienheureux Etienne, par un esprit prophétique, découvre à un novice un manquement secret.	89
XVIII. Après une saignée, l'humble Abbé Etienne se nourrit d'un poisson apporté miraculeusement par un grand oiseau.	90
XIX. Le pain manquant dans le monastère, la divine Providence y pourvoit, à la grande joie de la communauté.	90
XX. Comment saint Etienne, entrant à l'église, avait coutume de poser sa main sur la porte, en signe de récollection.	91
XXI. De l'humilité et de la pauvreté du bienheureux Etienne.	92
XXII. Une extrême indigence contraint le vénérable Etienne d'envoyer un Frère au marché, sans argent, pour se procurer les choses nécessaires. — Il lui prédit néanmoins un heureux succès.	93
XXIII. L'Eglise de Citeaux fonde des monastères en divers diocèses. — Institution du Chapitre Général. — Dom Etienne et ses Coabbés obtiennent du Saint-Siège la confirmation de leur Ordre.	96

	Pages
CHAP. XXIV. Etienne connaît par révélation l'indignité de son successeur. — Précieuse mort du saint Abbé.	98
XXV. De la vie et des vertus du Révérendissime Fastrède, Abbé de Citeaux.	100
XXVI. Conversion admirable de Dom Alexandre, Abbé de Citeaux.	106
XXVII. Le bienheureux Chrétien est favorisé d'une révélation sur l'Abbé Rainard et la communauté de Citeaux.	108
XXVIII. D'une vision par laquelle fut converti Dom Jean, d'abord moine de Citeaux, puis évêque de Valence.	110

LIVRE DEUXIÈME

I. Des vertus et des miracles de notre bienheureux Père saint Bernard, 1 ^{er} Abbé de Clairvaux.	115
II. D'un certain Frère convers décédé à Clairvaux.	117
III. Le saint Abbé Bernard voit un Ange auprès de chacun de ses religieux.	118
IV. Notre Père saint Bernard aperçoit les Anges qui se réjouissent avec les Frères, au chant du <i>Te Deum</i> .	120
V. Saint Bernard console admirablement quelques Frères pusillanimes.	121
VI. Un moine refuse de communier par manque de foi.	122
VII. Vision de Dom Ménard, Abbé de Mores, dans laquelle il aperçut Jésus-Christ crucifié pressant le bienheureux Bernard entre ses bras.	123
VIII. Saint Bernard soulage par ses prières un moine épiléptique.	124
IX. Saint Bernard défend à un malade de mourir avant l'heure de Matines.	125
X. Le Saint prédit à Gui, son frère, qu'il sera enseveli hors de Clairvaux.	126
XI. Saint Bernard visite en esprit ses religieux.	127
XII. Un novice de Clairvaux merveilleusement consolé.	128
XIII. Voyage de saint Bernard à Paris. Il convertit par sa prédication et ses prières un grand nombre d'étudiants qui entrent dans l'Ordre de Citeaux.	130

	Pages
CHAP. XIV. Saint Bernard prophétise la prélatrice de plusieurs novices.	132
XV. Saint Bernard convertit un malfaiteur qu'on menait au dernier supplice.	134
XVI. Bernard est élu archevêque de Milan. — Un pieux personnage l'aperçoit dans une vision placé au rang des Apôtres.	135
XVII. Merveilles que saint Bernard opère aux environs de Toulouse. Comment il confond un hérétique.	137
XVIII. Un aveugle recouvre la vue en baisant la place où l'homme de Dieu s'était assis.	139
XIX. Saint Bernard ressuscite un mort.	141
XX. Mort du bienheureux Bernard.	144
XXI. Dom Robert, II ^e Abbé de Clairvaux. — Il affermit un novice dans sa vocation.	148
XXII. Un ancien de Clairvaux connaît par révélation la prochaine apostasie d'un moine et en informe Dom Robert.	151
XXIII. Vision de l'Abbé Robert, à l'occasion du décès d'un serviteur de Dieu.	154
XXIV. Dom Ponce, V ^e Abbé de Clairvaux et plus tard évêque de Clermont.	155
XXV. Un religieux mourant fait connaître d'avance à Dom Ponce, son Abbé, la gloire de l'éternelle béatitude dont il va jouir.	158
XXVI. L'Abbé Ponce encourage merveilleusement à la pénitence un religieux pusillanime.	160
XXVII. Du bienheureux Gérard, VI ^e Abbé de Clairvaux et martyr.	165
XXVIII. Martyre de Gérard, et révélation qui en fut faite à un saint religieux.	169
XXIX. L'Abbé d'Igny, Dom Pierre, connaît par révélation la gloire de Gérard, le bienheureux Martyr du Christ.	174
XXX. Dom Henri, de pieuse mémoire, VII ^e Abbé de Clairvaux, puis évêque d'Albano et Cardinal.	177
XXXI. D'un convers qui, par la grâce de Dieu et par les prières du vénérable Abbé Henri, échappe à la sentence de sa damnation.	180
XXXII. Le vénérable Dom Pierre, VIII ^e Abbé de Clairvaux.	185
XXXIII. Comment le Tout-puissant, par les mérites et les prières de l'Abbé Pierre, accorda à un grand pécheur la grâce du repentir.	188
XXXIV. Conclusion.	188

LIVRE TROISIÈME

	Pages
CHAP. I. Dom Gérard, frère de saint Bernard et cellérier de Clairvaux.	197
II. Admirable abstinence de Gérard.	204
III. Heureuse mort du vénérable Gérard.	206
IV. Le vénérable Humbert, Prieur de Clairvaux, puis Abbé et fondateur d'Igny. — Son oraison funèbre par saint Bernard.	209
V. D'après le sermon de saint Bernard, le vénérable Humbert était vraiment consommé dans toutes les vertus.	216
VI. Odon, Sous-Prieur de Clairvaux.	218
VII. Dom Guerric, d'abord moine de Clairvaux, puis Abbé d'Igny.	220
VIII. Du sévère examen de conscience que fit Dom Guerric, au moment de mourir.	223
IX. Dom Robert, d'abord moine de Clairvaux, puis Abbé de Maison-Dieu.	225
X. Quels dangers court un Cistercien, s'il quitte son Ordre pour entrer dans un autre.	242
XI. Le moine Renaud voit la Sainte Vierge visitant les Frères pendant la moisson.	243
XII. Histoire d'un moine qui entendit frapper la tablette annonçant sa mort.	249
XIII. Histoire du serviteur de Dieu, Pierre, qui pendant la sainte Messe avait coutume de voir Notre-Seigneur Jésus-Christ sur l'autel.	250
XIV. Le vénérable Guillaume est repris d'une faute par un Ange.	255
XV. Histoire de Gérard de Farfa, homme de grande sainteté.	261
XVI. D'une grâce admirable et toute spéciale qui fut faite à un moine de grande perfection.	265
XVII. Le grand Arnulphe se convertit à la voix de saint Bernard. Ses vertus.	273
XVIII. Un moine est guéri d'un grand mal de tête par la vertu de la sainte Eucharistie.	279
XIX. La Très-Sainte Vierge Marie présente à un Frère un céleste breuvage.	281
XX. Histoire du vieil Achard, Père-Maitre des novices à Clairvaux.	283
XXI. Dom Geoffroy, d'abord moine de Clairvaux, puis évêque de Sora.	286
XXII. Autres visions du même serviteur de Dieu.	288

	Pages
CHAP. XXIII. Comment il fut révélé à Geoffroy qu'il deviendrait évêque. — Sa sainte mort à Clairvaux.	289
XXIV. Dom Baudouin, moine de Clairvaux, puis évêque de Pise.	293
XXV. Dom Eskil, d'abord archevêque en Danemarck, puis moine de Clairvaux.	297
XXVI. Heureuse mort, au tombeau du Sauveur, de deux pèlerins, oncles de Dom Eskil, archevêque de Danemarck.	303
XXVII. Du noble prince Gumar, qui devint moine de Clairvaux.	308
XXVIII. Comment le vénérable Abbé Simon quitta son Abbaye et fit profession à Clairvaux.	309
XXIX. Un pieux vieillard voit la Sainte Vierge présider au Chapitre des moines.	310
XXX. Notre-Seigneur Jésus-Christ apparait à un Frère avec saint Jean l'Évangéliste.	311
XXXI. Un Frère voit Notre-Seigneur Jésus-Christ descendre du ciel, à la mort d'un religieux.	313
XXXII. Le pieux moine Bosson entend chanter les Anges à la mort d'un Frère.	316

LIVRE QUATRIÈME

I. Notre-Seigneur visite sur son lit de mort le moine Alquirin.	321
II. Le Seigneur console un Frère favorisé d'une admirable componction.	324
III. Un moine éprouve dans la sainte communion une saveur délicieuse.	326
IV. Un moine, après plusieurs assauts du démon, mérite de voir Notre-Seigneur Jésus-Christ.	328
V. La nuit du Vendredi-Saint, Notre-Seigneur apparait à un religieux.	332
VI. La miséricorde du Seigneur convertit un clerc en le châtiant.	333
VII. Fréquentes apparitions de saint Bernard à un novice.	335
VIII. Notre-Seigneur Jésus-Christ apparait deux fois à un moine.	337
IX. Le Frère Ansulphe voit le Seigneur Jésus attaché à la croix.	338
X. Un Frère baise la main du Seigneur qui le bénissait.	339

	Pages
CHAP. XI. Sainte Marie-Madeleine apparait à un religieux.	340
XII. Grands progrès d'un Frère lai.	340
XIII. Saint Bernard connaît par révélation la grande piété d'un convers.	343
XIV. Vision d'un Frère à la mort d'un autre Frère.	345
XV. Un Frère lai apprend la messe en dormant.	346
XVI. Grande patience d'un malade.	347
XVII. Avant sa mort, un convers reçoit la science infuse des divines Ecritures.	349
XVIII. Un convers voit en songe Notre-Seigneur qui l'aide à conduire ses bœufs.	352
XIX. Profonde humilité d'un Frère convers.	353
XX. Le Seigneur daigne révéler la sainteté d'un Frère et son entrée dans le ciel.	355
XXI. Un Frère est averti en songe par saint Bernard de ne pas céder à une tentation.	359
XXII. En punition d'une faute un Frère est châtié par saint Malachie et saint Bernard.	361
XXIII. Un Frère convers mérite de voir les Anges à son lit de mort.	362
XXIV. Dieu punit un convers qui avait lavé ses bas sans permission.	363
XXV. Une révélation divine empêche de nommer Abbé un moine qui avait osé dormir sans ses bas.	365
XXVI. Ferveur admirable d'un ancien Prieur de Clairvaux, Dom Jean, de douce mémoire.	366
XXVII. Esprit de pénitence et fermeté d'âme du vénérable Jean.	370
XXVIII. Du vénérable Gérard qui devint Abbé en Suède.	374
XXIX. Comment un novice de Clairvaux est délivré d'une tentation qui l'obsédait.	379
XXX. Les démons essaient vainement de nuire à un Frère convers.	381
XXXI. Le Seigneur et sa glorieuse Mère apparaissent à un Frère.	383
XXXII. Il est dit à un moine : « Tes péchés sont pardonnés. »	384
XXXIII. Laurent, convers à Clairvaux.	387
XXXIV. Derniers moments d'un saint religieux.	391
XXXV. Conclusion.	393

LIVRE CINQUIÈME

	Pages
CHAP. I. Dangers que courent les blasphémateurs.	397
II. Du péril de la propriété.	400
III. Du grand danger qu'il y a pour un moine de mourir sans l'habit régulier.	403
IV. D'un convers qui avait oublié un péché grave.	405
V. On ne doit pas rougir de confesser ses péchés.	407
VI. Le Seigneur corrige avec indulgence un moine porté au sommeil et en châtie un autre avec sévérité.	413
VII. A quoi s'exposent ceux qui ambitionnent les saints Ordres.	418
VIII. Du danger de la désobéissance.	423
IX. Suite du même sujet.	426
X. Du danger de la conspiration.	433
XI. Combien il faut redouter l'excommunication.	442
XII. Combien l'indiscrétion peut être préjudiciable dans les confesseurs. Eloge des confesseurs discrets.	446
XIII. Combien il est dangereux de renvoyer à un autre moment celui qui veut se confesser.	465
XIV. Du danger de la discorde.	472
XV. Eloge de la patience.	478
XVI. De ceux qui sont inappliqués à la psalmodie.	488
XVII. Combien il est avantageux de consacrer ses veilles au service du souverain Maître.	492
XVIII. Combien il est honteux de ne pas supporter avec courage les veilles de l'Office divin.	500
XIX. Danger qu'il y a pour les religieux de vivre dans la négligence.	504
XX. Combien sont répréhensibles ceux qui chantent les louanges du Seigneur d'une façon toute mondaine et pour se faire applaudir.	509
XXI. Du péril que courent les prélats qui ont pour leurs proches un amour déréglé.	512

LIVRE SIXIÈME

I. De l'imprudenc d'un moine dans l'exercice de la contemplation.	519
II. De l'excellence de l'Eucharistie et de la discrétion qu'il faut apporter dans la contemplation de ce mystère.	527

	Pages
CHAP. III. De l'heureuse fin d'un religieux qui avait désiré mourir à Clairvaux.	536
IV. D'un Frère convers qui demandait au Seigneur avec de grandes instances la grâce de mourir à Clairvaux.	543
V. Les âmes des morts viennent rendre les derniers devoirs à un serviteur de Dieu.	546
VI. Un soldat échappe à un péril de mort par le secours des fidèles trépassés.	551
VII. Un prêtre, après avoir dit le verset <i>Requiescant in pace</i> , entend les âmes des défunts lui répondre <i>Amen</i> .	556
VIII. Un jeune garçon confesse ses péchés après sa mort.	558
IX. Une Prieure est avertie par une révélation de se confesser.	562
X. Récapitulation générale.	567

LIVRE SEPTIÈME

ou

APPENDICE AU GRAND EXORDE

I. Du bienheureux Pierre, VIII ^e Abbé de Clairvaux, et de l'esprit qui le conduisait.	575
II. De la patience héroïque du même serviteur de Dieu dans la maladie qui lui enleva un œil.	579
III. Admirable vision du saint Abbé Pierre au sujet du soldat Baudouin.	581
IV. Le vénérable Pierre est mandé à Rome par le Souverain Pontife, Lucius III.	583
V. Derniers moments du saint Abbé Pierre. Son humilité se manifeste même après sa mort.	585
VI. Le saint Frère Arnulphe impose silence à des pourceaux.	588
VII. Le même Frère Arnulphe met en fuite par son obéissance le démon qui voulait le tromper.	590
VIII. Le novice Gunthelin est affermi dans sa vocation par une vision de la gloire du ciel et des peines de l'enfer.	591
IX. Dieu manifeste à sainte Mechtilde la grandeur des mérites de notre Père S. Bernard.	602
X. Deux visions merveilleuses illustrent le trépas de notre Père Saint Bernard.	604

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

ERRATA

Page	ligne	Au lieu de :	Lisez :
— xv	— 23,	Résica,	Récica.
— 43	— 1,	des chemins difficiles ; je sais que.	difficiles. » — Et mainte- nant je sais.
— 58	— 23,	d'y recueillir.	de recueillir.
— 62	— 24,	Près de la ville de Paris.	Dans la ville.
— 70	— 11,	Ils se plaignaient... de ces transgressions.	Ils déploraitent ces trans- gressions.
— 131	— 8,	les paroles.	la parole.
— 163	— 34,	Mathias.	Materne.
— 175	— 23,	qu'ils avaient remporté.	qu'il avait.
— 175	— 27,	déposés.	déposé.
— 181	— 35,	la Dacie.	le Danemarck.
— 198	— 31,	la suivre.	le suivre.
— 222	— 25,	Mais hélas !	Hélas ! malheureux.
— 286	— 12,	Evêque de Sassari.	de Sora.
— 287	— 30,	Sassari.	Sora.
— 301	— 5,	la Dacie.	le Danemarck.
— 417	— 27,	bondissent.	qui bondissent.
— 511	— 36,	Celui-là même qui.	Celui qui.
— 569	— 9,	l'a empêché.	l'empêcha.
— 596	— 10,	que tristesse.	quelque tristesse, et sup- primez quel à la fin de la ligne.



LE PETIT ET LE GRAND

EXORDE DE CITEAUX

CONTENANT

les Origines du Monastère et de l'Ordre
de ce nom

avec de nombreuses légendes
sur la vie admirable des anciens Moines

DE CLAIRVAUX



SOLIGNI-LA-TRAPPE (Orne)

IMPRIMERIE DE LA GRANDE-TRAPPE

1884

Droits réservés

117

L.

400

ist vom Gold & Silber



